ENSEIGNEMENT POSITIVISTE

COURS DE MORALE PRATIQUE [1]

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

Par M. PIERRE LAFFITTE.

TROISIÈME ANNÉE (20 Leçons).

Vivre pour autrui.
Auguste COMTE.

On ne doit essentiellement penser qu'à deux choses : d'abord, la vertu, puis la santé,
LEIBNITZ.

INTRODUCTION

(2 LEÇONS)

PREMIÈRE LEÇON.

BUT, PLAN ET CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA MORALE PRATIQUE.

I. *But, destination et plan de la morale pratique.*

1. But de la morale pratique.
2. Des caractères essentiels, des règles de la morale pratique et du rôle de ces règles.

(1) Ce cours public et gratuit commencera le dimanche 8 novembre 1885, salle Gerson, à 3 heures de l'après-midi, et continuera les autres dimanches, à la même heure.

Digitized by Google

3. De la fonction du pouvoir spirituel dans l'établissement des règles de la morale pratique.

4. De la part du public dans l'établissement et l'application des règles de la morale pratique.

5. Des tentatives successives faites pour fonder la morale pratique.

6. Position encyclopédique de la morale pratique.

7. Plan de la morale pratique.

II. *De la méthode propre à la morale pratique.*

1. Position de la question.

2. Du rôle de l'empirisme dans la morale pratique.

3. Des secours fournis par les résultats de la philosophie seconde et de la philosophie troisième.

4. Emploi des divers procédés logiques en morale pratique.

5. De la méthode subjective ou constructive en morale pratique.

6. Des méthodes d'application en morale pratique.

7. De la casuistique.

III. *Des conditions de réalisation des règles de la morale pratique*

1. Position de la question.

2. De l'effort personnel dans la réalisation des règles de la morale pratique.

3. Des conditions de l'effort personnel.

4. De l'opinion publique.

5. Conception générale de la pénalité.

6. Des degrés successifs de la pénalité.

7. Conclusion.

Digitized by Google

DEUXIÈME LEÇON.

RELATIONS DE LA MORALE PRATIQUE AVEC L'ENSEMBLE DES ARTS QUI AGISSENT SUR L'HOMME.

I. *De la systématisation générale des arts qui agissent sur l'homme.*

1. De la distinction des arts qui agissent sur l'homme et ceux qui agissent sur les choses.
2. De la hiérarchie des arts qui agissent sur l'homme.
3. Organisation du pouvoir spirituel.
4. Des fonctions du pouvoir spirituel.
5. Conception générale de la systématisation des arts *temporels* qui agissent sur l'homme.
6. Evolution vers la systématisation des arts qui agissent sur l'homme.
7. Situation actuelle.

II. *Diplomatie et gouvernement.*

1. Position de la question.
2. Du gouvernement.
3. Des fonctions générales du gouvernement.
4. Evolution du gouvernement.
5. Diplomatie.
6. Evolution de la diplomatie.
7. Conclusion.

III. *Droit criminel, droit civil, hygiène, médecine.*

1. Position de la question.
2. Droit criminel.

Digitized by Google

3. Organisation normale et transitoire du droit criminel.
4. Du droit civil.
5. Évolution, état transitoire et normal du droit civil.
6. Hygiène.
7. Médecine.

I

EDUCATION PROPRE A LA PREMIÈRE ENFANCE

(Depuis la conception jusqu'à 7 ans, sous le sacrement de la *Présentation.*)

(3 LEÇONS)

TROISIÈME LEÇON.

DE L'INSTITUTION DE LA PREMIÈRE ENFANCE SOUS LE SACREMENT DE LA PRÉSENTATION.

I. *Du sacrement de la Présentation.*

1. Position de la question.
2. Conception de l'enfant comme un produit de l'Humanité.
3. Conséquences générales de cette conception.
4. Conception générale des *sacrements.*
5. Antécédents du sacrement de la *Présentation.*
6. Sacrement de la *Présentation.*
7. Conclusion.

II. *Conditions sociologiques de la première enfance.*

1. Dépendance absolue de l'enfant.
2. Conséquences nécessaires de cette dépendance.

Digitized by Google

3. Dépendance spéciale par rapport à l'Humanité.
4. Dépendance spéciale par rapport à la Patrie.
5. Dépendance par rapport à la Famille.
6. Respect nécessaire de cette dépendance; les autres sont subies à travers celle-là.
7. Conclusion.

III. *Conditions morales de la première enfance.*

1. Position de la question.
2. Caractères organiques de la première enfance.
3. Caractères de la vie animale dans la première enfance.
4. Caractères cérébraux de la première enfance.
5. Perturbations pathologiques de la première enfance.
6. Des vies *affectives, contemplatives, actives* de la première enfance.
7. De *l'état religieux* de la première enfance.

QUATRIÈME LEÇON.

THÉORIE DE LA MORALE PERSONNELLE.

I. *Institution générale de la morale personnelle.*

1. Position de la question.
2. Des caractères généraux de la systématisation positive de la morale personnelle.
3. Des caractères généraux de l'application des règles de la morale personnelle.
4. De la pratique de la morale personnelle.
5. Du rôle fondamental de la femme dans la direction de la morale personnelle.
6. Considérations spéciales sur les diverses théories relatives à la morale personnelle.
7. Conclusion.

Digitized by Google

II. *Coordination de la morale personnelle.*

1. Position de la question.
2. Des règles morales relatives aux penchants qui ont pour base l'instinct conservateur.
3. Du règlement moral des penchants qui ont pour base les instincts sexuels maternel, destructeur et constructeur.
4. Du règlement moral des penchants qui ont pour base l'orgueil et la vanité.
5. Du règlement moral des penchants de la sociabilité et de la moralité.
6. Du règlement moral de la santé.
7. Conclusion.

III. *Du gouvernement et de la pénalité propre à la première enfance.*

1. Position de la question.
2. Du système de pénalité considéré comme un procédé général d'expérimentation.
3. De la pénalité volontaire. Théorie positive du jeûne.
4. Théorie positive de l'évolution de l'Humanité dans une telle question.
5. Système général des peines.
6. Système général des récompenses.
7. Conclusion.

CINQUIÈME LEÇON.

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA PREMIÈRE ENFANCE.

I. *Institution générale de l'éducation pendant la première enfance.*

1. Position de la question.

Digitized by Google

2. Des soins relatifs à l'enfant avant la naissance. De l'avortement. De l'infanticide.

3. Etat général de l'enfant, au moment de la naissance.

4. Etat final de l'enfant, au moment de la seconde dentition.

5. Des phases successives de l'enfance, entre ces limites extrêmes.

6. Des moyens à la disposition de la mère, pour la direction de la première enfance.

7. Conclusion.

II. *Marche de l'éducation mentale et morale, pendant la première enfance.*

1. Position de la question.

2. De la construction des êtres. — Logique des sentiments.

3. Marche graduelle de cette construction. Résultats.

4. Du langage. Marche successive de son acquisition.

5. Marche successive de la raison abstraite.

6. Education de la vie affective.

7. Conclusion.

III. *Marche de l'éducation organique et animale, pendant la première enfance.*

1. Position de la question.

2. De la nutrition et des soins physiologiques.

3. De l'évolution successive de l'éducation musculaire.

4. Des jeux. De leur évolution successive.

5. Des diverses perturbations pathologiques.

6. Des diverses théories relatives à l'éducation de la première enfance.

7. Conclusion.

Digitized by Google

II

ÉDUCATION PROPRE A LA SECONDE ENFANCE.

(De 7 ans à 14 ans, conduisant au sacrement de *l'Initiation*.)

(3 LEÇONS.)

SIXIÈME LEÇON.

DU CULTE PRIVÉ.

I. *Institution générale de la seconde enfance.*

1. Position de la question.
2. Relations de cette phase de l'éducation de l'individu, avec la phase correspondante de l'évolution de l'Humanité.
3. Caractères généraux de l'éducation propre à cette phase.
4. Caractères généraux de l'éducation physique, propre à cette phase.
5. Caractères généraux de l'éducation morale, propre à cette phase.
6. Caractères généraux de l'éducation mentale, propre à cette phase.
7. Conclusion.

II. *De la vie subjective.*

1. Position de la question.
2. Conception générale de la vie subjective.
3. Antécédents de l'institution de la vie subjective.
4. Du rôle de la vie subjective.
5-6. Organisation de la vie subjective.
7. Conclusion.

Digitized by Google

III. *Du culte privé.*

1. Position de la question.
2. Conception générale du culte privé.
3. Antécédents de l'établissement systématique du culte privé.
4. Théorie des anges gardiens.
5. Organisation du culte privé.
6. Des fêtes de famille.
7. Conclusion.

SEPTIÈME LEÇON.

DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SECONDE ENFANCE.

I. *Des conditions sociologiques de cette seconde phase.*

1. Position de la question.
2. Des conditions cosmologiques et de la manière d'en tenir compte dans cette seconde phase.
3. Des conditions de famille et de la manière d'en tenir compte dans cette seconde phase.
4. Des relations fraternelles.
5. Des conditions sociologiques générales et de la manière d'en tenir compte dans cette seconde phase.
6. Des conditions sociologiques spéciales et de la manière d'en tenir compte dans cette seconde phase.
7. Conclusion.

II. *Des conditions morales de la seconde enfance.*

1. Position de la question.
2. Des conditions organiques de la seconde enfance et de leur utilisation.
3. Des conditions pathologiques de la seconde enfance.

Digitized by Google

4. Des conditions morales de la seconde enfance, relatives à l'égoïsme.

5. Des conditions morales de la seconde enfance, relatives à l'altruisme et au caractère.

6. Des conditions mentales de la seconde enfance.

7. Conclusion.

III. *Conception générale de l'ensemble des connaissances à acquérir pendant la seconde enfance.*

1. Position de la question.

2. Tableau des connaissances cosmologiques concrètes.

3. Tableau des connaissances biologiques concrètes.

4. Tableau des connaissances sociologiques concrètes.

5. Tableau des connaissances mathématiques abstraites.

6. Tableau des connaissances cosmologiques abstraites.

7. Tableau des connaissances sociologiques et biologiques abstraites.

HUITIÈME LEÇON.

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA SECONDE PHASE.

I. *De la marche de l'éducation physique.*

1. Position de la question.

2. Marche de l'éducation de la vie organique.

3. Conception générale de l'hygiène propre à cette seconde phase.

4. De l'éducation propre à la locomotion.

5. De l'éducation propre à la sensation.

6. De la participation de l'enfant aux soins domestiques.

7. Conclusion : — Synthèse : une bonne santé.

II. *Marche de l'éducation morale pendant la seconde enfance.*

1. Position de la question.

Digitized by Google

2. De l'éducation propre à l'égoïsme fondamental.
3. De l'éducation propre à l'égoïsme de perfectionnement.
4. De l'éducation propre à l'égoïsme indirect.
5. De l'éducation propre à l'altruisme.
6. De l'éducation propre au caractère.
7. Conclusion : — Synthèse : une bonne conscience.

III. *Marche de l'éducation mentale pendant cette seconde phase.*

1. Position de la question.
2. De l'éducation de la vie contemplative concrète.
3. De l'éducation de la vie contemplative abstraite.
4. De l'éducation logique.
5. De l'éducation du langage.
6. Synthèse : — Un bon jugement.
7. Conclusion : — De l'état religieux de la seconde enfance.

III

ÉDUCATION PROPRE A L'ADOLESCENCE.

(De 14 ans à 21 ans, entre l'*Initiation* et l'*Admission*.)

(2 LEÇONS.)

NEUVIÈME LEÇON.

DE L'INSTITUTION DE L'ADOLESCENCE.

I. *Du sacrement de l'Initiation.*

1. Position de la question.
2. Nécessité d'un système d'éducation publique.

Digitized by Google

3. Des divers modes de satisfaction de ce besoin social.
4. Situation actuelle.
5. Caractères généraux du système normal d'éducation publique.
6. Du sacrement de l'initiation.
7. Conclusion.

II. *Des conditions sociologiques de l'adolescence.*

1. Position de la question.
2. Premier caractère sociologique de l'adolescence : l'adolescent s'élève de la conception de la famille à celle de l'Humanité.
3. Deuxième caractère sociologique de l'adolescence : l'apprentissage.
4. Des diversités créées par la diversité des fonctions de famille.
5. Des voyages et déplacements de l'adolescent.
6. Des relations spéciales des familles entre elles.
7. Conclusion.

III. *Des conditions morales de l'adolescence.*

1. Position de la question.
2. Conditions physiologiques proprement dites de l'adolescence.
3. Des caractères pathologiques propres à l'adolescence.
4. Des conditions morales proprement dites de l'adolescence.
5. Des conditions relatives au caractère.
6. Des conditions mentales de l'adolescence.
7. Conclusion.

Digitized by Google

DIXIÈME LEÇON.

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT L'ADOLESCENCE.

I. *Des caractères généraux de l'éducation pendant l'adolescence (Vie affective.)*

1 Position de le question.
2. Des phases principales de l'éducation pendant cette période.
3. Des soins hygiéniques et personnels.
4. De la culture morale.
5. Du culte public.
6. Du rôle du culte public pendant l'adolescence.
7. Conclusion.

II. *De l'enseignement systématique abstrait (Vie contemplative).*

1. Position de la question.
2. De la continuation de la vie contemplative concrète.
3. Vue générale de l'enseignement abstrait.
4. De l'enseignement de la *Logique.*
5. De l'enseignement de la *Physique.*
6. De l'enseignement de la *Morale.*
7. Conclusion.

III. *De l'apprentissage (Vie active).*

1. Position de la question.
2. Aperçu sur l'évolution de l'apprentissage.
3. Situation actuelle quant à l'apprentissage.
4. Conception de l'apprentissage à l'état normal.
5. Des particularités propres aux divers cas.
6. Organisation de la transition.
7. Conclusion : de l'état religieux de l'adolescence.

Digitized by Google

IV

DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA JEUNESSE

(De 21 ans à 28 ans, entre *l'Admission* et *la Destination.*)

(2 LEÇONS.)

ONZIÈME LEÇON.

DE L'INSTITUTION DE LA JEUNESSE ET DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION QUI LUI EST PROPRE.

I. *Du sacrement de l'Admission et de l'institution de la Jeunesse.*

1. Position de la question.
2. Du nouveau caractère civique que prend l'existence pendant la jeunesse.
3. Conséquences générales de ce caractère.
4. Du sacrement de *l'Admission.*
5. Théorie historique du salaire; — situation actuelle.
6. Théorie positive du salaire.
7. Conclusion.

II. *Des conditions sociologiques et morales de la jeunesse.*

1. Position de la question.
2. Des devoirs dans la famille.
3. Du caractère spécial de *l'indépendance* dans le concours civique.
4. De l'économie.
5. Caractère physiologique de la jeunesse.
6. Caractères moraux et intellectuels de la jeunesse.
7. Conclusion.

Digitized by Google

III. *De la vie active de la jeunesse et de la marche de l'éducation qui lui est propre.*

1. Position de la question.
2. De la culture professionnelle.
3. Théorie des particularités propres aux divers cas.
4. Culture du caractère.
5. Culture morale.
6. Culture mentale.
7. Conclusion : état religieux de la jeunesse.

DOUZIÈME LEÇON.

THÉORIE DU MARIAGE

I. *Du sacrement du Mariage.*

1. Position de la question.
2. Vue sommaire de l'évolution de l'institution du mariage jusqu'à nos jours.
3. Situation actuelle. — Des diverses théories sur ce sujet.
4. Institution normale du mariage.
5. Du veuvage.
6. Sacrememt du Mariage.
7. Conclusion.

II. *Des devoirs du mariage.*

1. Position de la question.
2. Vue générale de l'évolution de ses devoirs.
3. Situation actuelle.
4. Des devoirs de l'homme au point de vue civique.
5. Des devoirs de l'homme au point de vue religieux.
6. Des devoirs de la femme.
7. Conclusion.

Digitized by Google

III. *Théorie du domicile.*

1. Position de la question.
2. Evolution de l'institution du domicile.
3. Situation actuelle.
4. De l'institution normale du domicile.
5. Des particularités propres aux divers cas
6. De l'institution des villes.
7. Conclusion.

V

EDUCATION PROPRE A LA VIRILITÉ

(De 28 ans à 42 ans, entre *la Destination* et la *maturité*.)

(3 LEÇONS.)

TREIZIÈME LEÇON.

DE L'INSTITUTION DE LA VIRILITÉ

I. *Du sacrement de la Destination.*

1. Position de la question.
2. Du caractère social de toutes les fonctions.
3. Théorie historique et dogmatique de la distinction provisoire entre les fonctions publiques et privées.
4. De la situation actuelle.
5. Des antécédents du sacrement de la *Destination*.
6. Sacrement de la Destination.
7. Conclusion.

Digitized by Google

II. *Conditions sociologiques de la virilité.*

1. Position de la question.
2. Du caractère de responsabilité propre à cette phase.
3. Des relations de famille propres à cette phase.
4. Développement d'une famille nouvelle.
5. Du caractère, des relations sociales.
6. Du caractère des devoirs sociaux propres à cette phase.
7. Conclusion.

III. *Conditions morales de la virilité.*

1. Position de la question.
2. Conditions physiologiques de la virilité.
3. Conditions pathologiques de la virilité.
4. De l'hygiène de la virilité.
5. Conditions morales de la virilité.
6. Conditions mentales de la virilité.
7. Conclusion.

QUATORZIÈME LEÇON.

THÉORIE DES DEVOIRS PROFESSIONNELS.

I. *De l'institution des devoirs professionnels.*

1. Position de la question.
2. De la systématisation du travail en le rapportant à l'Humanité.
3. Appréciation des solutions actuelles du problème de la systématisation du travail.
4. Des devoirs généraux relatifs aux matériaux du travail.
5. Des devoirs généraux relatifs aux produits du travail.
6. Des devoirs généraux relatifs à l'exécution du travail.
7. Conclusion.

Digitized by Google

II. *De la détermination précise des devoirs professionnels.*

1. Position de la question.
2. De la hiérarchie industrielle.
3. Devoirs des entrepreneurs.
4. Devoirs des travailleurs.
5. De la judicature industrielle.
6. Des perturbations industrielles.
7. Conclusion.

III. *Extension planétaire des devoirs professionnels.*

1. Position de la question.
2. De l'évolution successive des relations planétaires.
3. Situation actuelle.
4. Des relations économiques planétaires à l'état normal.
5. Des devoirs des entrepreneurs et des travailleurs relatifs aux relations planétaires.
6. Des entreprises communes.
7. Conclusion.

QUINZIÈME LEÇON.

DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA VIRILITÉ.

I. *Conception générale de l'éducation pendant la virilité.*

1. Position de la question.
2. De l'éducation physique pendant la virilité.
3. De l'éducation du caractère pendant la virilité.
4. De l'éducation morale pendant la virilité.
5. De l'éducation mentale pendant la virilité.
6. Des acquisitions propres à cette phase.
7. Conclusion : état religieux de la virilité.

Digitized by Google

II. *De la vie domestique.*

1. Position de la question.
2. Devoirs du père.
3. Devoirs de la mère.
4. Devoirs des ascendants et des parents.
5. Culture morale du père par la vie domestique.
6. Culture morale de la mère par la vie domestique.
7. Conclusion.

III. *Théorie du salon.*

1. Position de la question.
2. Evolution de la constitution du salon.
3. De la situation actuelle à ce sujet.
4. Conception normale du salon.
5. Rôle moral du salon.
6. Rôle social du salon.
7. Conclusion.

VI

EDUCATION PROPRE A LA MATURITÉ

De 42 ans à 63 ans, entre la *maturité* et la *retraite.*

(2 LEÇONS)

SEIZIÈME LEÇON.

DE L'INSTITUTION DE LA MATURITÉ.

I. *Du sacrement de la Maturité.*

1. Position de la question.
2. Historique des conceptions sur la Maturité.

Digitized by Google

3. Conception positive de la Maturité.
4. De la maturité dans le cas de la femme.
5. Sacrement de la Maturité.
6. Du cas spécial du sacerdoce.
7. Conclusion.

II. *Des conditions sociologiques et morales de la Maturité.*

1. Position de la question.
2. Des conditions sociologiques de la maturité dans le cas de l'homme.
3. Des conditions sociologiques de la maturité dans le cas de la femme.
4. Conditions physiologiques et pathologiques de la maturité.
5. De l'hygiène de la maturité.
6. Conditions morales et mentales de la maturité.
7. Conclusion.

III. *Marche de l'éducation pendant la maturité.*

1. Position de la question.
2. De l'éducation physique pendant la maturité.
3. De l'éducation morale pendant la maturité.
4. De l'éducation du caractère pendant la maturité.
5. De l'éducation mentale pendant la maturité.
6. Examen des divers cas particuliers.
7. Conclusion : état religieux de la maturité.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

DE LA VIE PUBLIQUE.

I. *De l'institution de la vie publique.*

1. Position de la question.

Digitized by Google

2. Résumé de l'ensemble des conceptions relatives à la théorie du gouvernement et de la société.
3. Des conditions de la participation à la vie publique.
4. Rôle du prolétariat.
5. Conditions d'avènement et de recrutement des pouvoirs publics.
6. De la transition.
7. Conclusion.

II. *De l'ensemble des devoirs propres à la vie civique.*

1. De l'organisation du gouvernement.
2. Fonction sociale du gouvernement.
3. Fonction politique du gouvernement.
4. Fonction administrative du gouvernement.
5. Fonction judiciaire du gouvernement.
6. De la transition.
7. Conclusion.

III. *De la vie planétaire.*

1. Organisation normale de la planète.
2. Fonction planétaire du pouvoir temporel.
3. Fonction planétaire du pouvoir spirituel.
4. Appréciation des diverses théories émises sur un tel sujet.
5-6. De la transition.
7. Conclusion.

Digitized by Google

VII

ÉDUCATION PROPRE A LA VIEILLESSE.

(De 63 ans à la mort, entre *la Retraite* et *la Transformation.*)

(2 LEÇONS).

DIX-HUITIÈME LEÇON.

DE L'INSTITUTION DE LA VIEILLESSE.

I. *De l'institution de la vieillesse et du sacrement de la Retraite.*

1. Position de la question.
2. Des diverses théories émises sur la vieillesse. — Situation actuelle.
3. But de l'éducation pendant la vieillesse.
4. Du sacrement de la *Retraite.*
5. De la *retraite* dans le cas des chefs temporels et des prolétaires.
6. De la *retraite* dans le cas des chefs spirituels. — Cas des femmes.
7. Conclusion.

II. *Des conditions sociologiques et morales de la vieillesse.*

1. Position de la question.
2. Des conditions de famille pendant la vieillesse.
3. Conditions sociologiques de la vieillesse.
4. Conditions physiologiques de la vieillesse.
5-6. Conditions pathologiques de la vieillesse.
7. Conclusion.

Digitized by Google

III. *Des fonctions et des devoirs de la vieillesse.*

1. Position de la question.
2. Devoirs de famille de la vieillesse.
3. Devoirs sociaux de la vieillesse.
4. Théorie du testament.
5. Théorie des fondations.
6. Devoirs de la société envers la vieillesse.
7. Conclusion.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

DE LA MORT ET DE L'INCORPORATION.

I. *Théorie générale de la mort.*

1. Position de la question.
2. Des limites naturelles de la vie.
3. De la préparation à la mort.
4. Des diverses formes de la mort naturelle.
5. Des diverses formes de la mort artificielle.—Du suicide.
6. De la peine de mort.
7. Du sacrement de la Transformation.

II. *Du culte des morts.*

1. Position de la question.
2. Antécédents du culte des morts.
3. Des cimetières.
4. Du culte privé des morts.
5. Du culte domestique des morts.
6. Situation actuelle.
7. Conclusion.

III. *Du sacrement de l'Incorporation.*

1. Position de la question.

Digitized by Google

2. Des antécédents de l'*incorporation*.
3. De la situation actuelle.
4. Du sacrement de l'*Incorporation*.
5. Du cas privé.
6. Du cas public. — Culte public.
7. Conclusion.

VINGTIÈME LEÇON.

CONCLUSION SYNTHÉTIQUE.

I. *Résultats.*

1. Position de la question.
2. Jugement historique de l'ensemble de la construction de la morale.
3. Jugement dogmatique de l'ensemble de la construction de la morale.
4. Résultats de la morale théorique.
5. Résultats de la morale pratique.
6. Résultat final.
7. Conclusion.

II. *Incorporation religieuse.*

1. Position de la question.
2. De la trinité positive (Destin, Terre, Humanité).
3. Relations de la morale avec la conception de l'*espace*. (Destin.)
4. Relations de la morale avec la conception de la Terre.
5. Relations de la morale avec la conception de l'*Humanité*.
6. Transition.
7. Conclusion.

Digitized by Google

III. *Harmonie générale de la vie humaine.*

1. Position de la question.
2. Harmonie générale de la vie humaine.
3. Harmonie de la vie affective.
4. Harmonie de la vie contemplative.
5. Harmonie de la vie active.
6. Etat final de l'homme.
7. Conclusion.

P. LAFFITTE.

Directeur du Positivisme,
10, rue Monsieur-le-Prince.

Digitized by Google

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

INTRODUCTION

BUT, PLAN ET CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA MORALE PRATIQUE (1).

J'ai, dans une série de numéros de la *Revue occidentale*, publié le résumé des neuf dernières leçons de mon cours sur la morale théorique. Cette base sera suffisante, j'espère, pour que les lecteurs attentifs puissent comprendre le résumé du cours de morale pratique que je vais publier successivement dans la *Revue occidentale*, et dont le programme a été donné dans le numéro du mois de novembre dernier.

On peut dire qu'un pareil travail est ce qu'il y a de plus urgent dans l'évolution du Positivisme; car le public, frappé de l'insuffisance relative de la morale théologique et de l'insuffisance absolue des doctrines démocratiques à ce sujet attend enfin une conception systématique qui puisse diriger par des motifs réels notre vie entière, de la naissance à la mort.

C'est donc là une publication décisive que j'entreprends,

(1) Ceci contient le résumé de la première leçon du cours de *Morale pratique*, faite le dimanche 8 novembre 1885, de 3 heures à 5 heures, salle Gerson.

Digitized by Google

en comblant la lacune que la mort n'a pas permis à Auguste Comte de remplir et qui laissait sa grande construction véritablement décapitée.

I

BUT, DESTINATION ET PLAN DE LA MORALE PRATIQUE.

Le but de la morale pratique est d'instituer les procédés d'après lesquels l'homme peut atteindre la fin dernière de sa destinée, telle qu'elle résulte de sa nature et des conditions cosmologiques et sociologiques sous l'influence desquelles elle se développe.

J'ai démontré, dans la morale théorique, en systématisant la réalité spontanée, que le but de la destinée humaine est de *vivre pour la Famille, pour la Patrie et pour l'Humanité ;* mais les êtres collectifs, dont le service est l'objet même de notre existence, sont aussi, et de plus en plus, la condition nécessaire de notre développement ; il est de toute évidence que c'est par la Famille, la Patrie et l'Humanité que nous pouvons vivre pour elles.

Tel est, à l'abri de tout arbitraire, le but objectif de chaque existence, mais il suppose pour être atteint que l'activité intérieure de notre âme soit coordonnée d'une manière systématique. Le but subjectif qu'il faut assigner ainsi au travail intérieur de chaque individu, pour lui permettre d'atteindre le résultat final de la vie, consiste dans l'effort constant relatif à son propre perfectionnement. L'effort de l'individu sur lui-même, pour se rendre mieux apte à se résigner et à agir, est la condition nécessaire de réalisation de notre destinée finale. Ainsi donc, vivre pour l'Humanité et par l'Humanité, par un effort constant de perfectionnement personnel, tel est le but de la vie humaine. Mais le mot vivre a besoin d'être pré-

Digitized by Google

cisé pour donner à notre formule toute la clarté désirable. Nous avons établi, en morale théorique, que la vie de l'âme humaine est *affective*, *contemplative et active*. La première, en coordonnant la personnalité, la sociabilité et la moralité, donne l'impulsion; la seconde donne les moyens de réalisation, et le troisième effectue réellement le service des êtres collectifs. Ces trois vies se résument finalement dans la formule : aimer, connaître et servir l'Humanité. Mais l'âme ou le cerveau a, pour base nécessaire, le corps. Dès lors, une dernière condition s'impose à nos efforts : obtenir et maintenir le mieux possible la santé comme condition indispensable de la vie de l'âme.

La morale pratique a pour but d'instituer l'ensemble des procédés propres à atteindre cette fin, ainsi nettement assignée à la vie humaine. L'on désigne, en général, sous le nom d'*éducation*, l'ensemble systématique de ces procédés. Aussi le traité de morale pratique porte-t-il le sous-titre : *Traité d'éducation instituant le perfectionnement de la nature humaine*. Ici, le mot éducation nous offre une généralisation du sens plus restreint qu'il a dans la langue ordinaire. En effet, ce terme comporte habituellement le sens de *préparation* et s'applique essentiellement à la période préliminaire de la vie humaine, où nous sommes en tutelle, tandis que nous l'appliquons ici à la vie entière, y compris la mort. C'est qu'en effet notre action pour le service des êtres collectifs n'est pas arrêtée par notre mort personnelle. Nous laissons, à moins d'avoir été de purs parasites, des résultats qui servent encore à la Famille, à la Patrie, à l'Humanité. Même quand on poursuivait un ciel égoïste et chimérique, les âmes vraiment nobles considéraient comme l'objet final de leurs vœux de laisser après elles les résultats utiles de leurs travaux. La tradition constante du genre humain en fait foi. L'on connaît les belles lettres de Diderot à Falconet, où cette question est si largement traitée. La postérité, disait notre philosophe, serait bien ingrate de ne pas penser à moi qui

Digitized by Google

ai tant pensé à elle; et Racine prêtait à Achille cette belle formule :

Ou de longs jours sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une illustre mémoire.

Et le héros n'hésitait pas. Nos pères, allant mourir à la frontière pour la Patrie, chantaient, dans notre hymne national, en parlant de leurs prédécesseurs :

Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.

Enfin, pour bien montrer, pour les nobles âmes, même le souvenir qu'on laisse n'est pas nécessaire, pourvu que le résultat effectif serve aux successeurs. Danton a pu dire : Périsse mon nom, pourvu que la Patrie soit sauvée! Et si tous ne peuvent aspirer à laisser des traces dans la vie totale de l'espèce, tous, au moins, peuvent en laisser dans la vie de la Famille. Par conséquent, la vie de l'homme, de la naissance à la mort, peut être considérée comme une préparation à l'incorporation dans l'Humanité, ou, si l'on veut, dans les êtres collectifs que nous avons servis. D'après cela, le Traité général de la vie humaine peut donc être considéré comme un *Traité d'éducation*.

Mais, pour que l'objet de la morale pratique soit nettement défini, il faut préciser les conditions indispensables à sa réalisation et dont nous devrons poursuivre l'étude d'une manière précise et approfondie. Ces conditions sont de deux sortes : 1° la constitution des penchants sous l'influence desquels le but de la vie humaine pourra être poursuivi et atteint; 2° la constitution des règles formulées qui permettent à chaque individu de s'entendre avec lui-même et avec les autres, dans toute la suite de sa vie.

Sans doute, notre organisation physiologique est caractérisée, par des dispositions spontanées de notre cerveau dont j'ai donné l'exposé d'après le tableau cérébral d'Auguste Comte. Mais, dans la théorie tout à fait nouvelle des pen-

Digitized by Google

chants composés, j'ai fait voir qu'il s'en formait, pour ainsi dire, à l'infini, par la combinaison plus ou moins intime et stable d'une impulsion aveugle avec une vue de l'esprit. De telle sorte qu'à mesure que l'Humanité se développe elle crée graduellement l'ensemble des penchants indispensables à l'infinie complexité de la vie sociale. C'est de cette manière que se sont développés les penchants de la *personnalité*, de la *sociabilité* et de la *moralité*, qui, devenus habituels dans chacun de nous, déterminent la vie spontanée de chaque individu, base de la vie systématique. Il y a là un immense capital, création de l'espèce, qu'il nous faut précieusement conserver et transmettre et dont il faut, ce qui n'a jamais été fait, constituer un inventaire, au moyen duquel nous pourrons sagement instituer la véritable éducation. Mais, si ces penchants donnent l'impulsion, ils seraient, par eux-mêmes, absolument insuffisants pour constituer la vie humaine qui serait ainsi exposée à osciller indéfiniment sous l'impulsion de forces variant constamment de direction et d'intensité. Chaque penchant composé a, comme je l'ai établi, en morale théorique, un élément mental. Cet élément se compose d'images plus ou moins précises et aussi d'un idéal, par la contemplation duquel nous pouvons agir sur nous-mêmes, et aussi réagir sur les autres. Cet idéal a reçu le nom décisif de *règles* qui caractérise ainsi leur vraie destination qui est de diriger chaque existence, dans chaque cas particulier. Ces règles, une fois formulées et suffisamment acceptées précisent, en effet, le double but que je viens de leur assigner : d'agir sur nous-mêmes et de réagir sur les autres. En effet, quand, par exemple, on possède suffisamment les formules relatives au règlement des penchants qui se rapportent à l'instinct sexuel ou à l'instinct conservateur, l'individu a ainsi en lui un point d'appui pour mettre en jeu, quand le caractère est suffisamment formé, les penchants propres à retenir les manifestations des impulsions dues à la cupidité ou à la sexualité. En outre, quand ces règles sont suffisamment établies, elles sont la

Digitized by Google

condition nécessaire pour que chacun puisse solliciter des autres une conduite déterminée. Ces règles constituent un des plus précieux capitaux de l'espèce; leur augmentation est le signe le plus décisif de nos progrès et leur diminution un des symptômes les plus graves de décadence, puisque l'entente commune devient alors de plus en plus difficile.

Ces règles, pour atteindre leur destination, doivent être générales, c'est-à-dire correspondre à ce qu'il y a de fondamental et de commun à tous les cas. Elles limitent l'indétermination que nos penchants seuls conserveraient dans l'existence humaine, en laissant néanmoins à chacun de nous le travail important, si propre à nous former, d'en faire l'application précise dans chaque cas particulier.

Mais, pour que la conception de ces règles soit suffisamment nette, il faut indiquer la part du public et des théoriciens dans leur formation et dans leur conservation.

Les règles de la morale sont toujours formulées par le pouvoir spirituel, en d'autres termes, la puissance théorique plus ou moins systématisée. L'action successive des théoriciens, spécialement sous leur forme sacerdotale, a constitué un immense capital mental et moral que chaque individu doit d'abord subir au lieu de croire à ce sujet à sa complète indépendance. C'est un des plus graves dangers de l'anarchie actuelle que cette disposition du public à se croire apte, non seulement à appliquer, mais aussi à modifier les règles qui président aux divers rapports des hommes entre eux. Le rétablissement de l'état normal, à ce sujet, se caractérisera, d'un côté, par la constitution systématique d'un pouvoir spirituel et, d'un autre côté, par la soumission volontaire du public envers ses décisions. Quant aux penchants proprement dits, l'intervention philosophique est plus modificatrice que créatrice et son rôle consiste surtout à dégager les résultats de l'influence longtemps prolongée d'une situation.

Mais, néanmoins, si le rôle de la puissance philosophique est décisif, non seulement dans l'enseignement des règles,

Digitized by Google

mais aussi dans leur formulation, le rôle du public est bien loin d'être purement passif. D'abord, c'est lui qui les applique. Il résulte, de cette application et d'une situation longtemps prolongée, la création de dispositions spontanées qui sollicitent et exigent souvent de nouvelles formulations. C'est, alors, au public à s'adresser convenablement au pouvoir spirituel, pour obtenir la modification des règles déjà établies. Il est bien entendu qu'il s'agit ici de l'état normal. Ce cas se présente plus fréquemment qu'on ne croit. L'immense développement, par exemple, de la grande industrie a produit des relations, comme des usages qui sont observés comme condition nécessaire de ces fonctions, mais qui n'ont été ni formulées, ni coordonnées avec l'ensemble des formulations antérieures. Il y a, certainement, sous ce rapport, un immense écart entre la pratique et les formules de la morale universellement acceptée. Il y a nécessité d'une nouvelle coordination, mais il faudra procéder avec beaucoup de mesure et attendre l'avènement d'un pouvoir spirituel compétent et reconnu.

Cet immense travail que le sacerdoce positiviste pourra seul accomplir, quand il existera, sera le couronnement d'une succession de tentatives produites aux divers âges de l'Humanité.

La période fétichique, outre des résultats spéciaux, produits sur les divers points de la planète, a donné lieu à une tentative systématique, qui régit encore la moitié de notre espèce : c'est celle qui caractérise la civilisation chinoise et dont Confucius nous offre le type le plus parfait. Cette morale, la plus dégagée possible de toute conception surnaturelle, se rapproche le plus possible, à cet égard, de la morale positiviste; mais elle en diffère par l'insuffisance du point de vue abstrait. D'après la nature de la civilisation fétichique, elle donne à la notion de la Famille l'influence prépondérante et coordonne, d'après elle, celle de la Patrie, c'est-à-dire du second des êtres collectifs. Dominée par la considération du

Digitized by Google

spectacle de l'ordre astronomique, elle a systématisé la notion même du destin.

A l'état polythéique, nous devons à la civilisation égyptienne, très probablement, la formulation du Décalogue; mais, accepté par la civilisation hébraïque, l'école prophétique lui a donné un plus haut caractère de généralité, comme d'universalité. La morale des peuples militaires, à l'état polythéique, a manqué, habituellement, d'une formulation suffisante; mais elle a fait ressortir la notion capitale de Patrie, qui constitue le plus décisif des êtres collectifs.

Le catholicisme a tenté, en s'appuyant sur tous les antécédents, la plus systématique des théories morales. Grâce à la division des deux pouvoirs, il a organisé la culture directe des sentiments, indépendamment de la considération des actes, et la notion d'Humanité, entrevue par le monde romain, a été mise en évidence par l'aspiration même à la constitution effective d'une religion universelle; de telle sorte que l'espèce humaine, dans son évolution successive, a, dans ses diverses tentatives morales, fait prévaloir : d'abord, la notion de Famille; puis celle de Patrie; et, enfin, celle d'Humanité. Mais ces tentatives sont à la fois insuffisantes et incohérentes, ce qui se manifeste par la prépondérance du point de vue absolu qu'on n'évite qu'en tombant dans l'arbitraire. Quant aux tentatives actuelles de nos métaphysiciens, soit au point de vue matérialiste, soit au point de vue de l'évolution, elles sont infiniment au-dessous de ce qui a été fait par nos prédécesseurs. Il leur manque à toutes la notion précise d'une destination commune à tous les hommes, et ce manque de but déterminé coïncide avec une véritable infériorité mentale qui les empêche d'embrasser l'ensemble du phénomène.

Le Positivisme, seul, peut systématiser la morale pratique et j'espère que l'exécution de ce cours en sera la preuve décisive, en sachant embrasser toute la complication de ce grand problème scientifique et, en même temps, en assignant pour la première fois une fin déterminée à chaque existence

Digitized by Google

humaine qui n'est que la coordination de la réalité spontanée.

La position encyclopédique de la morale pratique, dans la hiérarchie des conceptions humaines, montre l'étendue et la profondeur du point de vue positiviste. La morale pratique est l'aboutissant de la raison abstraite; elle s'appuie sur la philosophie première et la philosophie seconde, dont elle est le couronnement; puis elle institue la raison concrète ou la philosophie troisième, afin de permettre la réalisation effective de ses prescriptions, en tenant compte de toutes les réalités.

Pour avoir complète la définition de la morale pratique, il faut indiquer le champ réel qu'elle embrasse et préciser en donnant le plan du cours que je vais effectuer. La morale pratique a pour but de diriger effectivement la vie humaine, afin de nous faire vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, afin de mériter notre finale incorporation. Or, si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur la vie humaine, nous voyons qu'elle nous présente trois phases essentielles jusqu'à la mort et à l'incorporation finale : 1° la phase préliminaire ou préparatoire, dans laquelle l'individu, sous la tutelle de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, se prépare à vivre effectivement pour elle et par elle. Cette phase s'étend de la naissance à vingt-un ans. Nous consacrerons huit leçons à l'appréciation des règles propres à la direction de cette phase fondamentale. Puis, la seconde phase de la vie est la phase fondamentale. C'est celle où nous servons directement les êtres collectifs, avec une pleine responsabilité; c'est la phase véritablement active, elle s'étend essentiellement de vingt-un à soixante-trois ans, embrassant quarante-deux ans de notre existence. Enfin, la troisième phase est la phase complémentaire; elle s'étend de soixante-trois ans à la mort; elle correspond à la retraite où l'homme, dégagé du service actif, sert par le conseil avec tout le poids de son expérience acquise. Nous consacrerons sept leçons à la phase fondamentale et deux à la phase complémentaire. Dix-sept leçons seront

Digitized by Google

donc consacrées à notre étude de la direction pratique de la vie humaine. Cette étude est précédée de deux leçons d'introduction et complétée par une leçon de conclusion synthétique. Précisons maintenant ces considérations, en examinant chacune de ces phases.

La phase préliminaire ou préparatoire se décompose en trois périodes. La première période s'étend de la naissance à sept ans; c'est-à-dire jusqu'au moment de la seconde dentition. Nous lui consacrerons trois leçons. La seconde, de sept à quatorze ans, c'est-à-dire de la seconde dentition à la puberté, constitue ce que l'on peut appeler la seconde enfance. Nous consacrerons aussi trois leçons à l'étude de l'éducation qui lui est propre. Enfin, la troisième période, de quatorze ans à vingt-un ans, constitue l'adolescence proprement dite, et son étude exigera deux leçons.

La phase fondamentale de toute existence humaine se partage aussi en trois périodes. La première, qui constitue la *jeunesse* proprement dite, s'étend de vingt-un ans à vingt-huit ans; c'est celle dans laquelle l'homme à son tour, habituellement, constitue une nouvelle famille. Deux leçons suffiront à la théorie de l'éducation propre à cette période.

La seconde période de la phase fondamentale constitue la *virilité* proprement dite qui s'étend de vingt-huit ans à quarante-deux ans. Nous consacrerons trois leçons à son étude. Enfin la troisième période, ou la *maturité*, qui s'étend de quarante-deux ans à soixante-trois ans, n'exigera que deux leçons.

Enfin, la troisième phase, qui correspond à la vieillesse proprement dite, s'étend de soixante-trois ans à la mort et à l'incorporation. Son caractère plus homogène ne nécessite pas la décomposition en périodes distinctes. Deux leçons suffiront à l'établissement des règles propres à la direction de cette phase de la vie.

Il est important de faire observer qu'il ne faut pas prêter un sens absolu aux nombres dont nous nous sommes servi

Digitized by Google

pour caractériser les périodes successives de notre vie. Quoique ces phases ne soient nullement arbitraires et correspondent à des différences physiologiques, sociales et morales, les nombres que nous y avons appliqués ne caractérisent qu'une moyenne, autour de laquelle oscille, en plus ou en moins, la réalité effective.

II

DE LA MÉTHODE PROPRE A LA MORALE PRATIQUE.

La conception générale de la morale pratique serait insuffisante si on ne la considérait pas au point de vue logique, c'est-à-dire en montrant les caractères spécifiques qui manifestent la Logique générale. Les procédés de la Logique doivent porter, en morale pratique : 1° sur la formation et la formulation des règles qui lui sont propres ; 2° sur la construction systématique des penchants spontanément formés sous l'influence de la situation ; 3° sur la formation des types moraux propres aux diverses institutions humaines et aux institutions qui leur sont propres ; 4° enfin, sur l'application des *règles*, des *penchants* et des *types* aux cas individuels. Tel est le champ général qu'offre à la Logique la morale pratique.

Il faut, d'abord, considérer les secours que les philosophies première, seconde et troisième, offrent à la morale pratique, non pas seulement comme données scientifiques indispensables, mais encore comme procédés d'investigation. Il est d'abord évident, d'après une vue si souvent établie par Comte, mais bien plus acceptée théoriquement que pratiquée, qu'il n'y a que les esprits formés par la culture vigoureuse et prolongée de la philosophie première et seconde qui puissent véritablement aborder l'étude scientifique de la morale pratique, dans l'état de complication que nécessite la

Digitized by Google

situation actuelle de l'Humanité. Mais jusqu'ici, Comte a été trop peu suivi dans la voie qu'il avait tracée et c'est une des causes, avec d'autres, de l'insuffisante pénétration du Positivisme en Occident. La philosophie première est essentiellement un précieux instrument logique. Ainsi, il est évident que la grande loi de l'*hypothèse la plus simple* est d'un usage constant, surtout dans la formation des types et dans les applications individuelles de la morale pratique. Elle exige une combinaison très délicate où intervient le caractère autant que l'esprit pour n'abandonner ni trop tôt, ni trop tard les hypothèses que l'on construit sur sa conduite et sur celle des autres. Les deux autres principes relatifs à l'existence des lois naturelles et aux limites de la modificabilité doivent être familiers pour concevoir un ordre dans les phénomènes si compliqués. Quant aux lois de la *persistance*, de *l'action égale à la réaction*, il faut les avoir toujours présentes pour organiser l'ensemble des recherches relatives aux quatre objets fondamentaux dont s'occupe la morale pratique. Ainsi, quand on établit une règle et qu'on systématise un penchant, il est certain qu'on doit tenir compte avee soin de la persistance des règles et des penchants établis sur des points connexes, et des actions et réactions multiples qui seront la conséquence du progrès que l'on veut accomplir ; sans cela, on s'expose à des illusions et à des dangers. Quand on étudie avec soin les travaux des moralistes, on voit bien qu'ils ont plus ou moins tenu compte spontanément de ces conditions, mais ils l'ont fait implicitement, ce qui est désormais insuffisant ; il faut désormais le faire d'une manière explicite.

Quant à la philosophie seconde, outre les habitudes logiques qu'elle détermine dans ceux qui la cultivent, elle fournit, par la construction des instruments, depuis l'astronomie jusqu'à la biologie, comme un ensemble du développement des sens qui multiplie la puissance d'action de l'homme dans les diverses situations où il peut se trouver placé.

Digitized by Google

La philosophie troisième sert beaucoup plus, évidemment, au point de vue scientifique par l'ensemble des documents constamment nécessaires qu'elle fournit sur la Terre, les animaux, les végétaux, les nations, les hommes et les arts, que par les règles logiques qui lui sont propres ; néanmoins, comme la philosophie troisième considère les êtres et non les événements, et que la morale pratique étudie l'être complexe par excellence, c'est-à-dire l'homme, il résultera de cette similitude logique une réaction utile de la philosophie troisième sur la morale pratique.

Mais une conception fondamentale qui domine la théorie logique de la morale pratique, c'est la convenable répartition qui doit avoir lieu dans l'étude et l'application de celle-ci entre l'empirisme et le point de vue rationnel. La distinction n'a jamais été faite d'une manière convenable et ne peut l'être qu'en tenant compte de la théorie que j'ai exposée autrefois dans la *Revue occidentale* entre les états *implicites* et *explicites* de l'entendement humain. La distinction entre les conceptions rationnelles et celles qu'on regarde comme empiriques tient à la croyance primitive des philosophes quant à l'existence de connaissances purement *a priori*. Sous ce rapport la distinction serait inexacte, comme étant trop absolue, mais il suffit de la rendre relative, pour en faire une distinction réelle et utile. On peut dire qu'une connaissance est rationnelle, quand elle est composée des résultats de déductions purement cérébrales de principes reposant néanmoins sur l'expérience ; ces principes générateurs, à leur tour, sont dits rationnels. On voit donc que les conceptions sont rationnelles quand, étant complètement explicites, elles permettent un ensemble de déductions précises. Au contraire, l'état empirique correspond à l'état *d'implicité* de nos conceptions, et, sous ce rapport, l'empirisme complet coïncide avec l'état implicite d'une vue qui n'est pas même formulable, et qui, néanmoins, détermine des actes précis; comme lorsque l'enfant, par exemple, se rapproche de sa mère, sous l'impulsion

Digitized by Google

de son sourire, ou s'en éloigne sous le froncement de ses sourcils. Quand même l'enfant saurait parler, il ne saurait certainement pas donner les raisons anatomo-physiologiques sur lesquelles repose le principe implicite qui le dirige; et certainement les philosophes eux-mêmes ne sauraient pas le faire en tout. Entre cet état purement empirique non formulable et l'état pleinement rationnel, il y a évidemment une série de degrés intermédiaires.

Ceci posé, il est clair que, dans l'application des règles morales, l'empirisme joue un rôle capital et que ceux qui appliquent les règles par d'heureuses habitudes sont absolument incapables de donner les raisons rationnelles et explicites de ce qu'ils font; et ceci heureusement n'est pas nécessaire. Ainsi, lorsque Don Bazile sollicite Suzanne d'accorder ses faveurs le jour même de son mariage au comte Almaviva, il lui donne l'argument suivant : « Que vous demande-t-on après tout que vous ne soyez prête à accorder à un autre ». Et Suzanne répond : « Vous êtes un méchant homme! » Heureusement, cela est suffisant pour la pratique, mais c'est infiniment insuffisant au point de vue philosophique. Et même dans les philosophes, combien peu pourraient donner la théorie rationnelle de la réponse à faire à l'argument de Don Bazile. Et j'ose même dire que le premier, dans la morale théorique, j'ai donné la théorie de la pudeur, à laquelle se rattache la réponse philosophique que Suzanne n'a heureusement pas eu besoin de connaître, pour se conduire convenablement. Et les prêtres, comme les philosophes, qui ont établi le principe que Suzanne applique, l'ont fait, sans doute, d'une manière moins empirique qu'elle, mais non encore complètement rationnelle; de telle sorte que la formation des règles, comme leur application, a, en morale pratique, une immense base empirique qu'il faut toujours respecter et prendre pour point de départ, non seulement en pratique, ce qui est évident, mais aussi en théorie.

Cette première grande conception logique établie, il faut

Digitized by Google

indiquer sommairement l'emploi des procédés plus spéciaux de la logique générale, en morale pratique.

D'abord, la morale pratique, comme toute science quelconque, raisonne par la comparaison des *sentiments*, des *images* et des *signes* ; mais il est évident que c'est surtout en morale pratique que s'applique la logique des *sentiments*. En effet, il s'agit ici directement de l'homme, sous tous les rapports multiples qui l'intéressent et, par conséquent, les sujets qu'elle considère sont intimement liés à des émotions qui facilitent la combinaison des idées correspondantes. Quant aux *images*, leur emploi est surtout caractéristique dans la construction des types, qui sont un des éléments fondamentaux de la morale pratique. Quelle admirable systématisation morale, dans la construction du type de Minerve, par les prêtres antiques, ou de celui de Pénélope, par le grand Homère! Enfin, les *signes*, outre leur rôle général, dans toutes les méditations humaines, ont en morale pratique un rôle spécial, par la consécration de certains mots et de certains signes.

Quant aux procédés spéciaux que la philosophie seconde a tant développés, l'observation, l'expérimentation, la nomenclature et la filiation, ils ont évidemment des caractères spéciaux en morale pratique, tenant surtout à la complication des phénomènes et à la défalcation de l'influence des passions humaines. Si nous spécifions ce qui est relatif à l'expérimentation, nous verrons que pour l'étude de l'âme, les vices, les crimes et les péchés sont des moyens d'expérimentation, comme les maladies dans l'étude des corps. Mais la méthode de filiation, surtout, comporte, en morale pratique, d'immenses applications, qui fourniront à des philosophes convenablement formés le sujet d'études aussi fécondes qu'intéressantes. Chaque penchant composé, formé, comme je l'ai établi en morale théorique, pour la première fois, de la combinaison d'impulsions aveugles avec des vues de l'esprit plus ou moins composées, sont de véritables créations dues à l'évolution humaine, qui les adapte plus ou

Digitized by Google

moins à ses besoins, comme nous les adapterons de plus en plus systématiquement. Or, il y a ainsi une foule de penchants composés de la personnalité, de la sociabilité et de la moralité, dont il serait aussi intéressant qu'utile de suivre l'évolution. Je prends, par exemple, la construction évolutive de la pudeur. Quelle longue évolution, depuis la résistance instinctive de la femme, chez qui elle n'est qu'une sorte de sentiment de défense, jusqu'à ce sentiment complexe, composé d'éléments si divers, et qui nuance l'émotion suivant les situations! Il y a là d'admirables travaux théoriques à accomplir, et je pourrais en dire autant des penchants propres à la sociabilité, comme la *reconnaissance,* la *politesse,* la *générosité* dont j'ai, pour la première fois, l'an dernier, ébauché la théorie abstraite. Quant aux divers devoirs qui nous rattachent à nos fonctions sociales, la conception de leur évolution est encore plus évidente, car les penchants de la moralité se lient par leur nature même à l'évolution de la société.

Mais c'est la *méthode constructive* qui a, en morale pratique, un rôle décisif. J'ai déjà donné, dans d'autres circonstances, des explications pour rendre accessibles les vues d'Auguste Comte qui se réduisent le plus souvent à des indications ou même à un simple énoncé. Auguste Comte a dénommé la méthode constructive, mais il n'en a pas donné la théorie; or, ce qui caractérise la méthode constructive consiste dans une *finalité* à atteindre, purement mentale ou pratique, vers laquelle on fait concourir des notions et des vues de toute sorte. L'induction comme l'observation concrète et abstraite y interviennent pour fournir des documents, des images, des principes et la déduction y concourt, comme je l'ai établi, sous une forme spéciale, résultant d'une application du principe de contradiction. Ainsi, par exemple, si l'on veut établir le type de l'état industriel et les institutions qui lui conviennent, on éliminera, par le principe de contradiction, les institutions ou les habitudes qui développent l'esprit militaire. D'après cela, la méthode constructive est un concours de

Digitized by Google

toutes nos habitudes et nos méthodes mentales, pour réaliser une construction dont la destination est habituellement subjective. D'après cela, il est évident que c'est en morale pratique qu'intervient essentiellement la méthode constructive, puisque, quand on construit une règle, par exemple, il s'agit d'établir, par les procédés propres à l'entendement humain, les conditions indispensables pour atteindre une certaine destination. Si l'on passe des conceptions théoriques de la morale pratique à l'application proprement dite, on trouve de même l'emploi de la méthode constructive. Ainsi, la mère qui a fait un plan pour l'éducation de son fils fait concourir l'ensemble de toutes ses connaissances pour instituer la préparation qui rendra ce fils apte à atteindre un but déterminé.

Mais c'est surtout au point de vue purement mental, dans la construction des types proprement dits, qu'intervient la méthode subjective constructive, car qu'est-ce qu'un type? C'est, en définitive, une certaine limite idéale d'un caractère humain, assujettie à des fonctions déterminées. Ainsi, l'on a le type du père de famille, de la mère, du soldat, du banquier, du gouvernant, etc. Il est évident que pour que ce type soit une construction véritablement sérieuse, c'est-à-dire susceptible de diriger réellement la vie humaine, il faut que l'on utilise la connaissance de la nature humaine et de la société, pour voir quelles sont les aptitudes, les connaissances, etc., indispensables à la réalisation d'une fonction dans des conditions déterminées. Cette construction des types constitue une des opérations les plus nécessaires et les plus difficiles de la morale positive, car c'est grâce à elle que pourra s'effectuer la réaction de la théorie sur la pratique, par l'examen approfondi des divers cas *possibles*. Comme je l'ai déjà si souvent établi, c'est cette réaction de l'abstrait sur le concret qui a apporté de si immenses développements à l'industrie humaine ou à son action sur les choses, en nous présentant une combinaison, que l'antiquité n'avait pas même soupçonnée, d'audace et de sagesse; car la connaissance d'un cas possible d'a-

Digitized by Google

près la loi abstraite d'un phénomène permet de réaliser effectivement des choses que l'empirisme le plus audacieux n'aurait pas même osé rêver. Grâce au Positivisme, l'industrie qui agit sur l'homme, qu'il s'agisse de l'individu ou des sociétés, pourra présenter de plus en plus un spectacle analogue à celui que nous offre l'industrie proprement dite.

La jurisprudence des Romains et la casuistique des catholiques nous offrent une ébauche, imparfaite et grossière, de cette relation systématique de l'abstrait au concret que le Positivisme seul pourra instituer. Dans ces deux tentatives de l'esprit humain, l'on cherche, en effet, l'examen des divers cas possibles, mais l'imperfection résulte de ce que ces cas ne sont résolus que par de simples *déductions* d'un principe abstrait, souvent arbitraire; tandis que dans notre théorie positive, nous ferons concourir toutes les lois réelles, tant inductives que déductives, de même que la connaissance des coefficients empiriques que fournit l'observation pour construire des cas possibles, dont on cherchera la réalisation, pour la grandeur de notre espèce et le perfectionnement de l'individu.

Mais la méthode, en morale pratique, ne consiste pas seulement à construire les règles générales de direction ; il faut concevoir que finalement le but à atteindre est l'éducation, non de l'homme abstrait en général, mais d'un individu personnellement déterminé ; la connaissance de l'homme abstrait étant néanmoins nécessaire pour tracer les lignes générales dans lesquelles l'individu doit se mouvoir. Alors le problème pratique à résoudre exige le concours de toutes les méthodes quelconques, en y ajoutant néanmoins, à la fois systématiquement et empiriquement, les *coefficients personnels* relatifs à l'individu déterminé qu'il s'agit d'élever.

Digitized by Google

III

DES CONDITIONS DE RÉALISATION DES RÈGLES DE LA MORALE PRATIQUE.

La morale pratique ne consiste pas seulement à construire des règles et des types qui resteraient de simples amusements de l'esprit : il faut arriver à leur réalisation. Les moralistes ont entrevu, quoique trop confusément, cette question, dans ce qu'ils ont appelé la théorie des *motifs d'action* qui déterminent effectivement la conduite d'un homme. Il s'agit, en effet, de voir s'il y a dans l'homme des mobiles, et quels sont ces mobiles, qui lui permettent d'atteindre, ou de marcher, du moins, vers un certain idéal de conduite ; mais il est de toute évidence que, pour que le problème ne soit pas illusoire, il est nécessaire que l'idéal construit soit réellement en harmonie avec notre nature et notre situation. Sans cela, quand l'idéal dépasse de trop notre nature fondamentale, son action ne sert qu'à produire des enthousiasmes passagers souvent plus perturbateurs qu'utiles comme on le voit dans le cas de l'Evangile, avant que le catholicisme l'eût heureusement et convenablement rectifié.

Toute cette théorie de la réalisation effective des règles de la morale pratique repose sur un théorème fondamental, trop méconnu, dont voici l'énoncé : tout homme a une *moralité spontanée fondamentale,* résultant des dispositions propres à la nature humaine, et aussi de l'action de l'ensemble du passé sur lui, et qui se manifeste soit dans les penchants dont il est animé, dans les habitudes qu'il contracte naturellement, et dans les conditions cosmologiques et sociologiques qu'il subit. Ce grand théorème a été méconnu par le public, mais aussi par les moralistes proprement dits, à qui il semble que l'individu construit *a priori* toute sa conduite, tandis qu'en réalité

Digitized by Google

sa vie est déterminée par les fatalités de sa nature et de sa situation, ses opérations propres consistant dans une action modificatrice qui lui permet, d'après les règles de la morale pratique, d'atteindre le but de la destinée humaine.

Cette action modificatrice de la moralité spontanée, pour construire la moralité systématique consiste : 1° dans l'action de l'individu sur lui-même; 2° dans la réaction forcée des autres sur l'individu. Entre ces deux conditions extrêmes de l'action morale individuelle modificatrice, se trouve une condition intermédiaire qui fait le passage de l'effort volontaire à l'action subie; c'est l'intervention de *l'opinion*. Cette influence est forcée à un certain degré, comme venant des autres, et volontaire parce que ce n'est que l'action de l'individu sur lui-même qui peut amener l'influence de l'opinion proprement dite.

Voyons d'abord en quoi consiste l'effort personnel de l'individu sur lui-même, pour la réalisation des règles de la morale pratique.

Cet effort personnel constitue certainement la résultante la plus élevée pour chaque individu de la culture humaine et de l'influence du passé. Cet effort personnel existe toujours spontanément dans toutes les natures quelconques, sauf dans des cas extrêmes et réellement pathologiques, dont il faudra du reste savoir tenir compte dans l'intérêt social. Mais cet effort personnel est, pour chaque nature donnée, susceptible d'une haute culture, et c'est pour cela qu'il faut connaître la théorie des conditions de son action, afin d'organiser cette culture, par l'action même de l'individu, ou par celle des autres.

La destination de l'effort personnel est double : il consiste ou à *se résigner*, ou à *réagir* pour modifier d'abord sa propre nature, les autres, ou les choses. Cet effort personnel met en jeu toutes les portions du cerveau. Il est évident que c'est le caractère qui constitue l'action principale; c'est lui qui, avant d'agir sur les muscles, pour déterminer les contractions

Digitized by Google

qui servent à réagir ou à exprimer, exerce les modes d'action qui lui sont propres sur les autres portions du cerveau. C'est lui, en effet, qui excite un penchant, en retient un autre, en en faisant persister quelques-uns dans une situation donnée, et cela d'après un idéal plus ou moins complet, fourni par l'intelligence, de manière à produire enfin une détermination qui se traduit définitivement par un état des muscles.

Cette vue donne la théorie générale des problèmes qu'a agités autrefois, et avec raison, l'ancienne métaphysique, sous le nom de théorie de la *volonté* et de la *liberté*. Ces études prématurées contenaient évidemment des aperçus réels et souvent précieux, quoique altérés par la prétention à remonter à l'origine même des choses. Mais ces recherches étaient certainement prématurées et ne pouvaient aboutir, avant que la science positive, par Gall et Auguste Comte, eût établi enfin l'existence de penchants distincts et irréductibles, ayant pour sièges des portions déterminées de la substance grise du cerveau. C'était là une théorie préliminaire indispensable pour établir une théorie positive de la *volonté*, qui est un état synthétique du cerveau, dont la *liberté* représente l'élément modificateur. Cette puissance de l'homme sur lui-même n'est nullement absolue mais relative : elle varie suivant l'âge, le sexe, la situation et aussi l'époque de l'évolution de l'Humanité à laquelle appartient l'individu.

Pour que cette théorie de l'effort personnel de l'homme sur lui-même soit complète, il faut indiquer les conditions propres à son action : 1° la multiplicité des penchants complexes et le développement de leur élément intellectuel sont la première condition capitale de la puissance de l'homme sur lui-même, puisque cela augmente la multiplicité des motifs entre lesquels l'homme peut choisir. Un penchant unique ou des vues par trop incomplètes pourraient assurer sans doute la fixité des décisions, mais non leur harmonie avec les nécessités d'une situation. Il résulte de là que 2° le développement de la vie contemplative est une condition de l'action de

Digitized by Google

l'homme sur lui-même, surtout dans une société qui se complique sans cesse. 3° Mais c'est surtout la culture assidue du caractère qui assure la réalisation finale. Enfin, 4° des exercices convenablement gradués, des habitudes prises et le perfectionnement qui en résulte constituent un dernier élément de cette puissance de l'homme sur lui-même qui est l'aboutissant final de la puissance morale. Ces conditions varient évidemment suivant l'âge, l'époque et la situation; mais il est certain que les influences héréditaires sont un élément modificateur considérable dont il faudra de plus en plus tenir compte, car elles modifient tous les éléments de l'effort dont je viens de parler. Mais ces diverses conditions représentent les conditions intérieures de la puissance de l'homme sur lui-même, mais il y a des motifs extérieurs qui influent plus ou moins sur nos décisions et qui déterminent dans un sens ou dans l'autre la réalisation des règles de la morale pratique. Les motifs que nous venons d'indiquer constituent l'exécution absolument volontaire des règles de la morale pratique; ceux que nous allons indiquer, au contraire, nous présentent les influences qui rendent de plus en plus forcée l'exécution de ces règles. La première de ces influences, parce qu'elle est un intermédiaire entre les décisions volontaires et celles qui ne le sont pas, c'est *l'opinion publique,* c'est-à-dire l'action des autres sur l'individu, par le conseil, ayant pour sanction finale l'approbation ou la désapprobation dans leurs diverses formes et degrés de manifestation. Le premier degré de l'opinion, c'est celui qui résulte de celle des amis, des personnes intimes, et qui se produit d'une manière inaperçue du public; puis intervient l'opinion systématique de la Famille; enfin celle de la Patrie, depuis ses degrés élémentaires jusqu'à l'ensemble même du pays, pour ceux qui sont dans une situation convenable.

Il faut considérer comme étant un des éléments essentiels de l'opinion celle des successeurs, ce qui, à son degré le plus élevé, constitue la gloire. On voit d'après cela quelle est la

Digitized by Google

variété et la multiplicité des forces que la société, à mesure qu'elle se complique, peut mettre en jeu, pour assurer l'exécution des règles, de plus en plus compliquées aussi, de la morale pratique.

Mais les déviations plus précises et plus immédiatement redoutables aux règles de la morale pratique sont enfin arrêtées ou modifiées par l'ensemble des moyens forcés qui constituent la pénalité proprement dite. La pénalité repose sur le principe fondamental de la philosophie première de l'action équivalente à la réaction. Il est puéril mentalement de prétendre empêcher que l'action d'un individu sur les autres n'amène pas une réaction équivalente; c'est, au fond, prétendre supprimer l'exercice d'une des lois fondamentales de la nature. La pénalité présente plusieurs degrés, suivant qu'elle porte sur l'*argent*, la *liberté*, ou que, finalement, elle détermine, par la mort, l'élimination de l'individu comme étant définitivement inassimilable.

On voit, d'après cela, comment le Positivisme, contre les récriminations et l'impuissance de la théologie et de la métaphysique, construit enfin le véritable édifice de la morale pratique, pour diriger l'homme vers l'accomplissement de sa véritable destinée, tracée scientifiquement à l'abri de tout arbitraire.

Digitized by Google

RELATIONS DE LA MORALE PRATIQUE AVEC L'ENSEMBLE DES ARTS QUI AGISSENT SUR L'HOMME (1).

I

DE L'ENSEMBLE DES ARTS QUI AGISSENT SUR L'HOMME.

Nous avons vu que la morale pratique organise la direction de la vie humaine pour atteindre le but de sa destinée; et nous avons vu que pour obtenir cette réalisation il fallait un mélange de *résignation* et d'action modificatrice constante des hommes. L'ensemble des procédés par lesquels s'organise cette action modificatrice a reçu le nom d'*arts*. Ils sont une lente création de notre espèce qui, dans sa lente évolution, a ainsi construit des procédés qui permettent à chaque époque une convenable modification de la situation modifiée par le poids des antécédents. Mais il faut faire dans les arts une distinction : il y en a évidemment de deux sortes, suivant qu'ils agissent sur les *choses* ou sur les *hommes*. Cette lumineuse vue d'ensemble est due à Dunoyer (2). L'ensemble des arts qui agissent sur les choses a reçu le

(1) Ceci est le résumé de la deuxième leçon de morale pratique, faite, salle Gerson, le dimanche 15 novembre 1885 (11 Frédéric 97), de trois heures à cinq heures.

(2) *De la liberté du travail, ou simple Exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance*, par Charles Dunoyer, membre de l'Institut. 3 vol. in-8°. Paris, chez Guillaumin, libraire; 1845. Voir spécialement le troisième volume.

Digitized by Google

nom d'*industrie*. Il n'y a pas de dénomination particulière pour désigner l'ensemble de ceux qui agissent sur les hommes. Il y a, du reste, une intime solidarité entre ces deux sortes d'arts que les philosophes comme les économistes ont véritablement trop méconnues; les premiers s'obstinent, depuis Aristote, à ne pas s'occuper de l'industrie, malgré toute son importance, et les seconds parlent des arts industriels, en oubliant toujours que l'homme en est à la fois l'agent et le but. Le Positivisme institue systématiquement ces deux sortes d'arts par la morale pratique. Celle-ci, en effet, détermine à la fois la destination de ces deux sortes d'arts et les conditions de leur exercice par la combinaison du point de vue social et du point de vue moral. Au point de vue social, les arts sont institués comme ayant pour but d'atteindre la fin de la destinée humaine, en même temps qu'on donne la théorie des conditions collectives de leur exercice, et, au point de vue moral, l'on donne la conception systématique des conditions individuelles d'exercice de ces deux sortes d'arts.

Sans doute, l'*industrie* reçoit sa systématisation générale, comme nous venons de le voir, de la morale pratique, puisque c'est elle qui assigne son but collectif et les conditions morales et individuelles nécessaires à son exercice. Il est singulier, en effet, que les économistes ne se soient jamais préoccupés des conditions de santé, d'énergie, d'honnêteté et d'intelligence que nécessite l'exécution des diverses fonctions industrielles, pas plus que de l'influence de ces divers actes sur la santé, l'intelligence et la moralité de ceux qui y participent: produire et consommer a été toujours leur unique et aveugle préoccupation. On peut voir, à cet égard, au commencement du troisième volume du grand ouvrage de Dunoyer ses critiques décisives à ce sujet. Mais si l'industrie doit être instituée en morale pratique, son mode d'exécution si varié, si difficile et si compliqué, doit donner lieu à une théorie tout à fait distincte qui est le couronnement même de

Digitized by Google

la *philosophie troisième*. Nous avons vu, en effet, dans la première vue d'ensemble que j'ai donnée (voir le numéro de la *Revue occidentale* de novembre 1883) de la constitution de l'Encyclopédie concrète que celle-ci se compose de la théorie des deux grands Êtres, la Terre et l'Humanité dont le concours permettra la *théorie de l'industrie* ou de la réaction systématique de l'homme sur sa planète. J'accomplirai, si les conditions me le permettent, cette systématisation, en un cours spécial qui complétera mes deux cours successifs consacrés l'un à la théorie de la Terre et l'autre à celle de l'Humanité.

L'industrie doit donc recevoir une coordination spéciale qui ne convient point à l'ensemble des arts qui agissent sur l'homme. Pour ceux-ci, la coordination effectuée en morale pratique est suffisante, car, outre la conception générale que je vais en donner ici, l'évolution même de la morale pratique permettra une coordination des vues suffisante pour régler l'empirisme inévitable pour toute pratique.

Du reste, la différence que nous indiquons ici entre l'industrie et les arts qui agissent sur l'homme et en ne donnant à ceux-ci d'autre coordination que celle de la morale pratique, tient à une distinction profonde qui les sépare. L'industrie est, en effet, essentiellement analytique, et les arts qui agissent sur l'homme sont surtout synthétiques. Chaque art industriel, en effet, s'occupe de modifier une portion déterminée de la matière et l'exécution absorbe bientôt tous les efforts, l'institution systématique étant surtout une opération préliminaire qui influe sur le choix et le degré. Aussi, il n'est pas étonnant que les arts industriels aient attendu si longtemps une coordination systématique, et il n'est pas étonnant non plus qu'ils n'aient jamais pu avoir la fonction d'instituer la société, qu'ils n'ont jamais pu diriger, dans laquelle ils n'exercent encore qu'une action purement modificatrice. Les arts qui agissent sur l'homme sont, au contraire, nécessairement synthétiques. Cela apparaît nettement dans

Digitized by Google

le premier de ces arts : la guerre. Son exercice ne peut jamais être individuel, et suppose toujours une puissante organisation collective. Aussi, toutes les sociétés se sont fondées par la guerre (et la théologie) et jamais par l'industrie. De là le rôle primitif véritablement sacré de la guerre, que les économistes ont méconnu et qu'Auguste Comte a si bien compris. Aussi le point de vue d'ensemble doit-il dominer, même dans l'exécution des arts qui agissent sur l'homme, et c'est là une raison de ne pas exposer leur théorie à part de la morale pratique.

Nous allons nous occuper maintenant exclusivement, dans cette leçon, des arts qui agissent sur l'homme. Il est d'abord nécessaire d'en donner la hiérarchie, et pour cela de les décomposer d'abord en deux grandes classes : 1° ceux dont la sanction est essentiellement *spirituelle*, c'est-à-dire au fond volontaire. Ce sont là vraiment les arts qui agissent sur l'homme dans toute leur pureté ; 2° ceux dont la sanction est finalement *temporelle*, c'est-à-dire matérielle et forcée. Mais le but de ces deux sortes d'arts est toujours le concours des hommes ; et finalement, quoi qu'on en pense, le concours forcé a toujours nécessairement pour base, à un degré plus ou moins grand, le concours volontaire, surtout dans ceux qui dominent et dirigent et même dans ceux qui obéissent. C'est pour cela que la seconde catégorie doit reposer sur la première et être étudiée après elle. Voyons d'abord la première catégorie : elle contient deux sortes d'arts, car l'action sur l'homme peut agir, en effet, sur l'*âme* ou le cerveau, ou bien sur le *corps*. La philosophie, la science, la poésie, la musique, les divers arts plastiques, le culte, constituent les arts qui agissent sur l'âme. Les arts qui agissent sur le corps se coordonnent autour de l'*hygiène*, qui fait les corps souples, robustes et durables, et la *médecine* qui rétablit l'équilibre corporel lorsqu'il a été troublé. Les arts de la seconde catégorie se décomposent aussi en deux : 1° selon que l'action est surtout collective. Ils se coordonnent autour de deux grandes

Digitized by Google

fonctions connexes : le *gouvernement* avec ses annexes administratives et financières et la diplomatie qui s'incorpore la guerre. 2° L'action temporelle sur l'homme peut être essentiellement individuelle, quoique opérée par une puissance collective ; c'est là la seconde section des arts corporels qui agissent sur l'homme. Elle contient le *droit civil* et le *droit criminel*. Les uns et les autres reçoivent leur systématisation de l'organisation d'une puissance spirituelle essentiellement distincte du pouvoir temporel. C'est cette conception capitale que je vais d'abord étudier, en montrant l'organisation et les fonctions du pouvoir spirituel comme sa réaction systématique, puis j'étudierai la systématisation du gouvernement et de la diplomatie, et je terminerai par une théorie générale du droit criminel, du droit civil, de l'hygiène et de la médecine.

Il faut d'abord établir cette grande distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel qui est une des conceptions les plus capitales d'Auguste Comte, qui a été jusqu'ici presque complètement méconnue, même par les positivistes, surtout en pratique.

Il est évident qu'il y a une division naturelle entre la *théorie* et la *pratique*. L'une construit les projets et l'autre les réalise. Il est clair qu'au début de la société, ce sont là deux opérations successives d'un même esprit. Mais à mesure que l'évolution sociale se développe, la grande loi de la division du travail ou des fonctions se manifeste et des organes distincts se produisent. Dans ce premier âge de la division des fonctions, les théoriciens sont subordonnés aux praticiens, mais bientôt un nouveau progrès s'accomplit : les premiers deviennent indépendants des seconds, et à la subordination primitive succède une harmonie plus ou moins volontaire. Quant aux praticiens proprement dits, ils agissent sur les hommes, s'ils gouvernent, ou sur les choses s'ils sont des industriels. On voit d'après cela que la conception de Dunoyer avait besoin d'être systématisée, d'après la théorie d'Auguste

Digitized by Google

Comte sur la division entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ; mais la théorie d'Auguste Comte elle-même reçoit une véritable lumière des vues de Dunoyer. J'en ai opéré ici la réelle combinaison en présentant une première grande division entre les théoriciens et les praticiens et en décomposant ensuite ceux-ci en praticiens qui agissent sur les choses et praticiens qui agissent sur les hommes.

La distinction entre les théoriciens et les praticiens a surgi naturellement sous forme théologique, comme toutes les grandes institutions humaines, du reste, ce qui est absolument inévitable autant qu'indispensable. Dans l'antiquité grecque et romaine, le sacerdoce était subordonné au gouvernement et même les chefs militaires exerçaient souvent les principaux sacerdoces. Le catholicisme, surgi dans la société antique, au milieu de la grande organisation romaine, par une initiative individuelle, forma un sacerdoce, véritablement indépendant, dans une grande mesure du gouvernement proprement dit. La décomposition de l'empire romain en nationalités distinctes, avec un sacerdoce catholique coordonné autour de la papauté et commun à ces divers peuples, permit de réaliser au moyen-âge la distinction la plus systématique possible entre le sacerdoce et le gouvernement que comporte l'ère théologique. Ce régime, après avoir produit d'admirables effets, se décompose graduellement, et lorsque le XVIII^e^ siècle et la Révolution française lui eurent porté des coups, au fond définitifs, M. de Maistre put en donner, en 1819, dans le livre *du Pape* une admirable théorie, avec le vain espoir de ressusciter ce qui était mort.

Mais si le théologisme avait conduit à une première organisation systématique de la division entre le sacerdoce et le gouvernement, l'évolution scientifique avait lentement préparé les bases d'une meilleure organisation de la distinction entre la théorie et la pratique, et cette fois définitive. Ce mouvement commence à Thalès et se termine à Auguste Comte ; nous allons en donner un aperçu général.

Digitized by Google

Il est évident que la fondation de la science abstraite et son développement tend à créer en dehors de la puissance temporelle une classe ayant par elle-même une puissance qui lui est propre par un ensemble de connaissances très difficiles à découvrir et même à acquérir. La puissance temporelle ne peut intervenir sur cette classe que par les secours matériels qu'elle peut lui accorder et dont la fortune individuelle des penseurs permet souvent de se dispenser, comme dans le cas des Descartes, des Fermat, des Lavoisier, etc. Sur la fondation infiniment difficile due aux penseurs et savants grecs se produisit un développement graduel, par les Arabes et finalement par les occidentaux, à partir surtout du XIII^e^ siècle. Mais à partir du XVII^e^ l'extension de la science à la mécanique, à la physique, à la chimie et finalement à la biologie étendit graduellement la puissance comme le nombre de la classe scientifique abstraite. Les relations de plus en plus intimes de la science avec l'industrie incorporèrent finalement celle-là à la vie intime des sociétés modernes. Il y avait là tous les éléments d'un nouveau pouvoir spirituel, distinct du pouvoir temporel ayant pour base la science au lieu de la théologie. Le rôle éclatant et profond des philosophes au XVIII^e^ siècle, tous plus ou moins émancipés, avait été comme une annonce d'un nouveau sacerdoce scientifique que le génie profond de Frédéric II avait entrevu. Aussi, Auguste Comte, en novembre 1825, publia dans *le Producteur* des considérations sur les sciences et les savants où il annonce l'avènement de cette nouvelle puissance spirituelle, et, en mars 1826, il publia dans *le Producteur* ses considérations sur le pouvoir spirituel où il donne la théorie systématique de la division des deux pouvoirs, de ses fonctions, et où il indique enfin la nécessité de l'avènement d'un nouveau sacerdoce (l'idée y est, sans le mot) ayant pour base dogmatique une philosophie positive. Dans ses travaux ultérieurs, Auguste Comte n'a fait qu'ajouter des compléments, d'ailleurs précieux à ces vues fondamentales. C'est ce pouvoir spirituel qui seul peut systé-

Digitized by Google

matiser, cela va sans dire, les arts purement spirituels qui agissent sur l'homme, et aussi, quoiqu'à un degré moindre, les arts temporels de même destination. Nous allons indiquer sommairement les fonctions comme l'organisation du pouvoir spirituel, en nous placant à l'état normal, qui sera comme une limite idéale qui permettra d'apprécier l'état actuel et l'évolution transitoire. Nous renvoyons pour plus de détails à Auguste Comte (1). La fonction fondamentale et spéciale du pouvoir spirituel, c'est l'enseignement, au nom et au moyen d'une doctrine systématisant l'ensemble des connaissances réelles, systématisation qui se compose des trois degrés successifs : Philosophie première, Philosophie seconde qui s'occupe des lois des phénomènes, et enfin Philosophie troisième qui contient celle des êtres, Terre et Humanité. Cette transmission par le pouvoir spirituel au public de l'ensemble des connaissances réelles suppose de la part de celui-ci la conservation et aussi la graduelle augmentation de l'immense capital mental dont il est le dispensateur. De cette fonction dérivent évidemment toutes les autres : d'abord le conseil privé ou public. Il est évident, en effet, qu'un tel renseignement, coordonné par la morale, disposera les individus comme les classes à recourir librement aux lumières d'une classe dont il aura été à même d'apprécier la compétence comme l'honorabilité. Une seconde fonction, qui surgira après celle-ci, la plus systématique, c'est la *consécration*. Il est évident que toute fonction quelconque pratique est, au moins moralement, une fonction publique qui nous fait partie intégrante d'un grand organisme. Il est donc aussi inévitable qu'indispensable que le pouvoir spirituel, placé avec une pleine compétence au point de vue d'ensemble, institue par une action purement spirituelle chaque fonction, traçant

(1) Voir surtout Auguste Comte : Opuscules de Philosophie sociale, 1819-1828, Paris, Ernest-Leroux, 28, rue Bonaparte, 1883, 1 vol. in-8°, et tome I de la Politique positive, Introduction; action esthétique, féminine et sociale du Positivisme.

Digitized by Google

l'ensemble des devoirs qui lui sont propres. Enfin, la troisième fonction est le *jugement*, c'est-à-dire l'appréciation privée ou publique des actes accomplis. Toutes ces fonctions s'accomplissent actuellement; seulement, livrées à la pleine initiative individuelle elles manquent de coordination comme de compétence. Mais le pouvoir spirituel surgira évidemment dans l'Occident tout entier, et finira par devenir planétaire, en vertu de l'universelle prépondérance de l'esprit scientifique. De là une fonction internationale pour assurer l'harmonie des diverses nations entre elles, éviter les conflits et préparer les opinions communes.

Il est clair que ce pouvoir spirituel, ainsi constitué, coordonnera tous les arts qui agissent sur l'homme, d'abord les beaux-arts proprement dits, considérés comme élément d'éducation, et aussi du culte public. Enfin, cette puissance philosophique opérera aussi nécessairement la systématisation des deux arts qui agissent sur le corps : l'hygiène et la médecine.

Quant à son organisation, Auguste Comte a donné des détails très précis sur son mode de recrutement et il faut considérer ces vues comme devant effectivement nous diriger vers la constitution de ce nouveau pouvoir spirituel, mais en étant bien persuadés d'ailleurs que son avènement ne peut être que lent et graduel, au milieu de l'anarchie actuelle des esprits, et exigera, avec une compétence scientifique incontestable, des efforts aussi dévoués que persévérants.

Il faut considérer le prolétariat et les femmes comme devant être normalement le principal appui du pouvoir spirituel à l'état normal.

Mais cette puissance spirituelle qui condense ainsi l'ensemble du savoir humain pourra seule organiser la systématisation des arts temporels qui agissent sur l'homme, c'est-à-dire le gouvernement, la diplomatie, le droit civil et criminel. En opérant une telle systématisation, le Positivisme ne vient du reste que compléter et terminer l'immense évolution sécu-

Digitized by Google

laire propre essentiellement à la civilisation occidentale. Ce sont naturellement les Grecs, fondateurs de la science abstraite, qui ont donné le premier type de la réaction de la science sur l'art du gouvernement. L'école pythagoricienne nous en a offert l'incomparable manifestation, et l'on a vu des philosophes organiser systématiquement des peuples, il est vrai de peu d'étendue, mais singulièrement intelligents et actifs. La *République* de Platon nous offre, comme la *Politique* d'Aristote, l'exemple de cette réaction de la philosophie sur les procédés du gouvernement de l'espèce humaine. La tentative d'Aristote est plus positive, mais celle de Platon nous offre le premier grand exemple de l'utopie, c'est-à-dire de l'indication d'une limite idéale vers laquelle on veut faire tendre l'organisation de la société. La combinaison de l'esprit abstrait de la Grèce avec les connaissances juridiques pratiques de Rome a donné lieu à cette grande et belle création du droit romain. Depuis le moyen âge, ce mouvement d'action de la science abstraite sur la coordination du gouvernement et du droit est devenue de plus en plus accélérée, et au XVIII^e^ siècle, Montesquieu, Hume, Turgot, les physiocrates, ont donné une puissance croissante à un tel mouvement, et la Révolution française n'a été que la tentative aussi incomparable que prématurée d'appliquer à l'organisation gouvernementale d'un grand peuple les principes généraux de la science sociale.

Mais cette longue évolution a ainsi posé le problème, sans le résoudre définitivement. Il fallait pour cela la fondation de la sociologie positive qui, préparée par toute l'évolution mentale de notre espèce et accomplie par Auguste Comte, pouvait seule réaliser pour les arts sociaux ce que la science cosmologique, quand elle était devenue positive, avait produit pour les arts industriels correspondants. Mais il fallait quelque chose de plus. Il était nécessaire de fonder enfin la morale théorique et pratique, c'est-à-dire la doctrine qui trace à chaque existence le but de sa destinée et les conditions de sa

Digitized by Google

réalisation. Elle seule pouvait, en effet, en s'appuyant sur la sociologie, coordonner les arts temporels qui agissent sur l'homme.

C'est, en effet, au nom de cette doctrine générale qu'on pourra tracer au gouvernement, à la diplomatie et au droit leur véritable destination et éclairer leur action. L'intervention du Positivisme à ce sujet devient en effet de plus en plus indispensable : 1° à cause de la complication croissante des relations sociales et morales qui est telle que le pur empirisme devient actuellement absolument insuffisant et que la doctrine la plus profonde, maniée par des esprits vraiment supérieurs, est actuellement indispensable pour dégager ce qu'il y a de fondamental au milieu de phénomènes aussi variables ; 2° l'indépendance matérielle, mentale, morale des individus devient constamment croissante et rend indispensable l'intervention d'une doctrine pour déterminer un concours volontaire et conscient.

Du reste, l'anarchie croissante de ceux qui participent actuellement à la fonction spirituelle, savants, philosophes, artistes, journalistes, doit peser aux natures vraiment dignes et les pousser à l'adoption d'une doctrine qui relèvera leur dignité, en augmentant l'efficacité de leur action sociale, compromise auprès d'un public de plus en plus révolutionnaire. Enfin, les hommes politiques comprendront la nécessité d'emprunter à une telle doctrine des indications qui leur sont de plus en plus nécessaires et auront tout au moins de la sympathie pour un enseignement qui tend à régler l'esprit révolutionnaire qui est leur plus grand obstacle et aussi le plus grand danger de l'Occident et spécialement de la France.

572543 A
Digitized by Google

II

GOUVERNEMENT, DIPLOMATIE.

L'art temporel qui agit sur l'homme d'une manière directement collective considère deux cas : 1° une nation isolée ; 2° les relations des diverses nations entre elles, ce qui donne lieu à deux théories connexes, celle du *gouvernement* et celle de la *diplomatie* comprenant la guerre comme complément. Il faut, en effet, considérer l'importance spéciale de systématiser la diplomatie et le gouvernement en remarquant que, si le but de la destinée humaine est de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, notre existence fondamentale dans sa partie active se rapporte essentiellement à la Patrie, que la Famille prépare et que l'Humanité complète. Dès lors, la systématisation spéciale du gouvernement et de la diplomatie, qui sont les conditions mêmes de l'existence patriotique, acquièrent une importance spéciale. La morale pratique doit accomplir une pareille coordination, au moyen de laquelle elle arrivera à éclairer, consacrer et apprécier la diplomatie et le gouvernement. Cette réaction nécessaire de la morale pratique donne lieu immédiatement à l'appréciation d'un principe qui me paraît avoir été conçu d'une manière trop absolue : c'est celui de la subordination de la politique à la morale. Il faut concevoir ce principe comme indiquant la limite vers laquelle doivent tendre nos efforts pour faire prévaloir les considérations générales de la morale sur les intérêts spéciaux de la politique. Il faut concevoir ce principe comme nous indiquant la direction de nos efforts constants, mais ne pas croire qu'il ne puisse jamais y avoir une réalisation effective complète, car, en définitive, le principe le plus fondamental qui domine les phénomènes naturels, c'est celui de la subordination des phénomènes les

Digitized by Google

plus élevés et les plus dignes aux phénomènes les plus élémentaires et les plus inférieurs. Au fond, la morale modifiera de plus en plus la politique, mais ce sera toujours celle-ci qui instituera les relations.

La morale pratique interviendra dans ce règlement du gouvernement et de la diplomatie en utilisant la raison abstraite par la philosophie première et la philosophie seconde et aussi la philosophie troisième convenablement systématisée, et sans laquelle les conseils auraient un degré d'abstraction qui les tiendrait trop loin de la pratique; et c'est sans aucun doute à cette lacune de la philosophie troisième qu'il faut attribuer, en partie du moins, la trop faible action effective que le Positivisme, malgré sa grandeur, a eue dans la direction des affaires humaines.

Le gouvernement, d'après la conception si remarquable d'Auguste Comte, et qui émane de sa jeunesse même, consiste dans l'organisme social, dans l'appareil chargé d'opérer la réaction de l'ensemble sur les parties; mais il faut préciser cette définition. La fonction du gouvernement est, en effet, de déterminer le concours des individus et des familles, en respectant convenablement leur indépendance, condition de tout progrès, de telle sorte que l'indépendance croît avec ce concours, sous certaines conditions données, ce qui montre bien l'action croissante du gouvernement. Cette fonction fondamentale du gouvernement peut se décomposer en trois opérations, connexes quoique distinctes : *prévoir, pousser* et *retenir*.

L'idée de gouvernement est absolument inséparable de celle de société : aussi les gouvernements surgissent spontanément dans toutes les sociétés quelconques et s'organisent d'après des lois naturelles, du reste modifiables d'après l'état de nos connaissances et des théories que nous pouvons y employer.

Les gouvernements peuvent surgir par trois sortes de procédés différents : l'*hérédité*, le *choix*, l'*élection*. L'hérédité est

Digitized by Google

la forme primitive et naturelle de la formation des gouvernements. Cela tient à la nature même des choses qui tend à imposer comme familles gouvernementales les familles socialement prépondérantes, dont l'existence n'a lieu que par l'hérédité même, et qui transportent dès lors au gouvernement les conditions mêmes qui les ont fait surgir. Toutes les grandes sociétes se sont constituées par l'hérédité gouvernementale, cette hérédité offrant du reste des variétés nombreuses, depuis celle qui a lieu de mâle en mâle en ligne directe, par primogéniture, dans une seule famille, jusqu'à celle qui oscille entre les divers membres d'une même famille, ou bien dans un nombre déterminé de familles, au moins pour les fonctions complémentaires du gouvernement. L'élection, au contraire, consiste dans le choix des chefs par ceux qui doivent en subir l'action. Il comporte un grand nombre de formes variées, depuis le suffrage universel choisissant, presque sans condition, ceux qui lui conviennent, jusqu'au suffrage plus ou moins restreint, dans ceux qui élisent comme dans ceux qui sont élus, d'après des conditions qui tiennent ou aux lois ou aux mœurs. Dans tout cela, l'intervention humaine est sans doute fort grande, mais les lois fatales des choses ont une influence prépondérante, malgré notre ignorance et notre orgueil.

Entre ces deux formes extrêmes de l'avènement des gouvernements, surgit un procédé spécial : le *choix*. Il consiste essentiellement dans le choix du successeur par le prédécesseur. Appliqué à la fonction suprême gouvernementale, il a produit la série des Antonins, celle des papes qui ont suivi et précédé Grégoire VII, et en France la succession des trois grands ministres, Richelieu, Mazarin et Colbert. Auguste Comte la considérait comme la forme normale de l'avènement des gouvernements et il la désignait sous le nom d'hérédité sociocratique, pour indiquer que le choix devait être fait dans l'intérêt même de l'existence sociale. Du reste, à mon avis, quel que soit le mode d'avènement du gouvernement

Digitized by Google

proprement dit, le choix doit toujours présider à la nomination de ses agents; car il est évident que le gouvernement, placé au point de vue de l'ensemble et devant le faire prévaloir, peut seul déterminer ceux qui doivent y concourir ; sans quoi la dispersion se produirait dans l'exécution même du plan que doit faire prévaloir le point de vue général.

Le gouvernement une fois surgi a deux opérations connexes : la conservation fondamentale des résultats obtenus par les antécédents qui déterminent la situation ; puis, l'action directrice et répressive pour modifier cette situation.

Il est certain que tout gouvernement en action est exposé à trois sortes d'inconvénients : 1° les préoccupations de tous les jours, par cela même naturellement intenses, tendent à faire négliger le point de vue d'ensemble qui est néanmoins la condition même de tout gouvernement ; 2° ces préoccupations de tous les jours tendent à éliminer les conditions directement morales, c'est-à-dire celles où l'on tient compte des intérêts généraux de l'espèce ; enfin, 3° l'exercice de tout gouvernement produit toujours des abus inévitables dus à la complication des phénomènes et à l'imperfection nécessaire des hommes qui y participent. Il ne faut pas croire, suivant la tendance vulgaire, que l'électorat soit un moyen infaillible — loin de là — de remédier à de tels inconvénients. L'imperfection de ceux qui élisent, leur ignorance et souvent leurs mauvais sentiments, comme souvent l'insuffisance des élus ne peuvent nous faire espérer qu'un tel procédé remédie aux trois inconvénients capitaux que nous avons ci-dessus indiqués. Il y a même dans l'électorat un inconvénient qui lui est propre, surtout aujourd'hui, à savoir le manque de consécration du pouvoir. Tout pouvoir, en effet, n'a de valeur qu'autant que, dans une grande mesure, il est indépendant de ceux sur qui il s'exerce ; et la constatation d'une telle indépendance constitue précisément la consécration du pouvoir. Or, il est évident que l'électorat semble créer absolument les pouvoirs qu'il choisit, ce qui, si cela était absolu-

Digitized by Google

ment vrai, rendrait le gouvernement impossible (1). Il est donc nécessaire qu'il y ait, surtout en France où l'électorat prédomine, une puissance philosophique qui, indépendante du gouvernement et du public, éclaire l'un et l'autre de ses conseils et de ses appréciations et montre la véritable consécration du pouvoir, dans la nature des individus choisis ou à choisir, et leur harmonie avec la situation correspondante.

Il y a, surtout en France, une conception qui joue maintenant un grand rôle, c'est la distinction dans le gouvernement du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Ce qu'il y a de réel dans cette distinction transitoire répond à la division entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ; le reste ne correspond qu'à une situation transitoire qu'il est bon d'indiquer sommairement, en attendant la publication du travail systématique que je prépare. La distinction a surgi de la lutte entreprise en 1789 contre le gouvernement devenu rétrograde. L'Assemblée ne pouvant pas alors changer le gouvernement se l'est subordonné sous le nom de pouvoir exécutif, en se chargeant exclusivement de faire les lois. Les réalités de la situation l'ont souvent obligée de violer cette distinction, et la Convention, débarrassée de la royauté, l'a complètement niée, au moins en principe, en donnant à l'Assemblée tous les pouvoirs qui, heureusement, se concentrèrent bientôt dans un énergique comité de gouvernement. A partir de Bonaparte, la réaction nécessaire du public contre un pouvoir central rétrograde, ou du moins stationnaire, fit reparaître la division qui persiste encore dans les doctrines démocratiques, quoique maintenant elles n'aient que des inconvénients sans avantages, depuis que le gouvernement même, comme l'Assemblée, émane de l'élection. C'est là un grave danger de notre situation. L'Assemblée, sous le nom de pouvoir législatif, tend à établir l'instabilité gouvernementale pour la plus

(1) Voir dans la *Revue occidentale*, depuis le numéro du 1er janvier 1885, la série de mes études politiques portant surtout sur l'électorat et l'éligibilité.

Digitized by Google

grande satisfaction des vanités incapables, tandis que, pour tous les esprits sérieux, le progrès autant que l'ordre dépend d'un gouvernement à la fois énergique et stable. Il y a plus : dans notre situation si dangereusement instable, le pouvoir législatif semble avoir théoriquement le droit de tout changer, et cela à chaque instant, ce à quoi dispose trop la maladie révolutionnaire, et ce que facilite la situation des députés toujours irresponsables et trop souvent incapables. Le gouvernement, au contraire, en face d'un appareil construit par le passé, de nécessités effectives qui déterminent une responsabilité précise est toujours disposé à tenir compte d'un ordre fondamental que méconnaît l'arrogante futilité de nos législateurs.

Le gouvernement, pour diriger, réprimer et garantir, a été obligé d'instituer des fonctions distinctes, accomplies par des agents qui doivent, comme je l'ai déjà dit, être institués par le pouvoir central, qui seul peut apprécier les conditions spéciales qui les en rendent dignes en même temps qu'assurer leur indépendance nécessaire par rapport à ceux qui en subissent l'action. Ces fonctions générales se composent de l'*administration proprement dite*, de la *justice* et finalement des *finances*, qui sont l'aboutissant nécessaire de toutes les opérations gouvernementales. En outre, le gouvernement se charge de fonctions économiques d'un degré de généralité tel qu'il est utile de les enlever à l'industrie privée : ce sont, par exemple, les travaux publics et les postes ; outre l'intervention du gouvernement dans les monnaies et en général dans la circulation des moyens de paiement.

La constitution gouvernementale est nécessairement sujette à une loi d'évolution qu'il est bon d'indiquer. Toute société résulte nécessairement de l'indépendance de ses membres et de leur concours. Cette distinction se caractérise concrètement de nos jours par la lutte entre les économistes qui poussent constamment à l'indépendance et à la diminution de l'action gouvernementale et les hommes

Digitized by Google

d'Etat qui, préoccupés du concours, poussent à la prépondérance du gouvernement proprement dit. Il y a, sous ce rapport, une grande confusion qu'il s'agit de faire cesser ; elle résulte de ce que l'on ne tient pas compte de la distinction entre le point de vue spirituel et le point de vue temporel. Au point de vue spirituel, l'indépendance de l'individu comme des familles ira sans cesse en augmentant ; et rien d'arbitraire ne doit limiter notre puissance personnelle d'appréciation qui se réglera volontairement par l'adoption d'une doctrine générale.

Mais au point de vue temporel, il n'en est pas ainsi. Sans doute, un nombre immense de fonctions resteront privées dans leur exercice, quoique socialement réglées dans leur institution mentale et morale ; mais néanmoins l'action gouvernementale ira et va certainement en se centralisant et en augmentant, d'autant plus que les relations économiques tendent à prendre rapidement un caractère complètement planétaire.

Cette confusion a fait surgir une sorte d'être hybride qu'on nomme le *libéral*, spécialement dangereux en France, où avec plus de rouerie que de naïveté il a pour but de désarmer la juste puissance du gouvernement républicain en face de ses adversaires rétrogrades.

Après avoir ainsi apprécié d'une manière générale la fonction gouvernementale, il faut nous occuper de la diplomatie, qui a pour but de diriger les rapports des diverses puissances entre elles.

Il s'est formé sur la surface de la planète des groupes distincts, d'abord isolés les uns des autres et ayant peu d'action réciproque, vu les difficultés primitives de locomotion. Le commerce, d'un côté, et surtout la guerre de l'autre, les ont mis en rapports de plus en plus multipliés. La guerre surtout a rempli son office incomparable pour former des nations d'assez grande étendue et pour développer la vie collective qui ne pouvait réellement surgir que de cette ma-

Digitized by Google

nière. A mesure que ces rapports se développaient, la diplomatie, c'est-à-dire l'art de diriger ces rapports, s'étendait de plus en plus. Elle a pour base, nécessairement, la guerre qui est jusqu'ici, avec des modifications certainement heureuses l'*ultima ratio* des relations internationales et le seul procédé effectivement employé pour consolider les divers groupements sociaux ou en produire de nouveaux. Dans ces conditions, si nous voulons donner une définition rigoureuse de l'art diplomatique qui représente son action dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, nous dirons qu'elle a pour but : de régler au point de vue de l'ordre économique les rapports des peuples entre eux, de manière à prévenir autant que possible les guerres ou les luttes armées ; mais en en préparant toujours le résultat favorable pour les cas, qu'il faut toujours prévoir, où elle surgirait. On voit, d'après cela, combien le problème peut devenir compliqué si le nombre des éléments à combiner augmente. Or, c'est ce qui a eu effectivement lieu, comme le constate une revue rapide de l'histoire. Un groupe, qui est devenu le groupe prépondérant, s'est formé autour du bassin de la Méditerranée et a, grâce à la conquête, permis la constitution de la République occidentale, composée essentiellement de cinq grandes nations chez qui les ressemblances l'emportent de plus en plus sur les différences et qui se caractérise par l'avènement croissant du régime scientifique et de l'ordre industriel ; ce qui ne l'empêche pas, heureusement, d'avoir la prépondérance militaire. Ce groupe, à mesure qu'il se formait, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan, et depuis le Nil jusqu'au Danube, s'est trouvé constamment exposé depuis les premiers temps de l'histoire aux invasions perturbatrices des populations nomades occupant le nord de l'Europe et de l'Asie. Un groupe tout à fait isolé d'abord ; et, au fond jusqu'à nos jours, de la République occidentale, constitue le second grand élément de l'Humanité, formé par la civilisation chinoise et japonaise. La découverte de l'Amérique a introduit un nouvel élément

Digitized by Google

qui, quoique émané de la civilisation occidentale dans la race prépondérantes n'en présente pas moins certains caractères spéciaux. Mais ce qu'il faut surtout considérer, c'est que l'ensemble des populations septentrionales de l'Europe et de l'Asie, peu sédentaires et même souvent complètement nomades, ont formé, par la prépondérance graduelle de la Russie, qui a réalisé par rapport à elles le *pacis imponere morem* de Rome, un élément des plus essentiels à considérer dans le problème de l'équilibre planétaire des nations. Sans doute, comme l'a très bien vu Comte, la Russie n'appartient pas au groupe de la République occidentale, il n'en est pas moins vrai que les actions et les réactions de l'Occident et de la Russie constituent désormais un des problèmes les plus essentiels de toute diplomatie sérieuse. Ainsi donc, nous pouvons regarder la planète comme offrant quatre groupes actifs : l'Occident, la Russie, le groupe chinois et japonais, et l'Amérique; l'Inde, l'Afrique et même l'Asie intérieure nous offrant surtout des éléments essentiellement passifs.

Or, tous ces éléments réagissent constamment les uns sur les autres au point de vue économique comme au point de vue militaire. Il faut en outre remarquer que le développement croissant de l'industrie abstraite, par les chemins de fer, la marine à vapeur et la télégraphie a déterminé une rapidité et une facilité de communications qui ont sensiblement diminué les dimensions de notre planète. J'ai fait autrefois, dans mon cours de sociologie, ressortir combien ces dimensions ont influé sur la civilisation humaine. Si, toutes choses égales d'ailleurs, la terre avait eu les dimensions de la lune, la conquête romaine aurait suffi pour constituer l'unité du genre humain. Si, au contraire, les dimensions de la terre étaient beaucoup plus grandes, la solution du problème de l'unité finale de notre espèce eût été finalement retardée ; ce qui pouvait avoir des avantages aussi bien que des désavantages. Quoi qu'il en soit, on voit l'immense complexité croissante du problème qui s'impose à la diplomatie. Or, il est

Digitized by Google

évident qu'elle a à concourir à un mouvement qui tend à former l'unité du genre humain. Quel rôle peut y jouer le Positivisme, et quelles lumières peut-il fournir? Evidemment, cette grande doctrine a ce premier avantage de fournir une conception générale du problème à résoudre. Mais, en outre, Auguste Comte a proposé d'après cette vue une solution qui est la suivante. L'unité du genre humain s'accomplira par la prépondérance de l'Occident régénéré par le Positivisme. Pour que cette solution pût avoir lieu, Auguste Comte établissait la nécessité de la paix occidentale, qui pouvait être assurée par la prépondérance militaire de la France. Cette prépondérance, combinée avec la rénovation positiviste, pouvait déterminer entre l'Angleterre et la France une alliance capable de maintenir la paix du monde et la graduelle modification du reste de la planète. Des évènements qu'Auguste Comte n'avait pas prévus et qu'il avait même, faute de renseignements, déclarés impossibles ont changé complètement la solution en supprimant la prépondérance militaire de la France, ce qui, d'un côté, rend réellement impossible un groupement occidental qui ne tiendrait compte ni de la Russie, ni bientôt de la Chine. L'évolution militaire qu'Auguste Comte croyait terminée se rouvrait même avant sa mort, et se développait avec une intensité qui prouve serabondamment, hélas! que la fonction de l'activité militaire pour préparer par des groupements nouveaux l'unité du genre humain n'est pas terminée et que l'ordre normal est plus loin que nous ne l'avions d'abord espéré. Les hommes d'Etat ou les diplomates doivent tenir compte de cette situation et le Positivisme doit, sans illusion, redoubler d'efforts théoriques pour éclairer les chefs et les masses et préparer le mieux possible l'unité finale de notre espèce.

La morale pratique peut sous ce rapport perfectionner les relations des peuples entre eux et, par suite, éclairer la pratique diplomatique, d'un côté, par ses conceptions sociologiques et, de l'autre, par ses doctrines purement morales.

D'abord, il est évident que, même en admettant, ce qui

Digitized by Google

paraît infiniment probable, la continuation de luttes militaires plus ou moins intermittentes, la fondation de la sociologie positive apportera des lumières et des convictions qui faciliteront l'établissement si difficile de l'unité du genre humain. La sociologie positive permet, en effet, de juger toutes les civilisations, et de les concevoir comme des étapes vers un même but. Mais il est évident que, pour que cette action se produise efficacement, il faudra passer de la sociologie abstraite à la seconde partie de la philosophie troisième qui apprécie les diverses nations suivant le type que j'ai fourni en 1860, dans mon travail sur la Chine, et, plus tard, dans le premier volume des *Grands types* où j'ai apprécié sommairement le judaïsme, le brahmanisme, le bouddhisme et l'islamisme, ce qui nous représente, du reste, une partie très faible de mes expositions orales. Il ne faut pas, du reste, se dissimuler que la solution du problème suppose nécessairement d'abord un travail purement occidental, pour rétablir dans les esprits la notion précise de la continuité.

Ce besoin est surtout urgent en France où la Révolution française a plus que partout brisé violemment la continuité humaine. Aussi je crois qu'il y a une véritable urgence dans le cours que je ferai cet été sur la Révolution française, dans lequel je démontrerai que la Révolution n'a réussi que dans les opérations où, avec les éliminations nécessaires, elle n'a fait que continuer l'évolution antérieure; ce qui me permettra de proposer de célébrer le centenaire de 1789, en élevant une statue non seulement à Danton et à Hoche, mais aussi à Louis XI et à Richelieu et de l'autre côté à Gambetta.

Mais la fondation de la morale proprement dite contribuera aussi à préparer graduellement l'unité du genre humain, car elle place l'unité finale de notre vie dans notre perfectionnement, surtout moral, caractérisé par la prépondérance des penchants altruistes les plus élevés et surtout de la bonté qui associe les forts et les faibles à une même destination, au lieu de pousser à l'extermination de ceux-ci.

Digitized by Google

III

DROIT CRIMINEL, DROIT CIVIL, HYGIÈNE, MÉDECINE.

Nous venons d'établir la conception générale des arts qui agissent sur l'homme, surtout au point de vue *collectif*, d'abord de ceux à sanction spirituelle, et ensuite de ceux à sanction temporelle. Nous allons nous occuper maintenant de ceux qui agissent sur l'homme au point de vue essentiellement individuel, quoique la destination finale soit toujours, bien entendu, au fond collective. Mais il faut d'abord en définir le caractère général.

La participation de l'homme à la vie collective, comme membre d'un organisme social, présente deux caractères : le *concours* et *l'indépendance*. Nous avons assez apprécié le premier : il faut nous occuper maintenant du second. Ce qui fait la grandeur et l'efficacité des êtres collectifs c'est l'indépendance des éléments qui concourent à leur existence. Cette indépendance est la condition de toute dignité et de tout progrès. Plus l'être qui participe à la vie de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité a de force propre et de liberté individuelle pour y concourir, et plus l'évolution est normale. On peut rattacher cette vue, comme je l'ai fait depuis longtemps, à un théorème de mécanique rationnelle qui comporte cette généralisation. On sait, en effet, qu'un *système* ne peut déplacer son centre de gravité, c'est-à-dire se déplacer effectivement dans l'espace, par le jeu de ses forces intérieures et qu'il est nécessaire d'y employer une force extérieure. Il en est de même pour le système social; et j'ai dit depuis longtemps qu'un grand homme n'était autre chose qu'une puissante force extérieure qui, se plaçant en dehors d'un organisme collectif, au moins à un certain point de vue, lui imprime une forte impulsion. Mais ceci est vrai pour ceux qui

Digitized by Google

accomplissent dans la vie des êtres collectifs les plus modestes progrès. Pour que celui-ci s'accomplisse, il faut que celui qui en est l'organe puisse, dans une certaine mesure, rester indépendant des autres et vivre matériellement en dehors de leur volonté. De là, la nécessité d'assurer l'indépendance personnelle, ce que M. Dunoyer désigne, d'une manière trop implicite, il est vrai, sous le nom de liberté. Cette indépendance exige deux conditions : l'une, la santé ; l'autre la sécurité. La santé donne lieu à divers arts qui agissent sur l'homme et qui se condensent essentiellement dans la médecine et l'hygiène. La sécurité dépend des arts dont l'ensemble se rattache, jusqu'ici, à la notion du droit. Il faut donner de cette notion une théorie positive. Il n'y a de positif, en sociologie, et de réel, comme en morale, que la notion de rapports et de relations. D'après cela, le droit représente, au fond, pour chaque individu, l'ensemble des devoirs des autres par rapport à lui. Le droit représente donc ce que chacun peut exiger des autres pour assurer l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de notre destinée : vivre pour les êtres collectifs en se perfectionnant. Cette notion positive du droit améliorera certainement tout ce qu'il y a d'essentiel dans la théorie théologico métaphysique qui a dû dans ce cas, comme dans tous les autres, précéder la théorie positive. Dans la théorie théologique le droit émane au fond de Dieu qui nous a délégué une puissance qui oblige les autres par rapport à nous et dont la sanction s'opère par une volonté surnaturelle. Ça été là, la forme énergique et nécessaire par laquelle l'indépendance indispensable a pu être d'abord, quoique très imparfaitement, assurée. La théorie théologique a été remplacée par la théorie métaphysique qui a simplement remplacé Dieu par l'abstraction nature qui, par son caractère vague, a servi de transition vers la théorie positive. C'est ainsi que Turgot a pu énergiquement proclamer le principe des droits imprescriptibles, pour réagir contre la tendance qui à son époque sacrifiait trop l'indépendance au concours.

Digitized by Google

Le droit est donc l'ensemble des règles et des procédés par lesquels la sécurité de l'individu est assurée par l'accomplissement des devoirs des autres envers lui. Cette sécurité porte sur la personne ou sur les biens, ce qui donne lieu aux deux grandes divisions habituelles du Droit en *Droit criminel* et *Droit civil.* Nous aurons, d'après ces vues générales, à indiquer comment la morale pratique coordonne les conceptions relatives à ces deux grands arts qui agissent sur l'homme. La destination du Droit criminel est, avons-nous dit, d'assurer l'indépendance de l'individu, nécessaire à l'accomplissement de sa destinée, contre l'action perturbatrice des autres. Ce but donne lieu à trois opérations : prévenir, réprimer et punir. Le premier but : prévenir, donne lieu à l'institution de la *police* proprement dite, dont Auguste Comte a, dans le quatrième volume de la *Politique positive*, proposé de célébrer la fête. Cette institution a pris, dans les temps modernes, un immense développement et certainement en prendra un plus grand encore, surtout dans l'immense développement de nos grandes cités. Son office est très délicat car elle nécessite deux conditions presque contradictoires : d'un côté elle doit assurer la sécurité de l'individu, comme celle de ses biens, comme celle de sa santé, contre l'action perturbatrice des autres; d'un autre côté elle doit prendre des mesures qui limitent nécessairement notre liberté. C'est la combinaison de conditions si difficiles à concilier qui a donné à cette grande institution un caractère si profondément relatif en restant réel, et, par suite, scientifique et positif; ce qui explique la sympathie et la haute appréciation d'Auguste Comte envers cette grande institution.

Mais il y a une seconde fonction : réprimer les perturbations contre les personnes et les biens quand elles se sont accomplies. C'est là ce qui donne lieu à un ensemble d'arts qui se condensent autour de la fonction du magistrat. Mais l'accomplissement même de cette fonction exige un ensemble de précautions pour assurer la sécurité du prévenu et la justice

Digitized by Google

de la répression. C'est ce qui donne lieu à un art qu'on a peut-être trop compliqué et qui est celui de la procédure criminelle proprement dite. Montesquieu a dit excellemment qu'on trouve ces précautions trop nombreuses quand on voit les complications qu'elles entraînent, et pas assez quand on songe qu'il faut assurer la sécurité toujours si respectable de chaque individu (1).

La conclusion finale de l'action de la police comme de la magistrature, c'est la *punition*. Le principe positif et scientifique de celle-ci est la grande loi de philosophie première de l'action égale à la réaction. Il est évident, en effet, que l'action perturbatrice d'un individu sur un autre qui compromet l'indépendance nécessaire à celui-ci pour accomplir sa fonction collective amène nécessairement une réaction équivalente de la part de la collection ainsi lésée par l'attentat à la liberté d'un de ses membres. On voit, d'après cela, que le système de la punition doit être réglé d'après la considération de la réaction légitime de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. L'intensité, comme la forme de cette réaction nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable, repose nécessairement sur la conception positive de la responsabilité. Cette théorie a dû être nécessairement, comme tous les autres, théologico-métaphysique. Elle reposait tout entière sur la conception d'une puissance pour ainsi dire absolue qui nous a été départie sous le nom de liberté par Dieu ou la Nature. C'était là une conception vraiment utile, mais trop vague, de la théorie des conditions de modificabilité individuelles ou collectives propres à chaque individu. La phy-

(1) Si vous examinez les formalités de la justice, par rapport à la peine qu'a un citoyen à se faire rendre son bien, ou à obtenir satisfaction de quelque outrage, vous en trouverez sans doute trop; si vous les regardez dans le rapport qu'elles ont avec la liberté et la sûreté des citoyens, vous en trouverez souvent trop peu; et vous verrez que les peines, les dépenses, les longueurs, les dangers même de la justice, sont le prix que chaque citoyen donne pour sa liberté. *Esprit des Lois*, livre VI, chap. III.

Digitized by Google

siologie moderne a trop conservé cette théorie métaphysique, mais en tendant à lui faire perdre toute efficacité sociale, c'est-à-dire en tendant à nier toute responsabilité réelle, d'après une fatalité cérébrale qu'on invoque sans cesse, et d'une manière véritablement dangereuse.

Le point de vue sociologique doit prévaloir ici, ce qui m'a conduit depuis longtemps à l'expression caractéristique de *responsabilité sociologique*. Toute existence collective, dans la Famille, la Patrie et l'Humanité, exige une puissance modificatrice de l'homme qui adapte sa conduite aux situations. Il y a responsabilité toutes les fois que l'individu a montré un minimum suffisant de cette force modificatrice dans l'ensemble de son existence. Aussi, c'est cette responsabilité sociologique que le magistrat doit essentiellement invoquer, sans trop se préoccuper des considérations physiologiques si souvent vagues et incertaines. Tel est l'ensemble de la conception positive du droit criminel, qui domine la double conception de la destination collective de l'individu et de l'indépendance nécessaire pour l'atteindre, avec le complément de l'idée d'action et réaction qui caractérise tout système, c'est-à-dire un ensemble de forces liées entre elles.

L'évolution du droit criminel conduit graduellement l'Humanité vers sa constitution normale. Le droit criminel est en effet une vaste création successive de l'Humanité qui recevra du Positivisme sa systématisation fondamentale. Le droit criminel débute, en effet, par la simple réaction immédiate de l'individu pour défendre son bien et sa sûreté. Cette réaction immédiate reste toujours comme un souvenir du passé, dans les cas dits de défense personnelle et immédiate. Mais la multiplication croissante des relations humaines fait intervenir de plus en plus l'action collective comme la condition de plus en plus décisive du droit criminel. On voit, en effet, celui-ci se développer de plus en plus pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, quoique ce soit surtout dans la Patrie que se produise son évolution essentielle. Mais, néan-

Digitized by Google

moins, il ne faut pas oublier la phase de l'évolution dans laquelle la Famille joue un rôle capital au point de vue du droit criminel. Quoique l'action de la Patrie à cet égard doive devenir prépondérante, et celle de l'Humanité complémentaire, néanmoins, il me paraît que l'on a dépassé la limite et réduit à un trop grand minimum l'action de la Famille.

Il faut aussi considérer l'organisation du droit criminel, non seulement au point de vue de la sécurité de tel ou tel individu, ou d'une manière indéterminée de l'ensemble des individus, mais aussi au point de vue de la modification à apporter dans celui qu'atteint le droit criminel pour le rendre définitivement apte à concourir de nouveau à l'existence collective. La connaissance positive de l'innéité de nos penchants fondamentaux, même composés, et la théorie de leurs conditions de modificabilité permettra, sans aucun doute, de systématiser des recherches et des efforts jusqu'ici trop empiriques, quoique inspirés par les meilleures intentions. Nous ne faisons ici que poser ce grand problème, sur lequel nous reviendrons dans le courant de notre exposition. Il se ramène essentiellement à cette question : de l'éducation des criminels ou de ceux qui paraissent disposés à entrer dans cette catégorie, par nature ou par situation.

Le droit criminel a donc pour destination finale d'assurer la sécurité des individus, quant à leur personne et à leurs biens, et à faire l'éducation des criminels, en dehors, bien entendu, de ceux que l'on soumet à une élimination définitive. Mais il ne suffit pas d'assurer la sécurité individuelle ; il faut aussi, et c'est une condition de la véritable indépendance, assurer la juste possession des biens et leur légitime appropriation contre toute tentative contentieuse effective ou possible : c'est là la destination du droit civil. L'existence de la propriété individuelle, mobilière ou immobilière, instruments ou provisions, est une condition capitale du progrès matériel, moral et mental de l'Humanité. Tout ce qui est re-

Digitized by Google

latif aux biens proprement dits se rapporte nécessairement à la *production, conservation* et *transmission*. Nous allons considérer d'abord la production et la conservation sous un point de vue commun. Ces deux grandes fonctions économiques s'accomplissent par le *contrat*, c'est-à-dire par l'engagement réciproque des individus dans la série des transactions qui peuvent surgir entre eux. Sans doute, l'indépendance nécessaire à l'activité de chaque homme doit être profondément respectée ; mais, néanmoins, l'intervention sociale devient, dans ce cas comme dans tous les autres, de plus en plus nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable, puisque la plus simple transaction entre les individus ne peut avoir lieu, au fond, sans le concours de la société correspondante, et que son exécution l'intéresse toujours plus ou moins profondément.

Le premier degré d'intervention sociale dans le contrat c'est de le rendre obligatoire, en donnant les moyens de remédier aux inconvénients de la mauvaise foi ou à ceux d'une fausse interprétation que comportent toujours des problèmes aussi indéterminés. En second lieu, la société intervient aussi nécessairement d'une manière légitime, en assujettissant les contrats individuels à des prescriptions générales qui les empêchent de nuire à la société, ou qui même aident à la servir. Ces prescriptions générales se spécifient d'après les divers cas généraux, en faisant toujours concourir la triple considération d'assurer l'indépendance individuelle, le service social, et finalement de prendre toujours en considération la situation créée par la série des antécédents. Une telle théorie doit prendre en considération prépondérante la distinction entre les divers degrés d'appropriation, depuis l'appropriation purement publique, jusqu'à celle complètement privée, en passant par les degrés de l'appropriation familiale et semi-collective. Il faudra tenir compte aussi de la grande distinction entre les instruments et les provisions, distinction si capitale au point de vue social, et dont les légistes avaient si

Digitized by Google

admirablement pressenti l'importance par la grande division des biens en meubles et immeubles.

Quant à la transmission, les règles qui y président, en respectant les dispositions spontanées de la nature humaine, les conditions de l'indépendance individuelle, doivent néanmoins être établies par des considérations d'ordre social; et quand nous demanderons la liberté de tester, ce sera non pas au point de vue d'un prétendu droit absolu de l'individu, mais par la considération de son efficacité sociale.

La morale pratique doit intervenir dans la systématisation du Droit civil, non seulement par les considérations sociologiques que nous venons d'indiquer, mais aussi par celle du perfectionnement individuel, sans lequel toutes les interventions législatives resteraient insuffisantes. Le respect profond des obligations et des devoirs est la base de toute société, parce qu'elle pose la base du concours volontaire, sans lequel le concours involontaire serait absolument insuffisant.

Mais il ne suffit pas, comme nous l'avons déjà dit, d'assurer la sécurité de l'individu et celle de ses transactions : il faut aussi assurer sa santé, condition essentielle pour atteindre le but de sa destinée, le service des êtres collectifs. De là, les arts qui se rattachent à l'hygiène et à la médecine, dont le Positivisme institue la systématisation, en morale pratique, par la double considération du point de vue social et moral.

Plus la société se développe, plus les relations se multiplient et les grandes concentrations humaines augmentent, et plus le problème de l'hygiène de l'individu devient inséparable de celle de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. De là résulte la légitimité des prescriptions forcées imposées aux hommes. Mais ces prescriptions involontaires seraient souvent insuffisantes si l'individu n'était pas moralement disposé par une longue et profonde éducation privée à respecter dans son hygiène intime les prescriptions qui assurent sa santé, car il doit bien se porter, non seulement pour lui,

Digitized by Google

mais pour les autres, et sa santé n'intéresse pas seulement sa propre personne.

Les mêmes considérations s'appliquent à la médecine, mais elle doit donner lieu, en outre, à quelques aperçus spéciaux. Le Positivisme apportera une grande lumière spéciale et générale dans la constitution de la médecine, en y introduisant définitivement la familière considération de la réaction du moral sur le physique, du cerveau sur l'organisme. En outre, le Positivisme améliorera profondément l'art médical, en considérant la constitution pathologique, non pas seulement comme un phénomène individuel, mais de plus en plus comme un phénomène social dominé par le poids croissant des antécédents. Enfin, le Positivisme améliorera le médecin lui-même en lui donnant une consécration sociale, en lui montrant le caractère profondément collectif de sa destination professionnelle, et en l'incorporant au fond au sacerdoce de l'Humanité.

Nous avons, je crois, défini ainsi les caractères généraux de la morale théorique, son plan et sa réaction sur l'ensemble de l'organisme social. Il nous faudra maintenant aborder sa réalisation effective en suivant l'évolution de l'individu de la naissance à la mort.

Pierre LAFFITTE.

Paris, 18 décembre 1885.

Digitized by Google

COURS DE
MORALE PRATIQUE

DE LA PÉRIODE PRÉPARATOIRE DE LA VIE HUMAINE

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA PREMIÈRE ENFANCE

I

De l'Institution de la première enfance (1).

L'institution systématique de l'éducation humaine, ou de la direction de la vie, ne pouvait être constituée avant l'avènement du Positivisme; car le Positivisme seul a montré le but effectif de la destinée humaine et caractérisé les conditions qui permettent à chaque individu de l'atteindre, au moins dans une certaine mesure. J'ai établi, en effet, que la fin de l'existence de l'homme est de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, sous un effort continu de perfectionnement physique et moral. Le Catholicisme, seul, a su, jusqu'ici, coordonner l'existence humaine, mais en lui donnant un but chimérique. Il en résulte que la vie réelle a été ainsi dirigée d'une manière seu-

(1) Résumé de la 3e leçon du cours de *morale pratique* professé salle Gerson le dimanche 22 novembre 1885.

Digitized by Google

lement indirecte et, par suite, absolument insuffisante. Quant aux philosophes, quelle que soit la valeur, souvent remarquable, de leurs travaux spéciaux, aucun d'eux n'a conçu le but de la destinée humaine. C'est ce qu'il est facile de voir, depuis Aristote jusqu'à Rousseau et à nos contemporains. Et cette grande insuffisance venait, comme je l'ai mis en évidence, de la lacune sociologique qui empêchait de concevoir nettement les êtres collectifs par qui et pour qui nous vivons.

La vie fondamentale se compose donc du service effectif de l'Humanité, avec responsabilité de l'individu ; mais elle doit être nécessairement précédée d'un âge préparatoire où l'homme est définitivement rendu apte à la plénitude de la vie réelle. Cet âge préparatoire a, spontanément, une durée plus grande dans notre espèce que dans celles des autres animaux. Les philosophes y ont vu, avec raison, une des conditions de la supériorité de notre espèce, parce que la longueur même de cet âge préparatoire permet de profiter, par une éducation convenable, de l'expérience des autres. Mais il faut compléter cette vue, en remarquant que l'âge préparatoire augmente en durée (quoique non indéfiniment), à mesure que l'évolution humaine se complique, et que, pour les divers individus, à une certaine époque, elle est d'autant plus grande que la fonction à remplir dans la société est plus élevée. Quoi qu'il en soit, nous avons fixé la durée de cette période à vingt-un ans, ce qui est, comme on voit, une fraction assez considérable de la vie moyenne, et même de la vie qui atteint ses limites normales.

L'âge préparatoire nous présente deux caractères essentiels : 1° l'enfant est placé dans la dépendance et la tutelle de la famille, d'une manière tout-à-fait directe, et, indirectement, sous celles de la Cité et de la Patrie; 2° l'individu, sous cette tutelle, reçoit, par le concours de la Famille et de la Cité, une préparation propre à le rendre apte à une vie active, avec pleine responsabilité.

Mais cette période préparatoire de la vie se partage en

Digitized by Google

deux phases essentielles, d'inégale longueur : l'une, qui va de la naissance à quatorze ans, constitue l'enfance proprement dite, et est caractérisée par la domination directe de la Famille ; la seconde, qui va de quatorze à vingt-un ans, c'est l'adolescence, pendant laquelle la Patrie et l'Humanité commencent à intervenir, pour préparer l'individu à la vie active, par une instruction systématique et un apprentissage spécial.

Mais la première phase elle-même, celle de l'enfance, se partage en deux parties successives : l'une de la naissance à sept ans, ou à la seconde dentition : c'est la première enfance ; l'autre, de la seconde dentition à la puberté : c'est la seconde enfance.

Nous allons étudier d'abord la théorie de l'éducation propre à la première enfance, et nous consacrerons une leçon à la marche de cette éducation spontanée et systématique. Mais cette théorie doit être précédée d'une autre où nous instituerons la première enfance avec l'étude des conditions sociologistes et morales de son évolution. Entre ces deux théories il faut en intercaler une troisième : celle de la morale personnelle, qui trouvera là, comme je vais l'expliquer, sa place naturelle.

Le but de la vie humaine, comme je l'ai si souvent dit, consiste dans le service des êtres collectifs et dans l'effort connexe de notre perfectionnement personnel. Or, pendant la première enfance, le service des êtres collectifs est nécessairement nul ; au contraire on peut et on doit ébaucher, dès lors, l'effort pour le perfectionnement personnel. Sans doute, il continue toute la vie ; mais c'est là qu'est son point de départ. C'est donc là qu'il faut placer la théorie de la morale personnelle par laquelle s'institue le perfectionnement de l'individu. Cette théorie fournira aux parents et aux maîtres la règle propre à diriger leur action.

Il nous faut maintenant *instituer* la première enfance. Par ce mot *instituer*, nous désignons l'opération systématique par

Digitized by Google

laquelle on établit et on démontre comment l'enfant est le germe, qui se développera graduellement, d'un organe futur des êtres collectifs.

Le théorème fondamental qui domine toute cette théorie est celui-ci : *l'enfant est un produit de l'Humanité* ; et il s'agit, ici, non pas d'une métaphore, mais bien de l'énoncé précis d'un fait parfaitement scientifique. Nous savons, en effet, que toutes les impressions produites dans l'espèce humaine se transmettent par la génération. Tant qu'on ne concevait pas les fonctions intellectuelles et morales comme ayant pour siège le cerveau, la généralité d'une pareille proposition pouvait être méconnue ; il n'en est pas ainsi maintenant. Ces influences modificatrices, que la génération transmet, sont cosmologiques, de famille, ou sociologiques; mais celles-ci modifient graduellement, et de plus en plus, les deux autres. Par conséquent c'est par celles-ci qu'on peut désigner l'action modificatrice transmise par la génération, et c'est ce qui nous permet de dire que l'enfant est réellement le produit de l'Humanité. Il vient donc au monde, sous tout le poids des fatalités antérieures, qui lui créent à la fois des difficultés à vaincre et les moyens pour y arriver.

Le catholicisme avait, à sa manière, entrevu cette grande proposition, et de Maistre s'est signalé en la mettant en lumière. La conception du *péché originel* était une manière vague, mais réelle, de représenter le poids des antécédents dans chaque existence. En second lieu, en considérant l'homme comme un enfant de Dieu, on posait la base de sa destination : le service de l'Etre suprême. Les *transformistes* ont aussi, à leur manière, mais bien moins systématiquement, et avec plus d'insuffisance, indiqué comme quoi chaque espèce, et par suite la nôtre, est profondément modifiée par l'influence des milieux. Mais cette conception est singulièrement vague : d'abord parce qu'on lui donne un caractère absolu et presque chimérique, et en second lieu, parce qu'on ne fait pas la classification des trois sortes d'influences, et

Digitized by Google

qu'on ne conçoit pas la prépondérance croissante de l'influence sociologique.

Des conséquences générales importantes se déduisent de cette proposition. En premier lieu, elle trace le cercle général des fatalités auxquelles chaque vie individuelle est soumise. Il est clair que nous ne choisissons ni notre *espèce* ni notre *époque*, ni notre *famille*. La naissance détermine ainsi le cercle fatal dans lequel nous devons nous mouvoir, et nous impose, à nous, comme à ceux qui doivent d'abord nous diriger, une résignation nécessaire, non passive, mais active, qui est le premier des devoirs. En second lieu, ce grand théorème fait voir que, dans l'éducation de tout individu, outre une partie fondamentale propre à l'espèce à un moment donné, il y a des particularités individuelles que la naissance impose et dont il faut savoir tenir compte, surtout dans la Famille. En troisième lieu, ce poids du passé, souvent perturbateur, a produit toute une échelle de perturbations pathologiques, depuis la simple insuffisance jusqu'à la crminalité. Il y a donc là tout un héritage que nous ne pouvons pas repousser; car, dans l'évolution collective, il n'est pas permis d'hériter sous bénéfice d'inventaire. Voilà, par conséquent, de tristes fatalités individuelles dont il faudra apprendre à tenir compte, non plus spontanément, mais systématiquement, par la Famille, par la Patrie et aussi par l'Humanité tout entière quand aura surgi un sacerdoce capable et digne d'embrasser l'ensemble des affaires humaines. Certes, je ne suis pas de ceux qui poussent à un énervement dans la répression sociale ; mais néanmoins on se sent pris d'une profonde commisération pour ces déshérités qu'une naissance fatale livre plus ou moins à tant de tristes déboires dans la vie humaine. Il existe donc là un devoir imprescriptible, et il faudra faire tous nos efforts pour le remplir.

Il résulte de notre proposition que chaque individu étant un produit de l'Humanité, il doit être élevé pour elle; et c'est

Digitized by Google

un grand problème à la solution duquel tous doivent concourir. Mais il est évident que, si dans les phases successives de chaque existence individuelle, il est, d'un côté, nécessaire d'avoir la conception de l'ensemble auquel on est lié, il est, de l'autre, très difficile de s'y élever, et, de plus, quand on l'a comprise, de la conserver, au milieu des entraînements spéciaux de la vie. De là, la nécessité, dans chaque société, d'une autorité philosophique compétente qui, dans chacune des phases principales de l'existence, rappelle au point de vue d'ensemble et indique avec précision les devoirs généraux qui se rapportent à la phase correspondante. De là l'institution des *sacrements*. Le *sacrement* est donc une réaction de la vie publique sur la vie privée, afin de rappeler systématiquement chaque existence individuelle au point de vue de l'ensemble de la vie collective, en lui indiquant les conditions qui la rattachent à celle-ci. L'antipathie aveugle de l'esprit révolutionnaire fait méconnaître une nécessité qui s'impose d'autant plus que la société se complique davantage. Cette grande opération doit être essentiellement spirituelle, et être accomplie par un pouvoir distinct du pouvoir temporel, ayant un caractère universel et non local, général et non spécial, perpétuel et non temporaire, qui puisse, en un mot, grâce à une doctrine générale et scientifique, parler pour l'espèce et en son nom, au nom du passé et en vue de l'avenir.

Il y a, nécessairement, autant de sacrements qu'il y a de phases principales dans chaque existence individuelle. En voici la liste, telle qu'elle a été dressée par Auguste Comte : 1. Présentation ; 2. Initiation ; 3. Admission ; 4. Destination ; 5. Mariage ; 6. Maturité ; 7. Retraite ; 8. Transformation ; 9. Incorporation. Nous les examinerons successivement, à mesure que nous suivrons la marche de la vie individuelle, depuis la conception jusqu'à la mort.

Le premier de tous les sacrements est celui de la *Présentation ;* il a lieu quelque temps après la naissance, sans qu'une

Digitized by Google

rigueur aussi stricte soit nécessaire que pour le baptême des chrétiens. Il s'adresse essentiellement aux parents et consiste dans une appréciation publique de leurs devoirs généraux, et aussi de ceux du public, dans l'éducation de l'enfant, d'après la conception scientifique du but de la destinée humaine. Il contient, en outre, des considérations spéciales relatives à l'enfant présenté, d'après les renseignements recueillis par le pouvoir philosophique ou transmis par les parents. Il y a là des indications d'une grande délicatesse, et souvent d'une grande importance, quoiqu'il faille, dans beaucoup de cas, se tenir dans une sage mesure en réservant pour le conseil privé des indications plus précises. En n'oubliant pas que la fonction médicale s'incorpore, à l'état normal, dans la fonction philosophique ou sacerdotale, on comprendra toute la portée de mon indication.

Nous avons conservé au catholicisme l'institution, si remarquable moralement, du parrain et de la marraine. Les diverses familles se lient ainsi entre elles, et souvent dans de grandes inégalités de situation, au grand intérêt de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Une telle institution pourra, dans beaucoup de cas, servir de base au système de protection, ou même d'adoption, par lequel on peut corriger, beaucoup plus qu'on ne le croit, les imperfections du classement spontané des individus dans l'échelle des fonctions humaines. Le sacerdoce pourra aussi, grâce à l'organisation de la Présentation, poser les bases d'un système précieux de statistique morale et sociale. A l'état normal, cette grande exposition dogmatique, qui sera toujours la base de la *Présentation*, devra être précédée et suivie de manifestations esthétiques qui en augmenteront l'intensité. Mais le sacerdoce parle au nom de l'Humanité, tout en indiquant l'ensemble des devoirs relatifs à la Famille et à la Patrie. Néanmoins l'enfant appartient d'abord directement à la Famille. De là les fêtes de famille par lesquelles on a célébré et on devra toujours célébrer l'avénement d'un nouvel être.

Digitized by Google

L'enfant appartient aussi à une Patrie : de là la nécessité d'une opération par laquelle l'individualité du nouvel être est affirmée avec précision en indiquant les conditions de sa naissance, le lieu, l'époque et les parents. Il faut que cette opération soit toujours indépendante du pouvoir philosophique, et c'est là un des résultats les plus heureux et les plus organiques de la Révolution française. Il faut qu'on puisse naître, vivre, se développer et mourir, en dehors de toute forme religieuse déterminée, sous peine de retomber sous l'oppression spirituelle, de toutes la plus détestable.

Le Positivisme a déjà pratiqué, en France, et en Angleterre surtout, sur une assez grade échelle, le sacrement de la Présentation. Et voici les formules que j'ai construites à ce sujet :

1. Reconnaissez-vous que votre enfant doit être élevé pour le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité ?

2. Promettez-vous de vous attacher à développer en lui la force morale, c'est-à-dire l'effort sur lui-même, pour tendre à déterminer et à augmenter sans cesse la prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme, de manière à constituer, dans un corps sain, un cœur droit, un caractère ferme et un esprit sensé?

3. Le parrain et la marraine promettent-ils d'aider de toutes leurs forces les parents dans l'accomplissement de leurs devoirs envers l'enfant ?

Mais le positivisme, par l'établissement du sacrement de la Présentation, a fait, non une création, mais une systématisation de l'évolution spontanée de notre espèce. En effet, dès que les Sociétés ont été sédentaires et véritablement organisées, la naissance de l'enfant a été célébrée, non-seulement par des fêtes de famille, mais aussi par une intervention croissante de la société. Au début, l'enfant appartient absolument au père, qui en dispose comme de son bien. Ainsi, dans les plus beaux temps de la Grèce, l'enfant était pré-

Digitized by Google

senté au père et si celui-ci détournait la tête l'enfant était tué, si, au contraire, il était conservé on l'inscrivait sur les registres de sa tribu. Telle est la première ébauche véritable de la présentation. L'introduction des noms de famille, d'abord dans les classes aristocratiques, constitua un grand progrès; car de cette manière la liaison de l'enfant, et plus tard de l'homme, à une famille déterminée était constamment rappelée par une partie de la dénomination même appliquée à l'individu. Mais c'est au catholicisme qu'appartient la gloire d'avoir systématisé la *présentation*, sous forme théologique, en instituant la cérémonie qui, dès le début, incorporait l'enfant dans une église déterminée, destinée, en espérance du moins, à embrasser le genre humain. C'est là le rôle véritable du baptême. Il repose sur la conception théologique du péché originel, dont nous sommes lavés par l'application des mérites du sacrifice de Jésus-Christ, mérites qui nous sont imputés par une pure grâce de la divinité. Le baptême, par une opération purement mystique, nous incorpore alors à la société des fidèles qui se compose tout autant des successeurs et des prédécesseurs que des contemporains. L'enfant devient, dès lors, véritablement sacré. Il ne me semble pas que l'on ait mesuré l'immense portée de la révolution accomplie ainsi par le catholicisme et le progrès moral et social qui en est résulté. L'insuffisance de ce grand effort tient à la doctrine, qui donne à la préoccupation du ciel une si grande prépondérance qu'il était difficile au catholicisme de tenir suffisamment compte dans la *Présentation* du point de vue de la Famille et de la Patrie. Il accomplit aussi un second progrès, par l'heureuse institution du parrain et de la marraine ; et enfin un troisième, non moins intéressant, par l'institution systématique des prénoms. Dans ces prénoms, le plus souvent multiples, les parents, comme le parrain et la marraine, satisfaisaient à deux conditions : l'un des prénoms rappelait le plus souvent une tradition de famille, le souvenir respecté d'un de ses membres ; le second mettait l'enfant sous le pa-

Digitized by Google

tronage d'un type choisi dans la hiérarchie systématique des saints, organisée dans le calendrier catholique.

Le Positivisme, dans le sacrement de la *Présentation*, a systématisé tous ces résultats. Il reçoit l'enfant comme un produit de l'Humanité, destiné à devenir un jour son serviteur, et, après la mort, son organe, par les résultats incorporés de son action. Mais il conçoit et il montre que l'enfant vient à l'Humanité par une Famille et une Patrie déterminées, qui, à leur tour, par des cérémonies et des opérations spéciales, indiquent et précisent cette double dépendance. Ainsi donc, dès le début, la religion positive systématise ce grand fait que l'enfant, produit par la Famille, la Patrie et l'Humanité, doit être conçu et accepté comme devant être élevé pour vivre pour ces trois êtres collectifs. Le Positivisme, par cette grande conception, qui renouvellera le monde, ne fait néanmoins que donner une forme explicite et scientifique aux aspirations croissantes du genre humain. La fondation de la sociologie positive permettra de modifier dans l'Occident et dans toutes les parties de la Planète ce qui se fait actuellement, quant à la *Présentation*. Ces modifications, venues de l'inspiration positiviste, seront néanmoins réalisées par les représentants des diverses fois, de manière à préparer sans secousse la lente transition qui conduira à l'installation définitive de la Religion de l'Humanité.

II

Conditions sociologiques de la première enfance.

Nous avons *institué* la première enfance, c'est-à-dire établi quelle position occupe ce premier degré de l'existence individuelle sur la route que doit parcourir l'être pour arriver à réaliser la fin même de notre destinée. Mais pour pouvoir diriger la marche de l'éducation de l'enfant, d'après cette con-

Digitized by Google

ception, il faut évidemment déterminer les conditions sous l'influence desquelles cette éducation doit s'accomplir. Ces conditions ou ces influences fondamentales, elles sont sociologiques ou morales. Les conditions sociologiques constituent les influences collectives qui dominent l'enfance. Au contraire, les conditions morales se composent des influences individuelles qui tiennent au corps et à l'âme, c'est-à-dire à la vie organique et animale et aux trois aspects de la vie cérébrale relatifs au cœur, à l'intelligence et au caractère. Nous allons nous occuper d'abord des influences sociologiques, qui se rapportent aux trois êtres collectifs : la Famille, la Patrie et l'Humanité. La théorie de ces influences est dominée par un principe fondamental, à savoir : la dépendance presque absolue de l'enfant, par rapport aux influences sociologiques, dépendance qui va sans cesse en augmentant, avec l'évolution même de l'Humanité.

Mais, pour que ce théorème puisse être bien compris, et développé sous tous ses aspects, il faut d'abord établir la théorie abstraite de la dépendance et de l'indépendance de l'individu. La dépendance objective de l'individu est celle par laquelle nous dépendons des hommes et des choses. Il faut considérer, d'abord, le rapport de ces deux modes de dépendance. A mesure que l'évolution humaine se caractérise, la dépendance par rapport aux hommes va sans cesse en augmentant, en comprenant, bien entendu, par ce mot *hommes*, non-seulement les contemporains, mais aussi les prédécesseurs dont le nombre va constamment croissant, de telle sorte que le rapport du nombre des contemporains à celui des ancêtres est une fraction indéfiniment décroissante, quoiqu'elle ne puisse jamais devenir nulle. Auguste Comte a exprimé ce grand fait par sa belle formule : les vivants sont de plus en plus gouvernés par les morts. Mais il faut compléter cette grande vue, en remarquant que le poids des prédécesseurs augmente celui des contemporains par l'extension et la complication croissante des sociétés. Quant à la dépen-

Digitized by Google

dance par rapport aux choses, elle est presque absolue, au début, mais elle va en diminuant, suivant une loi trop peu connue, mais néanmoins certaine : la dépendance par rapport aux choses se trouve diminuée par l'action modificatrice de la société, à travers laquelle nous la subissons. Ainsi, il est bien certain que notre dépendance, par rapport à la température et à la lumière, a beaucoup diminué par l'invention des moyens de chauffage et d'éclairage ; et que notre dépendance, par rapport à la pesanteur, a été beaucoup atténuée par l'invention des moyens de locomotion. Pour compléter cette théorie, il faut apprécier ce que j'appelle l'indépendance subjective de l'individu. Elle consiste, au fond, dans une certaine dépendance des autres par rapport à lui ; elle est l'ensemble des *droits* de l'individu, en prenant ce mot au sens positif, tel que nous l'avons déjà expliqué. L'indépendance subjective est une conséquence des résultats acquis de notre travail et de ceux qui nous ont été transmis, d'après certaines lois, variables aux diverses époques de la civilisation. Ainsi, il est évident que les capitaux que possède un individu, comme conséquence de son travail, ou comme venus par le don des autres, sont un élément important de son indépendance subjective, puisqu'ils mettent les autres dans une certaine mesure dans sa dépendance, et qu'elle assure leur concours plus ou moins forcé, plus ou moins volontaire. Il en est de même des capitaux intellectuels ou des connaissances que l'individu a pu parvenir à acquérir ; et enfin la valeur morale, la tempérance, la puissance sur soi-même, l'énergie, la fermeté, constituent une condition de cette indépendance subjective qui concourt et se combine avec la dépendance objective. Cette grande question que nous venons d'étudier n'a jamais été posée systématiquement, et l'esprit scientifique généralisé pouvait seul l'aborder ; mais néanmoins les diverses vues qui s'y rapportent ont été plus ou moins considérées, au moins d'une manière implicite. Rousseau, au début de son *Émile*, pose,

Digitized by Google

quoique d'une manière bien imparfaite, une telle question. Il arrive à ce singulier résultat dû à une hallucination véritablement métaphysique de ne vouloir accepter que la dépendance par rapport aux choses, et jamais celle par rapport aux hommes. Il ne peut pas être conséquent à une pareille conception, mais on voit combien il est loin de la réalité effective. Charles Dunoyer entreprit, en 1825, une réfutation décisive de Rousseau et publia à ce sujet un ouvrage important (1). Ce travail a servi de base à l'ouvrage en trois volumes que j'ai déjà cité et où se trouve la conception lumineuse de la division entre les industries qui agissent sur les choses et celles qui agissent sur l'homme. Le travail, très remarquable du reste, de Dunoyer, reste néanmoins trop implicite, le mot liberté désignant à la fois, d'un côté la dépendance objective et de l'autre l'indépendance subjective qui en sont les deux éléments ; et, de plus, il a vu trop insuffisamment, sans la méconnaître néanmoins, l'influence sociologique. La création de la sociologie abstraite par Auguste Comte pouvait seule permettre de poser définitivement et de résoudre le problème.

La dépendance objective et l'indépendance subjective varient nécessairement d'après des lois constantes, suivant l'évolution sociale, et dans chaque société suivant la situation et l'âge. Arrêtons-nous maintenant à ce dernier aspect.

Dans la première enfance, la dépendance objective de l'enfant est complète et son indépendance subjective est nulle : voilà avec précision la conception de la notion de dépendance sociologique que j'ai énoncée dans le théorème fondamental indiqué ci-dessus. Il résulte de là que dans cette période l'enfant reçoit tout, sans aucune réciprocité de sa

(1) L'industrie et la morale, considérées dans leurs rapports avec la liberté, par Charles-Barthélemy Dunoyer, ancien rédacteur du *Censeur européen*. Paris, 1825, 1 vol. in-8°. L'auteur a pris pour épigraphe : « Nous ne devenons libres qu'en devenant industrieux et moraux. »

Digitized by Google

part. Il y a là une évidente démonstration de l'altruisme propre à notre espèce, car la réciprocité des services rendus par l'enfant ne s'applique pas, le plus souvent, aux parents et se porte ordinairement sur des personnes quelquefois étrangères à la famille, qui profitent des résultats de la bonne éducation première donnée à l'individu. Mais l'altruisme seul serait insuffisant pour maintenir un tel contraste spontané, où l'un donne tout et l'autre ne rend rien. Que devient, en face d'un tel fait, la théorie économique de l'équivalence des services? Il faut repousser, non moins nettement, les singulières théories démocratiques sur les prétendus droits de l'enfant. Quels droits peut-il donc y avoir pour quelqu'un qui reçoit tout et ne peut remplir aucune fonction?

Indiquons avec plus de précision les conséquences de cette dépendance sociologique absolue de l'enfant, dans la première période de sa vie. Cette dépendance en effet, subie par l'enfant, d'une manière de plus en plus consciente, mais nettement conçue par les parents par l'intervention souvent renouvelée de l'autorité philosophique, est la base de toute véritable éducation morale, mentale et active, qui repose toujours sur la conception d'une fatalité modifiable.

Au point de vue moral, la soumission est, en effet, comme l'a dit Auguste Comte, la base du perfectionnement. C'est, en effet, d'après cette conception qu'on développe de plus en plus l'habitude de se vaincre pour se résigner, comme pour réagir; elle est la base du respect et de l'obéissance, de la reconnaissance, et finalement, à un dégré moins éminent, de la politesse qui est un premier degré de la vertu, puisqu'elle apprend, dans des choses secondaires, mais constamment renouvelées, à se vaincre en faveur des autres.

Au point de vue mental, cette notion de la dépendance joue un rôle important, puisque le véritable état positif de l'intelligence consiste non pas à imaginer le monde, mais à le représenter en prenant pour point de départ une soumission préalable.

Digitized by Google

Enfin, au point de vue de l'activité, il est clair que, pour que celle-ci ne dégénère pas en une vaine agitation sans résultat, elle doit être toujours dirigée par le sentiment et la notion de notre dépendance envers un ordre immuable, modifiable seulement dans ses dispositions secondaires.

En somme, toute vie humaine repose finalement sur la conception et l'acceptation d'un ordre résultant des lois naturelles et de volontés prépondérantes qui les complètent et y suppléent dans un grand nombre de cas. C'est sous le poids de cette double fatalité, de mieux en mieux comprise, que s'est faite l'éducation du genre humain. La loi d'évolution, à ce sujet, a consisté en ce que la domination des lois naturelles a d'abord été implicite, et que l'ordre est résulté d'abord de l'action des volontés prépondérantes, à ce point que le mot ordre est au début synonyme de commandement. Mais, à mesure que l'Humanité se développe et que la science s'agrandit, l'ordre résulte de plus en plus de la conception précise des lois naturelles et les volontés apparaissent de plus en plus comme simplement complémentaires, or, l'individu répète l'espèce : par conséquent l'enfant doit suivre essentiellement les mêmes phases, pour arriver à l'âge mûr à l'état correspondant de la civilisation à laquelle il appartient. Il suit de là que pour lui l'ordre doit résulter de la volonté de ceux qui l'entourent, et essentiellement de celle du père et de la mère. De là aussi ce théorème fondamental qui a toujours été plus ou moins respecté dans toute véritable éducation : la fixité et pour ainsi dire l'immuabilité dans les prescriptions des parents, ce qui exige aussi de la part de ceux-ci une sagesse et une réflexion spéciales avant de proclamer les ordres qui doivent diriger la conduite de l'enfant.

Mais, comme nous l'avons remarqué, l'éducation de l'enfant surtout au début, reposant sur sa dépendance, sans aucune réciprocité quelconque, serait impossible sans l'intervention continue, outre les habitudes prises, d'un instinct personnel très puissant : l'amour des petits. Cet amour des petits s'élève

Digitized by Google

graduellement à une fonction composée du cerveau que nous désignerons sous le nom d'amour maternel ou paternel. Sous cette dénomination, nous désignons une fonction composée, qui a pour objectif déterminé l'enfant, mais où interviennent, outre l'amour des petits, la vanité, l'orgueil, la bonté, combinés avec une certaine vue du type idéal propre à l'enfance, comme du type général des devoirs des parents, avec une prévision croissante des destinées futures de l'enfant. Cette fonction complexe de vues et de sentiments constitue la grande force qui se prête, par la variété même de ses aspects, à la multiplicité des circonstances dans lesquelles l'enfant se trouve placé par son éducation. Une théorie sociologique de l'évolution de cette fonction cérébrale composée, avec l'analyse de ses aberrations pathologiques, peut être, sans aucun doute, le sujet d'une théorie délicate, importante pour la systématisation de l'éducation ; mais je dois me réduire ici à une indication générale.

La conception de la dépendance sociologique de l'enfant est tellement capitale qu'il est nécessaire que les philosophes en donnent aux parents une idée précise sur laquelle ils devront fréquemment revenir. Aussi nous allons la développer spécialement, quant à ce qui regarde l'Humanité, la Patrie et la Famille.

Il faut, en effet, que la mère initie graduellement l'enfant, d'une manière empirique pour celui-ci, à la connaissance de sa dépendance envers l'Humanité, ce qui fournira une base indispensable à la systématisation finale propre à l'adolescence. En premier lieu, la mère doit révéler concrètement l'Humanité à l'enfant, par la connaissance des objets qui servent à sa *nourriture*, à son *habillement*, à son *logement* et à ses *jeux*. On lui fait connaître, en effet, les noms et sommairement la nature des pays qui fournissent les objets nécessaires à sa vie. On les désigne par certains types et certaines images convenablement choisis, et enfin, à un certain moment,

Digitized by Google

on introduit le mot Humanité et une certaine représentation qui résume ainsi l'ensemble de ces renseignements.

A mesure que l'enfant commencera à parler et à comprendre, il faudra l'habituer à répéter certaines formules, le matin en se levant, le soir en se couchant, qui expriment son respect et sa reconnaissance pour cette Humanité dont il a déjà une vue à la fois confuse au point de vue général et précise au point de vue spécial. Ces formules remplaceront les prières envers Dieu, dont le catholicisme a su faire un si grand usage, quoiqu'en définitive l'idée de Dieu comporte moins de netteté et de précision que celle d'Humanité, insinuée d'après la méthode que je viens d'indiquer. Il est bien entendu que de telles formules doivent être courtes, précises et constantes, mais souvent répétées.

La dépendance envers la Patrie est plus directe et plus immédiate que celle qui se rapporte à l'Humanité. La mère, comme le père, doivent en avoir la notion très claire, et ils doivent y initier graduellement l'enfant par des procédés analogues à ceux que j'ai indiqués pour l'Humanité, mais qui comportent plus de variété comme plus de précision. Outre des images plus ou moins générales, la vue de la commune à laquelle on appartient, le spectacle des fêtes communales ou patriotiques permettront d'initier l'enfant à une notion graduellement croissante de cet Être collectif. Surtout, l'image et le respect du drapeau, susceptible d'une si intense fétichisation, initieront l'enfant à la notion patriotique. Enfin, la notion, d'abord confuse, de la subordination des parents eux-mêmes à un Être collectif plus général résultera de l'expression de leur respect et de leur soumission aux décisions des autorités publiques. Cette considération constitue pour les parents un devoir capital, celui de respecter devant l'enfant les décisions de l'autorité, au lieu de l'initier dès le début, par une critique intempestive, à la déplorable maladie révolutionnaire, de plus en plus dangereuse pour les peuples de l'Occident. A mesure que les parents comprendront de

Digitized by Google

plus en plus leurs devoirs à cet égard, pour l'éducation de leurs enfants, ils feront des efforts sur eux-mêmes qui contribueront graduellement à nous guérir de la maladie chronique dont nous sommes atteints.

Mais c'est la dépendance par rapport à la Famille qui est surtout capitale, car, outre son action propre, c'est à travers elle que nous subissons celle de l'Humanité et de la Patrie. Outre la prédisposition physiologique par laquelle la Famille constitue l'enfant, il est clair que c'est notre dépendance par rapport à elle qui détermine l'ensemble de notre carrière. En effet, c'est de la Famille que dépend pour l'enfant la *richesse* ou la *pauvreté*, la *profession*, les *habitudes*, et même la *santé*. C'est par l'éducation dans l'intérieur de la Famille que l'enfant est initié à la dépendance par rapport à la mère qui lui fournit tout, puis par rapport au père et aux grands-parents. Il est initié ensuite à la vie subjective par l'image de sa mère et de ses parents vivants, afin de le conduire plus tard à l'image des parents morts, d'abord connus, puis ensuite inconnus.

C'est là que se fait, sous une forme implicite, mais très intense, la véritable initiation à la connaissance d'un Être collectif ayant son passé, son présent et son avenir, et que l'enfant doit apprendre à révérer comme étant la Providence réelle qui le domine, en pourvoyant à ses besoins. Des formules courtes et précises, et constamment les mêmes, combinées avec celles relatives à l'Humanité et à la Patrie, devront être répétées dans les prières du matin et du soir ; de telle sorte que l'enfant soit initié dès le début à la logique des signes, comme à celle des images et des sentiments. La continuité, base de toute évolution individuelle comme aussi de toute évolution collective, sera ainsi respectée.

Il est très capital que dans l'enfance la dépendance du jeune être par rapport à la Famille soit profondément respectée malgré ses inconvénients secondaires, auxquels on peut du reste essentiellement remédier, et que ce soit à tra-

Digitized by Google

vers la Famille que se fasse sentir l'action de la Patrie et de l'Humanité. C'est là un théorème capital dont il faut indiquer les principales raisons : 1° cette dépendance directe de l'enfant par rapport à la Famille est une loi véritablement naturelle et se produit spontanément partout, — et il ne faut jamais s'insurger contre une loi naturelle ; 2° ce mode d'action de la Famille sur l'enfant constitue, comme organe de l'éducation, la mère qui est spontanément la mieux disposée à remplir cette fonction ; 3° il résulte de cette dépendance de l'enfant par rapport à la Famille un classement naturel et spontané. La méthode contraire, en voulant créer un classement artificiel, d'après de prétendues aptitudes devinées plutôt que constatées, outre d'immenses illusions, créerait bientôt une situation sociale inextricable. Méconnaissant que l'homme, essentiellement médiocre, sans vocation bien déterminée, est surtout préparé, par les habitudes de la Famille, à mieux remplir celle qu'elle détermine, on instituerait une suite d'expériences indéfinies par la prétention illusoire de faire surgir le véritable ordre de mérite. Quant aux vocations déterminées, l'élimination de la domination de la Famille supprimerait l'énergique éducation résultant des obstacles à vaincre, sans lesquels le véritable homme supérieur ne peut développer toute sa valeur.

Cette théorie générale de la dépendance sociologique de l'enfant et de ses conséquences dans l'évolution de l'éducation avait été confusément entrevue par le théologisme. Dans le catholicisme, la fatalité était surtout représentée par le *péché originel* et la modificabilité par la *rédemption*. Mais le Positivisme remplace enfin ces vues insuffisantes par la conception précise de la domination des Êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité, par lesquels nous vivons, pour apprendre un jour à vivre pour eux. Quant aux théories métaphysiques, aujourd'hui en circulation, elles sont inférieures, au catholicisme en systématisation, comme au Positivisme quant aux réalités. Toutes les tentatives faites de nos

Digitized by Google

jours, et poursuivies avec plus de bonne volonté que d'efficacité, pèchent toutes par un défaut capital. Aucune, en effet, n'a une vue précise du but de la destinée humaine et des moyens nécessaires pour l'atteindre. Elles se trouvent donc nécessairement frappées à la base d'une cause irrémédiable d'infécondité qui rend absolument indispensable l'avènement du Positivisme.

III

Conditions morales de la première enfance.

Après avoir étudié les conditions sociologiques ou collectives de la première enfance, il faut apprécier d'une manière sommaire les conditions morales ou individuelles. Elles sont relatives au corps ou à l'âme, ou, en d'autres termes, à la santé et à la vertu, qui sont du reste profondément solidaires.

Les conditions relatives au corps se rapportent à la vie organique, c'est-à-dire au système de rénovation, base nécessaire de la vitalité supérieure, et à la vie animale, c'est-à-dire à la sensation et à la locomotion. Nous ne pourrons, bien entendu, qu'indiquer à ce sujet des vues générales que nous terminerons par une appréciation du caractère fondamental des perturbations pathologiques, c'est-à-dire des oscillations en plus et en moins de l'état d'équilibre qui caractérise la santé proprement dite. Il faudra étudier ensuite les conditions de la première enfance relatives à l'âme, c'est-à-dire aux fonctions cérébrales; apprécier les caractères fondamentaux de la vie affective, contemplative et active; et enfin montrer l'état religieux vers lequel doit tendre l'enfant dans cette période, et qu'on peut regarder comme un premier degré d'approximation de l'état de pleine unité qui convient à l'entier développement de l'homme.

La vie organique est, comme l'on sait, relative à ce mou-

Digitized by Google

vement continu de composition et de décomposition qui constitue la rénovation proprement dite. Elle est précédée des phénomènes d'incrétion, et, à mesure que la civilisation se développe, les matériaux solides et liquides dont l'homme doit absorber au moins une partie sont soumis à un système de préparation de plus en plus compliqué. Entre l'incrétion et l'excrétion, se place la circulation du sang qui est la condition intérieure de la rénovation même. Or, si l'on considère la première enfance, l'on est frappé de ce caractère essentiel de sa rénovation qui consiste dans la rapidité de la rénovation et la supériorité frappante de l'absorption sur l'exhalation. Ce double caractère se lie à une grande prépondérance du système circulatoire, surtout artériel, et à une plasticité spéciale du sang. Il résulte de là, dans la vie organique de l'enfant, une grande instabilité organique d'une grande rapidité dans les périodes d'incrétion et d'excrétion. Cette instabilité retentit nécessairement sur la vie cérébrale qui dépend évidemment du système de rénovation.

Le problème général de la nutrition n'a pu être posé que de nos jours d'une manière systématique. Quant aux procédés pratiques qui ont graduellement surgi, ils résultent de tentatives empiriques dont il faut tenir grand compte, mais qui manquent d'une coordination d'autant plus nécessaire pour diriger notre intervention systématique, que l'évolution même de la civilisation multiplie le nombre des cas pathologiques, dont les effets se manifestent dès la naissance. Il y a évidemment une certaine harmonie entre notre nutrition et les éléments de rénovation comme d'excitation que nous fournit le monde extérieur. Cela est de toute évidence, car sans cela l'espèce humaine aurait disparu, et si elle persiste, c'est que cette harmonie est à peu près satisfaisante. J.-J. Rousseau est parti de là pour donner un caractère absolu à cette grande relation, et par suite il a donné une théorie théologico-métaphysique de la nutrition, surtout dans la première enfance, qui l'a conduit à des erreurs que beaucoup de mé-

Digitized by Google

decins de la fin du XVIII^e^ siècle et du commencement du XIX^e^ ont justement signalées : « Pour empêcher les enfants de « boire quand ils ont chaud, il prescrit de les habituer à « manger préalablement un morceau de pain avant que de « boire. Cela est bien étrange que, quand l'enfant a soif, il « faille lui donner à manger ; j'aimerais mieux, quand il a « faim, lui donner à boire. Jamais on ne me persuadera que « nos premiers appétits soient si déréglés qu'on ne puisse « les satisfaire sans nous exposer à périr. Si cela était, le « genre humain se fût cent fois détruit avant qu'on eût ap- « pris ce qu'il faut faire pour le conserver (1). » L'infériorité de la doctrine théologico-métaphysique apparaît ici dans toute sa naïveté et l'on voit comment, par l'hypothèse d'une sorte d'harmonie absolue, elle empêche toutes les recherches expérimentales pour mieux établir la relation qui existe entre les matériaux d'alimentation et d'excitation que nous fournit le monde extérieur, y compris la chaleur, la lumière et l'électricité.

La chimie moderne a posé les premières bases scientifiques de la solution de ce grand problème; elle a démontré, ce qui a été la base de toutes les recherches ultérieures, que le corps humain était composé des éléments fournis par le monde extérieur et que la vitalité de la matière tenait, non pas précisément à sa nature, mais bien à son organisation. Des travaux considérables ont été faits dans cette direction et le cas des enfants malades a été une source naturelle de fructueuses expérimentations. Néanmoins, pour établir les règles de la nutrition de l'enfant, quant à la qualité de la nourriture, à sa quantité, aux époques où il faut la prendre, il sera absolument nécessaire de se baser toujours sur un sage empirisme coordonné seulement par des vues rationnelles. La question de l'allaitement nous offre une illustration frappante

(1) *Emile*, tome I^er^, livre II, page 210. Amsterdam, 1762.

Digitized by Google

de ce que je viens de dire. Il est clair qu'au début de la vie, le lait de la mère constitue, en général, l'aliment convenable pour l'enfant. Outre la question physiologique, toutes sortes de raisons morales et sociales demandent que la mère soit la nourrice de l'enfant; et Jean-Jacques Rousseau a eu raison d'insister sur ce point. Mais son insuffisance d'esprit positif l'a conduit trop loin, et les médecins ont dû rectifier des prescriptions qui imposaient aux mères des obligations nuisibles à l'enfant lui-même. Outre la nutrition proprement dite, l'état de propreté de l'épiderme et le bon état de la muqueuse, ces deux grandes surfaces qui comprennent l'enfant, devront être l'objet des soins continus d'après des prescriptions trop connues pour que j'y insiste davantage.

Mais la vie du corps se compose non-seulement de la vie organique, mais aussi de la vie animale proprement dite, c'est-à-dire de celle qui résulte de l'activité musculaire et de celle du système nerveux, essentiellement en ce qui regarde les sensations. Le caractère général et fondamental de la vie animale pendant la première enfance, et surtout à ses débuts, c'est l'excitabilité spéciale et le défaut d'harmonie. L'enfant, en effet, dès le début, reçoit des impressions de toute sorte qui se répercutent immédiatement par des contractions, en vertu d'actions essentiellement réflexes. Mais l'harmonie de ces diverses actions réflexes n'existe nullement. Il faut un temps assez considérable pour l'établir, pour fonder des habitudes perfectionnées établissant une relation constante entre nos sensations et nos contractions vers un certain but déterminé. C'est ainsi qu'il faut apprendre à l'enfant à marcher, à courir, à sauter, à prendre, à repousser, etc., et à accomplir un grand nombre d'opérations qui doivent devenir habituelles; il y a une marche dans cet apprentissage où il importe essentiellement de suivre l'ordre de complication croissante. Les mêmes considérations s'appliquent à l'éducation progressive du système de contraction indispensable à la satisfaction des besoins d'incrétion et d'excrétion, cela est

Digitized by Google

d'autant plus indispensable que l'enfant doit vivre dans une civilisation plus compliquée.

Mais l'éducation du système sensorial n'est pas moins importante et en distinguant l'état passif ou actif des sensations d'après une vue de Gall très heureusement systématisée d'après le docteur Audiffrent, nous ferons observer que l'éducation à ce sujet consistera à passer de l'état passif à l'état actif, en constituant à cet égard de saines habitudes. C'est ainsi que l'enfant apprendra à voir, à entendre, à toucher, etc. L'équilibre de toutes ces fonctions constitue la santé. Mais cette santé présente des perturbations qui sont déterminées par la nature même de la vie organique et de la vie animale. La rapidité de l'évolution de la vie organique expose l'enfant à des oscillations brusques, mais susceptibles aussi d'un rapide retour à l'état normal; ce qui exige néanmoins une attention constante et continue. L'enfant est sujet aussi, dans cette première période de sa vie, à des affections morbides que toutes les mères connaissent, au moins par tradition, et sur lesquelles une meilleure éducation scientifique permettra de leur donner, sans pédantisme, des notions plus précises.

Le défaut d'harmonie primitif entre le système sensorial et le système musculaire est l'excitabilité spéciale du premier exposant l'enfant surtout à des maladies convulsives qui, dans certains cas, peuvent devenir chroniques. La considération de ces conditions pathologiques de la première enfance doit toujours être présente à l'esprit de ceux qui doivent la diriger. Quant aux alternatives de repos et d'activité qui sont une conséquence d'une des lois fondamentales de la vie animale, l'empirisme a permis d'établir des règles au moyen desquelles on peut diriger à ce sujet l'éducation de l'enfant. Il faut seulement remarquer combien, dans les villes surtout, il importe d'être attentif, quand la nuit est venue, à garantir l'enfant de ces excitations artificielles continues, si dangereusement multipliées dans notre civilisation. L'enfant doit donc être couché de très bonne heure, et la vanité maternelle doit,

Digitized by Google

pour sa santé totale, le garantir de ces exhibitions où se complaît la vanité.

Il nous faut maintenant indiquer sommairement les conditions générales de la vie cérébrale pendant la première enfance. Le caractère général de l'activité du cerveau consiste essentiellement dans le défaut profond d'harmonie entre l'activité des diverses parties de la substance cérébrale; il y a, à cet égard, une profonde instabilité. L'évolution de la première enfance est caractérisée à ce sujet à la fois par la formation des fonctions composées du cerveau et par une harmonie croissante qu'il faut développer entre elles. Il est bien entendu qu'il faudra tenir compte, dans les divers cas particuliers, des dispositions plus ou moins spéciales, transmises par la génération et qui produisent, dans certains cas, des perturbations pathologiques qui créent aux parents des devoirs spéciaux.

Nous allons préciser maintenant ces considérations en examinant de plus près, quoique sommairement, les caractères généraux de la vie affective, contemplative et active, dans la première enfance, et du degré d'état religieux qui est propre à cette période. Le caractère général de la vie dans la première enfance c'est qu'elle se développe complètement dans la Famille, par la Famille et par rapport à elle. Le second caractère consiste dans le défaut primitif d'harmonie des divers penchants ou aptitudes à mesure qu'ils se développent, comme aussi dans une tendance croissante vers cette harmonie, à mesure que l'enfant avance en âge. Cette action dirigée par la mère est d'autant plus nécessaire que la civilisation multiplie davantage les fonctions composées.

En considérant la vie affective, nous verrons que ce qui prévaut d'abord, c'est la personnalité, sous sa forme la plus élémentaire comme la plus fondamentale, à savoir : la manifestation des besoins. Les formes plus complexes de la personnalité, qui se rapportent surtout à la possession des biens, ne sont encore qu'ébauchées et surtout à la fin de cette période. Quant à l'instinct destructeur, il se manifeste vivement, quoi-

Digitized by Google

que sans persistance et persévérance. On voit aussi surgir très vite la vanité et l'orgueil. La sociabilité proprement dite se révèle surtout quant au respect par rapport aux supérieurs et par des premières manifestations d'attachement et même de bonté relatives surtout aux divers fétiches qui entourent l'enfant. Quant à la moralité ou sentiment du devoir, elle n'apparait que vers la fin de cette période.

Pour la vie contemplative, sous l'impulsion d'un fétichisme alors très intense, elle se rapporte essentiellement d'abord à la construction des êtres qui entourent l'enfant, en s'étendant graduellement au dehors. Pour la vie active, elle est surtout relative aux jeux, qui dans cette période ont un caractère purement personnel et individuel; ce n'est que dans la seconde enfance que les jeux prennent un caractère véritablement collectif. A cet égard, le soin de la poupée constitue pour la petite fille une véritable supériorité quand on la compare au garçon. Quant à l'état religieux qui consiste dans un effort sur soi pour et par un être collectif qui ici n'est rien autre chose que la Famille, il surgit nécessairement dans la première enfance, surtout vers la fin, quand on peut associer l'enfant à certains services de vie intérieure.

THÉORIE DE LA MORALE PERSONNELLE (1).

I

Institution générale de la morale personnelle.

Nous avons vu que le but de la destinée humaine consiste d'abord à vivre pour ou par les êtres collectifs, Famille,

(1) Ceci représente le résumé de la quatrième leçon de mon Cours de morale pratique, faite le dimanche 29 novembre 1885, de trois heures à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

Patrie, Humanité; et en second lieu dans un effort constant de perfectionnement du corps et de l'âme, pour atteindre une pareille destinée. Cet effort continuel et constant de perfectionnement constitue précisément la *morale personnelle* proprement dite. Il est évident, en effet, que, quelles que soient les situations dans lesquelles nous nous trouvions placés, par rapport à la Famille, la Patrie et l'Humanité, et quels que soient les devoirs que cela nous impose, et les habitudes que cela nous fait contracter, il y a une chose fondamentale, commune à tous les cas, savoir : qu'il est nécessaire que l'homme soit sain de corps, d'esprit et de cœur, et doué d'un caractère énergique, prudent et persévérant. Sans doute, l'action du milieu cosmologique et sociologique sert à résoudre spontanément un tel problème et à en utiliser la solution ; mais on conçoit néanmoins qu'il y ait possibilité et utilité : 1° de dégager *in abstracto* la conception du type de ce perfectionnement directement personnel ; 2° à considérer à part d'une manière générale les règles, les procédés propres à instituer ce perfectionnement. Il y a donc une véritable utilité à considérer à part cette théorie du perfectionnement personnel, sans néanmoins jamais perdre de vue, comme l'ont trop fait les métaphysiciens et notamment J.-J. Rousseau, sa véritable destination collective.

C'est ici qu'il convient d'instituer et d'exposer une telle théorie. Il est évident, en effet, que pendant la vie préliminaire ou préparatoire l'enfant, étant en tutelle, dispensé par la protection de la Famille et de la Patrie d'un travail personnel responsable, se trouve dans la meilleure situation pour instituer les pratiques de la morale personnelle. Car, dans cette période, les actes ayant peu d'importance, il est permis et possible de considérer surtout les mobiles, de les étudier et de les perfectionner en eux-mêmes et de contracter convenablement les habitudes qui persévéreront ensuite dans toute la vie active. Il se fait là une séparation qui permet de considérer surtout le point de vue logique, quant à

Digitized by Google

l'éducation, au lieu du point de vue véritablement pratique, ou des résultats, qui prévaut plus tard; on peut donc alors instituer comme une sorte de méthode expérimentale qui pose pour tout le reste de la vie les bases de la puissance de l'homme sur lui-même. Ces considérations s'appliquent surtout à l'éducation de la première et de la seconde enfance. C'est donc ici qu'il faut l'exposer, afin de fournir aux parents, et spécialement à la mère, un guide pour la direction de l'enfant, qui servira au jeune homme quand il prendra sa propre direction.

Notre théorie se composera de trois parties successives : 1° institution de la morale personnelle ; 2° coordination de la morale personnelle; 3° du gouvernement spécial de la première enfance, gouvernement par lequel la Famille, et surtout la mère, pose les bases de la morale personnelle.

Il faut d'abord déterminer le champ de la morale personnelle. Elle porte à la fois sur la *santé* et la *vertu*, c'est-à-dire sur le corps et l'âme, et sur leur meilleure organisation. Le premier but de la morale personnelle est de constituer la santé, c'est-à-dire un corps sain dans tous les éléments de sa vie organique, et aussi animale, c'est-à-dire, à cet égard, des muscles actifs, solides, persévérants, et des *sens* à la fois excellents et bien dressés. Le premier but de la morale personnelle consiste donc à coordonner l'ensemble des exercices propres à nous permettre d'atteindre une telle destination. Le Catholicisme, préoccupé surtout du salut personnel, comme étant le but même de notre vie, a presque complètement négligé cette partie de la morale personnelle. Par une préoccupation exclusive de perfectionnement moral, le Catholicisme, comme le Bouddhisme du reste, avait considéré la souffrance, la privation et la diminution de la puissance corporelle, comme une condition indispensable à la vie morale la plus parfaite. Les Grecs et les Romains, dominés par la préoccupation de la destination civique et militaire des hommes libres, n'ont pas commis une telle erreur. Ils se

Digitized by Google

sont grandement occupés du perfectionnement du corps, autant que le comportait l'état des connaissances réelles à cette époque; et les Grecs ont même tenté une systématisation abstraite des procédés propres à résoudre le problème d'un corps véritablement sain. Quant au Positivisme, son caractère scientifique lui impose la solution d'une telle question, d'autant plus que pour lui l'âme n'étant que l'ensemble des manifestations de l'activité cérébrale, l'état du corps se trouve profondément lié à celui de l'âme ou du cerveau, et réciproquement.

Le second objet de la morale personnelle, c'est la culture de l'âme, pour constituer un cœur droit, un esprit juste, prompt et solide et un caractère à la fois prudent et persévérant, en même temps qu'énergique. Le résultat final de cette culture de l'âme, c'est d'instituer la puissance de l'homme sur lui-même. La seconde destination de la théorie de la morale personnelle est donc d'établir les règles et les exercices propres à atteindre un tel but et à y persévérer.

Mais, quoiqu'il faille concevoir et même réaliser, surtout dans la première enfance, la culture de l'âme, indépendamment des actes proprement dits, c'est-à-dire des résultats utiles, — et cela essentiellement par des procédés de culture spirituelle — il faut reconnaître néanmoins que cela expose à de graves inconvénients, et spécialement à une maladie particulière qu'on nomme le *mysticisme*. Le mysticisme consiste essentiellement dans cette disposition à faire prévaloir sur les actes effectifs de la vie les efforts continus pour perfectionner son âme par des pratiques cultuelles. Il résulte de là la disposition à oublier le vrai but de la vie : le service actif des êtres collectifs ; en outre, par une conséquence naturelle, que l'expérience a toujours vérifiée, une tendance à développer la vanité d'une manière intense, car ceux chez qui prévaut une telle disposition ne tardent pas à mettre à l'actif de leur moralité des efforts de culture intime accomplis pour se perfectionner, de telle sorte qu'ils en viennent à se préférer

Digitized by Google

à ceux qui servent effectivement l'espèce, en se glorifiant même de cette inertie et de cet isolement, au fond si égoïste, qui les dispense de participer aux luttes effectives de la vie.

Enfin, un troisième inconvénient, c'est la disposition à l'hypocrisie par la facilité où on est d'émerveiller le public par l'annonce pompeuse des efforts que l'on fait pour se rendre parfait. Tout cela peut se vérifier dans les luttes que le sacerdoce catholique a soutenues avec tant d'énergie et de sagesse contre les débordements du mysticisme. On peut voir notamment le beau livre de Bonnet sur les états d'oraison.

Il faut d'abord poser le principe fondamental de la systématisation de la morale personnelle. Il est dû au génie d'Auguste Comte. Il consiste en ce que la morale personnelle doit être essentiellement systématisée au point de vue social, c'est-à-dire que c'est d'après ce point de vue qu'il faut établir les règles, les formules et les pratiques propres à la morale personnelle, en utilisant, bien entendu, pour cela, l'immense expérience accumulée du genre humain.

L'homme, en effet, est nécessairement un *organe* des trois êtres collectifs. Il l'a été d'abord spontanément ; il doit l'être enfin systématiquement. Il résulte de ce fait indéniable que les règles que doit suivre l'homme pour le perfectionnement de son corps et de son âme doivent prendre en considération cette liaison intime de la vie de chacun à la vie de tous les autres. Précisons cette vue générale. Ainsi, ce n'est pas seulement l'individu qu'intéresse le fait d'avoir un corps sain : car s'il ne l'est pas, il est plus ou moins inapte à remplir les diverses fonctions de la vie collective, et, s'il devient finalement malade, il tombe à la charge des autres : par conséquent, il n'est pas permis de se mal porter, si par des efforts persévérants on peut faire autrement. Mais il en est de même pour la santé de l'âme. Il est clair que ce n'est pas seulement pour soi qu'il est important d'être chaste, sobre, etc., car pour la sobriété, par exemple, il est certain que celui qui gaspille les matériaux nutritifs dispose abusivement des pro-

Digitized by Google

duits de la société elle-même, et en prive ou les contemporains ou les successeurs. Il est évident, de même, que ce n'est pas seulement pour soi, mais aussi et souvent plus pour les autres qu'il importe d'avoir l'esprit juste, et aussi le caractère ferme.

Néanmoins, il ne faut rien exagérer, et comme, en définitive, la personnalité est la base de tout, et que le défaut même de personnalité à un certain degré est un grave défaut, puisque l'individu ne sait plus convenablement se défendre, il en résulte que ceux qui élèvent l'enfant et le jeune homme peuvent et doivent faire appel aux motifs personnels ; et chaque individu lui-même a le droit et même quelquefois le devoir de s'en servir.

Dans l'organisation, sur ce principe, de la théorie de la morale personnelle, il faudra toujours tenir un compte précis des *limites de variation*, c'est-à-dire des divers états de perfectionnement personnel, entre un minimum et un maximum scientifiquement déterminés ; sans cela la morale personnelle reprendrait son caractère théologico-métaphysique, au lieu du caractère scientifique et relatif, que nous nous efforçons de lui imprimer. Enfin, en rapport avec la théorie des limites de variation, il faudra établir la théorie des idiosyncrasies ou des particularités spéciales propres à certains individus comme le montre une saine théorie pathologique.

Après avoir posé le principe fondamental de la systématisation de la morale personnelle, il faut indiquer la marche générale de sa culture. Le but à atteindre dans la culture de la morale personnelle, c'est d'arriver par une suite d'efforts continus à la création d'habitudes déterminées ; c'est là la destination suprême qu'il ne faut jamais perdre de vue. L'homme qui n'aurait, pour se conduire, que des principes généraux qu'il lui faudrait constamment appliquer aux cas multiples de la conduite humaine serait évidemment dans un état de moralité peu stable et peu satisfaisant.

Mais cela ne suffit pas. Les habitudes doivent être éclairées

Digitized by Google

par la connaissance approfondie des formules au moyen desquelles on peut coordonner les divers cas particuliers, régler les nouveaux et se rallier avec les autres hommes. De la combinaison des habitudes et des formules résultent les préjugés, création capitale par laquelle le passé règle le présent, et cela dans chaque individu ; car il faut considérer que les habitudes sont non seulement acquises par le travail conscient, volontaire ou forcé de l'individu, mais aussi par l'influence spontanée de la situation créée par l'évolution antécédente, et de plus par les prédispositions transmises par la génération. Mais le milieu sociologique transmet aussi les formules créées par le travail séculaire des hommes et le préjugé qui est la combinaison des deux, c'est-à-dire l'harmonie préexistante, plus ou moins complète, entre les formules et les habitudes connexes, se trouve ainsi dominer chaque existence individuelle. Sans doute, la domination des préjugés ne doit pas être considérée d'une manière absolue : il est évident qu'on doit les soumettre à une révision systématique. Cette révision, à l'état normal, résultera de l'évolution de l'enseignement systématique, s'étendant jusqu'à la sociologie et à la morale. Quand je dis qu'il faut accepter d'abord l'ensemble des préjugés, cela revient à dire, sous une autre forme, qu'il faut d'abord se subordonner à la situation mentale et morale créée par le passé, avant de chercher à y apporter une modification. Dire le contraire, ce serait prétendre qu'il faudrait toujours construire à chaque époque la vie *à priori*, sur de nouvelles bases et par ses propres efforts, ce qui est directement absurde. Le XVIII^e^ siècle, époque d'immense et ardente rénovation, s'est insurgé contre tous les préjugés ; et peut-être a-t-il dû le faire, malgré d'immenses dangers. Mais le Positivisme doit suivre une marche contraire, et cela n'offre aucun inconvénient, à cause de son caractère profondément relatif et scientifique qui lui permet de revenir toujours, quand cela est nécessaire, sur une solution donnée. Du reste, la sociologie, fondée par

Digitized by Google

Auguste Comte, par son appréciation nécessaire du *consensus* des divers éléments de l'organisme social à un moment donné, est très propre à placer au vrai point de vue pour apprécier chaque préjugé, en le liant aux conditions mêmes d'existence, à une époque déterminée. On peut en voir un exemple décisif dans la théorie que j'ai donnée du duel judiciaire, si bien pressentie par le génie scientifique de Montesquieu. Du reste, le père de la philosophie moderne, Descartes, quand il tenta la rénovation de l'entendement humain, comprit très bien la nécessité de respecter l'ensemble des préjugés moraux propres à une situation donnée. « Ainsi afin que « je ne demeurasse pas irrésolu en mes actions, pendant que « la raison m'obligerait de l'être en mes jugements, et que je « ne laissasse pas de vivre dès lors le plus heureusement que « je pourrais, je me formai une morale par provision..... « la première règle était d'obéir aux lois et coutumes de mon « pays,..... et me gouvernant suivant les opinions les plus « modérées et les plus éloignées de l'excès qui fussent com- « munément reçues en pratique, par les mieux sensés de « ceux avec qui j'aurais à vivre. »

Mais l'application des préjugés n'est nullement machinale : elle ne trace qu'une direction générale qui exige dans chaque cas particulier la solution d'un vrai problème qui met en jeu les aptitudes les plus diverses de l'intelligence et qui se trouve par la pratique soumis à une véritable vérification expérimentale. De là résultent une véritable connaissance et un véritable développement de la nature humaine : le caractère intervient forcément dans une telle application. L'enfant sera nécessairement initié à de tels exercices, à mesure que les divers préjugés lui seront graduellement transmis. Mais il est important de remarquer que c'est à la mère qu'appartient surtout la fonction capitale d'instituer dans l'enfant la morale personnelle, par la transmission des préjugés. Il faut considérer, en effet, les préjugés comme un immense capital mental et moral créé par l'Humanité, que la mère condense en

Digitized by Google

elle-même et dont elle devient ensuite la véritable distributrice ; elle est donc ainsi l'intermédiaire entre l'Humanité et l'enfant. Ce rôle lui est spontanément imposé par sa situation : l'affection qu'elle porte à l'enfant la rend apte à surmonter les dégoûts d'une action continue, à y trouver même un vrai bonheur, et à y apporter toute la persévérance nécessaire. La mère est ainsi l'organe le mieux propre à la fonction qu'elle remplit. En outre, comme elle n'agit que sur quelques individus, elle peut tenir compte des idiosyncrasies de nature et de situation relatives à ses enfants, ce que ne peut pas faire une éducation collective, générale et abstraite, qui soumet tout le monde à une même règle uniforme.

L'évolution de la morale personnelle doit se faire évidemment d'après le *sexe*, l'*âge* et l'*époque*. Il est évident, en effet, qu'il y a une partie fondamentale de la morale personnelle commune aux deux sexes, mais il est certain aussi que la différence de nature et de destination sociologique crée à cet égard, entre l'homme et la femme, des différences inévitables. Ainsi, par exemple, il est certain que dans la transmission des préjugés par l'éducation il faudra d'avantage, pour la femme, développer l'esprit de soumission et de persévérance que l'esprit d'entreprise, et les habitudes de l'économie plus que celles de la facilité dans les dépenses.

Quoique à tout âge le but de la morale personnelle soit de nous perfectionner par une habitude constante d'efforts sur nous-mêmes, il est certain que les objets sur lesquels doivent porter nos efforts varient suivant le moment de notre développement, et constituent des différences dont il faudra tenir compte. La morale personnelle a nécessairement évolué suivant les diverses phases de la civilisation humaine et les révolutionnaires, comme les catholiques, ont totalement manqué du véritable esprit scientifique, en jugeant la conduite des individus d'après des règles que leur époque n'avait pu encore faire convenablement surgir. Il serait important, autant qu'intéressant, de faire la théorie d'une telle évolution ; je ne puis

Digitized by Google

ici qu'en poser le principe et indiquer quelques vues d'ensemble.

La morale personnelle a nécessairement évolué en passant par les périodes fétichique, polythéique et monothéique avant d'arriver à l'état pleinement positif. Le fétichisme a organisé le premier règlement des fonctions cérébrales qui se rapportent aux deux instincts nutritif et sexuel. Au point de vue de la sociabilité, il a surtout développé l'attachement. Le polythéisme, surtout militaire, a ébauché la relation des règles de la morale personnelle avec la destination civique de l'individu; et il a surtout contribué au développement de la vénération. Le monothéisme a aidé surtout, par son caractère général, au développement de la bonté, et, au point de vue de la personnalité au règlement de la vanité et de l'orgueil. Mais cette évolution préparatoire devait rester nécessairement incohérente avant la systématisation positiviste. Le Positivisme seul, en effet, vient accomplir la coordination scientifique de la morale personnelle, par la combinaison des deux grands aspects : le perfectionnement intime de l'individu et la destination d'un tel perfectionnement, pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Le Positivisme répand ainsi une lumière éclatante sur ces problèmes qui, en dehors de l'empirisme pratique toujours trop incohérent, n'ont comporté que des théories métaphysico-théologiques, toujours insuffisantes. D'après la vue que je viens d'établir, la théorie de l'évolution des règles morales est aujourd'hui possible; je me contente d'en donner une vue sommaire. Dans Platon, tout est trop sacrifié à la destination civique, en négligeant le premier des Etres collectifs : la Famille. Aristote, en comprenant le rôle capital de l'habitude, a mieux conçu une des bases fondamentales de la morale personnelle; mais sa coordination ne pouvait être que provisoire, quoique la plus éminente de celles qui ont précédé l'avènement du Positivisme. Quant au catholicisme, sa préoccupation du salut personnel et son insuffisance scientifique, par suite son ignorance de la véritable destina-

Digitized by Google

tion de notre vie pour les Etres collectifs, l'a rendu incapable de coordonner véritablement la morale personnelle ; faute d'une destination réelle, la vie n'apparaît trop que comme une sorte d'épreuve, ordinairement imposée par Dieu. Cette situation incohérente, créée par le Passé, dure encore à ce point que Rousseau a pu écrire qu'il était impossible d'être à la fois un homme et un citoyen. La systématisation positiviste montre le contraire, en combinant intimement ces deux points de vue.

II

Coordination de la morale personnelle.

Après avoir institué la destination de la morale personnelle, il nous faut la constituer. Le but de cette constitution est d'établir les règles propres à produire l'homme le mieux disposé en son âme et son corps, à remplir l'ensemble des obligations que lui impose sa destinée. Pour le corps, cela revient à dire qu'il est nécessaire d'avoir la vie organique la plus normale, avec les sens et les muscles les plus dispos. Pour l'âme, il faut analyser la question d'un peu plus près. Il y a pour l'âme, en effet, l'impulsion des penchants, l'aptitude mentale pour apprécier les moyens, et le caractère pour réaliser. L'impulsion due aux penchants affectifs doit être soumise à une culture spéciale dont il faudra établir les règles générales. Cette culture porte nécessairement sur les penchants de la personnalité, de la sociabilité et de la moralité. Mais ces penchants, de plus en plus nombreux et de plus en plus compliqués, avec le développement même de la civilisation, constitueraient la situation le plus instable et la plus incohérente, s'il n'y avait pas en rapport une culture, des aptitudes mentales, propres à diriger nos efforts de résignation et de modification. Enfin la réalisation affective dépendant finalement des fonctions du

Digitized by Google

caractère, celles-ci doivent recevoir une culture en rapport avec celle des deux autres.

Une telle théorie générale n'était pas possible avant la construction scientifique des fonctions composées. Il est certain que le tableau cérébral, cette création incomparable du génie d'Auguste Comte, qui servira toujours de base aux méditations sur la nature humaine, ne donne que les forces élémentaires du cœur, de l'esprit et du caractère. Or, dans la réalité des choses, ces forces élémentaires n'agissent jamais seules : chaque impulsion du cœur se trouve liée d'une manière constante à des vues distinctes, de manière à donner des fonctions composées qui seules sont apparentes dans l'activité réelle de la vie. Ceci est tellement vrai que le langage, ce vrai dépôt de l'expérience du genre humain, porte essentiellement sur les fonctions composées ; et il a fallu le génie prodigieux de Comte pour les décomposer en leurs éléments irréductibles. Dès lors, cette théorie fondamentale de Comte serait insuffisante, parce qu'il y aurait un trop grand écart entre la théorie et la pratique, par le caractère trop abstrait de celle-là.

Notre construction de la morale personnelle repose sur quelques théorèmes qu'il faut rappeler : 1° l'*exercice* développe les organes et les fonctions, comme l'absence d'exercice les atrophie ; d'où résultent les habitudes et ensuite le perfectionnement, c'est-à-dire la disposition à mieux faire ce qu'on a toujours fait. Ce perfectionnement transmis par la génération constitue le progrès organique de l'espèce ; 2° l'*expression* de nos émotions et de nos penchants contribue aussi à leur développement, et, quoique le résultat soit moins intense que par l'action proprement dite, il y a une sorte de compensation, parce que l'expression est plus à notre disposition que l'action. Enfin, il faudra toujours tenir compte du grand théorème d'Auguste Comte sur les relations des fonctions de l'égoïsme avec celles de l'altruisme où celles-là prêtent à celles-ci de leur intensité.

Digitized by Google

Ceci posé, nous allons maintenant étudier d'une manière générale les règles propres à la culture de la vie affective, considérées d'abord dans la personnalité, puis dans la sociabilité et dans la moralité. Il faut d'abord établir, d'après la morale théorique, comment s'accomplit le travail cérébral par lequel l'homme met en jeu les diverses fonctions composées du cerveau, de manière à opérer la réaction sur lui-même qui conduit au perfectionnement de l'individu. Il y a là une sorte de mécanique cérébrale dont la théorie positive n'a véritablement jamais été faite et dont on s'est contenté d'observer empiriquement quelques-unes des règles. Chaque fonction composée du cerveau se forme : 1° de l'impulsion d'un instinct aveugle qui dépend des fonctions élémentaires, telles qu'Auguste Comte les a établies dans son tableau cérébral ; 2° d'une vue de l'esprit qui rattache le penchant à un objet déterminé ou à une espèce particulière d'objets ; 3° enfin, d'un idéal qui indique d'une manière générale la limite vers laquelle il faut faire tendre la satisfaction du penchant, ainsi lié à une vue particulière. La liaison intime de ces trois éléments dans des proportions diverses, suivant l'époque de la civilisation, la culture et la nature de l'individu, constitue la force composée par laquelle s'opèrent les réactions cérébrales, en joignant à chacun de ces penchants composés une intervention spéciale du caractère ; de telle sorte que pour chacun de ces penchants, il y a, suivant les individus, une tendance habituelle, ou à les mettre en action, ou à les retenir, ou à les maintenir. Mais il faut préciser cette notion, en remarquant que la dénomination du penchant composé doit être tirée de l'instinct plus ou moins aveugle qui lui sert de base, en même temps que de la nature de la vue qu'il précise. En second lieu, il faut considérer l'évolution graduelle de l'Humanité à constituer en face de chaque penchant un autre penchant modificateur qui la retient ou l'excite.

Ceci posé, si nous considérons l'ensemble des penchants

Digitized by Google

personnels, ils constituent la *personnalité* humaine, c'est-à-dire l'ensemble des impulsions par lesquelles l'individu se conserve en rapport avec l'ensemble des situations collectives dans lesquelles il se trouve placé, de telle sorte que la personnalité humaine doit nécessairement se développer avec l'ensemble de l'évolution sociale, sans quoi l'existence de l'individu deviendrait véritablement contradictoire, au milieu d'une civilisation de plus en plus compliquée. Ceci posé, nous allons successivement considérer les penchants composés de la personnalité, en examinant d'abord ceux qui sont relatifs à la personnalité directe. Or, les penchants fondamentaux sont ceux qu'on a appelés des besoins, et qui résultent de la liaison de l'instinct conservateur d'un côté avec un état des muqueuses et de l'autre avec la nature des objets propres à satisfaire les nécessités nutritives. Quand il y a une disposition fondamentale à céder à ces besoins, sans réaction et au-delà des limites raisonnables l'individu est dit intempérant. La tempérance est la fonction modificatrice des besoins qui résulte de l'effort de l'individu sur lui-même, d'après un idéal convenablement construit, pour limiter la force d'impulsion de ces divers besoins. Le principe fondamental de la morale personnelle, à cet égard, consiste dans les habitudes à prendre pour limiter la prépondérance des besoins par l'effort constant de la tempérance. Cette tempérance doit devenir un penchant; pour cela il faut deux choses : 1° la construction de l'idéal qui lui est relatif et qui résulte de la conception des conséquences personnelles de l'intempérance, quant à notre conservation, et aussi de la notion des conséquences sociales du gaspillage des matériaux; 2° l'habitude convenablement prise de mettre en jeu cette tempérance pour lutter contre la prépondérance habituelle des besoins. Il faut remarquer que l'idéal construit par le travail de l'Humanité et que nous portons en nous contient des motifs sociaux qui permettent la réaction des autres sur nous-mêmes et aide ainsi à notre perfectionnement personnel. La tempérance peut, du reste, com-

Digitized by Google

porter d'autres dénominations, et elle reçoit souvent le nom de *sobriété*.

Il y a là des nuances qui ont une certaine importance, mais sur lesquelles il ne serait pas opportun maintenant d'insister. Il faut remarquer que ces besoins se spécialisent, comme aussi les formes de la force modificatrice de la tempérance, suivant que les objets sont solides ou liquides, et suivant même la nature de ces objets. Du reste, ces divers besoins, dans leur état même de spécialité, se transmettent suivant la génération, de telle sorte que, suivant les époques sociales ou les familles particulières, on vient au monde avec des besoins spéciaux et des sobriétés spéciales. La même analyse s'appliquera, sans que j'y insiste, aux penchants qui résultent de la liaison de l'instinct conservateur avec la notion de la propriété des matériaux. De là résultent les penchants propres à l'amour de la propriété qui se spécialisent même suivant la nature des objets et qui, suivant l'intensité, donnent lieu à l'avarice, la prodigalité, etc.

Il y a aussi des penchants modificateurs de ceux-là qui reposent sur la notion d'un idéal construit d'après des motifs personnels ou sociaux, ce qui conduit aux deux grands penchants modificateurs : l'économie et la générosité. L'effort personnel doit consister à établir un sage équilibre entre les instincts d'impulsion d'une pareille catégorie et les instincts modificateurs. Il y a une troisième série de penchants venant de la personnalité directe : ce sont ceux qui sont relatifs à la considération de notre propre conservation ; ils donnent lieu aux penchants désignés par l'amour de la vie, la poltronnerie, le mépris de la mort, etc. Ils comportent des penchants modificateurs qui, sans recevoir habituellement de dénomination bien précise, consistent surtout à ne pas craindre le danger, sans jamais le chercher. La culture morale, à cet égard, consistera à établir les règles et les habitudes d'un sage équilibre. L'instinct sexuel donne lieu aussi à des penchants composés plus ou moins intenses qui sont

Digitized by Google

tenus en équilibre par le grand penchant modificateur si varié qu'on nomme la pudeur, et qui constitue une des plus belles créations de l'Humanité.

L'amour des petits donne lieu à des instincts composés très variés et aussi à des instincts modificateurs qui n'ont pas donné lieu, jusqu'ici, à des dénonciations suffisamment précises. Quant à l'instinct destructeur, il a donné lieu à une grande variété de penchants déterminés et les dénominations de dureté, férocité, cruauté, calomnie, médisance, etc., traduisent à la fois les formes et les degrés d'intensité des penchants composés qui s'y rapportent. Mais une des formes les plus importantes à étudier de nos jours constitue l'esprit critique proprement dit, qui résulte de l'évolution sociologique de la doctrine révolutionnaire, et qui peut conduire dans certains cas à des états pleinement pathologiques que le docteur Cottard a étudiés, sous le nom de délire des négations. L'un des principaux buts de l'effort de l'homme sur lui-même doit consister dans le développement des penchants modificateurs qui retiennent et limitent l'action de ces fonctions composées. Les mêmes considérations s'appliquent aux penchants qui ont pour base l'instinct constructeur, soit les penchants directs, soit les penchants modificateurs. De là l'esprit d'*ordre* et de *désordre* qui prend du reste des formes très variées, suivant les objets auxquels il s'applique.

L'ensemble de cette analyse nous montre donc la complication croissante de la personnalité humaine, avec l'évolution sociale qui produit ainsi une variété presque indéfinie de penchants directs et modificateurs. La règle fondamentale de morale personnelle, qui leur convient, consiste dans l'effort continu de l'homme pour développer les penchants modificateurs, de manière à maintenir les penchants d'impulsion dans le degré nécessaire à la conservation de notre personnalité parmi les hommes, mais aussi de manière à ce qu'elle soit compatible avec celle des autres dans la Famille, la

Digitized by Google

Patrie et l'Humanité. Cette difficile et importante théorie est ici suffisamment développée pour que nous puissions considérer d'une manière plus sommaire les penchants d'impulsion et modificateurs qui ont pour base l'intérêt indirect, c'est-à-dire la vanité et l'orgueil. Ces penchants modificateurs consistent essentiellement d'abord dans la modestie et dans l'humilité proprement dite. L'antiquité, avant le catholicisme, avait contribué à la construction de ces deux grands penchants; mais c'est au monothéisme occidental qu'a appartenu leur véritable systématisation, quoique d'un autre côté l'orgueil et la vanité se trouvassent surexcités par l'esprit révolutionnaire inhérent au catholicisme qui, faute du véritable esprit historique, méprisait les prédécesseurs polythéistes, en exagérant la valeur propre des monothéismes.

Quant à la moralité, elle constitue elle-même un penchant composé qui se résume dans le sentiment du devoir, la création peut-être la plus capitale de notre espèce. Quant au caractère, il est évident que les fonctions composées qui lui sont propres consistent surtout dans la réaction de ses trois éléments : courage, prudence et persévérance. Car en quoi consiste la modification de la témérité, qui n'est que l'excès de courage, si ce n'est dans l'action de la prudence qui retient. Si nous résumons l'ensemble des règles qui doivent présider à la culture de la morale personnelle, nous verrons qu'elles peuvent se ramener à deux grandes opérations : la *purification* et l'*excitation*. La purification consiste dans les efforts pour diminuer l'intensité des penchants personnels, simples et composés. Cette purification comprend surtout deux opérations, l'une qui consiste à éviter les occasions qui peuvent les exciter ; ce que les catholiques ont appelé fuir les *tentations;* et l'autre à développer les penchants modificateurs de chacune des formes diverses des penchants personnels. Cette seconde opération est susceptible d'un très grand développement, à cause de l'élément mental de tout penchant composé qui permet à l'homme de réfléchir sur lui-même. La seconde

Digitized by Google

opération, c'est l'*excitation* : c'est-à-dire les efforts pour augmenter l'intensité des penchants altruistes, simples ou composés. Le catholicisme s'est surtout préoccupé du premier problème, et le Positivisme, sans négliger celui-ci, se préoccupera surtout du second. Enfin, la morale personnelle nous impose l'obligation de la culture de notre intelligence, sans laquelle nos meilleurs sentiments, combinés avec le caractère le plus parfait, ne suffiraient pas pour nous éviter dans la pratique les plus déplorables décisions. Il faut d'abord à cet égard distinguer entre les aptitudes et les connaissances, et considérer que notre effort doit surtout tendre à développer en nous des aptitudes mentales bien plus que d'entasser un amas indéfini de connaissances. Une règle doit être posée à ce sujet : il faut avoir un ensemble de connaissances, coordonnées de manière à trouver celles dont nous avons besoin à un moment donné, sans traîner indéfiniment derrière nous l'*impedimentum* de faits inutiles. Tout cela est trop oublié de nos jours dans notre système habituel d'éducation ; d'un côté on cherche plutôt à accumuler des faits dans l'esprit qu'à développer des aptitudes, et dans les connaissances acquises on ne fait pas suffisamment la distinction entre les prépondérantes et les secondaires.

Nos efforts, sans aucun doute, doivent tendre à développer les aptitudes élémentaires de l'observation concrète et abstraite, de l'induction et de la déduction ; mais aussi les fonctions composées de l'observation proprement dite, de l'expérimentation, de la comparaison, de la filiation et de la construction. Mais tout cet ensemble doit conduire à acquérir enfin, autant que possible, une fonction composée qui les réunit toutes et qui en est la suprême expression, à savoir : posséder un esprit juste. L'esprit juste consiste dans l'aptitude à établir toujours une saine harmonie entre l'objectif et le subjectif, c'est-à-dire entre les renseignements obtenus et les constructions de notre esprit qui les résument. Cet esprit juste est du reste plus ou moins difficile à obtenir suivant la

Digitized by Google

hiérarchie successive des phénomènes; c'est dans les phénomènes simples qu'il faut faire son apprentissage. La première loi de philosophie première, faire l'hypothèse la plus simple et la plus sympathique en rapport avec l'ensemble des renseignements obtenus est le grand principe qui doit nous guider dans la culture de l'intelligence pour obtenir ce résultat final. Mais ce principe est dangereux à manier pour les cœurs présomptueux qui ne comprennent pas que, dans l'application d'une pareille loi, il faut non seulement tenir compte de sa propre expérience, mais aussi de celle des autres. Enfin, un devoir capital de la morale personnelle, c'est celui de *se bien porter;* c'est-à-dire de prendre toute la série de précautions nécessaires pour acquérir et maintenir une bonne santé. Ce devoir est d'autant plus strict pour les positivistes qu'ils savent mieux que les autres l'intime connexité qui lie le corps et l'âme, celle-ci n'étant que le cerveau en action.

III

Du gouvernement propre à la première enfance et en général à la phase préliminaire de l'éducation.

Mais l'enfant, pendant la première enfance, et même pendant toute la période préliminaire de l'éducation où il est sous la tutelle, ne pourrait organiser de lui-même la culture de la morale personnelle. Et, même dans l'âge de la pleine responsabilité, il y a toujours nécessité d'une réaction plus ou moins systématique sur l'individu, pour le maintenir dans certaines limites et l'exciter à des efforts personnels de perfectionnement. C'est là ce qu'on peut appeler l'action du *gouvernement*. Pendant la période préliminaire, le gouvernement appartient à la famille; c'est la réaction de celle-ci sur l'individu qui le maintient dans une voie convenable et l'excite à

Digitized by Google

être digne du propre gouvernement par lui-même. Ce gouvernement de la famille atteint son maximum pendant la première enfance et pendant cette même période le gouvernement de l'enfant par lui-même est à son minimum. Dans les deux autres périodes de la vie préliminaire, le gouvernement de la famille va en diminuant et celui de l'individu sur lui-même en augmentant. C'est cette théorie du gouvernement de la Famille qu'il nous faut exposer; elle est comme on le voit le complément nécessaire de la morale personnelle, et constitue un préambule à la théorie de la marche de l'éducation pendant la première enfance. Ce gouvernement comme tout autre a pour but d'*exciter* et de *retenir*, et ses procédés d'action consistent dans les *peines* et les *récompenses*, soit morales, soit matérielles. Ce gouvernement de la Famille sur l'enfant résulte spontanément de la nature même des choses. La puissance de la Famille, au début, a été complètement absolue, mais à mesure que l'évolution sociale s'est développée la réaction de la société sur la Famille a limité et modifié les droits de celle-ci, sans jamais pouvoir les détruire. L'aberration démocratique actuelle consisterait surtout d'un côté à annuler presque complètement la puissance de la Famille, et à supprimer d'un autre côté tout système de pénalités. Le Positivisme doit réagir contre ces aberrations dangereuses qui tendraient à supprimer l'action du premier être collectif, la Famille, pour faire surgir directement celle de la Patrie. Dans le gouvernement de la Famille, sur l'individu, tous les membres de la Famille interviennent sous des formes diverses et avec des variétés d'action qui constituent quand on les comprend bien une part considérable dans l'éducation de l'enfant. Le père, la mère, les ascendants et les aînés concourent d'une manière plus ou moins spontanée et qu'il faut rendre systématique. Mais en somme la prépondérance gouvernementale dans la Famille, par rapport à l'enfant, appartient essentiellement à la mère; c'est ce que nous allons mieux comprendre en suivant l'évolution de l'action gouvernementale

Digitized by Google

de la Famille, pour l'éducation pendant la période préliminaire.

Le gouvernement de la Famille pendant la période préliminaire présente graduellement trois phases successives qui conduisent finalement à vingt-un ans à la jeunesse, où le gouvernement de la Patrie devient définitivement prépondérant, sans supprimer celui de la Famille, qui prend alors un caractère surtout moral.

Dans la première période qui est celle de la première enfance, la domination de la mère est complète ; la subordination de l'enfant absolue. L'action des autres membres de la Famille doit être alors purement modificatrice, et s'exercer le plus souvent par l'intermédiaire de la mère elle-même. Dans la seconde période qui est celle de la seconde enfance, de sept ans à quatorze ans, l'action directe du père commence à se faire sentir, surtout au point de vue temporel. La puissance temporelle de la mère diminue au contraire, tandis que son autorité morale va en croissant. Dans la première période, en effet, la mère seule décide directement et complètement, pour la nourriture, l'habillement, les soins hygiéniques, le coucher, le lever, le repos et l'activité, etc. Enfin, dans la troisième période, l'adolescence, l'enfant qui est initié à l'instruction publique proprement dite commence à comprendre et à combiner le gouvernement de la Patrie avec celui de la Famille. A mesure que l'apprentissage se développe, l'autorité du père, qui dispose du capital, devient plus considérable, et celle de la mère se purifie davantage en prenant un caractère de plus en plus strictement moral. Le gouvernement de la Famille, et cela surtout dans la première enfance, doit toujours prendre pour point de départ le développement spontané de l'enfant, les particularités qui lui sont propres, afin de les améliorer sans les détruire, en utilisant les idiosyncrasies individuelles. En somme, l'individu répète l'espèce : or, il est bien certain que le règlement de l'homme a dû suivre et non pas précéder son développement spontané

Digitized by Google

qui seul pouvait expérimentalement indiquer dans quel sens devait agir l'action modificatrice. Les déclamations des moralistes sont sous ce rapport parfaitement absurdes quand elles s'appliquent aux écarts des populations primitives; car si elles ne s'étaient développées spontanément, comment aurait-on su ce qu'il fallait régler et de quelle manière. Dans une certaine mesure, il en est de même pour l'enfant dont il faut suffisamment respecter la libre évolution, en profitant, bien entendu, de l'expérience acquise.

Il résulte de ceci que ce gouvernement lui-même, dans son système de récompenses et de punitions, constitue un véritable procédé d'expérimentation qui est la plus précieuse source de la meilleure direction de l'enfant. On comprend, en effet, sans que j'y insiste, que la manière dont telle punition est acceptée, les effets qu'elle produit, donnent immédiatement sur la nature spontanée de l'enfant de précieuses indications. C'est ainsi que l'on peut juger de sa gourmandise, de sa vanité, de sa modestie, de sa cupidité, etc., ce qui donne le moyen de bien choisir les punitions, de graduer leur intensité, et en même temps de connaître sur quoi doit porter l'action modificatrice et de quelle manière elle doit s'y porter. La même observation s'applique aux procédés de récompense. C'est de cette manière qu'une mère intelligente et dévouée institue le véritable gouvernement de son enfant, en tenant compte des particularités effectives, sans oublier la limite générale, et plus ou moins idéale, que trace la morale systématique. La mère accomplira d'autant mieux ce grand office qu'elle y aura été préparée par une meilleure éducation systématique ; mais même spontanément cette expérimentation continue est la source d'une admirable connaissance de la nature humaine, quoique trop empirique. Mais la pénalité involontaire, c'est-à-dire celle où l'autorité extérieure impose à l'individu des gênes et des privations n'a de valeur réelle que quand elle est subie en partie volontairement, c'est-à-dire sans un esprit de révolte qui enlèverait à la pénalité toute son

Digitized by Google

efficacité, pour conduire bientôt à un irrémédiable état de fureur. C'est là ce qu'on oublie trop de nos jours et le développement de l'esprit révolutionnaire a enlevé à la pénalité une partie de son efficacité en lui ôtant ce degré de soumission volontaire que le catholicisme surtout avait essayé de lui donner. Ceci nous conduit à parler de la pénalité purement volontaire, c'est-à-dire de celle qui résulte des privations que l'on s'impose, des gênes artificielles que l'on se crée, essentiellement dans la satisfaction des penchants propres à la personnalité. Cette pénalité porte d'abord sur les diverses formes de l'instinct conservateur, puis des instincts sexuels, destructeurs et constructeurs, et enfin sur les manifestations diverses de la vanité et de l'orgueil. Pour bien comprendre le rôle de cette pénalité volontaire, il faut en suivre l'évolution, et c'est ce que nous allons faire sommairement.

Chez les Grecs et les Romains, le système de ce que j'appelle la pénalité volontaire, c'est-à-dire l'ensemble des privations que l'on s'impose pour s'améliorer et se perfectionner, fut institué mais pour une destination précise : la guerre. Néanmoins, il faut reconnaître que les philosophes grecs conçurent le problème d'une manière abstraite, mais alors trop indéterminée. Socrate, notamment, insista sur ce procédé de perfectionnement, et les stoïques en firent une des bases de leur doctrine, mais c'est le catholicisme qui opéra, en Occident du moins, une systématisation complète à ce sujet, en lui donnant une destination déterminée, quoique chimérique : le ciel. Tous les chrétiens s'assujettirent ainsi à des procédés de privations relatives à toute la série des instincts depuis l'instinct nutritif jusqu'à la cupidité et l'orgueil et même à des souffrances spéciales ; le jeûne devint obligatoire à des époques déterminées. Le jeûne, outre l'épargne des matériaux, qui a été bien loin d'être inutile à une époque où ni leur quantité ni l'époque de leur reproduction n'étaient trop assurées, apprenait aux puissants et aux riches les douleurs de la privation et développait ainsi en eux la commisération

Digitized by Google

pour les misérables. Quant au perfectionnement de l'effort sur soi-même, il était incontestable. Les moines, d'abord en Orient, puis en Occident, firent de ce système d'une vie de privations la base de leur institution ; outre une expérimentation qui pourra servir pour une vraie théorie de la nature humaine ils offraient un type idéal qui réagissait sur l'ensemble du public. De plus, les natures supérieures allaient de temps en temps, par une retraite plus ou moins prolongée, retremper dans une telle solitude les forces élémentaires de leur vie morale. Les hommes les plus éminents du moyen âge dans l'ordre spirituel subirent presque tous, au début de leur vie, l'action de cet énergique procédé d'éducation. Le bouddhisme avait, du reste, dans l'Extrême-Orient, précédé le catholicisme dans une telle voie. Le monothéisme islamique imita un tel exemple : il fit de la privation du vin une obligation absolue pour tous les vrais croyants qu'il assujettissait d'un autre côté à une période de jeûne obligatoire.

Mais le mouvement révolutionnaire en critiquant en Occident les exagérations monastiques n'a pas su comprendre l'importance du système des privations volontaires et jusqu'ici ce grand procédé d'éducation a été détruit sans être remplacé. A mesure que la maladie révolutionnaire va croissant, on tombe dans un excès contraire à celui du moyen âge et l'abus de plus en plus grand des excitants artificiels tend à compromettre la race elle-même. Du reste, la supériorité morale, à ce sujet, des musulmans sur les chrétiens émancipés rend plus évidente l'importance d'un procédé dont le Positivisme reprendra la systématisation.

Sans doute le gouvernement de la mère sur l'enfant utilisera pour son perfectionnement cette pénalité volontaire, sans jamais pouvoir dispenser de la pénalité forcée. Celle-ci doit être considérée de plus en plus comme le complément de l'action maternelle portant sur l'emploi de l'affection. Mais la crainte, sous ses aspects divers, ne pourra jamais, pas plus pour l'enfant que pour l'homme, être éliminée du

Digitized by Google

gouvernement de l'espèce. Les principes fondamentaux sont du reste les mêmes : il en est un surtout principal, c'est que la fixité de la peine importe plus que son intensité. La peine s'étend du reste depuis la souffrance propre à la sensibilité, jusqu'aux émotions pénibles déterminées dans nos divers penchants personnels et même sympathiques.

Mais le gouvernement de l'enfant, comme celui de l'homme, suppose la récompense comme la peine. Les récompenses s'adressent en général aux mêmes sources que la pénalité proprement dite ; mais, pour les unes comme pour les autres, il faut que la sagacité maternelle sache, les principes généraux une fois admis, tenir compte des particularités propres aux deux sexes, et aussi de celles spécialement particulières à chaque individu, ce qui suppose une connaissance délicate de la nature humaine, et en même temps la développe. Aussi les femmes qui ont été mères, et qui ont élevé leurs enfants, arrivent à une connaissance souvent très profonde de notre nature morale, qui produira les plus grands effets quand elles auront participé à une meilleure éducation abstraite.

MARCHE DE L'EDUCATION PENDANT LA PREMIÈRE ENFANCE (1)

I

Institution générale de l'éducation pendant la première enfance et sa marche de la naissance à deux ans.

Après avoir institué la conception générale de la vie préliminaire ou préparatoire, et spécialement de la première en-

(1) Ceci représente le résumé de la cinquième leçon de mon Cours de morale pratique faite le dimanche 6 décembre 1885, salle Gerson, de trois heures à cinq heures.

Digitized by Google

fance, les conditions sociologiques et morales qu'elle subit dans son évolution, et donné la systématisation de la morale personnelle dont l'institution doit commencer dans cette première période de la vie, il nous faut terminer la théorie de l'éducation dans la première enfance par celle de la marche graduelle qu'elle doit suivre. Il faut d'abord nettement nous rappeler que le but de la vie préparatoire est de faire parcourir à un nouvel être la même évolution qu'a parcourue l'espèce, jusqu'à l'époque où il est destiné à vivre; car le point de départ, pour l'individu comme pour l'espèce, est identiquement le même et quoique, aux diverses périodes de l'évolution sociale, l'individu arrive au monde avec des aptitudes dont l'intensité n'est pas toujours la même, néanmoins il arrive nu, sans force et sans connaissances, comme notre espèce au point de départ. Il faut donc que, par l'action de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, on arrive à lui faire parcourir les diverses étapes qui le mettront à même d'agir dans une situation précise et déterminée de l'évolution humaine. C'est là le grand principe qui systématisera toutes nos considérations sur l'évolution de l'éducation individuelle; et l'on comprend facilement que la vitesse de cette évolution doit être d'autant plus grande que l'individu vient au monde à une époque plus avancée du développement social. On voit aussi comment la systématisation de l'éducation humaine était impossible avant la fondation de la sociologie.

Utilisons ces considérations pour ce qui regarde la première enfance. Le problème consiste, par l'action de la mère, organe spontané et finalement systématique de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, à transmettre à l'enfant, dans cette première période, l'ensemble des habitudes et des connaissances qu'elle comporte. Il résulte de là que la période de la première enfance, de 0 à 7 ans, devra se partager en phases caractérisées par les progrès successifs du système de communication entre la mère et l'enfant. Ceci nous conduit à partager la période de la première enfance en trois phases :

Digitized by Google

dans la première, de 0 à 2 ans, le système de communication consiste dans les cris, les gestes, en un mot dans le langage d'action; ce système de communication est le plus sympathique, le plus esthétique et le plus synthétique, mais aussi le plus implicite, ce qui est en rapport avec la situation et la nature même de l'évolution cérébrale, qui part toujours, comme je l'ai établi dans un travail spécial, d'un état implicite qui devient graduellement de plus en plus explicite et analytique.

La seconde période de la première enfance va de deux ans à six ans; elle est caractérisée par le développement croissant du second procédé de communication : le langage articulé. Grâce à cette connaissance de plus en plus grande de la langue maternelle, les communications entre la mère et l'enfant deviennent de plus en plus étendues, comme de plus en plus explicites.

Enfin, dans la troisième période, qui contient la septième année, l'enfant acquiert un nouveau procédé de communication, par la *lecture*. Ce procédé, à la fois plus précis et en même temps plus à la disposition de l'enfant lui-même, commence à l'initier, par les images et les récits, à une certaine connaissance empirique, mais effective, des Êtres collectifs, Patrie et Humanité, dans lesquels vit la Famille qui la domine.

On voit donc ainsi se développer graduellement, dans l'enfant, son cœur, son intelligence et son corps, s'adaptant avec des connaissances convenables, à une situation grandissante, de manière à être préparé pour la suivante avec toutes les conditions convenables de stabilité et de progrès. Il est bien entendu qu'en divisant ainsi la première enfance en diverses phases nous ne devons jamais oublier qu'il y a continuité, mais que ces divisions sont indispensables pour établir une saine théorie. Nous allons donc, d'après cela, étudier la théorie de l'évolution de l'éducation pendant cette première période de 0 à 2 ans.

Digitized by Google

Voyons d'abord l'éducation de l'enfant de la conception jusqu'à la naissance, car c'est à la conception même que commence l'éducation, sans doute, les devoirs des parents envers les enfants commencent avant la conception. Aussi Plutarque, avec juste raison, commence son *Traité de l'éducation des enfants* par l'établissement de ce principe : les parents doivent éviter avec soin que la génération des enfants ne soit souillée de quelque tache, d'où le devoir de choisir une épouse honnête. Mais ces devoirs des parents, avant la conception, se rapportent à la théorie des devoirs dans le mariage et seront considérés plus tard.

Les devoirs de la mère, comme ceux corrélatifs de la Famille, commencent donc au moment de la conception. Ils reposent tout entiers sur le principe de la procréation de l'enfant, au point de vue sociologique et moral. Son devoir, en effet, à cet égard, est de créer un organe nouveau aussi convenable que possible pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. La mère est donc dans la plus stricte obligation d'organiser son régime de vie, de manière à résoudre le mieux possible un tel problème. Les lois de l'évolution de l'enfant dans l'utérus sont encore trop peu connues, pour que les conseils et les règles puissent dépasser un empirisme coordonné ; nous devrons donc nous réduire à des indications générales qui disposeront la mère et la Famille à accepter des conseils motivés.

La Famille, comme le public, doit considérer la femme comme l'appareil destiné à la production d'un futur organe de l'Humanité, production capitale par laquelle elle se continue et qui fait que l'enfant est le but même du travail de la société. En outre, comme on doit toujours faire la meilleure hypothèse sur l'enfant qui doit naître, on doit toujours admettre qu'il peut devenir un élément important de la Famille et de la société. De la vue précise de ce principe se déduit le respect que la femme doit à ce titre avoir pour elle-même, et les précautions qu'elle est tenue de prendre, non pas seule-

Digitized by Google

ment pour elle-même, mais aussi pour la destination collective qui lui incombe. De là aussi les précautions, les soins et les respects de la Famille et du public pour la femme enceinte. Mais il faut que ces soins et ce respect ne soient pas pour elle une occasion d'abus, suivant une tendance trop conforme aux dispositions actuelles, où l'on tend à énerver l'énergie et la fermeté des prescriptions par une préoccupation exagérée de ce qu'on doit aux faibles. Quant aux soins eux-mêmes, ils doivent tenir un juste milieu entre trop de précautions conduisant à une mollesse fâcheuse et un excès d'activité qui est surtout à craindre dans la masse de la population, essentiellement prolétaire.

Je ne puis qu'indiquer d'une manière sommaire la théorie sociologique de la grossesse, c'est-à-dire la succession des règles et des principes relatifs à cet état capital de la femme. On peut seulement constater que l'insuffisance des capitaux, le peu de développement des relations sociales et l'insuffisance des notions qui leur sont propres ont au début empêché la réaction sociale sur l'état de grossesse : aussi partout trouve-t-on l'avortement plus ou moins autorisé au début de toutes les sociétés. Mais ensuite graduellement, et d'une manière empirique néanmoins, la société réagit de plus en plus et impose à cet égard des prescriptions légales et morales. Il en est de même pour l'infanticide ou la destruction de l'enfant au moment de la naissance. Après avoir été autorisé chez tous les peuples, il a été graduellement interdit et l'opinion publique comme la législation ont montré à cet égard une sévérité qui semble avoir été excessive, quoique passagèrement nécessaire pour créer des habitudes convenables. Le drame de Faust, principal chef-d'œuvre esthétique de Gœthe, rend cela d'une manière frappante. Néanmoins, on ne peut s'empêcher d'éprouver de l'indignation et même du dégoût, en voyant non seulement le public, mais le ciel lui-même et le frère de la malheureuse orpheline l'abandonner et la poursuivre d'une manière si impitoyable; mais ce qui répugne

Digitized by Google

peut-être le plus c'est l'indifférence et l'abandon du célèbre docteur, tardivement amoureux. Le manque d'esprit chevaleresque éclate au plus haut degré dans ce drame célèbre. Une réaction s'est graduellement produite contre cet excès de sévérité : on peut lire à ce sujet les sages et humaines observations de M. Huntert (1). Mais peut-être un excès de douceur tend-il à se substituer à un excès de sévérité. Quoi qu'il en soit, on doit désirer surtout que la responsabilité morale de l'homme soit plus nettement affirmée qu'elle ne l'était dans le passé.

Dès que l'enfant est venu au monde, les conditions de famille et sociologiques font sentir leur influence; cela s'est toujours fait spontanément, mais il est bon d'en avoir la notion systématique. La première grande division qui se présente à ce sujet, c'est la grande différence qui pèse tant sur la destinée de l'enfant entre la naissance légitime et la naissance illégitime. Il est évident qu'il y a d'abord à cet égard une fatalité légale qu'il est impossible d'éviter. Il est clair, en effet, que, quoi qu'on fasse, l'éducation de l'enfant sera toute autre dans une famille constituée que dans une famille qui ne l'est pas, quelques modifications que la loi puisse apporter par les obligations qu'on impose au père, en admettant qu'il soit reconnu, problème toujours fort délicat. En second lieu, cette situation crée une fatalité d'opinion qu'il faut rendre relative, d'absolue qu'elle était, et qu'il est évidemment impossible de supprimer. Il y aura toujours une prévention naturelle contre ceux qui n'ont pas été élevés dans les conditions normales de la Famille; c'est là un obstacle que l'enfant devenu homme aura à surmonter, et qui produit des effets remarquables quand il a une véritable énergie.

Vient ensuite la grande distinction entre les familles riches et les familles pauvres. Lorsque celles-ci sont à un degré trop inférieur, cela nécessite l'intervention de la société elle-même qui

(1) Voir Gall, tome I, page 372, édition in-8°.

Digitized by Google

doit être appliquée avec une extrême modération, en évitant surtout un casernement meurtrier. Mais le plus souvent les soins touchants que nécessite la première enfance doivent résulter des parents, des amis et des voisins, suivant des habitudes de fraternité et de protection que nos pères, sous l'influence du catholicisme, avaient largement développées ; mœurs élevées que nous sommes en train de perdre, en créant un mur de plus en plus élevé entre la pauvreté et la richesse ; quoi qu'il en soit, c'est aux parents à tenir compte dès le début des conditions sociologiques et de famille au milieu desquelles surgit le nouvel être. Il faut, dès le début, prendre toutes les précautions d'après l'état spécial de chaque enfant, qui se trouve quelquefois par une déplorable fatalité atteint même d'infirmités, comme on le voit par exemple dans le cas trop fréquent des hernies ombilicales.

Ce qui doit préoccuper, dès l'abord, c'est l'allaitement de l'enfant naturel ou artificiel, par la mère ou par la nourrice.

En dehors des raisons physiques, il y a des raisons morales pour que la mère se charge de cette grande fonction; ainsi elle pourra acquérir dès le début la véritable influence sur son enfant, qui est la condition d'une bonne éducation. Quand l'allaitement est naturel, il est clair que cette fonction oblige la mère ou la nourrice à des devoirs spéciaux par rapport à elle-même ; car il est de toute certitude que le système de nutrition d'un côté, et l'état du cerveau de l'autre, ont une action intense et étendue sur les propriétés du lait. Les observations de tous les praticiens sont concourantes à ce sujet et Caillau cite un cas d'apoplexie dans un enfant déterminé par le lait donné par la nourrice à la suite d'une violente colère. Du reste, on peut poser, je crois, ce principe général que la réaction du cerveau sur les phénomènes organiques est surtout frappante dans les phénomènes sécrétoires.

Mais comme l'enfant, après tout, est un organe futur de

Digitized by Google

l'Humanité, créé par elle, par l'action de la Patrie et de la Famille, il s'ensuit que la société a le droit comme le devoir d'intervenir dans l'allaitement par les nourrices ou au moyen du lait des animaux, en prenant toutes les précautions nécessaires.

La théorie de la nutrition est encore bien imparfaite; cependant elle a fait des progrès et l'on peut prévoir le moment où, par la combinaison des théories scientifiques avec les indications empiriques, on pourra arriver à refaire *à priori*, au moins en partie, la constitution malheureuse des nouveaux nés victimes des fatalités sociologiques.

Cette période de l'enfance conduit de la naissance jusqu'au sevrage qui doit donner lieu à toute la série de précautions qu'indique un sage empirisme, en même temps que surgissent celles relatives à la première dentition, cette crise grave imposée par une des plus évidentes imperfections de l'organisation humaine. C'est à partir de là que se développe surtout l'éducation proprement dite physique, mentale et morale, et que se posent toutes les bases de l'éducation ultérieure. Je dois faire précéder cette appréciation d'une conception synthétique autour de laquelle se grouperont toutes les règles, toutes les observations et tous les procédés d'éducation.

L'éducation de l'enfant dans cette première période, comme dans les autres, s'accomplit autour de quatre grands fétiches: l'*habillement*, le *lit*, la *table* et la *maison*. A eux se rapportent en effet les notions, les sentiments et les actes, de manière à donner à la mère comme à l'enfant des moyens précieux de coordination. Mais ces quatre grands fétiches fondamentaux autour desquels peuvent se grouper du reste des fétiches secondaires, comme les jouets, sont dominés par la prépondérance de la réelle providence qui gouverne l'enfant et on peut le dire pour lui de la véritable déesse, à savoir: la mère. Ceux qui feront usage de cette conception fondamentale pour l'observation de l'enfant, comme pour sa direction, en sentiront toute la portée et toute la fécondité. Nous allons du

Digitized by Google

reste nous en servir dès à présent, implicitement ou explicitement, d'abord dans la théorie de l'éducation physique de l'enfant pendant cette première période.

L'éducation physique de l'enfant porte à la fois sur la vie organique et sur la vie animale proprement dite. Dans les premiers mois, il n'a, à cet égard, nécessairement aucune indépendance personnelle, ni aucune cohérence : ce sont là les deux choses qu'il faut graduellement développer, de manière à lui apprendre à se tenir debout, à marcher, commencer même à courir, à manger, à accomplir d'après certaines règles les besoins d'incrétion comme ceux d'excrétion. Il y a là un immense travail et une source énorme d'instruction morale qu'on subit sans s'en rendre suffisamment raison. La satisfaction sociale des besoins d'incrétion, par exemple, est un des phénomènes sociologiques les plus curieux et les moins observés. Apprendre à l'enfant à cracher au lieu de baver et avec toutes les conditions qu'exige la vie domestique et sociale, est une opération longue et délicate. Au lieu de faire tout cela spontanément, il faut le faire sciemment, ce qui permet de précieuses indications sur l'éducation. Pour la nutrition, par exemple, apprendre à l'enfant à manger à table est une opération organique, physique ou morale de la plus grande importance.

En ne considérant ici que le point de vue organique et physique, on voit qu'il y a là tout un ensemble d'opérations coordonnées, pour se tenir, se maintenir et exécuter les opérations compliquées de la manducation civilisée. Les mêmes observations s'appliquent à la manière de se tenir au lit, de même qu'à la conservation de l'habillement, à tous les mouvements dans la maison : dans une chambre d'abord, puis dans les chambres successives, le tout sous la direction et la surveillance de la mère, qui est comme la déesse qui préside aux gouvernements de ces fétiches qui contribuent par un concours synthétique à l'éducation de l'enfant. On n'a pas assez remarqué que tout ce que la civilisation accumule main-

Digitized by Google

tenant dans le logis le plus modeste constitue pour l'enfant, dans cette période, comme un vaste atelier d'instruction, spécialement adapté dans chaque famille à la situation personnelle sans l'uniformité fatigante et vulgaire de nos collections artificielles, pour lesquelles il ne peut y avoir ni la fréquentation, ni l'affection mutuelle absolument indispensables.

Mais c'est surtout sur le point de vue moral qu'il faut insister. Toute cette théorie de l'éducation de l'enfant est dominée, dès le début, et plus tard aussi nécessairement, par la conception de l'*innéité* de nos divers penchants, cette innéité s'appliquant non seulement à nos dispositions fondamentales, mais aussi à l'accumulation héréditaire des influences cosmologiques et sociologiques. C'est cette innéité capitale, à la fois biologique et sociale, que le XVIII[e] siècle, et notamment J.-J. Rousseau, ont complètement méconnue, en faisant naître nos dispositions fondamentales des circonstances extérieures. J.-J. Rousseau est spécialement absurde, dans le premier livre de l'*Émile*, lorsqu'il expose sa conception de la prétendue bonté native de l'homme, troublée par la méchanceté des nourrices.

Un second point capital, c'est de reconnaître que les divers penchants *multiples*, *incohérents* et *désordonnés* agissent dès le début ; et que le problème précisément est, en les développant, de les coordonner afin de régler les actions, d'abord purement réflexes. Les penchants personnels directs ou indirects agissent, on peut le dire, déjà dès la première semaine et se manifestent de plus en plus, quoique contrebalancées très légèrement par l'influence spontanée des penchants altruistes, que l'influence mentale, d'abord trop peu développée, ne permet pas de mettre en jeu.

Mais la mère étant la providence supérieure qui commande, pourvoit, aime et réprime, en un mot comme je l'ai dit, la véritable déesse, il faut considérer la position que prend l'enfant, dès le début, par rapport à elle. Cette première période se caractérise par le *caprice*, dont il faut donner une

Digitized by Google

première théorie positive. Le caprice, c'est la disposition, en même temps que l'habileté, à employer les autres à la satisfaction de ses *penchants variables,* de manière à en faire les instruments de toutes les oscillations des penchants personnels incohérents ; aussi dès que l'enfant a construit l'image maternelle, sa première grande construction mentale synthétique est celle où, sans savoir encore parler, il établit la conception de sa mère comme appareil propre à satisfaire tous ses penchants quelconques ; l'enfant se faisant ainsi naturellement dès le début le centre de toutes choses. Le pas capital que doit alors accomplir la mère, c'est de faire surgir en face de la conception spontanée de l'enfant, que je viens de définir, la conception qu'elle est, au contraire, une providence effective et non pas un appareil à satisfaction de caprices. Cette providence doit d'abord faire sentir son premier caractère fondamental, à savoir : qu'elle représente la *fatalité* à laquelle l'enfant doit d'abord se soumettre. Cette fatalité doit apparaître, sans doute, avec le caractère d'inflexibilité qui s'impose et refrène, mais aussi avec l'affection qui aide, pourvoit et aime. Ainsi, dès le début, s'établit synthétiquement d'une manière implicite, mais très profonde, la lutte entre le régime théologique primitif du caprice et le régime normal de la fatalité, réglée et modifiée par une action volontaire.

L'action maternelle consiste alors, en respectant la spontanéité des instincts personnels, à ne pas les exciter trop artificiellement et à faire bientôt un appel successif aux instincts altruistes. Elle doit tendre ainsi, dans cette situation, à construire graduellement dans son enfant cet admirable instinct composé : l'*amour filial*, formé de crainte, d'intérêt, de subordination, de respect et d'affection. La lente évolution de l'Humanité a créé des dispositions innées à cet instinct composé qui varie d'un enfant à un autre enfant, d'un pays à un autre pays, ce qui constitue des idiosyncrasies dont la mère devra savoir tenir compte.

Les communications entre la mère et l'enfant s'effectuent

Digitized by Google

par le langage primitif de l'espèce humaine, celui de l'action. L'enfant emploie les cris, les pleurs et les gestes ; la mère, les gestes, l'intonation, l'action des yeux et finalement le *sourire*, cette merveilleuse création de l'espèce humaine. Ce langage, à la fois profondément synthétique et affectif, convient admirablement à cette première période de l'enfance, qui n'est que la répétition de la première période de l'évolution de l'espèce humaine. Les *caresses* sont un des grands procédés de ce premier langage ; mais il est important d'observer le danger qu'il y a à en abuser, cela tendant souvent à énerver l'enfant, d'une manière bien plus grave qu'on ne le croit, et présentant aussi ce caractère peu digne de faire de l'enfant un objet de caprice. Dans la représentation antique, la mère effleure d'une lèvre légère le front de l'enfant endormi : voilà la norme. Il faut, dès à présent, remarquer, car c'est à la fin de cette période que cela commence, comment les grands fétiches, le *lit*, l'*habillement*, la *table* et la *maison*, servent à l'éducation morale de l'enfant. Se tenir convenablement à table, par exemple, suppose toute une immense éducation morale : un effort de l'enfant sur lui-même, pour apprendre à se respecter, à respecter les autres et à commencer à remplir déjà quelques fonctions élémentaires, où la réaction de l'altruisme sur l'égoïsme s'opère par un premier sentiment implicite, mais profond du sentiment du devoir. Les mêmes considérations s'appliquent au lit, à l'habillement et à la maison, mais c'est surtout dans la période de deux à sept ans de la première enfance, que se manifeste toute l'efficacité de ces quatre grandes constructions sociales. Je n'en ai parlé ici que pour caractériser la continuité nécessaire de l'éducation.

Voyons maintenant l'évolution mentale et pratique de l'enfant. Quoique toutes les fonctions mentales interviennent nécessairement, cependant le tout est dominé par l'observation concrète, c'est-à-dire par la construction et l'observation des êtres proprement dits. La première grande construction de l'enfant est celle de sa mère. Il y a un grand intérêt à

Digitized by Google

suivre cette opération synthétique, où le cœur aide si grandement l'esprit, et où se manifeste cette logique primitive si profondément signalée par Comte: *la logique des sentiments.* Puis, l'enfant construit le père, les parents et les amis, et successivement les divers objets qui l'entourent, considérés isolément et dans le rapport qu'ils ont avec la satisfaction de ses besoins ou de ses caprices. Cette constructiou des êtres se trouve liée nécessairement à une première ébauche de l'observation abstraite, par le fait que l'enfant apprend à connaître les distances, les volumes, les poids, la température, la lumière, etc., sans qu'il puisse encore, faute d'un langage articulé, instituer nettement ce premier degré d'abstraction. Mais toutes ces connaissances sont d'abord synthétiques sans doute, mais isolées et incohérentes. La cohérence mentale complète commence alors à s'accomplir par la création des fétiches dont j'ai déjà parlé : le lit, l'habillement et la table dont les divers éléments, isolément appréciés par l'enfant, ne tardent pas à devenir pour lui des touts cohérents. Mais la synthèse totale qui termine cette première période s'accomplit dans une première notion confuse, mais forte, du grand fétiche : la *maison;* de telle sorte qu'en définitive, dans cette période première, la synthèse s'accomplit autour de deux grands êtres : la mère et la maison.

Quant à l'activité, elle consiste néessairement dans les jeux plus ou moins incohérents qui s'accomplissent autour des objets familiers.

Mais la grande opération qui termine cette première période, c'est de commencer à apprendre le langage articulé. La mère, par cette transmission capitale, prépare la seconde période : c'est à elle qu'appartient cette fonction supérieure : aussi la première langue que nous parlons est-elle désignée par le terme si bien choisi de langue maternelle.

Mais dans les soins que l'on prend pour transmettre la langue maternelle, il ne faut pas oublier que la destination finale de celle-ci est essentiellement sociale. Il faut donc ap-

Digitized by Google

prendre à l'enfant à bien articuler, à ne pas trop se presser, et à n'apprendre d'abord qu'un très petit nombre de mots bien choisis et bien énoncés.

II

Marche de l'éducation pendant la deuxième partie de la première enfance : de deux ans à six ans.

La première période de la première enfance, de zéro à deux ans, se termine par le commencement de l'acquisition de la langue articulée ; la deuxième période qui est fondamentale, de deux à six ans, sera caractérisée par l'influence croissante de ce grand instrument, et par son usage de plus en plus développé pour l'évoluion de l'éducation.

La langue condense, en définitive, l'ensemble des acquisitions de notre espèce, mentales, morales et actives. La mère condense en elle, à son tour, ce grand capital de la Patrie et de l'Humanité, et, grâce à cet instrument, elle peut exercer sur l'enfant une réaction croissante et de plus en plus précise.

En outre, il est facile de voir que comme la langue est le résultat du travail continu des êtres collectifs, la mère, en s'en servant et la communiquant, opère la réaction capitale, quoique indirecte, de ces êtres collectifs sur l'enfant lui-même. Dès lors, on conçoit qu'une suffisante attention donnée à cette communication de la langue par la mère permettra d'élever l'enfant pour le service des Etres collectifs : Famille, Patrie, Humanité.

Il résulte de là que comme la langue est une création collective destinée surtout à la vie collective, sa transmission comme son emploi sont soumis à des règles et à des obligations qui sont la conséquence de cette origine et de cette destination. D'abord, il est de toute évidence que la mère doit mettre un choix scrupuleux dans la communication des

Digitized by Google

mots, et qu'elle-même doit s'observer dans leur emploi devant l'enfant : les mots sont des institutions sociales qu'il faut respecter, mais elle doit veiller à ce que l'enfant, dès le début, n'en fasse pas un abus. Outre la vanité qui se développe dans l'enfant quand on le laisse aller à une trop grande loquacité, il résulte pour lui, de l'ensemble du règlement, des habitudes qui conduisent plus tard à cet étrange abus du langage qui est une de nos plaies sociales. Je sais toute la singularité qui résulte de l'emploi plus ou moins inconscient par un enfant d'un mot auquel les parents et les amis joignent toute la série d'idées accessoires qu'il ne peut pas comprendre lui-même. Il y a, sans doute, dans ce contraste quelque chose de piquant, mais ces inconvénients doivent nous pousser à nous en abstenir. Mais il est évident que, dès que l'enfant est arrivé à pouvoir exprimer par le langage articulé ses désirs et leurs nuances les plus variées, il faut qu'il s'interdise l'emploi des pleurs et des cris, indispensables au début.

Une fois acquis dans la famille, le langage servira de base au développement des rapports croissants de l'enfant suivant les nécessités de sa situation.

Le langage, étant transmis par la mère, aura cet avantage d'être en rapport avec la nature de la situation sociologique de l'enfant dans une famille déterminée et c'est sur cette base spontanée mais nécessaire qu'il faudra constituer l'unification et la généralisation indispensables à des rapports plus étendus. Quoi qu'il en soit, l'enfant muni de cet instrument sera susceptible des actions et des réactions que comporte le développement de son éducation.

Voyons d'abord son éducation physique, portant à la fois sur la vie organique et sur la vie animale. La coordination, comme le développement de cette vie, reposent sur la culture systématique de la personnalité, base de la vie affective. Le premier degré de la personnalité se rapporte directement aux besoins de nutrition, c'est-à-dire d'incrétion et d'excrétion

Digitized by Google

et aux soins de propreté qui y sont relatifs. Ces besoins, en effet, dans cette période, s'accomplissent d'une manière de plus en plus volontaire, et en rapport de plus en plus explicite avec l'ensemble de la famille dans laquelle l'enfant est obligé de vivre, tandis qu'au début la satisfaction de ses besoins est surtout involontaire, sans la considération si ce n'est implicite, des rapports avec les autres. Ici, au contraire, la mère, grâce au langage, commence à faire sentir à l'enfant l'importance des soins de propreté, de mesures d'ordre dans la satisfaction des besoins d'incrétion et d'excrétion, comme dans la propreté de sa tenue personnelle. Dès lors commence pour l'enfant dans cet ensemble de problèmes, simples et constamment renouvelés, l'effort sur lui-même où se posent les premières assises de la force morale. L'ensemble de toute cette éducation, si admirable quand on l'étudie scientifiquement et de près, se résume dans la manière de se tenir convenablement à *table,* dans son *lit* et dans son *habillement.* Se tenir convenablement à table, est surtout un appareil de coordination vraiment précieux pour l'éducation totale de l'enfant, surtout morale. Car, non seulement il se règle, par un effort qui devient bientôt volontaire, dans les soins de la nutrition et de la propreté, mais aussi commencent à se développer dans des cas simples, mais constamment répétés, le sentiment et l'habitude des relations avec les autres. La création de la *table* et du repas de famille, par l'évolution totale de l'Humanité, a donné à la mère une des plus admirables ressources pour l'éducation de l'enfant. Il est facile, du reste, de voir que les instincts constructeur et destructeur y trouvent leur développement, sous des formes spéciales et composées. L'enfant apprend, en effet, à connaître là un certain ordre, à le respecter, à y participer, comme aussi à développer les efforts que nécessite l'élimination de certains obstacles. Enfin, les instincts indirects, surtout la vanité, y trouvent une satisfaction, par l'approbation qu'obtient l'enfant, par ses efforts, pour réaliser à table son concours avec les autres, et aussi

Digitized by Google

par le sentiment intime de l'accroissement de sa propre valeur.

Il y a un deuxième degré de personnalité, auquel il est nécessaire de faire attention, dès cette première phase : c'est celui qui est relatif au sentiment de la conservation de soi-même. Il faut, évidemment, tenir un milieu entre la poltronnerie et la témérité. Il est nécessaire d'éviter avec soin les peurs artificielles, mais il faut l'aguerrir graduellement contre les peurs naturelles. Enfin, le troisième degré de la personnalité fondamentale, qui est le sentiment de la possession, se développe nécessairement par la propriété des joujoux et de l'habit. C'est à la mère à utiliser ce sentiment nécessaire pour développer d'un côté le sentiment de la prévoyance, mais aussi celui de la bonté, par le développement convenable du don volontaire. Il y a là des combinaisons très délicates, parce que les conditions auxquelles elles doivent satisfaire sont contradictoires quand elles dépassent certaines limites.

L'*habillement* résume et synthétise un grand nombre d'habitudes propres à l'éducation morale de l'enfant. En premier lieu, c'est par l'habillement, cette belle institution de l'Humanité, que commencent à se créer graduellement les habitudes et les retenues propres à la pudeur et c'est ainsi que commence la création de cette fonction cérébrale composée destinée à un si grand rôle. Le soin de l'habillement, la propreté qu'il suppose, donnent lieu à des efforts et à une première institution de la notion de la dignité personnelle. Mais il y a deux règles capitales, dont il faut tenir compte : il est absolument nécessaire, dans toutes les classes, de s'interdire complètement le luxe de l'habillement dans les enfants. En second lieu, quelques soins que l'on inculque aux enfants pour la conservation de leurs habits, il ne faut pas oublier que l'activité, l'énergie, l'audace dans les exercices sont encore plus nécessaires.

En résumé, il résulte de ce que nous venons de dire que là s'institue pour la vie physique de l'enfant une immense édu-

Digitized by Google

cation morale d'une variété presque infinie où se posent toutes les bases de la force morale ou de l'effort sur soi, avec un sentiment implicite, qui deviendra plus tard une notion explicite, du concours avec un certain ensemble d'individus solidaires et constitue la famille. Ainsi donc s'ébauchent, dès le début, les bases de la systématisation de la vie humaine; et c'est sur ces fondements spontanés que se construira plus tard l'édifice. Etudions actuellement l'éducation mentale de l'enfant, et assistons aux premiers pas pour la construction en lui de la raison concrète.

Dans la première partie de la première enfance que nous avons étudiée, l'enfant construit sa mère et les êtres les plus immédiats qui l'entourent, par l'action directe de l'observation concrète, sans l'intervention du langage proprement dit; au contraire celui-ci va jouer désormais un rôle important dans le développement de la raison concrète. En premier lieu, il est évident que la notion des divers êtres deviendrait impossible à acquérir, vu leur trop grand nombre sans l'entervention des mots. En outre, dans la première enfance, l'image intérieure qu'a l'enfant de l'être se lie à un sentiment, ce qui lui donne une grande intensité; mais aussi il y a un manque de précision, auquel l'intervention des mots permettra de remédier. En outre, les mots condensant les acquisitions antérieures seront un procédé pour faire participer la raison concrète de l'enfant à la raison concrète collective.

Il importe, en effet, de remarquer les deux marches que l'on peut suivre dans l'acquisition des notions de la raison concrète, suivant que le mot précède l'observation ou la suit. Au début, le mot doit suivre l'observation : c'est ce qui a lieu dans la première période, de zéro à deux ans. Mais ensuite, c'est l'inverse qui a lieu, le mot donne une première conception synthétique autour de laquelle on groupe les diverses observations spéciales.

Enfin, un dernier élément de la formation de la raison concrète, c'est l'emploi des *images artificielles*. Grâce à elles,

Digitized by Google

il se fait une éducation très particulière de la raison concrète dans l'enfant. D'un côté, il apprend à établir la relation entre l'image artificielle et la vue de l'objet. Il y a là un travail très singulier de l'intelligence humaine qui contribue au développement de la logique des images. Il faut employer le procédé avec beaucoup de mesure, en exerçant d'abord l'enfant pendant longtemps et exclusivement sur les images du père et de la mère et des parents ou des amis qu'il voit le plus fréquemment. Il faut ensuite graduellement étendre son éducation par la connaissance des images de personnes connues, puis des objets et des animaux.

En somme, dans cette période, s'instituent les trois grandes formes de la logique du sentiment, des images et des signes. Plus tard, quand viendra l'éducation systématique, on aura cette base spontanée dont l'analyse rendra précise à l'adolescent la vraie théorie de la logique positive.

Il nous faut maintenant étudier la formation de la raison abstraite dans cette période de la vie de l'enfant.

L'observation abstraite est une fonction élémentaire du cerveau, mais le développement de la raison abstraite se fait surtout dans l'enfant par la réaction de la collectivité dont la mère est l'organe et le langage le moyen essentiel. Nous rappellerons que la raison abstraite se compose de la notion des propriétés abstraites et des relations scientifiquement établies et démontrées.

Il est évident que les notions abstraites pénètrent dans la tête de l'enfant par l'emploi de certains mots abstraits tels que : *sage*, *sagesse*, *obéissance*, *obéissante*, *père*, *mère*. Le mot une fois accepté joue un rôle très essentiel qu'il importe d'expliquer. Le mot crée en effet dans la tête de l'enfant un premier état implicite qui devient de plus en plus explicite et analytique à mesure qu'il avance en âge. En outre, le mot devient par cela même un procédé d'abstraction, parce que, d'un côté, il fixe les abstractions graduellement opérées, et que, de l'autre, il les coordonne par un premier mot fonda-

Digitized by Google

mental. On peut appliquer cela comme exemple au mot *obéissance*. Il désigne d'abord pour l'enfant l'état purement concret qui consiste à exécuter les indications de la mère. Puis il s'étend en s'appliquant à d'autres personnes ; il se sépare des notions analogues de la *demande* ou de la prière, présentant ainsi des degrés croissants d'explicité et d'abstraction, jusqu'à la notion que l'esprit philosophique seul peut apprécier. On peut appliquer la même théorie au mot *mère*, qui d'abord ne représente qu'un certain être concret déterminé, et conduit à une notion plus abstraite applicable aux mères des autres enfants, pour s'élever à la notion philosophique la plus générale. Ces mots servent en même temps évidemment de procédé de coordination, puisqu'ils résument les diverses relations qui constituent soit l'obéissance, soit la maternité. Les mêmes observations s'appliqueraient au mot *patrie*, etc. Les mots ainsi transmis deviennent pour l'enfant la base de sa communication et de son entente avec la mère, et aussi avec toutes les autres personnes ; mais le mot est aussi souvent, même dès cet âge, un élément de discussion, à cause des divers degrés d'explicité qu'il représente, suivant le degré d'étude de l'individu.

L'induction, c'est-à-dire la détermination des relations constantes, surgit dans l'enfant, comme dans l'espèce, non pas de l'étude objective du monde extérieur, mais bien de l'observation de *l'ordre* établi par la mère, soit dans la disposition des objets qui constituent la maison, soit par les commandements qui fixent une direction déterminée. Quant à la déduction, elle commence aussi à se manifester dans cette période, par un sentiment bien confus, mais réel néanmoins, de la convenance et disconvenance des choses.

Quant à l'harmonie mentale, elle est évidemment dans cette période extrêmement imparfaite, la mentalité de l'enfant étant alors nécessairement très incohérente.

Quant à la raison abstraite scientifique, elle surgit dès cette époque par la numération proprement dite. L'enfant com-

Digitized by Google

mence à compter d'abord jusqu'à trois, puis enfin jusqu'à dix, par l'intervention des mots systématiques, qui fixent les observations numériques qui ont été faites au moyen des objets. Il faut, dès ce moment, ébaucher dans l'enfant l'emploi des trois premiers nombres, pour représenter l'*unité*, la *combinaison* et la *succession* qui se rapportent à un, deux et trois. Mais il faut dès cette période que l'enfant apprenne un premier théorème : à savoir que 3+1 est la même chose que 2+2. Il est très important d'insister souvent et longuement sur un tel principe, qui fait surgir, pour la première fois, la notion qui sert de base à la mentalité définitive de notre espèce : la constance dans la variété. Cette même notion surgit d'un second théorème, qu'il faut lui faire apprendre avec les neuf premiers nombres : c'est-à-dire la constance de la somme de deux nombres, malgré l'inversion des deux nombres ajoutés, c'est-à-dire que 4+2 est la même chose que 2+4.

Il faut aussi dans cette période lui apprendre l'addition et la soustraction, réduites au cas de deux nombres d'un seul chiffre. Le tout doit être couronné par l'introduction dans l'intelligence de l'enfant de l'état suprême de la mentalité scientifique, la prévision. Ainsi, pour citer un exemple simple et décisif, on annonce à l'enfant qu'il y aura par exemple à table trois personnes d'une famille et deux d'une autre, et on lui demande de prévoir de combien sera augmenté le nombre de ceux qui se trouvent habituellement autour de la table. La prévision résulte de l'addition, prévision dont il faudra avec soin lui faire faire la vérification. On pourra ensuite lui faire faire la prévision par soustraction, dans le cas par exemple où sept personnes devant être à table ou lui indique que trois doivent manquer. Enfin, pour commencer à l'initier à la notion de l'ordre par l'arrangement, et à la nécessité de la fixité, on pourra ébaucher le théorème des permutations, mais seulement pour les deux, trois et quatre premiers nombres et cela dans un ordre successif. En

Digitized by Google

appliquant, par exemple, le cas de trois objets aux personnes rangées autour d'une table, on devra aussi commencer à l'initier aux raisons hiérarchiques qui permettent de choisir dans des dispositions abstraitement équivalentes.

Mais il ne faut jamais oublier le principe fondamental de tout enseignement, à savoir : que l'essentiel pour former son esprit est de savoir peu de chose, mais de le savoir bien.

Dans toute cette évolution mentale, les connaissances, comme les fonctions intellectuelles, se développent pour ainsi dire séparément, sans qu'il y ait vraiment coordination ou construction proprement dite. Quand la langue est devenue suffisamment familière, la construction mentale essentiellement synthétique résulte des récits faits à l'enfant. Il est d'abord essentiellement passif : il écoute les contes courts et précis que lui fait sa mère, et le besoin de stabilité mentale se manifeste dès le début par le besoin que rien ne soit changé dans la forme et les détails du récit. Il faut satisfaire à cette condition pour lutter dès le début contre l'incohérence et l'instabilité trop naturelles à notre intelligence. Les récits doivent du reste au début être courts et peu nombreux. Mais l'enfant fait bientôt un nouveau pas : il devient actif en racontant lui-même à ses petits camarades, ou même à sa mère. Il résulte de là une activité cérébrale bien plus grande qu'on ne l'imagine, avec un charme profond qui tient essentiellement à l'indétermination inévitable que produit l'ignorance nécessaire de l'enfant. Cela se voit nettement dans cette absence de limites et ce vague où apparaissent les objets, quand on lui apprend par exemple qu'ils sont placés *loin*, *encore plus loin*, ou que le ruisseau qu'on lui montre ou dont on lui parle semble se perdre au delà de toutes les limites, dans un espace indéterminé où l'imagination se joue. Il y a là une source à la fois d'excitation mentale, de culture de l'imagination et de l'intime bonheur qui s'attache à cette forme de l'idéalisation. Enfin, son éducation continue à se développer, par l'emploi des formules les plus simples et les

Digitized by Google

plus courtes auxquelles il faut l'initier dans ses prières du matin et du soir : nous reviendrons sur ce sujet dans la prochaine séance.

Mais cette éducation de la personnalité et de la mentalité doit se compléter par une première ébauche de celle de la *moralité*. Ce premier degré de la moralité se manifeste par le développement des fonctions élémentaires de l'altruisme : l'attachement et la vénération. Mais la bonté ou le sentiment de la protection n'est pas étranger à cet âge, comme on pourrait le croire : il s'applique d'un côté à la poupée; de l'autre aux animaux domestiques. Mais un second degré apparaît dans le développement graduel des fonctions composées du cerveau par lesquelles se règlent à la fois les fonctions de la personnalité et celles aussi de la sociabilité. C'est ainsi qu'il faut graduellement développer chez l'enfant la *tempérance*, la *pudeur*, la *générosité*, la *patience*, l'*amour de l'ordre*, la *modestie*, la *déférence*, qui se rapportent aux instincts élémentaires : conservateur, sexuel, destructeur, constructeur, ainsi qu'à ceux de l'orgueil et de la vanité. Mais par les applications auxquelles on assujettit l'enfant dans sa tenue à table, dans la maison, au lit, et quant à son habillement, on développe en lui la notion même du devoir, puisqu'on l'assujettit, soit pour se retenir, soit pour agir, à des fonctions où intervient la considération des autres.

Mais toute la culture morale peut se synthétiser, pour cette première période, dans le développement de l'amour filial qui résume à la fois la personnalité, la sociabilité, la moralité et même aussi la mentalité. L'amour filial, en effet, résume la conduite de l'enfant envers l'être alors véritablement suprême : la mère. La vie de l'enfant peut en effet être conçue alors comme ayant pour but de l'aimer, de le connaître et de le servir, elle qui constitue en effet la providence effective qui prévoit et pourvoit.

Quant à la vie active, elle se développe dans l'enfant, alors dégagé de soins personnels, par les jeux. Les jeux peuvent

Digitized by Google

être ou purement individuels ou collectifs; ils ne sont pleinement collectifs que dans la seconde enfance, qui seule permet la coordination qu'ils comportent. Dans la première enfance, ils sont purement individuels, ce que tous les observateurs ont pu constater, en considérant les enfants dans nos jardins publics, où, quoique à côté les uns des autres, ils jouent séparément à des jeux qui n'exigent du reste le concours de personne. Vers la fin de cette période, commencent à s'établir, non des jeux vraiment coordonnés, mais des amusements à deux ou à trois pour courir et lutter ensemble. Les jeux sont le premier et l'excellent moyen de la culture physique de l'enfant, et même aussi des aptitudes fondamentales du caractère qui y trouvent si naturellement leur place, surtout pour le courage qui entreprend ou la persévérance qui continue.

Mais une autre ébauche de la vie active commence vers la fin de la première enfance, en dehors des jeux : c'est celle qui consiste à associer l'enfant à certaines opérations de la famille, comme à faire des commissions, servir à table, aider à la cuisine, etc., et alors commence à évoluer enfin dans le cerveau de l'enfant le sentiment comme la notion de la *responsabilité*, reposant sur la punition.

On voit donc, en définitive, que dans la première enfance, sous tous les aspects, s'ébauche tout ce que l'avenir devra développer; tout s'y trouve donc ainsi en germe, de manière à poser, dès le début, la base de la grande continuité humaine, pour la véritable vie normale qui se développera de plus en plus dans sa plénitude et sa force.

Digitized by Google

III

Marche de l'éducation pendant la partie finale de la première enfance, à savoir : essentiellement la septième année.

La troisième période de la première enfance se compose essentiellement de la septième année ; elle est, bien entendu, la continuation de la précédente, avec des développements nouveaux.

Au point de vue organique, son caractère consiste dans la seconde dentition : celle-ci n'a pas les inconvénients de la première ; elle constitue néanmoins une véritable petite révolution physiologique, dont la répercussion sur tout le reste a été plutôt constatée empiriquement qu'expliquée d'une manière suffisamment scientifique.

Le second grand caractère de cette période finale de la première enfance, c'est la participation plus nette et plus précise à la vie de famille, et par suite une notion plus explicite de ce premier être collectif et de son siège nécessaire : la maison, dont la fixité devient ainsi une condition indispensable de notre véritable éducation mentale et morale. Dans les périodes précédentes, en effet, l'enfant avait bien plus conçu la mère que la famille et le lit, l'habillement et la table que la maison. Cette participation plus précise de l'enfant à la vie collective de la famille s'étend par les relations des familles entre elles.

Le troisième caractère propre à cette période, c'est un premier développement plus ou moins implicite d'un être collectif plus étendu que la Famille, à savoir : la commune, dans laquelle vit la famille et même la notion plus confuse, mais commençante, de diverses communes, du département, de la Patrie, et même de diverses patries, par les relations de

Digitized by Google

la Famille avec des individus appartenant à ces divers êtres collectifs.

Enfin, un quatrième caractère de cette période, c'est la participation de l'enfant à la lecture, participation qui termine la période précédente, et se développe dans celle-ci. La lecture complète la transmission de la langue, comme moyen de participation de la vie de l'enfant à celle de l'espèce. Quoique la lecture soit, au fond, un procédé moins fondamental de l'action et de la réaction de l'individu sur l'espèce que le langage articulé, sur lequel, du reste il repose, il y a des caractères et une importance spéciale. Il constitue un procédé plus précis, plus volontaire et plus indépendant de la volonté des autres que le langage articulé proprement dit. Il constitue à la fois un moyen d'assurer l'indépendance de l'individu en lui donnant un instrument plus à sa disposition de participer à la puissance de l'Humanité, mais aussi un procédé de subordination par rapport à celle-ci. C'est sur ce caractère fondamental de la lecture que nous allons d'abord insister.

Si, comme il est certain, l'individu répète l'espèce avec une vitesse infiniment plus grande, c'est certainement dans ce cas-ci que cela apparaît d'une manière évidente. L'invention de l'écriture alphabétique a été une des créations les plus lentes de notre espèce, de même que le perfectionnement des moyens de reproduction. La théorie de cette immense évolution est une des plus nécessaires comme des plus intéressantes et elle devra être indiquée dès la seconde enfance. L'invention du papier d'un côté, celle de l'imprimerie de l'autre, ont été les compléments indispensables de cette grande création sociale.

La lecture, à mon avis, doit s'apprendre vers la fin de la sixième année. J'ai cru devoir, sur ce point, modifier légèrement l'opinion d'Auguste Comte. La pratique universelle, actuellement prépondérante, justifie du reste ma décision à ce sujet. Les perfectionnements véritables et les simplifications incontestables apportés aux procédés de lecture facili-

Digitized by Google

tent ce pénible apprentissage de notre espèce. C'est à la mère qu'appartient la fonction capitale d'apprendre à lire. Il faut faire peu lire l'enfant, mais le faire bien lire, lui donner déjà l'habitude de relire, et en dehors de quelques courtes histoires auxquelles s'applique déjà la lecture, lui faire lire les principales formules fondamentales de la vie morale. Il est inutile évidemment que j'insiste ici sur les ridicules exagérations de la démocratie qui a attribué à la lecture une sorte de vertu cabalistique, jusqu'à en faire le critérium pour apprécier la valeur mentale des individus et même des peuples.

Quoique la vie collective de l'enfant dans la famille ait été préparée dans les deux périodes précédentes, c'est dans celle-ci qu'elle se constitue et se développe de manière à lui faire acquérir sous forme implicite le sentiment de la destinée humaine, car il commence à aimer, à connaître et même à servir le premier des êtres collectifs : la Famille. Les fêtes de famille sont la condition capitale par laquelle l'enfant est initié à l'amour comme à la connaissance de ce premier être collectif. Il y a donc nécessité de conserver, d'organiser et même d'étendre, comme nous le verrons dans les leçons suivantes, ces précieuses institutions que le passé nous a léguées. Ces fêtes sont celles de la mère, du père, des ancêtres, et aussi de la commémoration de certains événements spécialement propres à la Famille. Il y a là une source d'instruction esthétique et morale, et une suite d'impressions, qui posent les bases inébranlables de la véritable connaissance ultérieure des êtres collectifs. Par ces fêtes, l'enfant s'initie alors à la connaissance plus intime de la maison, dont les diverses parties concourent à ces manifestations collectives. L'enfant y a sa part active, par la récitation du compliment obligé et par son léger concours aux arrangements que nécessitent de pareilles fêtes ; mais il faut éviter avec soin le développement de la vanité qui résulterait de la trop grande importance qu'on lui donne trop souvent aujourd'hui dans de telles réunions.

Digitized by Google

La vie collective de l'enfant reçoit alors un très grand développement par la fréquentation des familles entre elles, qui est une immense source d'éducation au point de vue intellectuel, ces relations des familles entre elles étendent considérablement les notions de l'enfant. De nos jours, où on est amené machinalement à réduire l'instruction au procédé trop pédantesque de la pure lecture, on méconnaît là une des sources les plus profondes, logique et scientifique de la culture intellectuelle. C'est là que l'enfant développe à la fois l'observation, la comparaison, l'induction et la déduction. par l'appréciation des divers degrés de famille, des rapports qui en résultent et aussi par les notions de l'amitié et des divers rapports qui en sont la conséquence. Il y a là une source immense d'activité cérébrale qui a produit de très grands effets, mais qui en produira bien d'autres par une intervention systématique.

L'enfant commence alors à développer ses relations avec d'autres enfants. Par ces rapports, les divers penchants humains s'instituent, se développent spontanément et se cultivent. Il ne faut y intervenir systématiquement qu'avec la plus grande mesure. Grâce à ces rapports, la *personnalité* de l'enfant s'affirme et se coordonne par la recherche spontanée de l'équilibre avec celle des autres. La sociabilité, comme la moralité nécessaires aux rapports prolongés s'y développent aussi, et sollicitent pour leur satisfaction l'intervention croissante de l'intelligence et de l'activité. On a trop méconnu de nos jours ce grand phénomène.

Alors commencent les *relations volontaires*, tandis que dans la Famille elles ont été jusqu'ici involontaires. Dès lors surgit, implicitement, mais solidement pour l'enfant, le grand dualisme entre la *fatalité* et la *modificabilité*. Celle-ci instituée par les rapports volontaires, et celle-là par les premières relations involontaires de la Famille, l'ordre d'évolution étant du reste pour l'enfant logiquement le même que pour l'espèce, en passant de la fatalité à la modificabilité.

Digitized by Google

Mais il faut maintenant étudier le développement que reçoit par la *commune* l'éducation de l'enfant ; et d'abord donnons quelques notions sommaires sur la commune elle-même. La commune est une petite patrie dans laquelle vit directement la Famille. La commune, en France, est un produit naturel résultant de la combinaison d'un phénomène économique et d'une intervention religieuse. Les paroisses, en effet, sont résultées des groupes de ménages agricoles appartenant primitivement à une propriété seigneuriale et qui se sont graduellement émancipées par le travail et l'économie. L'autorité ecclésiastique, en leur donnant un pasteur spécial, constitua d'un groupe économique spontané un petit organisme moral, ayant son activité propre dans la grande patrie générale. Ainsi se formèrent les paroisses, qui furent la base de la constitution des communes. Je ne parle pas, bien entendu, des villes dont l'évolution s'est faite d'après des lois différentes, quoique en corrélation avec celle des paroisses proprement dites. Ces paroisses ayant un nom qui leur était propre avaient donc tous les caractères d'un être collectif.

La Constituante, avec un bon sens rare, dont on doit lui tenir compte, ne fit en constituant les communes que régulariser un immense mouvement spontané, qui tient aux éléments les plus intimes de l'évolution française. On eut ainsi de petits êtres collectifs, ayant un gouvernement complet, leur gouvernement (mairie et maison commune), leur église et leur école et enfin leur cimetière ; et comme l'a dit si profondément le docteur Robinet, il n'y a pas de cité sans cimetière.

La commune, telle qu'elle est constituée ainsi, par la systématisation d'une longue évolution spontanée, est une source précieuse d'éducation morale. On y apprend, en effet, à aimer, à connaître et à servir un être collectif peu étendu, mais très intense, ce qui est une condition de réelle efficacité. La fête locale est surtout une source précieuse d'intime action morale. Le concours d'amis et de parents, dans une même manifestation, le retour passager de ceux qui sont momentané-

Digitized by Google

ment éloignés, tout tend à surexciter les plus intimes émotions de la sociabilité, et la continuité de telles fêtes place comme une série de jalons dans l'évolution morale de l'individu. La commune, en outre, par un privilège trop méconnu, tend à développer le sentiment de la continuité, comme le respect des ancêtres. C'est là que le vieillard peut réellement être une source de la vraie culture du respect, parce que, au lieu d'être perdu dans la masse indifférente des villes, il reste l'expression vivante et connue d'un long passé de travail.

Mais la condition nécessaire de l'efficacité morale de la commune, c'est sa petite étendue. Aussi l'on doit repousser comme profondément nuisible, la tentative de remplacer la commune par le canton, qui n'est qu'une division purement arbitraire et simplement administrative.

A partir surtout de la sixième année, et pendant cette période finale de la première enfance, l'enfant, grâce à la commune, commence à être initié d'une manière forte, quoique implicite, à une vie collective plus étendue que celle de la Famille.

L'enfant participant en effet aux fêtes communales, au récit des diverses opérations qui lui sont propres, au nom et à la vue des chefs qui dirigent la commune, acquiert ainsi la conception implicite de cet être collectif où vit sa famille et dans lequel elle se meut. Il y voit la division et le concours des fonctions sur une échelle peu étendue mais très précise : cette conception implicite convenablement maniée servira de base à des conceptions de plus en plus explicites, et finalement systématiques.

Le cimetière et sa fréquentation posera les fondements de la notion de la continuité qu'il appartient à la mère de développer.

Enfin, il est évident que les rapports des communes entre elles et avec la Patrie donnent de celle-ci une première image, vague sans doute, mais qui est le point de départ d'une notion plus étendue.

Digitized by Google

L'image du drapeau national, des fêtes patriotiques que la commune célèbre, tout cela sera un point d'appui à la mère pour développer, sans trop préciser, néanmoins, les notions et les sentiments de la vie collective générale.

Enfin, le respect habituel des vieillards, la connaissance précise qu'en aura l'enfant, tout cela servira à instituer la culture générale de la vénération et un premier sentiment de la hiérarchie morale; grâce à la commune, l'individu, à cet égard, répètera l'espèce.

Enfin, le mouvement de l'enfant dans la commune agrandit et développe en lui l'observation concrète par la construction graduelle de la notion de cette commune, qu'il découvre successivement. Dans cette découverte, où surgit l'esprit d'aventure propre à notre espèce, il y a une source précieuse d'éducation de la vie active. On y trouve même un premier germe d'une action collective dans les découvertes qu'il fait autour de sa maison d'abord, avec quelques-uns de ses petits camarades; il y a là un premier germe que développera surtout la seconde enfance. Pendant cette phase, il ne faut pas faire voyager l'enfant, la véritable éducation suppose toujours une intensité d'action prolongée sans dispersion.

Enfin, voyons quel doit être l'état religieux de la première enfance. L'individu, je l'ai dit souvent, répète l'espèce, dans ses phases principales; d'après cela, la religion de la première enfance doit être celle du début de l'Humanité : le Fétichisme. Il est alors essentiellement spontané; et il importe de respecter cette spontanéité. Du reste, il ne faut pas croire que quand vous essayez de dépasser cet état, par un effort prématuré de théologisme ou de positivité, l'enfant vous comprenne; non, il répète des mots, voilà tout. Ce fétichisme d'une si incomparable douceur lui sert à coordonner ses vues et ses sentiments. Il se crée du reste des fétiches spéciaux proprement dits; le plus souvent un joujou, un objet particulier de la maison, sans compter le lit, la table et la maison elle-même. Mais dans cette phase aussi se posent les

Digitized by Google

bases de la religion finale; d'abord le culte de la famille, dont la mère est pour lui la véritable déesse; de telle sorte qu'il se trouve appliquer spontanément, comme l'espèce, le privilège du Polythéisme pour représenter les êtres collectifs.

En résumé, on doit comprendre d'après cette analyse, qui n'avait pu jusqu'ici être convenablement faite, que dans cette phase de la première enfance se posent toutes les bases du développement ultérieur. L'évolution qui succédera graduellement à cette première période agrandira, rendra de plus en plus explicite tout ce qui a été synthétiquement posé dès le début et le systématisera finalement, mais sans créer rien de nouveau. On verra par suite, dans un cas aussi capital, une application du grand principe de la philosophie première: le progrès est le développement de l'ordre. Ainsi se posent dès ce début les fondements de toute stabilité évolutive : la continuité.

Il nous faudra maintenant consacrer trois leçons à l'éducation de la seconde enfance, qui va de sept à quatorze ans, et qui n'est que le développement de celle de la première.

Pierre LAFFITTE.

Digitized by Google

T24-27732

9 Charlemagne 98. 9e ANNÉE. — N° 4. 1er Juillet 1886.

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

DE LA PÉRIODE PRÉPARATOIRE DE LA VIE HUMAINE

(De la conception à 21 ans)

(PREMIÈRE ENFANCE, SECONDE ENFANCE, ADOLESCENCE)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION DE LA SECONDE ENFANCE

(De 7 ans à 14 ans)

THÉORIE DU CULTE PRIVÉ (1)

I. — INSTITUTION GÉNÉRALE DE LA SECONDE ENFANCE

Après avoir étudié l'éducation de la première enfance, nous allons aborder celle de la seconde qui lui succède par degrés presque continus et nous conduit graduellement à l'adolescence. L'ensemble de la vie humaine se compose, comme nous l'avons vu, de deux successions terminées par une conclusion. La conclusion, c'est la vieillesse, nous prépare graduellement à la mort et à l'incorporation finale. Les deux successions sont : 1° la vie préparatoire qui se compose de trois

(1) Cette théorie représente le résumé de ma leçon faite le dimanche 13 décembre 1885, salle Gerson, de trois heures à cinq heures; c'est la sixième leçon de mon cours.

Digitized by Google

degrés successifs : première enfance, seconde enfance et adolescence ; et 2° la vie active, composée de trois degrés successifs : jeunesse, virilité et maturité. Le but de notre vie fondamentale, comme nous l'avons vu, est le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, par un effort constant de perfectionnement personnel qui nous mérite l'incorporation finale à l'Humanité. Voyons quelle est dans l'évolution préparatoire à une telle vie la place de la seconde enfance.

La première enfance institue, d'une manière implicite et synthétique, tous les éléments de la vie future de l'enfant et même de l'homme mûr. Il a, en effet, la conception implicite d'un être collectif, la Famille, de sa liaison à cet être collectif et de sa dépendance envers lui ; en second lieu, il a une première ébauche de l'effort personnel de perfectionnement ; et enfin il est armé des trois grands éléments d'action et de réaction avec les êtres collectifs : la langue articulée, l'écriture et la lecture.

La seconde enfance doit développer tous ces éléments, les agrandir, les rendre explicites, de manière à préparer la systématisation dogmatique qui aura lieu pendant l'adolescence ; de telle sorte que ce qui caractérise la seconde enfance dans la préparation à la vie normale, c'est le développement des forces ; aussi l'imagination, qui est le grand agent du développement des forces actives comme des forces mentales, a nécessairement une prépondérance spéciale pendant cette période de la préparation. L'extension croissante des relations volontaires qui viennent se joindre aux relations involontaires, seules possibles dans la première enfance, concourt au développement de cette période de la vie. On pourrait caractériser les trois phases de l'âge préparatoire, en disant qu'elles ont pour but d'*instituer*, de *développer* et de *systématiser ;* de telle sorte que la première est caractérisée par la prépondérance du sentiment, la seconde par celle de l'imagination et la troisième par celle de la raison. La seconde enfance dure de sept à quatorze ans et va ainsi de la

Digitized by Google

deuxième dentition à la puberté. Nous allons en indiquer avec plus de précision la destination, sous les divers aspects qui la caractérisent. Pour cela, il faut comparer la seconde enfance à l'âge de l'Humanité qui lui correspond. Rappelons-nous, en effet, que l'individu répète l'espèce, puisque le point de départ et le point d'arrivée sont nécessairement les mêmes. La convenable application de ce grand théorème permet d'éclairer la théorie de l'éducation, en faisant de l'histoire une sorte de microscope qui agrandissant les objets, étendant les distances, permet ainsi de mieux saisir les caractères des diverses phases de la vie individuelle.

La deuxième enfance correspond à la phase polythéique de l'évolution de l'Humanité. Or, voyons quel est le rôle de cette grande doctrine dans le développement de notre espèce. Le Polythéisme, né de l'abstraction, le développe à son tour, en consolidant et étendant les résultats. La création des dieux, en effet, est une extension de l'observation et de la méditation abstraites. Le Fétichisme considère, en effet, directement les êtres, tandis que, dans le Polythéisme, le dieu représente le phénomène commun à divers êtres. Or, l'abstraction, surtout quand elle devient scientifique, est la condition de la puissance modificatrice de l'homme. Par l'abstraction, en effet, on peut considérer une infinité de cas possibles, par l'extension des limites en plus et en moins que l'on peut donner aux phénomènes considérés séparément des corps. En outre, les phénomènes étant étudiés isolément, on peut les soumettre à toutes sortes de combinaisons qui permettent d'imaginer une infinité de cas possibles que la réalité n'a pas suggérés. Aussi, du développement de l'abstraction consolidée par le Polythéisme, naît inévitablement une puissante culture de l'imagination. L'imagination est cette grande opération de l'esprit qui, faisant concourir toutes nos fonctions mentales, opère une construction par la combinaison de phénomènes considérés d'abord isolément, puis résumés en une image synthétique. Il est évident, d'a-

Digitized by Google

près cela, que l'imagination est la condition du développement de la puissance morale, mentale et pratique de l'Humanité. Il est certain, en effet, que, grâce à l'imagination, nous pouvons instituer les recherches par lesquelles nous allons trouver les lois des choses voilées dans la réalité. Grâce à elle, nous pouvons construire des types d'idéalité qui marquent à nos efforts de perfectionnement une limite supérieure, et enfin nous pouvons construire des projets pour la modification des choses. Le Polythéisme complète donc ainsi l'évolution fondamentale due au Fétichisme et dont l'action a été surtout sentimentale. Il développe les forces de la manière suivante : au point de vue du caractère, il excite plus l'énergie que la prudence et la persévérance ; il tend surtout à la surexcitation de la vanité et de l'orgueil, et dans l'altruisme, il stimule la vénération par la multiplicité des types divins qu'il fournit à notre adoration. Enfin, il facilite la conception des êtres collectifs par la représentation qu'il en permet au moyen d'images déterminées. La seconde enfance est la phase individuelle qui correspond essentiellement à cette phase collective. Cela résulte de plusieurs conditions : 1° parce que, dans la seconde enfance, il se produit un Polythéisme spontané, qu'il est inutile de rendre systématique, mais qui n'en est pas moins efficace. Cela résulte des lectures accomplies à cet âge et aussi de la disposition naturelle à objectiver les créations de l'imagination liées ou formées par l'individu. 2° La seconde enfance pousse nécessairement aussi au développement des forces, parce que, créées par la première enfance et s'agrandissant sans cesse, elles ne comportent pas encore une coordination qui ne serait pas comprise. C'est d'après ce principe qu'il faut instituer la seconde enfance; bien entendu, que la phase individuelle répète la phase collective, avec un accroissement très grand de vitesse qui résultera de notre intervention systématique. Il ne faut donc pas, en général, s'opposer au développement de l'imagination pendant cette période de notre vie; il faut au con-

Digitized by Google

traire, sans pourtant rien exagérer, l'exciter en la dirigeant, pour donner à notre nature toute sa puissance. On doit considérer comme sophistiques à bien des égards les singulières observations de J.-J. Rousseau, au commencement du deuxième livre de l'*Emile*, contre le développement de l'imagination dans l'enfant et dans l'homme. Peut-être cette manière de voir tenait-elle à ce qu'il avait lui-même abusé de l'imagination, comme on le voit dans les *Confessions*.

Appliquons maintenant ces considérations pour indiquer avec plus de précision les caractères généraux de l'évolution mentale, morale, physique et pratique de la seconde enfance. Au point de vue mental, il est évident que la lecture, complétée par l'écriture, constituent deux immenses procédés par lesquels l'enfant subit l'action des êtres collectifs et réagit par rapport à eux pour le développement de son intelligence.

Il faut, pendant cette phase de la vie, sous une direction intelligente, amasser les matériaux qui seront plus tard coordonnés. Ces matériaux sont de deux sortes : 1° les connaissances concrètes relatives aux êtres dont l'acquisition, à la fois spontanée et systématique, sera heureusement dirigée par la fondation de la philosophie troisième ou Encyclopédie concrète ; je dis spontanée parce qu'il faudra sagement profiter des circonstances spéciales dans lesquelles l'enfant se trouvera placé ; 2° une acquisition essentiellement expérimentale des divers éléments principaux de la philosophie seconde et première. Sans cette acquisition, l'enseignement systématique abstrait, tel que l'a conçu Auguste Comte, pendant la période de l'adolescence, deviendrait absolument illusoire et impossible. Enfin, dans cette période, outre l'exercice continu de nos sens, on en opérera le perfectionnement par un convenable emploi des instruments. Quoique, dans cette période où les forces se développent, l'harmonie mentale ne puisse être encore que très imparfaite, cependant on s'efforcera de remédier à l'incohérence inévitable de la

Digitized by Google

première enfance. Mais, en définitive, la seconde enfance étant caractérisée par la prépondérance de l'imagination, il en résulte que cette période nous offrira la prépondérance caractéristique de la culture esthétique, passive ou active par l'étude des langues, les lectures, le chant, le dessin, la danse, etc.

Voyons maintenant le caractère général de la vie affective pendant la seconde enfance. Les relations instituées dans la première, mais qui étaient à la fois tout à fait involontaires et profondément implicites, tendent à se développer séparément, à prendre un caractère de plus en plus conscient avec une intervention croissante de la volonté et de la responsabilité. Néanmoins la subordination dans la Famille reste complète et n'est encore que peu modifiée dans son intensité; quoique la prépondérance morale de la femme reste entière, néanmoins l'intervention du père commence à se dégager. Il apparaît à l'enfant de plus en plus ce qu'il est réellement : le nourrisseur. La soumission de l'enfant par rapport à lui se combine alors avec la haute prépondérance continue de la mère. La notion de la Famille devient alors tout à fait consciente pour l'enfant, et cela de plus en plus, d'autant plus qu'il a, comme je l'ai déjà observé, une part de responsabilité légère mais certaine dans la vie de la famille. Les mêmes considérations s'appliquent à la participation à la vie de la commune et à la conception croissante de la Patrie et de l'Humanité.

Mais un caractère tout à fait distinct par rapport à la phase précédente, c'est l'avènement des relations purement volontaires : c'est l'époque des *camarades* et même, peu à peu, des amis. Dès lors, ces rapports volontaires, développant nécessairement une responsabilité complète dans des limites données, contribuent au plus haut développement de la vie morale. Les rapports présentent une grande multiplicité, et les conséquences des actes, retombant et très vite sur l'enfant, cela développe en lui la notion de la prévision et

Digitized by Google

toutes les conditions mentales et de caractère qui y sont inhérentes.

De l'ensemble de ces considérations il résulte que c'est pendant cette période que surgissent, se développent et se coordonnent à un certain point les fonctions composées de la personnalité, de la sociabilité et de la moralité, dont j'ai donné la théorie. C'est alors que s'organisent les penchants d'économie, de générosité, de tempérance, de pudeur, de politesse, d'attachement, de respect de soi et des autres. Il ne faut intervenir qu'avec une sage mesure et les laisser se produire spontanément sous l'influence des circonstances. La coordination viendra plus tard, surtout dans la troisième période ou adolescence. Au point de vue de la vie organique et de la vie animale, cette période a des caractères qui lui sont propres. Elle présente d'abord un développement très rapide, qui donne lieu souvent à des crises aiguës. Il y a dès lors, plus ou moins, incohérence et désharmonie. L'hygiène et la santé de l'enfant exigent, sans excès de précautions, une surveillance attentive. C'est la période des exercices physiques de toute nature, de la gymnastique, etc., mais en évitant une trop grande systématisation abstraite qui créerait une aptitude physique pour certaines destinations spéciales, au lieu d'instituer une disposition fondamentale à toutes les destinations.

Quant à la vie active de l'enfant, elle a dans cette période, en s'appuyant, bien entendu, toujours sur la précédente, des caractères très décisifs. Les jeux, au lieu d'être individuels, ou de ne comporter tout au plus que le concours d'un ou de deux enfants, deviennent définitivement *collectifs,* c'est là une grande transformation qu'il faut savoir utiliser, et surtout ne pas empêcher, comme on tend à le faire de nos jours. Plusieurs de ces jeux ont un caractère essentiellement militaire ; ils consistent ordinairement dans la combinaison de deux groupes rivaux pour se disputer un but bien déter miné. Les qualités du caractère, de l'esprit et du cœur con-

Digitized by Google

courent dans ces jeux avec un exercice physique souvent très énergique. Ils constituent une des plus précieuses institutions, en ce qu'ils combinent à la fois l'harmonie ou le concours synthétique avec toutes les variétés de l'initiative individuelle. La nature de mon travail, très générale, ne comporte pas une théorie détaillée, qui serait très utile, de ces divers jeux et qui devrait être complétée par la conception de leur évolution historique.

Dans cette période commence le concours libre des enfants du voisinage pour l'investigation de leur commune et des communes environnantes. L'esprit d'aventure et toutes les qualités de sagacité et de caractère qu'il suppose prennent alors un grand développement. On peut joindre à ces opérations spontanées, qui sont les plus efficaces de toutes par leur spontanéité même, quelques voyages et quelques excursions dirigés sans pédantisme, et où l'on peut utiliser en les augmentant les diverses connaissances abstraites et concrètes. Il est entendu que ces divers voyages doivent se faire habituellement à pied et ne doivent que très accidentellement se porter à une trop grande distance.

Dans la famille, l'enfant commence à apprendre à se servir lui-même et il faut, — quelle que soit sa position, — l'habituer à un certain degré de vie matérielle : il faut qu'il commence à comprendre la dignité du travail manuel, le seul peut-être de tous qui donne le sentiment réconfortant d'une utilité immédiate, en évitant l'indétermination qui s'attache ensuite nécessairement à des fonctions d'ordre plus général. Il faut donc que l'enfant, dans cette période et de plus en plus, brosse ses habits, cire ses souliers, fasse son lit, etc., de manière à avoir la responsabilité effective de son habillement et de sa chambre.

Il commence à participer aussi à la vie de la commune et à celle de la patrie en devenant un agent secondaire mais actif des fêtes publiques; ce qui continue le service des autres qui a commencé d'abord dans la famille elle-même. Il résulte

Digitized by Google

donc de cela que dans cette période l'enfant présente un immense développement croissant des deux grands caractères qui constituent l'unité humaine : la connaissance et le service croissants des êtres collectifs, en même temps qu'un effort sur soi-même de plus en plus grand pour se perfectionner.

Mais une grande opération coordonne et synthétise les efforts qu'exige le développement de l'enfant : c'est la participation croissante de celui-ci au culte domestique et privé. C'est ici que commence, d'une manière explicite, l'intervention du culte pour le perfectionnement de l'individu. Sans doute, cela continue durant toute la vie, mais c'est ici où cela commence d'une manière distincte. Aussi est-ce le lieu pour développer la théorie du culte privé. Mais tout culte reposant nécessairement sur la vie subjective, c'est de cette vie subjective que nous allons donner d'abord une théorie abstraite, à la suite de laquelle nous exposerons la conception du culte privé.

II. — DE LA VIE SUBJECTIVE.

Le culte privé, comme le culte public du reste, ayant pour base la vie subjective, il importe d'en donner d'abord une théorie générale ou abstraite. Avant tout, il faut la définir par sa nature et sa destination.

La vie subjective consiste à faire vivre dans son cerveau, par une image convenablement construite, un autre être *vivant, mort* ou même *futur*. La nature de la vie subjective consiste donc dans une opération cérébrale, dans une construction analogue à celle de l'art. Il y a néanmoins des différences qu'il faudra préciser de peur de tomber dans de vagues généralités.

La destination, avons-nous dit, de la vie subjective est de servir de base au culte privé, domestique ou public. Il faut

Digitized by Google

rappeler que le culte n'est rien autre chose que le système d'expression individuelle ou collective de nos pensées, et surtout de nos émotions par rapport à un être individuel ou collectif. Cette expression, comme je l'ai déjà si souvent fait observer, met en jeu les mêmes fonctions cérébrales affectives, contemplatives et actives, que l'action proprement dite et se manifeste par des contractions musculaires analogues à celles qui servent à celle-ci, mais en ayant pour destination de modifier l'homme au lieu de modifier les choses. Par cette définition même, on voit que le culte est une source féconde de perfectionnement, moins intense sans doute que l'action proprement dite, mais qui, étant davantage à notre disposition, permet une variété et une fécondité de procédés presque indéfinies. La liaison de la vie subjective au culte se sent immédiatement par leur destination naturelle, car pour exprimer nos émotions par rapport à un être, la première condition est d'en avoir les vives représentations.

Précisons maintenant la conception générale de la vie subjective.

La vie subjective, d'après sa définition, est la construction cérébrale de l'image d'un être. Son caractère essentiel, c'est qu'il s'agit d'un être parfaitement déterminé, ayant vécu, vivant encore, ou devant vivre, comme descendant d'êtres déterminés eux-mêmes; de plus, cet être est lié à des conditions de l'espace et du temps, absolument déterminées aussi dans leurs dispositions fondamentales et indépendantes de notre volonté. Voilà en quoi la vie subjective diffère de l'art proprement dit, quoique ayant avec lui des rapports réels. Dans l'art, comme dans la vie subjective, nous construisons des images d'êtres; mais les éléments seuls en sont réels et l'image prépondérante n'a pas de base essentiellement objective. La construction, dans la vie subjective, est un intermédiaire entre la science et l'art. Comme dans la science, nous reproduisons dans la vie subjective une réalité, mais, comme dans l'art, nous lui donnons un degré plus ou moins puissant

Digitized by Google

d'idéalisation. Cette simple remarque fait comprendre immédiatement l'importance de la vie subjective qui établit ainsi une continuité dans le travail cérébral, de la science à l'art.

Mais, d'après la nature de la vie subjective, ce n'est pas une seule âme, mais plusieurs qui peuvent vivre dans la nôtre; il se forme ainsi dans notre cerveau une société susceptible d'une extension presque indéfinie, ayant son passé, son présent, son avenir et qui agrandit, presque indéfiniment aussi, notre vie cérébrale. C'est de cette société qu'on peut dire, avec Descartes, qu'elle est une fréquentation avec les plus honnêtes gens de tous les temps.

Le résultat de la vie subjective est donc d'incorporer en nous par une image un autre être. Cette incorporation présente deux degrés successifs : 1° incorporation des résultats intellectuels et moraux de l'activité de l'être incorporé; c'est ce qui constitue le phénomène cérébral par lequel l'espèce agit sur l'individu; 2° construction de l'image concrète de l'individu incorporé qui coordonne et synthétise cette incorporation, et c'est là proprement ce qui caractérise la vie subjective.

Il y a des conditions à remplir pour qu'une pareille incorporation puisse s'accomplir et fonctionner : elles sont relatives à l'être incorporateur et à l'être incorporé.

Quant à l'être incorporateur, il faut deux conditions essentielles : 1° un cœur sympathique; 2° un esprit synthétique ; et réciproquement l'opération de l'incorporation développe par cela même ces deux grandes dispositions cérébrales. Il est évident, en effet, qu'un cœur envieux, une âme qui manque de respect, de bonté ou d'attachement s'incorporera difficilement l'image d'un être envers lequel, comme s'il était présent, il est plutôt disposé à développer des dispositions antipathiques. Mais la moralité elle-même joue un rôle dans cette opération incorporatrice en disposant à la justice, en nous poussant à faire effort sur nous-mêmes pour ne pas éloigner, ou même pour accepter avec bonheur

Digitized by Google

la fréquentation habituelle d'une image respectée. Quant à l'esprit synthétique, son rôle est nécessaire aussi ; car ce n'est qu'en se plaçant à un point de vue d'ensemble, que l'on peut éliminer la considération des imperfections qui nous rendent un être plus ou moins antipathique. Et, en effet, l'idéalisation par abstraction de l'être incorporé est absolument nécessaire pour que son incorporation cérébrale puisse s'accomplir. Il faut procéder, en effet, habituellement par abstraction, ce qui se fait du reste spontanément, et non point par addition ou, du moins, avec une extrême réserve; car l'idéalisation par addition tendrait, si l'on s'y abandonnait, à nous éloigner indéfiniment de la réalité objective qui doit toujours servir de base à la vie subjective.

La conception positive de la vie subjective peut seule nous donner la clef de la fameuse formule de Vauvenargues : les grandes pensées viennent du cœur, et aussi de la formulation bien autrement précise que lui a donnée Auguste Comte. Ces conceptions néanmoins restaient trop empiriques : la théorie de la vie subjective permet de les rendre plus rationnelles. Il est certain, en effet, que cette vie subjective est la condition du travail mental, parce que non seulement elle nous fournit les éléments de nos méditations, mais aussi parce qu'elle nous les fournit liées à des images et à des images aimées et respectées; ce qui fait concourir ainsi au travail cérébral l'imagination et le cœur. Et, comme je l'ai remarqué, une sociabilité élevée étant nécessaire pour cette incorporation subjective, on voit dès lors la cause d'infériorité mentale, toutes choses égales d'ailleurs, de ceux qui n'ont pas une sociabilité suffisante.

Enfin, il faut considérer trois degrés dans l'incorporation qui constitue la vie subjective, suivant que : 1° l'être incorporé a été connu de l'incorporateur; 2° l'incorporé a vécu dans le passé et n'a pas été connu de l'incorporateur; 3° l'incorporé ne doit se trouver que dans les successeurs.

Mais il ne suffit pas d'incorporer graduellement en soi di-

Digitized by Google

vers êtres et les résultats de leur action; il faut établir entre eux une coordination synthétique sans laquelle la vie subjective, bien loin de servir à la véritable harmonie mentale de l'individu, établirait en lui une véritable incohérence. Cela ne se voit que trop, surtout de nos jours, et l'on peut en citer des exemples frappants non seulement dans de simples individus mais aussi dans des groupes entiers. Ainsi, par exemple, nous avons vu de nos jours des hommes recommandables qui faisaient coexister dans leur cerveau l'admiration de la Révolution, et celle de Jésus-Christ, d'autres avec une parfaite bonne foi ont combiné le culte de Bonaparte et celui de la Révolution elle-même; de là des cerveaux mal équilibrés, de là des générations incohérentes et hésitantes. Dans la pratique, il vaut mieux, en définitive, moins d'extension et plus de cohésion; on est étroit mais précis.

La nature de la doctrine directrice à chaque époque est la condition capitale de cette coordination. Dans l'antiquité, il y avait plutôt juxtaposition que coordination réelle. Le catholicisme tenta le premier une coordination réelle et constitua comme résultat son calendrier. De plus, il chercha à organiser l'efficacité de cette coordination subjective par l'usage des parents de choisir un *patron moral* pour leur enfant dans cette hiérarchie des êtres disparus; ce qui se complétait plus tard par le choix d'un patron volontaire. Mais combien insuffisante une telle coordination où ni la science, ni la politique n'étaient représentées, d'où les grands types du monde polythéique étaient exclus, et où les héros de l'époque révolutionnaire étaient maudits. Le Positivisme seul, grâce au caractère scientifique et relatif de sa doctrine, combine l'extension avec la cohésion et sera par cela même la source d'un immense perfectionnement. Pour bien préciser définitivement la conception de la vie subjective, il faut la considérer quant à la *fin* de la destinée humaine que chacun de nous doit chercher plus ou moins à atteindre, vivre pour et par les êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité, en se livrant à un ef-

Digitized by Google

fort constant et continu de perfectionnement personnel. Il est évident en premier lieu que c'est par la vie subjective que nous pouvons vivre par la Famille, la Patrie et l'Humanité puisque nous nous incorporons les êtres principaux qui caractérisent ces trois êtres collectifs et les résultats de leur action. D'un autre côté la constitution de la vie subjective est la condition capitale par laquelle nous pouvons vivre pour les êtres collectifs, car elle nous permet de concevoir l'avenir, de nous représenter avec précision ceux qui nous succéderont, qui profiteront, dans les trois êtres collectifs, des résultats de nos travaux. Dès lors, la vie subjective est la condition pour diriger nos efforts dans le service des êtres collectifs. En nous incorporant les éléments fournis par le passé, elle nous permet de travailler pour leur service. Quant à l'effort du perfectionnement personnel, la vie subjective permet de le faciliter et de le coordonner. C'est par la vie subjective que les morts gouvernent les vivants, de manière à permettre la stabilité avec le développement. Enfin, la vie subjective, conçue comme devant nous être appliquée un jour, trace ainsi le but final de la vie : l'incorporation dans l'Humanité.

L'évolution de l'espèce humaine a graduellement développé la vie subjective ; mais sa préparation est due essentiellement au Théologisme bien plus qu'au Fétichisme, profondément insuffisant à cet égard. Le Polythéisme a été surtout une école féconde de perfectionnement sous ce rapport. Il nous habituait à vivre avec une multitude d'êtres supérieurs que nous croyions réels sans qu'ils le fussent, de manière à nous maintenir dans une communication de chaque instant avec tout un monde d'êtres idéaux mais déterminés.

Le monothéisme, surtout catholique, a fait gagner à la vie subjective en intensité et en cohésion ce qu'elle perdait en extension, quand on la compare au Polythéisme. On vivait surtout avec quelques êtres seulement, comme Jésus-Christ, la sainte Vierge, etc., mais on y vivait d'une manière régulière, intime et intense. L'évolution scientifique, réduite sur-

Digitized by Google

tout à la culture des sciences inorganiques et même biologiques, n'a rien ajouté à la culture de la vie subjective et même en a organisé la désuétude ; surtout depuis que l'enseignement, de plus en plus dogmatique, néglige de plus en plus le point de vue historique. Mais le Positivisme, reprenant la tradition du genre humain, constitue la vie subjective sur ses bases définitives.

Il est clair que le développement de la vie subjective varie suivant la situation des individus. Plus elle est élevée et plus elle exige un développement considérable de la vie subjective proprement dite, et elle atteint son maximum dans le sacerdoce et dans les types éminents du Prolétariat. Le Positivisme la rendra accessible à tous.

La vie subjective varie aussi suivant l'âge, elle croît jusqu'à 21 ans avec la plus complète pureté ; elle se ralentit dans la vie active pour reprendre sa prépondérance dans la vieillesse, mais avec une considération habituellement trop forte du Passé. Si on considère la vie subjective suivant les sexes, on voit qu'admirablement adaptée à la nature de la femme, elle y offre néanmoins une disposition trop exclusive à la considération des types propres à la Famille.

III. — DU CULTE PRIVÉ.

La vie subjective dont nous venons de donner la théorie est la base du culte, que nous allons maintenant apprécier sommairement dans sa conception générale, mais en insistant spécialement sur le culte privé, dont le développement commence dans la seconde enfance.

Le culte est un système d'*expressions* traduisant un ensemble de vues et d'émotions se rapportant à des êtres idéalisés. Les trois êtres collectifs fondamentaux rentrent nécessairement dans une telle catégorie et sont même l'objet essentiel du culte. L'efficacité du culte est évidente pour réaliser

Digitized by Google

le but de la destinée humaine : vivre pour et par les êtres collectifs : ce qui repose sur un effort constant de perfectionnement personnel. Il est évident, en effet, qu'une condition fondamentale du service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, c'est d'en avoir une représentation à la fois vive et émue. Par conséquent un ensemble d'exercices habituels, par lesquels nous nous les représentons suffisamment idéalisés, est une des conditions les plus évidentes pour atteindre ce grand but de la destinée humaine. En second lieu, l'*expression*, exigeant le concours des mêmes fonctions cérébrales et musculaires que l'*action*, tend par cela même à perfectionner notre nature, par des efforts moins intenses sans doute, mais plus à notre disposition. Le culte est donc ainsi une condition capitale de la solution du problème de la destinée humaine. En outre, l'expérience a constaté que l'expression de nos émotions augmente en intensité et même en pureté par le fait seul que l'expression est collective. C'est là une grande loi physiologique qui a été constatée par tous les observateurs de la nature humaine, et dont ceux qui ont cherché à la perfectionner ont tiré parti. Cette loi physiologique incontestable repose évidemment sur le caractère sympathique de notre nature qui nous fait attacher une émotion particulière à celles des autres. Par conséquent, dans une expression collective, le concours du public à la manifestation fait surgir dans notre cerveau un ensemble d'images concourantes qui excitent à un haut degré nos propres émotions. Cela est si vrai que, si la sympathie manque pour l'objet du culte, la manifestation collective augmente notre répulsion. On voit donc d'après cela l'importance du culte, ou de l'expression individuelle ou collective de nos émotions, pour le perfectionnement de notre nature. Mais le culte n'atteindrait pas son but et pourrait même dégénérer en manifestations sans efficacité, s'il n'y avait pas, à cet égard, une hiérarchie qu'il importe d'observer. Pour cela, il faut distinguer le culte en culte public et culte privé. Le culte public se rapporte à

Digitized by Google

la Patrie et à l'Humanité en des manifestations essentiellement collectives, tandis que le culte privé se rapporte essentiellement à la Famille. Mais il faut distinguer le culte privé en culte *personnel* et culte domestique proprement dit. Le culte personnel est l'expression solitaire par l'individu lui-même de ses émotions, se rapportant à des êtres, en petit nombre, qu'il a connus et aimés, le plus souvent émanés de la Famille, quoique pas exclusivement. En outre, comme complément, dans ce culte personnel, se trouve aussi l'expression de sentiments et de vues se rapportant aux trois êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité. Le culte domestique, qui est le second élément du culte privé, consiste dans les manifestations cultuelles des divers membres de la Famille réunis entre eux. L'efficacité de tout le culte repose sur le respect essentiel de la hiérarchie suivante : personnelle, domestique, publique. Le culte personnel a seul l'intensité comme la sincérité suffisante, pour préparer notre âme aux manifestations publiques qui pourraient sans cela dégénérer en des cérémonies sans efficacité. Entre les deux s'intercale le culte domestique, moins intense que le culte personnel et moins général que le culte public. Le respect de cette hiérarchie est la condition de l'efficacité morale du culte. Mais la théorie du culte privé doit être précédée de deux théories préliminaires sur lesquelles elle repose : celle de la *prière* et celle des *anges gardiens*.

Abordons d'abord la théorie positive de la prière. La *prière* est l'acte par lequel l'individu exprime sa vénération, sa reconnaissance et l'effusion des sentiments qui y correspondent envers un Etre qu'il considère comme supérieur, au moins sous un aspect déterminé. La prière est un phénomène spontané de notre nature, mais qui a suivi l'évolution naturelle de la civilisation jusqu'à la systématisation finale que vient y apporter le Positivisme. C'est le Fétichisme qui d'abord a organisé la prière. Dans ce cas, elle a surtout pour but de demander à l'Etre qu'on invoque, considéré comme puis-

Digitized by Google

sant, de venir à notre aide. Sous la forme fétichique, la prière a un caractère très personnel et très inférieur, puisque la non-réussite peut aller jusqu'à destituer et repousser le fétiche d'abord invoqué. En outre, celui-ci, étant un être concret immédiatement visible et souvent inorganique ou tout au plus végétal, ne comporte pas l'idéalisation qui peut seule donner à la prière sa plus haute efficacité. Le Polythéisme, par la création d'êtres plus abstraits et plus idéaux, et susceptibles par cela même d'une adoration collective, a fait faire à la prière un grand progrès. Et c'est le Polythéisme qui a organisé surtout les fêtes et les sacrifices qui accompagnent la prière et la complètent. Ces sacrifices étaient sans doute au début de forme bien grossière, mais néanmoins le Polythéisme avait introduit la notion de la substitution dans le sacrifice : c'est-à-dire cette grande vue d'un Etre se donnant pour tous les autres, de telle sorte que les mérites du sacrifice individuel sont imputables à tous les autres. Le Catholicisme fit faire un pas capital à la prière et, s'il en diminue l'intensité, il en augmenta la pureté. D'abord une victime divine, le dieu-homme, se substitue à toutes les autres, et notre prière a pour but surtout d'obtenir que les mérites de ce sacrifice, constamment renouvelé dans la messe, nous soient imputables. Enfin, les grands penseurs catholiques furent conduits dans beaucoup de cas à réduire la prière à l'effusion, et saint Augustin fut amené à ce grand aperçu que prier n'est pas toujours demander.

Le Positivisme s'appuyant sur tous ces antécédents, mais éliminant définitivement tout l'échafaudage surnaturel, qui n'a été nécessaire que dans l'enfance de notre espèce, réduit la prière à un grand acte physiologique, cérébral et musculaire, qui nous perfectionne par l'expression de notre respect envers un Etre idéalisé. Si on considère ensuite la prière en elle-même on voit qu'elle se compose de deux degrés successifs : la *commémoration* et l'*effusion*. La commémoration a pour but de rappeler l'image de l'Etre adoré que l'on prie et,

Digitized by Google

dans cette construction de l'image, il faut d'abord déterminer le lieu et y placer ensuite l'image de l'objet. Sur cette commémoration, qui rappelle l'image de l'objet à un moment donné, repose l'effusion ou l'expression des sentiments qui s'y rapportent. L'expression se compose évidemment d'une position déterminée de celui qui prie, de gestes et finalement de signes vocaux.

Mais la prière étant l'effusion envers un certain nombre d'êtres déterminés, il importait de fixer avec précision la nature de ces signes, et c'est ce qu'Auguste Comte a fait dans la théorie des *anges gardiens*.

Cette construction d'Auguste Comte, comme toutes les autres, est la terminaison d'une longue évolution de l'Humanité. L'idée d'un être protecteur, veillant sur l'homme, a pour origine le Polythéisme. Nous voyons Ulysse protégé par Minerve qui l'aide, le soutient et le conseille, et dont l'appui est pour lui une source d'énergie dans les difficultés de la vie. La Perse a fait surgir la notion plus vague, mais peut-être plus pure, d'ange, que le Judaïsme transmit au Catholicisme. Celui-ci, en s'incorporant cette notion, y introduisit un très grand perfectionnement : celui du *saint* qui devient le patron. Le *saint* a été comme nous un homme, mais désormais dans un monde idéal, à l'abri des influences perturbatrices de cette vie, il est un type idéal. Il devient alors un véritable patron : c'est-à-dire à la fois un protecteur auprès de Dieu et pour nous un modèle. Le Positivisme, dégageant l'échafaudage théologique qui avait été graduellement nécessaire à cette construction, la systématise et la purifie, en la réduisant à sa fonction de perfectionnement cérébral. Un ange gardien est pour nous un modèle, au moins sous certains aspects et, d'un autre côté, un vrai gardien moral, dont l'image nous retient et nous excite. La réalité même de l'être adoré et son imperfection inévitable, malgré une idéalisation nécessaire, est une condition de l'efficacité d'une telle conception. Il y a idéalisation, mais pas assez pour nous offrir

Digitized by Google

un type au-dessus de ce que nous pouvons atteindre. Les trois anges essentiels autour desquels s'opère toute coordination sont les suivants correspondant aux trois penchants altruistes : la mère (la vénération), l'épouse (l'attachement), la fille (la bonté). Autour de ces types se coordonnent, suivant les convenances personnelles, ceux de la sœur ou des ancêtres, et enfin les types complémentaires du maître, du disciple, du compagnon. Le culte privé a pour destination par la prière organisée, par rapport aux anges gardiens, d'aider à notre perfectionnement personnel. Le perfectionnement moral est évident : qui pourrait le contester ? Mais il y a aussi le perfectionnement intellectuel qui résulte de nos efforts dans la construction, autour de certaines formules fondamentales, des modes spéciaux d'expression. Enfin, le caractère surtout y reçoit un perfectionnement incontestable, car il nous faut un effort tous les jours renouvelé pour entreprendre et persévérer dans des manifestations qui ne sont pas absolument nécessaires. Auguste Comte pensait qu'il y avait lieu à trois manifestations journalières du culte personnel, plus longues le matin et le soir, plus courtes dans le milieu de la journée. L'homme commence ainsi et finit la journée par des conceptions qui le ramènent au point de vue général et moral dont tendent à le détourner les occupations de la vie active. Il faut rapporter à ce culte personnel des lectures régulières accomplies chaque jour, ou à des époques plus ou moins commodes suivant les individus, des œuvres les plus éminentes de l'esprit humain dans l'ordre esthétique et moral. Enfin, l'usage des confessions annuelles introduit par Auguste Comte me paraît constituer un grand progrès dans la culture morale de notre espèce. Il est certain qu'un regard d'ensemble jeté chaque année sur les progrès moraux que nous avons pu accomplir est une condition capitale de perfectionnement personnel, base essentielle du service des êtres collectifs.

Mais, outre le culte personnel, qui est la chose capi-

Digitized by Google

tale, le culte privé nous offre le culte de la famille ou le culte domestique. Ce culte, qui existe partout spontanément, se compose des fêtes de famille proprement dites qui se rapportent à la commémoration des naissances, des morts, des visites aux tombes domestiques, en dehors de celles qui sont purement personnelles. A ce culte se rapportent les fêtes relatives aux patrons des membres principaux de la Famille. Il faut respecter cette base spontanée, en y introduisant tous les perfectionnements qui tendent à faire ressortir surtout le côté altruiste de ces manifestations. Enfin, les lectures et les prières en commun, que tant de familles protestantes et catholiques ont justement conservées, sont un des éléments fondamentaux du culte domestique. C'est là que l'enfant apprend à connaître le premier des êtres collectifs. Du reste, on doit y rappeler les deux autres : Patrie et Humanité, de même que dans les effusions du culte personnel.

En somme, le Positivisme apporte ici son immense perfectionnement scientifique au mouvement spontané de l'Humanité. L'antiquité eut ses dieux lares ; la Chine a organisé le culte des ancêtres et la féodalité en a fait le symbole de la plus haute élévation. L'esprit révolutionnaire a produit une désuétude qui, si elle continuait, amènerait un profond abaissement intime dans la constitution morale de l'espèce. Agrandissons l'homme dans tous les sens, poussons à tout ce qui peut perfectionner sa nature morale sous tous les aspects qui lui sont propres, ne séparons jamais cette culture intime du grand but de la destinée humaine : vivre pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Enfin, cette grande construction du culte privé se concrétise synthétiquement dans la *maison* qui nous apparaît finalement comme le temple même de la vie domestique.

Digitized by Google

DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SECONDE ENFANCE (1).

Nous avons établi quel est le degré d'approximation que doit atteindre l'éducation de la seconde enfance dans la poursuite du but de la destinée humaine : vivre pour les êtres collectifs en se livrant à un effort constant de perfectionnement personnel. Nous avons vu que le degré d'approximation pour la seconde enfance dans cette poursuite de la destinée humaine consistera à faire vivre consciemment et explicitement par la Famille et aussi déjà pour elle, implicitement par la Patrie et l'Humanité, en épanchant surtout par le culte privé l'effort de perfectionnement personnel, de manière à poser les bases de la systématisation propre à l'adolescence. Il nous faudra maintenant aborder la marche de l'éducation propre à la seconde enfance. Mais ce n'est pas assez pour cela de la théorie préliminaire du culte privé, il est nécessaire d'en donner une seconde, à savoir : celle des conditions sociologiques et morales sous l'influence desquelles se développe la seconde enfance, en même temps qu'un tableau sommaire des connaissances concrètes et abstraites qu'il faudra acquérir pendant cette période. C'est cette théorie que nous allons exposer.

I. — DES CONDITIONS SOCIOLOGIQUES DE LA SECONDE ENFANCE.

Et d'abord, quelles sont les conditions sociologiques de la seconde enfance ? Elles se composent : 1° des influences de famille ; 2° de celles qui résultent de la situation de la Patrie

(1) Ceci est le résumé de la septième leçon de mon cours de morale pratique, faite le dimanche 20 décembre 1885, de trois heures à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

et de celle de l'Humanité, au moment où s'accomplit l'éducation de la seconde enfance de l'individu considéré. Mais il faut, comme introduction à ces influences sociologiques, considérer les influences du milieu extérieur proprement dit, soit cosmologique, soit biologique.

Cette étude qui, on peut le dire, n'a jamais été instituée ni même conçue, a une grande destination et présente en morale un grand exemple de la méthode expérimentale. Il est évident, en effet, qu'il faut pour cela étudier dans les divers pays, d'après une méthode véritablement scientifique, l'influence des conditions sociologiques, cosmologiques et biologiques sur l'évolution de la seconde enfance. On pourra former ainsi une immense série d'observations coordonnées qui nous permettra de mesurer l'étendue comme la nature de la modificabilité de l'espèce humaine dans cette période de la vie. Cela nous permettra ensuite de trouver les lois qui mesurent l'influence de chacune de ces conditions dans l'éducation de la seconde enfance.

Il nous faut ici, d'après la connaissance générale de la nature humaine et les lois de son évolution, tracer le type normal et moyen de l'éducation propre à la seconde enfance. D'autre part, la connaissance des conditions modificatrices permettra de voir comment il faut modifier un tel type, suivant les divers pays et les diverses époques, de manière à tendre néanmoins vers l'état véritablement normal de notre espèce.

Etablissons d'abord deux lois fondamentales qui règlent la hiérarchie de l'influence de ces diverses conditions. Il y a d'abord une loi capitale qui s'applique non seulement à la seconde enfance, mais à toutes les autres périodes de la vie. Elle peut s'énoncer ainsi : les *influences sociologiques* proprement dites, c'est-à-dire propres à la Patrie et à l'Humanité, dominent de plus en plus l'influence des conditions cosmologiques et biologiques, et aussi celles propres à la Famille. Cette loi résulte de l'influence croissante des générations

Digitized by Google

antérieures sur la vie de chaque individu et sur ce que toutes les autres influences sont subies à travers l'influence coordinatrice croissante des conditions sociologiques. Cette loi se manifeste davantage encore dans les classes riches. Mais il importe dans l'application de cette loi capitale d'apporter un grand amendement, à savoir : la nécessité de ne pas laisser dominer aveuglément les influences sociologiques, mais l'utilité d'une sage intervention, les influences cosmologiques, biologiques et de famille, surtout dans la seconde enfance. Le résultat de cette action systématique et voulue sera d'éviter l'uniformité inféconde qui résulterait de l'influence trop prépondérante des conditions sociologiques. Car le but de l'éducation est, non pas de constituer tous les individus exactement sur le même modèle, mais bien d'établir l'harmonie des différences développées : l'uniformité complète arrêterait tout progrès. Il faut qu'il y ait assez d'uniformité pour que l'harmonie des différences puisse avoir lieu. C'est surtout dans l'éducation de la seconde enfance qu'il faut tenir compte de ces considérations.

Appliquons cette théorie à l'étude de l'influence des conditions cosmologiques dans l'éducation propre à la seconde enfance. La première de ces influences cosmologiques est due à la situation géographique en tant que l'individu est né dans une *plaine*, près de la *mer*, ou dans un pays *montagneux*. Ces conditions ont une immense influence sur la vie physique, mentale et morale de l'individu. Il est extrêmement nécessaire de ne pas la supprimer par un casernement uniforme appliqué à l'enfant dans la seconde période de sa vie. Il se forme ainsi une extrême variété dans les individus d'une même nation d'une certaine étendue. L'influence ne porte pas seulement sur le caractère, elle porte aussi sur la mentalité. L'enfant qui vit sur le bord de la mer se livre à des procédés d'observation autres que celui de l'individu né dans une plaine uniforme. Il est certain qu'il y a sous tous les rapports, toutes choses égales d'ailleurs, une grande différence entre

Digitized by Google

un enfant se développant dans la Beauce, sur les côtes de la Bretagne ou sur les penchants des Pyrénées. Bien loin de supprimer ces belles influences modificatrices par un brutal casernement scolastique qui tend à établir partout une machinale uniformité, il faut les exciter, les coordonner, les utiliser. Les mêmes considérations s'appliquent aux climats proprement dits suivant qu'ils sont chauds, froids ou tempérés. Sans laisser agir brutalement ces influences, il faut toujours les maintenir en y apportant évidemment de sages tempéraments. Mais c'est surtout pendant la seconde enfance que ces influences doivent librement et fortement agir; pendant l'adolescence, au contraire, les conditions de systématisation et d'uniformité auront une influence spéciale.

Des considérations analogues s'appliquent aux influences biologiques. Il est clair que la nature des végétaux et des animaux et le mode de leur répartition influent profondément sur l'éducation de la seconde enfance. Et il faut, comme pour les influences cosmologiques, les diriger et les utiliser, bien loin de tendre à les supprimer. Il est certain, par exemple, que l'évolution spontanée de la seconde enfance est différente suivant que l'individu se développe dans un pays de prairies, de bois, de vignes ou de céréales. Ce n'est pas seulement la vie physique, mais aussi le cœur, l'esprit et le caractère qui sont atteints par de telles influences. On comprendra cela d'autant mieux que l'on aura la notion précise du rôle de l'état fétichique de l'entendement humain qui, développé dans la première enfance, se consolide et s'étend dans la seconde, tout en se mélangeant avec une sorte d'état polythéique de l'entendement.

Abordons maintenant d'une manière sommaire la conception de l'influence des conditions de famille, dans la seconde enfance. Le but de notre destinée étant de vivre pour et par les êtres collectifs, la préparation à une telle existence est le but même de l'éducation, mais il faut y suivre un certain ordre : il faut d'abord que l'enfant apprenne à vivre pour

Digitized by Google

et par la Famille. Cet être collectif est à la fois intense et peu étendu. Là peut donc se faire notre première éducation de la vie collective, et c'est ce qui doit avoir lieu, surtout dans la seconde enfance, parce qu'alors l'enfant devient conscient des influences qu'il subit, tandis que dans la première enfance il en est seulement implicitement dominé. De là, le principe capital que la seconde enfance, comme la première, doit s'accomplir dans la Famille. Il faut regarder comme étant une des institutions les plus directement rétrogrades celle des collèges par les jésuites, surtout quand on l'applique dès le début de la seconde enfance. L'aveugle routine démocratique a aggravé ces inconvénients, et les salles d'asile du catholicisme les ont encore augmentés. Pour bien juger ces utopies rétrogrades, il faudrait analyser l'influence de la famille sur la seconde enfance, dans les diverses époques de la civilisation des divers peuples. On verrait que cette influence, sagement ménagée, tend à la fois à la stabilité et à la variété. Pour bien se rendre compte de cette influence de la Famille sur l'éducation de la seconde enfance, il faut la considérer suivant que la Famille est *riche* ou *pauvre*, *rurale* ou *urbaine*, *agricole* ou *manufacturière*. Il serait intéressant de prendre pour type la famille du marin proprement dit : on verrait comment l'enfant, restant près du père, au lieu d'en être éloigné pour être caserné, developpe des habitudes de résignation, d'activité et de courage qui constituent le caractère du marin, en même temps que ces conditions de bonté et de dévouement qui leur sont propres, comme de l'attachement fétichique au grand Être qui nourrit la famille. Il faut respecter ces conditions, parce que, outre la variété nécessaire qu'elle développe dans les types humains, elle pousse à la stabilité des situations, prépare spontanément chaque enfant à y vivre, au lieu de pousser à un déclassement universel, ce qui est le grave danger de la conception actuelle de l'éducation.

C'est ici le lieu d'indiquer sommairement l'influence des

Digitized by Google

relations fraternelles dans la Famille. La tendance démocratique vers la prétendue égalité, en supprimant les différences d'âge et de sexe entre les divers enfants, est très dangereuse, parce qu'elle tend à supprimer tous devoirs quelconques. La féodalité avait eu un meilleur sentiment de l'état normal, en prescrivant des devoirs d'après les différences fraternelles. Le Positivisme doit systématiser ces réalités observées : le double caractère des relations fraternelles, c'est d'être réglées par l'affection, entre des êtres appartenant au plus intime des êtres collectifs et soumis à la même autorité paternelle et maternelle. Il faudra donc, dès le début de la seconde enfance, établir les devoirs du plus âgé envers le plus jeune, du frère envers la sœur, ou dans certains cas de la protection de la sœur envers le frère : l'affection mutuelle étant modifiée par un certain degré de subordination.

Quant aux influences sociologiques proprement dites, celles de la Patrie et de l'Humanité, elles doivent être subies dans la seconde enfance, non plus d'une manière inconsciente comme dans la première, mais au contraire d'une manière de plus en plus consciente, quoique encore surtout passive et résignée. Les influences générales sociologiques que subit l'enfant à travers la Famille, ce sont les grands évènements de la Patrie et de l'Humanité : les guerres, les grandes opérations pacifiques, les courants plus ou moins considérables d'opinion ou de doctrines. Ces influences se font spontanément sentir chez l'enfant qui commence à sentir et à comprendre à travers la manière même dont les parents les perçoivent. Mais il y a évidemment pour ceux-ci des devoirs qu'il faut comprendre avec précision ; à mesure que l'éducation des parents se développera, ils comprendront de mieux en mieux les devoirs de retenue et de modération, dans l'appréciation qu'ils font en famille de ces divers évènements.

Mais outre ces influences générales sociologiques que l'enfant subit, surtout dans la seconde période de sa vie, à travers l'influence de la Famille, il y en a d'autres plus spéciales.

Digitized by Google

La Famille place l'enfant dans une situation particulière, en le dispensant, par une providence spéciale, des soucis et des préoccupations de son entretien personnel. Cette situation est une des grandes conditions de l'éducation morale. Mais néanmoins elle n'a rien d'absolu, et l'enfant subit à un certain degré l'influence des changements spéciaux qui affectent, en bien comme en mal, la situation de la famille : les chômages, changements d'habitudes, d'habitation, de pays, de position, etc. Ces influences ont toujours agi spontanément et elles ont toujours été un élément capital de l'éducation de chaque homme; mais au lieu de les laisser subir spontanément à l'enfant, il faudra au contraire, par une pratique éclairée d'une sage théorie, les utiliser pour le meilleur développement de l'individu durant cette période. C'est par une convenable appréciation de l'influence de ces changements que l'on pourra tendre, suivant les cas, à développer l'énergie, la résignation, la modestie, la fermeté, etc.

II. — DES CONDITIONS MORALES DE LA SECONDE ENFANCE.

Après avoir étudié les conditions sociologiques ou collectives de la seconde enfance, il faut étudier les conditions morales ou, en d'autres termes, individuelles. Ces conditions sont physiologiques, c'est-à-dire relatives à la vie organique et à la vie animale ; et cérébrales ou relatives au cœur, à l'esprit et au caractère, et au concours des diverses fonctions qui leur sont propres. Il faut remarquer que, dans cette phase, le caractère fondamental de ces diverses fonctions consiste dans un développement très rapide et une excitation très intense, soit externe, soit surtout interne. En outre, le développement des diverses fonctions ne s'accomplit pas également sur chacune d'elles, et quelques-unes reçoivent un développement proportionnellement plus grand que les autres. Il résulte de là, dans la vie de l'individu, un équilibre

Digitized by Google

profondément instable. L'observation générale, sans analyser les conditions de ce phénomène, en a saisi cependant le caractère essentiel dans cette sorte de désharmonie et l'a désigné par l'expression caractéristique de l'*âge ingrat*. Précisons sommairement ces considérations générales, et d'abord étudions les conditions physiologiques. Le caractère fondamental consiste dans la plasticité du sang, l'activité de la circulation, surtout artérielle et le développement rapide et inégal des divers organes et appareils. Il en résulte des conséquences générales pour la vie animale proprement dite, c'est-à-dire pour les systèmes musculaire et sensitif. Les muscles, comme les sens, se développent rapidement et inégalement, et reçoivent une constante excitation, surtout sanguine, provoquant l'activité et même l'agitation. En outre, l'action du monde extérieur, comme excitant, est à la fois intense et variable par suite de l'impressionnabilité particulière du sujet ; il faut constater surtout l'impressionnabilité spéciale de la peau et de la muqueuse, c'est-à-dire des deux appareils généraux par lesquels nous sommes en contact avec le monde extérieur. La vie organique présente des dispositions analogues, ce qui donne lieu à certaines prédispositions pathologiques, mais il faut appliquer ces considérations au cerveau. Il est clair que le système nerveux central reçoit une excitation spéciale du système circulatoire, surtout de l'action du sang artériel avec des variations plus ou moins rapides d'intensité. En second lieu, il est certain que le cerveau participe à la rapidité du développement propre aux autres parties du corps et que, d'un autre côté, quoique la question ait été jusqu'ici trop peu étudiée, et pas même posée, il y a certaines parties de la substance cérébrale qui se développent plus rapidement que d'autres. Le concours de ces deux séries d'observations nous montre donc l'instabilité propre de la situation cérébrale dans la seconde enfance, par ce double concours de la variation dans l'excitation et dans le développement. La condition sociologique de l'indé-

Digitized by Google

termination propre à la seconde enfance où la responsabilité n'existe encore qu'infiniment peu et où il n'y a pas de liaison à une fonction spéciale précisant la vie, cette condition d'indétermination, dis-je, concourt avec les deux autres pour caractériser l'instabilité cérébrale de la seconde enfance.

Appliquons d'abord ces considérations à la personnalité. Il est certain que les fonctions composées qui lui sont propres tendent à se former comme à se déformer avec une assez grande rapidité ; car la prépondérance de l'imagination fournit des vues variables se liant à nos divers penchants fondamentaux. Il serait facile de développer ces considérations, en indiquant les formes variables des fonctions composées des instincts conservateur, constructeur, destructeur. Mais on peut considérer qu'il y a dans cet âge une prépondérance spéciale de la vanité dans ses formes les plus naïves, telles, par exemple, qu'Homère nous les dépeint si bien dans ses héros, de l'Iliade notamment.

Des considérations analogues s'appliquent aux diverses fonctions composées de la sociabilité. Quoique les trois éléments de l'altruisme donnent lieu à des fonctions composées diverses et souvent trop instables, ce sont cependant les diverses formes de l'*attachement* qui se produisent dans cette période de la vie humaine. C'est, en définitive, l'époque des *camarades*. Les luttes précises de la vie pratique n'ont pas encore introduit des limitations à l'extension comme aux formes diverses de l'attachement. La lutte des intérêts a alors trop peu de précision : de là, possibilité d'attachements multiples et souvent heureux.

Quant à la moralité proprement dite, qui résulte de la liaison à une fonction déterminée, il est évident que son développement spontané ne peut être alors que très faible ; de là, la nécessité d'y suppléer par une intervention systématique qui est un des principaux caractères de l'éducation propre à la seconde enfance.

Si nous considérons maintenant les conditions mentales

Digitized by Google

spécialement propres à la seconde enfance, nous verrons que le caractère particulier qui se montre alors est celui du développement de la connaissance des *propriétés abstraites*, que la connaissance précise des relations scientifiques ou des nécessités pratiques ne vient pas encore régler. Aussi c'est l'âge de l'ergotage et du sophisme ; c'est l'âge des divagations naturelles. Quant au caractère, ce qui frappe, c'est la prépondérance du courage ou de l'esprit d'initiative sur la prudence et la persévérance ; la condition sociologique de l'absence de responsabilité contribue encore à développer cette disposition spontanée du cerveau. Il est bien entendu néanmoins que les différences personnelles nous offrent à ce sujet une immmense variété et que, sous cette forme commune, se manifestent les timides, les audacieux, les rusés, les entêtés, etc. Si nous résumons l'ensemble de ces considérations sur l'état cérébral de la seconde enfance, nous verrons qu'en définitive le développement spontané de l'âme dans cette période nous présente surtout le double caractère de l'instabilité et du défaut d'harmonie.

III. — TABLEAU GÉNÉRAL DES CONNAISSANCES A ACQUÉRIR PENDANT LA SECONDE ENFANCE.

Dans cette phase il faut, outre la culture logique, faire acquérir à l'enfant l'ensemble des connaissances que systématisera l'enseignement philosophique qui devra être donné de 14 à 21 ans. Il y a là une question très délicate qu'Auguste Comte n'a pas abordée, mais à laquelle il aurait été conduit nécessairement par la nécessité même de la construction effective de la morale pratique. Il est certain, en effet, que, quand on considère l'ensemble immense de la philosophie positive, réduite même à ses conceptions les plus essentielles, il semble véritablement impossible de jamais pouvoir la faire comprendre aux adolescents même les mieux doués ; et à

Digitized by Google

plus forte raison aux jeunes prolétaires dont la disponibilité est nécessairement moindre. Dès lors comme l'ensemble de ces connaissances est néanmoins indispensable pour faire des citoyens qui puissent vivre dans la société actuelle avec son degré extrême de complication, on se trouve ainsi acculé à une véritable impossibilité. La contradiction ne peut être résolue qu'en montrant la possibilité de faire acquérir, pendant la seconde enfance, non seulement les connaissances concrètes relatives aux êtres, mais aussi, ce qui est le point nouveau de notre théorie, un ensemble de connaissances des lois abstraites qui rendra possible la systématisation dogmatique propre à l'adolescence. C'est là le nœud capital du système d'instruction positiviste, et tant qu'il n'avait pas été dénoué, notre action devenait presque impossible. C'est maintenant ce qu'il nous faut expliquer avec soin, quoique sommairement.

Mais d'abord traçons le tableau général de la raison humaine. La raison humaine se compose des connaissances relatives aux êtres, ce qui constitue la *raison concrète,* et des connaissances coordonnées relatives aux lois propres aux phénomènes, ce qui constitue la raison abstraite proprement dite. L'harmonie mentale consiste dans le convenable équilibre qui doit exister entre la raison abstraite et la raison concrète ou entre la théorie et la pratique. La *raison abstraite* se compose de la philosophie première, c'est-à-dire des lois communes aux divers ordres de phénomènes et de la philosophie seconde, qui contient les lois propres aux divers ordres de phénomènes, suivant la hiérarchie : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie et morale. La raison concrète, quand elle est coordonnée, donne lieu à la philosophie troisième dont j'ai déjà donné un premier plan systématique. Tous les êtres quelconques se coordonnent, en effet, autour de la Terre et de l'Humanité dont l'activité consiste essentiellement à modifier la Terre pour l'adapter à la meilleure satisfaction de nos besoins. L'ordre d'évolution,

Digitized by Google

dans l'espèce humaine, consiste à aller de la raison concrète à la raison abstraite, c'est-à-dire de la connaissance des êtres à celle des évènements, pour arriver à leur harmonie finale. L'évolution de l'individu répète celle de l'espèce : il faut donc que pendant la seconde enfance l'individu acquière d'abord les connaissances concrètes, puis un ensemble suffisamment étendu des connaissances abstraites, pour que pendant l'adolescence l'harmonie mentale s'établisse par l'enseignement systématique. Mais il est évident que pour que l'individu, dans un temps si court, rattrape l'espèce, il faut que l'évolution de l'instruction ne soit pas seulement spontanée, mais bien dirigée avec des conceptions systématiques qui puissent, pendant la période de la seconde enfance, faire acquérir à l'enfant les principales conceptions que l'Humanité a mis tant de temps à acquérir.

Rappelons le tableau de la raison concrète, car il sera absolument nécessaire pour diriger à cet égard l'instruction de la seconde enfance, quant aux connaissances relatives à la Terre et à l'Humanité. L'étude de la Terre comporte d'abord celle de la planète en elle-même, et en second lieu celle des êtres vivants qui sont à sa surface. Donnons d'abord le tableau général de la théorie de la Terre pour diriger, dans la seconde enfance, l'ensemble des connaissances qui y sont relatives :

Terre { Géologie. Météorologie. Astrologie.

Mais il faut pour cela que le Fétichisme de la première enfance, qui se condense dans l'amour de la maison, s'étende désormais à l'amour de la Terre.

C'est alors que le culte de la Terre, tel que l'a conçu Auguste Comte, se combinera avec l'étude de cette Terre, à laquelle l'enfant se trouvera initié. Il est bien entendu que, dans cette combinaison intime du sentiment et de la connais-

Digitized by Google

sance, il devra suivre la succession graduelle : Commune, Patrie, Terre.

De sept à quatorze ans, on l'initiera à des connaissances de plus en plus précises, comme de plus en plus étendues, relatives à la géologie, à la météorologie et à l'astrologie. Il va sans dire qu'il faudra toujours respecter le grand principe de lui faire apprendre *bien* plutôt que *beaucoup*, et de déterminer les choses fondamentales autour desquelles l'enfant groupera plus tard, suivant ses besoins, les connaissances complémentaires. Pour la géologie, il faudra d'abord faire connaître à l'enfant la forme générale de la Terre qu'il acceptera de confiance, et qu'il faudra lui représenter sur une mappemonde ; lui faire connaître la grande décomposition en mers et continents, et les grandes lignes de partage des eaux ; puis il faudra l'initier à la connaissance et à l'emploi des cartes géographiques par l'étude de sa commune, des communes environnantes et même de son département. Il est utile qu'il sache se guider au moyen de la carte, mais l'essentiel est d'éviter les détails oiseux ; ce sera à lui plus tard, quand il en aura besoin, à compléter les connaissances générales très précises par des détails plus étendus. C'est surtout par lui-même, en lisant l'histoire, toujours avec une carte, qu'il précisera les détails au degré nécessaire. Il faut surtout habituer l'enfant, quand il apprend un nouveau détail, par des circonstances plus ou moins fortuites, à le subordonner à la figure générale du pays, qu'il rattache ensuite à la figure générale de la Terre, de manière à avoir toujours la coordination du détail avec l'ensemble.

Puis de l'étude de la forme de la Terre on passe à celle de sa constitution, réduite essentiellement à celle de la pellicule relativement légère qui sert de base à toute l'existence de notre espèce. On lui donnera une connaissance précise des terres, des minéraux, des pierres, etc., par l'étude du terrain même du pays, en précisant plus qu'en étendant les connaissances, lesquelles seront d'abord essentiellement con-

Digitized by Google

crètes et expérimentales dans la première partie de la seconde enfance, de sept à dix ans. On n'en donnera la coordination systématique que dans la seconde partie de la seconde enfance, de dix à quatorze ans.

Mais cette Terre, ainsi conçue dans sa forme et sa constitution, est entourée d'une masse gazeuse nommée atmosphère, dont l'activité donne lieu aux phénomènes de la *météorologie*. C'est la seconde partie de l'étude de la Terre. On donnera d'abord à l'enfant des notions concrètes, sans coordination, relatives aux vents, à la pluie, à la grêle, au tonnerre, à la rosée, à la neige, etc. A ces notions précises relatives à ces divers ordres de phénomènes, on donnera une coordination dans la deuxième partie de la seconde enfance, en s'appuyant surtout sur des connaissances tirées de la physique abstraite. Ainsi, le point capital, trop méconnu, sera de lui donner l'idée précise d'un fluide élastique. L'élasticité constante est, en effet, l'attribut caractéristique du gaz. On a trop oublié le grand effort historique qui, au XVII^e^ siècle, a mis cette propriété nouvelle en évidence ; et j'ai vu des savants, du reste fort distingués, avoir là-dessus des idées confuses. Un gaz est un système de points liés entre eux qui tendent constamment à s'éloigner les uns des autres avec une intensité variable suivant des lois déterminées. On pourrait employer pour les enfants l'expérience fameuse par laquelle Pascal, en s'élevant sur le haut de la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, a mis en évidence l'élasticité de l'air. Cette expérience consiste à enfermer de l'air dans une vessie, puis à faire remarquer que, à mesure qu'on s'élève, elle se gonfle de plus en plus. Cette ébauche de systématisation de la météorologie suppose une connaissance des principaux instruments institués par la physique abstraite. Il faudra faire comprendre à l'enfant la solidarité des phénomènes météorologiques, en même temps que l'influence des particularités propres à chaque pays et au sien en particulier.

On complètera l'étude directe de la Terre, d'après le plan

Digitized by Google

que j'en ai donné l'an dernier dans la *Revue occidentale*, par l'*astrologie ;* c'est-à-dire l'étude des astres dans leurs rapports avec la Terre. Cette étude représente, sous une forme plus complète et plus systématique, bien entendu, et qui, dans l'évolution de l'espèce, correspond aux études astronomiques qui ont précédé l'astronomie grecque, c'est-à-dire l'astronomie scientifique et abstraite. Après avoir fait bien comprendre à l'enfant la distinction entre le soleil, la lune et les étoiles, on lui fera constater dans celles-ci la *permanence des aspects* et on lui fera connaître avec plus de précision que d'étendue les principales constellations qui en résultent. On lui fera voir comment il peut, par ce moyen, et surtout à l'aide de l'étoile polaire, se diriger la nuit. Puis, par l'observation, on lui fera constater la différence entre les étoiles et les planètes, en faisant porter surtout son attention sur Vénus et Jupiter, les plus faciles à étudier. Enfin, sur un plan horizontal, on lui fera tracer une méridienne, au moyen de la perpendiculaire menée sur les lignes parallèles des levers et des couchers. On lui fera étudier, par observation, la marche du soleil ; au moyen de la variation des points de lever et de coucher de cet astre, on pourra lui faire déterminer approximativement, au moins en jours entiers, la durée de l'année. On lui fera étudier ensuite les phases de la lune et déterminer, par l'observation, la durée de la révolution synodique. Outre les notions ainsi acquises, on développera dans l'enfant l'esprit d'observation et une première ébauche de l'observation scientifique. Le plan horizontal lui apprendra à rapporter les positions à des positions fixes, et l'emploi de la règle ou des pinnules, pour viser l'astre, lui donnera la première ébauche de la méthode artificielle d'observation, base de toute science. Enfin, on l'initiera à la première mesure artificielle du temps par les clipsydres. Dans la seconde partie de la seconde enfance, de dix à quatorze ans, on lui donnera alors une connaissance plus systématique des résultats obtenus sur la constitution du soleil et sur celle des étoiles.

Digitized by Google

La seconde partie de l'étude de la Terre consiste dans celle des végétaux et des animaux qui sont à sa surface, de même que dans la conception de l'harmonie totale de tous les Etres avec la Terre ; c'est là ce que j'ai établi dans mon plan général de philosophie troisième. Cette vue systématique va nous servir à diriger cette partie de l'instruction de la seconde enfance.

D'abord, pour l'étude des végétaux, il faut, au début surtout de la seconde enfance, faire connaître d'une manière concrète et précise ceux du pays et leurs divers emplois ; appeler ensuite l'attention sur ceux qui proviennent des pays étrangers et dont on fait usage soit pour la nourriture, soit pour l'habillement. On pose ainsi dans la tête de l'enfant les bases d'une véritable étude de l'histoire naturelle des végétaux, qui s'accomplit surtout dans la seconde partie de la seconde enfance. La même marche doit être employée simultanément à la connaissance des animaux et à leur histoire naturelle. Un pareil enseignement sera dirigé par l'heureuse et importante conception du docteur A. Segond. Il s'est, en effet, proposé de réduire la connaissance de la hiérarchie animale à un certain nombre de types, la connaissance très précise de ces types permettant ensuite d'étudier ceux dont on peut avoir plus spécialement besoin. Une telle conception est très propre à faciliter même en dehors de l'enseignement les hautes méditations de la biologie abstraite. Il est donc bien désirable que ce biologiste termine ce grand travail ; et il serait bien désirable aussi que l'organisation systématique de l'enseignement positiviste, 10, rue Monsieur-le-Prince, permît d'en faire une première réalisation.

Il faudra exposer ensuite la répartition des êtres vivants, végétaux et animaux, à la surface de la planète tant sur la terre que sur la mer. Puis on donnera ensuite un aperçu général de l'harmonie de tous les êtres, organiques ou inorganiques, à la surface de la planète.

Il faudra, d'après la conception générale de la philosophie

Digitized by Google

troisième, initier l'enfant à la connaissance effective des nations qui tendent spontanément à constituer l'Humanité; ce que le Positivisme réalisera systématiquement. L'étude devra se faire toujours de la même manière. L'enfant sera initié à la connaissance de la Commune, dans son présent comme dans son passé, de la Patrie, de l'Occident et, enfin, successivement des principales nations de la planète. Les notions doivent être, comme toujours, plus précises qu'étendues. Puis, dans la seconde période de la seconde enfance, on donnera, dans le même ordre, une connaissance sommaire mais coordonnée de ces diverses nations. La lecture des divers poètes, des principaux historiens et voyageurs, sera le complément naturel d'un tel enseignement.

Quant aux grands hommes des divers pays, leur connaissance systématique devra être dirigée d'après le calendrier positiviste; et la biographie entreprise par nos confrères britanniques, sous la direction de M. F. Harrison, sera pour atteindre ce but un précieux instrument. Du reste, le culte concret positiviste, quand il sera institué, sera une source heureuse et féconde de véritable instruction à ce sujet.

Mais il ne suffit pas de connaître la Terre et l'Humanité qui se développe à sa surface, il faut être initié aussi à la connaissance de l'industrie, c'est-à-dire de la réaction systématique de l'Humanité sur la Terre. On initiera l'enfant d'abord à la connaissance des machines simples, le levier et le plan incliné; on le fera réfléchir sur la nature des services continus qu'elles rendent. On lui fera connaître ensuite les industries du pays même, agricole, manufacturière et commerciale. Sur cette solide base spéciale et concrète, on pourra, dans la deuxième période de la seconde enfance, donner un conspectus général de l'industrie humaine.

Mais le point capital à bien comprendre, c'est la nécessité d'initier l'individu pendant la seconde enfance à une connaissance empirique, quoique coordonnée, de toutes les principales conceptions de la philosophie seconde, depuis la phi-

Digitized by Google

losophie première jusqu'à la morale inclusivement. C'est là, comme je l'ai déjà remarqué, un point nouveau et capital sans lequel l'enseignement systématique pendant l'adolescence deviendrait absolument incompréhensible. Il faut donc donner ici un tableau sommaire de cette initiation de l'enfant à la philosophie seconde ; ce qui composerait, du reste, un travail spécial que j'accomplirai peut-être. Il faut d'abord faire connaître à l'enfant, dans la deuxième période de la seconde enfance, l'énoncé des lois de la philosophie première avec des exemples très peu nombreux mais très simples. Ainsi, par exemple, la loi de la persistance; il sera très facile de lui en montrer des vérifications soit dans le monde inorganique, soit dans le monde moral. Il en est de même de la loi qui établit l'équivalence entre l'action et la réaction.

Quant à la philosophie seconde, il est évident qu'on peut l'initier aux conceptions principales de la logique : en premier lieu la numération, les principales opérations de l'arithmétique, habituellement d'une manière pratique mais aussi avec des démonstrations dans les cas les plus simples. On fera trouver à l'enfant, par induction, la loi des permutations et même celle des arrangements. On lui fera voir comment l'idée de rapport se précise et se mesure au moyen de la fraction, et il faudra l'initier aux principales règles de trois. En géométrie, il faudra lui faire trouver par l'expérience les principales notions fondamentales. Ainsi, par exemple, vérifier que la plus courte distance entre deux points est une ligne droite, que la distance minimum d'un point à une droite est la perpendiculaire menée du point à la droite. On pourra lui faire trouver par induction le *Postulatum* d'Euclide, à savoir : que, quand deux droites sont, l'une perpendiculaire et l'autre oblique sur une troisième, elles doivent nécessairement se rencontrer. Il est, du reste, curieux, historiquement, de constater que Legendre avait déjà fait une telle tentative. Legendre a fait toutes sortes de tentatives,

Digitized by Google

depuis la première édition de son *Traité de géométrie* en 1794, pour établir une théorie satisfaisante des parallèles. Dans la neuvième édition, publiée en 1812, il se décida à démontrer le *Postulatum* d'Euclide expérimentalement, en faisant voir par des mesures exactes que le déplacement double, triple, sur l'oblique donnait lieu à des projections doubles et triples sur la ligne que rencontrent la perpendiculaire et l'oblique dont il faut établir le concours nécessaire. On devra faire démontrer à l'enfant expérimentalement le théorème de Thalès sur ce que la somme des trois angles d'un triangle égale deux droits. Pour cela, en prenant un grand nombre de triangles différents, on lui fera construire, autour d'un point, successivement, les trois angles de ce triangle et on lui fera constater que, dans tous les cas, les côtés extérieurs sont en ligne droite. Puis, sur ce cas spécial, on lui fera comprendre la notion de *loi*, soit sous la forme de la constance dans la variété, ce qui donne la relation : $A + B + C = 2^{dr}$, soit sous la forme de la fonction, c'est-à-dire d'une quantité qui varie régulièrement au moyen d'autres, idée que fournit la relation : $A = 2^{dr} - (B + C)$. On lui fera connaître, par la pratique, les quadratures polygonales planes, la quadrature du cercle et sa rectification. On lui fera trouver, par exemple, expérimentalement, que le rapport de la circonférence au diamètre est constant, et on lui fera trouver par cette méthode une valeur approximative de ce rapport. On lui fera vérifier, aussi par l'expérience, le théorème de Thalès sur la proportionnalité des côtés des triangles équiangles, et on lui fera faire des applications à la détermination indirecte des longueurs qu'on ne peut pas déterminer directement. Sans que j'insiste davantage, l'exposition actuelle ne le comportant pas, on voit comment l'enfant sera initié aussi aux principales cubatures. Enfin, on lui fera connaître la conception des coordonnées et leurs principales applications. Puis, logiquement, au moyen d'une telle étude des phénomènes géométriques, on lui fera comprendre ce que c'est que l'induction,

Digitized by Google

la déduction, l'observation et l'expérimentation. Comme résultat d'un tel enseignement, on précisera dans son esprit la notion de loi et celle de fonction ; ce qui conduira à une ébauche pratique et, secondairement, théorique de l'algèbre elle-même. On procédera d'une manière analogue pour initier l'enfant aux principales conceptions du troisième degré de la logique : la mécanique. On lui énoncera les lois relatives aux machines simples et on les lui fera vérifier expérimentalement, puis on lui donnera des notions générales sur les mouvements, et on lui fera vérifier expérimentalement, par le plan incliné, celles qui se rapportent au mouvement uniformément varié, déterminé par la pesanteur. On pourra même s'élever jusqu'à lui donner une certaine idée de la notion de *système*.

Voyons maintenant, d'une manière extrêmement sommaire, comment il faudra lui faire connaître les principales conceptions de la cosmologie, astronomie, physique et chimie.

Pour l'astronomie, on lui apprendra à tracer une méridienne, à faire, avec des instruments analogues à ceux d'Hipparque, des observations sur les longitudes et les latitudes du soleil aux diverses époques de l'année ; on lui fera connaître la théorie du calendrier ; puis, on l'initiera aux notions essentielles relatives aux principales planètes, ainsi qu'à la théorie des éclipses. Quant à la physique, il faudra en grouper les notions essentielles autour de la conception des principaux instruments ; ainsi en barologie, autour des notions des aréomètres, du baromètre, etc. On lui fera vérifier les principales lois relatives à la pression des liquides sur les vases, et ainsi de suite. En thermologie, après avoir établi par l'expérience l'existence des changements de forme, corrélatifs à ceux de la chaleur, on lui donnera la théorie du thermomètre, en insistant spécialement sur le grand principe de la comparabilité des observations. Puis, on lui fera connaître l'hygromètre, les vérifications expérimentales des lois des mélanges des gaz et celles relatives au mélange des gaz

Digitized by Google

et des vapeurs. Il faudra insister sur la conception des manomètres. En chimie, il faudra surtout, par des expériences simples, l'initier à la décomposition de l'air et de l'eau, et aux conséquences qui en résultent, à la notion des corps simples, enfin à la théorie de la nomenclature. Pour la cosmologie, de même que pour les notions précédentes, je rappellerai toujours qu'il faut préférer la précision des connaissances à leur étendue. Enfin, il faudra l'initier aussi aux lois de la morale abstraite dans ses trois degrés successifs : biologie, sociologie et morale proprement dite. Appliquant la notion de similitude aux organismes vivants, surtout animaux, on le conduira à la notion abstraite de type, d'organe et d'appareil. Ces notions abstraites doivent toujours avoir pour base la série des notions concrètes qu'on lui a fait acquérir. Puis, on l'initiera, par une analyse analogue, à la connaissance abstraite des principaux phénomènes physiologiques, pour le conduire enfin à la conception finale de la vie, d'après les vues de Blainville et d'Auguste Comte.

En sociologie, en s'appuyant sur les connaissances historiques concrètes, on l'initiera aux conceptions abstraites de la Famille et de la société. On lui en fera connaître les principales lois, en les précisant par une série d'exemples convenablement choisis dans les diverses civilisations. Enfin, on lui fera comprendre la grande loi de la division des fonctions et de leur hiérarchie naturelle. Abordant ensuite la dynamique sociale, on lui fera acquérir la notion objective d'évolution, complétée par la conception subjective des progrès. On lui indiquera les lois fondamentales d'évolution de l'intelligence, de l'activité et du sentiment, et on complétera enfin par l'ébauche générale de l'évolution de l'Humanité. Enfin, on l'initiera aux principales lois de la morale abstraite. On commencera par quelques notions relatives à la morale théorique, qu'il sera facile de dégager de l'exposition que j'en ai faite. On terminera enfin par la conception de la marche naturelle de l'évolution humaine, de la naissance à la mort ;

Digitized by Google

de manière que le but de notre destinée lui apparaisse avec assez de précision et pour qu'il puisse en désirer la systématisation.

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA SECONDE ENFANCE (1).

Il faut rappeler la position qu'occupe la seconde enfance dans la préparation nécessaire pour atteindre le but de notre destinée : travailler pour les êtres collectifs en se perfectionnant sans cesse. Ce qui était complètement implicite, dans la première enfance, devient de plus en plus explicite dans la seconde. L'enfant vit de plus en plus, non-seulement par la Famille, mais aussi pour la Famille. En outre, il acquiert une notion de plus en plus précise de la Patrie et de l'Humanité, pour lesquelles il vivra plus tard, en sentant déjà sa profonde dépendance envers elles. Quant à son perfectionnement personnel, il tend à devenir de plus en plus explicite, et aussi de plus en plus volontaire. Il marche donc ainsi vers un état religieux de plus en plus complet, c'est-à-dire de règlement personnel et de ralliement collectif.

Mais dans cette période, comme nous l'avons vu, il a un développement extrêmement rapide de toutes les parties de l'organisme, une excitabilité exceptionnelle et une extrême indétermination dans l'existence. De là, la nécessité pendant cette période de l'action gouvernementale de la Famille par le père et la mère, sous peine de tomber dans un état d'anarchie, comme dans la période correspondante de l'évolution de l'Humanité. Il nous faut maintenant étudier la marche de l'éducation pendant la première enfance. Nous étudierons successivement l'éducation physique, mentale et morale. La

(1) Ceci représente la huitième leçon de mon cours faite le dimanche 27 décembre 1885, salle Gerson, de trois heures à cinq heures.

Digitized by Google

première a pour but d'atteindre à une bonne santé ; la seconde à une bonne conscience ; la troisième à un bon jugement. Voyons la marche de l'éducation physique. Elle contient à la fois la vie organique et la vie animale.

La loi de la marche de l'éducation en ce qui regarde la vie organique doit consister à développer dans l'enfant de plus en plus sa responsabilité propre en ce qui regarde la nutrition, l'habillement et le logement ; de telle sorte que, dans la marche de cette éducation, le développement de la vie organique, sous ses aspects fondamentaux, n'est jamais séparé de la culture cérébrale qui la dirige. Cette conception de la responsabilité croissante de l'enfant se lie au changement dans la pénalité domestique qui, en éliminant les châtiments personnels proprement dits, fait intervenir les conséquences mêmes de l'accomplissement des actes, suivant le dicton vulgaire : *comme on fait son lit, on se couche.* Nous pouvons résumer la marche de cette éducation dans quelques théorèmes fondamentaux.

Premier théorème : assujettissement des fonctions de la vie organique à des lois numériques fixes. Il est clair qu'à ce sujet il y a des nécessités croissantes dans le système de plus en plus compliqué de notre civilisation. J'ai autrefois, en philosophie première, indiqué des considérations précises, à propos de la théorie subjective des nombres. Tout le système de la société moderne deviendrait impossible si on n'assujettissait pas à des heures déterminées, sans rien d'absolu bien entendu, le lever, le coucher, le moment et la durée des repas. L'enfant est d'abord assujetti à ces règles, comme à une fatalité insurmontable ; mais, à mesure qu'il avance en âge, sa participation y prend un certain caractère volontaire, ou, tout au moins, il est initié de plus en plus aux raisons propres de ces déterminations. Il y a là pour l'éducation une source constante d'exercice, pour faire cesser, par un effort sur soi aidé par celui des autres, l'indétermination plus ou moins égoïste des penchants ; car ce sont nécessairement

Digitized by Google

des considérations altruistes et d'ordre collectif qu'on invoque pour régler la vie industrielle.

Deuxième théorème : Dans le règlement de la nutrition, on initie de plus en plus l'enfant aux motifs moraux et sociaux des décisions qu'on lui impose. On cultive en lui la modération à cet égard, on le détourne de l'abus des excitants externes ou internes ; enfin on le pousse graduellement à des privations volontaires, de manière à le rendre tempérant et sobre, en réglant les fonctions cérébrales composées émanées de l'instinct conservateur, surtout sous forme d'instinct nutritif. Il faut introduire dans ce qui regarde les repas la notion d'inégalité, en lui faisant voir que l'âge, le sexe et la position permettent et demandent des différences auxquelles il doit s'habituer tout d'abord. C'est ainsi qu'on peut combattre, dès le début, les dangers d'une égalité anarchique et révolutionnaire, en même temps que cultiver le juste sentiment de la résignation aux inégalités inévitables des choses.

Tout cela se condense, en développant la première enfance, dans ce grand fétiche de la *table*, devenu comme un grand appareil de la vie collective de la Famille. Du reste, nous ne faisons que systématiser ici la pratique générale du genre humain qui a toujours donné, à un certain degré, le caractère religieux aux repas. Il faut ensuite instituer pour l'enfant, et de plus en plus, son intervention volontaire dans les soins relatifs à la propreté personnelle, qui se condensent plus ou moins autour de la conception du lit. Dès que ses forces le permettront il faudra qu'il soit assujetti à faire son lit. Cela fait partie des soins personnels ; il ne faut pas l'abandonner à d'autres. Il faut, dès le début, habituer l'enfant à comprendre toute la dignité du travail manuel, le seul dont l'utilité et l'efficacité puissent être réellement certaines. Car, à mesure qu'on monte dans la hiérarchie des fonctions humaines, la généralité de l'opération est compensée par le manque de sécurité dans l'efficacité du résultat.

Enfin, il y a un *troisième et dernier théorème* pour coordon-

Digitized by Google

ner l'éducation physique de l'enfant. C'est celui qui établit sa participation de plus en plus responsable aux soins de son habillement et à son concours dans l'entretien de la maison. Sans aucune exagération qui puisse nuire au développement de son activité, il faut l'habituer non-seulement aux conditions de propreté de l'habillement, mais aussi à une sage économie, où interviendra le point de vue moral et social. Il faudra à ce sujet l'initier par une répétition convenable aux formules fondamentales.

L'ensemble de toute cette éducation physique se résume pour l'enfant dans sa participation personnelle croissante à l'hygiène qui lui est propre et qui est dépendante de celle de la famille. Il faudra développer de plus en plus cette relation afin qu'il comprenne que les soins hygiéniques qu'il prend pour lui intéressent les autres, et n'ont pas un caractère purement personnel. Il commencera à comprendre, surtout dans la seconde période de la seconde enfance, que l'hygiène de la famille dépend elle-même de celle de la commune, de la patrie et de l'Humanité tout entière. Une saine appréciation des épidémies, quand elles surgiront, lui fera comprendre cela ; il faudra, par des formules convenables, développer en lui le sentiment et la notion de cette solidarité et le respect des prescriptions auxquelles elle conduit dans la famille, dans la commune et dans la patrie. On lui fera comprendre la nécessité croissante de l'organiser dans l'Humanité elle-même. Ainsi croîtra en lui, avec le sentiment et la notion de la providence réelle de notre espèce, sa propre participation à une telle providence. Quant aux maladies, dont les soins appartiennent surtout à la mère, il apprendra toute l'importance de la providence maternelle, et en même temps la nécessité, autant que faire se peut, de se bien porter non seulement pour lui, mais pour les autres.

Il faut maintenant considérer l'éducation animale proprement dite. Elle porte sur les mouvements et la sensibilité. Quant au système musculaire, il faut développer graduelle-

Digitized by Google

ment chez l'enfant la force et l'adresse, de manière à le rendre apte à l'exécution facile des mouvements que nécessite la complication croissante de la vie sociale. Il faudra, par une série d'exercices gradués, développer en lui l'aptitude à la marche et aux spécialités qui s'y rapportent : courir, sauter, etc. Il faudra, suivant les circonstances, l'initier à la *natation*, à l'équitation, au canotage, etc. On évitera de faire trop prévaloir les méthodes abstraites de la gymnastique ; la force et l'adresse doivent être exercées dans le service effectif, personnel ou domestique, de manière à combiner avec l'instruction abstraite le sentiment continu de la destination concrète. Dans la seconde période de la seconde enfance, il faudra associer l'enfant, par une participation croissante, aux travaux manuels du père. Je dis travaux manuels, car il s'agit ici surtout de la masse humaine, essentiellement et au fond heureusement livrée aux travaux mécaniques. On évitera ainsi, autant que possible, les inconvénients propres à l'indétermination. Il faudra aussi, dans ces exercices, utiliser les particularités propres aux divers pays, aux diverses situations et aux civilisations distinctes, afin d'éviter une uniformité qui deviendrait bientôt inféconde.

Des considérations analogues s'appliquent à l'éducation de la sensibilité et des huit sens qui lui sont propres : tact, musculation, calorition, olfaction, gustation, électrition, vision et audition. Ce sont surtout les trois sens de la musculation, de la vue et de l'ouïe, et aussi du tact en tant que lié à la musculation, qu'on doit soumettre à une convenable éducation. L'éducation du tact et de la musculation comporte une grande variété : apprendre à apprécier les poids et les résistances, les volumes; faire une convenable éducation de la main et surtout de l'emploi des doigts, cet admirable compas à cinq branches, suivant l'expression de Blainville. A cette éducation de la musculation se rapporte la grande éducation de l'homme pour affronter et supporter la *fatigue;* en évitant tout surmenage, mais aussi les molles délicatesses qui finis-

Digitized by Google

sent par énerver les races humaines. Il faudra faire l'éducation de la vue, en apprenant à mesurer les distances, apprécier les volumes et les surfaces, les dimensions et le *nombre* des objets d'une certaine nature contenus dans un espace donné. Cela se lie, du reste, à l'application de certaines notions géométriques. Il faudra veiller à la conservation de la vue, en en empêchant les abus, surtout par la lecture ; ce qui sera non moins utile au cerveau qu'à l'œil.

L'exercice de l'ouïe se joindra nécessairement à l'étude de la musique, mais il s'agit ici surtout de son application générale pour juger les distances, les directions, la nature des personnes, etc.

Le sens de la calorition comporte aussi une éducation réelle, mais il faut surtout le considérer comme une source d'éducation morale, en apprenant à l'enfant à supporter le froid et le chaud, à affronter les intempéries ; en prenant, bien entendu, les précautions convenables, mais sans oublier, ce qu'on fait trop, l'immense modificabilité dont notre nature est susceptible.

Enfin, l'éducation de la sensibilité se complétera en habituant l'enfant à l'harmonie des divers sens et à la vérification réciproque de leurs indications.

Mais l'ensemble de toute cette éducation physique peut se synthétiser dans les *jeux* propres à la seconde enfance, d'autant plus qu'ils prennent dans cette période un caractère collectif. C'est là une propriété qu'il est très important d'utiliser. Il y aurait à ce sujet une étude aussi intéressante qu'utile ; ce serait celle de l'histoire de l'évolution des jeux dans les divers pays. Une telle histoire devrait être précédée de la conception philosophique et abstraite de la notion de *jeu*. Il y a là un phénomène général et universel qui a ses racines dans le fond de notre nature, qui sans doute a ses abus, mais aussi un rôle nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable, et qui n'a été trop souvent que le sujet de déclamations habituellement exagérées. Je puis indiquer seulement

Digitized by Google

à ce sujet que le culte et le jeu ont des côtés communs, et que les philosophes et les prêtres auraient mieux fait à cet égard d'apprécier scientifiquement que de blâmer aveuglément. M. de Maistre, dans un de ses ingénieux paradoxes adressés à une dame, a plaidé pour les jeux de cartes, mais seulement les circonstances atténuantes. Quoi qu'il en soit, et sans nous engager dans une théorie abstraite qui est tout entière à faire, nous devons considérer les jeux collectifs de la seconde enfance comme un moyen synthétique de l'éducation. Dans ces jeux, quand ils sont bien choisis, ceux surtout à forme militaire et aventureuse, l'on voit non seulement le déploiement de la force et de l'adresse avec l'excitation qui résulte du concours, mais aussi toutes les combinaisons mentales et morales que nécessite l'entente entre les enfants dont il faut laisser se développer complètement, dans ce cas, la spontanéité.

En outre, dans nos villages surtout, ces jeux déterminent le concours d'enfants appartenant à toutes les positions sociales, ce qui est une heureuse condition de rapprochement; l'on doit regretter en France le trop grand développement d'un triste esprit aristocratique qui tend à altérer nos vieilles mœurs.

En résumant l'ensemble de cette éducation physique de la première enfance, nous voyons qu'elle a pour but, comme nous l'avons déjà dit, l'établissement d'une bonne santé. Dans la poursuite de cette destination synthétique où la part de responsabilité propre à l'enfant deviendra croissante, il y acquerra la notion de plus en plus précise du but de la destinée humaine et des moyens de l'atteindre. Il comprendra, en effet, par une expérience de tous les jours, comment la famille est pour lui la providence qui le conserve et le développe au moyen des éléments fournis par la patrie et l'Humanité, et comment il doit lui-même y concourir de plus en plus, non seulement dans un intérêt de conservation personnelle, mais aussi comme condition de sa vie avec les autres.

Digitized by Google

II. — MARCHE DE L'ÉDUCATION MORALE PENDANT LA SECONDE ENFANCE.

Le but de l'éducation morale pendant la seconde enfance, c'est de constituer dans le jeune individu une bonne *conscience*. La conscience est un état d'équilibre des fonctions morales du cerveau, qui est la résultante des dispositions natives et de l'éducation reçue. La conscience se constitue par le concours des fonctions composées de la personnalité, de la sociabilité, de la moralité et du caractère. Ce concours suppose, bien entendu, un développement suffisant des fonctions correspondantes. La résultante de ce concours se caractérise par la spontanéité d'action et de réaction des fonctions morales dans les diverses situations où l'individu se trouve placé. Cela donne lieu, comme nous l'avons établi en morale théorique, à deux impressions générales caractéristiques : le *remords*, considéré dans ses divers degrés ; et la satisfaction intime de soi-même. Ainsi donc, le but général de l'éducation morale dans la seconde enfance, c'est d'arriver à développer les fonctions composées indispensables à son existence dans la vie sociale, à organiser graduellement leur concours harmonique par des expériences, des habitudes et des formules; de manière à constituer une impressionnabilité cérébrale qui permette aux fonctions du caractère d'organiser une suffisante réaction sur soi et sur les autres.

Il faut d'abord constituer graduellement la personnalité dans l'enfant, à mesure qu'il marche vers l'adolescence. Cette personnalité se constitue toujours par la combinaison de deux forces, l'une directement personnelle, l'autre modificatrice, suivant la théorie des fonctions composées dont j'ai posé les bases en morale théorique. La personnalité directe proprement dite se compose de trois groupes de forces qui l'assurent et la maintiennent dans les complications de la vie sociale,

Digitized by Google

et qui assurent la nutrition de l'individu, la conservation des matériaux propres à son existence, et enfin sa conservation au milieu des dangers qui peuvent l'assaillir et des obstacles qu'il a à vaincre. Pour la nutrition, les fonctions composées qui s'y rapportent seront contrebalancées et modifiées par les fonctions modificatrices de la *tempérance*, de la *sobriété*. C'est aux parents, graduellement, à opérer ce développement et ce concours par des exercices, des habitudes et des formules.

Le second groupe des fonctions relatives à l'instinct conservateur résulte du développement des fonctions qui se rapportent à la cupidité proprement dite. Elle se développe à mesure qu'outre ses habits, ses joujoux, etc., l'enfant jouit d'un petit pécule dont il peut disposer. Il faut en même temps développer en lui, par les mêmes procédés que je viens d'indiquer, les fonctions modificatrices de la *justice* et de la *libéralité*.

Enfin, en troisième lieu, il faudra développer graduellement dans l'enfant, les doubles fonctions d'impulsion et de modification relatives à sa conservation au milieu des dangers. On établira ainsi un convenable équilibre entre la crainte exagérée du danger et la témérité qui pousse à l'affronter.

Les fonctions cérébrales relatives aux instincts de *construction* et de *destruction* constituent une simple modification de cette personnalité fondamentale qu'une sage éducation doit graduellement développer dans l'enfant. Il apprendra ainsi à mettre un ordre convenable dans ses affaires et à repousser, d'après des conditions légitimes, les obstacles qui l'entourent.

Mais les relations croissantes et volontaires, dans la Famille, et en dehors, permettront, par une sage intervention, de développer les fonctions composées qui permettent à l'enfant d'apprendre à rechercher l'approbation dans une juste mesure et à exercer convenablement le commandement dans les diverses conditions où il se trouve placé. C'est ainsi qu'il sera

Digitized by Google

graduellement initié à la fois au désir de l'approbation, et aussi aux conditions de la modestie, trop méconnue et négligée de nos jours. C'est alors qu'il sera préparé en outre aux convenables habitudes d'obéissance, mais aussi aux responsabilités, quand il y a lieu, du commandement.

Mais si les fonctions composées de la personnalité sont développées, surtout dans la seconde période de la seconde enfance, de manière à préparer l'individu aux luttes futures de la vie, il faut aussi faire l'éducation graduelle des fonctions composées de la sociabilité qui seules permettent l'harmonie durable avec les autres. Ces fonctions composées se développent d'abord dans la Famille, et bientôt de plus en plus en dehors par les relations des Familles entre elles, et par celles entre camarades. Ces fonctions se rapportent, comme on sait, à l'attachement, à la vénération et à la bonté. C'est surtout par des habitudes, des formules et des pratiques cultuelles que se fait cette éducation de la sociabilité, condition nécessaire, que l'enfant doit sentir de plus en plus, de la possibilité de vivre avec les autres, actuellement et plus tard.

Enfin, dans la seconde période de la seconde enfance, on fait surgir de plus en plus dans l'enfant la notion suprême de la moralité et du devoir. Il faut, effectivement, lui donner dans la Famille et en dehors des fonctions dont l'exercice engage sa responsabilité.

Mais en même temps se développent les fonctions du caractère qui, seules, assurent l'efficacité définitive de toute la vie morale. Elles s'exercent surtout par rapport aux êtres au lieu de s'exercer par rapport aux choses. Et cela, sans aucun doute, a de véritables avantages en poussant à l'esprit d'initiative par le sentiment d'une modificabilité plus intense. Pour l'individu comme pour l'espèce, si la modificabilité par rapport aux choses avait prévalu, elle aurait poussé à l'apathie, à cause de l'immuabilité plus grande que le monde nous offre. Comme je l'ai déjà observé, les obligations imposées par le père et la mère remédieront surtout au peu d'exercice

Digitized by Google

naturel de la persévérance. Mais c'est par le culte privé que s'organisera surtout la culture du caractère par un effort constant sur soi dans l'organisation de la vie subjective.

Le résultat total de cette éducation c'est la formation d'une conscience de plus en plus développée ; c'est-à-dire le sentiment croissant de sa personnalité, avec la notion de relation croissante aussi avec les autres, et le développement d'une impressionnabilité habituelle qui émeut, rapproche ou éloigne dans les circonstances de plus en plus complexes de l'existence.

III. — MARCHE DE L'ÉDUCATION MENTALE PENDANT LA SECONDE ENFANCE.

Le but de l'éducation mentale est de créer dans l'enfant un bon *jugement*, ou du moins d'en poser les bases, et d'instituer une première approximation de cet état synthétique de l'entendement. Le bon jugement consiste dans l'aptitude à organiser dans chaque circonstance la convenable relation de l'objectif et du subjectif, de manière à éviter l'illusion comme l'inertie. Le bon jugement suppose toujours l'aptitude à prévoir, pour organiser la modificabilité ou la résignation. Il repose sur la capacité plus ou moins grande avec laquelle on utilise les documents ou on les recherche, afin de construire les hypothèses, qu'il ne faut abandonner ni trop tôt ni trop tard. Or, la constitution du bon jugement suppose trois éléments ; le développement de la raison concrète, empirique mais réelle ; celui de la raison abstraite qui permet de généraliser et de surmonter l'inertie mentale; et enfin de la logique proprement dite qui, en décomposant les procédés de l'esprit, apprend à préparer les habitudes de l'harmonie mentale qui constituent le bon jugement. Mais il est bon de remarquer que ce n'est pas seulement dans l'acquisition des connaissances que doit se constituer le bon jugement de l'enfant,

Digitized by Google

mais aussi et surtout dans les choses courantes de sa vie ; ce qui ne peut avoir lieu que par l'éducation dans la famille. Pour bien comprendre la marche de l'éducation de la seconde enfance, il faut la partager en deux périodes : la première de sept, huit, neuf et dix ans (la dixième année constituant la transition) ; et la seconde composée des onzième, douzième et treizième années, où se fait surtout une systématisation croissante.

Voyons d'abord l'éducation de la raison concrète pendant la première période.

On doit surtout développer l'étude des moyens de communication par celle de l'écriture, du dessin, du chant et de la musique. Il faut préciser ces moyens, en les appliquant au culte privé et domestique et à toutes les communications que présentent les relations de famille ou celles entre camarades. Quant à l'instruction proprement dite, elle doit être, dans cette période, surtout empirique, s'appliquer aux particularités relatives aux animaux, aux végétaux, aux principaux phénomènes météorologiques et astronomiques. Puis commenceront les lectures des principaux poètes et voyageurs, surtout Homère et les *Mille et une Nuits*. On utilisera, du reste, les indications que j'ai fournies précédemment.

Mais il faudra exercer l'enfant dans la connaissance des personnes qui l'entourent et ébaucher cette sagesse qui constitue le fond même de la raison pratique laquelle consiste à prévoir, d'après la connaissance des êtres qui nous entourent, l'étendue des relations qui doivent nous lier à eux. Le père et la mère peuvent seuls organiser une telle éducation, d'après des exercices et des exemples très familiers.

La seconde période (onze, douze et treize ans), continuant la précédente, initiera l'enfant à la systématisation de la raison concrète, par une étude théorique et pratique des notions de géologie, de géographie, de météorologie, d'astrologie et d'histoire naturelle. La lecture prendra ici son plein développement ; elle portera sur les historiens, les voyageurs, etc.,

Digitized by Google

en employant autant que possible les auteurs originaux eux-mêmes, tels que Hérodote, Thucydide, Plutarque, etc.

L'éducation de la raison abstraite nous présentera, dans les deux périodes de la seconde enfance, les deux mêmes caractères que pour la raison concrète, en étant d'abord empirique et devenant de plus en plus systématique. L'enfant apprendra d'abord pratiquement les règles du calcul, la construction des figures, l'emploi de la règle et du compas, la vérification expérimentale des principaux théorèmes de géométrie, des faits fondamentaux de la physique, de la chimie et de l'anatomie. On lui fera connaître et même construire quelques-uns des instruments de la physique. Quant à l'astronomie, on lui fera faire quelques-unes des observations fondamentales, en lui faisant déterminer le plan horizontal, la méridienne, la durée de l'année. A ce premier degré de la raison abstraite développé dans la première période succédera graduellement dans la seconde un premier degré de démonstration et de systématisation. L'enfant apprendra quelques-unes des démonstrations élémentaires de l'arithmétique, de la géométrie, de l'algèbre et de la mécanique. En astronomie, on l'initiera aux moyens artificiels d'observation, à la réduction des phénomènes astronomiques aux phénomènes géométriques, et aux notions fondamentales de la géométrie céleste. En physique, en chimie, en biologie, en sociologie et en morale, on accomplira une systématisation élémentaire qui s'appuiera sur les connaissances de la raison concrète et sur la période empirique de la raison abstraite.

Voyons maintenant comment doit s'accomplir dans l'enfant une première ébauche de l'harmonie mentale. L'harmonie mentale se caractérise par la prévision pour pourvoir et se résigner ; ce qui donne en même temps les moyens de vérification. La prévision est l'expression de l'harmonie entre les renseignements objectifs et les combinaisons de notre esprit. Cette harmonie mentale n'atteint son maximum que dans la pleine virilité et la maturité de la vie individuelle. Mais elle

Digitized by Google

commence à s'organiser graduellement dès la seconde enfance. Il faut la développer dans l'enfant avec le double caractère théorique et pratique; au point de vue pratique, en lui faisant faire des observations sur les diverses prévisions qui surgissent de ses relations dans sa famille et en dehors; au point de vue théorique, par quelques prévisions bien choisies relatives à des phénomènes astronomiques et physiques. C'est dans ces prévisions, dans les vérifications qui leur sont relatives et les modifications qui en résultent dans les conceptions, qu'on organisera l'éducation logique sur l'observation, l'expérimentation et la comparaison.

Le but final à atteindre sera donc de produire en lui un bon jugement; c'est-à-dire à la fois la disposition et l'aptitude à prévoir avec sagesse et à toujours être disposé à modifier ses opinions d'après les renseignements. Puis, on lui fera comprendre l'harmonie qui lie le bon jugement à la bonne conscience, et aussi à la bonne santé, conditions du service effectif des êtres collectifs, auquel il se prépare et qui exige l'effort continu, primitivement imposé et ensuite de plus en plus volontaire.

Digitized by Google

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

DE LA PÉRIODE PRÉPARATOIRE DE LA VIE HUMAINE

(De la conception à 21 ans)

(PREMIÈRE ENFANCE, SECONDE ENFANCE, ADOLESCENCE)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A L'ADOLESCENCE

(De 14 ans à 21 ans)

DE L'INSTITUTION DE L'ADOLESCENCE (1)

Nous avons établi l'éducation propre à la seconde enfance, qui s'étend de 7 à 14 ans. Il est bon de rappeler, avant d'aborder l'éducation propre de l'adolescence, la place exacte qu'occupe la seconde enfance dans la préparation à la vie fondamentale, dont le but est le service des êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité. Dans la seconde enfance, comparée à la première, l'enfant commence à vivre sciemment pour la Famille, avec un certain degré de responsabilité croissante. L'individu, par suite, a aussi la responsabilité de plus en plus grande des efforts propres à son perfectionne-

(1) Ceci résume la neuvième leçon de mon Cours de Morale faite le dimanche 3 janvier 1886, de trois heures à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

ment personnel, d'après l'idéal fourni par la famille ; enfin il accumule l'ensemble des connaissances qui, plus tard systématisées, lui permettront le service effectif des êtres collectifs. Mais le caractère général de ces connaissances, de cet idéal qui le dirige dans son perfectionnement, c'est d'être essentiellement empirique, quoique le tout lui ait été enseigné d'une manière coordonnée.

Le caractère général de l'*Adolescence*, qui s'étend de 14 à 21 ans, est précisément d'opérer, par le développement de la raison abstraite, la systématisation de tout ce qui a été jusqu'ici empirique, de manière à ce qu'il puisse devenir un organe conscient de l'Humanité.

Le second grand caractère de l'adolescence, c'est l'*apprentissage*, c'est-à-dire la préparation directe à une fonction spéciale, pour le service effectif des êtres collectifs ; la systématisation propre à l'adolescence permettra celle du perfectionnement personnel, dont la responsabilité incombera de plus en plus à l'adolescent. Tels sont les caractères généraux de l'adolescence, qui précède par degrés continus à la seconde enfance, en tendant de plus en plus vers la vie fondamentale ou active.

Nous allons consacrer deux leçons à la théorie de l'éducation pour l'adolescence. La première sera consacrée à l'institution de l'adolescence, c'est-à-dire à la coordination de sa destination spontanée et à l'étude des conditions sociologiques et morales qui lui sont naturellement propres. La seconde aura pour but l'étude de la marche graduelle de l'éducation de l'adolescence.

I. *Sacrement de l'Initiation.*

Le caractère fondamental de l'adolescence consiste dans l'initiation de l'individu à la connaissance systématique de notre espèce, afin de préparer ainsi, par cette coordination,

Digitized by Google

la vie active. Mais une telle opération ne peut s'exécuter que par un sacerdoce, c'est-à-dire par une corporation ayant condensé en elle l'ensemble des capitaux intellectuels, afin de les transmettre, et de préparer chaque individu à devenir un organe conscient de notre espèce. Dès lors, l'adolescent, tout en restant encore essentiellement dans la famille, commence néanmoins à en sortir, pour subir l'action directe du sacerdoce. Il commence donc, dans cette période, à entrer en rapport direct avec l'un des grands appareils de la vie générale : *le Pouvoir spirituel,* dont il subit alors l'action prépondérante. La situation de l'adolescent est naturellement bien disposée pour subir cette action. Il est d'abord suffisamment préparé par l'ensemble des connaissances empiriques qu'il a déjà acquises, et dont le degré plus ou moins grand d'incohérence doit lui faire éprouver dans une certaine mesure le besoin de cette coordination. En outre, il est, malgré l'apprentissage, matériellement disponible, au moins suffisamment. En outre, n'ayant pas encore de responsabilité directe, il est mieux disponible d'esprit et de cœur pour s'initier sans préoccupation à cette grande systématisation abstraite, base de toute coordination affective de la vie humaine. Pendant cette période, le sacerdoce, s'il a bien rempli sa mission, pose les bases de son action ultérieure, comme organe de la fonction d'appréciation.

On conçoit, dès lors, que le sacerdoce doive, au début de cette phase, indiquer une vue d'ensemble sur la nature et la destination de la grande opération qu'il va effectuer pour l'enseignement de l'adolescence. Cela est nécessaire pour les parents, afin de bien leur indiquer dans quel sens ils doivent agir pour aider le sacerdoce, et à l'adolescent pour commencer à lui faire comprendre cet esprit d'ensemble, dont il faudra tâcher d'assurer la prépondérance pendant cette dernière période de la vie préparatoire. C'est là le but du sacrement de l'*Initiation*. Il est une création caractéristique du positivisme, qui seul a pu concevoir l'initiation à cette

Digitized by Google

grande raison abstraite, qui est la création caractéristique de notre espèce. Dans ce sacrement, l'on parle non-seulement aux parents, comme dans celui de la *Présentation*, mais aussi à l'adolescent lui-même, qui commence à prendre ainsi une notion précise de sa Personnalité, comme membre des organismes collectifs. Il faudra, dans ce sacrement, commencer par exposer comment l'Humanité a graduellement construit pour son service l'ensemble de la raison abstraite, montrer qu'elle le transmet ainsi gratuitement à chacun de ses membres, indiquer les sentiments de reconnaissance que doit inspirer ce grand service, et par suite, les efforts qu'il faut faire pour s'en rendre digne, sans que jamais, quoi que l'on fasse, l'on puisse rendre l'équivalent de ce qu'on a reçu.

Mais ensuite il faut indiquer les dangers de sécheresse et d'orgueil, propres à cette grande initiation, et montrer par quels efforts on peut y remédier. Il faudra ensuite indiquer aussi les dangers moraux propres à l'adolescence elle-même, par le développement des penchants nouveaux qui tendent à surgir, et enfin terminer par l'appréciation de la nécessité personnelle et sociale de l'apprentissage, en montrant aussi les dangers moraux inhérents à cette première et graduelle sortie du sein de la Famille. Il faudra indiquer les devoirs propres à une telle situation, et montrer enfin le but final à atteindre : constituer une personnalité libre et responsable, concourant au service effectif de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

L'on conçoit que la solennité donnée à une telle cérémonie publique en augmentera l'efficacité ; elle se terminera par la formule qui résumera l'ensemble de ces vues et devra être acceptée par un serment public.

Cette connaissance systématique de la raison abstraite ne pourra plus évidemment s'accomplir dans la Famille, elle devra résulter de l'organisation d'un système d'instruction publique. Il faut, en quelques mots, indiquer les nécessités de ce système.

Digitized by Google

L'homme, outre qu'il institue une Famille pour et par laquelle il vit, est encore un fonctionnaire public de la Patrie et de l'Humanité ; c'est là un fait fondamental, aperçu et systématisé par le génie de Comte : que nous le voulions ou non, que nous le sachions ou non, nous vivons nécessairement par et pour la Patrie et l'Humanité, dont notre Famille n'est jamais séparable. Mais il est évidemment nécessaire de faire systématiquement ce qu'on fait spontanément ; par suite, il faut que l'homme soit initié aux règles générales qui lui permettront de concourir avec indépendance au service actif de la Patrie et de l'Humanité.

Une autre raison rend nécessaire cette initiation de l'homme au système général des connaissances humaines : c'est par là seulement qu'il pourra sainement apprécier le fonctionnement des autres dans la vie collective et l'harmonie de leur action avec ses propres fonctions. Dès lors, il pourra devenir un organe sérieux de l'opinion publique, c'est-à-dire de la réaction, par une convenable appréciation collective des autres sur un seul ; d'où résulte l'efficacité sociale de la répartition du blâme et de la louange.

La nécessité d'un système d'instruction publique, qui initie tous les hommes au même ensemble de connaissances générales, est d'autant plus grande que la civilisation est plus compliquée et que la division du travail est plus considérable. Enfin, cette instruction générale est nécessaire pour empêcher l'inégalité trop grande, qui résulterait de la concentration de vastes connaissances abstraites entre les mains de quelques individus, qui finiraient par acquérir une puissance irrésistible sur le reste de l'espèce. Sans cette instruction universellement répandue, la masse humaine tendrait à passer à l'état de machine, de manière à altérer la civilisation à un degré qu'on ne peut mesurer.

En outre, cet enseignement général est nécessaire pour fournir à chaque individu les connaissances abstraites indispensables à sa fonction industrielle spéciale.

Digitized by Google

Il faut maintenant indiquer les caractères généraux propres au système d'éducation publique, en nous plaçant au point de vue de l'état normal, qui est une sorte de limite vers laquelle il faudra tendre de plus en plus. L'enseignement devra être donné par un pouvoir spirituel indépendant du pouvoir temporel ou pratique ; cela est nécessaire pour que l'enseignement soit en rapport avec l'homogénéité propre de notre espèce, homogénéité qui ne pourrait être obtenue et maintenue par un enseignement purement local et dépendant absolument d'une puissance pratique, simplement nationale. En outre, comme cet enseignement doit fournir les règles générales d'appréciation des grands pouvoirs pratiques, lesquels reposent essentiellement sur la force, il serait contradictoire de leur donner la fonction de fonder les règles d'après lesquelles on doit les juger, outre l'incompétence mentale des puissances pratiques. Il faudra évidemment s'arranger, ce qui présente du reste actuellement d'immenses difficultés, pour que cet enseignement soit compatible avec l'apprentissage. Le pouvoir spirituel, qui pendant la transition devra vivre de libres subsides, sera normalement payé par l'Etat, mais toujours avec la possibilité d'une libre concurrence, qui remédie aux fâcheux inconvénients du monopole.

Cet enseignement ayant surtout pour but d'assurer l'homogénéité de notre espèce et l'harmonie de toutes les fonctions humaines, doit, par cela même, être commun à toutes les classes et aux deux sexes. Il doit être réduit aux connaissances essentielles qui constituent la raison abstraite et à une systématisation générale et relativement facile de la raison concrète. Il est nécessaire, pour préciser cette appréciation, d'indiquer l'évolution par laquelle l'humanité s'est graduellement élevée à cette vaste conception d'un tel système d'enseignement général. Ce besoin d'initier les hommes aux notions générales qui leur permettent de concourir entre eux a été satisfait au moyen du culte par les théocraties antiques; mais il y avait nécessairement une grande insuffisance dans ce pre-

Digitized by Google

mier procédé, à cause des inégalités inhérentes au régime des castes. Ce système d'instruction générale était plus imparfait encore chez les populations militaires de la Grèce et de Rome, à cause de l'inégalité créée par la distinction entre les hommes libres et les esclaves, et par le caractère national et même purement local des Dieux.

C'est au catholicisme qu'appartient la gloire immortelle d'avoir enfin conçu la notion distincte et précise d'un système d'éducation générale propre à toutes les classes et aux deux sexes, en faisant concourir le culte à cette vaste destination, par l'adoration d'un Dieu unique, dont tous les hommes étaient conçus comme les enfants. Cette conception se résume dans l'admirable création du *Catéchisme*, où le sacerdoce catholique a résumé l'ensemble des connaissances auxquelles doivent être initiés tous les membres de notre espèce, sans distinction de sexe, de pays ou de classe.

Mais la base doctrinale de ce grand système d'enseignement était trop insuffisante pour pouvoir durer ; aussi, à partir du XIV^e^ siècle, a commencé la longue révolution qui a définitivement démoli ce grand système. Alors, l'éducation métaphysique, se substituant graduellement à la grande éducation catholique, a démoli l'égalité d'enseignement établie par le catholicisme, et lui a substitué de nouveau l'inégalité, en constituant un enseignement propre seulement à certaines classes ; c'est là ce qui constitue l'enseignement universitaire. Grâce à cette démolition nécessaire, l'évolution scientifique a pu s'accomplir et instituer un enseignement spécial indispensable. L'égalité d'enseignement général n'existe donc plus que pour la doctrine théologique, qui maintient ainsi l'énoncé du problème à résoudre, mais ne peut nullement satisfaire aux nécessités inhérentes à notre situation.

La Révolution française, qui aspirait d'une manière si profonde à une réorganisation totale et positive de notre espèce, osa reprendre le problème d'un enseignement général, quoique d'une manière profondément confuse, mais elle avorta

Digitized by Google

complètement, faute de la doctrine générale qui n'était pas encore née et sans laquelle il est absolument impossible de résoudre le problème d'un système d'instruction générale. Le retour au système ancien, avec des modifications plus ou moins heureuses, était donc absolument nécessaire, et c'est ce qui a eu lieu.

La situation actuelle, résultat de tout ce passé, nous impose de plus en plus la nécessité de cet enseignement général, sans lequel le concours des deux sexes et de toutes les classes à l'harmonie générale ne pourra jamais être obtenu. Mais, d'un autre côté, il y a absolue impossibilité de résoudre ce grand problème, sans l'avènement si difficile du Positivisme. De là, la gravité croissante de la situation où s'engage de plus en plus l'élite de l'Humanité, c'est-à-dire la République occidentale.

L'on a cru, en France et aussi en Occident, résoudre le problème par une organisation très étendue de l'enseignement primaire. Mais c'est là une illusion ; l'enseignement primaire ne peut donner par sa nature et celle aussi des organes qu'on y emploie que des notions plus ou moins spéciales, et non cet ensemble de théories générales qui, seules, pourront faire de chaque être humain un organe conscient de l'espèce. Et comment pourrait-on faire enseigner une coordination systématique qu'il est donné à si peu d'esprits d'acquérir à un degré nécessaire pour la faire connaître aux autres? Avec les plus excellentes intentions, on a aggravé la situation en établissant la gratuité de l'obligation.

Sous le sentiment de la nécessité de cet enseignement général, confusément entrevu, on a voulu pousser, d'un autre côté, à un plus grand développement de l'enseignement secondaire ; mais ici le danger est plus grand encore, en accélérant la tendance à un désastreux déclassement et en encombrant la situation sociale de prétentions sans capacité et par suite perturbatrices.

Il faut accepter la situation telle qu'elle est avec la pleine

Digitized by Google

virilité qui convient à l'esprit relatif et scientifique; il y a un interrègne nécessaire. L'on pourra en sortir par les efforts libres et spontanés des esprits indépendants ; dans notre conviction, le Positivisme seul peut résoudre la question. C'est le but que j'ai poursuivi énergiquement et avec persévérance depuis 1858, et c'est pour cela que j'ai finalement fondé sous ma direction une *Société d'enseignement positiviste, populaire, supérieur*, en traçant ainsi sa grande destination : incorporation du prolétariat à la société occidentale.

II. *Des conditions sociologiques de l'adolescence.*

L'éducation de l'adolescence est évidemment relative aux conditions sous l'influence desquelles elle se développe. Il faut les apprécier d'une manière générale, afin d'apprendre à en tenir compte dans les divers cas particuliers. Ces conditions sont de deux natures : collectives ou, autrement dit, *sociologiques ; morales* ou individuelles.

Nous allons étudier successivement ces conditions de l'adolescence, en commençant par les conditions sociologiques.

Les influences sociologiques de l'adolescence se composent : 1° des influences sociologiques proprement dites; 2° des influences cosmologiques; 3° de celles de la Famille. Nous plaçons dans les influences sociologiques les cosmologiques, parce que les premières tendent à dominer de plus en plus les secondes.

Nous terminerons en appréciant sommairement l'influence des conditions sociologiques sur les deux caractères fondamentaux : l'étude systématique de l'Humanité et l'apprentissage.

Le principe capital qui domine toute la théorie des conditions sociologiques, c'est que leur influence va en augmentant et produit des différences croissantes, à mesure que l'on avance en âge. Ainsi, il est certain que cette influence

Digitized by Google

produit des différences plus considérables dans l'adolescence que dans la seconde enfance, et surtout dans la première ; de là, se pose le problème difficile de combiner ces différences croissantes, avec une harmonie et une unité de plus en plus nécessaires.

Il est évident que l'influence sociologique dans chaque nation domine le cours de l'adolescence, au double point de vue de l'étude systématique de l'Humanité et de la préparation à la fonction spéciale de la vie active.

La nature du milieu sociologique détermine, en effet, spontanément la nature de la doctrine par laquelle on est initié à la connaissance de la Patrie et de l'Humanité, et même le mode d'après lequel se fait cette initiation.

Ainsi, il est évident par exemple qu'un jeune Chinois, à égalité de position sociale, est tout autrement initié à la connaissance de sa patrie et à la nature de ses relations avec les autres qu'un jeune Français, qu'un Turc ou qu'un Russe ! Dès lors se pose un grand problème que le Positivisme, seul, non seulement pouvait résoudre, mais même pouvait formuler. Nous avons établi l'éducation de l'adolescent, en nous plaçant à l'état normal ou positif ; l'on ne peut évidemment espérer de faire surgir ce système d'éducation directement qu'en Occident. Mais à mesure qu'il surgira et deviendra prépondérant dans cette élite de l'espèce, il est évident que son action sur le reste de la planète deviendra systématique, au lieu d'être empirique et désordonné. Dès lors, le Positivisme agira et devra agir sur les chefs de chaque groupe planétaire, afin de les amener pendant une longue transition non pas à adopter immédiatement le Positivisme, ce qui serait impossible, mais bien à modifier l'éducation nationale de l'adolescence, de manière à préparer graduellement l'avènement final du Positivisme. Il est évident, en effet, qu'il y a, à cause des contacts de plus en plus intimes, une solidarité croissante entre les divers systèmes d'éducation qui ont surgi sur la planète. Au Positivisme à rendre cette solidarité systé-

Digitized by Google

matique, afin de la faire tendre vers l'unité finale du genre humain.

Le Positivisme seul est, en effet, capable de résoudre un tel problème : 1° à cause du caractère objectif ou scientifique de sa doctrine qui, représentant la réalité extérieure, permet de déterminer au moins un accord partiel, comme l'expérience l'a prouvé jusqu'ici ; car la seule religion, vraiment universelle jusqu'à notre époque, a été réellement l'arithmétique ; et le théorème de Don Juan, que deux et deux font quatre et que quatre et quatre font huit, est adopté par tous les peuples, par les deux sexes et par tous les âges ; 2° le caractère relatif en sociologie et en morale du Positivisme permettra la solution du grand problème que nous avons posé. En effet, nous regardons chaque doctrine comme relative à des situations déterminées, et ayant eu le degré de réalité que comporte la situation; par conséquent nous pourrons, sans éclectisme comme sans hypocrisie, accepter d'abord ce qu'il y a de fondamental dans l'éducation propre à chaque pays, en y introduisant les modifications graduelles qui doivent conduire à l'état normal. Mais tout cela suppose de vastes travaux théoriques, reposant nécessairement sur la constitution de la philosophie troisième. Le travail n'est donc pas près de manquer, comme l'on voit, aux vrais philosophes. Du reste, les mêmes considérations s'appliquent quand on considère les divers groupes de l'Occident, et même, dans chacun de ces groupes, les partisans des doctrines diverses.

Les conditions cosmologiques proprement dites ont évidemment une très grande influence sur l'éducation de l'adolescence. Il est certain que les influences cosmologiques sont dominées de plus en plus par celles du milieu sociologique ; elles ont donc une influence constamment décroissante ; néanmoins elles seront toujours fort importantes et il faut en tenir compte dans l'éducation de l'adolescence, afin d'établir non une plate uniformité, mais l'harmonie des différences.

Il est clair évidemment que les climats, le mode de nour-

Digitized by Google

riture, la situation géographique maritime ou continentale, et dans le second cas, montagneuse ou de plaine, déterminent des conditions dont il faut tenir compte dans l'éducation de l'adolescence. Ces influences cosmologiques se font sentir, sans doute, plus spécialement dans l'apprentissage, mais aussi dans le développement de la vie affective et contemplative. C'est ainsi qu'au lieu de s'efforcer de tailler tous les hommes sur un même patron, on produira des variétés qui assureront le progrès dans l'unité du genre humain.

Mais l'influence de la Famille doit être, dans l'adolescence même, considérée comme prépondérante, quoique décroissant d'intensité par rapport aux deux phases précédentes ; c'est, en effet, par la famille et à travers elle que, dans l'adolescence encore, se feront sentir les influences sociologiques et cosmologiques.

C'est en effet l'action de la famille qui, dans chaque nation, permet de tenir compte des diversités doctrinales, propres aux groupes distincts de chaque pays ; c'est aussi par l'action de la famille surtout, que se produit l'influence différentielle propre aux divers pays, pour l'initiation de l'adolescent à la connaissance de la Patrie et de l'Humanité, et à sa préparation, par l'apprentissage, à une fonction spéciale.

On voit, dès lors, combien un tableau scientifique des divers modes d'existence des familles, sur toute la surface de la planète, présente d'intérêt et d'importance pour la direction systématique de notre espèce.

M. Le Play et son Ecole poursuivent avec un dévouement et un talent certains ce travail par une série de monographies. Quoique cela puisse être d'une incontestable utilité, en fournissant une première série de documents, néanmoins cette opération ne peut atteindre le but que nous lui avons assigné. En premier lieu, ces monographies sont purement descriptives, elles n'offrent jamais l'exposition d'une loi indiquant la limite nécessaire, vers laquelle tendent les variations inévitables dans la constitution des Familles humaines ; il y a

Digitized by Google

plus, la limite semble être placée bien plus dans le passé que dans l'avenir. En second lieu, on fait abstraction habituellement, dans un tel travail, de l'influence prépondérante de l'évolution sociologique sur la constitution de la famille. Cette double considération explique l'insuffisance d'une Ecole, qui a pris une grande extension, surtout en France. Je reviendrai du reste sur ce sujet, dans la seconde partie de la philosophie troisième.

Ces influences cosmologiques, sociologiques et de Famille, agissent spontanément et devront agir systématiquement, par l'initiation de l'adolescent à la connaissance de la Patrie et de l'Humanité, et à la préparation à son service spécial.

Pendant l'adolescence, en dehors même de toute éducation systématique, l'adolescent ne subit plus l'action directe de la mère et du père ; il jette les yeux au dehors, il aperçoit déjà la Patrie et commence à recevoir le contre-coup de ses rapports avec les autres nations ; et ceci s'accentue de plus en plus, à mesure que les rapports se développent entre les diverses portions de la planète. Or, il est évident que la nature du milieu sociologique et la position qu'y occupe l'adolescent influent nécessairement sur la manière dont les deux êtres collectifs, Patrie et Humanité, s'offrent à l'adolescent, qui jette des regards de plus en plus étendus en dehors du cercle de la Famille. Il est clair que la Patrie et l'Humanité ne se présentent pas spontanément sous le même aspect, pour le fils d'un banquier ou celui d'un forgeron, pour un habitant des bords de la mer ou de l'intérieur de la Suisse.

Les mêmes considérations s'appliquent à l'influence des conditions sociologiques sur l'apprentissage. Il est certain, en effet, que celui-ci reçoit une influence directe de la condition à laquelle on appartient dans la hiérarchie sociale. La nation au milieu de laquelle on vit, la nature du pays proprement dit, ont aussi une influence incontestable sur le choix du métier, comme sur la manière de l'apprendre. Cette question de l'apprentissage pose le problème du degré de participa-

Digitized by Google

tion de tout homme au travail manuel. Il est certain d'abord que dans la Famille le degré de travail manuel propre à l'homme ira plutôt en augmentant qu'en diminuant, et que l'adolescent devra être très directement initié. La civilisation hébraïque avait fait, à un certain degré, du travail manuel, une obligation de toutes les classes. Jean-Jacques Rousseau a repris la même thèse, par des considérations d'indépendance personnelle plus encore que sociales ; le positivisme accepte, avec des rectifications à un point de vue trop absolu, une telle solution ; ce n'est que dans ce travail manuel que l'on peut acquérir le sentiment précis d'une utilité vraiment effective.

L'adolescence nous offre l'établissement et le développement d'un grand moyen d'éducation et d'instruction, à savoir celui qui résulte des *déplacements*. Il y a, à cet égard, plusieurs degrés à considérer : 1° l'extension des rapports de Famille amène des relations à des distances plus ou moins étendues et avec une fréquence d'autant plus grande que les moyens de communication deviennent plus parfaits ; alors se développe le grand phénomène de l'*hospitalité*, que le régime normal empruntera soigneusement au régime du passé. Quoi de plus exquis que les peintures que nous en ont laissé l'antiquité hébraïque et l'antiquité grecque ; Homère est merveilleux à cet égard. Sur les champs de bataille, ce souvenir des antiques relations vient répandre son charme au milieu des scènes homicides ; et la visite du jeune Télémaque au vieux Nestor reste comme un type parfait de l'influence morale de la continuité de ces rapports des diverses Familles ; 2° ce qu'on a appelé le *tour de France*, c'est-à-dire pour le jeune prolétaire, son déplacement en travaillant dans les diverses parties du pays, offre une source sérieuse d'instruction et de perfectionnement de la sociabilité. La lecture ni l'enseignement ne peuvent à aucun degré remplacer cette source sérieuse d'éducation. Cette indication est évidemment applicable à tous les divers pays ; 3° mais il faudra y ajouter

Digitized by Google

de plus en plus un complément indispensable, le tour d'*Occident*, afin de développer, suivant une belle expression de M. S. Kun, le *patriotisme occidental;* 4° enfin, pour quelques-uns du moins, le *tour de la planète*. Mais parmi ces déplacements, dont l'influence est si évidente, il faut compter *les pèlerinages*; il y a là une précieuse institution, que le positivisme emprunte au passé en la perfectionnant profondément, suivant son habitude. Ce concours d'individus de toutes les classes, des deux sexes et de divers âges, pour aller honorer en un même lieu un grand souvenir, est infiniment propre à développer le véritable esprit religieux, dans sa plus grande acception. Le positivisme qui par sa doctrine sociologique sait honorer toutes les institutions et tous les grands types, en les rapportant à leur destination dans l'évolution de l'humanité, donnera aux pèlerinages une extension presque indéfinie.

Une théorie dogmatique et historique des pèlerinages serait un travail aussi intéressant qu'utile.

III. *Des conditions morales de l'adolescence.*

Nous allons étudier maintenant les conditions morales, c'est-à-dire individuelles, de l'adolescence. Ces conditions individuelles sont de deux sortes : 1° physiologiques, c'est-à-dire *organiques et animales;* 2° *cérébrales*, et par suite relatives aux fonctions simples et composées du cœur, de l'esprit et du caractère.

Il faut remarquer que ces deux sortes de conditions sont profondément solidaires entre elles, depuis que l'on sait que les fonctions intellectuelles et morales proprement dites ont pour siège le cerveau, et que par suite il y a action et réaction continuelles du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps. C'est ce que les anciens moralistes ont trop méconnu ; et leurs observations à ce sujet sont et trop empiriques et trop

Digitized by Google

peu nombreuses. En outre, faute de la grande distinction entre les fonctions simples et composées, et faute, par suite, d'avoir compris les lois de leurs combinaisons multiples, on n'a pu jusqu'ici mesurer toute la portée de l'éducation ; et nous sommes à l'origine d'une ère nouvelle, que nous instituons ici.

Enfin, il faut toujours se rappeler qu'au fond le problème de l'éducation est un problème individuel dont nous traçons seulement les lois générales. Aussi, pour atteindre effectivement la réalité, faut-il tenir compte des particularités d'intensité propres à chaque individu, et déterminer ainsi par l'observation, de véritables *coefficients* personnels.

Les conditions physiologiques propres à l'adolescence nous offrent plusieurs caractères qu'il faut sommairement exposer.

Premier caractère : Développement spécial de l'activité propre à l'*instinct sexuel*. Il semble d'abord qu'il faudrait l'étudier seulement, dans l'appréciation de l'activité cérébrale, puisque cet instinct a certainement son siège dans le cerveau ; mais le développement propre à cet instinct a une très grande influence sur toutes les conditions de la vie organique et animale, il est donc nécessaire de l'indiquer ici. Sa réaction sur la circulation, par exemple, est évidente, de même que sur la nutrition proprement dite ; il réagit aussi sur l'activité du système musculaire et sur l'activité de la moelle épinière proprement dite.

L'évolution de cet instinct dépend d'un ensemble de circonstances empiriquement entrevues, mais trop peu étudiées encore d'une manière systématique ; ainsi, il est certain que, quant à l'époque et à l'intensité, cet instinct varie d'après le climat, l'habitation à la ville ou à la campagne, l'époque, le degré de civilisation, la situation sociale, le mode de nutrition quant à la nature et à la quantité des aliments. Il est certain aussi que son intensité dépend de la famille à laquelle on appartient. Il est incontestable, en effet, qu'une vie trop

Digitized by Google

oisive, combinée avec les facilités plus grandes de satisfaction sexuelle, finissent par constituer des familles où, sous le poids des antécédents, l'individu présente une activité extrême et hâtive de l'instinct sexuel, souvent même avec des caractères spéciaux, prédisposant à certaines aberrations. L'individu vient donc ainsi au monde sous le poids d'une sorte de prédilection originelle, dont il faut tenir compte dans tout véritable système d'éducation. Enfin, il y a des diversités naturelles et acquises suivant les deux sexes. Il y a là toute la conception d'une théorie sociologique de l'instinct sexuel, qu'il serait aussi intéressant qu'utile de constituer.

Deuxième caractère de l'adolescence : Circulation surtout artérielle, plus vive et plus active, avec des caractères d'intermittence plus caractérisés que dans les autres phases de la vie ; des excitations spéciales venues de divers côtés y concourent, notamment l'action de l'instinct sexuel. Enfin, l'activité pulmonaire plus grande et dans un rapport direct avec celle de l'appareil circulatoire. Ce second caractère de l'adolescence varie aussi nécessairement, d'après les mêmes circonstances que nous avons indiquées pour l'instinct sexuel : sexe, climat, position sociale, époque de la civilisation, etc.

Troisième caractère : Le développement du système glandulaire nous présente aussi une des conditions propres à l'adolescence, qui varie surtout suivant les deux sexes.

Quatrième caractère : Vitalité très active, prépondérance du phénomène de composition sur celui de décomposition, quoique avec moins de rapidité que dans les deux phases précédentes.

Cinquième caractère : Enfin, c'est au moment de la puberté que la distinction des deux sexes est définitivement constituée et qu'il faudra en tenir de plus en plus compte dans l'éducation.

L'adolescence nous présente des caractères pathologiques qui lui sont propres. Elle est, en effet, un état spécial et profondément instable, qui nécessite toute l'attention des édu-

Digitized by Google

cateurs et des médecins. L'adolescence est, en réalité, au début surtout, une véritable crise. Cette situation tend à faire surgir des perturbations propres au système circulatoire et pulmonaire, et malgré des états de langueur plus ou moins passagers, l'adolescent présente une véritable disposition aux maladies aiguës.

Du reste, ces diverses dispositions pathologiques varient suivant les deux sexes, le climat, les occupations, le mode d'habitation, etc. ; mais elles varient aussi suivant le degré et l'époque de la civilisation. Il y a donc une véritable pathologie sociale ; et il faut appliquer l'idée d'évolution sociale à la pathologie, si l'on veut constituer un véritable système d'éducation.

Etudions maintenant les conditions cérébrales de l'adolescence, propres essentiellement à la vie affective.

L'ensemble de la vie affective dans toutes ses fonctions simples ou composées, telles que nous les avons fait connaître dans la théorie de la nature humaine, est dominé par l'excitation spéciale de l'instinct sexuel qui réagit sur tout le cerveau, avec l'action concomitante de la plus grande activité du système circulatoire. Du reste, ce n'est qu'un cas particulier d'une loi tout-à-fait générale.

La solidarité intime des diverses parties du cerveau fait qu'en effet, lorsqu'un des organes propres prend, surtout rapidement, une excitation spéciale, celle-ci se transmet à tous les autres organes, qui dès lors se mettent à fonctionner plus ou moins pour leur propre compte. Cette période d'excitation est souvent suivie d'une période de concentration où tout se subordonne à l'instinct prépondérant, d'après l'intervention des qualités du caractère, et aussi l'existence d'un but objectif très précis.

L'instinct sexuel conduit bientôt à l'amour proprement dit, une des fonctions composées les plus éminentes du cerveau et une des créations les plus remarquables de notre espèce. J'ai donné, quoique sommairement, cette grande théorie,

Digitized by Google

dans mon appréciation de Diderot (1). L'amour, en effet, est une fonction complexe dans laquelle concourent l'attachement pour un être déterminé, le respect, et aussi la protection ou la bonté ; le tout intimement cimenté par l'excitation d'un instinct personnel excessivement actif.

Un caractère capital de la prépondérance de ce grand instinct composé, condition essentielle de son admirable efficacité, c'est l'indétermination propre à l'amour ; la théorie n'en a pas été constituée jusqu'ici. Le fait est d'abord indéniable et se manifeste à mesure que la civilisation introduit plus de délicatesse dans les rapports entre les deux sexes. Il est incontestable que l'amour, surtout dans sa première période, produit dans l'individu un sentiment vague et mystérieux, qui résulte de l'indétermination même où le cœur place l'esprit, par rapport à l'objet aimé. De là une disposition profonde et fondamentale à l'idéalisation, qui réagit à la fois sur l'esprit et le cœur. Cela dispose à une sorte de bienveillance universelle, et par suite cela rend l'adolescent plus propre à goûter les charmes du culte, soit privé, soit public, par où il est mieux disposé à comprendre la théorie systématique de l'Humanité. En outre, au début surtout de l'adolescence, l'absence de véritable responsabilité personnelle empêche l'excitation trop directe qui résulte des nécessités matérielles. Il y a donc là une belle situation générale dont il faudra savoir profiter pour l'éducation de l'adolescence.

La moralité ou le développement de la notion du devoir, qui résulte de l'exécution de fonctions responsables, a été ébauchée dans la seconde enfance, mais elle reçoit nécessairement un grand développement dans l'adolescence, par l'apprentissage.

Les fonctions du caractère reçoivent, comme les autres portions du cerveau, l'excitation qui provient de l'instinct sexuel.

(1) Voir la *Revue occidentale* n° de septembre 1884.

Digitized by Google

Toutes les conditions propres à l'adolescence tendent surtout au développement spécial du courage ou de l'esprit d'entreprise : une responsabilité insuffisante, le sentiment qu'on est encore protégé par les autres, l'ignorance où l'on est encore des réalités de la vie, enfin, les désirs que produit l'instinct sexuel, tout cela pousse à entreprendre. L'adolescence de l'individu est semblable à celle des nations. Mais il est évident aussi que ces mêmes circonstances nuisent au développement de la prudence et de la persévérance. Il faut donc, pour remédier aux inconvénients naturels d'une telle situation, l'apprentissage, qui est un excellent moyen pour opérer cette intervention, et pour développer surtout et forcément la persévérance.

L'excitation de l'instinct sexuel réagit aussi sur l'activité des fonctions mentales. A cette excitation se joint l'indétermination affective et active, combinée avec l'activité spéciale du courage, ce qui pousse à l'activité des hypothèses. Il résulte de là, dans l'adolescent, une disposition cérébrale intime à la forme supérieure de la déduction, c'est-à-dire à celle qui consiste à rapprocher les choses par les conditions de convenance ou d'incompatibilité. De là, dans l'adolescent, une disposition spontanée à mieux comprendre la *synthèse subjective*, à laquelle l'enseignement public doit l'initier.

Ces diverses excitations spéciales poussent au développement de l'organe du langage ; et l'on a constaté, chez tous les animaux, spécialement les oiseaux, la profonde influence de l'instinct sexuel sur le langage. Il existe donc chez l'adolescent une disposition passive et active à la culture de l'art. Il résulte de notre exposition que l'institution de l'adolescence apparaît comme une phase de la préparation nécessaire à l'individu pour atteindre le but de sa destinée, et acquérir une connaissance d'ensemble des conditions sociales et morales sur lesquelles il faudra s'appuyer pour organiser l'éducation proprement dite.

Digitized by Google

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT L'ADOLESCENCE (1)

Nous avons étudié la place de l'adolescence dans l'évolution préparatoire de l'individu vers le but de la destinée et apprécié les influences sociologiques et morales qui dominent cette phase de la vie humaine.

Il nous faut maintenant étudier l'évolution de l'éducation propre à l'adolescence et sa marche depuis sa seconde enfance jusqu'à la jeunesse. Or, toute existence se décompose en vie affective, contemplative et active; nous étudierons successivement la marche de l'éducation, pour ces trois aspects.

I. *Marche de l'éducation de la vie affective pendant l'adolescence.*

Le premier objet de cette éducation où concourt la tutelle de la famille et, de plus en plus, l'initiative de l'adolescent, c'est d'obtenir et de maintenir une bonne santé. Ce grand but est un devoir dont l'individu doit sentir de plus en plus l'importance, à mesure que son apprentissage le prépare à une fonction spéciale déterminée.

Il y a d'abord les précautions hygiéniques; elles sont générales ou spéciales. Les précautions générales sont celles de la propreté habituelle; les précautions spéciales, au contraire, sont celles qui se rapportent aux particularités du métier et aux circonstances où placent les jeux, les distractions de l'adolescence. Il faut se tenir à égale distance de la pusillanimité qui craint tout et de la témérité qui ne recule devant rien. Les soins relatifs à la nourriture doivent porter surtout sur les excès qui résultent des abus, des excitants arti-

(1) Ceci représente le résumé de ma dixième leçon de Morale pratique, faite le dimanche 10 janvier 1886, à la salle Gerson.

Digitized by Google

ficiels. La civilisation les a énormément développés, depuis surtout la fin du XVIII[e] siècle; et aucune tentative de règlement systématique, au nom d'une doctrine générale, n'est encore intervenue. Aussi il est absolument nécessaire que l'adolescent apprenne à s'imposer volontairement certaines privations et cela d'une manière régulière, sans porter atteinte à sa santé proprement dite. C'est sur des objets très simples mais très précis que doit s'exercer la volonté humaine pour créer la force morale, qui est le caractère décisif de la grandeur humaine. Aussi, il est nécessaire de toujours lier chaque pas principal de son évolution morale à une privation précise, du reste continue ou intermittente, d'un objet se rapportant à la nutrition proprement dite.

A mesure que l'adolescent s'éloigne de la seconde enfance pour se rapprocher de la jeunesse, il devient de plus en plus responsable de sa vie matérielle, avec l'aide décroissant de la famille et la possibilité néanmoins d'y recourir. C'est là la loi générale d'évolution qui domine toutes les appréciations relatives à l'habillement, au logement, comme aussi à la nourriture. A ce sujet, il faut établir d'après quel procédé la responsabilité de l'adolescent peut se manifester. Nous avons vu que, même dans la seconde enfance, l'on doit mettre à la disposition de l'individu un certain pécule dont il a la libre disposition sous sa responsabilité, bien entendu. Ce pécule s'augmente nécessairement dans l'adolescent des produits croissants de son travail à mesure qu'il avance vers la fin de l'apprentissage. La manière de l'administrer est une condition d'éducation et de force morale; il doit évidemment en faire un sage emploi dans l'amélioration de l'habillement, du logement, d'après ce grand principe, qu'on doit toujours chercher l'agrément et le beau dans la simplicité. Les préoccupations de plaire qui surgissent alors poussent, du reste, dans cette direction. Pour la femme, l'habillement doit être dirigé d'après les mêmes principes, mais en outre il doit être considéré chez elle comme une véritable construction esthé-

Digitized by Google

tique. Une précaution modérée à cet égard contribue sans aucun doute au sentiment de notre propre dignité.

Mais dans l'administration de son pécule l'adolescent doit donner aussi à l'économie une destination affective, c'est alors que le don fait, à la suite de privations personnelles, acquiert une influence décisive dans la formation de la force morale. Dans l'économie faite pour lui-même, l'adolescent fera bien de se proposer un sujet déterminé; c'est ainsi que parmi beaucoup de nos jeunes ouvriers, qui font leur tour de France, on se propose souvent de rentrer chez soi, après avoir, par son propre travail, conquis la montre, qui, du temps de Jean-Jacques Rousseau, était un objet de luxe et aujourd'hui est à la fois un ornement et un instrument d'utilité. Mais, pour beaucoup de prolétaires, l'adolescence se présente sous des formes plus rudes, qui trempent énergiquement, quand elles ne sont pas trop oppressives; car, pour beaucoup d'entre eux, ils doivent dès l'adolescence venir au secours de la famille.

Quant aux jeux et aux récréations proprement dites qui sont une condition trop méconnue de l'éducation humaine, ils prennent dans cette période un caractère nouveau qui est celui-ci, à savoir : le concours des deux sexes. Les danses privées et publiques sont un des types caractéristiques des jeux propres à l'adolescence. L'anarchie actuelle ne doit pas me faire méconnaître l'importance d'une institution qui a surgi dans tous les pays et tous les temps, et dont l'antiquité grecque avait fait un acte religieux. Ainsi, les deux sexes apprennent à se connaître, à s'apprécier mutuellement et à prendre ces habitudes à la fois de retenue et d'affection qui sont une condition de la liberté légitime que l'évolution occidentale a de plus en plus accordée à la femme; et qui suppose la familière fréquentation avec la retenue qui la rend possible. Une étude historique de l'évolution de ces jeux, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, serait utile et intéressante; ce qui caractérise la véritable science, c'est précisément d'arriver à comprendre la nature et les lois de ces phénomènes vulgaires,

Digitized by Google

au milieu desquels nous vivons sans les étudier, et, par suite, sans en tirer d'utilité, autre que celle qui résulte de leur action spontanée.

On voit, d'après cela, comment on peut profiter de toutes les circonstances pour faire acquérir à l'adolescent cette force morale qui seule peut faire de lui un organe intelligent, libre et digne de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Cette force morale s'accusera surtout dans la construction de la pudeur, construction commune aux deux sexes, avec des différences inévitables. Dans la première comme dans la seconde enfance, la pudeur a consisté surtout dans certaines habitudes et certaines formes empiriquement transmises, mais qui sont la base nécessaire de tout développement ultérieur. Dans l'adolescence, au contraire, l'avènement de l'instinct sexuel fait de la pudeur une force active qui contribue plus que toute autre chose à notre force morale et à notre intime perfectionnement. Cet effort constant de l'adolescent qui, au nom d'un idéal fortement établi, réagit sur lui-même pour régler les manifestations d'un instinct énergique, constitue une source d'un profond développement du caractère, en même temps qu'une habitude familière de modifier la réalité au nom de l'idéal.

Dans cette période le culte intime prend son vrai développement, parce qu'il est alors sous la direction entière, personnelle et responsable de l'individu lui-même. Les déplacements et l'éloignement où l'adolescent se trouve de la famille donnent au culte intime une importance plus grande encore ; c'est alors que la mère devient le véritable ange gardien, dont le souvenir rappelle ceux du foyer et qui semble veiller de loin à la moralité de l'absent.

La vie domestique a alors, dans l'adolescence, un caractère particulier et son action une influence moins intense mais plus pure que dans la seconde enfance qui précède, ou dans la jeunesse qui suit. En effet, dans la première et la seconde enfance, l'individu vit sans doute de la manière la plus

Digitized by Google

intime dans la famille, mais alors il en subit l'action, par un mélange de crainte et d'affection, de soumission volontaire et forcée. Il y a alors cet intime mélange d'égoïsme et d'altruisme qui assure l'intensité des actions affectives, mais aux dépens de leur pureté; plus tard, les mêmes caractères se retrouvent dans des circonstances différentes du reste, quand l'individu a fondé lui-même une famille. Dans l'adolescence, au contraire, surtout vers sa fin, l'individu goûte toutes les affections intimes de la famille, sans les préoccupations de la jeunesse et sans la soumission trop matérielle de l'enfance, il faut alors que pour son culte intime il utilise ces délicates et précieuses influences. Mais pendant l'adolescence l'individu commence à être initié de plus en plus à la vie de la Patrie et à celle de l'Humanité. Il en résulte évidemment un immense développement de la vie affective, par la formation des fonctions composées que fait surgir la multiplicité des nouveaux rapports dans lesquels l'adolescent se trouve placé; c'est ainsi que surgissent les diverses formes propres à l'admirable sentiment de l'*amitié*; on a alors le compagnon, le camarade, l'ami proprement dit. Ce sentiment est susceptible d'une grande puissance sous sa forme la plus élevée; on peut en lire dans Montaigne une très belle analyse, à propos de son ami Etienne de La Boétie. Les divers observateurs de la nature humaine ont présenté à ce sujet des observations aussi justes que vraies. Pour nous, nous devons considérer l'amitié comme une phase nécessaire et précieuse de l'évolution affective de chaque individu. L'évolution spontanée du genre humain a créé des règles qui sont spontanément acceptées par toutes les âmes délicates; pour régler ces relations, il ne leur manque qu'une systématisation scientifique définitive. Mais l'évolution même de l'adolescence fait surgir deux autres ordres de relations capitales dans la vie affective: le *maître* et le *disciple*, le *patron* et *l'apprenti*. Nos prédécesseurs avaient réglé ces rapports et établi des devoirs réciproques que l'anarchie moderne a graduellement décomposés. A

Digitized by Google

mesure que le Positivisme surgira, il rétablira en les perfectionnant ces règles, qui n'ont été que momentanément ébranlées.

Tous ces divers aspects de la vie affective et les lois de leur évolution varient nécessairement, suivant les sexes, les situations, les époques et la nature propre des individus ; il y a là des coefficients personnels à déterminer, pour tenir compte de ces influences modificatrices.

Mais la vie affective de l'adolescent prend toute son extension, par sa participation de plus en plus régulière et de plus en plus efficace au culte public. Le culte, comme l'on sait, consiste dans l'expression systématique d'émotions liées à des vues déterminées, d'après des constructions esthétiques. Le culte est public quand ces manifestations ont un caractère collectif et s'accomplissent surtout sous la direction d'un sacerdoce. C'est par ce culte que la connaissance de la Patrie et de l'Humanité se trouve intimement liée à des émotions qui développent de plus en plus le sentiment social. Dans le Positivisme, ce culte est concret et abstrait et il est déterminé par la construction même du calendrier. Le culte concret a pour destination la célébration des grands types de l'Humanité ; on peut voir dans le calendrier positiviste l'admirable systématisation d'Auguste Comte à ce sujet. J'ai posé les bases de la célébration effective de ce culte concret, par mon appréciation systématique des grands types, depuis Moïse jusqu'à Bichat. Deux volumes ont été publiés contenant l'appréciation des principaux grands types de la théocratie de l'antiquité gréco-romaine. Dans le culte abstrait, au contraire, l'on célèbre l'Humanité sous ses aspects fondamentaux (1). Auguste Comte a ainsi consacré les treize mois à la célébration dans l'Humanité, des liens fondamentaux, de l'évolution préparatoire et des fonctions normales. J'ai apporté de grands développements à ce tableau, en tout ce

(1) Voir *Système de politique positive*, tome IV.

Digitized by Google

qui regarde les liens fondamentaux. Tout esprit judicieux et attentif pourra mesurer toute la portée et l'efficacité mentale et morale du culte positif, quand il sera effectivement organisé. Ainsi, par exemple, j'ai publié dans la *Revue occidentale* le discours prononcé par moi, 10, rue Monsieur-le-Prince, et qui pourrait servir de base à une fête de la *Commune*. Quoi de plus propre à développer la raison et le cœur de l'homme, que cette connaissance de l'évolution de ce premier degré élémentaire de l'association humaine, de son rôle pour le perfectionnement de la société et de l'individu, quand le tout sera complété par un ensemble de manifestations esthétiques.

II. *De l'enseignement systématique abstrait.* (Vie contemplative.)

Au point de vue mental, l'adolescence sera consacrée à l'enseignement systématique essentiellement abstrait. Les éléments en ont été préparés pendant la seconde enfance, mais il est nécessaire que le sacerdoce en transmette à chacun la coordination systématique. Nous avons vu que la complication croissante de la civilisation occidentale rendait cette opération indispensable. Nous allons en exposer sommairement le type général le plus complet. D'après un tel type, pendant une transition qui durera très longtemps, il faudra en construire des modifications, pour les adapter aux diverses positions et aux divers degrés de développement que nous présentent les groupes propres à chaque partie de l'Occident. De pareilles opérations devront être faites pour les diverses populations, retardées à mesure que notre action systématique s'exercera sur elles ; il y a là des travaux plus difficiles qu'on ne le suppose et qui exigent la constitution préalable de la philosophie troisième, surtout en ce qui regarde la théorie des nations. Ce n'est pas le travail, on le voit, qui manquera aux philosophes. Mais il y a une remarque capitale à établir,

Digitized by Google

à savoir, que toutes ces modifications du type fondamental de l'enseignement systématique devront toujours respecter absolument l'ordre fondamental et ne faire porter les modifications que sur l'intensité des développements. Cette condition absolument nécessaire, pour obtenir le résultat principal de l'enseignement systématique, l'homogénéité des intelligences, exigera un travail difficile pour déterminer la partie essentielle fondamentale de chaque groupe scientifique. Il y aura, bien entendu, certains développements ajoutés au lieu d'être retranchés suivant les circonstances spéciales aux divers cas considérés.

Le but essentiel de cet enseignement systématique est d'établir l'état de pleine raison, par l'harmonie entre la raison abstraite et la raison concrète, de manière à ce qu'elle puisse s'utiliser et se maintenir dans les oscillations inévitables de la vie fondamentale, c'est-à-dire active. Donnons le tableau fondamental des divers éléments de la raison abstraite et de la raison concrète :

Raison abstraite :

1. Philosophie première.
2. Philosophie seconde.

Raison concrète :

Philosophie troisième.

Décomposons chacun de ces éléments en divers groupes :

Philosophie seconde :

1 Logique..... { 1 Calcul. 2 Géométrie. 3 Mécanique.

2 Physique..... { 1 Astronomie. 2 Physique. 3 Chimie.

3 Morale..... { 1 Biologie. 2 Sociologie. 3 Morale.

Digitized by Google

Philosophie troisième.

1 Théorie de la Terre.
2 Théorie de l'Humanité.
3 Théorie de l'Industrie.

Telle est la vaste encyclopédie qui, ayant pour destination finale la connaissance de l'Humanité et des conditions de son action, permettra de réaliser enfin le concours des individus pour son service effectif.

Présentons maintenant quelques considérations, nécessairement très sommaires, sur chacun de ces éléments de la raison humaine.

La philosophie première consiste dans les lois propres à tous les ordres de phénomènes quelconques ; c'est le plus haut degré d'abstraction réelle où l'esprit humain puisse s'élever. J'ai exposé plusieurs fois l'ensemble du cours de philosophie première, qui se composera normalement de dix-huit leçons ; une partie importante de ce travail a déjà paru dans la *Revue occidentale*. Ces lois si difficiles à trouver peuvent être rendues accessibles, au moins d'une manière générale, dès le début de l'adolescence, par des exemples simples empruntés aux phénomènes les plus vulgaires. Après une théorie de l'abstraction, on exposera le grand principe de l'existence des lois naturelles et celui qui le complète : les conditions de la modificabilité. L'exposition de ces deux grands principes devra être précédée de l'exposition de la loi qui dirige tout le travail mental : faire l'hypothèse la plus simple en rapport avec l'ensemble des renseignements obtenus. Puis on établira les lois du travail intellectuel, individuel et collectif ; et l'on terminera par l'exposition des lois générales, surtout objectives.

360 leçons seront consacrées à la philosophie seconde. Nous ne pouvons, bien entendu, donner ici que des indications très sommaires qui donnent seulement le plan général de ce grand édifice.

120 leçons seront consacrées à la logique, composée es-

Digitized by Google

sentiellement du calcul, de la géométrie et de la mécanique; ce qui constitue en d'autres termes la mathématique. Auguste Comte a désigné cet ensemble par le nom de logique, parce que c'est effectivement comme procédé de culture de l'entendement humain que servent ces trois grandes sciences, bien plus que pour leurs services scientifiques, quoique ceux-ci, certes, ne soient pas à dédaigner. Le calcul, d'abord sous forme arithmétique, nous donnera la notion d'abstraction, en représentant avec précision la propriété de la quantité commune à la fois aux phénomènes et aux êtres ; et l'algèbre précisera par la notion de *fonction* la notion générale de loi, base essentielle de l'état positif de l'entendement humain. On y fera ressortir avec soin l'importance capitale de ne pas confondre l'indétermination avec l'arbitraire, ce qui offre une extrême difficulté pour les esprits que la mathématique n'a pas convenablement cultivés. La géométrie et la mécanique, par l'étude des lois générales de la forme et du mouvement, initieront l'entendement humain à la connaissance des deux ordres de phénomènes les plus généraux.

120 leçons seront consacrées à l'étude de la physique, qui se compose, comme nous l'avons vu, de l'astronomie, de la physique et de la chimie. L'astronomie initiera l'adolescent à l'esprit fondamental de l'observation et lui fera connaître les lois générales du *système du monde*. La physique l'initiera aux procédés d'expérimentation et fera connaître les lois des phénomènes de la pesanteur, de la chaleur, du son, de la lumière, de l'électricité et du magnétisme. Enfin, la chimie, qui, au point de vue logique, initiera aux procédés de la nomenclature, fera connaître les lois générales de la composition et de la décomposition des corps, base avec la physique de notre principale puissance sur la nature.

120 leçons seront consacrées à l'exposition des lois générales de la morale qui se compose, comme nous l'avons déjà dit, de biologie, comme préambule, de morale, comme complément, et de sociologie comme partie fondamentale. La

Digitized by Google

biologie étudie les lois fondamentales de la vie, commune à tous les êtres quelconques, végétaux ou animaux ; mais où l'homme, comme animal, sert nécessairement de type. La sociologie étudie les lois générales de la structure et de l'évolution des êtres collectifs. Enfin, la morale théorique et pratique traçant le but même de la destinée humaine, le service des êtres collectifs, établit les lois d'après lesquelles chaque individu peut réaliser la véritable destination de l'existence.

60 leçons seront consacrées à l'exposition de la philosophie troisième, où l'on exposera, comme préambule final à la vie active, les lois générales de la raison pratique qui se rapportent essentiellement aux êtres étudiés par l'Humanité pour qu'elle puisse s'en servir pour sa propre évolution. Cette théorie se composera de trois parties, la théorie de la terre, celle de l'Humanité, et enfin celle de l'industrie ou de la réaction de l'Humanité sur la terre. Le résultat final de cette systématisation de la raison concrète sera de permettre l'établissement de l'état de pleine raison ou de l'harmonie entre la raison abstraite et la raison concrète.

20 leçons seront consacrées à la théorie de la terre, dont on étudiera successivement les trois parties : théorie de la terre proprement dite, théorie des êtres vivants, harmonie générale constituant l'existence de l'activité de la terre considérée dans son ensemble.

20 leçons seront consacrées à la théorie de l'Humanité proprement dite, où l'on appréciera successivement les nations, les variétés humaines, et finalement les individualités.

Enfin, 20 leçons seront consacrées à la théorie de l'industrie considérée successivement dans son organisation temporelle et spirituelle, dans les divers modes de l'activité humaine depuis l'activité mathématique jusqu'à la biologique, et enfin dans la hiérarchie des arts industriels, depuis l'agriculture jusqu'à la banque, en passant par la manufacture et le commerce.

Tel est le vaste ensemble de capitaux intellectuels, qui, accumulés par le sacerdoce et communiqués par lui à chaque

Digitized by Google

individu, préparera dignement aux conditions multiples de la vie active telles que l'impose la complication croissante de la civilisation humaine.

III. *De l'apprentissage* (Vie active).

L'éducation systématique, telle que nous venons de l'exposer dans ses lignes générales, est la préparation donnée à chaque individu, surtout pour remplir les fonctions générales qui lui incombent et pour bien saisir l'harmonie de sa fonction spéciale avec celle des autres membres de l'organisme collectif.

Il nous faut maintenant voir, d'une manière générale, comment a été résolu et doit l'être normalement le grand problème de préparer chaque individu à remplir dans la société une fonction spéciale déterminée. La préparation doit se faire pendant l'adolescence ; elle a reçu le nom d'apprentissage. Nous allons en donner la théorie générale. Nous étudierons successivement la loi d'évolution générale de l'apprentissage, la situation actuelle telle qu'elle existe en Occident, la conception de l'état normal, puis la transition, et enfin nous terminerons par quelques considérations relatives à l'harmonie de l'Occident, à ce sujet, avec l'ensemble de la planète.

Etudions d'abord la loi générale de l'évolution de l'apprentissage.

L'apprentissage se fait d'abord par pure imitation, et, par suite, d'une manière empirique. Ce mode est consolidé par le régime des castes qui rend toutes les fonctions spéciales héréditaires. Il s'agit maintenant d'indiquer, avant d'en suivre les variations successives, la loi générale de l'évolution, à partir de l'état fondamental que je viens d'indiquer et qui conduit à l'état normal.

D'abord, l'imitation sera éternellement, avec l'empirisme

Digitized by Google

qui y correspond, pour toutes les fonctions spéciales, la base de tout apprentissage ; seulement l'évolution de l'Humanité introduit une modification croissante qui tend à rationaliser de plus en plus chaque art spécial. L'on décompose en effet de plus en plus les éléments distincts qui entrent dans un art quelconque, on les éclaire par les lumières de la science abstraite, et, par suite, l'on peut éclairer l'imitation de l'empirisme par un enseignement plus ou moins étendu. Le second caractère de l'apprentissage primitif, à savoir l'hérédité forcée de la profession, se modifie de plus en plus. L'hérédité cesse d'être obligatoire, en exerçant néanmoins toujours une véritable influence sur le choix de la profession. Ce choix, aujourd'hui légalement libre, le devient effectivement de jour en jour par les communications croissantes des diverses parties de chaque nation et des diverses nations entre elles. Dirigé, pendant la transition, par des motifs purement personnels, il reçoit graduellement, à mesure que l'on tend vers l'état normal, l'intervention des motifs sociaux et même la réaction directe de la société, mais plutôt morale que légale.

Développons sommairement les divers éléments de cette loi d'évolution.

Le régime de l'imitation pure, consolidé par les castes, a été au début aussi inévitable qu'indispensable ; il a été d'abord un moyen de conservation des procédés. Le feu, souvent perdu et ne pouvant être conservé que par un sacerdoce spécialement adapté à cette fonction, montre la facilité avec laquelle se perdent les procédés primitifs de l'industrie. En outre, ce régime des castes a évidemment été un moyen de perfectionner les procédés eux-mêmes, soit en introduisant de nouveaux détails d'exécution, soit en augmentant la rapidité, même par des aptitudes transmises héréditairement. Enfin, l'hérédité légalement et religieusement obligatoire de chaque fonction est un moyen de défense pour le travailleur, dont la grève devient alors presque irrésistible. En outre, ce régime des castes n'est nullement incompatible avec de nou-

Digitized by Google

veaux progrès dans l'industrie ; et quand on suit avec attention l'histoire du régime théocratique, l'on voit très bien dans les castes s'établir de nouvelles subdivisions (1). Néanmoins, dans un tel régime, la stabilité est trop grande et le progrès est trop sacrifié à l'ordre.

Les populations militaires gréco-romaines ont emprunté à la théocratie ses procédés primitifs et les ont beaucoup perfectionnés surtout en Grèce, par une première application de la science abstraite. Néanmoins l'esclavage de la masse des travailleurs opposait un obstacle à un développement de l'industrie, maintenait dans des limites assez restreintes le choix de l'apprentissage et laissait persister, par suite, la prépondérance presque exclusive de l'imitation.

Le moyen-âge accomplit enfin le grand pas qui devait conduire à l'état normal de notre espèce, par la libération définitive des classes laborieuses. Le choix dans l'aprentissage prenait ainsi une vaste extension et devenait efficace, par la possibilité d'acquérir un pécule, dont on avait la libre disposition personnelle.

L'imitation pure cessait par cela même de dominer exclusivement, quoique ayant encore une extrême prépondérance. Mais la situation subalterne des industriels, dans le régime féodal, a dû les pousser au régime transitoire des corporations qui ont été d'abord un moyen de défense mutuelle en même temps que d'aide et de secours. Elles offraient encore l'avantage d'être un précieux moyen d'éducation industrielle et de remédier ainsi aux abus d'une première manifestation d'une complète liberté personnelle. Mais ce régime, après avoir joué un rôle nécessaire, a tendu, quand les forces industrielles ont été très développées, à devenir à la fois oppressif et rétrograde. En outre, la libération des travailleurs, en rendant chacun directement responsable de son propre entretien et de celui de sa famille dans une société où les

(1) Voir les curieux détails fournis à ce sujet par l'abbé Dubois.

Digitized by Google

forces se développaient de plus en plus, a créé un problème de plus en plus redoutable que l'antiquité et le moyen-âge n'avaient pas connu, à savoir : celui de la misère. C'est-à-dire qu'il s'est formé une masse croissante, composée de tous ceux qui, par des infériorités personnelles ou sociales, ne peuvent s'élever à un véritable apprentissage qui les classe dans la hiérarchie des fonctions humaines.

Ce régime, caractérisé par l'organisation transitoire des corporations, devint assez rétrograde pour nécessiter l'attaque décisive des économistes proprement dits, et Turgot prit en France, comme l'on sait, l'initiative de la suppression des corporations. La liberté absolue du choix des professions fut proclamée, tout règlement, même moral, fut exclu, et cela était inévitable, puisque la fonction sociale était conçue comme choisie d'après des motifs purement personnels; l'harmonie étant purement spontanée. De là un immense développement de l'activité industrielle. L'application de la science abstraite, et par suite l'avénement de la grande industrie, vint agrandir cette situation, mais aussi en augmenter énormément les inconvénients. L'apprentissage prit, dans la grande industrie, un caractère presque impersonnel : l'apprenti tend à devenir de plus en plus un rouage de fabrique, sans la compensation morale résultant de la protection du patron. La solidarité planétaire de l'industrie est venue aggraver une telle situation, en donnant à l'apprentissage la plus extrême instabilité et par suite une redoutable insécurité. Cette situation transitoirement inévitable présente des inconvénients qui frappent tous les observateurs, et la nécessité de modifier ce régime s'impose de plus en plus.

Pour comprendre la nature des modifications nécessaires il est bon d'indiquer les caractères généraux de l'apprentissage à l'état normal; ce sera comme une limite idéale au moyen de laquelle on coordonnera les efforts transitoires. La conception des caractères de l'état normal de l'apprentissage est dominée par ce grand théorème: que toutes les fonctions

Digitized by Google

sont sociales dans leur source et leur destination et qu'elles doivent être coordonnées, surtout moralement, au nom d'une doctrine universellement acceptée. Voyons d'après cela les caractères essentiels de l'apprentissage à l'état normal.

1° L'apprentissage sera institué socialement, en tenant compte de l'aptitude du sujet, de sa situation de famille, de la situation sociologique de celle-ci. Le père sera aidé dans son choix par les indications du patriciat, du sacerdoce et du prolétariat. Une statistique systématique donnera la situation générale de l'industrie; situation qui, à l'état normal, aura une grande stabilité.

2° L'apprentissage, dans la première période, devra être compatible pour l'adolescent avec un certain degré de la vie de famille.

3° Ceux qui dirigeront l'apprentissage, étant dominés par une conception sociale et morale de la vie industrielle, seront disposés par cela même à apporter tous les amendements compatibles avec les nécessités de la vie industrielle; cette modification volontaire est la seule efficace, et sans elle les interventions légales deviennent finalement illusoires et toujours onéreuses.

4° L'intervention constante du sacerdoce tendra à ramener à l'esprit d'ensemble, sans lequel on ne peut convenablement remédier aux inconvénients particuliers.

5° Enfin, les décisions légales intervenant à un certain degré viendront perfectionner un tel ensemble.

Ainsi la fixation des heures de travail devra être établie, au double point de vue de la santé de l'adolescent et de sa participation à l'enseignement systématique. Du reste, dans le sacrement de *l'initiation*, l'apprentissage aura été institué socialement comme condition du service actif des êtres collectifs, ce qui offrira un type constant propre à diriger tous les efforts.

Digitized by Google

Il est évident que ces considérations s'appliquent à toutes les inductions quelconques. Mais les diversités objectives créent de grandes différences dans les diverses industries, en tout ce qui regarde le caractère de l'apprentissage, la durée et le nombre des apprentis; nous ne pouvons donner évidemment ici que des indications sommaires qui seront reprises avec de grands détails, dans ma théorie de l'industrie. L'apprentissage agricole a un caractère admirablement conservateur et moral et présente une stabilité naturelle; son défaut spontané est surtout dans le manque du point de vue abstrait et général. Dans l'agriculture, les industries *extractives* nous offrent un cas particulier : elles ont en effet des caractères analogues à ceux de la grande industrie.

L'industrie manufacturière nous offre deux cas, suivant qu'il s'agit de la petite ou de la grande industrie. Et d'abord par un entraînement aveugle, où l'on systématise d'une manière absolue la situation actuelle, l'on voudrait supprimer la petite industrie au profit de la grande, comme au profit de la grande propriété, la petite propriété; c'est là une tentative irrationnelle et dangereuse, elle est contraire à la nature des choses. Le règlement de l'apprentissage dans la petite industrie ne présentera jamais de grandes difficultés; le problème est surtout dans l'apprentissage propre à la grande industrie.

Le commerce et la banque offrent pour l'apprentissage des particularités spéciales et le problème n'offre pas de difficultés exceptionnelles.

Enfin, il est clair qu'il faudra, dans cette conception de l'apprentissage, tenir compte de la grande distinction entre les patrons et les exécutants.

La transition vers cet état normal, ainsi indiqué d'une manière sommaire, s'organisera à mesure que la doctrine directrice surgira de plus en plus. C'est là la condition capitale de tout perfectionnement efficace; ce n'est que par une entente commune sur le but à atteindre et sur les lois nécessaires de

Digitized by Google

l'organisation et de l'évolution des sociétés, qu'on arrivera à déterminer le concours, absolument indispensable des volontés.

Le problème de l'apprentissage, d'abord national, deviendra occidental et de plus en plus planétaire, en rapport avec l'évolution nécessaire de notre espèce.

Digitized by Google

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

VIE FONDAMENTALE

(De 21 ans à 63 ans)

(JEUNESSE, VIRILITÉ, MATURITÉ)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA JEUNESSE

(De 21 à 28 ans)

DE L'INSTITUTION DE LA JEUNESSE

ET

DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION QUI LUI EST PROPRE (1)

Nous avons étudié l'éducation propre à la vie préparatoire de l'individu, qui s'étend de la naissance jusqu'à 21 ans. Pendant cette période, il a, sous la protection des êtres collectifs, opéré son perfectionnement, de manière à se rendre apte à vivre pour eux. Il va maintenant entrer dans la vie fondamentale où il vivra effectivement pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Le caractère de cette grande phase, c'est l'ac-

(1) Ceci représente la onzième leçon de mon Cours de Morale faite le dimanche 17 janvier 1886, de trois à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

tion. Il faut actuellement, non plus se préparer, mais produire des résultats, tant dans l'accomplissement de la fonction spéciale propre à chaque individu que dans sa fonction générale. J'appelle fonction spéciale celle par laquelle on accomplit certains actes qui n'intéressent directement qu'un ou quelques individus, et fonctions générales celles qui se rapportent à l'ensemble même. Nous allons suivre maintenant l'évolution de la vie individuelle pendant cette grande phase; nous en étudierons l'éducation; c'est-à-dire l'évolution, à la fois spontanée et systématique, par laquelle l'individu tendra de mieux en mieux vers la réalisation du but de sa destinée: le perfectionnement continu pour le service des êtres collectifs.

Cette période dure en moyenne 42 ans. Elle s'étend de 21 jusqu'à 63, où commence la vieillesse. Je rappelle de nouveau que ces nombres n'ont rien d'absolu, et ne sont qu'un moyen de caractériser avec plus de précision les phases successives de l'évolution individuelle vers le but de notre destinée. Cette grande période de la vie fondamentale se partage d'après des considérations sociales et morales en trois phases : la *jeunesse*, de 21 ans à 28 ans (7 ans); la *virilité*, de 28 à 42 ans (14 ans $= 2 \times 7$); la *maturité*, de 42 à 63 ans (21 ans $= 3 \times 7$). Ces trois phases présentent en effet, suivant la loi fondamentale des *maxima*, une vitesse décroissante. Nous consacrerons deux leçons à la théorie de l'éducation de la jeunesse; trois à celle de la virilité; deux à celle de la maturité.

I

DE L'INSTITUTION DE LA JEUNESSE PAR LE SACREMENT DE L'ADMISSION.

La jeunesse, phénomène spontané de toute existence individuelle, a reçu dans tous les pays et dans les divers degrés quelconques de civilisation, une coordination plus ou moins

Digitized by Google

empirique. Il appartient au Positivisme, qui seul peut enfin systématiser la vie humaine, de donner à cette phase son institution systématique; c'est là la fonction du sacerdoce ou du pouvoir philosophique qui en accomplira la manifestation dans un acte public : le sacrement de l'admission. Ce sacrement termine l'adolescence et institue l'introduction de l'individu dans la vie fondamentale par sa première phase : la *jeunesse*. Le besoin de cette manifestation s'est produit sous diverses formes et dans divers pays. Chez les Romains, il y avait la prise de la robe virile, et en Suède une cérémonie particulière correspond à cette entrée du jeune homme dans la vie réelle. Le sacerdoce positiviste ne fait donc que coordonner, grâce à une doctrine réelle, un besoin qui a spontanément surgi de divers côtés.

A l'état normal, un système convenable d'examens précédera toujours l'obtention du sacrement et, dans certains cas, déterminera le refus. Refusé, le jeune homme entrera dans la vie avec une infériorité relative qui lui sera un avertissement et l'obligera à des efforts plus spéciaux. Il est bien entendu, et nous répétons ici ce que nous avons dit souvent, que les sacrements religieux ne doivent jamais avoir qu'une consécration morale et jamais un caractère légalement obligatoire.

Le philosophe expliquera dans des considérations, d'abord générales, quel est le vrai caractère de la phase dans laquelle l'individu va entrer. Il s'agit maintenant d'agir et de remplir avec une pleine responsabilité et avec toute l'indépendance nécessaire sa fonction spéciale et générale dans le grand organisme collectif auquel on appartient. Il faut, en agissant, toujours maintenir l'effort constant de perfectionnement personnel dans les rudes et effectives responsabilités de la vie réelle.

Quant à la jeunesse proprement dite, son aboutissant final est précisément la formation d'une nouvelle famille, où l'individu devient enfin complet en constituant un nouvel élé-

Digitized by Google

ment de la vie de la Patrie et de l'Humanité. C'est pour cela que la seconde leçon, relative à l'éducation de la jeunesse, sera consacrée à la théorie du mariage. Puis il faudra, pour chacun, donner des conseils relatifs au métier proprement dit que l'individu doit exercer et à la situation spéciale dans laquelle, par ses antécédents de famille ou de patrie, il se trouve placé.

Le caractère essentiel de la vie fondamentale qui commence à la jeunesse étant l'accomplissement d'une fonction spéciale, avec responsabilité, dans une Patrie déterminée, il est nécessaire d'indiquer le caractère civique de l'existence réelle et de donner en même temps la théorie du salaire qui en est la condition effective.

La vie du jeune homme prend, en effet, dès le début, un caractère civique; il devient effectivement un citoyen, tant au point de vue spécial qu'au point de vue général. Sous peine d'avortement, il est nécessaire que la vie du jeune homme se rapporte à la Patrie déterminée à laquelle il appartient, et c'est, en effet, ce qui se fait spontanément partout; seulement le Positivisme systématise cette réalité spontanée, et la religion de l'Humanité apprend à comprendre et à réaliser le concours des diverses Patries dans l'Humanité. Ici se présentent des questions extrêmement graves, qui n'ont, au fond, jamais été, je ne dis pas résolues, mais même posées. Les Patries ont été formées uniquement jusqu'ici par le régime militaire. Elles semblent au premier abord, par cela même, avoir été instituées de manière à être réellement incompatibles. D'un autre côté, la marche naturelle de la civilisation a rendu de plus en plus intimes les relations effectives des diverses Patries; les moralistes, d'un côté, au point de vue des sentiments, et les économistes, de l'autre, au point de vue des intérêts, ont tendu à supprimer, au moins théoriquement, la notion de Patrie. De là une situation extrêmement délicate, et qui produit, en Occident surtout, d'intimes et dangereux tiraillements. Si on obéit aux impulsions con-

Digitized by Google

fuses et mal digérées des moralistes et des économistes, on expose l'existence même de l'être collectif auquel on appartient; si, au contraire, on se préoccupe trop de celui-ci, on tend à revenir vers le passé, vers une prépondérance abusive du régime militaire. Il y a là un grave problème qui, jusqu'ici, ne se résout qu'empiriquement et par des oscillations constantes autour d'une position moyenne. Le Positivisme pose sans doute la conception générale de la conciliation nécessaire des diverses Patries dans la vie générale de l'Humanité, mais il est évident que de nouvelles et difficiles méditations philosophiques sont nécessaires pour opérer la réalisation du problème posé par le génie d'Auguste Comte. Je me propose, dans la seconde partie de la philosophie troisième, de revenir sur ce grand sujet et de le serrer de plus près que je ne l'ai fait jusqu'ici. C'est alors qu'il faudra aborder avec précision le problème qui m'a été posé par un de mes disciples, M. Jeannolle : quelle est la conception précise de Patrie, au point de vue du régime industriel final? La solution d'une telle question exige que l'on suive l'évolution graduelle de la Patrie par le régime militaire et théologique, de manière à saisir, *in abstracto*, la limite vers laquelle la pousse graduellement l'action croissante de l'activité industrielle et de la mentalité positive.

Il est clair que ce caractère civique de chaque vie individuelle, qui commence avec la jeunesse, varie suivant un ensemble de circonstances qu'il faut savoir apprécier. D'abord, ce caractère dépend nécessairement de la nature des Patries auxquelles on appartient, soit en dehors de l'Occident, soit dans les diverses parties de l'Occident lui-même. En second lieu, il est clair que ce caractère civique varie aussi suivant la nature de la fonction spéciale que l'on doit exercer dans la hiérarchie industrielle. Il est certain, par exemple, que l'agriculteur, attaché à la terre et à des opérations particulières qui l'y lient intimement, a un caractère patriotique bien autrement intense que le commerçant et surtout le ban-

Digitized by Google

quier qui embrassent dans leurs spéculations la planète entière. Des considérations spéciales devront être adaptées à ces divers cas, pour obtenir la meilleure harmonie générale en utilisant néanmoins les avantages spéciaux. Il faudra donc rappeler davantage au banquier la notion de Patrie, et à l'agriculteur celle d'Humanité. Des différences auront lieu nécessairement aussi suivant que, dans l'appréciation de ce caractère civique, il s'agira du patron ou de l'ouvrier; mais il faudra que le philosophe n'oublie jamais dans l'étude de ces questions que l'appréciation systématique doit toujours prendre pour base l'étude de la réalité spontanée.

Le jeune homme entre donc dans la vie réelle, comme le citoyen d'une Patrie dans laquelle il va remplir une fonction à la fois spéciale et générale avec une pleine responsabilité personnelle. La condition de cette vie, c'est le salaire, dont nous allons maintenant aborder la théorie.

Le salaire est la rétribution ou quantité de capital mobile attribuée à chaque individu à des époques périodiques et déterminées en échange d'un certain travail pour son entretien et celui de sa famille. Le salariat est un grand phénomène historique qui a surgi, dès l'avènement de l'appropriation, de la formation des capitaux et de la division des fonctions. Il faut tâcher d'en saisir la loi, afin de régler notre intervention systématique dans ce grand phénomène naturel.

Pour bien comprendre le salaire, il faut rappeler la décomposition des objets propres à la satisfaction de nos besoins en *instruments* et *provisions*. Les provisions sont les objets qui servent à la satisfaction plus ou moins immédiate de nos besoins, et les instruments sont l'ensemble des moyens par lesquels on produit les matériaux. Les instruments, a dit Auguste Comte, doivent être surtout concentrés, afin d'assurer leur vraie destination, et les provisions, au contraire, doivent être dispersées. On peut regarder le salaire comme une sorte de délégation donnée à l'individu et qui lui permet

Digitized by Google

de prendre une part plus ou moins considérable des provisions produites.

Pour bien comprendre à la fois la notion de *provisions* et celle de salaire, qui sont ainsi solidaires, il est nécessaire de remonter à une double vue, l'une subjective, c'est-à-dire relative à la nature de l'homme ; l'autre objective, c'est-à-dire se rapportant à la nature du monde. La première consiste à observer que nos divers besoins, surtout nutritifs, auxquels se rapportent les provisions, se renouvellent constamment dans des périodes de temps extrêmement courtes, c'est-à-dire en un petit nombre d'heures. Les besoins relatifs au logement et à l'habillement ont, au contraire, besoin d'une sorte de satisfaction continue.

Au point de vue objectif, les provisions propres surtout à la nutrition sont sujettes aussi à une variabilité continuelle, quoique dans une période de reproduction plus longue que celle des besoins. Il faut, au moins tous les ans, reproduire les objets propres à la nutrition de chaque individu. Pour l'habillement et le logement, la période est plus longue, sans aucun doute ; mais les matériaux du chauffage occupent une position intermédiaire. Ainsi donc, les besoins sans cesse renaissants se satisfont au moyen de matériaux qu'il faut sans cesse renouveler ou transformer ; telle est la condition capitale de notre existence matérielle. C'est donc par un travail incessant et dans des conditions nécessairement très mobiles que l'on peut établir la relation entre la satisfaction des besoins et la possession des objets qui peuvent les satisfaire. De là donc la nécessité absolue du salaire qui, par son caractère même, satisfait à la double condition d'un rapport mobile et de la nécessité d'un travail incessant. Le salaire, qui s'affirme partout comme un fait sociologique incontestable, se trouve donc ainsi lié, d'après la théorie que je viens d'exposer, aux conditions élémentaires même de notre vie matérielle.

Après avoir indiqué ainsi la source intime du salariat, rappelons les éléments qui le constituent, afin de pouvoir mieux

Digitized by Google

suivre la loi de son évolution historique, qui permettra de mieux indiquer la limite idéale que trace l'intervention positiviste. Le salaire contient, d'après sa définition même, trois éléments : 1° somme payée pour l'accomplissement d'une fonction; 2° payement accompli à des époques périodiques et fixes; 3° destination : entretien de l'individu et de sa famille. Mais les deux premiers caractères varient, suivant que le salaire est la rétribution d'une fonction spéciale ou d'une fonction générale. Quand la fonction est générale, c'est-à-dire relative surtout à l'ensemble social, la rétribution est fixe et périodique, elle est instituée pour permettre l'accomplissement de la fonction générale, mais n'est pas attachée à chacun des actes de cette fonction. Dans ce cas, en effet, chacun des actes spéciaux de la fonction n'a pas ce caractère déterminé d'un produit dont l'efficacité personnelle immédiate puisse être jugée, de manière qu'on puisse pour ainsi dire la mesurer par sa destination immédiate précise et même par le temps employé. Il n'en est pas de même pour les fonctions spéciales. En effet, dans ce cas, chaque acte a un sens précis, d'une utilité personnelle immédiate et parfaitement connue, et même d'une nécessité irrécusable. Dès lors, le salaire a dû prendre un autre caractère, d'après la nature de la fonction. D'abord, les fonctions auxquelles correspond dans ce cas le salaire étant immédiatement nécessaires et constamment renouvelables, il a été indispensable, pour que ces fonctions puissent s'accomplir, d'attacher un prix à chacun des actes et de faire varier le salaire suivant les quantités produites et les époques où on les produit. Le salaire doit donc varier dans ce cas-là pour attendre sa destination naturelle, d'après les quantités produites et l'époque de leur production. Sans cela, le phénomène économique s'arrêterait nécessairement et l'existence même de la société serait compromise. Mais il est évident aussi que cette variation nécessaire dans la quotité du salaire et le moment où on l'accorde constituent un des inconvénients inévitables sans doute du phénomène écono-

Digitized by Google

mique; toutefois, son intensité peut être beaucoup diminuée par notre intervention systématique. Le chômage est le grand phénomène qui détermine le manque de fixité complète dans le payement du salaire.

Dans cette conception du salaire, nous ne considérons jusqu'ici, surtout que les exécutants ou le prolétariat proprement dit; cependant le salaire existe aussi nécesairement, quoique sous une autre forme, dans le cas du patronat proprement dit. Le patron est celui qui, possédant les instruments, s'en sert pour produire des provisions indispensables à l'existence humaine. Il est évident que le patron fait spontanément mais nécessairement trois parts dans le résultat du travail des instruments. Une première part est consacrée à la conservation, au développement et à l'agrandissement des instruments. La seconde sert à donner le salaire nécessaire aux exécutants. Et la troisième est consacrée au salaire proprement dit du patron, c'est-à-dire à la satisfaction de ses besoins et à ceux de sa famille. Ces trois éléments sont dans des rapports plus ou moins variables, mais ils exigent la constante intervention de l'activité du patron, en rapport du reste avec la variabilité nécessaire, objective et subjective du phénomène économique, tel que nous l'avons précédemment défini. Mais il y a un autre élément qui joue un rôle capital dans le phénomène économique, c'est celui de l'*économie* proprement dite. L'économie est la part prélevée par le prolétaire sur son salaire, et par le patron sur le produit de sa direction, pour constituer un revenu proprement dit, c'est-à-dire un certain salaire payé sur le capital économisé et convenablement placé. Ce capital ainsi économisé est, pour chaque individu, une source plus ou moins grande d'indépendance et par suite de dignité personnelle, en même temps qu'une force d'impulsion pour tous les progrès économiques.

Cette analyse du salariat, rattaché ainsi à l'ensemble du phénomène économique, nous permet de suivre la loi sociologique de son évolution. Il y a d'abord un phénomène capi-

Digitized by Google

tal dans le développement croissant et prépondérant d'un procédé intrinsèque de payement : l'argent. L'emploi croissant de l'argent introduit ainsi une méthode de plus en plus abstraite, au lieu des procédés concrets qui ont dû d'abord être employés. Il résulte de là pour chaque individu, par l'emploi croissant de ce mode de payement, une augmentation croissante aussi de l'indépendance personnelle et de la facilité même de la vie, au moyen de cette lettre de change toujours payable à vue et partout. C'est aussi la source de grands progrès économiques, mais par suite la source aussi d'une dangereuse instabilité à laquelle il faudra pourvoir, au lieu de l'exciter.

Si nous suivons ensuite, en rapport même avec cette introduction croissante de l'argent, le mode de payement du salaire, nous verrons qu'il constitue pour chaque individu l'indépendance croissante, mais aux dépens de la sécurité comme de la stabilité. Ainsi, dans l'esclave proprement dit, le salaire se paye en nature au moyen des provisions relatives au logement, à l'habillement et à la nourriture. Le pécule néanmoins joue bientôt un certain rôle. On a alors la moindre indépendance possible, avec la plus grande sécurité ; le minimum de l'une des variables correspond au maximum de l'autre. A mesure que l'évolution sociale se développe, le minimum de l'une des variables augmente et le maximum de l'autre diminue. Le phénomène est arrivé actuellement à son maximum de développement et aussi à une situation radicalement inverse de la situation primitive. De là une situation redoutable qui exige de plus en plus l'intervention d'une doctrine directrice. C'est là le rôle du Positivisme. Le Positivisme vient d'abord introduire la conception qui, ayant une fois pénétré dans toutes les têtes, permettra l'accord systématique par lequel on pourra modifier l'évolution spontanée. Cette conception est la suivante : c'est que le travail comme la direction, le salariat comme le revenu, ont un caractère non pas purement

Digitized by Google

personnel, mais social, dans la source comme dans la destination de ces divers éléments du phénomène économique. Cette conception, une fois admise, il y aura une base d'entente pour modifier le phénomène économique. Appliquons ces considérations au salaire proprement dit. Le salaire est dès lors considéré, non pas comme le payement proprement dit du travail effectué, mais comme la condition nécessaire pour que l'individu puisse vivre et élever sa famille, en concentrant la femme (nous y reviendrons) dans la vie domestique proprement dite. Cela a conduit Auguste Comte à une décomposition rationnelle du salaire. Il le partage en deux parties ; la première, qui constitue un minimum indispensable et qui en est la plus faible partie (suivant une juste observation de M. Finance), doit rester constante pendant tout le temps que le travailleur est lié à l'entrepreneur ; la seconde partie varie suivant la quantité des produits, l'habileté de l'individu, etc. Ce caractère social donné à la richesse et au travail disposera au concours des philosophes, des patrons et des prolétaires pour établir des prévisions qui permettent de pourvoir et de remédier aux principaux inconvénients de l'évolution spontanée de la vie économique.

Maintenant, pour le salaire du prolétariat comme pour celui des patrons, il est évident qu'il y a des variations naturelles, suivant les divers degrés de la hiérarchie économique. Il serait facile, d'après la grande théorie que j'ai exposée tout à l'heure, de suivre la loi de ces variations, depuis l'agriculture jusqu'à la banque ; mais je dois me contenter ici, dans un tel résumé, de cette simple indication générale.

II

DES CONDITIONS SOCIOLOGIQUES ET MORALES DE LA JEUNESSE.

Après avoir étudié les caractères fondamentaux de la jeunesse, il faut apprécier les conditions sous l'influence des-

Digitized by Google

quelles elle se développe. Ces conditions sont ou sociologiques ou morales: c'est-à-dire collectives ou individuelles ; dans les conditions morales, nous plaçons, bien entendu, celles qui sont relatives au corps, aussi bien qu'à l'âme ou au cerveau. Voyons d'abord les conditions sociologiques. Leur caractère général, c'est de ne plus être subies indirectement à travers la famille qui protège en tenant en tutelle décroissante ; mais bien d'être subies directement. Le jeune homme armé par l'éducation préparatoire se trouve désormais face à face avec des fatalités modifiables vers lesquelles il doit développer désormais ce profond mélange de résignation et d'activité qui est le caractère essentiel de la vie active.

La première des fatalités qui s'imposent, c'est le pays, ou plutôt la Patrie à laquelle on appartient et l'état de civilisation où elle se trouve. Il ne faut ni maudire ni glorifier sans limites cette première fatalité. Du reste, cette double maladie appartient plutôt aux purs théoriciens qu'aux vrais praticiens qui constituent l'ensemble de l'espèce. Ceux-ci prennent bien leur parti de la situation où ils se trouvent et tâchent de l'utiliser. La seconde fatalité modifiable, c'est la situation qu'on occupe dans la hiérarchie des fonctions de la Patrie correspondante. Là encore, il faut accepter en général: mais, il faut bien le reconnaître, dans les époques révolutionnaires, il y a souvent insurrection au détriment du bonheur privé et public contre une telle fatalité. Alors se manifeste une tendance plus ou moins grande à un déclassement que favorisent trop les doctrines démocratiques, au lieu de chercher l'amélioration de chaque position. En subissant ces fatalités modifiables, le jeune homme qui n'est plus en tutelle n'a pas néanmoins encore acquis la stabilité finale de sa vie ; c'est l'époque des tentatives, des expériences et des grandes initiatives.

Au point de vue de la famille, le jeune homme est aussi, comme au point de vue sociologique, dans une situation ins-

Digitized by Google

table et transitoire. Il n'a pas encore fondé une nouvelle famille, ce qui est un des buts fondamentaux de la jeunesse. Il subit encore l'action de l'ancienne, mais d'une manière indirecte ; car, le plus souvent, il en est éloigné et ne vit plus avec elle. C'est l'époque aussi où il faut utiliser la vie subjective et où le culte de la mère acquiert une plus intense efficacité. Mais le jeune homme qui, jusque-là, a été protégé par la famille, devient à son tour protecteur, soit envers sa mère, soit envers ses sœurs. Ses gains plus considérables, que n'absorbent pas encore les nécessités d'une famille nouvelle, lui permettent une certaine intervention envers la famille dont il émane, tout en commençant à se préoccuper un peu de la fondation finale d'une famille nouvelle.

Mais cette double destination suppose l'institution plus ou moins systématique de l'*économie*. C'est cette théorie que nous devons sommairement apprécier tant au point de vue social qu'au point de vue moral.

Au point de vue social, l'économie, c'est-à-dire la réserve dans l'emploi des provisions et des instruments, les précautions prises pour les conserver et les augmenter sont une des conditions les plus fondamentales de la vie collective. Celle-ci repose en effet tout entière sur la formation des capitaux qui seule permet, par des ressources antécédentes, la division des fonctions. De là donc la nécessité de faire que la production et la conservation l'emportent sur la consommation. En outre, l'extrême rareté des matériaux nécessaires à notre existence, la difficulté soit de se les procurer, soit de les approprier à nos besoins, rend absolument nécessaire et par suite obligatoire une sage économie. Cette obligation s'impose à la fois aux entrepreneurs comme aux travailleurs, et aussi à l'ensemble du public par rapport aux choses qui ont reçu l'appropriation collective. En somme, nous devons vénérer nos prédécesseurs pour l'économie qui a rendu possible notre existence actuelle et tâcher de mériter celle de nos successeurs. L'énorme gaspillage vers lequel tendent les

Digitized by Google

sociétés modernes, sous l'aveugle impulsion de la notion du progrès, rend ces considérations de plus en plus opportunes. En outre, la famille passée, comme la famille future, imposent au jeune homme des devoirs dont la considération l'aidera à vaincre les entraînements trop faciles à comprendre.

Au point de vue moral, la pratique de l'économie, quand elle n'est pas purement inspirée par des motifs personnels et qu'elle se lie aux considérations de société et de famille, constitue un excellent exercice moral pour constituer la puissance de l'homme sur lui-même. Il dompte, en effet, l'impulsion des penchants actuels souvent les plus intenses, en sachant à la fois prévoir pour pourvoir. Mais même quand les motifs de l'économie sont purement personnels, l'avare est supérieur au prodigue : au point de vue social, parce qu'il conserve les matériaux, et au point de vue moral, parce qu'il fait effort et a puissance sur lui-même. Dante a eu un profond sentiment de cette vérité, en mettant les prodigues au-dessous des avares ; mais l'idéal, c'est l'économie qui seule permet la générosité sage.

Si nous considérons maintenant les caractères moraux de la jeunesse, nous devons indiquer d'abord ceux qui sont essentiellement physiologiques ou relatifs au corps. A ce point de vue, l'harmonie des diverses fonctions tend vers une situation stable. L'appareil circulatoire a reçu enfin une suffisante consolidation, avec prépondérance néanmoins encore très accusée de la circulation artérielle. Au point de vue pathologique, les maladies prennent surtout un caractère aigu.

Si nous considérons les conditions cérébrales de la jeunesse, nous constatons que le développement du cerveau continue, mais avec une vitesse moins grande et un caractère plus homogène. Dans cette période, les fonctions composées du cerveau tendent à la fois à se développer comme à s'harmoniser, d'un côté sous l'impulsion de la responsabi-

Digitized by Google

lité et aussi pour assurer l'harmonie de l'individu avec les fatalités extérieures cosmologiques ou sociologiques qu'il faut modifier. Ce qui peut paraître contradictoire, et cependant est absolument vrai, c'est que la *personnalité* comme la sociabilité se développent en même temps. La personnalité devient nécessaire pour la conservation et le développement de l'individu dans les luttes de la vie, et la sociabilité se trouve constamment surexcitée par des rapports de plus en plus multiples avec les autres. L'harmonie s'établit par la prépondérance croissante de la moralité. Le jeune homme responsable a désormais des fonctions dans la vie qui développent le sentiment suprême qui seul peut coordonner la personnalité avec la sociabilité. Le caractère, dans la jeunesse, reçoit sous ces trois aspects une vive impulsion résultant de la situation sociologique. Le courage, ou l'esprit d'entreprise, devient de plus en plus nécessaire dans les luttes de la vie et la nécessité de la réussite excite à la fois à la prudence et à la persévérance, sans lesquelles il n'y a pas de succès effectifs. Quant à l'intelligence, les nécessités de l'application en aiguisent l'activité, mais en tendant à troubler l'harmonie même de la raison.

Il est évident que ces divers caractères présentent des difrences dont il faut soigneusement tenir compte d'après des coefficients bien déterminés, suivant la différence des sexes, celle des professions et des situations, sans compter les coefficients personnels. C'est à la sagesse pratique des supérieurs et aussi à celle des jeunes gens eux-mêmes qu'il appartient de tenir un compte plus ou moins efficace de particularités qu'il faut se contenter de signaler ici, où le point de vue d'ensemble doit surtout prévaloir.

Digitized by Google

III

DE LA VIE ACTIVE DE LA JEUNESSE ET DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION QUI LUI EST PROPRE

Pendant cette première période de la vie active, la jeunesse, l'éducation, qui a pour destination de nous faire marcher vers le but de notre destinée, prend nécessairement un caractère plus étendu que dans la phase préparatoire et aussi un caractère nouveau. Si l'on considère l'ensemble de la vie préparatoire, sa phase jusqu'à l'adolescence développe la *sympathie*. Pendant l'adolescence elle-même, c'est la *synthèse* qui prévaut. Enfin, dès que le jeune homme entre dans la vie active, le *synergie* doit l'emporter jusqu'à l'avènement de la vieillesse.

L'éducation a pour but de nous faire atteindre systématiquement notre destinée par le perfectionnement de l'éducation spontanée qui nous y conduit. Or, cette destinée, c'est de vivre pour la Famille, la Patrie et l'Humanité, en augmentant constamment notre unité individuelle, avec développement continu de toutes nos aptitudes; ce qui suppose un effort constant de perfectionnement. Or, à partir de la jeunesse, l'individu a la direction propre de sa vie dans une situation qui constamment le sollicite dans les sens les plus variés. En somme, il fait partie d'un système dans lequel il subit des réactions continuelles en agissant sans cesse lui-même. Le but précis de son éducation est donc de maintenir et de développer sa valeur propre sous tous les aspects pour soutenir et développer ses actions et ses réactions d'après l'objectif constant de servir la Famille, la Patrie et l'Humanité.

Quoique l'individu ne soit pas arrivé à l'état complet qui suppose la fondation d'une nouvelle famille, néanmoins il y tend et il se trouve un agent conscient de la vie de la Patrie

Digitized by Google

et indirectement de l'Humanité. La première condition à laquelle le jeune homme doit satisfaire est le perfectionnement de son éducation professionnelle. C'est par la fonction spéciale qu'il exerce qu'il est un organe certain et efficace de la Patrie à laquelle il appartient et qu'il peut se rendre apte à fonder enfin la Famille qui le complétera. Il doit avoir constamment présente la double destination de sa fonction professionnelle : 1° son entretien et sa conservation; 2° sa destination au point de vue de la Famille et de la société. De là, le devoir capital d'un effort constant pour mieux exercer la fonction qui lui incombe, soit dans l'exercice lui-même de cette fonction, soit dans son harmonie avec celui de toutes les autres. Ainsi donc, pendant la jeunesse, chacun doit veiller à son éducation professionnelle et les chefs réagir pour la faciliter et la perfectionner. Les obligations de ceux-ci ne se réduisent pas, en effet, à obtenir en qualité et quantité le travail nécessaire à la fonction dont ils ont la direction; ils doivent veiller aussi au perfectionnement spécial de l'organe humain lui-même. C'est ici que l'apprentissage reçoit sa sanction définitive et que l'individu lui donne enfin son vrai caractère.

Mais il faut que dans cette éducation professionnelle, qui se continue en rapport avec une destination pratique effective, les chefs comme les individus tiennent compte des particularités propres à chacun. Il y a d'abord une distinction capitale à faire à ce sujet, suivant les trois classes qui constituent la masse active : les criminels, les faibles et les forts. Nous reviendrons plus tard sur la théorie des criminels qu'il faut empêcher de nuire, éliminer ou ramener au bien, suivant les degrés d'intensité du phénomène de la criminalité; mais nous devons insister sur les *faibles* proprement dits, dont le problème est mis à l'ordre du jour de plus en plus par l'évolution occidentale qui ayant supprimé l'esclavage rend, à partir d'un certain âge, chacun responsable de sa propre vie, dans des conditions déterminées, plus ou moins complexes.

Digitized by Google

Le théorème fondamental, à ce sujet, est celui-ci : un certain degré de tutelle plus ou moins considérable de la Famille, de la Commune et de la Patrie se continue pour les faibles, lorsque leur faiblesse atteint un certain degré. Ce théorème est évident pour tout esprit positif qui considère que la vie collective est soumise à des lois naturelles se manifestant par des actions et des réactions réciproques de l'individu sur l'ensemble et de l'ensemble sur les individus. Mais il faut concevoir les conditions de cette tutelle par rapport à ceux qui l'exercent, comme par rapport à ceux qui la subissent. Le degré de tutelle est évidemment corrélatif au degré de faiblesse; et par suite l'intervention de la force, à des degrés divers, devient légitime et obligatoire. Réciproquement, les faibles, à des degrés divers, doivent développer envers les forts et la société correspondante les sentiments de subordination, de reconnaissance et de respect, que mérite la protection accordée. Or, il est trop frappant maintenant, surtout en France, que le développement des idées évangéliques et démocratiques dont les *avancés* et les philanthropes sont les tristes représéntants a créé une situation qui finirait par devenir intolérable. On proclame bien haut, sans doute, les devoirs des forts; mais on développe dans les faibles la notion de leurs prétendus droits, sans celle de leurs devoirs.

On tend à créer ainsi un vaste *impedimentum* qui empêcherait bientôt toute société de marcher, surtout à mesure que la complication de l'organisme social et son extension aux populations retardées augmenterait la gravité de cette situation. Une réaction, du reste, est imminente et les principes biologiques sur la sélection appliqués à l'organisme social fourniraient de redoutables formules qui commencent à se faire jour; et les appels de l'anarchie à la violence seule sont déjà l'indice d'une transformation redoutable dans l'état de l'opinion. Il est donc grand temps que le Positivisme intervienne pour faire la part conve-

Digitized by Google

nable et réelle des choses par la combinaison de la subordination avec la protection.

Mais ce n'est pas seulement l'éducation professionnelle de la jeunesse dont il faut suivre la marche; il faut indiquer aussi l'éducation cérébrale, c'est-à-dire intellectuelle et morale pendant cette première période de la vie active ou fondamentale, Il faut d'abord poser un principe général : le caractère fondamental de l'éducation pendant la vie active, c'est que l'individu doit être désormais surtout son propre éducateur, dans des conditions de plus en plus compliquées, suivant les trois degrés de la vie active : jeunesse, virilité, maturité. L'individu doit donc désormais, dès la jeunesse, prendre le gouvernement de son âme, faire sur lui un effort constant et continu dans les conditions où il se trouve placé et pour atteindre le but de sa destinée. Ceci nous conduit à préciser le rôle capital du culte intime et à donner quelques éclaircissements pour empêcher des déviations qui résulteraient, non pas des conceptions fondamentales d'Auguste Comte, mais d'une imitation trop machinale de son exemple personnel. Si on considère le culte personnel d'Auguste Comte, tel qu'il résulte de la publication que nous avons faite de son testament, l'on voit qu'il est surtout absorbé par l'expression de ses effusions personnelles envers la femme qui était pour lui l'objet d'un amour profond et idéalisé. Il en est résulté pour Comte une source profonde d'amélioration morale et d'excitation mentale; ses déclarations à ce sujet sont, du reste, décisives. Cela se conçoit : quand Auguste Comte a subi cette action intime, sa vie, au fond, était constituée avec une puissance mentale et une énergie morale absolument exceptionnelles. Les effusions envers un être aimé apportaient là un charme et un adoucissement propres au perfectionnement de cette âme puissante.

Mais l'imitation trop exclusive d'un tel type, pour les âmes ordinaires, qui ne remplissent pas de telles conditions, aurait et a eu déjà de graves inconvénients. Les affections pro-

Digitized by Google

fondes sont très rares, et les grandes passions de l'amour sont trop souvent, suivant le mot de d'Alembert, comme les revenants, dont tout le monde parle, mais que personne n'a jamais vus. Par suite, les imitateurs machinaux et vaniteux arriveraient bientôt à transformer le culte intime en effusions envers des Amaryllis en l'air ou des Chloris douteuses, en s'enorgueillissant néanmoins de leur prétendue perfection. Il est donc essentiel de faire comprendre qu'il y a autre chose dans le culte intime, et que la partie que le catholicisme avait tant développée, à savoir : cet examen régulier de conscience qui, chaque jour, nous fait consacrer, au début ou à la fin de la journée, un temps plus ou moins considérable à l'appréciation de notre situation morale et des efforts propres à l'améliorer, est un élément capital du culte intime proprement dit. Il faut donc, à partir surtout de la jeunesse, développer ces sages habitudes de réflexion sur soi-même et d'effort continu pour s'améliorer. C'est alors que, dans ses méditations journalières, plus ou moins prolongées, dans la contemplation de cet idéal moral et social qu'a construit l'éducation préliminaire, et en y joignant aussi les effusions envers les êtres aimés qu'il a connus, c'est alors que l'individu pourra réellement organiser cette réaction constante sur lui-même nécessaire au développement continu de l'éducation cérébrale. Cette contemplation et cette effusion idéales ont été admirablement représentées dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans le chapitre V du Livre III, sur les merveilleux effets de l'amour divin; et il est facile de substituer au Dieu objectif du chrétien le type à la fois idéal et réel qui convient aux positivistes. Je me contente de citer quelques vers décisifs à cet égard :

Affranchis-le de tous ses vices,
Déracine ses passions,
Efface les impressions
Qu'y forment les molles délices;
Qu'ainsi purgé par ta présence,
A tes pieds je le (le cœur) puisse offrir,

Digitized by Google

Net pour t'aimer, fort pour souffrir,
Stable pour la persévérance.

Ce sera donc, par l'organisation de cette partie essentielle du culte intime que le jeune homme, responsable désormais de son propre perfectionnement, pourra le poursuivre dans les conditions décisives de la vie pratique.

Et d'abord le culte privé, régulièrement organisé, est une condition très précieuse du perfectionnement du caractère. Il faut, en effet, un effort constant et une persévérance toujours mise en éveil pour se soumettre tous les jours à des pratiques que les nécessités de la vie active n'imposent pas et dont tant de causes perturbatrices tendent à nous éloigner. Or, ce ne sont pas les forces d'une grande intensité qui produisent toujours les plus grands effets, mais bien celles dont l'action est continue et constante, quoique avec une faible impulsion.

Mais, outre cette efficacité pour le développement du caractère, dont le jeune homme devra se pénétrer, ces examens de conscience journaliers le feront réfléchir sur les précautions qu'il doit prendre pour utiliser toutes les circonstances de sa vie pour le développement des trois fonctions du caractère : le courage, la prudence et la persévérance. Si nous considérons la marche de l'éducation morale proprement dite, pendant la jeunesse, nous voyons que tous les efforts, pour faire concourir dans une juste harmonie la personnalité, la sociabilité et la moralité, se condensent dans la poursuite d'un but unique : la constitution de la *Dignité personnelle*. Et c'est ici qu'on doit comprendre toute l'importance de la grande théorie des fonctions composées du cerveau dont j'ai posé les bases dans mon cours de morale théorique.

La *dignité personnelle* est une fonction composée du cerveau qui résume l'harmonie intérieure de nos fonctions morales, en rapport avec nos relations avec les autres hommes. Le sentiment de la dignité personnelle consiste, en effet, dans le respect de sa propre personnalité combiné avec la disposition connexe à obtenir celui des autres. Ce sentiment complexe

Digitized by Google

suppose donc, d'un côté, un développement nécessaire de la personnalité où interviennent toutes les fonctions égoïstes proprement dites ; d'un autre côté, la nécessité de combiner le sentiment de cette personnalité avec le respect des autres, pousse à la fois au développement de la sociabilité et de ses diverses manifestations, et aussi principalement, à celui de la moralité. Car, effectivement, le sentiment de la dignité personnelle, telle qu'elle s'impose à l'individu et aux autres, se manifeste dans le sentiment familier de la fonction convenablement remplie, ou du devoir dignement accompli. Ainsi donc, il y aura pour le jeune homme et aussi plus tard pour l'homme mûr, comme une limite à atteindre aux efforts synthétiques du perfectionnement moral : la constitution de la dignité personnelle.

Au point de vue mental, le principal effort du jeune homme qui entre dans la vie active, avec l'instabilité redoutable du début, c'est de veiller surtout à l'harmonie mentale constamment compromise, c'est-à-dire à l'harmonie entre la raison abstraite et la raison concrète. En évitant les illusions de celle-là, il faut constamment veiller à ce qu'elle intervienne pour remédier aux tendances inévitables de la raison pratique à l'étroitesse proprement dite. C'est là le caractère général des efforts qui devront diriger le jeune homme dans la poursuite de son éducation mentale.

Mais il faut enfin observer que ces diverses conceptions doivent éprouver des modifications relatives à leur intensité, d'après des coefficients déterminés, suivant le sexe, le degré de civilisation, la situation qu'on occupe dans la hiérarchie sociale, et même suivant les particularités individuelles. Ainsi, par exemple, pour la culture morale, le sentiment synthétique de la dignité personnelle qui coordonne la vie morale n'est pas la même chez la femme que chez l'homme. Mais on peut passer d'un cas à l'autre en faisant varier l'intensité des éléments qui concourent à former le sentiment composé de la dignité personnelle. Il en est de même quand on compare

Digitized by Google

ce sentiment synthétique dans celui qui commande ou dans celui qui obéit. Les esprits théoriques forts et bien cultivés feront facilement la part de ces diverses particularités ; il y a là des recherches d'une grande importance. Je signale surtout le cas de plus en plus important des individus appartenant aux populations retardées et annexées plus ou moins prématurément à la civilisation occidentale. De même, les efforts continus pour maintenir l'harmonie mentale entre la raison abstraite et la raison concrète doivent nécessairement varier suivant qu'il s'agit des théoriciens ou des praticiens, des patrons ou des ouvriers, des hommes ou des femmes.

THÉORIE DU MARIAGE (1).

L'aboutissant final de la jeunesse est normalement le mariage, ou la fondation d'une nouvelle famille et l'établissement corrélatif du domicile. L'homme est ainsi complet et devient un organe véritable et effectif de la vie collective. C'est donc cette théorie qu'il nous faut exposer maintenant. Sans doute le but habituel du mariage, c'est le procréation des enfants et leur éducation. Mais, en définitive, plusieurs mariages sont inféconds ; en outre le mariage persiste bien longtemps après que la question des enfants, pour leur procréation et leur éducation, a été résolue. Nous réserverons donc la question des enfants et de leur procréation pour la théorie de la virilité, et nous considérerons ici le mariage en lui-même, indépendamment de cette destination. Notre théorie se compose de trois parties essentielles : 1° la théorie du mariage proprement dit, ce qui se ramène à son institution religieuse par un sacrement correspondant ; 2° l'étude des devoirs du mariage ; 3° la théorie du domicile.

(1) Ceci représente le résumé de la douzième leçon de mon cours de morale pratique, professée salle Gerson, le dimanche 24 janvier 1886, de trois heures à cinq heures.

Digitized by Google

I

DU SACREMENT DU MARIAGE

Nous allons d'abord établir la conception normale du mariage qui, étant comme la limite idéale de l'évolution morale et sociale de cette grande institution, nous permettra de bien comprendre son rôle dans l'éducation de l'individu, et les règles qui peuvent en assurer le perfectionnement. Le mariage est l'union continue et persistante de deux individus de sexes différents pour produire, conserver et élever les enfants. C'est donc une association durable entre l'homme et la femme, qui se produit spontanément dans notre espèce comme dans quelques autres, mais qui chez la nôtre se trouve perfectionnée par l'action continue des générations. Cette association persiste au delà du moment où elle a atteint son but spécial, et souvent l'infécondité ne lui permet pas de l'atteindre. Par conséquent, outre la production et la conservation des enfants, l'association qui constitue le mariage a des effets qui lui sont propres, en tant qu'association proprement dite; et, même au point de vue moral, c'est à ce titre que le mariage a sa plus grande efficacité. La société a donc dû intervenir dans ce contrat, plus que dans les autres, vu son importance décisive. Aussi les mœurs et les lois ont introduit deux conditions de l'état normal du mariage, nécessaires pour mieux atteindre sa double destination, civique et morale : 1° la monogamie ; 2° l'indissolubilité du lien conjugal. Il y a plus : la société a dû et doit introduire des conditions normales d'âge, surtout pour la limite minimum où l'on peut contracter cette association ; peut-être y aura-t-il lieu d'introduire des conditions à la limite maximum. L'état normal systématisera, davantage encore que le passé, la division des fonctions propres à une telle association, en réservant l'action extérieure surtout à l'homme et l'action intérieure sur-

Digitized by Google

tout à la femme. Pour bien comprendre l'action de cette association pour notre perfectionnement moral, il faut surtout indiquer la fonction cérébrale composée à laquelle elle donne lieu, l'amour conjugal. Ce sentiment a pour base et point de départ un penchant personnel, habituellement intense : l'instinct sexuel. Mais l'amitié, la bonté, résultant de l'aide mutuelle et de la protection qui en résulte, viennent bientôt se combiner intimement autour du premier instinct.

Le respect vient bientôt s'y adjoindre par le sentiment du concours mutuel et intime vers une grande destination civique et morale. Enfin, la vue et la notion de la personne qu'on aime, de son passé et de son avenir, dans cette grande association, synthétisent la combinaison de ces penchants distincts autour d'une vue précise de l'esprit. On a ainsi, pour résultante, ce sentiment composé, susceptible d'un si grand perfectionnement par la multiplicité même des éléments qui concourent à la formation.

Auguste Comte, perfectionnant l'évolution naturelle de l'élite de notre espèce vers la limite que nous venons d'indiquer, y a introduit l'obligation du veuvage, c'est-à-dire l'indissolubilité après la mort; non pas comme condition légale, mais bien comme obligation purement religieuse.

Il est évident que l'institution spontanée du mariage, propre à notre espèce, n'a pu tendre vers la limite que nous venons d'indiquer que par une lente action successive des générations dont nous allons indiquer les traits principaux.

L'évolution humaine a tendu vers le mariage normal par plusieurs actions distinctes : 1° elle a développé de plus en plus les différences entre les deux sexes, ce qui facilite nécessairement le concours en diminuant les rivalités qui résultent surtout d'une trop grande similitude. L'association du mariage en a été ainsi perfectionnée. C'est une des plus grandes aberrations de l'esprit révolutionnaire que celle qui voudrait pousser à l'égalité des deux sexes, en violant la loi naturelle et bienfaisante de l'évolution humaine qui les différencie de

Digitized by Google

plus en plus pour mieux assurer leur concours. 2° L'accumulation graduelle des capitaux a favorisé ce mouvement en permettant une meilleure division des fonctions et en facilitant l'adaptation spéciale de la femme à sa fonction propre. 3° Le règlement des incestes, qui a surgi dès le début des civilisations régulières, a aussi concouru au même but en poussant au mariage entre des familles différentes les unes des autres. Ce règlement avait en outre, du reste, la fonction évidente de comprimer le dangereux développement de l'instinct sexuel en lui supprimant des facilités exceptionnelles. Du reste, la réussite d'un pareil règlement a montré l'heureuse modificabilité de l'espèce humaine et la possibilité d'une grande transformation, quand l'action est continue et suffisamment prolongée.

Si l'on considère la série occidentale et son action sur l'évolution du mariage, on constatera que le régime militaire, surtout romain, a beaucoup perfectionné le mariage théocratique, en donnant à la femme un rôle plus digne, par son concours plus indépendant à la direction de la famille pendant les absences inévitables du mari.

Le régime du moyen âge a apporté à son tour de grands perfectionnements à cette institution par la combinaison du Catholicisme qui perfectionnait la pureté, et de la Féodalité, qui assurait l'indépendance et la dignité. Il est résulté de là ce grand phénomène de la possibilité d'une fréquentation habituelle des deux sexes.

Le Positivisme constitue ainsi, par la combinaison des lois de notre nature et de celles de l'évolution sociale, la théorie positive du mariage que j'ai exposée du reste systématiquement en sociologie. Mais cette théorie est bien loin d'avoir pris le dessus : elle se trouve en face des théories théologique et métaphysique qui ont encore une grande influence. La théorie théologique n'est que conservatrice, mais la théorie métaphysique devient de plus en plus perturbatrice. Le théologisme, en mettant sous la protection d'une volonté surna-

Digitized by Google

turelle les prescriptions que la sagesse humaine avait graduellement élaborées dans l'institution du mariage, joue un rôle sagement conservateur. Ce rôle devient de moins en moins efficace, parce que l'entendement moderne s'éloigne de plus en plus des croyances surnaturelles. Aussi l'influence du théologisme, pour lutter contre l'action dissolvante de la métaphysique, devient de moins en moins efficace; il tend même à compromettre ce qu'il veut défendre. La métaphysique révolutionnaire produit sa fatale action par le concours de deux ordres d'idées : 1° la prépondérance trop exclusive du point de vue matérialiste, soi-disant scientifique, tend abusivement à trop faire ressortir le point de vue purement physiologique du mariage, en le rapprochant du cas animal, même et surtout dans les espèces inférieures; 2° la proclamation de plus en plus brutale de la prépondérance du point de vue individuel sur le point de vue social pousse à nier, avec autant de suffisance que de stupidité, les obligations graduellement imposées à l'homme par la sagesse des siècles dans l'institution du mariage. En outre, la maladie révolutionnaire de la négation continue, qui prend trop souvent une forme pathologique, aggrave une telle disposition.

Une telle situation, caractérisée par l'insuffisance du théologisme, l'action dissolvante de la métaphysique et l'impuissance du Positivisme qui n'a pas encore convenablement surgi, s'est récemment manifestée par la proclamation en France du divorce légal. L'analyse d'un tel évènement montre cela d'une manière décisive.

La demande a surgi d'abord de simples littérateurs qui, incapables de rien comprendre aux lois fondamentales de l'organisme social, continuent presque machinalement la triste impulsion donnée par Rousseau, dans sa proclamation de la prépondérance des passions sur la raison. Un organe, émané de la science, prêtant son activité à de telles dispositions, a suffi pour imposer une telle mesure à une opinion qui ne la demandait pas, et qui, d'un autre côté, manquait

Digitized by Google

des formules indispensables pour la résistance. Je suis persuadé que, si une mort prématurée ne m'avait enlevé mon jeune collègue, M. Mahy, l'action qu'il avait si efficacement commencée sous ma direction eût enrayé un tel mouvement, en fournissant aux dispositions spontanées de la population qui résultent d'habitudes séculaires les formules décisives qui les mettent en évidence.

Il eût été facile de faire comprendre au public que l'indissolubilité légale du lien conjugal est moralement et socialement nécessaire, même sans la considération prépondérante des enfants. Il y a un théorème fondamental qui domine ce sujet, à savoir : l'homme se modifie en face d'une situation insurmontable. Cette action de l'homme sur lui-même pour s'adapter aux nécessités d'une situation est une source de profonde amélioration. Ceci s'applique directement au mariage. Au contraire, l'instabilité du mariage produit des résultats inverses : elle envenime toutes les luttes au lieu de pousser à la force morale par une conciliation volontaire. En outre, cette instabilité est surtout nuisible pour la femme, en excitant l'homme au changement continu auquel il ne se trouve que trop disposé naturellement. M. de Bonald a dit excellemment, en parlant du divorce : « La femme, par le « divorce, n'est pas moins opprimée que l'enfant. Dans cette « société, les mises ne sont pas égales, l'homme y place sa « force, la femme sa faiblesse. Les résultats, en cas de dis- « solution, ne sont pas égaux, puisque l'homme s'en retire « avec toute son indépendance et que la femme n'en sort « pas avec toute sa dignité, et que de tout ce qu'elle y a porté, « pureté virginale, jeunesse, beauté, fécondité, considéra- « tion, fortune, elle ne peut reprendre que son argent » (1). Enfin, la séparation remédie aux inconvénients, sans avoir les dangers du divorce, et quand on considère les procès

(1) Discours prononcé par M. de Bonald, à la Chambre des députés, dans la séance du 26 décembre 1815.

Digitized by Google

auxquels donnent lieu les questions de séparation et aujourd'hui de divorce, on reste persuadé qu'il y a le plus souvent utilité sociale à ce que l'indissolubilité frappe d'une sorte d'estampille les personnes des deux sexes, le plus souvent indignes de former une famille. Mais, dit-on, ils vivront dans le désordre ; il n'y aura rien de changé à cet égard : ils y sont déjà. Du reste, pour les enfants, la séparation maintient à un certain degré la famille que le divorce détruit complètement.

Pour nous donc, en résultat de toute cette analyse, le mariage est une grande institution à la fois spontanée et systématique que l'Humanité a graduellement adaptée à sa double destination civique et morale pour en fonder un nouvel élément social et pour assurer le perfectionnement de l'individu. Aussi le Positivisme a-t-il fait un sacrement pour consacrer cette institution et lui donner toute sa dignité dans la vie de chaque individu. Néanmoins, nous maintenons la grande distinction, si heureusement réalisée par la Révolution, entre le mariage religieux et le mariage civil. Il faut, en effet, sous peine d'oppression doctrinale, que l'individu puisse former une nouvelle famille, sans être obligé d'accepter la prépondérance d'une religion quelconque, le mariage civil établissant les prescriptions les plus essentielles qui peuvent recevoir une sanction légale. Mais, néanmoins, le mariage religieux apporte un perfectionnement nécessaire. Le philosophe seul, placé au point de vue de l'ensemble, peut rappeler aux deux époux la vraie nature de ce grand lien et les devoirs plus délicats que la loi ne peut pas prescrire, mais que les deux époux doivent accomplir par un effort continu sur eux-mêmes, source de perfectionnement et de bonheur. Aussi, une telle cérémonie doit-elle être entourée de toute la pompe possible, afin d'inspirer le respect du nouveau lien qu'on vient de contracter.

Digitized by Google

II

DES DEVOIRS DU MARIAGE.

Il faut maintenant considérer le mariage au point de vue de la morale pratique, c'est-à-dire comme condition de l'éducation de l'individu. Celle-ci a pour but, comme nous l'avons déjà dit, de conduire graduellement l'homme à l'accomplissement de sa destinée. Or, le but de sa destinée est de vivre par et pour les êtres collectifs, en s'assujettissant à un effort continu de perfectionnement. Il est donc nécessaire d'indiquer comment le mariage est une condition capitale de cette grande destination. Le meilleur moyen d'indiquer comment il y tend me paraît devoir consister dans l'exposition sommaire des devoirs du mariage ; ce qui précisera évidemment le but qu'on se propose d'atteindre dans cette phase de notre éducation, dans la réalisation de la fin propre à notre destinée.

L'homme doit vivre, non seulement par les êtres collectifs, mais aussi pour les êtres collectifs. Or, par la formation d'une famille, l'individu vit pour un être collectif déterminé : la famille. Le peu d'extension du nouvel être, le mélange inévitable des éléments altruistes et égoïstes qui lui sont propres, tout tend à donner à cette vie collective la précision nécessaire. En outre, en vivant pour la famille, en commençant par en créer une nouvelle, l'individu doit avoir la notion précise qu'il vit pour la Patrie, puisque toute société est formée non pas d'individus, mais bien de familles. Dès lors, le devoir capital, à moins de conditions exceptionnelles motivées avec précision, doit consister dans l'obligation formelle de fonder par le mariage une nouvelle famille. Ainsi donc, en instituant une situation qui nous fait vivre pour le plus simple des êtres collectifs, on vit pour le plus décisif de

Digitized by Google

tous : la Patrie. On voit donc combien est irrationnel et dangereux le point de vue de la métaphysique révolutionnaire qui ne considère dans le mariage qu'un pur moyen de satisfaction personnelle et qui, par suite, tend à nier toutes les obligations que la sagesse des siècles a imposées au point de vue social. Nous vivons, sous ce rapport, sous le poids des habitudes acquises. Mais un déplorable esprit révolutionnaire tend à détruire et à gaspiller, surtout en France, l'immense capital moral accumulé par la sagesse de nos pères. Il y a urgence absolue d'intervenir, et le Positivisme, qui seul peut remédier à l'impuissance constatée de la théologie, est une nécessité qui s'impose à notre situation actuelle.

Ces considérations s'appliquent aussi bien à la femme qu'à l'homme, mais elles reçoivent, au point de vue féminin, un caractère spécial qu'il est bon d'indiquer. La vie de la femme doit être essentiellement et directement domestique ; et, à l'inverse de l'homme, elle ne peut être qu'indirectement civique. Le mariage a donc pour la femme une importance plus décisive. La famille qu'elle crée sera surtout l'être collectif pour lequel elle vivra. Mais elle ne doit pas perdre de vue néanmoins qu'elle doit vivre pour la Patrie et aussi pour l'Humanité. Seulement son action est indirecte, et c'est en faisant de l'homme un être plus moral, en lui donnant dans le mariage les compensations affectueuses des amertumes de la vie extérieure ; c'est en préparant pour la Patrie de nouveaux organes convenables qu'elle servira le grand Être collectif.

Auguste Comte avait pensé que, pour assurer la fonction domestique de la femme, il fallait concentrer dans l'homme l'hérédité des capitaux ; mais il faut user à cet égard d'une grande prudence, et ne pas oublier aussi combien il est nécessaire d'assurer pour la femme isolée sa véritable indépendance. Du reste, pour traiter cette question, peut-être encore prématurée, il importe de ne pas oublier la distinction capitale entre les instruments de travail proprement dits et les

Digitized by Google

capitaux mobiles, comme aussi la nécessité de ne pas donner une sanction légale à des institutions qui n'ont d'efficacité que par la lente transformation des habitudes.

Mais notre destinée : vivre pour les êtres collectifs, ne peut être atteinte que par l'effort continu de perfectionnement; ce qui constitue le second but de l'éducation. Voyons donc quelles sont les conditions pour que le mariage joue à cet égard un rôle convenable dans l'éducation humaine.

D'abord, il est facile de voir que le jeune homme, lorsqu'il a institué, par le mariage, un nouvel être collectif, réduit à son élément le plus simple, ne travaille plus seulement pour lui en exerçant sa fonction spéciale. Il travaille désormais pour deux : la fonction de l'homme étant d'entretenir le ménage par son activité extérieure. Par suite, l'altruisme ne reste plus un simple sentiment qui peut conduire au mysticisme et à l'inertie. Il se précise et s'augmente par une activité renouvelée tous les jours. En second lieu, la nécessité de vivre constamment dans une association avec un être indépendant et libre auquel on est néanmoins indissolublement lié, constitue une source heureuse de perfectionnement du cœur, de l'esprit et du caractère. Au point de vue du cœur, il est évident qu'un tel mode d'existence pousse, pour être supportable, au système des concessions mutuelles; ce qui conduit nécessairement à la compression de l'égoïsme et au développement de l'altruisme. Le développement de l'affection conjugale permet d'instituer ce système de sacrifices mutuels et leur donne un charme qui la consolide à son tour. A mesure que la civilisation se développe, la délicatesse dans la manifestation d'une mutuelle affection, la dignité que la femme tend de plus en plus à faire respecter, tout cela introduit dans notre nature morale une source de perfectionnement. Il y aurait un grand intérêt à en suivre l'évolution historique, mais je ne puis qu'en indiquer le principe. On verrait comment l'introduction des formes spéciales et déterminées de respect mutuel sont les signes de ces progrès con-

Digitized by Google

tinus, en même temps que, réciproquement, ils les conservent et même les développent.

Au point de vue intellectuel, cette nécessité d'arriver à l'entente dans une vie commune si intime développe l'esprit relatif, c'est-à-dire l'esprit positif par excellence. Il y a là une source profonde d'éducation mentale qui, pour être méconnue, n'en est pas moins réelle. Réciproquement, le développement du Positivisme, la pénétration familière de l'esprit positif systématisé qu'il répandra partout, contribuera à son tour à améliorer les relations conjugales. Je suis persuadé qu'une observation sagement faite montrerait que les puissantes intelligences scientifiquement cultivées sont par cela même plus aptes que d'autres aux convenables transactions de la vie intime. Sous ce rapport, ils sont un type dont les masses se rapprocheront, à mesure qu'elles seront mieux cultivées.

Enfin, au point de vue du caractère, la vie conjugale est pour le jeune homme la source intime d'une culture spéciale de la prudence, et, à un moindre degré, de la persévérance et du courage. Pour la femme, à son tour, le mariage constitue sous des formes différentes une source intense de perfectionnement, si l'homme vit pour son ménage par le travail extérieur, la femme arrive au même résultat par le travail intérieur. Elle est la ménagère : ce qui suppose à la fois économie et soins actifs. C'est elle qui, par des attentions de tous les jours, assure à l'intérieur la propreté, la salubrité et tous ces soins conservateurs de la vie humaine. Pour elle, comme pour l'homme, la nécessité des concessions mutuelles produit son efficacité habituelle. Mais pour elle plus spécialement, elle doit résoudre le problème délicat de la subordination pratique avec la prépondérance morale. On voit donc que le mariage remplit ainsi dans la vie du jeune homme et de la jeune fille une fonction capitale dans l'évolution de l'éducation, qui lui permet d'atteindre le but de notre destinée : vivre pour les êtres collectifs en nous perfectionnant.

Digitized by Google

Nous avons établi le rôle du mariage dans le cas normal le plus général; il faudrait maintenant établir les variations que présentent les divers cas, suivant la position occupée dans chaque civilisation, et aussi suivant la nature propre à celle-ci. On arriverait facilement à ce résultat en faisant varier l'intensité des éléments qui entrent dans la constitution du mariage. Il suffit ici pour le but que je poursuis d'en poser le principe.

III

THÉORIE DU DOMICILE.

Le passage de l'état nomade à l'état sédentaire est un des plus grands progrès dus à l'évolution humaine et il a été la condition nécessaire de tous les autres. Cette révolution a seule pu assurer le développement social en permettant la continuité qui en est la source fondamentale. L'obligation, en effet, de rester au même lieu a seule pu permettre à chaque génération de profiter du travail des précédentes. Que l'on imagine l'homme pouvant se déplacer à volonté de planète en planète, et toute véritable société devient impossible. Que l'on imagine seulement que l'homme, comme l'oiseau, ne pût vivre que dans l'atmosphère, et tout le développement social devient incompréhensible. Il y a plus, la difficulté même des communications, au début, a joué un rôle extrêmement utile, en obligeant de concentrer tous les efforts sur un point déterminé, et en assurant ainsi, par le peu d'extension du siège primitif, l'efficacité de l'action des générations les unes sur les autres. Et l'on peut même remarquer que la trop grande facilité actuelle des communications développe des dangers analogues à ceux de l'état nomade, et nécessite pour y remédier les efforts des philosophes et des politiques.

Le domicile de chaque famille et de chaque individu est la

Digitized by Google

condition élémentaire de ce passage de l'homme à l'état sédentaire. Il n'y a, à cet égard, que la différence entre le point de vue sociologique et le point de vue moral : le passage de l'état nomade à l'état sédentaire est surtout une question de sociologie et la théorie du domicile appartient surtout à la morale théorique et pratique. Du reste, les deux questions sont intimement connexes. Mais, pour que la théorie du domicile puisse être convenablement instituée, en tenant compte des différences normales, il faut compléter la conception de l'établissement de l'état sédentaire par la théorie de la distinction entre les villes et les campagnes.

L'institution des villes a été, depuis l'établissement de l'état sédentaire, et par suite des mêmes motifs, une source profonde de progrès humain. L'état sédentaire, une fois établi, et l'action des générations successives étant ainsi assurée, il ne tarde pas à se produire des rapprochements en des lieux déterminés de familles primitivement dispersées dans diverses tribus. Alors, en des lieux plus ou moins bien choisis, et non arbitrairement, il se forme des agglomérations plus ou moins considérables de familles, qui déterminent dans l'organisme social correspondant à la fois une plus grande division de fonctions et un plus intime concours de ces fonctions entre elles. Le rapprochement des hommes, en un même point, facilite la division des fonctions par le rapprochement même des individus qui peuvent ainsi, par leur entente commune, diviser des opérations que leur éloignement ne permettrait pas d'accomplir. D'un autre côté, et au point de vue intellectuel, une plus grande accumulation des capitaux, à la fois source et condition de la division des opérations, crée le loisir, source de tous les grands progrès de l'Humanité pour les natures convenablement douées, s'il est malheureusement trop souvent une source de démoralisation pour les natures vulgaires. Enfin, au point de vue moral, les communications continuelles des hommes entre eux développent cette multiplicité de fonctions composées du

Digitized by Google

cerveau qui sont à la fois la source et le résultat de nos plus grands progrès. Mais ce rôle des villes ne va pas sans de graves inconvénients. Le plus grand de tous, et qui au fond les résume, c'est l'instabilité qui porte à la fois sur les trois aspects de notre existence : pratique, théorique et sentimentale. Mais le problème consiste non pas à supprimer la source de tant de progrès, pour remédier à de tels inconvénients, mais bien à chercher à les amoindrir, sans jamais pouvoir les détruire.

La création de chaque ville est un phénomène spontané qui ne produit toute son efficacité que quand il se développe lentement, sous le poids des circonstances. De Maistre a rendu d'une manière piquante cette notion positive, quand il prétendait qu'il était impossible et absurde de fonder *à priori* une grande ville. Ainsi, dit-il, on se propose de fonder une ville qui s'appellera Washington, et qui sera le siège du gouvernement américain. J'offre de parier, dit M. de Maistre, que cette ville ne se fondera pas ; que si elle se fonde, elle ne s'appellera pas Washington, et que si elle s'appelle Washington, elle ne sera pas le siège du gouvernement américain. Or, elle a été fondée ; elle s'appelle Washington ; elle est le siège du gouvernement américain. Néanmoins la prédiction de De Maistre au fond est vraie, car elle n'a aucune influence, à l'inverse des villes américaines qui ne se sont pas si systématiquement formées.

Parmi ces villes, et dans des conditions particulières, quelques-unes ont joué dans l'histoire du monde un rôle capital, comme Athènes, Alexandrie, Rome et Paris.

Quoi qu'il en soit, cette distinction entre les villes et les campagnes qui constitue un grand phénomène social devra être prise en grande considération dans la théorie du domicile, puisque les deux cas offrent évidemment des différences sensibles.

L'institution du domicile s'est graduellement développée avec une influence considérable. Cette institution a consolidé

Digitized by Google

les familles, en isolant chacune d'elles, et en en faisant, par suite, l'élément distinct et déterminé de l'organisme social. La vie propre de chaque famille a pu ainsi s'accomplir avec son caractère propre. Des accumulations de capitaux, des traditions propres à chaque famille, ont été rendues possibles par cette grande institution dont la théorie n'a jamais été faite systématiquement. Le domicile a été, pour chaque famille, une source de stabilité matérielle et morale. Mais le perfectionnement capital qui a systématisé son grand rôle moral a consisté dans l'établissement du domicile comme temple du culte domestique, en utilisant les heureux privilèges spontanés du fétichisme. Là où ont été les pénates et les dieux lares, là s'est développé d'une manière intime le sentiment de la continuité humaine, par le culte des ancêtres. Quand Tibérius Gracchus protestait au nom du peuple romain contre l'oppression perturbatrice de l'aristocratie, ce qu'il faisait surtout ressortir, c'est que ces vaillants soldats qui avaient conquis l'Italie, n'avaient plus même un lieu où ils pussent accomplir le culte de leurs ancêtres. Ce résultat acquis par la civilisation antique s'est conservé au moyen âge, dans les classes aristocratiques, où le souvenir des ancêtres était toujours soigneusement maintenu. Néanmoins, à ce point de vue, cette institution a perdu de son intensité. Le Positivisme, seul, pourra reprendre le problème, donner à sa solution une nouvelle vigueur, surtout par son incorporation systématique du fétichisme. Au moyen âge, un progrès fut accompli dans la constitution intime même du domicile, au moins dans les classes supérieures, par l'établissement du salon, c'est-à-dire d'un lieu spécialement destiné aux relations des familles entre elles. Mais ce n'est qu'au XVIII^e^ siècle que ce perfectionnement reçut sa constitution définitive. Du reste, le XVIII^e^ siècle accomplit dans le domicile un perfectionnement considérable, par le progrès qu'il introduisit dans le mobilier proprement dit. Le domicile devint ainsi plus esthétique, en devenant plus social.

Digitized by Google

Mais ce que nous venons d'exposer ainsi dans cette histoire de l'évolution du domicile se rapporte nécessairement aux classes riches ou tout au moins aisées, auxquelles est due inévitablement l'initiative de divers progrès sociaux. Mais si nous considérons les masses, nous verrons que l'état sédentaire leur a été imposé d'abord par l'esclavage et ensuite par le servage, et que leur domicile ne fut d'abord qu'une partie de l'habitation du maître. Mais à mesure que s'est accomplie la libération des travailleurs et que par suite, sous leur propre responsabilité, ils ont cherché à améliorer leur position, on a vu graduellement leurs efforts continus tendre à la fois vers la possession d'une famille et vers celle d'un domicile distinct qui en est la condition nécessaire. On peut considérer comme un des caractères les plus décisifs de l'amélioration du sort des classes laborieuses le perfectionnement apporté dans l'organisation même du domicile. Cela est bien frappant en France, pour ceux qui ont suivi la transformation accomplie dans les campagnes, depuis une cinquantaine d'années, dans l'amélioration intime de l'habitation.

Mais, à mesure que la grande industrie s'est développée, que les villes ont pris une extension démesurée, que l'instabilité économique s'est accrue, un phénomène inverse semble s'être produit. Une masse humaine croissante reste sans domicile fixe. De prétendus novateurs ont voulu systématiser ce phénomène perturbateur et passager, et ont proposé pour les pauvres le casernement et pour les riches la vie de l'hôtel proprement dit. L'instabilité a été proclamée comme la grande condition de la production économique à laquelle l'homme lui-même se trouve ainsi sacrifié. Il semble donc que l'Humanité obéit ainsi à deux impulsions distinctes et qui la tirent en sens inverse, sans qu'il semble possible d'établir un convenable équilibre. D'un côté l'évolution séculaire du genre humain pousse de plus en plus à ce que chaque famille conquière son domicile, source de dignité, et condition nécessaire de la vie de famille. D'un autre côté, un mouvement

Digitized by Google

plus moderne pousse à l'instabilité de l'habitation et semble vouloir rétablir sous des formes nouvelles l'état nomade. Des docteurs ont, comme je l'ai dit, systématisé ce dernier mouvement, et la véritable tradition du genre humain n'est vraiment pas convenablement défendue. Il appartient au Positivisme de constituer la théorie positive qui permettra de régler enfin ce grand phénomène pour le perfectionnement de l'individu et celui de l'espèce.

Nous allons d'abord exposer la théorie de la conception normale du domicile.

Il faut considérer, à l'état normal, le domicile comme le siège du culte domestique ; c'est le véritable temple de la famille. Le jeune homme qui, enfant, a vécu dans la maison maternelle, en l'aimant et la respectant comme un vrai fétiche, ne fera que continuer par cette conception sa vie primitive.

Cette manière de concevoir le domicile aura les plus heureuses conséquences morales ; elle contribuera au respect de soi-même par le respect de sa maison. Le Positivisme ne fait, du reste, ici que systématiser la longue évolution du genre humain.

La conquête graduelle du domicile, et d'abord tout au moins celle des meubles qui doivent le remplir, est pour le jeune homme un objectif de sagesse, d'activité et d'économie.

La possession du domicile et tout au moins, comme je viens de le dire, des meubles qui le garnissent, est une condition de dignité personnelle ; elle complète, comme la possession des habits, la personnalité même de l'individu au moyen de cette appropriation élémentaire d'une portion de la planète humaine. En outre, il résulte de cette fixité de l'habitation la possibilité d'une meilleure organisation des relations humaines. Pour la femme, la possession du domicile lui constitue un véritable domaine ; c'est à ses soins à rendre le nid propre, commode et même agréable, et le sentiment esthétique s'y développe comme dans l'arrangement de l'habillement lui-même. Mais comme l'ensemble de toutes ces habitudes rela-

Digitized by Google

tives au domicile proviendra des mœurs et jamais des lois, il n'en résultera rien d'oppressif ni de trop stationnaire. Les natures actives qui éprouvent un besoin de changement, condition de tout progrès, pourront se donner carrière avec le degré de résistance qui développe les forces, en les réglant sans les opprimer. L'on voit donc, d'après cela, que la conquête des meubles et du domicile, complément du mariage, est une condition capitale de l'éducation du jeune homme et un des éléments de son évolution vers la réalisation définitive du but de sa destinée.

Dès lors, un problème social s'impose, c'est celui de faciliter à la masse humaine la conquête du domicile. Ce problème, du moins en France, est en grande partie résolu, en ce qui regarde les campagnes ; mais il n'en est pas de même dans les villes et surtout à Paris. L'instabilité économique, proclamée en principe, tend même à éloigner de cette manière de voir, comme je l'ai précédemment indiqué. C'est au Positivisme à réagir contre cette tendance. Pour faciliter une telle opération et la rendre véritablement possible, il faudrait arriver à la décomposition des maisons en tranches horizontales, de manière à ce qu'un ménage pût avoir la possession de son domicile. La loi française a, du reste, prévu le cas de la possession par plusieurs individus des diverses parties d'une même maison ; et j'en ai vu la réalisation en province quoique sur une bien petite échelle. Du reste, je me rappelle qu'en 1848 nos journaux annoncèrent que des tentatives dans ce genre avaient été faites à Berlin ; il ne m'a pas été donné de suivre les conséquences de ce mouvement. A Paris, l'institution spontanée des concierges est une condition de la réalisation de la conception que j'expose ici. Sans doute, une partie de la population des grandes villes et surtout de Paris doit rester à l'état nomade, au moins passagèrement. Il y a là une condition nécessaire de progrès ; mais, de nos jours, on exagère une telle disposition, on la systématise même, et l'on pousse à la plus redoutable instabilité économique et

Digitized by Google

morale. La tendance vers la fixité du domicile poussera, au contraire, vers la stabilité économique qui devient une des plus urgentes nécessités des peuples occidentaux.

La construction et l'appropriation intérieure du domicile présentent des différences suivant les divers degrés de civilisation et aussi suivant la position qu'on occupe dans la hiérarchie propre à chacune d'elles. La théorie historique et dogmatique de ces variations présente autant d'intérêt que d'importance ; mais mon travail ne comporte pas de longues explications à ce sujet, je me contente d'en indiquer le principe. Il consiste essentiellement à faire varier l'intensité des divers éléments qui entrent dans la conception du domicile, d'après la théorie historique et dogmatique qui précède.

Digitized by Google

T24-27732

1er Moïse 99. 10e ANNÉE. — N° 1. 1er Janvier 1887.

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

VIE FONDAMENTALE

(De 21 ans à 63 ans)

(JEUNESSE, VIRILITÉ, MATURITÉ)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA VIRILITÉ

(De 28 à 42 ans)

DE L'INSTITUTION DE LA VIRILITÉ (1)

La vie fondamentale ou active se compose, comme nous l'avons vu, de trois phases successives : la Jeunesse, la Virilité et la Maturité. Nous avons déjà établi les lois propres à l'éducation de la jeunesse, il nous faut maintenant consacrer trois leçons à celle de la Virilité, qui lui succède par un mouvement continu. Il faut d'abord indiquer le plan de chacune de ces trois leçons. Pour cela, il est nécessaire de rappeler quels sont les caractères fondamentaux de la Virilité :

(1) Ceci représente la treizième leçon de mon Cours de Morale faite le dimanche 31 janvier 1886, de trois à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

1° Prépondérance des fonctions spéciales sur les fonctions générales ;

2° Plénitude de l'activité des fonctions spéciales, tant dans leur intensité que dans leur extension ;

3° Il faut remarquer que ces caractères sont communs aux deux sexes, au prolétariat, au patriciat et au sacerdoce. Il est important de remarquer que cette prépondérance des fonctions spéciales ne veut pas dire que l'individu n'ait pas, à cette époque de sa vie, de fonctions générales ; mais elles ne sont pas alors habituellement prépondérantes et ce sont les fonctions spéciales qui absorbent surtout l'activité ;

4° Enfin l'homme, qui dans sa jeunesse a institué sa nouvelle famille par le mariage, la constitue définitivement dans la Virilité par la production et l'éducation des enfants.

D'après cette vue, nous consacrerons trois leçons à l'étude de l'éducation pendant la Virilité. Dans la première, nous instituerons le caractère social de la virilité, surtout pour les fonctions spéciales, par le sacrement de la *Destination*, et nous examinerons ensuite les conditions sociales et les conditions morales, c'est-à-dire individuelles, sous l'influence desquelles se développe la Virilité. Dans la seconde, nous donnerons la théorie des devoirs professionnels inhérents aux fonctions spéciales, dont la plénitude caractérise surtout la Virilité. Enfin, dans la troisième leçon, nous étudierons les devoirs de l'individu dans la constitution de sa nouvelle famille et nous apprécierons les lois de l'évolution de son éducation pendant cette phase.

I

DU SACREMENT DE LA DESTINATION.

Le sacrement de la Destination a pour but de socialiser la fonction spéciale de chaque individu, en montrant sa place dans l'ensemble de la vie collective, de manière à permettre

Digitized by Google

d'établir ses devoirs à cet égard envers la Patrie et l'Humanité et ses droits, c'est-à-dire les devoirs des autres envers lui. Mais cela suppose qu'on a rectifié la notion absolue de la distinction entre les fonctions privées et les fonctions publiques ; et par conséquent il faut démontrer ce grand théorème : toutes les fonctions sont sociales (1).

Il est évident que l'Humanité crée la *situation* dans laquelle se trouve placé l'individu pour l'accomplissement d'une fonction quelconque ; de plus, elle seule met entre ses mains les moyens nécessaires à son action ; enfin, c'est elle qui surtout crée les dispositions physiques et morales, comme aussi les aptitudes nécessaires. Donc, c'est par l'Humanité que nous agissons. Mais que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, que nous l'ignorions ou que nous le sachions, c'est pour l'Humanité que nous travaillons, depuis la construction d'un chemin de fer jusqu'à la fabrication des souliers ou à la production du vin ; car dans ces divers cas, les produits se rapportent aux autres bien plus qu'à nous et servent directement ou indirectement non seulement nos contemporains, mais aussi nos successeurs. Par conséquent, toutes nos fonctions, même les plus spéciales, sont sociales dans leur source comme dans leur destination. C'est là un phénomène spontané, indépendant de toute volonté humaine. Mais il est bon de le connaître systématiquement, parce qu'au lieu de le subir aveuglément, nous pourrons apprendre à nous mieux résigner volontairement, comme aussi à le modifier convenablement.

Quoique toutes les fonctions soient sociales dans leur source comme dans leur destination, néanmoins la distinction entre les fonctions publiques et les fonctions privées représente un degré de réalité qu'il ne faut pas méconnaître et qui se trouve dans la grande distinction, que j'ai exposée en traitant de l'éduca-

(1) Voir Auguste Comte, *Philosophie positiviste*, tome VI, pages 571 à 576, Paris, 1842.

Digitized by Google

tion de la jeunesse, entre les fonctions générales et les fonctions spéciales; les premières se rapportant surtout à la réaction de l'ensemble sur les parties et les autres à l'action des parties entre elles ou à leur réaction personnelle sur l'ensemble.

Pour mieux éclaircir le théorème précédent qui est d'une si grande importance, il faut faire une théorie sommaire, dogmatique et historique de la distinction provisoire, entre les fonctions privées et les fonctions publiques.

Cette distinction tient à une évolution générale qui en montrera le caractère provisoire. Si nous comparons l'activité militaire à l'activité industrielle, nous verrons que la première est nécessairement collective et synthétique, tandis que la seconde est spontanément individuelle et analytique. Il est clair, en effet, que l'activité militaire suppose toujours le concours; c'est elle qui a fondé les cités et les nations, elle a donc eu spontanément, dès le début, un caractère public et social. Les fonctions industrielles, au contraire, s'exercent d'une manière essentiellement individuelle, et l'indépendance de l'activité y apparaît bien plus que le concours; aussi elles ont eu spontanément d'abord un caractère purement privé, c'est-à-dire qu'elles ont été surtout organisées au seul point de vue de l'intérêt de l'individu considéré comme dirigé par des mobiles purement personnels.

Il y a plus. Il est évident qu'au début, l'insuffisant développement de la vie industrielle n'aurait pas permis de donner un caractère social aux fonctions qui lui sont propres. Car, qu'est-ce que le caractère social d'une fonction? C'est la notion précise du rapport de cette fonction avec un ensemble ou une existence collective plus ou moins développée; c'est-à-dire qu'alors l'individu voit en quoi il concourt à la vie collective et en quoi celle-ci lui est nécessaire. Mais pour que cette notion puisse être établie, il faut que la vie industrielle ait pris un immense développement où tous les rapports qui la constituent se soient nettement caractérisés. Or,

Digitized by Google

cela n'était pas possible au début de l'Humanité ; les sociétés ne s'organisent ni par ni pour l'industrie. En outre, la prépondérance nécessaire du régime militaire et la subordination du régime industriel ont dû empêcher l'avènement de la systématisation de celui-ci. Mais, quand même l'extension du phénomène eût permis cette systématisation indispensable à la socialisation de l'industrie, l'esprit scientifique n'eût pas été alors à la hauteur d'une telle opération qui n'est véritablement possible que de nos jours.

Sans doute le régime théocratique a donné aux fonctions industrielles une certaine systématisation d'ailleurs bien plus morale que sociale ; mais ce n'est que de nos jours que le problème se pose définitivement et que la solution en est réellement possible.

En premier lieu, l'évolution industrielle a pris une extension croissante et embrasse des rapports de plus en plus étendus et de plus en plus compliqués qui nécessitent une coordination d'un tel phénomène, de manière à y montrer l'action de l'individu sur l'ensemble et la réaction de l'ensemble sur l'individu.

En second lieu, la libération des travailleurs au moyen âge a contribué au développement de la masse humaine et a donné par suite à l'industrie, qui est son mode naturel d'action, une situation de plus en plus prépondérante, par rapport à l'activité militaire qu'elle tend à se subordonner.

En troisième lieu, l'évolution scientifique, depuis l'extension par Auguste Comte de l'esprit positif à l'étude des phénomènes sociaux, se trouve à la hauteur du problème de la systématisation de la vie industrielle. Il est possible, en effet, d'étudier les lois de son existence et de son évolution. En outre, la masse humaine est déjà assez développée pour qu'on puisse, par un enseignement convenable, lui faire connaître les résultats d'une telle systématisation. Sans cette connaissance familière du public, la systématisation industrielle resterait purement théorique.

Digitized by Google

En quatrième lieu, un certain nombre de fonctions industrielles ont déjà pris un caractère public ; les monnaies, les rentes, les grandes banques, les routes, les canaux, les chemins de fer et jusqu'aux grandes sociétés anonymes.

En cinquième lieu, les tentatives socialistes, surtout le communisme, ont posé le caractère social de la richesse et, par suite, mis à l'ordre du jour le problème de la systématisation industrielle, en niant virtuellement la distinction entre les fonctions privées et les fonctions publiques.

Le Positivisme résout ce problème que l'on peut synthétiquement résumer dans l'institution du sacrement de la *Destination*, c'est-à-dire de l'acte par lequel le pouvoir philosophique imprime à chaque fonction un caractère social, en indiquant, d'après une théorie positive, les lois de sa relation avec l'ensemble et par suite les devoirs qui en résultent. Mais en établissant ainsi un sacrement religieux, dont la conception est surtout aujourd'hui importante, le Positivisme ne fait que systématiser une tendance spontanée de l'évolution humaine et coordonner un ensemble d'antécédents.

La consécration religieuse des fonctions a dû nécessairement surgir pour les fonctions sacerdotale et politique.

En effet, dans toutes les sociétés régulières, l'investiture des hautes fonctions s'accomplit d'après des cérémonies régulières qui donnent la consécration au nom de la doctrine prépondérante. On en voit un exemple caractéristique dans le sacre des rois et dans le sacrement de l'*Ordre* qui confère la dignité sacerdotale. Les fonctions d'un ordre moins élevé, même dans le régime industriel, ont cherché à imiter un tel exemple ; on le voit dans les diverses cérémonies propres au compagnonnage, et l'introduction d'un individu dans une corporation donnait lieu aussi à des cérémonies particulières. Le serment professionnel des avocats et jadis celui des médecins peuvent être considérés comme des ébauches, pour les classes libérales, d'un véritable sacrement de la *Destination*.

Digitized by Google

Le Positivisme venant établir le caractère social des fonctions les plus spéciales, il n'est pas étonnant que, dégageant ces ébauches du passé de ce qui les rattache aux anciennes doctrines, il n'est pas étonnant, dis-je, que le Positivisme se soit élevé à la construction du sacrement de la *Destination*. Ce sacrement consiste dans la cérémonie par laquelle un pouvoir philosophique universellement accepté vient, au moment où le jeune homme prend une profession définitive, lui indiquer les vues d'ensemble par lesquelles sa fonction se lie à l'existence collective. Le philosophe devra alors expliquer la nature générale de la fonction, comment elle concourt à l'existence de l'organisme collectif, et les devoirs qui incombent par suite à l'individu pour son accomplissement. Puis, il faut expliquer ensuite comment l'organisme réagit sur l'individu dans la réalisation de la fonction, par conséquent ce qu'il peut et doit exiger des autres ou, en d'autres termes, quels sont ses droits. Le droit prend alors le caractère relatif, au lieu du caractère trop absolu que lui donnaient la théologie et la métaphysique. Les plus modestes fonctions prendront ainsi un caractère particulier de dignité; le sentiment qui anime le soldat en faction, et qui le pousse à se faire respecter, ne sera plus spécialement propre à l'organisme militaire, il s'appliquera aux actes les plus élémentaires de la vie industrielle.

Il ne faut pas s'y tromper, la conception du sacrement de la *Destination* est une véritable révolution mentale qui, par sa propagation, deviendra sociale. Toutes les fonctions devenant publiques dans leur conception mentale et morale, il en résultera la socialisation de la richesse et du travail; le problème social se trouvera ainsi résolu par cette transformation élémentaire de chaque cerveau qu'il disposera d'esprit et de cœur à concourir, d'après un mode déterminé, à l'harmonie universelle. Du reste, il faut observer que les mesures matérielles et les décisions politiques relatives à l'organisation industrielle ne peuvent être réellement efficaces que

Digitized by Google

quand les idées du public sont assez modifiées pour qu'il soit disposé à les accepter et les appliquer, au lieu d'employer tous ses efforts à les éluder.

Quoique la propagation de cette notion de la *Destination* soit actuellement la chose la plus urgente, néanmoins sa réalisation a une véritable efficacité pour préciser les idées et donner la première impulsion au mouvement. En France, le sacrement de la *Destination* a été conféré à un chef agricole, à un avocat, à un employé du commerce. J'ai été conduit ainsi à établir les deux grandes formules : la richesse est sociale dans sa source et doit l'être dans sa destination; la richesse doit recevoir une appropriation personnelle, pour être employée avec une digne indépendance au service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

C'est dans le sacrement de la *Destination* qu'il faudra rappeler au jeune homme qui entre ainsi dans la virilité que la période des essais est désormais définitivement close. Il faudra lui montrer qu'il doit désormais servir d'après un mode déterminé la Famille, la Patrie et l'Humanité. Il faudra lui faire voir qu'il entre ainsi dans la période de la pleine et complète responsabilité, où l'esprit, le cœur et le caractère concourent pour réaliser un service effectif sans nouveaux tâtonnements et que, s'il échoue cette fois, il deviendra pour la société non plus un agent utile et respecté, mais bien un de ces *impedimenta*, que les civilisations compliquées traînent trop souvent avec elles et qui constituent une des difficultés de leur existence.

II

CONDITIONS SOCIOLOGIQUES DE LA VIRILITÉ.

Pour pouvoir systématiser la marche de l'éducation pendant la virilité, que le sacrement de la *Destination* vient d'instituer, nous devons étudier les influences collectives et

Digitized by Google

individuelles sous le poids desquelles elle se développe. Les premières sont les conditions sociologiques, et les autres les conditions morales. Nous allons nous occuper d'abord des premières.

Les conditions sociologiques constituent la fatalité créée par le poids des antécédents, que l'individu doit subir et qui tracent en même temps les limites dans lesquelles peut s'exercer sa liberté ou, en d'autres termes, sa puissance modificatrice. Or, il est facile de voir que, pendant la virilité, ces conditions sociologiques exercent leur plus grande influence, en sollicitant au maximum la puissance modificatrice de l'homme, qui alors, avec la responsabilité la plus étendue possible, doit pourvoir aux rapports les plus multiples, comme fils, comme époux, comme père, comme citoyen et enfin comme exerçant un métier déterminé dans l'existence collective. Il faut remarquer qu'à mesure que la société se développe, les divers rapports sous lesquels agit l'individu dans sa virilité, s'étendent et se compliquent de plus en plus. Il est donc sollicité par des forces de plus en plus multiples variant sans cesse dans leur direction et leur intensité. Il semblerait dès lors que le problème de l'équilibre individuel pendant l'âge viril tendrait à devenir impossible avec le développement de la civilisation. Mais il y a une compensation ; l'évolution sociale se règle en se développant et le poids d'une fatalité croissante tend à faire cesser l'indétermination qui résulterait de la multiplicité des impulsions et qui rendrait toute vie réelle véritablement impossible. Néanmoins, l'intervention d'une doctrine systématique et d'un pouvoir qui l'applique, devient nécessaire pour déterminer convenablement la conduite de chaque individu.

On voit donc l'importance de l'étude des conditions collectives de la virilité ; nous allons les apprécier en considérant d'abord celles qui résultent de la Patrie et de l'Humanité et ensuite celles qui viennent de l'organisation et de la nature de la famille.

Digitized by Google

Il est clair que d'abord l'individu, dans l'accomplissement des fonctions propres à la virilité, subit nécessairement l'influence des conditions propres à l'organisation générale de la Patrie à laquelle il appartient; et il est non moins certain qu'il lui est nécessaire de les connaître, afin de se résigner avec dignité ou de réagir avec énergie. Jusqu'ici ces influences ont été subies plus ou moins aveuglément, le Positivisme vient changer cet état de choses et établir réellement l'état normal, en rendant chacun un organe conscient de l'existence collective.

Voyons donc quelles sont ces principales fatalités que la Patrie impose à chacun des individus qui lui appartient.

La première fatalité est relative au degré de vie militaire inhérent à la Patrie à laquelle il appartient. Il est clair, par exemple, que l'Angleterre et la France, pour prendre deux éléments de l'Occident, présentent sous ce rapport des différences qui affectent la vie de chaque individu, sous tous ses divers aspects, dans l'âge viril et lui imposent, même pour les détails de son métier, des obligations d'une nature particulière. La différence serait plus frappante encore, si nous comparions la France, par exemple, avec des éléments bien autrement distincts, la Chine ou le Japon.

La seconde fatalité sociologique générale est celle qui est relative à la nature du gouvernement du pays dans lequel on vit, et au degré de participation que la légalité et les habitudes permettent à chaque individu. Il est certain que l'existence de chacun se trouve modifiée, sous tous ses divers aspects, par le degré de sécurité, par la possibilité plus ou moins grande que l'on a de pouvoir réagir ou modifier la direction générale que l'on doit subir.

La troisième fatalité sociologique générale que subit l'individu est celle qui est relative au mode d'organisation des fonctions générales propres au gouvernement : Justice, Police, Droit civil et criminel, organisation des travaux publics, des Postes, des Banques, etc., etc.

Digitized by Google

Enfin, la quatrième fatalité sociologique est celle qui est relative à la puissance d'intervention indirecte de l'individu dans les fonctions générales de la société : droit d'écrire et de parler, de réunion, etc., etc. Il faut considérer aussi à cet égard, non seulement les droits légaux que la loi confère, mais aussi les habitudes qui en déterminent le véritable exercice.

Examinons maintenant d'une manière plus précise l'influence des conditions sociologiques sur l'accomplissement du métier ou de la fonction spéciale.

Ce travail est nécessaire pour permettre d'établir les devoirs relatifs à la virilité qui résument, on peut le dire, toute la théorie de l'éducation propre à cette phase de la vie, et dans lesquelles il faut nécessairement tenir compte de toutes les fatalités générales sous le poids desquelles l'existence de l'individu se développe.

La première fatalité qui affecte le métier dans la virilité, c'est le degré plus ou moins considérable de stabilité ou d'instabilité économique propre à la situation correspondante. Il est évident, en effet, que les habitudes mentales, morales, propres à une profession, seront tout autres que celles de nos pères, ou instables comme celles qui résultent de la rapidité actuelle des communications, de la production exagérée de la grande industrie, etc., etc.

La seconde fatalité inhérente à la profession est celle qui est relative au mode de répartition dans le pays considéré, des diverses industries entre elles, de leurs proportions relatives, du degré de capitaux disponibles et enfin de l'aptitude plus ou moins grande de ceux qui y participent. Ainsi par exemple, suivant que dans un pays la banque ou le commerce, ou la manufacture, ou l'agriculture ont la prépondérance, le mode d'exécution de chaque métier s'en trouve affecté et, par suite, les habitudes comme les devoirs.

La troisième fatalité qui condense implicitement toutes les autres, est pour l'individu le choix déterminé de son métier.

Digitized by Google

Enfin, cette période nous offre pour chaque individu une proportion déterminée entre la disposition à l'initiative et celle à la stabilité. Celle-ci prévaut dans la maturité et celle-là dans la virilité.

Il faut voir maintenant quelles sont les conditions générales relatives à la constitution de l'Humanité, sous l'influence desquelles s'accomplit la vie de l'individu. Et d'abord, donnons une conception sommaire de l'Humanité, telle qu'elle doit être à l'état normal.

A l'état normal, l'Humanité consistera dans la réunion des diverses Patries qui ont surgi à la surface de la planète. Elles seront liées entre elles par une foi commune, démontrable, reposant sur la science, et, l'activité militaire ayant cessé, elles n'auront d'autre activité que l'industrie. Il s'opérera dès lors entre elles une répartition économique d'après le climat, la situation géographique et les antécédents historiques; dès lors une impulsion commune animera toutes les parties de ce vaste organisme et les conditions de l'application des lois de Galilée étant satisfaites, il y aura conciliation entre l'ordre et le progrès; les réactions mutuelles des diverses parties n'altérant pas le mouvement commun. Mais il n'en est pas ainsi maintenant, les diverses parties réagissent sans doute les unes sur les autres, mais elles ne forment pas un véritable système; et chacune d'elles constitue, par rapport à toutes les autres, une force extérieure plus ou moins perturbatrice, les actions et les réactions tendent à troubler le mouvement commun. C'est faute d'avoir fait une telle distinction, que les économistes trop préoccupés de l'état normal, ne distinguant pas l'abstrait du concret, sont arrivés à des conclusions si souvent contraires à la réalité. Quant à nous, nous en tiendrons compte, sans négliger jamais néanmoins la limite idéale vers laquelle nous devons faire converger notre espèce.

D'après cela, la première fatalité relative à la situation de l'Humanité est celle qui se rapporte à la diversité des reli-

Digitized by Google

gions qui dirigent les diverses patries. Toute une série de devoirs et d'indications pratiques résulte de la constatation systématique de cette diversité. Ainsi les philosophes du XVIII[e] siècle ont établi à ce sujet le principe de la tolérance universelle. Quand le Positivisme sera prépondérant en Occident, il y substituera le principe du *ménagement* qui consiste, en affirmant hautement la prépondérance positive, à tenir compte de l'état religieux plus ou moins arriéré des autres hommes. Mais cette diversité religieuse influe jusque sur les conditions économiques; car les religions créent des habitudes qui affectent la nutrition, l'habillement et le logement. L'habitude du maigre, la défense du vin, la sévérité plus ou moins grande des habillements, la répression des plaisirs mondains, tout cela crée évidemment des éléments dont la vie et le métier de chaque individu seront affectés.

Une seconde fatalité est celle qui est relative au degré de puissance politique et militaire des diverses patries entre lesquelles la planète est répartie. Cette fatalité influe même directement sur le phénomène économique; ainsi la puissance industrielle de l'Italie et de l'Allemagne s'est profondément transformée depuis leur unification politique.

Enfin, la troisième fatalité est celle qui est relative à la diversité économique même de chacune des patries.

Voyons maintenant les conditions de la vie individuelle relatives à la nature de la famille.

A l'époque de la virilité l'individu, tout en étant chef de famille, reste encore habituellement *fils;* ses ascendants vivent encore. Il peut donc continuer à développer par de tels liens la vénération ou le respect, en les rapportant à un type objectif, tout en développant les facultés propres au commandement, en tant que chef de famille. Plus tard, au contraire, la mort des ascendants ne permettra plus la culture de la vénération de la famille que par rapport à des êtres subjectifs; il s'opérera au seuil de la vieillesse une transformation dans la culture morale que les natures délicates

Digitized by Google

avaient sans doute dû sentir, mais qui n'avait pas été formulée jusqu'ici.

En second lieu, dans cette période de la virilité, l'homme et la femme sont obligés d'organiser des relations de leur famille avec beaucoup d'autres; ce qui développe des habitudes et des perfectionnements très remarquables qui n'ont pas été suffisamment étudiés jusqu'ici, car ces phénomènes universels n'ont jamais été conçus d'une manière abstraite.

A l'époque de la virilité la famille, qui avait été instituée dans la jeunesse par le mariage, se trouve constituée par la production des enfants; l'homme et la femme prennent alors un nouveau caractère. La femme n'est plus seulement l'épouse, elle est la mère de famille; les relations de l'homme avec elle subissent alors une évolution déterminée et prennent un caractère de plus en plus spécial.

L'homme à son tour devient chef de famille, responsable de la nature du nouvel élément qu'il vient d'introduire pour l'extension et la conservation de la société.

L'étude de ces conditions générales était nécessaire pour définir la situation propre à la virilité et poser la base des devoirs qui lui incombent.

Ces diverses conditions varient suivant le sexe et l'époque de la civilisation. Elles sont loin d'être constantes; cependant on peut, en général, les considérer comme telles pendant la durée de la vie de chaque individu, excepté aux époques de transformation très rapide. Les lois de leur évolution sont encore trop peu connues, car le problème n'avait jamais été réellement posé.

On voit d'après celà toute la complication du problème de l'éducation pendant la virilité, à cause de la multiplicité des éléments variables qui concourent au phénomène et dont l'individu, étant responsable, doit tenir plus ou moins compte. De là aussi la nécessité urgente d'un système d'enseignement supérieur, qui révèle au plus modeste prolétaire les lois générales de ces divers phénomènes, afin qu'il puisse

Digitized by Google

les subir et les modifier non plus inconsciemment, mais sciemment. Tel est le grand problème du XIXe siècle, à la solution duquel, depuis trente ans, j'ai consacré tous mes efforts.

III

CONDITIONS MORALES DE LA VIRILITÉ

La théorie des conditions propres à l'éducation de la virilité et nécessaires à l'établissement des devoirs qui lui incombent serait insuffisante si, après avoir étudié les conditions sociologiques, nous n'étudions pas celles qu'on appelle morales, en d'autres termes, individuelles. Cette étude, une fois faite, nous aurons la conception scientifique de l'ensemble de la situation générale propre à la virilité.

Nous examinerons d'abord les conditions physiologiques normales et pathologiques qui nous conduiront à la théorie de la santé, propre aux deux sexes, dans cette phase de la virilité, et finalement à l'hygiène qui lui convient. Puis nous étudierons les conditions morales de la virilité, c'est-à-dire celles qui sont relatives au cœur et au caractère, et enfin celles qui se rapportent à l'entendement ou les conditions mentales de la raison dans la virilité.

Voyons d'abord les conditions physiologiques de la virilité.

La prédominance du système artériel acquiert vers trente-cinq ans, c'est-à-dire au milieu de cette phase, toute sa plénitude et sa régularité, avec une tendance croissante vers la prépondérance du système veineux.

Les systèmes osseux et musculaire tendent aussi tous les deux vers leur maximum de force et de souplesse. Quant au système nerveux central et à la moelle épinière qui le complète, il montre en général une croissance exceptionnelle. Auguste Comte a remarqué, ce que bien des faits vérifient,

Digitized by Google

que le cerveau conserve plus que le corps sa vitalité; il y a là une désharmonie qu'il faut savoir utiliser dans l'intérêt social. La sensibilité interne et externe se développe encore en tendant vers un maximum, à la fois de puissance et de coordination. Relativement à la vie végétative, la tendance vers l'équilibre, entre le mouvement d'absorption et celui d'exhalation, se montre en marchant vers l'égalité et par suite vers l'état de maximum. L'homme cesse en général de croître et l'harmonie des diverses parties est alors la plus satisfaisante. Par conséquent, dans la phase de la virilité, l'équilibre total de la vie organique et animale, tend spontanément vers la situation la plus stable; par suite, la santé, qui est la résultante de cet équilibre, se trouve dans les meilleures conditions.

Voyons maintenant les conditions pathologiques de la virilité.

Quoique dans cette période tous les systèmes puissent être effectivement atteints, par suite de certaines circonstances, l'on peut dire néanmoins, qu'à l'inverse des phases précédentes ou suivantes, aucun des systèmes ne tend à produire de troubles exceptionnels.

L'on sait que les perturbations pathologiques proviennent de causes extérieures ou intérieures; dans la virilité, les causes externes prévalent sur toutes et le métier est la source d'une infinité de dangers pour l'organisme, qu'il faut savoir affronter, et que la providence sociale combinée avec la prudence individuelle devra diminuer. Néanmoins l'évolution sociale, par son activité et sa complication croissante, expose à deux ordres spéciaux de perturbation. En premier lieu, une activité excessive et désordonnée provenant de l'instabilité sociale et de ses excitations multiples, détermine dans l'individu un véritable état d'*agitation;* celle-ci se caractérise par une susceptibilité excessive du système nerveux, qui réagit profondément sur la vie organique et rend l'individu de plus en plus prédisposé aux perturbations pathologiques.

Digitized by Google

L'histoire des épidémies vérifie une telle vue, malgré les progrès de l'hygiène publique et privée. Depuis la fin du moyen âge, la fréquence des épidémies, surtout catarrhales, va en croissant; par conséquent, le problème de la santé est intimement lié au problème de la religion, c'est-à-dire de l'équilibre et de la stabilité de la vie individuelle et de la vie collective. En second lieu, on peut constater l'influence croissante des *excitants spéciaux*, dont le nombre comme l'emploi vont sans cesse en croissant. Sans doute, la vie ne s'entretient que par l'excitation, aussi la découverte successive des excitants peut-elle être considérée comme une création des plus capitales de l'évolution humaine. Cette découverte, qui provient des progrès mêmes de l'organisme social, est une des causes de notre supériorité sur les animaux. La découverte du vin peut être considérée comme un des grands bienfaits accordés à notre espèce, de même que celle du sel. Mais outre les excitants communs, on peut le dire, à toutes les parties de la terre, il y en a qui ont surgi plus spécialement dans certaines régions : le thé en Chine, le café en Arabie, le cacao dans l'Amérique du Sud, les épices dans les îles de la Sonde, le tabac dans l'Amérique. Les communications, de plus en plus nombreuses et rapides des diverses parties de la planète, ont fait pénétrer partout les excitants propres seulement à certains pays. Ainsi le café, cette liqueur caractéristique du XVIII^e^ siècle, a pénétré en France vers le milieu du XVII^e^ siècle. Le premier café a été établi à Marseille en 1671, et à Paris en 1672 (1); mais vers la fin de ce siècle il luttait avec le cabaret et tendait à le remplacer. Les cafés, comme lieu de réunion, ont joué un rôle bien plus considérable qu'on ne le pense à la fin du règne de Louis XIV et pendant la Régence. Ils ont été, avec les salons, dont ils sont une des formes, un des grands agents de l'opinion publique au XVIII^e^ siècle, en France.

(1) Lemontey, *Histoire de la Régence et de la Minorité de Louis XV*, tome II, page 323, Paris 1832.

Digitized by Google

Le thé fut introduit pour la première fois en Angleterre, en 1715, il y a fait une immense fortune, avec beaucoup d'avantages et aussi d'inconvénients. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XVIII[e] siècle qu'il a été effectivement employé en France, où il n'a jamais eu néanmoins une situation prépondérante.

Enfin, le cacao et le chocolat ont pénétré en France surtout sous la Régence. Le nombre des excitants a donc ainsi augmenté en Occident d'une manière très frappante; aussi, si les maladies de la peau ont diminué, grâce à la propreté croissante de l'individu, celles de la muqueuse ont augmenté.

Ce mouvement a, du reste, été croissant depuis le commencement de notre siècle; des excitants plus dangereux encore ont surgi et le problème de leur production comme de leur emploi est une des plus graves questions sociales. Il est évident que la force morale comme la force gouvernementale devront concourir pour organiser à cet égard un règlement; car il est de toute évidence, contre les puérilités démocratiques, que plus l'activité individuelle se développe et plus aussi la réaction, spirituelle et temporelle, de l'ensemble sur les parties doit aller croissant.

L'étude des conditions physiologiques, normales et pathologiques, conduit à concevoir que la santé, c'est-à-dire l'équilibre des fonctions organiques, ne peut se maintenir que par une hygiène appropriée. Cette hygiène est à la fois publique et privée. Il est certain qu'il y a des conditions hygiéniques qui sont au-dessus de la prévision comme de la puissance personnelle et qui, par conséquent, ne peuvent être établies que par les pouvoirs publics locaux, nationaux et finalement planétaires. Il y a à cet égard une tendance spontanée croissante que le Positivisme systématise; seulement, à cet égard, le Positivisme établit pour l'individu un devoir bien déterminé : celui de se bien porter. Ce devoir résulte non pas des calculs de la prudence personnelle, quoiqu'ils ne puissent pas y nuire et doivent être pris en considération, mais bien

Digitized by Google

de la conception de l'individu comme organe d'un des trois êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité.

La santé de l'individu n'intéresse pas, en effet, que lui-même; car il ne vit que pour les autres et par les autres; par suite, la santé devient un devoir comme la condition nécessaire de l'accomplissement de toutes les fonctions.

Ce devoir doit être surtout spécialement rappelé aux femmes qui, par un moindre développement de l'esprit d'abstraction et de généralité, tendent trop souvent à l'oublier.

Mais si c'est un devoir de conserver sa santé, il ne faut pas oublier aussi que c'est un devoir non moins déterminé d'exposer sa vie et même de la perdre dans des circonstances spéciales plus ou moins nombreuses (1). L'établissement d'un tel devoir est peut-être une des plus belles créations de l'Humanité; elle est due à l'évolution militaire de notre espèce, et il semble que jusqu'ici ce soit un glorieux privilège de l'activité militaire, mais heureusement il n'en est rien. La vie pacifique et industrielle conservera et étendra cette admirable création, qui est la forme suprême du sacrifice. L'ouvrier, dans une foule de métiers, expose sciemment sa vie dans une foule de cas et souvent d'une manière continue; quoi de plus admirable à cet égard que la vie maritime proprement dite. Le médecin brave la mort avec d'autant plus

(1) Je disais, le 10 février 1881, aux obsèques du jeune Henri d'Olier, jeune interne, victime du devoir professionnel dans un des hôpitaux de Paris, les paroles suivantes : « Lorsque nos pères mouraient pour la « défense de la Patrie, on disait avec raison, qu'ils étaient morts au « champ d'honneur. C'est en effet, un des plus nobles privilèges de la « civilisation humaine, spécialement de la civilisation militaire, que « celui qui consiste à donner sa vie pour l'accomplissement d'un devoir. « Mais c'est une erreur de croire et de soutenir, comme on l'a fait « même de nos jours, qu'un tel privilège n'appartenait qu'au régime « militaire. La civilisation pacifique, qui peu à peu surgit, conserve ce « noble attribut d'imposer des devoirs qui n'ont d'autre sanction que « la mort. Depuis l'office de l'ingénieur, jusqu'à celui du charpentier « et du mineur, elles ne manquent pas les fonctions où l'homme joue « sa vie! Dans aucune, cependant, il ne la joue peut-être au même « degré que dans la profession médicale; dans aucune il n'affronte « aussi constamment la mort. »

Digitized by Google

de mérite qu'il comprend mieux tout le danger auquel il s'expose; et le savant l'affronte dans des expériences souvent dangereuses. Mais la femme ne reste pas étrangère à ce grand privilège d'exposer sa vie; et le soin des malades dans la famille, dans le cas de maladies contagieuses, la met à même, quoique moins fréquemment que l'homme, d'affronter la mort en servant les autres.

Ainsi donc le problème de la santé est bien loin d'être un problème absolu; il est relatif à la liaison de l'individu à l'ensemble des êtres collectifs, liaison qui peut nous imposer jusqu'au devoir de mourir.

Examinons maintenant les conditions morales de la virilité.

Le cœur et le caractère se développent pendant la virilité, sous l'influence de la situation de l'homme dans la famille et la société, outre l'influence des conditions purement physiologiques; le système nerveux central acquiert dans cette période de nouvelles forces, et, de plus, l'action excitatrice du système artériel tend vers son maximum d'intensité et d'harmonie. Mais il faut surtout apprécier dans cette période le sentiment de la *responsabilité*, qui atteint à ce moment sa véritable intensité. Cette théorie n'a pu jusqu'ici être réellement accomplie, faute de celle des fonctions composées du cerveau, qui m'appartient presque exclusivement.

La responsabilité, considérée au point de vue cérébral, est une fonction composée résultant de la combinaison d'une vue et d'un sentiment, ou plutôt de plusieurs de ces deux éléments. La vue consiste dans la notion d'une fonction à accomplir par rapport à un ou à plusieurs des êtres collectifs avec la conception que les conséquences de l'accomplissement de la fonction se feront sentir à celui qui l'exerce. Quant aux sentiments, ils se rapportent à la personnalité, à la sociabilité et à la moralité. En effet, les conséquences de l'accomplissement de l'acte se rapportent aux divers instincts personnels, conservation, vanité, orgueil, etc., etc., et aux

Digitized by Google

diverses fonctions composées dont ils sont la base, depuis les conséquences qui intéressent la fortune jusqu'à celles qui entachent la réputation en bien comme en mal. D'un autre côté, comme, grâce à la sociabilité spontanée de notre nature, nous nous attachons à des degrés divers aux êtres collectifs, le sentiment de la responsabilité se lie aux émotions qu'entraîneraient les conséquences relatives à leur existence. Enfin, le sentiment de la responsabilité met en jeu celui du devoir.

Réciproquement, quand le sentiment de la responsabilité est suffisamment développé, il surexcite à son tour les autres fonctions cérébrales. Ainsi, il est un excitant naturel de l'esprit de prévision, il réagit sur la puissance de l'homme sur lui-même et il est un des mobiles qui le détermine. Il est aussi une condition de la culture de la sociabilité et de la moralité, qui sont des éléments de la réalisation de la responsabilité elle-même.

Au sentiment de la responsabilité se joint celui de la dignité. Leur harmonie obtient dans la virilité une intensité caractéristique. A cette époque, la multiplicité des devoirs remplis, des responsabilités qui en dérivent, donnent à l'homme la notion et le sentiment de sa valeur comme agent de la vie collective, ce qui constitue le véritable sentiment de la dignité humaine.

Voyons maintenant les conditions propres à la mentalité pendant la période de la virilité.

La raison concrète, mais empirique, domine essentiellement jusqu'à la puberté; la raison abstraite, au contraire, pendant l'adolescence qui se termine par une systématisation de la raison concrète et de l'harmonie mentale. Pendant la jeunesse, de 21 à 28 ans, la mentalité reçoit l'épreuve de l'expérience en mettant en jeu, par les fonctions actives et la responsabilité qui s'y rattache, les deux grands éléments de la mentalité, la raison abstraite et la raison concrète.

Mais c'est pendant la virilité, qu'à la suite d'une telle expé

Digitized by Google

rience, la raison atteint sa véritable harmonie par la combinaison de la réalité due à la raison concrète, avec la généralité qui émane de la raison abstraite.

Il importe d'observer que ces conditions morales ou individuelles varient, suivant le sexe, la situation dans la hiérarchie sociale, et aussi, surtout, suivant l'époque ou le moment où l'on se trouve dans l'évolution sociale. La responsabilité, par exemple, augmente en passant de la femme à l'homme ; elle augmente aussi suivant qu'on monte dans la hiérarchie sociale.

Il y aurait un travail aussi neuf qu'intéressant à entreprendre, mais que je ne puis qu'indiquer, ce serait celui de la théorie de la marche du sentiment de la responsabilité suivant les degrés successifs de l'évolution sociale. Il devrait débuter par la théorie du sentiment de la responsabilité chez les animaux ; on verrait ensuite la variation de ce sentiment dans le passage de l'état militaire à l'état industriel et aussi dans le passage de l'esprit de l'homme, suivant les trois phases, théologique, métaphysique et politique. Ainsi, il est évident que le sentiment de la responsabilité et de la dignité humaine est bien supérieur à l'état positif qu'à l'état théologique; car, dans le premier, l'homme se sent un élément conscient de la providence effective, tandis que dans le second, il n'est que l'instrument plus ou moins passif d'une puissance absolue.

THEORIE DES DEVOIRS PROFESSIONNELS (1).

Nous avons dans la leçon précédente institué la virilité, en indiquant les conditions sociologiques et morales de son dé-

(1) Ceci représente le résumé de la 14e leçon de mon cours de Morale pratique, faite le dimanche 10 février 1886, de 3 heures à 5 heures, à Paris, salle Gerson.

Digitized by Google

veloppement et les caractères spéciaux de cette phase de la vie individuelle. Ces caractères généraux sont les suivants : 1° constitution définitive de l'activité spéciale ou professionnelle ; 2° constitution de la famille. Nous allons consacrer cette leçon à l'étude de ce premier caractère de la virilité. La constitution générale de l'activité professionnelle est au fond la théorie de l'organisation du travail ou de la réaction systématique de l'homme sur la planète et des devoirs qui résultent d'une telle opération. Notre leçon se composera de trois parties successives : dans la première, nous établirons la systématisation générale du travail ; dans la seconde, nous donnerons la théorie des devoirs propres à l'accomplissement des fonctions spéciales ou professionnelles, qui se rapportent essentiellement à l'activité industrielle ; enfin, dans la troisième, nous donnerons la théorie générale de l'évolution de l'industrie vers sa constitution finale, c'est-à-dire planétaire.

I

CONCEPTION GÉNÉRALE DE LA RÉACTION SYSTÉMATIQUE DE L'HOMME SUR LA PLANÈTE OU THÉORIE POSITIVE DE L'INDUSTRIE HUMAINE.

Cette théorie ne pourra être accomplie que dans la troisième année de mon cours de *philosophie troisième*, où elle sera précédée des deux théories générales de la Terre et de l'Humanité. Mais je dois ici en donner une vue d'ensemble, pour servir de base à la détermination des devoirs professionnels.

L'industrie consiste dans la réaction de l'homme sur la planète, pour la satisfaction des besoins organiques, base nécessaire de la vie intellectuelle et morale; elle suppose donc la connaissance des deux théories de la Terre et de l'Humanité : car l'Humanité est l'agent modificateur et la terre four-

Digitized by Google

nit le substratum de l'action. Cette réaction de l'homme sur la planète conduit à la considération de trois éléments nécessaires : 1° les *matériaux;* 2° le *travail;* 3° les *produits;* d'où le problème général de la répartition de ces produits entre les divers individus. La mise en action de ces trois éléments donne toujours lieu à trois opérations fondamentales : la *production,* la *conservation* et la *transmission.*

La systématisation de l'industrie ainsi conçue consiste à lui donner un caractère social et dès lors à concevoir chaque individu comme un organe de l'organisme collectif qui opère la réaction sur la planète, et à régler chaque activité spéciale d'après la connaissance des lois naturelles qui dirigent l'activité de l'être collectif.

Nous avons posé les bases de cette systématisation, en éliminant la distinction provisoire entre les fonctions privées et les fonctions publiques, et en montrant le caractère social du travail. Il nous faut maintenant préciser de telles vues. Mais auparavant il faut préciser le problème, en indiquant quelle position occupe aujourd'hui, par rapport à lui, l'esprit humain; c'est-à-dire quelles sont les théories en circulation sur ce grand sujet et comment le Positivisme vient les remplacer.

Le régime industriel s'est graduellement développé par une évolution spontanée sous la protection et la direction nécessaire de l'activité militaire. Le régime industriel avait pris, au XVIII[e] siècle, une prépondérance et une extension telles qu'il devint dès lors le sujet de méditations spéciales destinées à servir de base à une véritable systématisation. Trois solutions principales ont précédé l'avènement du Positivisme; elles domineront encore plus ou moins l'esprit public, jusqu'au moment où la nouvelle doctrine viendra les remplacer définitivement. Nous allons les examiner successivement.

Solution des économistes. — Au siècle dernier Hume, Adam Smith, Turgot, etc., etc., mais surtout les physiocrates, démontrèrent qu'il existait dans les phénomènes économiques un ordre naturel spontané; ils cherchèrent à en découvrir les

Digitized by Google

lois et ils ont donné à ce sujet des aperçus précieux, quoique insuffisants. Ils eurent ainsi la conception d'un équilibre économique naturel oscillant autour de certaines limites et tendant toujours à se rétablir. D'un autre côté, ils firent ressortir avec soin le rôle essentiel de l'activité individuelle et de l'initiative personnelle; ce à quoi, du reste, ils étaient incités par leur réaction légitime contre un système de règlement devenu suranné et oppressif. Mais l'insuffisance d'une telle théorie est évidente. Les économistes, en effet, au lieu de considérer l'ordre naturel économique comme la base d'une intervention systématique, ont au contraire été conduits à proclamer qu'il fallait abandonner à eux-mêmes les phénomènes économiques. En outre, ils ont méconnu la corrélation de ces phénomènes avec tous les autres et enfin la destination collective du travail industriel leur a réellement échappé, même pour le cas de la famille. De telle sorte que dans la pratique ils ont été absolument insuffisants, ne sachant que répéter, leur *laisser faire*, *laisser passer*, en face des plus évidents inconvénients.

Solution communiste. — L'utopie communiste s'est dressée en face de l'utopie économique; elle a été conduite à proclamer le caractère social de la richesse, mais en méconnaissant la nécessité de son appropriation personnelle. En outre, cette utopie, en méconnaissant l'ordre naturel des phénomènes économiques, a été conduite aux plus grandes illusions pratiques, d'après sa tendance à une modificabilité indéfinie par de simples décrets. Enfin, sacrifiant l'initiative au concours, l'utopie communiste supprimerait définitivement tout progrès.

Solution nationaliste. — Enfin, on a voulu une systématisation du travail, au point de vue des intérêts d'une seule nation. L'Angleterre a offert le type d'une telle solution, qui ne pouvait avoir qu'une valeur très passagère et dont les inconvénients deviennent de plus en plus frappants.

Pour nous, nous reconnaissons qu'il y a un ordre naturel

Digitized by Google

dans les phénomènes économiques et nous cherchons de plus en plus à en reconnaître les lois. Mais cet ordre naturel, nous le prenons dans la réalité totale, en rapport avec tous les autres phénomènes quelconques, et nous en faisons la base, non pas de notre inertie collective, mais bien d'une intervention systématique. Néanmoins, en nous préoccupant du concours par la proclamation du caractère social de la richesse, nous faisons ressortir la nécessité de l'indépendance et de la personnalité, comme base de tout progrès et de toute dignité.

L'industrie est, avons-nous dit, la réaction de l'homme sur sa planète, mais de l'homme, bien entendu, en état de société; dès lors l'industrie étant la réaction de l'Humanité sur la Terre, les deux éléments de la coordination sont ces deux grands êtres; et nous allons indiquer sommairement le rôle de chacun d'eux; mais ce n'est que dans le cours de *philosophie troisième* que je pourrai donner une théorie complète d'une telle question.

Le travail ne peut être systématisé qu'en le considérant dans son ensemble, comme se rapportant à l'Humanité conçue comme embrassant la planète entière. C'est seulement ainsi que nous pourrons donner au travail une destination générale au moyen de laquelle on pourra régler les activités individuelles et les diverses collectivités. Ce qui fait la valeur de cette solution, c'est d'être la systématisation d'un phénomène spontané. En définitive et de plus en plus, nous travaillons par l'Humanité, car dans chaque travail industriel, même le plus simple, interviennent des matériaux, des instruments, des procédés émanés de l'Humanité, non seulement présente, mais surtout passée. En outre, les produits de tout travail tendent en général à se répandre sur la planète entière et laissent des traces qui serviront à nos successeurs. Nous travaillons donc pour et par l'Humanité, considérée comme un grand être, ayant une vie propre, un passé, un présent et un avenir solidaires d'après des lois déterminées.

Le travail pourra donc être systématisé d'après cette des-

Digitized by Google

tination qui permettra de socialiser les diverses fonctions. Mais cette systématisation essentiellement sociale, point d'appui de toute intervention systématique, se lie à une systématisation surtout morale, c'est-à-dire aux règles qui dirigent l'action sur nous-mêmes, dans la *production*, la *conservation* et la *transmission*.

Mais si l'Humanité est le but général, qui trace une destination, permettant le concours de tous les hommes sous le poids du passé pour l'avenir, il ne faut pas oublier que cette destination générale doit se combiner avec deux autres : travailler pour la famille et la patrie; car les trois êtres collectifs sont intimement solidaires. Le travail pour la famille, en tant que compatible avec la destination générale qui se rapporte à l'Humanité, est évident pour tout le monde; mais le rôle de la patrie, dans la systématisation industrielle, paraît beaucoup moins clairement. Auguste Comte a posé les principes généraux et c'était là le plus nécessaire; mais il a laissé sa pensée indécise quant aux applications plus spéciales. M. Charles Jeannolle a judicieusement signalé cette difficulté de concevoir avec précision le rôle de la patrie au point de vue industriel dont Auguste Comte a si bien montré la nécessité au point de vue moral. De nouvelles méditations sont nécessaires à cet égard et j'aborderai directement la question dans mon cours sur l'industrie positive, auquel sera consacrée la troisième année de mon exposition de la philosophie troisième.

Si l'Humanité est le but comme l'agent du travail, la Terre en est le siège, en fournit les matériaux et est la base de tous les instruments. La Terre est un grand être actif autour duquel se coordonnent tous les autres êtres, y compris même les astres, en nous plaçant au point de vue subjectif; la Terre est à la fois l'objet de notre étude, de notre culte et le grand moyen de notre activité. D'abord, il faut considérer la terre en taut que siège de l'espèce. A cet égard, il faudra considérer sa situation cosmique en tant que cela influe sur nos des-

Digitized by Google

tinées; il faut considérer ensuite ses dimensions, sa forme générale et spéciale et sa double enveloppe liquide et gazeuse. Cet être, éminemment actif, doit être étudié dans son activité barologique, thermologique, lumineuse, électrique et chimique. A sa surface sont les êtres vivants qui la modifient spontanément et qui, associés à l'homme, concourent à sa modification systématique. Enfin tout cet ensemble constitue un véritable équilibre dont il faudra étudier les lois générales et les limites de stabilité. C'est cette étude qui permettra la réaction systématique de l'espèce, dont il faut considérer maintenant les trois éléments, les *matériaux*, le *travail*, les *produits* et la *répartition*, dont je vais indiquer sommairement la socialisation.

Il faut immédiatement indiquer une grande distinction dans les matériaux. Ils se partagent, en effet, en deux classes: matériaux qu'on ne peut reproduire, l'eau, l'atmosphère, les minéraux, la houille, etc., etc.; matériaux qu'on peut reproduire et qui se reproduisent spontanément dans des périodes très courtes, habituellement annuelles. Ce sont les résultats de la vie des végétaux et des animaux. Cette grande distinction sociologique correspond, au fond, au grand dualisme entre la vie et la mort. Les premiers matériaux représentent surtout la partie stable et les seconds la partie modificatrice, qui d'abord spontanée par la vie des végétaux et des animaux, devient systématique entre les mains de l'homme. Il résulte de là, que la modificabilité humaine est le prolongement de la modificabilité vitale. L'on peut s'assurer, en effet, que ce sont les produits des végétaux et des animaux, lentement accumulés, qui ont permis la vie de notre espèce.

La socialisation des matériaux consiste à les considérer comme l'ensemble des ressources nécessaires à la vie totale de l'Humanité; par suite, il y a des devoirs indispensables pour leur conservation et pour la sage économie dans leur emploi, en y introduisant la considération de nos successeurs. Une statistique générale des ressources de notre pla-

Digitized by Google

nète, à cet égard, serait nécessaire pour la détermination précise de nos devoirs collectifs.

Une condition indispensable de la conservation des matériaux, et aussi de leur production et de leur transmission, consiste dans l'appropriation ! Cette appropriation présente divers degrés successifs, et il faudra en poser les règles systématiques d'après une analyse scientifique de notre situation. Il y a d'abord ce qui comporte une appropriation véritablement humanitaire, puis ce qui comporte une appropriation nationale, familiale et finalement personnelle ; celle-ci s'applique surtout, complète et entière, dans le cas des matériaux renouvelables. Jusqu'ici de telles vues n'avaient été senties qu'empiriquement et confusément; mais la conception scientifique que je viens d'établir permettra enfin de diriger nos prévisions, comme nos modifications collectives.

Ces matériaux ont besoin, pour être mis en action, du travail proprement dit qui modifie et transforme les matériaux ; les deux éléments du travail sont les instruments et le personnel, et il faut les socialiser tous les deux, c'est-à-dire montrer avec précision leur destination pour la vie des êtres collectifs, qui est le but de chaque existence individuelle.

Les instruments sont une lente création de l'Humanité; ils se produisent dès que l'homme emploie pour s'aider d'autres choses que ses dents et ses mains. La création de la science abstraite, mathématique, physique, chimique, biologique, a permis un développement de plus en plus immense des instruments. Comment donc cette grande création de l'Humanité ne serait-elle pas réglée, au moins moralement et même souvent légalement, dans son emploi, comme aussi dans son invention elle-même?

L'intempérance des inventions industrielles constitue actuellement un véritable danger.

Le second élément du travail, c'est le *personnel*. Ce personnel, c'est l'homme considéré à l'état collectif. Il est évident que cet élément du travail doit être socialisé dans sa moralité,

Digitized by Google

son intelligence et son activité, d'après la vue de la destination sociale. Le travail est la combinaison de l'instrument et du personnel, et le concours de leur action sur les matériaux produit précisément la réaction de l'Humanité sur sa planète.

Le résultat final de l'action du travail sur les matériaux, ce sont les *produits* qu'il faudra socialiser en les considérant dans leur nature et leur répartition, comme dans leur production, leur conservation et leur transmission.

Il faut d'abord poser le principe, que tout produit quelconque ne doit pas être obtenu, qu'un certain nombre doivent être formellement interdits, si ce n'est au point de vue scientifique, et que d'autres doivent être réglés au moins dans leur quantité. La destination sociale permet ainsi de ne pas accepter l'absurde liberté indéfinie, proclamée par les économistes : il faut cependant dans tout cela une véritable mesure, cela est certain, et lorsqu'il y a doute, il convient de laisser la pleine liberté. Dans les produits naturellement utiles, il faut laisser s'établir l'équilibre spontané par la liberté et l'initiative individuelle ; mais il est nécessaire d'établir un système public de renseignements qui puisse guider l'activité personnelle, en donnant régulièrement la situation du marché planétaire, comme cela, du reste, tend à se faire de plus en plus. Une pareille statistique doit s'appliquer aussi aux matériaux et même à la situation atmosphérique, comme à celle de la surface de la planète.

Mais les produits, une fois obtenus, tendent spontanément à se répartir d'après des lois naturelles, et ils produisent un équilibre économique, plus ou moins stable. Il faut tâcher d'en trouver les lois et d'en respecter le jeu naturel ; mais non pas pour se condamner à l'inertie et, au contraire, pour intervenir systématiquement. C'est ici que l'intervention de la spéculation devient si capitale pour faire tendre la valeur des produits vers un prix moyen. L'initiative individuelle joue un rôle essentiel dans le problème de la répartition, mais la socialisation de ce grand phénomène économique

Digitized by Google

agit néanmoins pour modifier l'initiative personnelle et placer les gouvernements au point de vue convenable pour faire les grands travaux publics qui sont une des conditions du véritable équilibre de répartition.

II

DE LA DÉTERMINATION GÉNÉRALE DES DEVOIRS PROFESSIONNELS

Nous venons d'établir ainsi la conception générale de l'industrie ou de la réaction de l'Humanité sur sa planète pour la satisfaction de nos besoins. Il faut maintenant compléter cette conception par la détermination générale des devoirs professionnels, c'est-à-dire de ceux qui sont relatifs aux fonctions spéciales de l'équilibre économique. Pour cela, il faut compléter la conception de l'industrie par celle de la hiérarchie de ses diverses fonctions, qui nous donnera ainsi le tableau de l'équilibre naturel des fonctions spéciales. Après avoir établi cette base, nous déterminerons celle des devoirs généraux, propres aux deux éléments fondamentaux de la hiérarchie industrielle : les entrepreneurs et les travailleurs ; puis nous poserons les bases de ce qu'on peut appeler la pathologie industrielle, collective ou individuelle, en indiquant sommairement les moyens d'y remédier.

La division naturelle des fonctions et leur concours spontané ont produit une hiérarchie des fonctions qu'il faut indiquer. La hiérarchie industrielle est la suivante : *Agriculture*, *Manufacture*, *Commerce* et *Banque*. L'agriculture a pour but de fournir les matériaux propres à être transformés par le travail, pour fournir les produits nécessaires à nos besoins de nourriture, de logement et d'habillement; elle présente une division naturelle, suivant qu'elle s'applique à fournir les matériaux non renouvelables (pierre, charbon, fer, etc.), ou bien les matériaux renouvelables, qui résultent essentielle-

Digitized by Google

ment de l'action de la vie. La manufacture s'emparant de ces matériaux les transforme et les adapte à la satisfaction de nos besoins. La manufacture présente des caractères spéciaux et distincts, suivant qu'elle transforme les matériaux non renouvelables ou ceux qui le sont. Elle présente aussi des différences, suivant qu'elle comporte la petite ou la grande industrie. Mais ces produits doivent être répartis, c'est là la fonction du commerce qui est le grand agent de la formation de l'équilibre économique. Suivant la judicieuse observation de Dunoyer, il ne faut pas confondre le commerce avec l'échange ; car l'échange est un phénomène commun à toutes les fonctions économiques. La banque, d'après la conception que j'ai établie depuis longtemps, a pour fonction d'opérer et de régler le fait commun à tous les phénomènes économiques : *le paiement*. C'est ainsi que se produisent l'escompte, le change, le virement, le crédit qui n'est que le paiement anticipé, et enfin la spéculation qui sert à établir l'équilibre des prix entre les marchés quelconques.

Cette hiérarchie permet d'établir des rapprochements et des aperçus très féconds, suivant qu'on fait divers groupements. On peut la présenter, en effet, sous forme binaire : agriculture et industrie proprement dite. Cette forme binaire résume les grands aperçus fondamentaux des physiocrates et de Quesnay spécialement. Ce profond penseur, en effet, séparait l'agriculture de tout le reste, et considérait tous les agents de l'industrie et ceux du gouvernement comme des *salariés* de l'agriculture. Cette distinction n'était pas seulement sociologique, elle était aussi biologique ; car l'industrie proprement dite fait transformer et transporter, tandis que l'agriculture crée, grâce à l'intervention de la vie. On doit rapporter à cette forme binaire de la hiérarchie industrielle le beau théorème de Hume, à savoir : que l'excès de ce que l'agriculture produit sur ce qu'elle consomme permet les classes disponibles (sciences, art, gouvernement, etc., etc.) et permet le *loisir*, cette belle création de l'Humanité.

Digitized by Google

La combinaison binaire, industrie et banque, présente aussi d'intéressants rapprochements. Elle nous présente, en effet, le phénomène économique sous cette forme dualistique : production, transformation et transport, d'un côté et, de l'autre, équilibre général par la banque de toutes ses fonctions de l'industrie.

La hiérarchie industrielle comporte une forme ternaire; la première est celle-ci : agriculture, industrie, banque. Elle consiste à réunir le commerce et la manufacture pour en faire un seul terme. On peut lui donner aussi la forme suivante : agriculture, manufacture et commerce, en fondant la banque dans le commerce proprement dit. Ces deux formes comportent d'intéressants rapprochements dogmatiques et historiques, mais ce n'est pas ici le lieu d'insister.

Ces divers degrés de la hiérarchie industrielle présentent une grande division qui leur est commune et qui est relative aux agents : ils se décomposent en entrepreneurs et en travailleurs, ce qui correspond à la distinction entre la direction et l'exécution. Cette division est fondée sur des raisons sociologiques et aussi sur d'incontestables différences cérébrales. L'espèce est plus apte à obéir qu'à commander, à exécuter qu'à entreprendre ; la grande masse se composera donc nécessairement toujours de travailleurs.

D'après cette analyse de l'équilibre naturel de la vie économique et de la destination sociale, nous pouvons poser les principes généraux des devoirs propres aux agents. Le principe fondamental est celui-ci : chaque agent, en maintenant l'indépendance, la personnalité et la dignité nécessaires, doit se considérer comme un organe conscient de la vie collective, de manière à ce qu'il sache que le but de l'industrie est de servir la *Famille*, la *Patrie* et l'*Humanité*. C'est au sacerdoce qu'appartient la détermination générale de ces devoirs et c'est à lui aussi qu'il appartiendra, quand il en sera digne par sa haute puissance mentale, d'intervenir pour rappeler aux individus comme aux groupes l'ensemble des devoirs.

Digitized by Google

Les devoirs généraux des entrepreneurs sont d'abord relatifs à l'accomplissement de leur fonction même. Dans cet accomplissement il y a l'obligation de la sincérité et de l'honnêteté dans l'exercice même de l'opération, comme aussi le devoir de la prévoyance, non seulement par des mobiles personnels qui servent toujours de base, mais aussi par des considérations sociales.

L'obligation stricte de l'entrepreneur consiste à connaître et à chercher à conserver comme à développer les aptitudes cérébrales propres à sa fonction ; sans doute, la nature des choses fait faire la police à cet égard et d'une manière inexorable; mais cela produit aussi des pertes de force et de temps pour établir un nouvel équilibre, et c'est ce qu'il faut chercher à éviter autant que possible. L'éducation positive servira beaucoup à cet égard, en remplaçant l'état spontané par l'état systématique. Les entrepreneurs ont entre eux des devoirs : les uns sont moraux, les autres légaux; l'évolution naturelle de l'industrie les a fait surgir. Il y a dans toute organisation sociale une morale spontanée qui surgit de la nature des choses et sans laquelle l'organisation ne subsisterait pas; une troupe de voleurs même ne subsiste qu'à cette condition. La morale systématique ne doit jamais être que la coordination de cette morale spontanée. Quand cela n'a pas lieu, la nature des choses se joue des prescriptions doctorales mais avec les inconvénients inhérents à l'hypocrisie inévitable d'une telle situation. Le catholicisme n'a jamais pu empêcher l'intérêt de l'argent quand il l'a sottement prescrit au nom d'une vague charité, mais il a néanmoins produit de grands troubles. Cela doit être un avertissement pour les *docteurs* positivistes, s'ils s'avisaient au nom d'un idéal absolu de ne pas respecter cette moralité spontanée; la réalité passerait outre en se raillant.

Les devoirs des travailleurs sont de deux sortes, ils sont individuels ou collectifs. Les devoirs individuels consistent dans la consciencieuse exécution du travail dont on est chargé, en combinant le soin avec la scrupuleuse économie du temps et

Digitized by Google

des matériaux. En outre, le respect de la hiérarchie est à la fois une condition de véritable dignité comme une nécessité sociale. Sans doute les travailleurs doivent connaître les devoirs précis des entrepreneurs envers eux et doivent obtenir la réalisation de ces devoirs ; mais ils doivent tendre de plus en plus à quitter les habitudes d'esclaves révoltés qu'ils montrent trop souvent. En acceptant leurs propres obligations, notamment la subordination professionnelle qui en est la base, ils pourront donner à leurs réclamations légitimes un caractère de réalité et de fermeté, qui leur acquerra l'irrésistible adhésion de l'opinion publique. Mais les prolétaires ont en outre dans l'ordre purement économique des devoirs collectifs ; ils doivent avoir d'abord pour but, surtout de nos jours, de pousser à la stabilité économique. On verra alors surgir des grèves véritablement sociales, ayant pour but d'empêcher, soit le gaspillage de matériaux précieux pour notre espèce, soit des modifications hâtives dans l'organisation industrielle. Notre vénérable confrère, M. Magnin, refusant de travailler à la prison de Mazas, parce qu'il repoussait le principe de la prison cellulaire, donne l'exemple de l'accomplissement personnel d'un devoir collectif. Les prolétaires anglais organisant une grève, afin d'obtenir la diminution dans une production excessive, me paraissent fournir l'exemple de l'accomplissement collectif d'un devoir collectif.

Enfin les travailleurs ont entre eux des devoirs propres, résultant de la considération de la bonne exécution de leur fonction spéciale, en dehors, bien entendu, des devoirs généraux qui lient les hommes entre eux.

Malgré toute notre intervention systématique, les perturbations sont inévitables dans l'organisme économique, à cause de l'extrême complication de ses phénomènes et aussi du degré d'indépendance nécessaire à ceux qui y participent. Les imperfections personnelles et celles aussi des institutions sociales ne permettront jamais la suppression des phénomènes pathologiques de l'ordre économique. C'est une utopie

Digitized by Google

aussi dangereuse qu'absurde de prétendre le contraire ; il faut à cet égard savoir se résigner devant une fatalité inéludable. La révolte agitée du public actuel manque autant de dignité que de rationalité.

Les perturbations de l'ordre économique ont diverses sources. Elles peuvent être cosmologiques, comme dans le cas des tempêtes, des inondations, des tremblements de terre et les diverses altérations météorologiques. Les autres ont une source biologique provenant des êtres vivants : comme par exemple, dans les épidémies parmi les animaux, les végétaux, telles que les épizooties, le phylloxera, l'oïdium, les maladies des pommes de terre, du blé, etc., etc.

Les perturbations économiques peuvent avoir aussi une origine sociologique, comme dans les modifications politiques, les révolutions, les règlements administratifs, etc., etc. La source en est aussi dans le jeu même de l'activité industrielle, comme dans la production excessive ou trop exclusive de certains objets ; dans l'insuffisance, au contraire, de beaucoup d'autres ; dans une mauvaise répartition des fonctions industrielles, comme par exemple dans une répartition mal entendue entre le nombre des habitants des villes et ceux des campagnes. Une des graves perturbations économiques est celle qui résulte de la proportion entre le nombre des membres du prolétariat actif et de cette grande masse du prolétariat passif, qui, livré à la mendicité régulière, est un *impedimentum* que les sociétés civilisées traînent après elles. Comme, après tout, c'est le travail du prolétariat actif qui est la base de l'existence matérielle de la société, le nombre trop grand de ceux qui consomment sans rien produire absolument augmente pour lui la charge à un degré considérable.

Enfin, les perturbations économiques peuvent avoir une origine morale, c'est-à-dire individuelle, tenant à une altération personnelle, physiologique ou cérébrale. Ainsi, par exemple, les excès de la vie industrielle, pour un avantage passager des entrepreneurs, produisent un affaiblissement de

Digitized by Google

l'individu qui devient bientôt à son tour une cause de perturbation économique. Le travail des femmes, par exemple, dans les grands ateliers, produit bientôt, à sa source même, un abaissement dans la qualité physique et morale de l'ouvrier. Les conséquences du mode de nourriture, de l'abus de l'alcool, par exemple, rentrent dans une telle catégorie.

Sans doute, il faut blâmer l'optimisme criminel de ceux qui, se trouvant bien, proclament à cet égard une fatalité absolue ; mais il faut repousser avec non moins d'énergie les absurdes déclamations démocratiques, où l'on pense pouvoir surmonter immédiatement, par des mesures purement politiques, d'immenses fatalités historiques, en se dispensant, du reste, de faire sur soi-même aucun effort mental et moral, comme si la vie économique était indépendante de la valeur physiologique et cérébrale de l'individu.

Mais, outre ces perturbations générales, il y a celles qui résultent des contestations inévitables qui surgissent dans l'exécution de chaque fonction économique. Elles donnent lieu à ce qu'on peut appeler la judicature industrielle. Parmi ces contestations, un nombre considérable ne donne pas lieu à des décisions judiciaires, elles se résolvent par le refus de concours, soit de l'entrepreneur, soit du travailleur ; la grève en est la forme la plus élevée. Outre l'amélioration mentale et morale qui modifiera profondément ce genre de lutte, il faudra autant que possible introduire l'habitude de motiver publiquement les décisions de tout refus de concours ; tout recours à la violence étant, bien entendu, rigoureusement interdit.

Quant à la législation industrielle proprement dite et à l'organisation des tribunaux qui la mettent en action, il faut considérer son évolution spontanée par l'établissement, d'abord, des tribunaux de commerce, des prud'hommes, etc., etc. ; il faudra toujours prendre pour base de toute modification systématique l'ordre naturel qui s'est produit à cet égard. Mais je crois que la distinction entre les matériaux, les instruments

Digitized by Google

et les produits proprement dits devra être prise en sérieuse considération dans l'organisation de la législation industrielle.

Tel est l'ensemble de la conception de l'organisation industrielle envisagé d'après sa systématisation positiviste. Mais cette systématisation est une limite vers laquelle il faut marcher, en prenant pour point de départ notre situation actuelle.

III

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'EXTENSION PLANÉTAIRE DU SYSTÈME INDUSTRIEL.

La systématisation de la vie industrielle d'après la conception de l'Humanité suppose l'extension planétaire du régime économique. Elle admet que toutes les populations du globe forment entre elles un organisme industriel qu'il faut coordonner en prenant pour base sa formation spontanée. Nous resterions dans le domaine de la pure utopie si nous ne pouvions pas établir, par l'observation réelle des faits, l'évolution naturelle du régime industriel vers une extension complètement planétaire. C'est cette évolution dont nous allons sommairement indiquer la marche générale.

Chaque partie de la terre a reçu une appropriation spéciale par un grand nombre de nations différentes, même par celles qui étaient à l'état nomade. Chacune d'elles a développé suivant des circonstances spéciales son activité économique. Mais de plus en plus, par le commerce, la guerre et le système colonial, elles ont agi les unes sur les autres, de manière à tendre à former sur toute la planète un système industriel unique. Le mot système est pris par moi dans le sens que lui ont donné les géomètres, à savoir : un ensemble de forces distinctes, mais liées entre elles d'après des relations déterminées et agissant et réagissant les unes sur les autres.

Nous allons suivre la marche générale de ce système, en

Digitized by Google

prenant pour point de départ le groupe occidental, surtout méditerranéen ; c'est dans cet admirable bassin que s'est faite l'éducation du genre humain, au point de vue du commerce et de la navigation. La Grèce, avec ses îles et ses côtes largement découpées par la mer, a organisé un commerce et une navigation dans la Méditerranée, complétés par son système colonial, qui s'étendait de Marseille jusqu'à la Crimée. Les Phéniciens, par Tyr et Carthage, étendirent le commerce, sur les côtes de la Gaule et de la Grande-Bretagne, sur celles de l'Afrique à l'est et à l'ouest, et mirent l'Orient, au moins l'Orient moyen, en communication avec l'Occident. Mais ce furent les grandes conquêtes d'Alexandre, dont l'action fut prolongée surtout par les Lagides et les Séleucides, qui donnèrent au système commercial une immense extension vers l'Orient. Alexandre avait préparé ce système, non seulement par ses conquêtes, mais aussi, d'un côté, par la fondation d'Alexandrie et, de l'autre, par le voyage de sa flotte de l'embouchure de l'Indus au golfe Persique. La mer des Indes se trouvait ainsi découverte, mais non encore mise en rapport direct avec l'Occident. C'est ce progrès que les Lagides accomplirent ; ils découvrirent la mer des Indes, depuis la partie Sud de la mer Rouge jusqu'au golfe Persique. Un système commercial maritime fut ainsi établi entre l'Egypte et l'Inde, et aussi sur les côtes orientales de l'Afrique, dont l'intérieur avait été pénétré par terre par les marchands carthaginois. Séleucus Nicanor établit, au contraire, la communication par terre entre l'Inde et même la Chine et l'Occident. La communication avec l'Inde se faisait par le haut Indus, mis en communication avec l'Oxus et les autres rivières qui alors se jetaient dans la mer Caspienne ; et les marchandises étaient transportées de la Caspienne dans le Pont-Euxin, à travers l'isthme caucasique. Séleucus Nicanor songea même à une communication par un canal entre les deux mers. Les marchands grecs qui firent ce commerce découvrirent bientôt le Gange, le descendirent jusqu'à son embouchure et se rendirent jusqu'à Ceylan. Ainsi

Digitized by Google

commençait à s'organiser, par le mélange de la conquête et du commerce, l'extension du système industriel. Les Romains conservèrent ces résultats et même les perfectionnèrent, en facilitant les communications entre les diverses parties de l'Occident, communications qu'ils étendirent à la Gaule, à la Grande-Bretagne et à l'Espagne ; alors commencèrent à s'ébaucher les communications du système occidental avec le nord de l'Europe. Le moyen-âge, une fois qu'il se fut convenablement assis, continua ce système, par Venise, la Flandre et les villes hanséatiques proprement dites. Le Nord tout entier, y compris la Russie, entra dans le système industriel. D'un autre côté, les relations avec l'Orient s'étendirent énormément par les conquêtes islamiques ; les rapports entre les commerçants arabes et l'Occident furent régulièrement établis, de manière à ébaucher une extension presque planétaire, sauf l'Amérique. Mais c'est au XV^e^ siècle que la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et le passage aux Indes, par le cap de Bonne-Espérance, donnèrent enfin une première ébauche d'un système industriel qui embrasserait, par le commerce, la planète entière. Le système colonial se développa largement, en assurant de plus en plus, non seulement les communications de l'Occident avec le reste de la planète, mais aussi la prépondérance planétaire de l'Occident qui est la condition nécessaire de l'union de la terre en un système unique.

Le XIX^e^ siècle, par la création de la grande industrie ou, en d'autres termes, de l'industrie abstraite, continua et agrandit immensément ce double mouvement de prépondérance de l'Occident sur tout le reste de la planète, et aussi de communications de plus en plus actives et nombreuses entre ses diverses parties. Trois découvertes ont posé les bases de cette action : la navigation à vapeur, les chemins de fer et la télégraphie électrique ; toutes les parties de la terre se trouvent ainsi de plus en plus reliées par un système de communications dont les conséquences se développeront avec une rapi-

Digitized by Google

dité croissante. Il faut ajouter à l'action de ces trois procédés l'intervention d'un quatrième, dont le rôle n'est qu'à son début et qui, trop méconnu, est destiné à un immense avenir, surtout quand on le dégagera des graves inconvénients inhérents à son application empirique ; je veux parler du système de crédit s'étendant à la planète entière. Par l'action de la Banque, les capitaux disponibles de l'Occident, en masses de plus en plus disponibles, vont ainsi réagir sur toutes les parties de la planète, aussi bien dans les entreprises individuelles, que dans les opérations gouvernementales ; de telle sorte que le système de crédit public, dont Auguste Comte avait signalé le grand rôle en Occident, à partir du XVIII^e^ siècle, s'étend de plus en plus à la planète entière.

Actuellement, voilà donc la situation : toutes les parties de la planète sont liées par des relations économiques multipliées et croissantes ; mais ces divers éléments planétaires sont dans des conditions d'inégalité extrême. Par suite, ces diverses parties n'étant pas animées d'un mouvement commun, les actions et les réactions tendent, suivant les lois de la mécanique générale, à disloquer le système. Dès lors, deux doctrines sont également dangereuses à cet égard : le libre-échange et le protectionnisme considérés d'une manière absolue. Par le libre-échange, pris au sens des purs économistes, les perturbations les plus graves résulteraient des communications absolument libres de toutes les parties de la planète entre elles et produiraient l'écrasement le plus odieux des populations retardées par les plus avancées. Le protectionnisme absolu, d'un autre côté, irait en sens inverse du mouvement naturel, qui généralise les communications entre les diverses parties de la planète, et dont l'utilité et la nécessité sont incontestables. Ainsi, par exemple, il est certain que les communications économiques qui permettent le transport facile du blé, entre toutes les parties de la planète, ont, pour la première fois dans l'histoire, supprimé la famine proprement dite, qui semblait un fléau inhérent à notre espèce.

Digitized by Google

Il faut donc concevoir le système industriel comme étant en voie de formation, par un mouvement spontané croissant; mais ce mouvement nécessite une intervention systématique, qui en règle le développement et surtout la vitesse. Il faut d'abord que le sacerdoce positif se mette à la hauteur de sa mission, par un travail d'une immense difficulté mentale, consistant à étudier, plus profondément qu'on ne l'a fait, le régime transitionnel de ces lois naturelles qui lui sont propres. En premier lieu, le système industriel ne pourra être vraiment coordonné que par l'homogénéité intellectuelle et morale, résultant de l'unité de religion, qui seule permettra l'établissement d'opérations communes en faisant reposer la systématisation économique sur celle de l'intelligence et du sentiment.

Alors s'établira une véritable division du travail entre les diverses parties de la planète, vaguement entrevue par les économistes, et dont la poursuite prématurée a déjà produit tant de crises, sous le manteau du libre-échange. Ces questions ne peuvent être véritablement traitées que par des esprits longuement préparés, par une puissante éducation encyclopédique, et assez vigoureusement organisés pour la porter sans trop d'efforts.

Néanmoins, je puis, dès à présent, fournir des indications générales que je développerai dans mon cours sur le *système d'industrie positive*, et qui seront susceptibles d'une grande utilité pratique. Je dois d'abord remarquer que la première condition, en respectant le travail du passé et le mouvement qui en résulte, est de ralentir la vitesse plutôt que de pousser, au nom de la notion vague de progrès, à un mouvement désordonné. Cette notion présente désormais de graves dangers; elle permet de considérer tout changement, même le plus nuisible, comme un véritable progrès; elle sert à colorer les plus déplorables excès de la cupidité. C'est le point de vue que je fis ressortir, quand je pris, il y a trente ans, la direction du Positivisme; je fus ainsi conduit à la conception

Digitized by Google

systématique de la *stabilité* de l'*équilibre économique*. Il y a donc urgence à coordonner les vues nouvelles que j'ai émises dans divers sens, à les perfectionner et à les agrandir. C'est ce que fera la troisième année de mon cours de *philosophie troisième,* qui donnera ainsi la base d'une action mentale sur le public, si je trouve un nombre suffisant d'esprits capables de m'aider.

DE LA CONSTITUTION DE LA FAMILLE ET DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA VIRILITÉ (1).

Nous devons maintenant terminer la théorie de l'éducation propre à la virilité, par celle de la constitution de la famille et enfin de la marche de l'éducation qui convient à cette phase. Dans la jeunesse, le couple qui doit constituer la famille se forme, et c'est là la vie conjugale proprement dite, dont j'ai déjà donné la théorie. Dans la virilité, au contraire, et la maturité, il s'agit de l'établissement même de la famille par la production des enfants et leur éducation. Nous allons donc aujourd'hui exposer la théorie de la constitution de la Famille. Cette théorie se composera de deux parties : dans la première, nous établirons l'étude de cette constitution considérée en elle-même et, dans la seconde, nous apprécierons les relations des diverses familles entre elles ou, en d'autres termes, nous donnerons la théorie générale du *salon*. Enfin, dans la troisième partie de cette leçon, nous donnerons la marche générale de l'éducation pendant la virilité.

(1) Ceci représente la 15e leçon de mon cours de morale pratique, professé le Dimanche 14 février 1886, de 3 à 5 heures, salle Gerson.

Digitized by Google

I

DE LA CONSTITUTION DE LA FAMILLE ET DE LA VIE DOMESTIQUE

Toute la théorie de la constitution de la Famille peut se résumer, sous une forme simple et pratiquement utile, dans la détermination des devoirs réciproques du père, de la mère, des enfants et des ascendants dans la constitution de la Famille, considérée comme un être collectif plus ou moins durable, dont ils sont les organes.

Le devoir du père est de préparer, dans l'enfant, pour la famille future, pour la Patrie et l'Humanité, un organe sain, intelligent et moral, qui ne soit pas pour les autres une simple charge, mais au contraire la serve efficacement. Sous ce rapport, le père constitue la providence, d'abord matérielle, de la Famille. La première condition, en effet, de sa fonction, consiste dans le devoir de pourvoir, suivant ses moyens, à l'entretien de sa femme et de ses enfants, et de rendre, par suite, possible la providence morale de la mère. Ce devoir fondamental suppose sans aucun doute l'accomplissement d'une fonction spéciale, qui fournit le revenu nécessaire, mais il détermine aussi des devoirs complémentaires qui rendent possible l'accomplissement du devoir principal. Ces devoirs complémentaires se résument dans la sage économie du revenu en ce qui concerne la satisfaction des besoins personnels, sans nuire, bien entendu, à la santé si essentielle du père de famille. Il serait facile de déduire de ce principe tout le détail des obligations particulières ; et il y a là pour chaque individu un travail intellectuel, dans lequel la précision du but dirige et donne un caractère positif aux méditations de l'individu.

Le second devoir du père c'est, à mesure que l'âge augmente, de préparer un organe spécial futur de la Patrie. En

Digitized by Google

principe général, le fils doit, ou continuer la profession du père, ou se placer dans des fonctions similaires. Le devoir du père est donc, à cet égard, d'initier l'enfant aux particularités de son métier, de le faire participer ainsi à une graduelle éducation pratique, toujours utile, quand même l'enfant devrait choisir une profession différente. Dès le début, l'enfant apprend ainsi la dignité du travail où il voit la base de toute l'existence humaine.

Mais outre les devoirs directs du père comme providence matérielle de la famille, il exerce sur les siens une action morale qui résulte du spectacle même de l'accomplissement continu de ses devoirs. Cette action spontanée se complète par les soins continus qu'il doit prendre pour obtenir le respect des siens; le respect de soi-même et la dignité personnelle sont pour cela indispensables. Ce n'est donc pas pour lui seulement qu'il doit être sobre et réservé, c'est surtout pour les autres, ce qui supprime ou, du moins, diminue infiniment l'arbitraire des décisions purement personnelles.

Si le père est la providence matérielle de la Famille, la mère en constitue la providence morale; et de cette conception dérive l'établissement de ses devoirs. C'est elle qui doit à l'enfant les soins matériels qui conservent la santé par l'alimentation, la propreté et les jeux. Elle doit, organe de la Patrie et de l'Humanité, transmettre les habitudes et les préjugés moraux, base essentielle de toute vie normale. Enfin elle doit initier l'enfant aux diverses connaissances qui sont à sa disposition pour préparer l'action future de l'instruction publique, telle que je l'ai précédemment indiquée.

Au point de vue de la providence matérielle, la mère a un rôle complémentaire de celui du père : elle est la ménagère. Elle doit distribuer avec la plus sage économie le revenu mis à sa disposition. Elle doit ménager d'autant plus un tel revenu, base de toute existence, qu'elle ne contribue pas elle-même à sa production; son devoir d'agent de conservation n'en est que plus strict. Elle doit faire comprendre graduel-

Digitized by Google

lement à l'enfant qu'il est dans une situation analogue, puisqu'il ne vit que par le travail des autres. L'économie est la parure de la femme, et la prodigalité une de ses plus blâmables faiblesses. Les devoirs du père et de la mère se résument synthétiquement dans l'amour paternel et l'amour maternel, que nous considérons ici comme des fonctions composées du cerveau prises dans toute leur complexité et ayant pour base l'attachement aveugle pour les petits. Ces deux fonctions composées ont un caractère commun avec quelques modifications qui résultent surtout de l'intensité relative des éléments qui y participent. Nous allons donc exposer surtout la conception de l'amour paternel, en nous contentant d'indiquer des modifications qui se rapportent à l'amour maternel.

L'amour paternel est une fonction composée des divers penchants du cœur combinés avec les vues de l'esprit, de manière à former un système complexe dont les divers éléments s'associent, agissent et réagissent les uns sur les autres d'après les lois de l'habitude et du perfectionnement. L'élément fondamental du système, c'est l'amour aveugle pour les petits, mais il s'y joint graduellement, soit d'après des vues et des expériences personnelles, soit d'après des formules qui résument l'expérience du passé, une conception de la nature des devoirs relatifs à l'éducation de l'enfant pour son bonheur personnel et ses devoirs futurs dans la famille et la société. De telles vues sont soutenues nécessairement par l'intervention de la bonté ou du sentiment de la protection envers les faibles, qui est surexcité à son tour par la prévision pour l'avenir même de l'enfant. Mais l'orgueil ou le besoin du commandement devient un élément nécessaire d'un tel système, pour donner le degré de force indispensable pour obtenir de l'enfant le respect et la subordination nécessaires. Ce concours, plus ou moins harmonique, de vues et de penchants, toujours liés nécessairement à son image synthétique, constitue la force composée qui, devenue habituelle, rend le

Digitized by Google

père apte à l'accomplissement de sa fonction. Il est très nécessaire de bien comprendre surtout le rôle de l'orgueil dans un tel système, sans quoi la subordination indispensable ne serait pas obtenue. L'excès, au contraire, de l'orgueil peut disposer à trop de dureté; mais le plus souvent, sauf des cas exceptionnels, le second inconvénient est préférable au premier. L'amour maternel nous présente une organisation analogue, sauf une plus grande prépondérance de la bonté et la substitution de la vanité à l'orgueil qui présente si souvent de graves inconvénients quand il y a trop d'exagération. Quand, dans l'amour paternel et surtout maternel, l'instinct aveugle qui nous attache aux petits prend une influence prépondérante, le système se simplifie et s'abaisse, et nous présente ce spectacle que tant de littérateurs modernes ont peint comme un idéal, tandis qu'au contraire, à notre avis, il ramène les systèmes composés du cerveau à la simplicité de la brute.

Mais les devoirs propres à la constitution de la famille exigent aussi la considération des devoirs des enfants proprement dits. Ces devoirs, qui se résument surtout dans le développement du respect et de la subordination, et dans la disposition à l'accomplissement de tous les actes qui composent l'existence même de la famille, se résument synthétiquement dans la fonction composée du cerveau ou dans le système (1) de l'amour filial. L'amour filial se compose d'un certain sentiment de crainte qui dépend de l'instinct conservateur combiné avec les sentiments du respect, de l'attachement, et bientôt, à un certain degré de la bonté même, le tout lié avec la vue de plus en plus claire des devoirs à remplir envers la famille, pour, dans l'avenir, accomplir ceux qui se rapportent à la Patrie et à l'Humanité. Ces vues sont condensées

(1) Je prends ici le mot *système* dans le sens qu'on lui donne en mécanique générale, où il représente un ensemble plus ou moins considérable de forces liées entre elles, agissant et réagissant les unes sur les autres.

Digitized by Google

dans les formules qui représentent l'expérience du passé et qui, admises par habitude et comme préjugés, deviennent plus claires et plus explicites à mesure que l'intelligence de l'enfant se développe. Enfin, la famille présente un complément dans les relations fraternelles et dans les devoirs qui y sont relatifs. L'amour fraternel est plus pur que les autres instincts composés dont je viens de parler, mais aussi il est moins intense. Il n'acquiert une intensité exceptionnelle que lorsque l'orgueil ou la vanité interviennent comme éléments avec la différence d'âge : ce qui le rapproche alors dans une certaine mesure de l'amour paternel ou maternel.

Mais, au moins pendant un temps considérable, la Famille est constituée par un autre élément, c'est celui qui résulte des ascendants, essentiellement du grand-père et de la grand'-mère. Ils sont, dans la Famille normalement constituée, l'expression de la continuité proprement dite. L'amour filial du père et de la mère et celui des petits-enfants prend ici un caractère particulier, parce que la protection des ascendants cesse alors de devenir matérielle pour être surtout intellectuelle et morale. Le respect est surtout l'élément prépondérant du sentiment qui nous attache aux ascendants. Il serait facile, du reste, d'après les types de fonctions composées que j'ai déjà fournis, de constituer une théorie des systèmes cérébraux qui correspondent à ces diverses relations. Mais je ne fais ici qu'un résumé synthétique, au lieu d'une théorie pleinement développée.

Quant à l'administration de la Famille, c'est-à-dire à la direction même de ses revenus, elle appartient essentiellement au père, outre qu'elle se lie le plus souvent à la fonction spéciale que celui-ci accomplit. Il est évident que tout gouvernement doit se synthétiser en un organe unique, sous peine d'anarchie et d'avortement. D'après cela, et vu la nature des choses, cet organe unique est nécessairement l'homme ; à lui appartient donc la direction temporelle de la Famille. Mais une telle situation rend vraiment nécessaire

Digitized by Google

l'élimination du divorce, et l'indissolubilité du lien conjugal qui seule peut permettre la suffisante identification des intérêts matériels de l'homme et de la femme, indispensable à la juste prépondérance de l'homme. C'est une des raisons données par Hume contre le divorce qui, dit-il, favorise, au détriment de la Famille, le développement de ce petit instinct voleur qu'il attribue à la femme. Il est évident, néanmoins, que si la femme ne décide pas, elle doit être consultée, de manière à participer avec dignité à la responsabilité de la direction matérielle de la Famille. L'organisation de ce qu'on peut appeler le culte domestique est une condition nécessaire de toute famille normale. Elle repose d'abord sur le culte des ancêtres, dont les images au temple domestique sont les éléments d'un tel culte. Les exhortations générales et périodiques des parents aux enfants, les prières, dirigées surtout par la mère, le matin et le soir pour les enfants, au moins jusqu'à sept ans, tout cela constitue un ensemble de pratiques dont on voit beaucoup d'exemples dans les familles chrétiennes, catholiques ou protestantes, et qui constitue un des éléments vraiment nécessaires de l'état normal de la Famille humaine.

Mais il y a un usage très heureux que pratiquent systématiquement les familles chrétiennes : ce sont les lectures pieuses collectives qui, chez les protestants surtout, tournent autour de la lecture de la Bible. L'habitude en est restée, sans aucun doute, sous d'autres formes, dans les familles suffisamment émancipées de la théologie ; mais le Positivisme doit apporter ici sa systématisation habituelle. Ces lectures collectives doivent porter sur quelques œuvres morales dont les principales parties doivent revenir périodiquement, et autour desquelles on dispose la lecture des chefs-d'œuvre esthétiques de l'Humanité et celle des travaux qui donnent des renseignements concrets sur la Terre, l'Humanité ou l'Industrie.

Tel est l'ensemble de la constitution normale de la Famille.

Digitized by Google

Mais cela fait naître immédiatement une question : à savoir celle de l'harmonie des fonctions spéciales et des fonctions domestiques. Il est clair que les devoirs de famille ainsi constitués supposent, d'un côté, que la femme, essentiellement débarrassée de l'activité extérieure, est vouée toute entière à sa fonction domestique de ménagère et d'éducatrice; elle suppose encore dans le père, par suite, un revenu suffisant pour ne pas enlever trop tôt l'enfant à la protection de la Famille, et donner au père un certain loisir. Les conditions du problème sont essentiellement résolues pour les familles dans l'aisance; mais pour les autres, il est bien loin d'en être ainsi, et l'approximation est souvent très insuffisante. La solution essentielle du problème consiste dans l'établissement d'un salaire convenable combiné avec une limite à la durée même du travail. Mais cela est loin d'être suffisant, et pourrait même être infiniment plus nuisible qu'utile, sans une autre condition qui est celle, pour le père et la mère, de l'énergique possession d'eux-mêmes, se traduisant par l'activité et l'économie, la sobriété et la sagesse, qui seules rendent possible et convenable l'emploi du revenu et du loisir, ces deux grandes créations de l'Humanité qui ont été les éléments de la dignité et de la grandeur humaines. La solution du problème s'accomplit dans les puissantes natures qui, par un effort personnel vraiment admirable et digne de notre respect, satisfont à la seconde condition du problème; ce qui leur permet de suppléer à l'insuffisance de la première, quand elle n'est pas trop extrême. Mais, pour une grande masse au-dessous de cette élite, que faut-il faire? La vraie solution consiste à les mettre en mesure de conquérir eux-mêmes de telles conditions, sans vouloir par des procédés artificiels les mettre directement dans les conditions normales. Procéder autrement, c'est imposer à la partie active de la nation, patrons ou prolétaires, une charge qui finirait par devenir intolérable. Ne parler que des devoirs des forts et des droits des faibles, en dispensant ceux-ci de subordina-

Digitized by Google

tion comme de reconnaissance, c'est créer pour la société moderne un *impedimentum* qui arrêterait son essor, abaisserait son niveau et compromettrait son existence. C'est malheureusement la voie dans laquelle s'engage la démocratie; la gratuité absolue de l'enseignement primaire et l'obligation sont des symptômes caractéristiques d'une telle disposition, qui mettrait bientôt le prolétariat actif dans l'impossibilité de nourrir le prolétariat passif qui deviendrait à la fois de plus en plus prétentieux et de plus en plus insuffisant.

II

THÉORIE DU SALON.

Nous allons exposer maintenant la conception générale des réunions qui ont lieu en dehors de la famille, mais composées d'individus, souvent des deux sexes, appartenant à diverses familles. Ces réunions ont pour caractère d'être le concours de plusieurs individus qui s'assemblent pour passer agréablement et aussi utilement que possible un temps plus ou moins considérable. Dans de telles réunions, l'individu est, non point passif, comme à l'école, au temple ou au théâtre, mais essentiellement actif. En outre, la réunion n'a pas pour destination précise un but déterminé d'instruction. Par un tel procédé, les hommes, au lieu de se livrer, dans les intervalles de repos, à une inertie complète, comme dans les périodes primitives de la civilisation, utilisent leurs loisirs par des communications actives qui servent tout au moins au développement de la sociabilité, outre, très souvent, des communications instructives qui modifient sans effort les convictions et les idées.

Ces réunions ont pris diverses formes. En Orient, il y a d'abord le caravansérail. M. de Gobineau raconte comment il a passé les moments les plus heureux à Téhéran, dans des

Digitized by Google

après-midi consacrées aux conversations familières avec les marchands persans qui constituent, d'après lui, l'élite même de la nation, initiés qu'ils sont par leurs longs voyages à la connaissance des divers pays, et doués, du reste, de cette politesse discrète qui rend leur fréquentation familière si agréable. L'Orient a créé aussi le *café*, ou ces lieux de réunion où, tout en consommant la délicate liqueur de l'Arabie, on se livre à d'interminables récits qui rappellent ceux des Arabes sous la tente, et dont des contes analogues à ceux des *Mille et une nuits* sont souvent le sujet. L'Occident a le *cabaret*, dont Auguste Comte fit jadis l'éloge et dont l'emploi modéré est un moyen précieux d'action sociale et souvent politique. Les *cafés* occidentaux se sont joints depuis la fin du XVII[e] siècle aux cabarets proprement dits. Sans doute, il y a là de grands abus, mais aussi d'immenses avantages, et une convenable modification dans les idées et les habitudes permettra de développer ceux-ci en diminuant ceux-là.

Mais parmi toutes ces créations spontanées de l'Humanité qu'un besoin croissant de sociabilité a développées, l'une, due essentiellement à l'Occident, en est le type caractéristique : c'est le *salon*. Le premier caractère fondamental du salon est la réunion, en nombre assez limité, de personnes des deux sexes. Ainsi donc ce qu'il y a d'essentiel en lui, c'est la présence de la femme et sa participation active à la réunion. Le second caractère, c'est que le lieu de réunion n'est pas un endroit public, mais un local privé, où une famille convoque les membres de quelques autres familles.

Il y a deux caractères communs à toutes ces réunions, le premier, c'est la *politesse*, et le second, c'est la *conversation*. Duclos a défini la vertu : un effort sur soi en faveur des autres. A ce titre, la politesse est un premier degré de vertu. Elle consiste, en effet, dans les ménagements réciproques qui supposent dans chacun un effort pour vaincre les impulsions de la vanité et celles de l'instinct destructeur. Il y a plus, les instincts sympathiques reçoivent aussi l'excitation qui résulte

Digitized by Google

de l'expression même. Dans le salon, la politesse acquiert tout son développement, à cause de la présence des femmes, qui en sont à la fois le modèle et l'objet, avec une inévitable tendance au désir de plaire. En outre, le salon présentant souvent la réunion, non seulement des inégalités d'âge mais aussi de position, détermine les manifestations d'un heureux mélange de déférence et de bienveillance.

Etudions maintenant le second élément : la conversation. La conversation est non seulement un procédé pour développer la sociabilité, mais aussi pour propager la vérité et produire l'action mentale des hommes les uns sur les autres, en tenant compte des particularités propres à chaque cas; ce qui n'a pas lieu dans l'enseignement, où une autorité supérieure communique à tous ce qu'il y a d'essentiel et de fondamental. Swift a donné une théorie de la conversation qui, quoique insuffisante, malgré les additions qu'y a ajoutées l'abbé Morellet, contient des observations judicieuses. Swift et Morellet qui ont assisté, l'un en Angleterre, l'autre en France, à deux des manifestations les plus élevées de la conversation, étaient en bonne position pour sentir l'importance de ce grand procédé de la civilisation. La conversation suppose toujours un nombre limité de personnes. Morellet le fixe à dix ou à douze; et l'on pourrait peut-être, comme pour les repas, prétendre qu'il y faut au moins le nombre des Grâces et au plus le nombre des Muses. Une seconde condition nécessaire au développement de toute conversation, c'est, sans vain pédantisme, bien entendu, ni formalisme parlementaire, une influence prépondérante masculine et surtout féminine. La conversation présente évidemment plusieurs degrés, depuis le monologue jusqu'au concours successif de plusieurs personnes, en passant par le dialogue. Dans le cas le plus complexe, on peut considérer la conversation comme une sorte d'orchestre où un motif fondamental se trouve constamment accompagné d'une suite de dissonances qui introduisent la variété et qui augmentent l'harmonie générale. Du

Digitized by Google

reste, la trop grande contention qui résulterait de l'unique préoccupation d'un seul sujet se trouve heureusement modifiée par ces transitions insensibles que Diderot a si agréablement décrites dans une de ses lettres à mademoiselle Voland. L'utilité principale de la conversation est de faire pénétrer plus vivement les propositions, par l'excitation même qui résulte du concours et qui augmente non seulement l'activité cérébrale de celui qui parle, mais aussi de celui qui écoute, le tout perfectionné par l'intervention de toutes les émotions humaines. Quand, dans la conversation, interviennent des hommes d'une réelle valeur, elle devient une des sources les plus précieuses d'instruction et de propagation des vérités humaines.

Souvent, dans la conversation, l'homme supérieur émet précisément, sous une forme vive, la plus intense condensation de sa pensée. Il faut, pour que la conversation produise son effet, des conditions morales dans ceux qui parlent et qui écoutent, des dispositions bienveillantes réciproques et aussi un effort dans chacun pour écouter convenablement les autres, sans vaine tentation d'intervention constante. Cette disposition manque trop souvent aux Français, malgré que la conversation joue chez eux un rôle si considérable. Philippe de Commines raconte que dans les préliminaires du traité de Verceil en 1495 entre Charles VIII et les Italiens, on observa cette intempérance française de la parole. « Du côté « des Italiens, dit-il, ne parlait nul que le duc Ludovic; « mais notre condition n'est point de parler si posément « comme ils font, car nous parlions quelquefois deux ou trois « ensemble et ledit duc disait : Oh ! un à un. » M. de Mayran disait à ses confrères de l'Académie française : Messieurs, je vous propose d'arrêter qu'on ne parlera ici que quatre à la fois; peut-être pourrons-nous arriver à nous entendre.

Les anciens ont évidemment connu, notamment en Grèce, la conversation, surtout au point de vue hautement philosophique, et les *Dialogues* de Platon en sont comme une expres-

Digitized by Google

sion systématique. Mais c'est la création du salon, caractérisé par l'intervention systématique de la femme, qui est la véritable condition du développement de la conversation.

La situation féminine, sous le régime théocratique ou sous le régime grec, ne permettait pas la véritable participation de la femme à de libres réunions. Rome commença à voir surgir la femme indépendante en restant digne, et Cornélie peut nous donner un premier pressentiment du salon et des libres conversations de la femme. Mais c'est la combinaison du christianisme et de la civilisation romaine qui fit surgir enfin ce type nouveau dans l'histoire du monde : l'amie ; et les femmes s'associèrent de plus en plus aux libres opérations masculines. Cette situation se développa de plus en plus, et le moyen-âge, sous la double impulsion féodale et catholique, vit enfin surgir le salon. On assista à ce spectacle, vraiment admirable, du libre concours des hommes et des femmes, pour se communiquer, dans d'amicales réunions, leurs émotions et leurs idées. C'est là un des grands progrès dus à la lente et difficile évolution de l'Humanité. Ce résultat, une fois acquis, s'est conservé, agrandi et développé dans l'évolution moderne. Sans faire ici la théorie complète de cette évolution, ce que ne comporte pas le caractère général de cette exposition, je dois indiquer néanmoins les caractères essentiels de l'histoire des salons, surtout en France, depuis le XVII^e^ siècle. A cette époque, la cour proprement dite était comme une sorte de salon constant et continu qui donnait lieu aux divers salons particuliers de ceux qui participaient à cette vie générale. On peut voir, dans le chef-d'œuvre de madame de La Fayette : *la Princesse de Clèves*, une peinture vive et rapide de ces réunions aimables, plus affectives néanmoins que mentales. Au XVIII^e^ siècle, au contraire, les salons prennent un caractère nouveau et deviennent un des grands éléments de l'action, d'abord philosophique, puis finalement sociale et politique. Le salon de madame de Lambert (1710-1733) offre sous ce rapport la véritable transition du XVII^e^ au

Digitized by Google

XVIII^e^ siècle. Le caractère de ce salon se manifeste par la nature même de son élément prépondérant : à savoir, Fontenelle, qui est lui-même la transition éminente de Descartes à Turgot et Diderot. Celui de madame de Tencin et ensuite celui de madame Geoffrin présentent déjà un caractère plus hardi ; c'est le passage de Fontenelle à Montesquieu. On sait avec quel zèle madame de Tencin se voua à la propagande du grand chef-d'œuvre : *l'Esprit des Lois;* mademoiselle de Lespinasse (1764-1776) nous offre un salon d'un caractère plus général encore, car elle provoque chez elle le concours des esprits les plus divers réunis surtout par le sentiment commun de l'aversion pour les erreurs, de la poursuite de la vérité et de son application au bonheur de l'espèce humaine. Madame d'Epinay joua un rôle encore plus hardi et plus décisif, surtout par la haute intervention de Diderot, en y combinant par le goût des arts et surtout de la musique la liaison du mouvement philosophique au mouvement esthétique. Sa belle-sœur, madame d'Houdetot, prolongea jusqu'au XIX^e^ siècle l'exemple de ces réunions aimables, où le charme n'ôtait rien, ni à l'ardeur rénovatrice ni à la profondeur des vues. Le salon de madame Necker (1769) eut un caractère un peu différent. Quoique lié par certains côtés (et il était impossible qu'il en fût autrement) au mouvement général, on y sent poindre déjà néanmoins ce caractère rétrograde, déiste, protestant et doctrinaire, que les salons devaient avoir jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. Ils eurent ainsi une influence des plus fâcheuses sur les destinées mêmes de la France et contribuèrent à ce honteux abaissement théologique de notre bourgeoisie. En outre, dans le salon Necker, on ne sent plus cet admirable désintéressement des vrais salons du XVIII^e^ siècle. On comprend trop que la femme, conjugalement honnête, qui y préside, y soigne trop les intérêts personnels de son mari.

Mais le grand salon du XVIII^e^ siècle, qui a été, à mon avis, une véritable institution sociale, c'est celui du baron d'Hol-

Digitized by Google

bach. Le *salon* du baron d'Holbach et l'*Encyclopédie* furent les deux grands appareils de propagation et de développement de la philosophie du XVIII[e] siècle. Le baron d'Holbach, qui jouissait d'une grande fortune, était doué d'une instruction aussi forte que variée, d'une haine profonde pour les erreurs et les préjugés perturbateurs, d'un profond enthousiasme pour la vérité et les progrès de l'Humanité, et combinait tout cela avec une rare bienveillance et une modestie réelle envers les hommes vraiment supérieurs. Il fut donc un lien effectif entre tous les hommes vraiment supérieurs de la France et de l'Europe. Allemand d'origine, quoique naturalisé français, il vit concourir dans son salon, où se faisait sentir l'importance prépondérante de Diderot, tous les hommes éminents de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne. Les mémoires de Morellet et les lettres de Diderot à Sophie Voland nous donnent une idée suffisante du caractère et de l'immense action de telles réunions, en nous faisant deviner des détails d'audace mentale qui, à cette époque, ne pouvaient pas tous s'écrire. Les lettres de Diderot, datées du Grand-Val, nous donnent surtout la plus merveilleuse impression de ces conversations aimables et profondes, où Diderot se laissait aller à toute la plénitude de son génie, et où les interventions brusques et souvent si fines de madame d'Aine introduisaient une dissonance qui concourait si merveilleusement à l'ensemble. On doit remercier M. Robinet d'avoir, dans son introduction au livre de Georges Leroy, fait bien comprendre la valeur de d'Holbach, si méconnu par la réaction théologique qui commence à Jean-Jacques Rousseau.

De nos jours, le salon a dû perdre transitoirement de son importance, et surtout on ne peut véritablement donner ce nom à ces réunions confuses dont le nom même désigne l'origine étrangère. Un homme d'État britannique, M. Grant-Duff caractérisait ingénieusement et avec justesse de telles réunions en les appelant des *bourses* où chacun espère trouver, au milieu d'une foule incohérente, les deux ou trois in-

Digitized by Google

dividus avec lesquels il pourra causer de ses affaires. Les clubs, les auberges et les cafés sont actuellement les lieux principaux des réunions. Les clubs, bien entendu, sont profondément inférieurs aux cafés et aux auberges en efficacité morale et sociale ; on peut même dire qu'ils exercent une action plus fâcheuse qu'utile sur la famille et la société.

A l'état normal, le salon, qui a été l'heureux privilège des hautes classes, se généralisera. Ce mouvement est déjà produit, mais il recevra dans l'avenir une véritable systématisation. Auguste Comte, tout en indiquant le rôle des salons pour le développement de la sociabilité humaine, en a caractérisé surtout la haute portée politique, en les appelant les *laboratoires* de l'opinion publique.

Mais, pour que cette fonction finale se réalise, il faut que le Positivisme ait déjà accompli une partie essentielle de son œuvre capitale, en établissant une homogénéité de convictions et de sentiments qui permette l'existence et sollicite la création de ces libres réunions. Ainsi le Positivisme, acceptant toutes les créations du passé, les transforme, les agrandit et les perfectionne, en les incorporant au grand mouvement d'amélioration de notre espèce.

III

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA VIRILITÉ.

L'éducation de l'homme pendant la virilité ou, en d'autres termes, le développement de sa vie pour atteindre la destination humaine, se compose nécessairement, comme nous l'avons déjà vu, de deux éléments distincts, objectif et subjectif. Le premier consiste dans le service des êtres collectifs, le second, au contraire, dans l'effort continu de l'individu sur lui-même pour se perfectionner afin d'atteindre le but réel de son existence : le service de la Famille, de la Patrie et de

Digitized by Google

l'Humanité. Cet effort continu de perfectionnement individuel porte sur le corps et l'âme, c'est-à-dire sur la santé et la vertu, afin de réaliser l'unité individuelle qui permet l'accomplissement des fonctions collectives. C'est la marche de ce perfectionnement individuel pendant la virilité que nous allons maintenant sommairement étudier et nous allons d'abord en indiquer les caractères principaux.

Le premier caractère général de l'unité individuelle dans cette période, c'est le nombre croissant des fonctions composées du cerveau. Cela résulte nécessairement de la multiplicité croissante des relations dans la Famille, la Patrie et l'Humanité, tant au point de vue général qu'au point de vue spécial. Il se forme ainsi dans le cerveau un nombre considérable de systèmes distincts plus ou moins stables, plus ou moins variables, mais d'une complication croissante en rapport avec celle des fonctions collectives. Une telle harmonie est nécessaire; elle surgit spontanément mais elle doit être perfectionnée systématiquement.

Le second caractère de la vie morale, pendant la virilité, est l'accroissement de la responsabilité de l'individu en intensité comme en étendue. Ce second caractère détermine, à beaucoup d'égards, la nature de la culture morale pendant cette phase de la vie. Il est clair, en effet, que pendant la virilité la fonction effective dont l'individu est responsable est la chose essentielle; la culture morale doit lui être subordonnée. Toute déviation mystique devient alors véritablement criminelle; elle ne se conçoit que dans les oisifs et les paresseux. Les autres ne doivent pas trop s'écouter; l'excès de scrupule qui nuit à l'action devient dangereux et quelquefois coupable. La subordination du perfectionnement individuel à la destination collective doit ici presque absolument prévaloir. Etudions donc, sous cette vue d'ensemble, d'abord l'évolution de l'équilibre corporel, puis celui de l'équilibre cérébral pendant la virilité.

Voyons d'abord l'éducation du corps ou de la santé. Une

Digitized by Google

considération doit dominer à cet égard. Il est clair que la santé ne doit pas, pendant cette période, être poursuivie pour elle-même; elle doit être étudiée pour être appliquée dans la fonction collective. Il faut prendre toutes les précautions raisonnables, contracter de bonnes habitudes, puis ne pas trop s'écouter et agir résolument. L'accomplissement de certaines fonctions exige que l'on joue sa vie dans beaucoup de cas, et ce privilège, je l'ai déjà remarqué, n'appartient pas exclusivement, et c'est heureux, à l'activité militaire. Pendant cette période, l'hygiène est donc à la fois plus difficile, à cause des sollicitations constantes qui résultent de nos occupations, et plus obligatoire, à cause des devoirs précis qui nous sont imposés pour la Famille et la Patrie; il y a là un équilibre nécessaire à trouver et qu'il faut réaliser au moins approximativement. L'essentiel c'est, au fond, de ne pas fausser compagnie au camarade dans l'action, et de ne pas faire banqueroute au moment de rendre à la société un faible équivalent de ce qu'on a reçu d'elle pendant la vie préparatoire.

Si l'on considère la santé en elle-même pendant cette période, on constate qu'elle y acquiert sa véritable solidité active en tendant vers l'état de maximum ou de stabilité. Néanmoins, vers le milieu de cette phase, se manifeste la crise que les médecins ont aperçue et que Cabanis a bien décrite, qui, quoique moins caractérisée que celle de la puberté, n'en est pas moins d'une réelle valeur. Un de ses caractères, comme l'on sait, c'est la tendance à la prépondérance du système veineux sur le système artériel.

Au point de vue de l'équilibre cérébral, ce qu'il est essentiel d'apprécier, c'est surtout l'éducation du caractère. Cette phase lui donne une évolution spontanée qu'il est de notre devoir de perfectionner par une vue systématique des moyens et de la destination à atteindre. La nécessité, pendant une telle phase, du commandement dans la Famille, de l'obéissance dans les fonctions spéciales et de la subordination dans les fonctions générales, avec une responsabilité toujours pré-

Digitized by Google

sente dans ces divers cas, pousse au développement des diverses fonctions simples et composées du caractère, comme à leur plus complète harmonie. Dans cette phase, ce n'est plus le courage ou l'esprit d'entreprise qui prévaut comme dans la phase précédente, c'est surtout la persévérance et aussi la prudence indispensables à la réalisation des projets commencés. Cette même situation de la virilité pousse à la formation de fonctions composées du caractère que je dois sommairement examiner.

L'une de ces fonctions capitales est la *patience*. Elle a pour base, sans aucun doute, la combinaison de la prudence et de la persévérance, mais elle contient aussi comme élément une réaction continue sur l'orgueil et l'instinct destructeur, avec une action continue des penchants altruistes, le tout coordonné par cette vue de l'esprit qui nous montre les fatalités nécessaires, comme les fatalités accidentelles qui résultent des volontés des autres. Un heureux mélange de confiance et de méfiance est encore une condition nécessaire de la vie réelle pratique, et, trop souvent, la *ruse*, qui nous présente l'exagération de dispositions indispensables, surgit dans une telle période.

Voyons maintenant l'équilibre qui résulte pendant la virilité de l'éducation morale proprement dite, c'est-à-dire de celle du cœur.

La situation complexe où se trouve l'homme pendant cette période, dans la Famille et la Patrie, développe, en les rendant nécessaires, les fonctions composées du cerveau, qui ont pour bases les penchants élémentaires du cœur; et cela, à un plus haut degré que pour le caractère. Parmi ces fonctions composées, nous avons apprécié la plus capitale, celle qui repose sur l'amour paternel ou maternel; mais il y en a plusieurs autres. L'instinct conservateur, en se combinant d'une manière constante avec la vue précise des objets nécessaires à l'accomplissement de nos fonctions spéciales, donne lieu aux diverses formes de la *cupidité*. C'est ainsi que, si l'homme

Digitized by Google

est agriculteur, il s'attache à la terre, financier à la possession de l'argent, etc. Sous l'influence des circonstances, il se produit aussi des combinaisons entre ces diverses formes de la cupidité, de manière à donner des systèmes encore plus complexes. De même la *vanité* donne lieu à des fonctions composées spéciales, en s'attachant, par exemple, à la profession ou à l'amour-propre de son métier, et, par suite, le désir d'y réussir et d'y briller. Il en résulte, comme pour la cupidité, une force d'impulsion habituelle qui concourt profondément à l'accomplissement des diverses fonctions. L'*orgueil*, de même, ou le besoin de prépondérance et de commandement, se lie d'une manière habituelle aux nécessités de la fonction que l'on accomplit, et il en résulte très souvent ce phénomène, singulier au premier abord, mais qu'explique suffisamment ma théorie des fonctions composées, à savoir : des hommes d'une rare énergie dans le commandement propre à leur fonction spéciale et, au contraire, infiniment débonnaires dans tout le reste.

Des considérations analogues s'appliquent aux fonctions composées où le système a pour force prépondérante un instinct altruiste. Ainsi la bonté et l'attachement, en se liant à des vues habituelles et déterminées, donnent lieu à des forces d'impulsion tout à fait particulières. Par exemple, grâce au fétichisme spontané dans l'homme, la bonté et l'attachement s'appliquent aux outils, aux machines, etc.

Dans cette phase, la femme n'est plus seulement l'épouse, elle est devenue et devient de plus en plus la mère. Les relations avec elle prennent un caractère spécial, différent de celui de la phase précédente où la femme est surtout épouse. Cette évolution dans les relations féminines n'a pas été assez étudiée. Dans la question du divorce, notamment, cette considération a été complètement oubliée, et les partisans de cette désastreuse mesure parlent toujours comme si le mariage consistait à passer la vie gaîment à deux, sans les sévères préoccupations de la maternité.

Digitized by Google

Enfin, il nous faut maintenant considérer sommairement l'évolution de l'éducation mentale pendant la *virilité*. C'est pendant cette période que l'harmonie mentale, c'est-à-dire l'équilibre entre la raison abstraite et la raison concrète pour former la raison pratique, devient aussi nécessaire que difficile. Cette harmonie s'établit sous l'impulsion d'une responsabilité toujours pressante, qui rend obligatoire la nécessité de prévoir. Cette nécessité tend à modifier ce qu'aurait de trop absolu la subordination de l'abstrait au concret. Pour prévoir, en effet, il faut un développement nécessaire de l'abstratcion et des connaissances abstraites. Ces diverses considérations s'appliquent à la femme, quoique dans un moindre degré.

Dans l'analyse de l'évolution de la culture individuelle, pendant la virilité, tant au point de vue de la santé que de la vertu, nous avons surtout considéré ce qu'il y a de spontané, c'est-à-dire ce qui résulte de l'influence prépondérante de la situation, mais sur cette base il faut toujours construire une action systématique d'après les règles de la morale positive où l'homme, par un effort constant sur lui-même, fait de son âme un empire dont il est le roi.

Cette évolution de la culture morale pendant la virilité a sans doute une partie fondamentale que nous venons de décrire, mais elle présente des variations suivant les situations. Il serait facile, en prenant les divers degrés de la hiérarchie industrielle, de présenter les modifications que comportent ces règles, suivant que l'individu est entrepreneur ou travailleur, qu'il appartient à l'agriculture, à la manufacture, au commerce ou à la banque.

Ces règles varient aussi nécessairement dans leurs particularités spéciales suivant les degrés de la civilisation, qui se trouvent reproduits actuellement sur toute la surface de la planète, chez les populations distinctes qui ont surgi en dehors de l'Occident. Il y aurait là un travail spécial de la plus grande importance à accomplir ; ce travail est d'autant plus

Digitized by Google

nécessaire que les relations croissantes des peuples entre eux, tendent à faire prévaloir, au grand détriment de notre espèce, la tendance à une vague uniformité, consistant dans la banale imitation de l'Occident.

Nous avons donc ainsi terminé la théorie de l'éducation propre à la *virilité*. Nous avons vu comment on a donné, dans le sacrement de la destination, un caractère social aux fonctions professionnelles qui prévalent pendant cette phase, et nous avons vu les conditions sociologiques et morales qui la caractérisent.

Nous avons ensuite étudié la théorie des devoirs professionnels jusqu'à leur extension planétaire; nous avons vu, enfin, comment l'homme constitue, dans cette phase, la Famille, qu'il avait instituée dans la précédente. Enfin nous avons couronné notre appréciation par la conception de l'effort constant de perfectionnement personnel, en rapport avec cette situation, effort sans lequel tout avorte nécessairement.

Nous sommes ainsi conduits à la théorie de l'éducation propre à la phase suivante : *la Maturité*.

Pierre LAFFITTE.

Paris, 11 décembre 1886. (9 Bichat 98. — Wallis-Fernat.)

Digitized by Google

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

VIE FONDAMENTALE

(De 21 ans à 63 ans)

ÉDUCATION PROPRE A LA MATURITÉ

(De 42 ans à 63 ans)

DE L'INSTITUTION DE LA MATURITÉ (1)

Nous allons maintenant aborder le résumé de notre théorie sur l'éducation de la *maturité*. Cette phase de la vie s'étend de 42 à 63 ans. Elle dure, par conséquent, 21 ans. Dans la détermination de la durée de ces phases, Auguste Comte y a appliqué la théorie subjective des nombres, de manière à y introduire une régularité qui n'existe pas dans l'effective réalité des choses. Il est clair, qu'en fait, l'évolution de la vie humaine est continue. Néanmoins il y a certaines phases dont les durées n'ont pas de valeur absolue, mais flottent entre certaines limites. Cela donne donc au philosophe une véritable latitude pour mettre dans la durée de ces phases

(1) Ceci représente la seizième leçon de mon Cours de Morale faite le dimanche 31 janvier 1886, de trois à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

une régularité qui n'existe pas d'une manière absolue. Il en résulte pour l'esprit plus de simplicité et de facilité, sans inconvénient, pourvu qu'on ne donne pas une valeur absolue à de telles déterminations qui ne fournissent que des limites autour desquelles oscille légèrement la réalité. Pour Auguste Comte, il conçoit la vie normale comme devant être de 91 ans, c'est-à-dire de treize septénaires qu'il partage en sept phases que j'ai décomposées en trois groupes : la vie préparatoire, la vie fondamentale et la vieillesse. Voici le tableau que l'on pourrait en faire :

Vie préparatoire de 0 à 21 ans 3 septénaires.	1re Phase, de 0 à 7	— 1 septénaire.
	2e Phase, de 7 à 14	— 1 septénaire.
	3e Phase, de 14 à 21	— 1 septénaire.
Vie fondamentale de 21 à 63 ans 6 septénaires.	4e Phase, de 21 à 28	— 1 septénaire.
	5e Phase, de 28 à 42	— 2 septénaires.
	6e Phase, de 42 à 63	— 3 septénaires.
Vieillesse de 63 à 91 ans 4 septénaires.	7e Phase, de 63 à 91	— 4 septénaires.

La *maturité* est la phase la plus longue de la vie fondamentale, puisque la jeunesse ne contient qu'un septénaire, la virilité deux et la maturité trois. Ici se vérifie la loi fondamentale des *maxima* et des *minima*. Cette loi capitale qui se vérifie dans la nature consiste en ce que le phénomène varie toujours très peu avant d'atteindre le maximum ou le minimum, ou après l'avoir dépassé. Ainsi, par exemple, cela se vérifie en astronomie, au moment des solstices d'hiver ou d'été, où le jour atteint soit le minimum, soit le maximum. Kepler en fit le premier la remarque et en tira des conséquences pour certaines cubatures (1). Fermat fit de cette remarque la base de sa fameuse théorie des maximis et minimis qui a été un des éléments décisifs de la fondation du

(1) Nova stereometria doliorum vinariorum auctore Joanne Keplero..... Anno MDCXV.

Digitized by Google

calcul infinitésimal. Quoi qu'il en soit, la maturité vérifie une telle règle. Elle nous présente, en effet, une situation qui varie très lentement, et par suite la durée de la période doit être plus longue. Cela nous offre, par conséquent, une harmonie heureuse, puisque l'homme conserve le plus continûment son état, précisément à l'époque où il a acquis la plénitude de ses forces et de ses ressources. Cette harmonie est sans doute imparfaite, mais elle est suffisante pour produire de bons résultats dans cette maturité, qui s'écoule ainsi lentement de la virilité à la vieillesse.

Nous consacrerons deux leçons à la théorie de la maturité. Dans la première, nous exposerons l'éducation proprement dite, propre à la maturité, et la seconde sera consacrée à la théorie de la vie publique. A l'état normal, en effet, c'est dans la maturité que la combinaison d'un grand acquit, avec une disponibilité plus grande et une autorité personnelle plus considérable, permet le plein développement de la vie publique. C'est donc ici qu'il convient d'en donner la théorie. Quant à la première leçon elle se composera de trois parties. Dans la première nous l'instituerons systématiquement par le *sacrement de la Maturité*. Dans la seconde, nous examinerons les conditions sociologiques et morales, c'est-à-dire collectives et individuelles de la maturité, et nous y exposerons la théorie des associations, c'est-à-dire de ces fonctions intermédiaires entre les occupations professionnelles et la vie publique. Enfin, dans la troisième, nous donnerons la marche de l'éducation proprement dite, c'est-à-dire de l'effort continu pour le perfectionnement de la santé et de la vertu, afin d'obtenir dans la maturité le meilleur service des êtres collectifs.

Digitized by Google

I

DU SACREMENT DE LA MATURITÉ.

La conception de la maturité a graduellement surgi du spectacle de l'évolution spontanée de notre espèce. Les moralistes anciens en avaient entrevu assez bien la notion, mais plutôt au point de vue moral et individuel qu'au point de vue social. Cabanis en a indiqué certains caractères au point de vue physiologique. Néanmoins, une telle théorie ne pouvait être instituée dans l'antiquité, et il a fallu au Positivisme l'évolution totale du moyen-âge et des temps modernes pour en constituer la vraie théorie. En effet, celle-ci doit s'appliquer au cas de la femme, tout aussi bien qu'à celui de l'homme. Or ce n'est que le moyen-âge qui a créé pour la femme le degré de vie publique qui convient à sa maturité. En effet, c'est le moyen âge qui, sous l'action catholique, par l'institution des couvents, par les soins publics des malades et des malheureux, a donné à la femme une sorte de fonction publique ou générale. Enfin, c'est le catholicisme qui a fait surgir dans le milieu convenable du monde romain le type de l'amie, comme on le voit dans les relations caractéristiques de saint Jérôme et de sainte Paule. Et la féodalité lui a assuré une digne indépendance qui a permis son action en dehors du cercle de la famille. Il fallait donc une longue évolution accomplie, pour que le Positivisme pût instituer systématiquement la maturité, surtout au point de vue sociologique.

Voyons d'abord les caractères généraux de la maturité à l'état normal. La jeunesse et la virilité correspondent, quand on considère la vie sociale, surtout à la notion caractéristique de progrès. La vieillesse correspond au contraire surtout au second élément du grand dualisme : l'ordre. C'est la maturité

Digitized by Google

qui nous présente le caractère fondamental de la vie publique; c'est-à-dire la conciliation de l'ordre avec le progrès, avec une convenable subordination du progrès à l'ordre.

Un second caractère résulte d'une plus grande disponibilité matérielle et morale, surtout quand on considère certaines classes de la société. Il est clair, en effet, que dans cette phase les devoirs de la famille sont moins absorbants, les enfants commencent à se caser, à ne plus être, par conséquent, un sujet prépondérant de préoccupation. En outre, il en est de même au point de vue des devoirs professionnels. En général, à ce moment la fonction professionnelle est complètement installée; elle n'exige plus, surtout dans le patron, qu'une fonction de surveillance; et sa disponibilité augmente par le fait de sa disposition à déjà préparer son successeur. Pour l'ouvrier, les habitudes prises laissent aussi plus de facilité à la vie. Ces deux caractères disposent, comme je l'ai déjà observé, à la vie publique, sous les diverses formes qui lui conviennent.

Voyons maintenant les caractères de la maturité dans le cas de la femme, telle que l'a constituée l'évolution antérieure de l'Humanité. D'abord, comme il arrive pour l'homme, la femme acquiert dans la maturité une bien plus grande disponibilité, ses devoirs de famille étant moins étendus; puisque les devoirs essentiels lui sont, normalement, devenus étrangers. En second lieu, la femme, l'épouse tend à devenir surtout l'amie et la compagne, avec tout le poids des habitudes, l'expérience acquise et le respect attaché aux services rendus. Il résulte de là, sous le poids de la situation sociale créée par le passé, la possibilité d'organiser l'action générale de la femme : 1° son action s'exerce, d'une manière indirecte, sur les enfants déjà actifs et ayant formé de nouvelles familles et, directement, sur le mari, comme conseillère, sans les troubles inséparables de la jeunesse et même de la virilité. Par le salon, la femme agit sur d'autres familles et contribue ainsi à la formation de l'opinion publique; 2° l'action publi-

Digitized by Google

que de la femme se manifeste dans cette période par sa participation aux fonctions qui sont générales sans être réellement politiques : l'assistance aux pauvres, aux malades, aux malheureux ; 3° la femme enfin participe, d'une manière secondaire mais importante, aux diverses fonctions de la puissance spirituelle qu'elle aide et appuie. Il est évident que, dans une telle théorie, il faut tenir compte, si l'on veut réellement embrasser la pratique, de la grande différence qui résulte des situations personnelles et aussi des particularités individuelles.

La maturité est donc une phase de la vie ayant ses caractères propres ; elle doit donc être instituée systématiquement par un sacrement spécial ; c'est celui qu'Auguste Comte a introduit sous le nom de *sacrement de la maturité*.

Ce sacrement comme celui de l'*initiation* est propre au Positivisme ; il résulte d'une étude plus approfondie de l'évolution de la nature humaine au point de vue sociologique et moral. Un problème se pose immédiatement : faut-il conférer aux femmes le sacrement de la maturité ? Déjà nous avons fait remarquer que, vu la parfaite homogénéité de l'existence féminine, elles ne devaient pas recevoir le sacrement de la *destination*. Les mêmes motifs, quoiqu'à un moindre degré, doivent conduire à ne pas leur appliquer le sacrement de la maturité. Cette phase de la vie a pour caractère essentiel, comme nous l'avons vu, la participation à la vie publique. Or, la femme doit être exclue de toute action directe à ce sujet. Sans doute, elle agit à cet égard indirectement ; mais, en définitive, ce n'est qu'indirect et elle reste toujours dans la famille, en faisant varier seulement son mode d'action.

Le sacrement de la destination a, comme les autres, pour but essentiel de rappeler l'individu au point de vue de l'ensemble dans la nouvelle phase qu'il va parcourir. La cérémonie comporte donc un ensemble de conseils motivés, les uns généraux, les autres spéciaux, avec l'indication précise

Digitized by Google

des devoirs, le tout terminé par le serment public de les remplir.

Dans les conseils généraux, il faut surtout insister sur ce que désormais les erreurs un peu graves sont vraiment irréparables, qu'il faut donc veiller avec soin à l'accomplissement de ses devoirs, surtout quand il s'agit des plus hautes fonctions de la vie publique, où les conséquences des fautes sont souvent si redoutables.

Ici se place naturellement la théorie positive du *repentir*. Elle a surgi spontanément et plus ou moins implicitement dès le début de la civilisation; mais c'est le catholicisme qui en a tenté la première systématisation réelle. Le point de vue moral y a prévalu plus encore que le point de vue social. Par le repentir, l'homme cherchait à se réconcilier avec Dieu, bien plus qu'à réparer au point de vue humain les conséquences de ses fautes. Néanmoins le catholicisme imposait la réparation aussi complète que possible des dommages causés, réparation, qui, dans certains cas, se réduisait trop souvent à une amende pécuniaire ayant une destination plus ou moins générale. Grâce à l'admirable institution des couvents, le repentir a pu être socialement utilisé, en instituant une nouvelle vie qui amenait ainsi une réparation véritablement sociale. De grandes natures qui avaient péché (et ce sont souvent celles qui par l'énergie de leurs passions produisent des excès redoutables), au lieu d'être éliminées en fait de l'organisme social, devenaient de nouvelles forces, susceptibles des plus grands effets. L'évolution révolutionnaire des temps modernes a supprimé ces grandes institutions du passé mais ne les a pas remplacées, elle reste donc inférieure au moyen-âge. Dans cette organisation de la *pénitence*, le catholicisme a déployé une sagacité et un sens moral et social véritablement admirables, malgré l'insuffisance de sa doctrine et, par suite, la notion trop implicite qu'avaient de la destination sociale ces grands directeurs de l'espèce humaine. Le Positivisme ne peut aujourd'hui que poser la question; il faudra

Digitized by Google

préalablement une grande diffusion de ses doctrines, une transformation assez étendue de la société, pour que la spéculation philosophique ait une base spontanée suffisante de systématisation.

Quant aux conseils spéciaux, ils sont relatifs surtout à la famille et à la profession et varient suivant les cas.

Le cas du sacerdoce se présente ici avec un caractère tout-à-fait distinct. Pour le pouvoir spirituel, le sacrement de la maturité est celui qui institue le sacerdoce lui-même. C'est ici le lieu d'exposer sommairement la théorie de l'organisation sacerdotale telle que l'a conçue Auguste Comte. C'est une sorte de limite vers la réalisation de laquelle nous tendrons lentement. Auguste Comte conçoit trois degrés dans la hiérarchie sacerdotale : les *aspirants*, les *vicaires* et les *prêtres*. Il a fixé à vingt-huit ans l'âge où l'individu peut devenir aspirant. Il a laissé indéterminée la nature des fonctions; j'ai cherché à remplir cette lacune. C'est par le sacrement de la *destination* que l'individu devient aspirant au sacerdoce ; sa fonction consiste à aider l'enseignement proprement dit par ce qu'on peut appeler, suivant un mot consacré, des répétitions; ces répétitions consistant en exercices, expériences, vérification de faits, dans tout ce qui regarde les divers degrés de la philosophie seconde et aussi de la philosophie troisième, en lectures publiques avec explications, etc. Si l'aspirant ne peut arriver au second degré du sacerdoce, il me paraît devoir, s'il en est digne, devenir un apôtre ou rentrer dans le courant de la vie pratique. Les vicaires, à trente-cinq ans, ont pour mission l'enseignement systématique; la période s'étend normalement de trente-cinq à quarante-deux ans. Enfin à quarante-deux ans le prêtre est consacré sous le sacrement de la maturité. C'est alors qu'il remplit la grande fonction des conseils privés et surtout publics avec toute la maturité de l'âge et de l'expérience acquise. On voit que le sacerdoce positiviste, au lieu de recruter ses membres par une éducation et une sélection artificielles, les puise parmi

Digitized by Google

ceux qui ont participé au grand courant de la vie pratique.

Tel est l'ensemble de l'institution sociale de la maturité. Une telle étude, pour être complète, exigera des travaux d'une statistique rationnelle qui n'a été jusqu'ici qu'ébauchée. Ainsi, il serait aussi intéresssant qu'utile de connaître la proportion des individus constituant le nombre des hommes mais relativement au nombre qui convient à la jeunesse, la virilité et la vieillesse. Il y a évidemment une théorie importante à établir sur l'influence de cette proportion au point de vue sociologique et moral, surtout sur la vitesse de l'évolution sociale. En faisant de grandes coupes, on pourrait trouver la loi de cette proportionnalité suivant les situations, les sexes et les divers degrés de la civilisation.

II

DES CONDITIONS SOCIOLOGIQUES ET MORALES DE LA MATURITÉ

Nous allons aborder maintenant l'étude des conditions sociologiques et morales de la maturité, c'est-à-dire collectives et individuelles. Quant aux conditions sociologiques, les considérations que nous avons indiquées pour les phases précédentes de la vie humaine s'appliquent exactement au cas de la maturité, et il serait inutile de les répéter ici. Nous indiquerons seulement ce qu'il y a de plus spécialement propre à la phase que nous étudions. Mais c'est dans la théorie de la maturité qu'il est bon d'indiquer les principes relatifs à une forme intermédiaire de la vie collective dépassant la Famille sans aller jusqu'à la Patrie ou l'Humanité : je veux parler des associations. Dans cette forme de la vie collective, les fonctions n'ont pas un caractère public proprement dit ; elles ont néanmoins un caractère de généralité qui les sépare des fonctions spéciales professionnelles ; elles ont aussi un carac-

Digitized by Google

tère de liberté plus grand que celui des fonctions publiques proprement dites. Du reste, ces associations présentent une infinité de formes diverses; nous en étudierons d'une manière générale la constitution et l'évolution. Après avoir ainsi apprécié les conditions sociologiques de la maturité, nous étudierons sommairement ses conditions morales, c'est-à-dire corporelles et cérébrales.

Les conditions sociologiques qui dominent dans chaque phase la vie de tout individu se présentent à nous sous un double point de vue : celui de la *fatalité* et de la *modificabilité;* ces points de vue connexes se lient à ceux de la *résignation* et de *l'activité.* Or, pendant la maturité, la puissance modificatrice de l'individu atteint son maximum. Cela est vrai d'abord quand on considère l'étendue de l'action modificatrice, puisqu'elle s'applique alors suivant la situation en embrassant les divers aspects de la vie publique. Mais cette puissance modificatrice acquiert aussi son maximum dans la maturité quand on considère son intensité proprement dite. L'homme est alors doué de toutes les ressources dont il pourra jamais disposer, et il a, en outre, tout l'acquit possible pour s'en servir. C'est donc pendant cette période que l'individu s'élève à la plénitude de la possession de lui-même et du sentiment de sa personnalité liés, bien entendu, à la destination collective.

En corrélation avec un tel état de la modificabilité humaine se trouve la position de l'individu quant à la fatalité. Celle-ci acquiert alors son plus haut degré *d'explicité.* On peut considérer, en effet, qu'au début de la vie, surtout dans la première et la seconde phase, l'individu subit implicitement des influences fatales sans en avoir une conscience distincte, mais à mesure qu'il se développe il subit avec une résignation constante et voulue ce qui l'avait d'abord dominé d'une manière inconsciente. Cette disposition se développe à mesure que l'homme avance en âge et acquiert sa plénitude dans la maturité. Elle se trouve, du reste, en harmonie avec une

Digitized by Google

puissance croissante pour la modificabilité. La modificabilité, supposant toujours une vue précise de la chose à modifier, suppose en même temps la connaissance des limites qu'impose la fatalité. Du reste, cette harmonie plus complète entre la fatalité et la modificabilité, qui caractérise l'âge mûr, est une forme autre, mais nullement inutile de la corrélation entre l'ordre et le progrès, dans laquelle se trouve marquée la subordination du progrès à l'ordre : le progrès, suivant la formule d'Auguste Comte, n'est que le développement de l'ordre.

Abordons maintenant la théorie générale des associations. Les *associations* sont des réunions d'individus, du même sexe ou des deux sexes, concourant, pour un temps plus ou moins long et quelquefois indéfini, vers un but déterminé. Ce sont de véritables êtres collectifs passagers et vivant dans les deux grands êtres : la Patrie et l'Humanité, auxquels ils doivent toujours être subordonnés. Parmi ces associations, il y en a qui ont ce caractère particulier de réaliser d'une manière plus ou moins durable les fonctions spéciales de la vie économique. C'est dans la théorie des fonctions spéciales qu'il faut surtout s'en occuper. Elles offrent des degrés divers, depuis les simples sociétés en participation jusqu'à la Banque de France et jusqu'aux grandes sociétés anonymes qui exploitent nos chemins de fer et nos mines.

Mais il est d'autres associations qui ont un caractère non plus économique et professionnel, mais surtout moral, mental et social : ce sont celles-là dont il doit être question ici. Nous étudierons d'abord l'évolution de ces associations jusqu'à nos jours, de manière à montrer qu'il y a là un grand phénomène sociologique qui a existé de tout temps, et dont, par conséquent, doit tenir compte toute systématisation positive et réelle de la nature humaine. L'antiquité gréco-romaine a connu ces associations qui y ont pris un très grand développement. Il y avait d'abord l'organisation mentale et morale qui se superposait aux diverses corporations des mé-

Digitized by Google

tiers (1). L'antiquité grecque nous présentait beaucoup de ces associations où les femmes étaient admises. Une caisse commune, des repas communs, un dieu protecteur et patron, tels en étaient les caractères généraux. Les Romains, sous le nom de *Collegia*, nous présentent un grand nombre de réunions diverses de cette espèce. Ces réunions avaient lieu le plus souvent parmi les pauvres et les petites gens ; les femmes, les esclaves y étaient admis. Elles étaient aussi des sociétés de secours mutuels. Le repas commun en était une partie essentielle. C'est une des plus grandes créations de l'Humanité d'avoir fait de la satisfaction du besoin le plus fondamental de notre nature, la rénovation organique, un moyen de développer la sociabilité humaine. Mais ce n'est là qu'un cas particulier d'une loi générale à laquelle l'Humanité a toujours obéi et qui a existé partout avant que je fusse venu en donner la formulation philosophique. Au fond, à cet égard, le repas commun est un cas particulier de cette loi par laquelle on lie la sociabilité trop peu intense et trop peu précise à des manifestations physiologiques animales ou même organiques qui leur prêtent de leur précision et de leur intensité. Le baiser, le serrement de main, etc., sont des exemples particuliers de cette loi générale. Les repas en commun offrent à beaucoup d'égards une véritable synthèse. La satisfaction prolongée d'un besoin organique coordonne les manifestations de sociabilité et d'intelligence ; la nécessité d'un ordre parfait y pousse à la politesse, à l'effort sur soi-même pour maintenir dans de convenables limites les manifestations mutuelles. Certaines législations, comme celles de la Crète et de Lacédémone, étaient même intervenues et avaient fait du repas commun presque un instrument politique. Du reste, l'esprit religieux y intervenait aussi par les prières du début, les offrandes et les libations à la divinité protectrice. Enfin l'art et les sentiments esthétiques y trou-

(1) Voici à ce sujet le mémoire de M. Rabanis sur les dendrophores.

Digitized by Google

vaient et y trouvent encore leur satisfaction. Outre la propreté scrupuleuse, l'harmonie des diverses parties, les formes agréables des objets qui servent aux repas, les fleurs, l'harmonique disposition des parties, tout cela correspond à des aspects délicats de notre nature qui perfectionnent la satisfaction d'un besoin très personnel et très intense, mais qui reçoivent à leur tour une surexcitation due à la satisfaction de ces besoins eux-mêmes. Mais l'antiquité, surtout grecque, nous a offert d'autres associations d'un caractère à la fois plus général et plus élevé. Parmi celles-là, il faut compter surtout le grand Institut pythagorique, où un concours coordonné d'hommes supérieurs a tant servi l'évolution mentale de notre espèce, outre qu'elles étaient un élément de rapprochement des diverses peuplades grecques. Le Catholicisme a coordonné et immensément développé les associations. Nous le voyons d'abord en Orient, par les monastères, qui reçoivent bientôt, en Occident, sous la coordination de saint Benoît, une si grande extension et un rôle si efficace pour le service de l'Humanité. La création des Franciscains et des Dominicains en a donné ensuite une manifestation différente mais analogue. Le génie moral et social du Catholicisme s'est manifesté dans l'extrême variété de ces sortes de créations; mais c'est l'institution de la chevalerie qui, par la combinaison du point de vue catholique et du point de vue féodal, nous offre à cet égard la plus éminente de ces créations. Elle a introduit dans le monde un ordre particulier de sentiments composés qu'on a désignés sous le nom de chevaleresques. On y trouve la combinaison de l'effort sur soi-même pour être plus apte au service énergique des faibles et des délaissés, en tenant compte de l'infinie variété des cas spéciaux, ce qui développe la valeur individuelle dans celui qui secourt au lieu de le soumettre à une machinale uniformité. Cet ensemble se résume dans le plus haut degré de la dignité personnelle caractérisé par le respect absolu de la parole donnée. L'esprit chevaleresque s'est développé à des degrés divers chez les

Digitized by Google

diverses populations de l'Occident, et il y aurait à ce sujet une analyse sociologique intéressante que j'ai accomplie dans mon appréciation des grands types de la féodalité et que je ne puis qu'indiquer ici.

Les associations ont continué à se manifester sous toutes les formes antécédentes, plus ou moins modifiées, pendant l'évolution moderne.

Le Catholicisme, qui, comme je l'ai remarqué, a surtout développé les associations, a continué ce mouvement pendant la période moderne de 1300 à 1789. Une grande impulsion a eu lieu surtout à partir de la réforme et spécialement sous l'action régulatrice du concile de Trente. La plus puissante de ces associations et la plus originale sans aucun doute est celle de la société de Jésus. Celle des Jansénistes, moins coordonnée, n'en a pas moins continué jusqu'à nos jours, tant est grande la puissance du lien religieux, quoique néanmoins en s'affaiblissant sans cesse. Les associations de femmes se sont produites aussi sous toutes sortes de formes avec une fécondité inépuisable. Mais le monde laïque a participé aussi à ce mouvement, quoiqu'avec des formes et une destination différentes. En Belgique, les sociétés de rhétorique, en Italie et en France les académies. L'académie française, celles des sciences, des inscriptions et belles-lettres, et en Angleterre, la société royale de Londres, ont produit d'immenses résultats. Je sais tout ce qu'on peut dire contre ou sur le régime académique, mais il est impossible de méconnaître la grandeur de ses services. Au XVIII^e^ siècle, l'académie française a joué un rôle considérable dans la propagande philosophique; il faut la rapprocher sous ce rapport de l'Encyclopédie, d'un côté, du salon d'Holbach, de l'autre. Avec une rare sagacité pratique, trop méconnue, les philosophes s'emparèrent de toutes les positions d'où ils pouvaient le mieux combattre l'ennemi. Il faut, parmi ces associations qui ont tant agi au XVIII^e^ siècle, en citer une dont les catholiques exagèrent sans doute l'influence, qui n'en a pas moins été profondément

Digitized by Google

réelle: il s'agit de la franc-maçonnerie. Les physiocrates, Turgot en tête, organisèrent un vigoureux mouvement contre toutes les associations quelconques ; leur idéal, au fond, consistait dans le pur dualisme entre l'Etat et l'individu, en supprimant toutes les collectivités intermédiaires. Quoiqu'utile au point de vue négatif, ce mouvement était exagéré et étroit. La Convention nationale lui donna sa sanction ; mais il est légitime de penser que les déclamations de Rousseau contre les sciences et les beaux-arts ne furent pas étrangères à la suppression des académies. Les Roberpierristes qui prétendaient que la République n'avait pas besoin de chimistes étaient de cette école. En tout cela, il y eut certainement de l'exagération.

Quoi qu'il en soit, le Positivisme a pour mission de coordonner, sous une vue supérieure, tout ce que le passé a préparé, et toutes les manifestations dont la durée dénote des dispositions fondamentales de notre nature. L'homogénéité fondamentale du genre humain sera établie et maintenue par le sacerdoce de l'Humanité. Une même destination assignée à toutes les existences : le service de l'Humanité, suppose l'uniformité dans l'enseignement et le culte. Sous cette grande homogénéité, les divers pouvoirs temporels, quoique solidaires entre eux, correspondront aux diversités spéciales. Néanmoins, le Positivisme devra tenir compte de notre disposition spéciale vers les associations. Un tel procédé de perfectionnement humain ne pourrait être supprimé sans grand dommage ; et l'homogénéité fondamentale établie par le sacerdoce en corrigera les inconvénients. Ainsi des associations philosophiques, où l'on pourra plus ou moins longtemps accomplir des retraites où se retremperont l'esprit et le cœur, sont évidemment nécessaires. Il y a là à résoudre une série de questions dont je viens d'indiquer les principes ; mais il faudra surtout respecter scrupuleusement le mouvement spontané.

Mais à cette question des associations se joint un grand

Digitized by Google

phénomène économique. Il est clair que ces associations ne peuvent durer sans un certain capital plus ou moins considérable qui en assure la perpétuité. Cette perpétuité est toujours supposée dans ces fondations ; mais elle finit le plus souvent par devenir contradictoire avec la réalité. Ainsi, par exemple, il est de toute évidence qu'au siècle dernier, il était profondément absurde d'immobiliser des capitaux destinés à entretenir des chevaliers de Malte pour combattre les Turcs. La société a non-seulement le droit, mais le devoir d'intervenir dans cette immobilisation des capitaux en certaines mains, qui devient souvent contradictoire avec les nécessités mêmes de l'évolution humaine. Je pense donc que toute immobilisation d'un capital pour une fondation ne doit pas pouvoir avoir lieu sans l'autorisation préalable du gouvernement, et que la durée en doit être assignée à cent ans, c'est-à-dire à trois générations ; l'association en elle-même devant toujours rester libre, en tant qu'elle dépend des souscriptions personnelles.

Il faut maintenant nous occuper des conditions morales ou, en d'autres termes, individuelles relatives à la santé ; c'est-à-dire à l'équilibre corporel. Il faut d'abord remarquer à ce sujet que la maturité se caractérise par la prépondérance de la circulation veineuse sur la circulation artérielle qui se ralentit. En outre, la maturité dans l'homme subit, au point de vue du corps, une crise analogue, quoique moins intense à celle qui est propre à la femme. L'âge mûr se caractérise à un autre point de vue, par une prédisposition aux maladies chroniques ; cette prédisposition provoque des soins qui le plus souvent deviennent exagérés. Il en résulte alors, fréquemment, une autre prédisposition corrélative, celle aux maladies *imaginaires*. Dans les soins à prendre pour la santé, au degré compatible avec l'accomplissement des devoirs professionnels, il importe de bien mesurer l'étendue des soins que l'on donne à sa santé.

L'existence des maladies chroniques plus ou moins in-

Digitized by Google

tenses, qui a lieu dans l'âge mûr, conduit au grand problème : de l'utilisation morale des maladies. Ce problème se pose d'autant mieux que les maladies morales n'enlèvent pas à l'individu la direction de sa personnalité. Les catholiques ont souvent traité ce sujet ; il y aurait là un beau sujet historique à traiter, propre à éclairer la théorie de l'éducation. Quoi qu'il en soit, convenablement supportées, les maladies chroniques sont très propres à développer la résignation et la patience, et aussi la sociabilité en montrant combien nous dépendons des autres. En outre, la persévérance reçoit un développement par la nécessité des soins périodiques, toujours ennuyeux, mais toujours renouvelés.

Etudions maintenant les conditions morales, autrement dit cérébrales de la maturité. Nous verrons surtout leur harmonie avec les conditions sociologiques relatives à l'accomplissement des fonctions. Pendant la maturité, les conditions cérébrales sont influencées par les conditions physiologiques qui, étant essentiellement *sédatives*, sont en rapport avec la prépondérance de la prudence qui convient à l'âge mûr. Enfin, le développement exceptionnel, si souvent observé, que prennent dans la maturité l'orgueil et la vanité, est en rapport avec la prépondérance que tend à acquérir la vie publique. La bonté est la fonction altruiste qui tend alors à prévaloir, surexcitée qu'elle est par l'extension du protectorat qui convient à l'homme mûr. Pendant cette phase, l'accroissement mental, même cérébral, est évidemment sensible ; car le cerveau a une vitalité plus durable et plus forte que celle du corps. De nombreux exemples constatent un tel phénomène. Cet accroissement se trouve en rapport avec les acquisitions et les exercices antécédents ; en somme, si la jeunesse pose les projets, c'est surtout la maturité qui les réalise.

Digitized by Google

III

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA MATURITÉ.

Après avoir étudié dans la maturité le premier des deux éléments de la destinée humaine, le service des êtres collectifs, nous allons étudier maintenant le second, c'est-à-dire le perfectionnement personnel corrélatif, sans lequel le service des collectivités deviendrait instable et insuffisant. Nous établirons à quel degré d'évolution doit arriver ce perfectionnement pendant la maturité. On peut dire que pendant cette phase le perfectionnement moral atteint un véritable maximum qui se caractérise par la constitution la plus stable possible de la *force morale* et de l'*autorité morale*, ou de la puissance d'action spirituelle d'un homme sur les autres. Du reste, cette théorie, une fois constituée, jette une lumière sur les états antérieurs du perfectionnement individuel et sur l'influence personnelle qui en résulte, comme sur les états ultérieurs. Mais avant de donner la théorie complète de la force et de l'autorité morale, il faut montrer les éléments dont elle se compose, car la santé, le cœur, l'esprit et le caractère interviennent nécessairement : ce sont de véritables systèmes.

Et d'abord, qu'est-ce que la force morale? C'est la puissance de l'homme sur lui-même, c'est-à-dire celle par laquelle il *retient, excite, maintient* ses penchants en les coordonnant d'une manière plus ou moins complète. Le centre de la force morale c'est le caractère. Nous savons que le caractère se compose, en effet, du courage qui excite, de la prudence qui retient et de la persévérance qui maintient. Le caractère a une double action : il agit sur le système musculaire en déterminant les mouvements excités, maintenus et retenus. Mais le caractère réagit aussi, par la substance

Digitized by Google

blanche de communication, sur les fonctions du cœur ou les penchants, comme sur les fonctions intellectuelles; il reçoit, bien entendu, à son tour, d'après la loi de l'action et de la réaction une influence de ces centres nerveux. Mais pour que le caractère, qui est aveugle comme tous les penchants, puisse exercer son action d'une manière coordonnée, il lui faut un élément intellectuel qui soit son point d'appui et serve à la coordination comme à la direction. Ce point d'appui intellectuel consiste dans une notion idéalisée du *moi* et dans une image correspondante qui le synthétise et qui siège nécessairement dans l'organe cérébral de la contemplation concrète. Cette image idéalisée du moi est une lente création de l'évolution de l'Humanité qui l'a instituée et transmise d'une manière générale, et aussi une création de l'homme qui l'a particularisée en se l'incorporant par l'éducation, l'instruction et de saines habitudes. Ce type, que chacun de nous porte ou doit porter en soi, variable, non arbitrairement, d'après les époques de l'histoire, est l'élément coordinateur de la force morale. Ce type fournit en effet les moyens d'instituer l'action modificatrice de l'homme sur lui-même; c'est grâce à lui que le cerveau peut, avec conscience et sans incohérence, mettre en jeu les diverses fonctions simples ou composées, de manière à accomplir sur chacune d'elles la quadruple opération de *maintenir*, *exciter*, *retenir* et *coordonner*. Cette action suprême de la force morale est soumise, du reste, et il est bon de le rappeler, aux trois lois de l'animalité : *l'exercice*, *l'habitude* et le *perfectionnement*. Il est clair, en effet, que ce n'est qu'en s'exerçant sous tous ses aspects que la force morale peut se constituer, et ce n'est que par l'habitude qui en résulte qu'elle tend à se reproduire spontanément dans toute circonstance; d'où résulte enfin un véritable perfectionnement, c'est-à-dire la facilité plus grande dans l'accomplissement de la fonction. Tous les observateurs et directeurs de la nature humaine ont implicitement compris cela et l'ont appliqué; mais le Positivisme coordonne cette

Digitized by Google

expérience universelle d'une manière explicite, et lui donne une consistance inébranlable en en faisant un cas particulier des lois générales de l'animalité applicable aux cas les plus simples. Il est bon de remarquer ici que les trois lois de l'animalité qu'on explique d'abord dans le cas des fonctions simples s'appliquent aussi aux systèmes ou fonctions composées. Enfin, il faut remarquer que la force morale est accompagnée dans son exercice, comme les fonctions simples du cerveau, d'une émotion particulière qui lui est propre et que connaissent bien ceux qui ont eu des occasions d'exercer la puissance sur soi-même.

Nous avons dit précédemment que la force morale acquiert en général son maximum dans la maturité. Il est bon d'en donner les raisons : 1° à cette période de la vie, toutes les fonctions composées du cerveau que la force morale met en jeu ont complètement surgi d'après la plénitude des relations de la vie privée, domestique et sociale; 2° l'intensité exceptionnelle et perturbatrice de certains penchants se trouve alors atténuée, de manière à rendre moins difficile le problème de la conciliation de l'équilibre avec le mouvement uniforme des diverses fonctions du cerveau; 3° enfin, depuis l'enfance, l'éducation d'abord spontanée, puis systématique, résultant du cours même de la vie, a développé nécessairement l'effort de l'homme sur lui-même, effort devenu de plus en plus nécessaire dans la complication des rapports humains. Mais tous les aspects de la vie individuelle, relatifs au corps et à l'âme, influent dans la constitution du système qu'on appelle force morale. Il faut faire l'analyse de ces divers éléments.

Voyons d'abord l'élément corporel de la force morale : la santé. Il est évident que le corps et sa santé est à la fois une base de la force morale et un élément de sa formation, comme sujet d'un exercice continu, ou du moins très souvent renouvelé.

Il est évident, en effet, que la santé est une condition plus

Digitized by Google

ou moins importante de l'existence de la force morale. Un corps débile ou, du moins, constamment souffrant, restreint nécessairement le champ d'action de cette puissance. Aussi est-ce un devoir moral de conserver ou de rétablir sa santé. Un élément de cette santé, qui est à la fois une condition de cette force morale et un but à son exercice, consiste dans la convenable répartition pour l'individu entre l'*activité* et le *repos*. Il faut, en effet, éviter le double danger de l'inertie ou de l'agitation. Le catholicisme avait confusément entrevu ces conceptions dans sa théorie morale de la paresse. Enfin, la force morale trouve un sujet continu d'action dans le règlement qu'il faut constamment faire de nos divers besoins en vue de la santé. Surtout dans la situation actuelle de l'Humanité, il faut régler, non seulement la quantité des aliments, mais surtout leur nature, en évitant l'emploi abusif des excitants comme des sédatifs artificiels. Il y a là, pour la force morale, outre la destination finale de la santé, un champ d'action aussi varié que fréquemment renouvelé. Il faut arriver à créer à ce sujet des habitudes convenables.

Voyons maintenant les éléments de la force morale qui émanent du cœur. Ces éléments sont les fonctions composées relatives à la personnalité, à la sociabilité et à la moralité. Il est clair que la force morale suppose un sentiment de dignité personnelle. Dans ce sentiment si complexe où interviennent toutes les fonctions du cœur, la personnalité joue un grand rôle. Il est évident qu'on ne peut avoir le sentiment de la valeur personnelle, que la force morale doit conserver et développer, sans le désir de la conservation, celui de l'estime des autres et enfin même sans une certaine disposition à la supériorité par rapport aux autres.

Il est clair que la magnanimité, comme la générosité, sont des éléments sans lesquels le type idéal du moi ne pourrait être constitué. Mais ce sont les fonctions de la moralité qui contribuent surtout à la constitution de la force morale. C'est de l'impression constamment renouvelée de l'obligation et du

Digitized by Google

devoir que nous tenons le sentiment de notre dignité, cette consistance inébranlable qui en fait une force véritablement directrice. Il faut remarquer que la maturité tend à agrandir le type du moi, d'un côté par une situation qui tient à l'âge, et de l'autre par une plus grande disponibilité que dans la virilité, double condition qui influe sur la vie subjective dont la réaction augmente alors la force morale. En effet, à cette période, la vie subjective supplée pour le développement de la vénération au manque croissant de but objectif et concret. En outre, ce développement plus grand de la vie subjective qui considère de plus en plus le passé et l'avenir, surtout dans cette période où la vie publique de l'individu se développe, tend à limiter notre vanité et notre orgueil par la considération d'un passé et d'un avenir qui nous sont si supérieurs.

Considérons maintenant l'élément de la force morale qui provient du caractère. Nous avons établi déjà que la base de la force morale consiste dans le concours des trois fonctions du caractère agissant sur les fonctions du cerveau, surtout composées, à la lumière de l'intelligence et sous l'impulsion du cœur. Mais il faut insister ici surtout sur la forme plus particulière que prend l'intervention du caractère dans la force morale pendant la phase de la maturité. Elle consiste dans la prépondérance qu'acquiert la prudence pendant cette phase de la vie. L'augmentation de la vie subjective et la préoccupation de l'avenir sont en rapport naturel avec la prudence. En outre, comme je l'ai déjà remarqué, la préoccupation personnelle de notre propre avenir tend à s'accroître dans cette période. Il y a même là une disposition qu'il faut combattre non pas d'une manière absolue, mais relative. Pour cela, il faut considérer que le nombre des variables relatifs à notre existence personnelle est si considérable que toute prévision trop précise à cet égard est irrationnelle. La même considération s'applique, quoique à un moindre degré, aux prévisions relatives à l'état futur de notre famille. Au

Digitized by Google

contraire, la prévision devient d'autant plus certaine qu'elle s'applique à la Patrie et à l'Humanité. Il faut donc tendre à développer une certaine insouciance raisonnable pour lutter contre l'exagération naturelle de la prudence pendant la maturité. Considérons maintenant le rôle de l'élément mental dans la force morale.

L'élément mental dans la constitution de la force morale sépare l'entêtement de la fermeté. L'entêtement n'est, après tout, que de la persévérance sans lumières suffisantes. La fermeté, au contraire, c'est la persévérance éclairée par la connaissance exacte de la situation et qui permet de céder ou de résister à propos. Une trop grande préoccupation mentale introduit l'indécision dans la force morale. Nous avons donc ainsi trois états de la force morale par l'intervention de son élément mental : *entêtement, fermeté, indécision*, le terme moyen étant ainsi intercalé entre les deux extrêmes ; et c'est au terme moyen qu'il faut se tenir, suivant un sage précepte.

Pendant la maturité, l'élément mental, ou notre état de raison, acquiert sa meilleure harmonie, de manière à constituer la plus excellente participation à la force morale. D'abord, pendant cette phase, l'homme, en restant lié à une destination pratique qui maintient toujours la subordination de l'abstrait au concret, acquiert une plus grande disponibilité qui permet un meilleur retour aux études abstraites et générales.

Mais la conséquence de la force morale en action, la synthèse définitive de sa valeur, c'est l'*autorité morale individuelle*.

Qu'est-ce que l'autorité morale ? C'est la puissance d'action qu'un individu a sur les autres individus indépendamment de sa fonction et sans l'emploi direct de la force. Voyons comment se produit cette autorité personnelle ou, du moins, sous quelles conditions elle peut se manifester. Elle se manifeste nécessairement par les diverses formes du langage :

Digitized by Google

parlé, écrit, mimique, à l'état statique et dynamique. Pour qu'elle se produise dans un individu, il faut qu'il y ait en lui l'image plus ou moins nette de l'individu qui agit sur lui, image où se résume l'ensemble des notions et des habitudes qui déterminent la valeur de la force morale de l'individu actif. Il résulte de là que l'autorité personnelle d'un individu peut se faire sentir en son absence et se prolonger même après sa mort. Mais la liaison de l'action de la force morale aux formes par lesquelles elle se traduit donne une valeur directe à ces formes elles-mêmes. Ainsi, l'apparence de la gravité, celle de la colère et de l'autorité, tout cela influe directement sur les individus comme manifestation d'une autorité individuelle supposée. Mais l'intensité de l'action dépend non seulement de l'autorité individuelle de celui qui agit, mais aussi de l'état cérébral de celui qui éprouve l'action ; les dispositions natives à la vénération, les habitudes prises à cet égard, les idées, les conceptions sur les conditions de hiérarchie et de subordination, tout cela influe sur le degré d'intensité avec lequel on reçoit l'influence de l'autorité morale individuelle. Réciproquement, il y a réaction de celui qui subit l'action sur celui qui la produit, d'après la loi fondamentale que l'action est équivalente à la réaction, loi qui trouve ici une pleine application. En outre, la considération de ceux qui subissent l'action de l'autorité personnelle d'un individu dispose celui-ci à chercher à s'en rendre digne. Ces phénomènes ont été jusqu'ici bien mal analysés, quoique implicitement conçus. Voltaire en rendait très bien le sentiment dans les deux vers fameux :

> Du droit qu'un esprit ferme et vaste en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

L'action personnelle varie nécessairement suivant les époques et les situations. La nature des doctrines y influe d'une manière évidente. Elle varie aussi suivant les sexes, et aussi suivant les dispositions particulières, surtout pathologiques,

Digitized by Google

des divers individus. Georget a fait à ce sujet des observations et des expériences pour dégager les dires magnétiques d'un ensemble de circonstances accessoires d'une réalité plus ou moins douteuse. Ces recherches ont été reprises de nos jours par M. Charcot avec plus de précision. Mais, quoique utiles et intéressantes, elles ne me paraissent pas instituées d'une manière suffisamment rationnelle ; car, pour cela, il faut subordonner l'état pathologique à l'état moral général, sans cela de telles recherches, comme celles des aliénistes, semblent trop un recueil de singularités, ce qui leur enlève même leur efficacité pour la saine direction de l'espèce humaine.

L'autorité personnelle est la principale récompense d'une vie dignement employée : c'est un *capital moral* plus ou moins condensé et une des conditions les plus importantes de la vie sociale.

DE LA VIE PUBLIQUE (1).

Il y a, comme nous l'avons déjà constaté, deux ordres de fonctions : les fonctions spéciales et les fonctions générales ; les unes et les autres sont instituées au point de vue social par l'intervention d'une doctrine dont un pouvoir spirituel, plus ou moins bien constitué, est l'organe. Les fonctions spéciales ou, proprement dit, professionnelles sont caractérisées (nous l'avons déjà dit et nous n'y reviendrons pas) par leur destination, leur mode de rétribution et leurs conditions spéciales de liberté. Il faut maintenant caractériser les fonctions générales.

Leur destination consiste toujours dans une réaction de

(1) Ceci représente le résumé de la dix-septième leçon de mon Cours de morale pratique, professé le dimanche 28 février 1886, de 3 heures à 5 heures, à Paris, salle Gerson.

Digitized by Google

l'ensemble sur les parties. Il y a deux modes particuliers de participation à ces fonctions générales : d'un côté, la participation directe qui consiste dans l'exécution de cette réaction de l'ensemble sur les parties et, de l'autre côté, la participation indirecte qui consiste dans la manière dont agissent ceux qui subissent l'action. Ceux-ci, en effet, participent aux fonctions générales, soit par résistance, soit par excitation, soit aussi par une intervention directe mais intermittente en choisissant les chefs. Considérons d'abord les caractères généraux de la première fonction, c'est-à-dire celle du gouvernement proprement dit.

Ces fonctions, outre la nature de leur destination, sont caractérisées par leur mode habituel de rétribution. La rétribution est générale comme la fonction ; elle ne s'applique pas à chaque acte spécial, mais un paiement général permet de vivre et d'accomplir la fonction. En outre, ces fonctions ont habituellement un caractère coercitif ; au lieu d'être, comme dans les fonctions spéciales, un contrat librement débattu, elles s'imposent. Mais le gouvernement proprement dit a un complément nécessaire dans ce qu'on appelle le pouvoir spirituel qui, outre sa fonction spéciale de l'enseignement abstrait, possède la libre fonction complémentaire de surveiller, de conseiller, d'apprécier et de consacrer ; fonctions générales où interviennent comme appui surtout le prolétariat et les femmes.

La vie publique consiste précisément dans l'accomplissement de toutes ces fonctions, soit directes dans le gouvernement proprement dit, soit indirectes par l'action spirituelle du sacerdoce et du public. Cette vie publique se développe surtout dans la maturité ou, du moins, doit normalement s'y développer, quoiqu'elle surgisse auparavant et même dès la jeunesse. Il nous faut donc en donner ici une théorie générale. Nous allons étudier successivement : l'institution de la vie publique, l'organisation de la vie civique, puis celle de l'existence planétaire.

Digitized by Google

I

DE L'INSTITUTION DE LA VIE PUBLIQUE

La vie publique est nécessairement caractérisée par l'existence du gouvernement, c'est-à-dire par l'appareil qui opère la réaction de l'ensemble sur les parties. Il n'y a pas évidemment de société sans gouvernement; la conception contraire est une véritable monstruosité mentale. Les gouvernements ont surgi partout. On a dû, partout aussi, opérer, plus ou moins spontanément, leur systématisation, qui a dû varier d'après la nature des doctrines. Il y a dès lors, naturellement, trois sortes de théories sur les gouvernements : 1° théologiques; 2° métaphysiques; 3° positives. On peut prendre trois types concrets dans les temps modernes de ces trois sortes de théories : 1° Bossuet; 2° Spinosa; 3° Auguste Comte. Dans toutes ces théories, il y a des faits vrais, positifs, des observations plus ou moins considérables, qu'il faut savoir démêler et apprécier, au milieu de conceptions abstraites plus ou moins illusoires; mais qui ont eu l'avantage de servir de procédé de liaison. Du reste, les théories théologico-métaphysiques ont eu l'avantage de mettre en évidence et de formuler les conditions fondamentales et essentielles de tout gouvernement qui, sans cela, auraient été confusément renfermées dans les vues implicites de l'empirisme.

La théorie théologique consiste à concevoir la puissance gouvernementale comme émanant des dieux ou de Dieu. Les formes de cette conception ont beaucoup varié depuis celle où le gouvernant est d'origine divine, jusqu'à celle où il n'est qu'un homme consacré par la volonté divine. Bossuet, dans son beau livre : *La politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, en a donné la forme la plus systématique (1).

(1) Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte, à Monseigneur le Dauphin. Ouvrage posthume de Bossuet. Paris, 1709.

Digitized by Google

Cette conception de tout pouvoir comme émanant de Dieu a le grand mérite d'avoir, sous cette forme, mis en évidence le grand théorème scientifique : que le pouvoir a une source indépendante de ceux qui le subissent. Cela prépare ainsi, sous forme théologique, la conception que tout gouvernement a réellement une source spontanée émanant de la nature même des choses, sur laquelle nous n'avons qu'une action modificatrice et sur laquelle il est très dangereux de prétendre à une puissance productrice. De même, la doctrine métaphysique, en proclamant que le pouvoir émane de la volonté populaire, énonce ainsi sous forme métaphysique la nécessité de l'action modificatrice du public, et en même temps la nécessité que le pouvoir soit en rapport avec les dispositions fondamentales d'une époque. Il est néanmoins très important de reconnaître l'immense supériorité de la doctrine théologique sur la doctrine métaphysique quant à la coneeption du pouvoir. Qu'on lise en effet le livre VIII^e^, par exemple, de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte* et sa distinction capitale entre le pouvoir arbitraire et le pouvoir absolu, l'énergie avec laquelle Bossuet montre le danger du pouvoir arbitraire et le caractère des populations chrétiennes d'avoir des pouvoirs nominalement absolus, mais pourtant atténués par un ensemble de conditions qui en fixent les bornes. Le caractère essentiel de la doctrine démocratique, c'est précisément d'être absolument arbitraire, Rousseau va jusqu'à prétendre, il est vrai, deux choses contradictoires : que la volonté générale ne peut pas errer, et que le peuple est la seule puissance qui puisse se dispenser d'avoir raison. Toutes les extravagances sont possibles avec de tels principes ; les hommes politiques qui les acceptent, au lieu d'étudier les conditions réelles d'après lesquelles il faut prendre les décisions en rapport avec les situations, se contentent de chercher ce qui peut sembler plaire au peuple. C'est ainsi que, depuis 1789, les principes démocratiques tendent à nous faire tomber dans l'abjection. Cependant les doctrines théologico-

Digitized by Google

métaphysiques représentent à des degrés divers et sous des formes insuffisantes des réalités effectives; il fallait arriver enfin à leur substituer des doctrines purement scientifiques, c'est-à-dire qui ne fussent que l'expression des lois des réalités observées. Auguste Comte, s'appuyant sur les efforts continus de tous les grands esprits, d'Aristote à Montesquieu, a enfin résolu le problème; c'est-à-dire qu'il en a posé toutes les bases, quoiqu'il reste d'immenses et difficiles travaux théoriques à accomplir pour faire rentrer tous les cas réels dans de pareilles conceptions. Il faut surtout remarquer comment, en s'appuyant sur les vues de de Maistre, Auguste Comte a donné enfin la vraie théorie de la division du gouvernement en temporel et spirituel ; c'est là un des pas les plus décisifs dans la théorie des sociétés humaines. En résumé donc toute société n'existe que par un gouvernement, c'est-à-dire par un appareil de plus en plus compliqué qui opère la réaction de l'ensemble sur les parties par *force* ou par *persuasion*. A mesure que la société se développe, la division des fonctions augmente et, par suite, ces deux procédés se concentrent dans des mains différentes et dans des organisations distinctes.

Ceci posé, il nous faut maintenant voir quelles sont les conditions cérébrales de la fonction gouvernementale et quelles sont, d'après la nature même des choses, les devoirs généraux des gouvernants et des gouvernés.

Voyons d'abord les conditions morales, au point de vue essentiellement égoïste. Il faut dans tout gouvernant, en général, un certain degré d'ambition, c'est-à-dire le désir intime de commander avec la satisfaction qui y est attachée ; sans cela, vu la profonde insuffisance de l'altruisme dans notre nature, il serait difficile de surmonter les dégoûts et de vaincre les obstacles qu'entraîne tout gouvernement. Mais l'ambition ne doit pas être le but, comme chez Bonaparte, mais bien le substratum intime qui nous soutient dans la réalisation d'une grande destination sociale. Il faut, en

Digitized by Google

outre, un sentiment net de sa propre personnalité pour se conserver et se défendre dans les luttes de la vie publique.

Mais un autre sentiment est absolument indispensable à la vie publique, c'est le sentiment social. Celui-ci est une fonction composée du cerveau, c'est-à-dire, d'après la théorie que j'ai instituée, une liaison habituelle entre des penchants et une vue de l'esprit produisant une force résultante qui excite, maintient et retient. La vue est ici une conception et une image plus ou moins précise de l'être collectif auquel s'applique notre attachement pour y lier notre personnalité, notre bonté pour le protéger, notre vénération pour nous subordonner à sa grandeur dans le passé comme dans l'avenir. C'est ce sentiment que, dans *Horace,* si dignement dédié à Richelieu, Corneille a caractérisé en disant :

Et du bonheur public fait sa félicité.

C'est ce même sentiment que Richelieu mourant, et transmettant le pouvoir à Mazarin, exprimait en disant que, dans le regret qu'il éprouvait de laisser son œuvre inachevée, il avait cependant la consolation de pouvoir en transmettre la direction à quelqu'un capable d'accomplir les grands projets qu'il avait conçus pour la grandeur de son roi et de sa patrie, où il avait trouvé « ses plus chères délices et ses plus solides contentements ».

Mais, en outre de ces impulsions morales, il faut au plus haut degré les conditions du caractère. Les entreprises, surtout d'ordre supérieur, étant toujours longues, la persévérance reste, comme dans les moindres affaires, la qualité essentielle. Il faut aussi une combinaison, dans le plus haut degré de développement, entre l'audace qui entreprend et la prudence qui retient et surveille. C'est cette combinaison presque contradictoire qui rend si difficile de trouver les hommes d'Etat. Les plus éminents l'ont toujours réalisée ; Cromwell en est un type décisif, mais César, Louis XI et Richelieu nous en offrent des manifestations éclatantes.

Digitized by Google

Dans les mammifères, le chat nous présente, en général, cette combinaison à un degré supérieur à celui de la moyenne de notre espèce.

Au point de vue mental, le caractère essentiel est l'esprit de généralité et la prépondérance du point de vue d'ensemble. Il y a des natures chez qui cette prépondérance est tellement grande qu'ils ne sont véritablement aptes à aucune autre fonction qu'à celle de gouverner. Machiavel est à cet égard un type d'autant plus curieux qu'il n'a jamais pu satisfaire une telle aptitude ; d'où l'on peut conclure qu'il a dû être intimement malheureux. Cet esprit d'ensemble manque à la masse des hommes. Une telle aptitude semble tenir à une forme supérieure de l'esprit déductif dont j'ai le premier signalé les vrais caractères. Mais à cet esprit d'ensemble doit se lier la sagacité dans l'observation et l'induction, et une aptitude spéciale de la contemplation concrète, pour retenir surtout les images des personnes en les rapportant aux temps et aux lieux.

Aussi, la capacité gouvernementale, surtout dans sa plus haute acception, est-elle excessivement rare. Elle résulte d'une combinaison délicate de conditions tellement difficiles qu'il est impossible de soumettre le choix à des règles précises. Il faut, à cet égard, faciliter l'avènement des hautes valeurs politiques par tous les moyens possibles, en supprimant les conditions spéciales qui limitent les choix dans les autres fonctions. Ainsi, le système des examens doit toujours être rejeté dans les hautes fonctions politiques et même dans toutes les fonctions véritablement supérieures. D'après les conceptions de la destination de la vie publique et des aptitudes cérébrales qui lui sont propres, nous pouvons tracer maintenant une vue sommaire des devoirs des gouvernants et des gouvernés.

Le premier de tous, pour les gouvernants, consiste nécessairement dans la subordination du point de vue personnel et de celui de la Famille au point de vue social. Le devoir à

Digitized by Google

ce sujet est d'autant plus strict que la fonction gouvernementale est plus élevée. La seconde condition, et sur laquelle Richelieu a tant insisté, c'est précisément la prépondérance de la raison. A cet égard, le mot de Bonaparte est vrai : l'homme d'Etat doit avoir son cœur dans sa tête, pour un intérêt social, bien entendu, et non pas dans un but personnel. Voir froidement les choses telles qu'elles sont, sans illusions comme sans pessimisme, apprécier tous les éléments de la réalité, c'est là le devoir de l'homme d'Etat. La troisième condition, qui se lie aux deux premières, c'est la fermeté du refus. Il faut le cœur triplement cuirassé, que n'ébranle aucune considération affective. Richelieu, qu'il faut toujours citer, a admirablement rendu une telle disposition en parlant de l'exécution de Bouteville. « Dans tous ces embarras « qui semblaient affaiblir votre puissance, rien ne vous put « empêcher d'arrêter le cours des duels que le châtiment des « sieurs Bouteville et Duchapelle. J'avoue que mon esprit ne « fut jamais plus combattu qu'en cette occasion, où à peine « pus-je m'empêcher de céder à la compassion universelle, « que le malheur et la valeur de ces deux jeunes gentils- « hommes imprimait au cœur de tout le monde, aux prières « des personnes les plus qualifiées de la cour et aux impor- « tunités de mes plus proches parents. Les larmes de sa « femme me touchaient très sensiblement, mais les ruisseaux « de sang de votre noblesse, qui ne pouvaient être arrêtés « que par l'effusion des leurs, me donnèrent la force de ré- « sister à moi-même et d'affermir Votre Majesté à faire exé- « cuter pour l'utilité de son Etat, ce qui était quasi contre le « sens de tout le monde et contre mes sentiments parti- « culiers. »

Pour les gouvernés, la disposition fondamentale est d'abord de faire prévaloir le respect dû à la fonction indépendamment de la valeur du fonctionnaire, pourvu que celle-ci se trouve contenue dans des limites à peu près suffisantes. Surtout, dans toute critique, il ne faut considérer que l'amélioration;

Digitized by Google

il faut y introduire en outre le point de vue relatif, en appréciant non point un type absolu, mais bien ce qu'il est possible de faire dans une situation donnée. Mais l'on peut résumer tous les devoirs actuels des gouvernés dans la nécessité de vaincre la maladie révolutionnaire. C'est là en effet le grand desideratum de la situation actuelle. Cette fatale disposition à critiquer indéfiniment, à ne se reconnaître que des droits par rapport aux gouvernants, en ne laissant à ceux-ci que des devoirs, finiraient par rendre impossible l'existence de toute société. Si la maladie avait atteint partout le degré d'acuité et d'extension qu'elle présente à Paris, la société serait certainement menacée d'une prochaine dissolution.

Après avoir indiqué ainsi sommairement les conditions de la vie publique, il faut indiquer les principes généraux de l'avènement des pouvoirs publics, surtout pour les fonctions supérieures et directrices. Le problème est aussi important que difficile. Il s'agit, en effet, en premier lieu, de trouver les procédés pour faire surgir de la société les individus les plus aptes à la diriger ; en second lieu, de remédier autant que possible aux inconvénients plus ou moins inévitables du pouvoir et de pourvoir au remplacement quand cela est nécessaire.

Trois modes distincts ont été employés et le seront toujours, à des degrés divers et dans des proportions variables, pour faire surgir les gouvernants : 1° l'âge ; 2° la naissance ; 3° le choix. Ce troisième procédé offre deux formes bien distinctes suivant qu'on a le choix proprement dit fait par le supérieur, ou, au contraire, quand l'inférieur institue le supérieur, ce qui est l'élection proprement dite. Ces trois procédés ne donnent un résultat définitif, efficace et satisfaisant qu'autant que celui qui arrive au pouvoir a une valeur propre qui lui constitue une puissance indépendante de l'origine même de son autorité. L'âge a été une première source du pouvoir, surtout quand cet âge ne dépassait pas une cer-

Digitized by Google

taine limite ; car alors la puissance était plus spirituelle que temporelle. L'ancienneté sera toujours un procédé de classement ; mais il ne doit jamais être employé pour les fonctions tout à fait supérieures. La naissance ou l'hérédité a été, au fond, dans l'histoire, le grand procédé pour faire surgir les chefs. C'est par lui que les sociétés se sont formées et étendues. Cependant, si on se laissait dominer par une logique plus apparente que réelle, que ne peut-on pas dire contre un tel procédé ? A cet égard, on peut rétorquer contre les partisans de l'hérédité toutes les raisons qu'on donne contre l'électorat. En réalité, la pratique a toujours surmonté, à un degré suffisant du moins, les inconvénients théoriques. L'erreur profonde dans toutes ces discussions consiste toujours à supposer que les individus se conduisent par une logique absolue, quand, en réalité, ils tiennent compte empiriquement des circonstances et limitent spontanément le cercle de leurs oscillations. L'avantage capital de l'hérédité, c'est de transmettre par tradition les habitudes et les règles propres à l'accomplissement de la fonction, en évitant les inconvénients qu'amène la lutte pour la conquête du pouvoir.

Le troisième procédé d'avènement au pouvoir, c'est le choix. La première forme à examiner c'est l'électorat proprement dit où les inférieurs choisissent les supérieurs. Que n'a-t-on pas dit, depuis Platon, contre un tel procédé, qui néanmoins s'impose absolument aux populations occidentales. J'ai, dans la *Revue occidentale*, posé les règles d'après lesquelles l'électorat peut fonctionner de la meilleure manière possible : 1° Il faut que le public conçoive l'électorat, non pas comme un droit et une aptitude nécessaire à bien choisir, mais bien comme le meilleur procédé actuel pour recruter les gouvernants ; 2° il faut réduire la fonction électorale à son minimum, en ne la faisant porter que sur les fonctions politiques supérieures et sur les conseils de surveillance, mais jamais sur les fonctions générales d'exécution, comme la judicature, l'administration, etc. ; 3° enfin, le public doit consi-

Digitized by Google

dérer qu'il ne confère que la puissance légale, mais jamais l'aptitude; il doit toujours être disposé à maintenir ceux qui sont doués de cette dernière contre les rivalités et les attaques incessantes des ambitieux vulgaires de nos assemblées. L'anarchie actuelle vient bien plus des élus que des électeurs; les premiers, outre qu'ils font le plus souvent un triste emploi de leur puissance, tendent à dégrader les seconds par leur platitude et leur incohérente glorification des inepties démocratiques.

La seconde forme du choix consiste dans l'institution par le supérieur de son successeur, d'après des conditions de capacité et de mérite. L'histoire nous en a offert spontanément trois exemples remarquables dans la série des Antonins, dans la série des papes qui ont précédé et suivi Grégoire VII et enfin, dans la succession de Richelieu, Mazarin et Colbert. Auguste Comte a systématisé ce procédé sous le nom d'hérédité sociocratique.

Mais tout pouvoir abuse, comment peut-on remédier aux dangers de ces abus?

Plusieurs moyens, dans le passé, ont été employés pour combiner la stabilité fondamentale avec la nécessité du changement, dans les cas graves et extrêmes. En premier lieu les *révolutions*. Je sais tout ce qu'on peut dire contre les révolutions, de même que contre les maladies, mais les unes comme les autres sont plus ou moins inévitables; par conséquent, il ne faut pas blâmer, pas plus qu'approuver à cet égard d'une manière absolue. En second lieu, les coups d'Etat qui sont la révolution par en haut. Troisièmement enfin, l'assassinat du chef, quand il y a impuissance absolue et qu'on est arrivé à la limite extrême. On peut voir le livre II *Du Pape*, de de Maistre, pour apprécier toute la portée de cette théorie : « La race audacieuse de Japhet, dit de Maistre, n'a cessé de graviter vers ce qu'on appelle la liberté..... l'immense postérité de Sem et de Cham a pris une autre route. Depuis les temps primitifs jusqu'à ceux que nous voyons,

Digitized by Google

toujours elle a dit à un homme : faites tout ce que vous voudrez et lorsque nous serons las, nous vous égorgerons. » (*Du Pape*, liv. II, chap. 11). Mais à mesure que l'évolution humaine a grandi, le remède aux inévitables inconvénients de la puissance a consisté dans l'action croissante de l'opinion publique, dans ce qu'on peut appeler la réaction de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle. Cette réaction acquiert son état véritablement normal lorsqu'elle est organisée par un pouvoir spirituel constitué, distinct du pouvoir temporel. Le catholicisme a produit au moyen-âge, par la constitution du sacerdoce, due à la prépondérance de la papauté, le premier grand exemple de la division des deux pouvoirs. De Maistre a donné à ce sujet une théorie très profonde qui a été reprise et constituée d'une manière scientifique et positive par Auguste Comte. Nous allons en donner une vue sommaire.

Tout gouvernement proprement dit doit subir à des degrés divers une action spirituelle, par laquelle il est *consacré, conseillé, surveillé* et *apprécié*. Ces quatre opérations appartiennent d'une manière essentielle au sacerdoce; car elles ne peuvent s'exercer qu'au nom d'une doctrine universellement acceptée. Or c'est le sacerdoce qui coordonne, augmente, enseigne et transmet une telle doctrine. Dès lors, il est nécessairement chargé de la direction des quatre fonctions que je viens d'indiquer. Lui seul peut consacrer; c'est-à-dire instituer chaque fonction au point de vue de l'ensemble. En vertu des mêmes raisons, à lui appartient la vraie compétence pour donner des conseils, pour surveiller et finalement apprécier. Mais une telle fonction serait sans efficacité si elle n'avait pas un point d'appui. Ce point d'appui provient du *prolétariat;* c'est-à-dire de la masse humaine, devenue libre depuis le moyen-âge et qui subit l'inévitable contre-coup de toutes les perturbations quelconques. Un second élément, sans lequel l'action du sacerdoce serait inefficace, c'est la *femme*; c'est elle qui, exclue comme le prolétariat de toute véritable di-

Digitized by Google

rection politique, peut faire pénétrer, dans la famille même, l'influence des appréciations sacerdotales. Tel est l'ensemble de l'état normal vers lequel le Positivisme veut graduellement conduire l'espèce humaine, d'abord en Occident; ce qui ne pourra provenir que d'une lente propagation doctrinale.

En Occident et spécialement en France, où tous les pouvoirs émanent directement ou indirectement de l'électorat, la fonction spirituelle doit se proposer pour but essentiel de l'éclairer et de la moraliser. Il faut de plus en plus faire pénétrer dans l'ensemble du public que l'électorat est une fonction et non pas un droit, que cette fonction impose des devoirs et qu'elle ne constitue pas par elle-même un procédé légitime et infaillible qui conduise, pour ainsi dire machinalement, à un résultat bon et utile. Le public doit surtout résister à ceux qui, le flattant sans cesse, voudraient lui faire croire qu'il est apte à toute chose et, par suite, étendre la fonction électorale au delà de ce qui est strictement indispensable. Il doit arriver à repousser comme aussi ineptes qu'indignes ceux qui demandent la puissance au nom de telles opinions. Le Positivisme peut exercer, du reste, dès à présent, une action sérieuse sur les hommes politiques proprement dits, en fournissant à ceux qui en sont vraiment dignes les formules et les conceptions générales qui leur faciliteront les moyens de modifier l'anarchie démocratique.

Quant aux populations retardées, en dehors de l'Occident, l'action positiviste ne peut porter que sur une élite qui agira à son tour sur le milieu correspondant en tenant compte de toutes les particularités du cas.

Des conditions négatives sont nécessaires pour permettre l'action spirituelle; elles sont satisfaites en France, on peut le dire, au-delà de toutes limites. Le droit de réunion et de discussion compte autant d'extension qu'il est possible d'en admettre; on peut même dire qu'on a plus de liberté à cet égard que le public n'est capable, moralement ou intellectuelle-

Digitized by Google

ment, d'en utiliser. Ainsi la population française et spécialement parisienne, non-seulement n'a pas su se servir du droit de réunion; elle en a même fait le plus indigne abus. Un droit précieux qu'il faut surtout sagement maintenir, c'est celui de l'affichage qui permet d'avoir à peu de frais et d'une manière vive une grande action sur l'opinion publique. Mais l'affichage, il faut bien le comprendre, doit, pour être efficace, satisfaire à certaines conditions. Il ne peut évidemment se substituer à l'enseignement, il n'est efficace que lorsqu'il intervient sur une question qui préoccupe vivement le public et dont on peut donner la solution d'une manière courte et précise, en étant néanmoins compris. Bien employé, ce procédé peut avoir une action décisive dans les questions de personnes.

Quant au journalisme, ce n'est évidemment qu'une institution transitoire. Bien loin de surveiller la vraie force de notre époque, l'argent, il en est devenu trop souvent l'instrument. Je sais tout ce qu'on peut dire contre le journalisme, néanmoins il joue et peut jouer de plus en plus un rôle transitoirement utile. Il a surtout un avantage, c'est d'offrir un honorable moyen de vivre, en faisant un travail utile, à des natures théoriques qui, sans cela, n'auraient pu se développer. Sous ce rapport le journalisme remplace des institutions de l'ancien régime que la Révolution avait supprimées, et où, avec des abus inséparables de trop grandes sénécures, des natures théoriques trouvaient des moyens de développement légitime.

II

DE LA CONSTITUTION DE LA VIE CIVIQUE

L'homme est, comme l'a établi Auguste Comte, surtout un citoyen. Sa vie, étant essentiellement active, est liée à une

Digitized by Google

patrie déterminée; la famille prépare et l'Humanité complète. C'est cette vie civique dont il s'agit aujourd'hui d'exposer la conception normale, en indiquant ce qui convient aussi à la transition. Mais il faut d'abord définir, d'après les vues générales d'Auguste Comte, la conception de la décomposition de l'Humanité à l'état normal, en patries distinctes. En concevant, d'après l'évolution du passé, l'Humanité comme devant être finalement ralliée par une foi commune dirigeant une activité pacifique, Auguste Comte en conclut qu'à l'état normal la planète sera décomposée en un certain nombre de patries distinctes, qu'il désigne sous le nom de *sociocraties*. Pour préciser les idées, il fixe ce nombre à cinq cents. Auguste Comte a dû laisser indéterminée la solution du problème de la réalisation effective d'une telle répartition. Or, si nous considérons l'état actuel, surtout depuis la mort d'Auguste Comte, on peut constater que le mouvement effectif, bien loin de pousser à la décomposition en petites nationalités, pousse à la formation d'immenses empires, même en Amérique, où la préoccupation de la vie industrielle semblait devoir prévaloir. Ainsi, les hommes d'Etat de l'Amérique du Nord se proposent d'établir avec l'Amérique du Sud une union douanière analogue au Zollverein établi par la Prusse. Cette union douanière serait ralliée par une grande ligne de fer allant du cap Horn jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent. Si un tel projet se réalisait le Nouveau-Monde constituerait bientôt un vaste empire, et l'on pourrait prévoir le jour où il entrerait comme un grand élément de lutte avec le reste de la planète. On invoque, comme à l'ordinaire, la fraternité et le libre-échange. Le jour où un tel projet sera exécuté, les populations espagnoles et portugaises du Nouveau-Monde pourront faire leur deuil de leur autonomie propre. Quoi qu'il en soit, le mouvement actuel semble aller en sens inverse de la marche vers l'état normal, telle qu'elle se déduit d'une vue générale de l'évolution du passé. Néanmoins, je persiste à croire qu'Auguste Comte a bien déter-

Digitized by Google

miné la marche réelle vers la constitution finale de notre espèce; mais le philosophe comme l'homme d'Etat doivent tenir compte de la situation actuelle. Sans insister à cet égard, nous allons établir, en concevant une patrie suffisamment homogène, la conception abstraite de la vie civique. Nous tiendrons compte ensuite sommairement des conditions de la transition pour établir les principes des devoirs généraux d'une telle existence.

La vie civique se définit essentiellement par la théorie de la constitution du gouvernement; c'est-à-dire de l'appareil qui opère la réaction de l'ensemble sur les parties en faisant suffisamment concourir vers un but déterminé les volontés distinctes. Nous concevons que, dans une telle organisation, la puissance spirituelle plus ou moins systématiquement organisée soit distincte du gouvernement proprement dit. Elle dirige ainsi l'opinion publique qui maintient les habitudes, les principes, les coutumes, qui font la vie essentielle d'une nation et qui tracent le cercle naturel dans lequel doit se mouvoir l'action gouvernementale. Dans ces conditions, la distinction entre le législatif et l'exécutif disparaît; la législation n'ayant plus pour but d'instituer l'existence sociale, mais consistant au fond à en permettre et faciliter les manifestations. Car il faudra renoncer, à moins de dislocation sociale, à l'inepte conception démocratique, qui n'a pu avoir qu'une utilité très passagère; à savoir qu'il doit exister une puissance législative dont la fonction est de reconstituer la société dans des périodes de plus en plus courtes.

Les fonctions du gouvernement, c'est-à-dire du grand appareil qui excite, retient et coordonne les efforts, sont de plusieurs natures. Il y a d'abord les *fonctions politiques*, qui sont les plus générales, celles par lesquelles s'exécute la fonction gouvernementale proprement dite ; puis il y a les *fonctions sociales*, c'est-à-dire celles par lesquelles le gouvernement réagit sur les fonctions spéciales et même, dans une certaine mesure, les supplée. Mais l'institution de ces deux

Digitized by Google

grandes fonctions suppose des agents d'exécution plus ou moins bien coordonnés sous la direction gouvernementale; ce sont les *fonctions administratives*. Enfin, le gouvernement doit instituer les *fonctions judiciaires* qui ont pour but de ramener l'équilibre social à l'état moyen, en remédiant aux perturbations, surtout individuelles.

Occupons-nous d'abord des fonctions politiques du gouvernement.

Les fonctions politiques sont celles par lesquelles l'Etat, considéré comme le chef d'une nation, c'est-à-dire d'un être collectif distinct, préside à sa *conservation*, à son *action* et à la *continuité* de son évolution. La première grande opération du gouvernement consiste dans la diplomatie et dans la guerre, double opération par laquelle une nation conserve son individualité propre et organise les relations avec les autres nations de la planète, sous tous les aspects possibles. La diplomatie est l'art suprême du gouvernement; sa fonction augmentera loin de diminuer, vu la complication croissante des rapports des peuples entre eux, par le double accroissement du nombre des peuples et du nombre des questions. Ainsi, non seulement les traités de commerce, les stipulations internationales relatives à la vie industrielle iront en augmentant, mais même il surgira bientôt un nouvel ordre de questions: ce sont celles qui résultent de ce que la solidarité économique met en évidence la solidarité géologique et météorologique. Les opérations qui changent l'état d'une portion de la surface de la terre peuvent réagir à un degré quelquefois extrême sur tous les autres. De là, la nécessité d'une entente internationale pour faire ou ne pas faire certaines opérations. La marine publique, à ces divers points de vue, dépend de la diplomatie et de la guerre. Elle doit être organisée pour cette double destination. Une autre fonction du gouvernement consiste dans les relations inévitables avec les pouvoirs spirituels nationaux ou internationaux. Il y a là des questions diplomatiques d'une rare difficulté et d'une grande impor-

Digitized by Google

tance; il faut, en effet, combiner les rapports réciproques avec un juste respect de l'indépendance spirituelle. Quant à ignorer systématiquement, comme le veut la démocratie, les divers pouvoirs spirituels, c'est là une solution irrationnelle, puisqu'elle ne tient pas compte d'un phénomène social existant qu'on n'empêche pas d'agir en ne le regardant pas. Ainsi, par exemple, le gouvernement français doit nécessairement tenir un compte déterminé des pouvoirs spirituels: catholique, bouddhiste ou islamique; ce qu'il fera d'autant mieux qu'il sera placé au point de vue d'une véritable émancipation. Aussi, il faut le dire, le Positivisme, suffisamment développé, pourra seul poser les bases d'une véritable diplomatie rationnelle, en se plaçant au point de vue strictement scientifique, qui permet de juger toutes les doctrines, en les rapportant à leurs situations.

Le gouvernement, considéré dans l'intérieur même de la nation, a pour fonction d'organiser la police générale. C'est là une fonction suprême, puisqu'il s'agit d'assurer la sécurité des diverses existences, non pas seulement contre les vols et les assassinats, mais aussi d'après l'hygiène privée et publique. La police constitue une des formes les plus décisives de la providence effective de notre espèce. Il est clair, par exemple, que la facilité des communications actuelles offre au crime des moyens exceptionnels d'éviter la surveillance ou la répression. Par conséquent la centralisation de la police devient nécessaire pour lutter contre la généralisation des procédés du crime. On voit donc combien s'éloignent des besoins de la situation actuelle les tentatives de décentralisation et de prétendue autonomie. Sous un autre point de vue, la généralisation et la facilité des communications économiques, combinées avec la perfection des procédés chimiques, rendent nécessaire l'extension de la haute fonction de la police pour l'examen et l'appréciation surtout des denrées alimentaires. La conception positive des épidémies rend indispensable aussi la généralisation de la fonction hygiénique qui conduira

Digitized by Google

souvent à des règlements internationaux. C'est le gouvernement encore qui doit établir l'état civil et les archives, qui constatent le présent et le passé en vue de l'avenir. Enfin une de ses fonctions capitales est l'organisation des travaux publics; c'est-à-dire l'exécution des travaux qui intéressent la nation toute entière dans son présent ou son avenir, sans pouvoir intéresser d'une manière déterminée un groupe particulier d'individus. Et il faut remarquer que dans ce cas il y a danger à livrer trop à l'intérêt privé de quelques-uns ce qui intéresse la communauté entière. Nous aurons donc ainsi dans les travaux publics: les routes, les canaux, les ports principaux, les postes, télégraphes, etc.

Mais toutes ces fonctions ne peuvent s'accomplir sans argent. De là, la nécessité pour le gouvernement d'un système financier qui lui assure les ressources nécessaires. Outre les revenus résultant de certains offices industriels ou de l'exploitation des domaines nationaux, il y a nécessité d'un système d'impôts directs et indirects. Le principe fondamental pour les impôts est de se méfier soigneusement des vues trop théoriques. Il faut se placer à ce point de vue : 1° que l'impôt ne doit pas nuire aux fonctions spéciales; 2° que le gouvernement doit les établir de manière à recouvrer les revenus le plus facilement possible, sans trop se préoccuper d'un principe abstrait de justice, qui conduit trop souvent à l'illusion, comme à l'anarchie. L'histoire de la Révolution française nous en a fourni un exemple frappant, comme je l'ai fait ressortir dans mes conférences spéciales sur le système financier de la Révolution.

Occupons-nous maintenant des fonctions sociales du gouvernement.

Les fonctions sociales du gouvernement sont celles par lesquelles l'Etat réagit normalement sur les fonctions accomplies par la libre initiative des citoyens. L'esprit général de cette réaction doit consister, en maintenant l'ordre, à assurer la plus grande indépendance et la plus grande initiative des ci-

Digitized by Google

toyens compatible avec une telle intervention. C'est à cette classe d'attributions que se rapporte la fonction par laquelle le gouvernement établit les règles relatives à la formation des contrats entre les citoyens, soit les règles générales et universelles propres à chacun d'eux, soit les règles spéciales propres à l'industrie, au commerce, etc. C'est dans ce genre d'attributions qu'il faut faire rentrer l'établissement des règles qui doivent présider aux divers modes d'association, à la formation comme à la durée des êtres collectifs que les citoyens peuvent former dans la nation elle-même. L'établissement de certains monopoles spéciaux, comme celui de la Banque de France, par exemple, le système d'encouragement appliqué passagèrement à certaines industries, pour suppléer à l'initiative industrielle, tout cela est une attribution sociale nécessaire d'un gouvernement régulier. Il y a, en effet, sous ce rapport, une juste mesure à établir entre le pur économisme qui veut donner une prépondérance absolue à l'initiative personnelle et le gouvernementalisme à outrance qui tend à la supprimer. L'avantage de l'initiative personnelle est bien certain : elle forme des hommes et des caractères et, de plus, elle a l'avantage de bien déterminer l'opportunité des entreprises. Mais il est bien certain, d'un autre côté, qu'elle manque trop souvent de généralité dans les vues et qu'il y a certaines opérations dont une saine prévision fait apercevoir l'utilité future et qui ne peuvent se réaliser que par un aide et un encouragement donnés par le gouvernement à l'initiative individuelle. Les critiques des économistes contre le système de monopole de l'ancien régime ont été trop absolues; il faut se placer, là comme partout ailleurs, à un point de vue relatif.

Mais pour que les décisions politiques ou sociales du gouvernement puissent avoir une véritable efficacité, il faut évidemment un système organisé d'exécution. Ce système, c'est l'*administration* proprement dite. L'administration est donc l'appareil par lequel l'Etat fait exécuter ses décisions

Digitized by Google

politiques et sociales, par lequel il recueille en même temps l'ensemble des documents indispensables à une saine direction. La classe correspondante a été violemment attaquée, beaucoup plus encore par les économistes que par les révolutionnaires. On lui a reproché son manque d'initiative, son esprit de routine qui semble la rendre réfractaire à toute modification quelconque. Il y a une certaine part de vérité dans de telles critiques; elles signalent des inconvénients auxquels il faut chercher à remédier, surtout par la propagation de meilleures vues. Mais dans toutes ces critiques, on oublie trop que les inconvénients que l'on signale sont une conséquence spontanée des immenses avantages que procure à la société une telle classe, et des qualités si heureuses qu'elle contracte dans l'accomplissement même de ses fonctions. Il est évident que toute société vit sur un ensemble de traditions et d'habitudes créées par le passé et que la notion de progrès, à moins de constituer la plus extravagante folie, ne peut consister que dans la graduelle modification des résultats dus à l'action du passé. Or, l'administration d'un grand pays est précisément l'appareil de conservation et de maintien de l'ensemble de toutes les traditions. Pour la France, notamment, notre système administratif est la grande colonne vertébrale qui maintient l'existence et la durée de ce pays au milieu de l'instabilité redoutable due à la prépondérance de l'esprit démocratique. En outre, cette classe a l'avantage d'offrir maintenant un type précieux d'activité sociale en un temps où l'on donne de plus en plus à toutes les fonctions un caractère personnel. Enfin une telle classe réalise, en général, la compensation par la sécurité de la modestie de la rémunération. Sans doute il ne faut pas trop la développer; car l'initiative personnelle est la source de toute évolution, mais il faut savoir lui faire sa juste part; et, en France, actuellement, le respect de l'administration est un devoir du premier ordre. J'ai donné la théorie historique de l'évolution de la classe administrative en France dans mes trois conférences sur le

Digitized by Google

système administratif de la Révolution française ; la première ayant été consacrée à la théorie de l'évolution historique du système administratif de l'angien régime. Je n'ai pu donner ici que quelques indications caractéristiques.

Mais l'accomplissement des diverses opérations des individus, soit isolés, soit agissant collectivement, donne lieu à des perturbations inévitables. Il est donc nécessaire de remédier à ces perturbations et de rétablir autant que possible l'état moyen qui est le vrai caractère de l'existence sociale. Les fonctions judiciaires du gouvernement ont précisément un tel but ; c'est la thérapeutique sociale fondée sur une pathologie correspondante. Ces fonctions, comme les fonctions administratives, sont des fonctions de gouvernement ; par conséquent, les agents doivent être institués par le gouvernement lui-même, les assemblées municipales, départementales, etc., ayant surtout une fonction financière et de surveillance. J'ai, dans un travail spécial de la *Revue occidentale*, exposé sommairement mes vues à ce sujet, surtout à l'occasion de l'absurde tentative démocratique de faire choisir les juges par l'élection populaire.

Le degré le plus général et le plus simple de la fonction judiciaire est celle qui consiste à assurer l'exécution des contrats formés entre les citoyens et celle des décisions individuelles, telles que donations, testaments, etc., que la société a assujettis à certaines conditions. En outre, il y a des perturbations qui résultent de l'action violente de l'individu sur les autres, depuis le vol jusqu'à l'assassinat ; la nation intervient par son gouvernement au moyen de la justice criminelle. Mais il y a des perturbations d'un caractère plus général : d'abord celles qui résultent de l'insuffisance passagère ou permanente d'un certain nombre d'individus, pour pourvoir suffisamment à leur existence, et remédier aux maladies ; c'est le problème de la *misère*. La civilisation occidentale, en libérant la masse humaine, a donné à chaque individu la responsabilité de sa propre vie, sans l'avoir toujours suffisam-

Digitized by Google

ment armé pour une lutte difficile; de là un vaste *impedimentum* qui constitue l'une des difficultés de la société actuelle. De là une des plus hautes fonctions du gouvernement, où les lumières du pouvoir théorique sont les plus indispensables. Enfin, il y a les perturbations les plus générales, consistant dans les insurrections politiques ou sociales. L'avenir n'en sera pas absolument débarrassé, et il y a, là encore, une fonction capitale du gouvernement.

Tel est donc l'ensemble des fonctions normales de tout appareil gouvernemental ; mais il faut maintenant indiquer quelques vues sommaires relatives à la transition.

L'état normal consiste évidemment, d'après cela, dans des patries républicaines; *Sans Dieu ni Roi*, constitue la condition négative de l'état final de notre espèce, mais il est évident qu'une longue transition est nécessaire pour nous conduire à une telle situation. Il serait aussi dangereux que chimérique de vouloir trop anticiper sur le mouvement naturel des choses. Il y a plus : tant que l'exemple d'une grande République vraiment positive n'aura pas été donné au monde, il y aurait un immense danger dans la propagation de la démocratie républicaine, qui substituerait bientôt son anarchique et inféconde uniformité aux variétés propres aux divers pays et aux inégalités fécondes de chacun d'eux. Il est clair que tout progrès résulte des inégalités et de la possibilité pour les forces distinctes de s'isoler du système général pour pouvoir, par suite, lui donner une nouvelle impulsion déterminée. Pour ce qui regarde tous les peuples, en dehors de l'Occident, toute tentative pour y propager un mouvement républicain serait, on peut le dire, vraiment criminelle. Tout ce que l'on peut souhaiter et ce à quoi l'on doit travailler, c'est la formation dans chaque pays d'une minorité directrice qui, initiée aux saines doctrines, y préparera une lente pénétration. Mais il faut pour cela que l'Occident lui-même ait accompli une suffisante régénération, sans quoi il ne transporte au dehors que son instabilité et son anarchie, et il dé-

Digitized by Google

truit sans remplacer. Néanmoins, cette réaction de l'Occident sur le reste de la planète va en croissant, et il faut bien l'accepter, mais sans l'exciter ni la provoquer.

Le problème fondamental consiste donc à transformer l'Occident d'une manière positive, et la condition capitale est l'établissement d'une République française qui fournisse le type sur lequel pourront se guider graduellement et lentement les autres éléments du groupe initiateur. La République française fournit déjà la première condition négative de tout état normal : l'élimination de Dieu et du Roi. Pour la première fois dans l'histoire du monde, et c'est là un progrès dont on n'apprécie pas assez la grandeur et l'importance, une nation organise sa direction officielle sans aucune intervention théologique quelconque, même le plus simple déisme. Ainsi, en 1848 encore, Dieu était invoqué; aujourd'hui il est absolument éliminé. On laisse, du reste, une pleine liberté aux convictions théologiques, mais elles n'ont plus qu'un caractère absolument privé. C'est là une immense révolution dans l'histoire. C'est pour cela que le maintien de la République, en France, est une opération du premier ordre pour les intérêts les plus élevés de la civilisation. Mais la prépondérance de la métaphysique démocratique constitue un véritable danger, parce qu'elle tend à rendre tout gouvernement impossible. En premier lieu, prenant comme un principe de valeur objective la souveraineté du peuple, elle fait de l'électorat, non pas un simple moyen à défaut d'autre de faire surgir le pouvoir politique, mais bien un moyen de résoudre les questions elles-mêmes. Il résulte de là une opposition au véritable esprit scientifique, qui est la base de l'ordre social, et qui, résolvant les questions par l'appréciation des lois nécessaires de notre nature et de notre situation, justifie les mesures d'après leur convenance ou disconvenance avec la situation créée par de telles lois. Il y a plus : la démocratie tend de plus en plus à un véritable état d'avilissement mental et moral, surtout dans ses chefs, en se réduisant, pour

Digitized by Google

toute activité cérébrale, à répéter de vieilles formules incohérentes, comme si, en 1789, les formules de Jean-Jacques Rousseau, nouveau Moïse, avaient constitué une révélation contre laquelle rien désormais ne peut prévaloir. Nos intransigeants offrent donc l'esprit sectaire et absolu du catholicisme ou du protestantisme dans ce qu'ils ont de plus étroit, de plus antipathique et de plus contraire à l'esprit relatif de la science. Là est donc le véritable ennemi de la science et de la civilisation. Mais il y a plus : nos chefs démocratiques se sont profondément abaissés par un autre côté. Loin de rester dans la dignité puritaine de leurs prédécesseurs, ils ont incorporé à leurs dogmes tout ce que l'industrialisme avait de plus dangereux dans son instabilité pour l'abaissement de l'homme et la dissolution des liens sociaux. Le système économique et financier de nos intransigeants n'est rien autre chose qu'une parodie aggravée du régime économique du second empire. Il faut donc vigoureusement agir sur un public trop inconscient pour faire prévaloir les notions et les habitudes vraiment organiques. La liberté spirituelle étant largement assurée, au-delà de tout ce qui est possible et nécessaire, c'est sur le maintien de l'ordre temporel qu'il faut insister. Il faut énergiquement demander la prépondérance du pouvoir exécutif, sa stabilité et sa force. Il faut comprendre que lui seul peut maintenir l'unité de la nation, et que l'action du pouvoir central doit augmenter, bien loin de diminuer dans le domaine légitime de son action, c'est-à-dire dans le domaine matériel. Il faut surtout soumettre le pouvoir législatif et notamment la Chambre des députés à une critique précise et décisive; il faut surtout repousser cette prétention aussi ridicule qu'impertinente de nos législateurs, à s'accorder comme une sorte d'infaillibilité, parce qu'ils représentent, soi-disant, la majesté du peuple, prétention qui irait presque jusqu'à empêcher la critique de ces Louis XIV d'une nouvelle espèce. Le spectacle honteux de toutes les vraies supériorités successivement éliminées doit déterminer

Digitized by Google

une nergique eaction de l'opinion publique, mais surtout le devoir du Positivisme doit être d'affirmer énergiquement, dans notre pleine liberté spirituelle, les règles de l'ordre et de la subordination, sans lesquelles même notre existence nationale serait compromise. Ce devoir, depuis trente ans que je suis sur la brèche, je n'y ai pas failli. Du reste, la population, quand on s'adresse convenablement à elle, écoute, quoiqu'elle se transforme lentement.

III

DE LA VIE PLANÉTAIRE

S'il y a un spectacle qui frappe les esprits, même les moins attentifs, c'est la tendance rapidement croissante de toutes les parties de la planète à former un tout. Au début, les divers groupes sont isolés sur une vaste surface dont les diverses parties n'étaient pas facilement communicables entre elles. Bientôt les nations se sont agrandies : elles ont réagi les unes sur les autres par la guerre, la navigation, le commerce. L'empire romain, la domination islamique, le système colonial qui s'est si largement développé depuis le XVI[e] siècle, tout cela a développé des relations croissantes. Par l'établissement d'un système extrêmement rapide de communication et de transmission, toutes les parties de la planète, non seulement se connaissent désormais, mais réagissent les unes sur les autres. Avant même que cette tendance des divers groupes humains à former un tout planétaire eût pris une si grande extension, des tentatives avaient été faites pour constituer l'unité du genre humain. Il y en a trois surtout qu'il faut apprécier : le catholicisme, l'islamisme

Digitized by Google

et de nos jours l'économisme. Elles ont eu leurs avantages comme leurs inconvénients.

Le catholicisme a, le premier, posé le grand problème de l'unité du genre humain par l'unité religieuse, c'est-à-dire intellectuelle et morale. En proclamant que tous les hommes descendaient d'un même couple, le catholicisme affirmait non seulement la fraternité subjective, mais même la fraternité objective de tous les êtres humains. En outre, le catholicisme, plaçant au-dessus de tout la culture morale, c'est-à-dire celle des dispositions fondamentales de notre nature cérébrale, proposait un but qui pouvait convenir à tous les hommes, puisqu'il consistait dans l'effort continu de notre propre perfectionnement, c'est-à-dire dans la prépondérance de la Grâce sur la Nature, ou en termes positifs, de l'altruisme sur l'égoïsme. Enfin, il esquissait le problème si difficile de l'harmonie des diverses nations, en traçant à tous les hommes un but commun : la conquête du paradis. Cet esprit d'universalité a toujours été la caractéristique du catholicisme et a inspiré même des notions positives que les hommes supérieurs ont su déterminer. Dans la *Politique tirée de l'Ecriture*, de Bossuet, nous voyons les propositions suivantes : « Troisième proposition : tous les hommes sont frères. — Quatrième proposition : nul homme n'est étranger à un autre homme. — Cinquième proposition : tout homme doit avoir soin des autres hommes. — Sixième proposition : l'intérêt même nous unit. »

L'article 2 du livre I^er^ a un titre caractéristique : « De la société générale du genre humain naît la société civile, c'est-à-dire celle des Etats, des peuples et des nations ». C'est-à-dire que, dans la conception de Bossuet, l'unité du genre humain précède, au lieu de suivre, la formation des nations. Mais la troisième proposition de cet article 2 est caractéristique : « La terre qu'on habite ensemble sert de lien entre les hommes et forme l'unité des nations ». Mais le catholicisme n'a pu, en fait, résoudre ce grand problème. Le caractère

Digitized by Google

essentiellement subjectif de son dogme y crée un obstacle insurmontable.

L'islamisme a été la seconde grande tentative, après le catholicisme, pour fonder l'unité du genre humain. L'islamisme fut une tentative à la fois religieuse, politique, militaire et économique pour constituer l'unité du genre humain. Sous ce rapport, son action doit apparaître avec un caractère moins universel que le catholicisme, parce que l'islamisme serrait de plus près la réalité et ne se contentait pas de superposer aux situations affectives un plan d'amélioration morale pour gagner le ciel. Ainsi, il y a dans l'islamisme tout un système d'organisation sociale et morale de la propriété. Au lieu de se borner, comme le catholicisme, à engager plus ou moins vaguement à un emploi plus ou moins charitable de la richesse, l'islamisme constitue partout où il prévaut une organisation de la propriété qui prescrit des devoirs légaux autant que moraux. Mais l'établissement d'un pareil système suppose nécessairement la conquête ; car il ne peut s'établir par la persuasion seule. L'islamisme a dominé dans l'Orient et l'Afrique, mais il a, comme le catholicisme, finalement avorté dans sa prétention à constituer l'unité du genre humain.

De nos jours, l'économie politique a rêvé, sous le nom de *libre-échange*, de constituer l'unité de notre espèce. Sans se préoccuper ni des antécédents, ni des conditions mentales et morales, cette doctrine a voulu réaliser l'unité du genre humain par l'unité purement économique. D'immenses intérêts matériels ont donné à cette tentative une grande action passagère ; mais elle est en décadence sur toute la ligne. Ce n'était que par une singulière illusion que l'on pouvait croire que l'on obtiendrait l'union de notre espèce par la prétendue solidarité absolue des intérêts. J'ai, dans la *Revue occidentale*, en parlant du *Système de la Méditerranée*, de Michel Chevalier, organe de l'Ecole saint-simonienne, montré le caractère utopique d'une telle conception. Michel Chevalier pense (et

Digitized by Google

cela vers 1832) que le vaste système de chemins de fer qu'il propose, une fois réalisé, produira par cela même le véritable âge d'or, la paix universelle et la fraternité des peuples, échangeant paisiblement leurs produits. La réalité historique s'est chargée de répondre; et la guerre économique sévit avec autant d'intensité que la guerre militaire.

Enfin les doctrines matérialistes ont proposé leur solution. Elles sont parties de la théorie des races inaugurée par les docteurs germaniques. Elles ont proclamé l'inégalité absolue de ces races, et, s'appuyant sur les lois biologiques de Darwin, elles sont arrivées à proclamer l'exploitation et même l'extermination de races qu'Auguste Comte avait bien mieux caractérisées en les appelant retardées.

La variété de ces tentatives pose le problème ; le Positivisme, s'appuyant sur les antécédents, pourra seul le résoudre et établir l'unité affective du genre humain. La base de sa doctrine étant objective pourra se faire accepter partout, et sa méthode étant historique lui permettra d'apprécier les antécédents propres à chaque peuple et de les considérer comme fournissant une préparation spontanée vers un même régime final. Il est donc possible, d'après cela, d'ébaucher d'une manière générale la constitution finale de notre espèce et d'en fournir un type idéal. C'est ce qu'a fait Auguste Comte dans le tome quatrième de son *Système de politique positive*. Il ne faut attribuer ni aux nombres ni à certains détails précis d'organisation plus d'importance objective que ne leur en donnait Auguste Comte lui-même ; il faut y voir un procédé logique pour préciser les idées. Sans doute, ces indications ne sont pas arbitraires ; elles sont établies d'après les lois de la marche même de l'esprit humain, mais elles comportent d'immenses rectifications.

Auguste Comte conçoit la décomposition de la planète en cinq cents sociocraties distinctes, à peu près analogues à la Hollande, soumises chacune à un gouvernement indépendant. Comte précise même la nature de ce gouvernement,

Digitized by Google

consistant surtout en un triumvirat où chaque prédécesseur choisit le successeur. Auguste Comte conçoit que les villes ne doivent y avoir qu'une extension médiocre. Il est certain que l'extension indéfinie de certaines cités leur enlève tout caractère déterminé. Ces agglomérations sans homogénéité présentent des dangers croissants. Jusqu'ici la formation des villes, leur extension et leur développement se sont accomplis d'une manière purement empirique. En sociologie, comme dans les sciences préliminaires, c'est la théorie des phénomènes les plus vulgaires qui surgit en dernier lieu, le problème de la fonction des villes n'avait donc jamais été systématiquement posé. Auguste Comte l'a fait, se contentant d'ébaucher la solution de cette difficile question qu'il laissait, en réalité, à ses successeurs philosophiques. M. de Maistre avait eu le pressentiment de telles théories ; mais il avait exagéré notre impuissance modificatrice. Comte, respectueux de l'évolution spontanée, conçoit néanmoins le rôle de certaines grandes villes, comme Paris, Londres, Pékin, Constantinople. Poursuivant son idée, il s'était posé dans les dernières années de sa vie ce qu'il appelait: le problème des capitales. Il était disposé à penser que l'avenir substituerait Constantinople à Paris comme métropole religieuse du genre humain. Quelque respect que l'on doive aux assertions d'Auguste Comte, celle-ci peut paraître contestable, si on remarque qu'il semble oublier l'Amérique et son colossal développement dans la conception finale de notre espèce.

Telle est la vue générale de la constitution finale du genre humain qu'Auguste Comte ébauche dans son organisation politique. Il faut maintenant préciser ces vues en montrant comment il conçoit, à l'état normal, les relations spirituelles et temporelles des diverses parties de la planète.

Voyons d'abord les relations spirituelles. Il conçoit un pouvoir spirituel, unique et universel, qui préside sur toute la planète au culte et à l'enseignement. Ce pouvoir spirituel doit être, d'après lui, dirigé par un chef unique, qu'il désigne

Digitized by Google

sous le nom de Grand-Prêtre de l'Humanité. Il est évident que la facilité graduelle et croissante des communications, d'un côté, et, de l'autre, la nature scientifique des doctrines positives, permettent une coordination qu'un passé, même peu ancien, ne permettait pas de soupçonner. L'unité spirituelle est à la fois plus nécessaire et plus facile qu'autrefois. Auguste Comte donne Paris pour siège du pouvoir spirituel et Notre-Dame pour premier grand temple de l'Humanité. Les divers groupes nationaux ont des doyens sacerdotaux qui constituent comme le conseil du Grand-Prêtre de l'Humanité, et qui consacrent la désignation que celui-ci a faite de son successeur. Empruntant à Mahomet une vue sociale très remarquable, il prescrit de diriger vers Paris l'axe de tous les temples. J'ai complété de telles indications en établissant que l'ordination sacerdotale doit se faire à Paris; et, en reprenant, au point de vue positif, la grande institution du pèlerinage, j'ai indiqué que le pèlerinage à Paris me paraissait, quand il est possible, un devoir pour chaque positiviste, comme celui de la Mecque l'est pour les Musulmans. Mais, je le répète encore, quoique ces indications n'aient rien d'arbitraire et que quelques-unes, les pèlerinages, par exemple, puissent, dès à présent, recevoir une application, il faut concevoir néanmoins que ces indications comportent nécessairement une grande indétermination.

Voyons maintenant la conception des relations temporelles à l'état normal.

L'Humanité tend de plus en plus, au milieu des plus graves perturbations, vers un système économique véritablement planétaire; de manière à réaliser l'idéal de division du travail industriel entre toute l'espèce humaine, suivant l'idéal entrevu par les philosophes du XVIII[e] siècle et que les économistes modernes ont tenté de réaliser, avec une brutale indifférence des réalités effectives, sous le nom de libre-échange. Il est certain qu'il arrivera un jour où les diverses nations auront en somme une fonction déterminée dans l'atelier

Digitized by Google

planétaire. Mais il faut apporter à cette conception deux restrictions nécessaires. En premier lieu, il ne faut pas la prendre d'une manière absolue et vouloir pousser la division du travail jusqu'à supprimer dans une nation l'une quelconque des fonctions économiques; parce qu'en définitive le but n'est pas l'industrie, mais bien l'homme, et la variété des fonctions dans l'intérieur de chaque nation est indispensable au développement de la nature humaine elle-même. Ainsi une nation de coiffeurs ou de confiseurs serait réellement insuffisante, quand même il serait vrai qu'elle pourrait parfaitement faire ses affaires et que les bonbons de la confiserie arriveraient à un extrême perfectionnement. De même, quand il serait vrai, ce qui est douteux, que la proportion entre les campagnes et les villes doit, au point de vue économique, donner l'avantage aux villes, il ne serait pas vrai qu'au point de vue humain il fallût trop pencher de ce côté-là. En second lieu, il faut concevoir cette formation de l'atelier planétaire comme un idéal vers lequel il faut marcher avec une extrême lenteur en respectant, autant que possible, la stabilité économique actuelle, afin d'arriver lentement à la stabilité planétaire.

Dans cette évolution vers l'état normal, il faut concevoir que le travail doit finalement être toujours rapporté à l'Humanité, qui seule en permet la réelle systématisation. Cette systématisation n'est du reste qu'une coordination de la réalité effective, car, en fait, nous vivons de plus en plus par l'Humanité présente et passée et nous vivons de plus en plus pour elle, que nous le sachions et que nous le voulions ou non.

Quoique, à beaucoup d'égards, la liberté économique, comme la division du travail, doivent se développer considérablement, suivant le vœu des purs économistes; néanmoins, il ne faut pas méconnaître qu'il s'opèrera une grande concentration nécessaire dans plusieurs des fonctions de la vie industrielle qui avaient autrefois un caractère presque individuel et très peu d'importance. Cette concentration s'impose nécessairement si nous voulons constituer la véritable provi-

Digitized by Google

dence humaine, qui oblige à prévoir pour pourvoir. Or, cette prévision et cette pourvoyance nécessitent une grande concentration dans certaines fonctions; car quand même on verrait clairement ce qu'il y a à faire, la réalisation, quand il s'agit de faire intervenir la planète entière, suppose un petit nombre d'agents très puissants et très coordonnés : 1° Les voies de communication de plus en plus perfectionnées se coordonneront au point de vue planétaire, au lieu du point de vue provincial et national. Sous certains rapports, ce sera là de plus en plus une fonction industrielle commune à l'espèce; 2° il en sera de même des communications télégraphiques par lesquelles toutes les parties de la planète pourront constamment être mises en rapport : de cette manière l'on pourra réaliser l'équilibre économique conçu comme étendu à la planète entière; 3° les mesures comme les monnaies deviendront communes à l'espèce, suivant la belle inspiration philosophique du XVIII[e] siècle, si magnifiquement réalisée par la Convention nationale; 4° enfin, il s'établira des banques et des sociétés de crédit vraiment centrales qui embrasseront dans leur ensemble l'espèce entière.

Ainsi, en somme, normalement, l'Humanité, divisée en nations distinctes, mais solidaires entre elles, organisera l'exploitation totale de notre planète par les efforts de chacun de nous, afin de réaliser, sous le poids du passé, notre grand idéal : vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, en nous perfectionnant sans cesse.

Mais, si c'est là la limite idéale où nous tendons spontanément de plus en plus, et que le Positivisme vient systématiser, la réalité actuelle n'est pas telle, et, par suite, il y a une immense transition dont Auguste Comte a donné la conception générale d'après une vue d'ensemble du passé et de l'avenir final qui exigera non seulement de grands efforts pratiques, mais aussi de difficiles méditations théoriques. Par sa grande distinction entre les populations avancées et les populations retardées, Auguste Comte a éliminé ou subordonné toutes

Digitized by Google

celles qu'on attribue aux races, aux religions, etc. C'est aux méditations difficiles des jeunes philosophes de féconder en l'appliquant une telle vue générale. Cette grande vue se précise par la distinction entre l'Occident et le reste de la planète. C'est l'Occident, d'abord, qui doit être organisé et coordonné. C'est à lui qu'appartient, par les fatalités mêmes de l'histoire, la direction pour la formation de l'unité du genre humain.

Le principe qui doit nous guider est celui que j'ai formulé depuis si longtemps dans mes cours, mes publications et mes circulaires, à savoir : maintenir autant que possible le *statu quo* afin que l'évolution intellectuelle et morale, qui est la chose essentielle, puisse accomplir son œuvre. La prépondérance militaire de la France, qui était la condition de la meilleure solution de l'unité occidentale, a été malheureusement perdue par l'ineptie démocratique, qui a trouvé dans Napoléon III un organe puissant. Le problème est donc plus difficile qu'il n'a paru à Auguste Comte ; mais ce n'est pas une raison pour désespérer : il faut multiplier nos efforts sans nous faire illusion. Le problème capital c'est que la France républicaine devienne assez positiviste pour organiser enfin, sans Dieu ni Roi, une évolution organique. Jusque-là la propagation du régime républicain en Occident serait profondément dangereuse, et même quand la France aura réalisé sa transformation positive, il faudra s'abstenir de toute indiscrète tentative de propagande républicaine ; le mouvement ne peut que gagner à être très lent, en tenant compte des particularités propres à chaque cas.

Dans cette République occidentale dont la France reste toujours le centre géographique (ce qui est plus important qu'on ne croit), il faut surtout respecter scrupuleusement les petites nationalités qui restent encore et dont deux types sont surtout fort remarquables : la Hollande et la Suisse. La Hollande est un admirable type d'une nation suffisamment homogène par son unité de langue et de civilisation, s'étant construite par la conquête de son indépendance et ayant con-

Digitized by Google

tribué à l'évolution de l'Occident par le plus prodigieux développement industriel, scientifique et esthétique. Quant à la Suisse, outre ses mérites propres, elle nous offre le type d'une nation, et non pas d'une race, par le concours vers une même destination, sous la direction d'un même gouvernement, d'éléments distincts : français, allemands et italiens.

A mesure que l'Occident marchera vers l'état normal, il faut, tout en développant ses relations avec le reste de la Planète, qu'on maintienne autant que possible le *statu quo* planétaire. Dans ses conceptions à ce sujet, qui ne sont que des indications, Auguste Comte a trop méconnu, ce me semble, le rôle de la Russie. D'abord, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, son rôle est immense et tend à s'agrandir. La science doit d'abord constater la réalité effective, en dehors de nos désirs et de nos goûts. Auguste Comte, du reste, n'avait pas eu le temps nécessaire pour aborder ces problèmes complexes. Il avait seulement posé les principes et c'est aux philosophes positivistes, quand il en surgira (chose difficile et rare), à aborder scientifiquement de telles questions. J'en ai donné un premier exemple dans mon travail sur la Chine. Dans la limite du passage des populations nomades à l'état sédentaire, et dans cette fonction romaine du *pacis imponere morem* le rôle de la Russie est immense. Je ne puis ici même indiquer les résultats des méditations de toute ma vie sur ces sujets difficiles. Je me contente seulement de signaler comme les deux éléments caractéristiques à cet égard, depuis la mort d'Auguste Comte, l'introduction de la Chine et du Japon dans le mouvement occidental et la pénétration dans l'Afrique de plus en plus explorée et parcourue. Ainsi se développe le laborieux enfantement spontané de l'unité du genre humain : *tantæ molis erat humanam condere gentem*. C'est donc désormais aux philosophes positivistes, à tous ceux qui, sans pouvoir aspirer à ce titre, sont aptes à en être les propagateurs, à répandre les idées et les conceptions qui doivent rendre plus systématique, plus douce et plus hu-

Digitized by Google

maine cette fondation de l'unité de notre espèce. Mais ce qui s'impose le plus, ce sont les travaux théoriques si difficiles que doivent aborder les esprits compétents convenablement cultivés pour l'étude philosophique des lois de l'évolution des diverses nations; c'est ce que je tâcherai d'effectuer dans la seconde année de mon Cours de philosophie troisième.

Digitized by Google

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

VIE COMPLÉMENTAIRE

(De 63 ans à la mort)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA VIEILLESSE

DE L'INSTITUTION DE LA VIEILLESSE (1)

Nous avons introduit une modification dans le titre de la troisième partie de la vie humaine et, au lieu de l'appeler seulement vieillesse, nous la nommons *vie complémentaire*. De cette manière, toute vie humaine présente trois grandes phases successives, se succédant graduellement : vie préparatoire, vie fondamentale et vie complémentaire. Cette dernière expression, substituée à la dénomination de vieillesse, a pour but d'indiquer que nous joignons à celle-ci la considération de la vie subjective qui succède à la vie objective, de telle sorte que nous considérons non seulement la vieillesse

(1) Ceci représente la dix-huitième leçon de mon Cours de Morale faite le dimanche 7 mars 1886, de trois à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

proprement dite, mais aussi les traces que nous laissons après nous parmi les hommes, soit par les résultats effectifs de notre action, soit aussi par des souvenirs plus ou moins étendus qui restent de nous dans les mémoires des autres. Aussi, la théorie de la vie complémentaire contiendra deux leçons : dans la première, nous donnerons la théorie de la *vieillesse*, et dans la seconde celle de l'*Incorporation*. Il résulte de cette considération que dans l'appréciation de la vieillesse nous devons considérer, non seulement les services qu'elle peut rendre encore, mais aussi la préparation à la mort et à la vie subjective qui lui succède. Dès l'établissement des premières civilisations on a introduit quelques notions et quelques règles pour préparer l'homme à la mort; mais c'est au catholicisme qu'on doit l'institution systématique d'une telle préparation. Les grands conducteurs de l'espèce humaine que le catholicisme a fait surgir avaient organisé, pour les individus à qui cela était possible, une transition entre la vie et la mort, pour préparer à celle-ci. Mais cette grande création morale était altérée par la préoccupation de la vie éternelle, de manière à annuler de plus en plus notre travail effectif par la préoccupation absorbante du salut éternel. Mais le Positivisme, qui s'incorpore en les transformant toutes les grandes productions du passé, accepte le problème posé par le catholicisme, mais il en modifie profondément la solution, en substituant la considération de la vie subjective à la préoccupation personnelle du paradis.

La première leçon de la vie complémentaire, relative à la théorie de la vieillesse, se compose de trois parties successives. Dans la première, nous exposons le sacrement de la Retraite, ce qui nous permet de systématiser une des grandes créations spontanées de l'Humanité. Le mot *retraite* est une dénomination caractéristique qui désigne un phénomène important. D'un côté la possibilité matérielle de maintenir la vie de ceux qui ne peuvent plus participer au service productif de notre espèce et, d'un autre côté, la possibilité néan-

Digitized by Google

moins d'utiliser un tel repos relatif pour le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Une telle théorie comporte nécessairement l'appréciation des retraites prématurées, soit forcées, soit volontaires, celles-ci constituent le cas des oisifs. Nous examinerons ensuite dans la seconde partie les conditions sociologiques et morales, c'est-à-dire collectives et individuelles de la vieillesse et de la retraite, et enfin, dans la troisième partie nous considérerons les fonctions et les devoirs de la vieillesse.

I

DU SACREMENT DE LA RETRAITE.

L'institution de la vieillesse, car c'est une véritable institution sociale, repose sur la possibilité de conserver les individus qui ne peuvent plus concourir à la production matérielle immédiate, base de la vie organique. Dans toutes les civilisations primitives, quand on remonte suffisamment loin, on trouve toujours que les vieillards sont détruits par l'impossibilité de les nourrir. Ils disparaissent donc par nécessité sociologique, au lieu de disparaître par une simple action biologique. Et ce n'est pas là un assassinat, c'est une fatalité acceptée, on entoure une pareille mort de cérémonies particulières qui en montrent le caractère social. Hérodote nous a laissé à ce sujet un récit caractéristique.

L'accumulation des capitaux, en même temps qu'elle permettait la formation des classes disponibles, c'est-à-dire de celles qui servent notre espèce autrement que par la participation à la production industrielle, permettait la conservation des vieillards. Mais cette conservation, une fois spontanément effectuée sous l'impulsion du cœur quand la situation matérielle l'a rendue possible, a conduit à utiliser les vieillards conservés, autrement qu'en les faisant participer

Digitized by Google

directement à la vie active. Cette utilisation des vieillards repose tout entière sur un grand théorème d'Auguste Comte, qui a mis en évidence scientifique ce qui avait toujours été implicitement senti. Ce théorème est celui-ci : L'activité cérébrale dure davantage que l'activité corporelle proprement dite. Le cerveau est actif quand le corps est déjà débile. Sans cela on n'aurait pas pu organiser la vieillesse : on n'aurait organisé que la décrépitude. Le vieillard, dès lors, passe, grâce à ce phénomène physiologique et à sa conservation sociologique, à l'état de pouvoir spirituel. Il est la première ébauche du prêtre. Il représente au début la continuité, le passé; il constitue le conseil fondé sur l'expérience à la fois traditionnelle et personnelle; il devient le représentant de la fixité et de la conservation qui dépendent toujours des antécédents au milieu des oscillations inévitables de la vie active. Sans cet élément de fixité, ces oscillations deviendraient très dangereuses et empêcheraient toute complication de l'organisme social. Aussi le respect des vieillards a été établi dans toutes les sociétés civilisées. Néanmoins, le catholicisme, sans le combattre le moins du monde, n'y a pas suffisamment pensé et a trop négligé cet aspect de la vie sociale. Cela tenait, d'un côté, à ce que le pouvoir spirituel catholique, trop attentif à sa propre organisation, ne pensait pas suffisamment au premier germe de la division des deux pouvoirs; d'un autre côté la préoccupation trop exclusive de la préparation à la vie future empêchait de songer suffisamment à l'utilisation des vieillards. Le XVIII[e] siècle et la Révolution française ont repris, sous ce rapport, les vraies traditions du genre humain. Le Positivisme systématisera et agrandira encore l'institution de la vieillesse.

Mais avant d'exposer cette systématisation positive, autour de laquelle nous coordonnerons nos diverses observations, une question se pose immédiatement : que peut être l'éducation pour un vieillard? Elle consiste dans l'effort sur lui-même pour mieux remplir les fonctions consultatives qui lui

Digitized by Google

incombent encore dans la Famille et la Société, dans sa préparation à la vie subjective, et dans l'utilisation d'une telle préparation pour acquérir, dans le conseil, à la fois plus d'indépendance et d'impartialité. Une telle préoccupation bien organisée peut, en effet, améliorer profondément nos derniers jours, et ce XVIII[e] siècle, si progressif et si sociable, avait poussé les choses jusqu'à chercher à rendre nos derniers instants aussi doux que possible, aussi peu répugnants que possible aux autres, c'était une réaction contre l'effort catholique pour rendre la mort effrayante.

Auguste Comte a coordonné et systématisé tout cela en instituant le *sacrement de la Retraite*. Il en a fixé l'âge à 63 ans. Une telle fixation est surtout applicable au prolétariat et elle caractérise nettement par cela même la haute portée sociale de cette institution religieuse. L'extension définitive de la retraite aux prolétaires sera, en effet, l'un des plus grands résultats de l'action systématique du Positivisme sur l'évolution humaine. L'antiquité, surtout romaine, détruisait volontiers les vieux esclaves (en admettant qu'il leur fût toujours facile de devenir vieux). L'industrialisme laisse mourir lentemen les vieux travailleurs. Le Positivisme les incorpore au service de l'Humanité. Il est certain, en effet, que c'est surtout pour les travailleurs proprement dits, qui ont mené une vie active et difficile, que l'impossibilité du service actif se produit le plus vite. Si l'activité cérébrale tend à durer longtemps, il n'en est pas de même de l'activité musculaire : il y a là une opposition importante à signaler. Cette insuffisance musculaire prématurée est d'autant plus fréquente que la vie active exige nécessairement des efforts exceptionnels à cause des énergiques résistances du monde extérieur. Les machines, sans aucun doute, permettront d'améliorer à cet égard la situation ; mais jusqu'ici, sous ce point de vue, elles semblent avoir été plus nuisibles qu'utiles, et contribué, pour une grande part, à la dégénération d'une partie de la race. C'est qu'en effet l'industrialisme s'est plus préoccupé jusqu'ici des

Digitized by Google

produits et de leur quantité que du producteur et de la réaction des procédés industriels sur sa santé et sa conservation. Quoi qu'il en soit, quand le sacerdoce, suffisamment prépondérant, aura pu organiser convenablement le sacrement de la Retraite, il aura ainsi un puissant levier pour agir, dans les questions sociales, dans l'intérêt de notre espèce. Il est évident qu'en acceptant ou refusant de donner aux individus qui se présenteront le sacrement de la Retraite, il manifestera, par l'approbation ou la désapprobation résultant d'une appréciation systématique, les conditions d'amélioration que comporte la vie du prolétaire. Il sera toujours respectueux des nécessités cosmologiques et sociologiques, mais tout en prêchant une digne résignation, il poussera constamment à toute l'amélioration possible.

Mais il y a là, pour le prolétariat surtout, des retraites prématurées qui surgissent avant l'âge, par suite des maladies, des infirmités, des blessures. Le sacrement de la Retraite, dans ce cas-là, accordé avant l'âge normal, permettra aussi de juger ces divers cas, d'en signaler les inconvénients et de répartir convenablement les responsabilités, au lieu de céder, suivant la forme catholique ou philanthropique, qui n'en est qu'une transformation métaphysique, à un sentimentalisme exagéré. Pour le catholique, en effet, en dehors de l'impulsion affective, directement propre à notre espèce, le pauvre et l'infirme sont comme un procédé pour gagner le paradis, et les soins qu'on leur donne se rapportent trop souvent à celui qui les fournit plutôt qu'à celui qui les subit. Quant aux philanthropes, ils n'en font le plus souvent qu'une profession, suffisamment lucrative. L'Humanité, en restant charitable, doit néanmoins ne pas oublier que les produits ne viennent pas de Dieu, mais bien du travail acharné des producteurs. Par suite, il est du devoir strict de ne pas trop étendre la charge de ceux qui produisent.

Considérons maintenant la retraite dans le cas des chefs temporels, politiques ou industriels.

Digitized by Google

Il faut considérer plusieurs cas, dans lesquels on verra que la limite de 63 ans n'est pas applicable, et que la retraite peut être prise beaucoup plus tard. Si nous considérons, par exemple, le cas peu étendu, mais cependant si important des chefs temporels politiques suprèmes, c'est-à-dire dans l'ordre des fonctions générales, nous verrons que la retraite appliquée prématurément serait alors aussi nuisible que contraire à la nature même des choses. D'abord, il faut remarquer que la fonction, dans ce cas-là, est beaucoup plus souvent de direction générale que d'exécution pratique ; que par conséquent la vitalité plus grande, spécialement propre au cerveau, doit être prise en considération. L'expérience constate, du reste, ce que je viens de dire. Ainsi le cardinal Ximénès a déployé, surtout dans la vieillesse, sa grande activité politique. Il n'en est pas de même, en général, pour l'activité militaire. Pour les chefs des fonctions spéciales, ces considérations s'appliquent, et la retraite devra être d'autant plus prolongée, que la fonction consiste moins en exécution proprement dite, et davantage en direction générale, et qu'elle fait un plus grand appel à l'expérience. Il y a, du reste, toute une série de cas particuliers d'après la constitution propre aux divers individus. Par conséquent, la détermination de l'époque de la retraite est celle qui présente le plus de variations autour de la position moyenne fixée par Auguste Comte.

De pareilles considérations s'appliquent, à plus forte raison, aux chefs spirituels, dont l'activité peut se prolonger, pour ainsi dire, indéfiniment, surtout quand il s'agit, comme je viens de le faire remarquer, des fonctions supérieures. Il faut pour cela distinguer dans les fonctions du pouvoir spirituel : d'un côté, l'enseignement et la prédication ; de l'autre, le conseil. C'est pour les deux premières opérations que la retraite doit être prise effectivement à 60 ans. Il n'en est pas de même pour le conseil : cette fonction peut se prolonger bien au-delà. Auguste Comte, du reste, nous fournit à cet

Digitized by Google

égard un type. Il avait annoncé, en effet, que quand il aurait terminé la publication de ses travaux philosophiques, il consacrerait sa vieillesse à la fonction sacerdotale proprement dite : le conseil et la direction spirituelle.

Pour les femmes, leur carrière profondément homogène étant, à beaucoup d'égards, essentiellement spirituelle, ne comporte pas de retraite proprement dite, ni le sacrement correspondant.

Nous venons donc d'instituer au point de vue social, par le sacrement de la Retraite, la dernière période de la vie humaine. Cela fait naître plusieurs questions que nous pouvons mieux poser que résoudre; mais il est essentiel de les poser.

Il est d'abord évident que la proportion des vieillards au reste de la population, s'ils conservent une grande influence dans les affaires, est une cause certaine de ralentissement dans le mouvement et par suite de stabilité sociale, attendu leur caractère essentiellement conservateur. Cette influence est diminuée par la retraite proprement dite qui éloigne des situations actives. On peut donc, à cet égard, accélérer ou retarder le mouvement par des mesures qui soient relatives à la proportion des vieillards influents. Une statistique sur cette proportion des vieillards au reste de la population présenterait certainement un grand intérêt et une véritable utilité.

Mais la question de la retraite appliquée à la masse prolétarienne, d'un côté, aux employés secondaires des services publics, de l'autre, fait naître des questions d'ordre économique des plus délicates et des plus difficiles. Il est clair que, dans la retraite, le vieillard ne produisant plus vit sur le résultat accumulé du travail des autres ou de celui qu'il a accompli lui-même. Dans les cas où le vieillard vit sur les revenus de son travail antécédent, il n'y a rien à dire ; mais dans l'ensemble des cas cela n'est pas possible et il en résulte pour la Société une charge considérable. La démocratie socialiste s'en tire facilement, en déclarant que l'Etat doit à

Digitized by Google

tous une retraite. Mais poussée au delà d'une certaine limite, une telle conception est aussi raisonnable que celle qui consisterait à déclarer que l'Etat doit à tous la bonne santé, la bonne humeur, la sagesse et la beauté. Les questions économiques sont celles qui se jugent le plus rapidement : elles donnent lieu à des conséquences qui se traduisent bientôt en argent avec beaucoup de précision. Pour le cas des fonctions spéciales, l'Etat ne doit intervenir qu'accidentellement et non pas régulièrement. L'établissement de la retraite et sa constitution doivent dépendre alors surtout de l'économie de l'individu, de l'intervention de la Famille et de celle des chefs temporels sans être jamais légalement obligatoire, sous peine de supprimer tout esprit d'initiative, de l'amortir dans la population et de créer dans la Société un *impedimentum* qui finirait par arrêter toute la vie sociale. On le voit à Paris, où l'organisation de plus en plus démocratique de l'assistance publique tend à déterminer dans la ville ou dans les environs, à une grande distance, la tendance à se décharger sur la collectivité des devoirs de la Famille envers les vieillards ; ce qui tend à dégrader les classes inférieures, en supprimant l'action de la vie de famille proprement dite. Quant aux fonctionnaires proprement dits, la retraite est une conséquence de la modestie des appointements ; mais la stabilité gouvernementale et administrative, qui limite les retraites prématurées, rend seule possible une telle charge. Il y a là néanmoins, en France, une très grosse question. Il y a, dans l'ensemble de la vie civile, des retraites prématurées prises par toutes sortes de considérations particulières ; le Positivisme placé au point de vue social fournit, à cet égard, un principe d'appréciation. Mais il y a des retraites prises, dès le début de la vie, avant d'avoir rien fait, et d'autres accomplies en pleine force. De là résulte une classe spéciale : celle des oisifs, c'est-à-dire de ceux qui vivent sur les capitaux acquis sans remplir aucune autre fonction, ni spéciale ni générale. Cette classe est spécialement analogue à celle des

Digitized by Google

mendiants. Evidemment, sa multiplication serait très dangereuse et rendrait impossible la vie sociale. Quand une classe particulière de la Société arrive à un tel état, c'est le signe définitif de la dégradation et de la disparition finale de cette classe. Les aristocraties qui ne se renouvellent pas suffisamment dans la nature des Familles qui les composent et qui ne renouvellent pas non plus leur acquis mental et moral arrivent, avant de disparaître, à une complète dégradation. L'aristocratie romaine, pour ne pas trop nous rapprocher de notre époque, en offre un exemple caractéristique. Néanmoins, il ne faut pas rejeter d'une manière absolue l'existence des oisifs. C'est du milieu d'eux que surgissent souvent les grands initiateurs, c'est-à-dire ceux qui, ayant la disponibilité matérielle, peuvent se livrer à des recherches en dehors des cadres réguliers de la civilisation : Descartes fut un oisif.

II

DES CONDITIONS MORALES ET SOCIOLOGIQUES DE LA VIEILLESSE

Avant de déterminer les fonctions et les devoirs de la vieillesse et de l'homme dans la retraite, il faut nécessairement apprécier les conditions sous l'influence desquelles se développe cette phase de la vie humaine. Elles sont de deux natures : 1° morales ; 2° sociologiques ; ou, en d'autres termes, individuelles et collectives. Les conditions morales sont relatives ou à la nature du corps ou à celle de l'âme, c'est-à-dire physiologiques et pathologiques d'un côté et cérébrales de l'autre. Les conditions sociologiques sont relatives à la situation naturelle du vieillard dans la Famille et dans la Société. Nous allons nous occuper d'abord des conditions physiologiques et pathologiques propres à la vieillesse.

Le caractère fondamental de la vie animale et de la vie organique dans le vieillard, c'est une lente diminution dans

Digitized by Google

l'activité de ses diverses fonctions, et, en même temps, les maladies chroniques, conséquence d'une pareille diminution. Si nous considérons la vie animale proprement dite, abstraction faite de l'activité cérébrale, nous constaterons avec Bichat la graduelle disparition de nos sens. La vue et l'ouïe nous font peu à peu défaut, et, par suite, diminuent et font cesser nos rapports avec le monde extérieur. On peut signaler, surtout au début de la vieillesse, un des défauts d'harmonie les plus pénibles à cet égard. Notre cerveau reste plus apte même que dans la jeunesse à goûter réellement les beaux-arts et la musique, à en savourer l'ensemble et les détails ; mais la vue et l'ouïe insuffisantes ne nous donnent plus les impressions nécessaires à cette convenable satisfaction de nos aptitudes esthétiques. A mesure que l'âge s'avance, les sensations n'étant pas assez renouvelées, l'aptitude cérébrale diminue à son tour, faute d'une culture assez vive et assez renouvelée. La finesse de l'odorat diminue ; il en est de même du tact et de la musculation, la peau racornie devient de moins en moins apte à apprécier les surfaces et les efforts. Cet affaiblissement se lie à la diminution de la puissance contractile de nos muscles, comme aussi à la diminution dans l'harmonie des efforts. C'est ce phénomène caractéristique qui rend plus inévitable la retraite pour les travailleurs manuels proprement dits. Le goût, lié à la vie organique suivant l'observation de Bichat, est celui qui s'affaiblit le plus tard, et c'est souvent là un des derniers liens qui nous rattachent au monde extérieur.

Ainsi donc, la première phase de la vieillesse nous offre une désharmonie caractéristique entre l'activité du cerveau, d'un côté et, de l'autre, l'insuffisance des procédés par lesquels nous recevons du monde extérieur les renseignements indispensables et celle de la contraction pour réagir.

Quant à la vie organique proprement dite, la proportion entre les liquides et les solides s'altérant au profit des solides, l'hygrométricité des tissus diminuant, la vie organique

Digitized by Google

tend à s'affaiblir et marche vers l'inertie inorganique. De là un grand nombre de maladies chroniques résultant de cette inertie vitale combinée avec l'insuffisance contractile. En outre, les deux grands appareils organiques, le cœur et le poumon, nous offrent des altérations spéciales, lentement accumulées, qui réagissent sur tout l'ensemble de l'organisme : dans le poumon, l'état catarrhal proprement dit ; dans le cœur, les hypertrophies. En outre, l'appareil circulatoire proprement dit, qui a beaucoup servi, dispose aux hémorrhagies interstitielles avec leurs terribles conséquences. Cette évolution graduelle vers la mort domine nécessairement la vie sociale et domestique et devient de plus en plus la condition prépondérante.

Considérons maintenant l'activité cérébrale. Le premier caractère est, en général et sauf des cas exceptionnels, une tendance à la domination croissante de l'instinct conservateur sous deux formes spéciales : la crainte de la mort et l'avarice proprement dite. Quant aux autres instincts personnels, il semble y avoir plutôt diminution qu'augmentation ; il y en a même quelques-uns, comme l'instinct sexuel, qui disparaissent complètement, sauf des perturbations spéciales. Quant à l'altruisme, c'est surtout la bonté ou la bienveillance générale qui domine et qui souvent augmente d'une manière très caractéristique. Cela se conçoit ; nous n'avons plus alors avec les autres aucune de ces luttes qui surexcitent l'orgueil, la vanité, l'instinct destructeur, et, par suite, nous sentons qu'il y a possibilité de nous livrer sans danger à une complète bienveillance envers les autres. Au point de vue du caractère, le courage diminue de plus en plus ; il n'est point sollicité par le désir d'entreprendre. La prudence, au contraire, augmente ; ce qui se trouve en rapport avec la prépondérance de l'instinct conservateur. La persévérance est sollicitée par la disposition générale à l'inertie. — Pour l'intelligence, l'esprit déductif, qui se lie à la coordination et à la persévérance du caractère, l'emporte sur l'esprit inductif

Digitized by Google

qui est lié davantage au courage. Mais bientôt ces fonctions intellectuelles s'affaiblissent aussi graduellement, outre que l'excitation venue de l'action du sang artériel diminue d'intensité à mesure que la stase du sang veineux tend à augmenter. Telles sont donc les conditions individuelles graduellement développées dans la vieillesse au double point de vue du corps et de l'âme. Ces conditions tendent à dominer de plus en plus les conditions sociologiques ou collectives dont il faut maintenant nous occuper en étudiant d'abord celles qui sont relatives à la Famille.

Dans la Famille, le caractère essentiel des relations est l'absence des responsabilités pratiques pour le vieillard. Il n'a plus qu'une action surtout morale, consultative et sans systématisation continue. Ainsi, il n'a plus d'enfants à élever ; ceux-ci ont formé une nouvelle Famille sous leur propre et directe responsabilité. Il a, sans doute, des petits-enfants, mais ceux-ci dépendent, pour leur éducation et leur existence, directement des parents eux-mêmes : l'action des grands-parents ne peut être que purement indirecte. En outre, il arrive bientôt que le vieillard, chef de Famille, a perdu sa femme, ou réciproquement. Sous ce rapport donc, il se trouve placé dans une condition particulière, disons-nous. Dans le cas où les deux époux vivent encore, leur relation a un caractère spécial de compagnie affectueuse qui n'est plus l'amitié active de la fin de la maturité et du commencement de la retraite, où il y a encore des opérations communes à effectuer. Il y a là des nuances morales et sociales sur lesquelles l'attention, ce me semble, n'a pas été suffisamment appelée.

Quant aux relations amicales, elles cessent graduellement par la mort et il est difficile d'en créer de nouvelles. Quant aux rapports entre le vieillard et les jeunes gens, ils ont nécessairement un caractère plus paternel que fraternel ; néanmoins, il y a à ce sujet des diversités intéressantes à étudier. Ceux qui, dans la vieillesse, ont le bonheur de surmonter le

Digitized by Google

voile de tristesse qui y est plus ou moins inhérente, et qui, doués d'une bonne santé, ont encore une certaine fraîcheur de gaîté, signe caractéristique du bon équilibre total de notre nature ; ceux-là, dis-je, créent des relations où concourt un mélange de cordialité et de respect. Cette situation permet aux vieillards une action très étendue.

Quant au salon proprement dit, celui qui est propre à la vieillesse a un caractère particulier, distinct sous beaucoup d'aspects de celui de l'homme et de la femme, dans la maturité. Il s'y trouve un heureux mélange des préoccupations du présent toujours subordonnées aux souvenirs du passé. Le vieillard représente là l'âge disparu, mais non pas assez éloigné pour que nous n'ayons pas avec lui une sorte de relation directe plus émue que dans le cas purement historique. L'affectueuse relation avec la vieillesse a cet avantage de développer en nous, avec une intensité propre et que l'étude de l'histoire n'atteint jamais, un sentiment de vie intime avec le passé disparu. C'est une source profonde d'instruction et de perfectionnement moral, et la condition nécessaire de la continuité humaine. Il faut plaindre ceux que l'esprit révolutionnaire ou des circonstances particulières ont privé de cette source profonde d'éducation. Sa disparition momentanée est une des causes les plus fâcheuses de l'altération actuelle de la stabilité morale. Il est regrettable que nous n'ayons pas des renseignements suffisants sur ces salons de la vieillesse. Ainsi, Mme d'Houdetot, après la Révolution et jusqu'à sa mort, a continué à réunir chez elle un public choisi. Malheureusement, dans les Mémoires de M. Guizot qui a touché à cette société, on voit plutôt et trop exclusivement l'impression du passé sur une réaction qui commence que sur un mouvement qui se continue.

L'amitié des hommes supérieurs arrivés à la vieillesse pour ceux qui doivent les remplacer est un des spectacles les plus satisfaisants qu'il soit donné de contempler. Nous en avons un cas bien caractéristique dans la conduite de Vol-

Digitized by Google

taire par rapport aux jeunes hommes supérieurs qui donnaient de l'espoir ; dans deux cas surtout très intéressants : Vauvenargues et Condorcet. On est vraiment touché de voir dans Voltaire ce mélange d'une condescendance paternelle avec une sorte de respect particulier pour les deux grands hommes dont il comprend la haute nature ; respect qui s'applique non seulement au sentiment de leur valeur actuelle, mais, pour ainsi dire par anticipation, à la grandeur des résultats qu'il pressent de leur activité ultérieure. Les relations avec Condorcet qui ont duré davantage permettent de mieux juger le développement d'un tel phénomène moral. On est profondément touché de la sorte de déférence avec laquelle Voltaire écoute les observations critiques, quoique toujours respectueuses, de son jeune correspondant.

Les conditions sociologiques de la vieillesse sont analogues à celles relatives à la Famille. Leur caractère général consiste dans une diminution croissante de toute intervention active, arrivant bientôt jusqu'à la cessation complète, mais avec la disponibilité croissante, avec l'augmentation du poids personnel, de l'expérience acquise, du calme et de l'impartialité. Ces conditions concourent avec celles qui caractérisent l'état moral du corps et du cerveau pour faire du vieillard une sorte de fonctionnaire spontané, qui établit dans le présent la relation vivante du passé à l'avenir.

III

DES FONCTIONS ET DES DEVOIRS DE LA VIEILLLESSE

Après avoir institué la vieillesse au point de vue social par le sacrement de la *retraite* et après avoir apprécié les conditions morales et sociales de cette dernière période de la vie, il nous faut aborder maintenant l'étude sommaire des devoirs et des fonctions de l'homme dans la *retraite* et la vieillesse.

Digitized by Google

Il faudra exposer à ce sujet trois théories successives : 1° les devoirs généraux de l'homme dans la retraite, au point de vue de la Famille, de la société et de son propre perfectionnement ; 2° la théorie de deux fonctions spéciales qui doivent être accomplies dans la retraite ou à son début : le *testament* et la *fondation* ; 3° enfin la théorie des devoirs généraux de la société envers la vieillesse ou, autrement dit, des droits de celle-ci.

Quelle que soit l'étendue de nos devoirs envers la Famille et la société, pour lesquels nous devons toujours vivre puisque nous vivons par elles, il reste au-dessus de tout un devoir qui nous incombe jusqu'à la mort : l'effort pour notre perfectionnement personnel. Quand même avec certitude le monde devrait bientôt disparaître ; quand même la Famille et la société, dont le service est la destination de toute existence, devraient graduellement s'altérer comme cela arrivera probablement, le devoir du perfectionnement personnel en rapport avec cette situation reste l'élément fixe de toute existence. Il doit en être de même pour notre propre disparition. Cela est d'autant plus vrai que la vie subjective ou la trace après nous de notre vie effective est systématisée par le Positivisme comme le terme final de toute évolution individuelle. Le caractère fondamental du perfectionnement moral pendant la vieillesse doit être indiqué. Dans la vie préparatoire, il consiste à nous rendre apte au service des êtres collectifs, dans la vie fondamentale il est subordonné à ce service effectif et, dans la vie complémentaire, il a surtout pour destination de laisser après nous dans le souvenir des autres la meilleure impression qui puisse les prédisposer à utiliser les résultats de notre vie effective.

Mais, au milieu des efforts propres à un tel perfectionnement, nous continuons à avoir dans la retraite et la vieillesse des devoirs envers la Famille, dont l'intensité est habituellement décroissante. Une première question se présente immédiatement à ce sujet, c'est de savoir quel est le degré de

Digitized by Google

possession que le vieillard doit se réserver ou qui doit lui être réservé. Il faut distinguer deux cas à ce sujet suivant qu'il s'agit d'une direction industrielle importante ou qu'il s'agit de la vie personnelle proprement dite. Au point de vue de la direction d'opérations industrielles, il est convenable, en général, sauf des cas exceptionnels, que l'individu fasse cession en prenant la retraite, sans que rien puisse être prescrit légalement ; car la légalité, devant toujours porter sur des circonstances extérieures d'âge bien déterminées, ne peut s'adapter à l'infinie variété des cas réels. Mais cela ne veut pas dire que le chef temporel doive se dépouiller absolument et dépendre comme un enfant de la volonté des autres; il faut, quand cela se peut, que son indépendance personnelle soit pleinement assurée pendant cette période ultime. Dans l'enfance, la dépendance personnelle est nécessaire; par cela même elle n'est ni humiliante ni dégradante et, du reste, l'enfant n'a pas encore assez vécu pour en comprendre les véritables aspérités. Dans le cas du prolétariat les conditions matérielles ne rendent pas cela toujours possible; mais il faut se rapprocher autant que possible de l'idéal fourni par les classes supérieures.

Qoui qu'il en soit, le rôle du vieillard dans la Famille présente encore une véritable efficacité matérielle et surtout morale. Au point de vue matériel il peut rendre encore un grand nombre de services dans des travaux simples et qui exigent plus de surveillance que de force matérielle. Il importe de conserver jusqu'au dernier moment le sentiment précis de l'utilité qui résulte de l'exécution du travail matériel. Pour la femme ce genre de fonctions est bien autrement efficace que pour l'homme précisément parce que sa vie a toujours été essentiellement domestique, mais c'est au point de vue mental et moral que les vieillards doivent dans la famille remplir des fonctions efficaces. D'un côté, en concourant à l'enseignement des petits enfants ; d'un autre côté par le conseil et l'arbitrage.

Digitized by Google

Les fonctions et les devoirs sociaux de la vieillesse peuvent être extrêmement étendus surtout dans la période qui succède à la maturité. Il y a, comme toujours, les particularités propres aux divers individus ; il est certain que toutes les fonctions publiques où la surveillance importe plus que l'exécution conviennent au vieillard et à l'homme dans la retraite avec le caractère habituel de gratuité qu'elles doivent avoir. Ainsi dans les conseils électifs, surtout ceux qui ont un caractère administratif, une part considérable doit être faite au vieillard ; il en est de même pour toutes les fonctions relatives à la charité, à la distribution des secours. Ces considérations s'appliquent à toutes les fonctions industrielles qui exigent aussi la surveillance plus que l'action. Le système, transitoire ou durable (c'est une question à examiner de plus près), de nos sociétés anonymes, offre à la vieillesse une source abondante de fonctions.

Si nous considérons d'une manière plus spéciale le cas du prolétariat, les mêmes considérations s'appliquent. D'abord les prolétaires retraités peuvent et doivent intervenir dans un grand nombre de ces fonctions administratives. Si leur part n'a pas été jusqu'ici véritablement faite, c'est que la retraite prolétarienne n'a pas été encore socialement déterminée et qu'elle ne se produit trop souvent qu'au commencement de la décrépitude. L'intervention des vieillards est particulièrement nécessaire dans notre civilisation moderne. Celle-ci, bien loin de pousser à la prépondérance légitime de la conservation, tend au contraire, au nom du progrès, vers une transformation rapide et presque indéfinie. En outre, beaucoup de fonctions industrielles doivent être surtout réservées aux prolétaires normalement en retraite, ou bien à ceux qui y entrent prématurément par des infirmités qui, en les empêchant de participer, ne les réduisent pas cependant à la véritable décrépitude.

Ainsi, par exemple, dans les ateliers honorablement organisés sous une véritable impulsion morale sinon sociale on

Digitized by Google

les utilise comme concierges, surveillants. M. Magnin allait plus loin et il pensait qu'il était anti-social d'employer des hommes jeunes et énergiquement valides à certaines fonctions, celle de marchand de vin par exemple. M. Magnin partait avec raison de ce grand principe qu'il faut augmenter autant que possible le nombre des prolétaires actifs qui produisent directement afin que cet immense travail effectif soit mieux réparti et n'opprime pas ceux qui y participent de manière à rendre toute vie intellectuelle et morale impossible ou, du moins, très difficile.

Ces vues sont aussi justes qu'élevées. Elles sont un cas particulier de la conception de l'organisation de la providence réelle de notre espèce. Cette providence suppose que l'on fasse concourir toutes les forces au service de l'espèce en utilisant toutes les aptitudes, toutes les bonnes volontés ; de manière à rendre le poids des fatalités aussi supportable que possible pour chacun de nous. Il faut remarquer, en outre, que cette fonction donnée à la vieillesse tend à la relever à ses propres yeux et à lui maintenir le sentiment vivifiant du service rendu. En outre, ce concours du vieillard à un service effectif qui ne soit pas au-dessus de ses forces remédie à la grande maladie morale qui résulte de la cessation de l'activité : *l'ennui*. Georges Leroy a signalé l'ennui comme une des sources du progrès humain, par les efforts que les disponibles naturellement actifs font pour y échapper. La source d'un tel sentiment remonte à la grande loi de l'activité qu'A. Comte a établie comme inhérente à toute vie animale. Tout élément de la vie animale tend à l'exercer. Il est évident que l'intensité de ce besoin diminue avec l'activité spontanée de chaque organe de la vie animale, dès lors l'inertie est plus supportable au vieillard qu'à l'homme mûr, car l'activité spontanée diminue avec l'âge. Néanmoins, cette diminution n'est que graduelle et l'activité continue empêche que cette diminution ne s'active trop.

Etudions maintenant les deux fonctions spéciales qui se

Digitized by Google

rapportent à la retraite et à la vieillesse : *le testament* et la *fondation*. Occupons-nous d'abord du testament.

Le testament est l'opération par laquelle l'individu transmet à une ou plusieurs personnes ses biens ou même sa fonction générale. Mais c'est du premier cas dont il faut surtout nous occuper ici, quoique le dernier ait eu dans le passé une très grande importance et doive même en reprendre une dans l'avenir, d'après la conception d'Auguste Comte sur l'hérédité sociocratique. Il y a d'abord à éliminer une première erreur spontanée d'après laquelle les biens des parents appartiennent aux enfants. Le père doit aux siens, dans la mesure de ses moyens, de préparer ses enfants pour leur fonction spéciale et même générale, mais en leur laissant la responsabilité de leur propre vie. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas convenable que la continuité de la famille se caractérise par la continuité des biens, et même que la loi intervienne à ce sujet; mais cela veut dire que c'est la société qui intervient d'après les considérations d'ordre général, et que ce prétendu droit absolu des enfants sur les biens des parents est absolument irrationnel. Montesquieu l'a dit d'une manière excellente : « La loi naturelle ordonne aux pères de nourrir leurs enfants, mais elle n'oblige pas de les faire héritiers. Le partage des biens, les lois sur le partage, les successions après la mort de celui qui a eu ce partage; tout cela ne peut avoir été réglé que par la société, et par conséquent par des lois politiques ou civiles. Il est vrai que l'ordre politique ou civil demande souvent que les enfants succèdent au père; mais il ne l'exige pas toujours » (1). Il est évident que cette fonction de la transmission des biens doit être instituée au point de vue social et moral, mais il est évident aussi que c'est une fonction individuelle, conséquence de l'appropriation personnelle. Celui qui, pendant sa vie, a pu et dû administrer

(1) *Esprit des lois*, liv. XXVI, chap. VI.

Digitized by Google

les biens, les perdre, les compromettre, les dénaturer et les engager pour l'avenir doit avoir la fonction, qui n'en est que la conséquence, de les transmettre à celui ou à ceux qui continueront l'œuvre de l'appropriation personnelle. Mais cette fonction individuelle, comme toute autre, doit être exécutée et assujettie à des conditions d'ordre légal et moral. Ainsi donc le droit de tester appartient au père de famille; il doit avoir la pleine et entière disposition de ses biens; c'est là l'état véritablement normal.

Quoique le passé ait dû apporter d'immenses restrictions, pour des raisons d'ordre politique et social, à une telle fonction, néanmoins elle a toujours surgi spontanément avec ce caractère, au moins pour une certaine disposition des capitaux mobiles. Si donc la société croyait, à un moment donné, avoir besoin de restreindre cette fonction individuelle, elle aurait non seulement le droit, mais le devoir de le faire sans hésitation. Mais il faut voir immédiatement quelle est l'étendue même que la loi doit permettre à cette fonction. La société laisse bien au père la disposition des biens, mais en interdisant les substitutions ou toutes les conditions qui immobilisent les capitaux dans une direction déterminée, à moins d'une autorisation motivée de la puissance sociale, dont la durée ne peut jamais être indéfinie. Il ne peut jamais être permis à un individu de lier les générations futures indéfiniment par un acte de sa volonté privée, sans autorisation et sans possibilité de révision de la part des pouvoirs publics.

Mais d'après quels principes moraux doit agir le père de famille? Il est évident que dans l'ensemble des cas la transmission des biens doit être une condition pour la continuité de la famille. Le père transmet en général des capitaux dont l'administration n'exige qu'une aptitude ordinaire et, par suite, dans un tel cas, on peut obéir à la pente naturelle qui pousse à transmettre aux siens le résultat de son travail et de ses économies. En second lieu, on se demande si, dans un tel cas, le partage doit être égal : c'est en général la solution

Digitized by Google

la plus naturelle. Elle a l'avantage, suivant la juste observation de Dunoyer, de placer les héritiers dans une situation inférieure à celle où ils ont vécu, et par suite sous l'excitation naturelle des efforts pour y remonter. D'un autre côté, l'héritage donne un premier capital qui permet d'entreprendre sans désavantage, en dispensant des plus rudes difficultés du point de départ. Cette liberté de tester existe complètement dans l'Amérique du Nord et en Angleterre pour les biens industriels et le capital argent ; et en général, sauf des cas particuliers, avec l'égalité des partages. En Amérique, il y a une disposition à favoriser surtout les filles, quand il y a inégalité. Mais, suivant la remarque de Dunoyer, la liberté de tester permet de remédier aux inconvénients de l'égalité des partages. Il est clair, en effet, que dans le partage il faut surtout rechercher plus l'équivalence que l'égalité proprement dite. Le père doit, dans certains cas, remédier aux malheurs immérités de quelques-uns de ses enfants et peut en faire, en définitive, un moyen de punition comme de récompense. Mais, quand la propriété à transmettre, industrielle ou agricole, prend une grande extension, la considération directement sociale doit tendre à l'emporter sur celle du premier être collectif : la Famille. Il est clair, en effet, qu'une grande puissance industrielle, qui engage un nombre considérable d'exécutants, exige des aptitudes spéciales qu'il n'est pas sûr de trouver dans la famille. Dans ce cas, le devoir est de choisir l'héritier en dehors de la famille elle-même, en donnant à celle-ci les compensations qui lui permettront de travailler dans une situation plus modeste. Ceux qui ont fait ressortir les inconvénients de l'héritage me semblent avoir commis une erreur en en rendant cette fonction responsable. Ces inconvénients se rapportent à un problème plus général : celui du caractère social et moral de toute activité personnelle. On abuse de l'héritage comme de tous les capitaux. Le remède sera dans les principes positivistes qui imposeront le travail à tout le monde, et dans les mœurs

Digitized by Google

qui seront les conséquences de ces principes. Une école importante, celle de M. Leplay, a attaché une grande importance à la liberté de tester, dont elle semble faire une sorte de panacée, mais cette importance est véritablement exagérée. L'efficacité réelle de la liberté de tester résultera surtout des opinions générales sur son emploi. Ce sont ces opinions qu'il faut constituer, afin de tirer de cette puissance confiée à l'individu le maximum des avantages et le minimum des inconvénients. La même école a mis en rapport, mais par juxtaposition bien plus que par coordination, la liberté de tester avec la stabilité de la famille et sa continuité. Les sentiments qui poussent à de telles vues sont élevés et doivent être approuvés ; il y a néanmoins, ce me semble, insuffisance rationnelle, en ce que l'on ne voit pas que la stabilité de la Famille dépend de plus en plus de la stabilité sociale et que c'est celle-ci qu'il faut surtout reconstituer, tout en faisant des efforts pour maintenir ce qui reste de l'autre. En somme, cette école reste rationnellement et pratiquement insuffisante, faute d'avoir compris la notion de développement dans l'existence des sociétés, et faute d'en avoir compris les lois définitivement établies par Auguste Comte. Elle place son idéal dans une sorte de passé indéterminé, dont il serait bien difficile de fixer le moment ; et, en tout état de cause, ce n'aurait été qu'un moment. Les diverses législations qui existent en Europe actuellement ne doivent être modifiées que graduellement, dans la direction normale que nous venons d'indiquer. Il semble rationnel que, toutes les fois qu'il n'y a pas de testament, l'égalité de partage s'impose nécessairement. Quant à ceux qui voudraient confier à la société la fonction d'organiser les héritages, qui voudraient même faire revenir à l'Etat les propriétés qui n'arrivent qu'à des parents éloignés, ceux-là sont dans une mauvaise voie : dans celle qui conduit à la suppression de l'appropriation individuelle et qui remplace le règlement moral, qui seul concilie l'ordre et le progrès, par le règlement purement matériel et légal, qui

Digitized by Google

conduirait bientôt à l'immobilisation sociale et, au fond, à une réelle mystification.

La seconde fonction générale de la retraite, quoiqu'elle puisse se produire souvent dans l'âge mûr, est la fondation. La fondation est l'opération par laquelle un individu immobilise un capital, pour un temps plus ou moins long ou même indéfini, et pour une destination déterminée. Le plus souvent, la fondation consiste dans le legs à un corps collectif existant dans la société. Quand la fondation s'applique à un individu à qui on lègue, avec la clause de transmettre d'une manière déterminée, on a ce que l'on appelle les substitutions. Comme je l'ai déjà dit, la loi française a, par la Révolution, formellement et justement interdit les substitutions. Suivant les belles observations de Sismondi, les substitutions terriennes ont partout organisé la ruine agricole et, si cela n'a pas eu lieu en Angleterre, c'est que l'activité commerciale et industrielle avait fait naître des fermiers suffisamment riches et actifs pour se substituer à l'inertie des propriétaires. Il ne faut donc nous occuper que des fondations. En tant qu'elles consistent à soutenir ou à créer un être collectif, elles doivent être permises, mais avec l'autorisation du pouvoir actuel et la faculté de révision pour le pouvoir futur. Voyons d'abord ce que l'ancien régime avait établi à ce sujet.

La fondation est une forme spéciale du don qui est le premier grand procédé, et le plus pur, de la formation des capitaux. C'est par les fondations que le sacerdoce antique a pu se constituer. Le catholicisme, qui a continué, en la transformant et la systématisant, l'œuvre antique a dû nécessairement se servir de cette grande institution. Mais son caractère plus coordinateur a déterminé dès le début des abus graves consistant dans une tendance indéfinie à l'accaparement des propriétés. La Société civile a dû réagir ; elle l'a fait souvent avec une grande énergie, et notre ancienne monarchie a eu plus d'une fois à remplir son devoir de défendre la vie écono-

Digitized by Google

mique contre l'avidité sacerdotale. Néanmoins, les abus des fondations étaient immenses et l'on voyait des capitaux immobilisés pour une destination devenue illusoire; comme dans le cas des fondations destinées à combattre les infidèles. Si le Christianisme n'avait pas brutalement et violemment dépouillé de ses biens le sacerdoce polythéiste, l'on verrait encore des prêtres de Jupiter ou de Vénus officier dans le degré nécessaire pour toucher leurs rentes. Turgot, dans son article *Fondations*, a donné la théorie la plus complète et la plus satisfaisante de cette fonction sociale. Après en avoir nettement tracé les abus, il montre que les fondations ne doivent être que temporaires et que le pouvoir civil a le droit comme le devoir de les réviser. J'ai proposé de soumettre les diverses fondations à une révision séculaire. L'on peut discuter sur la durée des fondations; mais il y aurait plus d'inconvénients à la restreindre qu'à l'étendre. Il faut reconnaître que souvent elles sont faites avec peu de sagacité et l'anarchie actuelle donne lieu à la manifestation des plus étranges fantaisies individuelles. Néanmoins, le principe doit être respecté.

A la fondation se rattachent les dons qui, le plus souvent, viennent s'agréger à une fondation déjà établie. Quoique le Positivisme repousse le principe de l'immobilisation des propriétés par son sacerdoce, cependant je pense que celui-ci doit avoir la propriété des locaux nécessaires à son enseignement et à son culte. Il comporte donc des donations dans une certaine mesure. Même transitoirement, on peut admettre qu'un don soit considéré comme la continuation de la souscription au subside qui avait lieu pendant la vie. Pour remédier aux inconvénients, on pourrait assigner un délai à la jouissance du don. Il n'y en a eu que deux exemples dans le Positivisme, dont l'un, celui de M. Constant-Rebecque n'a pu aboutir.

Il existe enfin le don individuel. C'est celui qui peut donner lieu, sans aucun doute, aux plus grands abus; mais qui,

Digitized by Google

néanmoins, peut avoir une influence décisive quand il s'adresse à un homme absolument supérieur. Mais le cas doit se réaliser rarement, car le don à un homme de génie ne peut être fait que par un de ses collègues : le cas est rare. Parmi les souverains, on peut citer Frédéric II, soutenant d'Alembert, et Catherine II, Diderot. Dans les particuliers, il y a le cas décisif de Hume laissant à d'Alembert par son testament une rente viagère de douze cents francs.

Nous avons donc ainsi analysé sommairement les devoirs de la retraite et de la vieillesse; il nous faut maintenant indiquer les droits de celle-ci ou, en d'autres termes, les devoirs des autres envers elle.

Dans le calendrier abstrait, qui est le calendrier normal et immuable, Auguste Comte en consacre la dernière partie à la célébration et à l'idéalisation des fonctions normales de l'Humanité. Quatre mois sont successivement consacrés à honorer la providence systématique de l'Humanité : le dixième mois est consacré à la Femme, ou providence morale; le onzième, au Sacerdoce, ou providence intellectuelle; le douzième, au Patriciat, ou providence matérielle; et le treizième et dernier, au Prolétariat, ou providence générale. Dans le mois du Sacerdoce, Auguste Comte consacre un jour à la fête des vieillards. Les vieillards, en effet, qui parlent au présent et à l'avenir au nom du passé, ont constitué la première ébauche sacerdotale. Il faut les considérer comme devant continuer surtout dans la Famille, mais aussi dans la Patrie, une telle fonction, subordonnée à la direction du Sacerdoce normal. Cette conception donne le principe de nos devoirs envers la vieillesse ; ils consistent à lui faciliter l'accomplissement de son œuvre. La Révolution française avait eu, d'ailleurs, un pressentiment profond du respect que l'on doit avoir pour elle, et l'un des signes décisifs de la dégradation révolutionnaire est précisément dans le mépris ou le dédain qui s'attache aux vieillards. Outre le développement de l'esprit critique, une telle disposition se rattache à la pré-

Digitized by Google

pondérance aveugle de la notion du progrès, qui constitue désormais le plus grand danger de l'Occident.

La proportion du nombre des vieillards au reste de la société a dû varier aux diverses époques. Aucune étude systématique n'a été faite à ce sujet; et même je ne pense pas que la question de l'évolution ait été posée. Cette question est d'une très grande importance, car une telle proportion influe sur la vitesse de l'évolution humaine et même sur son caractère.

DE LA MORT ET DE L'INCORPORATION (1)

Nous allons dans cette leçon donner la théorie de la mort, considérée non pas au point de vue purement physiologique et consistant dans la cessation de la vie organique et anormale, mais bien comme un passage de la vie objective à la vie essentiellement subjective, où l'homme agit par le résultat de ses actions et, suivant la belle expression de notre chant national, par « la trace de ses vertus ». L'homme, après avoir été un ministre de l'Humanité, en devient un organe indéfiniment lié, même quand son nom a disparu, à la trame de la vie collective, suivant le degré de sa valeur propre. L'homme arrive à cet état final par sept étapes successives, dont trois constituent la vie préparatoire, trois autres la vie fondamentale, et une la vie complémentaire, ou la vieillesse, qui se termine inévitablement par une dernière crise, la mort, où s'opère définitivement le passage de l'état objectif à la vie subjective. A ce point de vue, notre vie effective peut être considérée même comme une simple préparation à la vie subjective et finale. Dès lors, le mot *éducation* s'ap-

(1) Ceci représente le résumé de la dix-neuvième leçon de mon Cours de morale pratique, professé le dimanche 14 mars 1886, de 3 heures à 5 heures, à Paris, salle Gerson.

Digitized by Google

plique encore à cette crise finale, et il faut se préparer à mourir en considérant ce but élevé, ou du moins se préparer jusqu'au moment où cesse la conscience de nous-mêmes. Notre leçon contiendra trois parties successives : la théorie de la mort, systématisée par le *sacrement de la Transformation;* puis la théorie du *culte des morts* qui est l'organisation par les vivants de la vie subjective des décédés; et enfin la théorie de l'*incorporation*, ou du sacrement par lequel se systématise plus spécialement, pour quelques-uns, le culte des morts. Telles sont les trois parties de la leçon qui terminera cette organisation positive de la vie humaine, depuis la conception avant la naissance, jusqu'après la mort.

I

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MORT

La première question qui se présente est celle de déterminer quelle est la durée naturelle de la vie dans l'espèce humaine; c'est-à-dire, celle qui se produirait dans des conditions normales de l'organisme et du milieu, en d'autres termes, les conditions moyennes. Le problème présente une grande complication et une extrême difficulté. On peut même assurer qu'il n'a jamais été réellement posé dans son ensemble. Le problème devrait être rattaché à la grande question biologique suivante : Quelle est la durée naturelle de la vie des êtres vivants végétaux et animaux ? A quelles conditions organiques tient une telle durée pour chaque espèce ? Or, jusqu'ici, rien de vraiment systématique n'a été établi, si ce n'est la vue générale de Buffon qui établit une certaine proportionalité entre la durée de la vie et celle du développement, et celle de Bichat sur la prépondérance de la mort artificielle sur la mort naturelle. Si l'on considère les végétaux, l'on peut constater que, quoiqu'il y ait des organismes de peu de durée, annuelle ou bisannuelle , néanmoins les végétaux,

Digitized by Google

en général, ont une durée vitale supérieure à celle des animaux. Certains grands végétaux présentent une durée infiniment supérieure à celle des animaux; on peut assigner à quelques-uns, d'une manière incontestable, une durée de plus de mille ans. En définitive, il en résulte cette observation que la durée de la vie augmente avec la simplification de l'organisme vivant, ce qui n'a lieu néanmoins qu'en considérant les deux grandes coupes : les végétaux et les animaux.

Si nous abordons le cas de l'homme, nous constaterons que l'on a fait de très nombreuses observations et recueilli beaucoup de renseignements statistiques; mais l'abus des moyennes a jeté plus d'obscurité que de lumière sur une telle étude. Il est évident que pour déterminer la moyenne, que l'on prétend convenir actuellement à la France, on agit irrationnellement en faisant concourir la toute première enfance dont la durée vitale est extrêmement courte, avec l'âge mûr, où la persistance de la vie est relativement très grande, et l'extrême vieillesse où la durée est relativement très courte. Il faudrait, pour qu'une étude rationnelle fût vraiment utile, décomposer la vie en ses divers âges, et déterminer la moyenne propre à chacun d'eux. Cela n'a pas été encore fait systématiquement; néanmoins, on a commencé à entrer dans cette voie, en éliminant de la considération de la durée de la vie le cas de l'extrême enfance.

En considérant alors la durée normale de l'homme parvenu à l'état adulte, on a fixé entre 71 et 72 ans la durée normale de la vie humaine. Ces questions ont une véritable importance, chaque âge ayant sa fonction dans l'organisme social. Ainsi, il est évident que la conservation de l'adulte est plus importante pour la société que celle de l'enfant, puisqu'il a déjà capitalisé en lui une grande quantité de dépenses matérielles, intellectuelles et morales. Il faut observer qu'en général la durée de la vie semble être dans un rapport inverse avec son intensité; la vie semble d'autant plus extensive,

Digitized by Google

qu'elle est moins intensive. Mais cela n'est vrai que dans certaines limites; car la vie ne s'entretenant que par l'excitation, si celle-ci manque trop tôt, la vie ne tarde pas à s'éteindre. — En général, les hommes qui prennent une retraite prématurée pour se livrer à la paresse inerte, ne prolongent pas leur existence dans une verte vieillesse, — sans parler de ce qu'il y a de blâmable, socialement, dans l'inertie non justifiée par des raisons physiologiques.

La mort purement naturelle par extinction graduelle est extrêmement rare. En dehors de la mort naturelle, nous devons considérer deux formes de la mort : prématurée ou brusque.

La mort prématurée est celle où, par des maladies plus ou moins longues, ou par une consomption arrivant avant l'âge, l'individu disparaît plus ou moins tôt avant l'âge normal. Cette mort prématurée varie suivant le sexe, la profession, la situation sociale et les divers états de civilisation qui placent dans des conditions de vie plus ou moins favorables ou défavorables. Ainsi, par exemple, l'insécurité nutritive était infiniment plus grande jadis qu'aujourd'hui; beaucoup périssaient prématurément par insuffisance d'aliments. La civilisation humaine a remédié en général à cet inconvénient, en augmentant à la fois ses moyens de production et ceux de répartition; mais la civilisation a malheureusement introduit, par la grande industrie, une fatale compensation. Elle a produit par le surmenage du travail musculaire, par une insuffisante répartition de la distraction et du travail, des classes entières débiles et chétives qui végètent misérablement pour bientôt disparaître. Mais une des graves causes de mort prématurée consiste dans l'emploi croissant des excitations artificielles essentiellement alcooliques, il y a là un grave danger pour la civilisation.

Bichat a appelé l'attention sur les morts brusques venant des trois grands appareils de la vie : le cœur, le poumon et le cerveau. On connaît ses belles expériences à ce sujet;

Digitized by Google

mais il a traité la question en physiologiste, sans y faire entrer ce que ne comportait pas son œuvre, des considérations sociologiques. On lui doit néanmoins la belle remarque de la fréquence des maladies de cœur pendant la Révolution. Les morts brusques viennent en général des maladies de l'appareil circulatoire qui reçoit le contre-coup de tous les autres et notamment du système nerveux. De simples particularités peuvent quelquefois contribuer à ce phénomène. Laymontey, qui fut un historien si sagace, a remarqué l'augmentation des cas d'apoplexie par l'emploi de perruques sous le règne de Louis XIV. Mais la vie surmenée et d'excitation continue propre à notre état révolutionnaire tend à augmenter considérablement le nombre des morts brusques. On tendrait dès lors à réaliser pour un nombre considérable d'individus la formule de César sur la mort : Que la meilleure est la plus prompte et la plus imprévue (il fut servi à souhait) ; tandis que nous devons nous mettre au point de vue social.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, comment se pose le grand problème de la providence humaine pour modifier la durée de la vie pour le service de notre espèce.

Mais, outre la mort naturelle normale, prématurée ou brusque, il y a la mort artificielle dont il faut maintenant nous occuper.

La mort artificielle est celle qui résulte d'une action sociologique et morale systématique. Ainsi, par exemple, le vieillard, qu'on tuait jadis faute de pouvoir le nourrir, périssait par une mort artificielle résultant d'une fatalité sociologique. Ce n'était pas là un assassinat, mais bien la régularisation systématique d'une fatalité. Une question redoutable se pose immédiatement à ce sujet. C'est la suivante : Quand un individu est arrivé à la situation de ne plus être qu'une charge à la société, comme le fou, l'homme atteint de maladies incurables et douloureuses, l'homme tombé en démence ou en enfance, etc., doit-il être tué? Je répondrai hardiment : Non! Mais il est essentiel de traiter dogmatique-

Digitized by Google

ment la question, quoique d'une manière sommaire. Il semble au premier abord qu'un tel problème est oiseux ; car une solution affirmative blesserait à présent les sentiments les plus intimes des populations civilisées, néanmoins, elle n'est pas inutile, car il faut remarquer que nous vivons sous le poids des habitudes créées par le passé; nos sentiments en sont la résultante et ils nous fournissent une heureuse impulsion spontanée. Mais ces sentiments ont été créés par des théories, des notions particulières et, par suite, de nouvelles notions, de nouvelles vues peuvent graduellement créer de nouveaux sentiments composés tout à fait différents de ceux élaborés par la lente sagesse de nos pères. Or, y a-t-il dans la situation mentale actuelle quelque chose qui puisse faire craindre à cet égard une transformation dans les sentiments fondés par le passé? On peut répondre oui, sans attaquer, bien entendu, les intentions de ceux dont les doctrines produiraient de tels résultats. L'économie politique et le matérialisme surtout, celui qui résulte de la prépondérance du point de vue biologique en sociologie et en morale, me paraissent présenter ce danger. L'économie politique, en ne considérant que la production et la consommation, sans rechercher leur harmonie avec notre état d'unité morale, pousse, dès lors, à considérer comme des charges sans compensation tous ceux qui ne peuvent plus contribuer à la production matérielle. Malthus, quelle que fût son honorabilité personnelle, n'en a pas moins apprécié les grands désastres et la misère comme un moyen d'élimination de ceux qui, ne produisant pas, étaient de trop au banquet de la vie.

Le matérialisme biologique, dont Darwin est actuellement le principal représentant, en proclamant le principe de la sélection naturelle, doit conduire en sociologie les esprits plus logiques que lui à l'élimination finale de tous ceux qui ne sont plus qu'une charge sociale. La question n'est donc pas oiseuse. Le Positivisme place l'unité de la vie humaine

Digitized by Google

dans l'effort continu pour assurer la prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme afin de mieux vivre pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. C'est à ce point de vue de la vraie destination humaine qu'il faut se placer pour apprécier la solution qui consisterait à éliminer définitivement par la mort artificielle ceux qui ne sont plus que des charges sociales.

Il est clair, en premier lieu, que la possibilité seule de concevoir une pareille destruction déterminerait dans les individus la plus profonde et la plus dangereuse altération morale. Les êtres les plus aimés et les plus dignes de l'avoir été nous apparaîtraient toujours, dans un lointain possible, comme des charges qu'il faudra faire disparaître. Que deviendraient dans une telle situation le dévouement, l'affection et le respect? En second lieu, ces êtres qui ne peuvent plus nous servir, mais qui nous représentent tout un passé d'affection, de réelle activité domestique et sociale, nous perfectionnent nécessairement en devenant le sujet précis de notre dévouement actif et continu. C'est pour cela que non seulement il faut les conserver, mais encore les conserver dans la famille elle-même, au lieu d'en faire le banal sujet d'une organisation administrative, tendance trop prépondérante de nos jours et qu'il est temps d'enrayer. L'impossibilité absolue peut seule être une excuse. Le grossier matérialisme actuel ne voit trop que le résultat immédiat et ne s'inquiète pas de l'effet moral que peut produire sur les esprits et les cœurs la conception des possibilités ultérieures. En outre, il faut remarquer que, comme il est très rare qu'il y ait certitude absolue qu'une situation est irrémédiable, il résulterait des dangers graves de solutions prématurées.

L'Humanité a spontanément introduit la mort artificielle et volontaire considérée comme possible, comme la sanction finale ou la nécessité inéludable d'un devoir accompli. C'est là un immense progrès accompli par l'Humanité, et que le Positivisme incorpore systématiquement. Ce progrès a élevé

Digitized by Google

au plus haut degré la grandeur morale de l'homme. La vie maritime nous en offre les plus merveilleux exemples, dignes de tout notre respect et de toute notre admiration. Quoi de plus beau que le capitaine restant le dernier sur le navire qui sombre, et acceptant une mort certaine pour sauver les autres. Du reste, la vie industrielle nous en offre aussi de nombreux exemples, dans le travail des mines et dans d'autres métiers dangereux.

C'est surtout par l'organisation de la guerre que ce grand progrès a été introduit et coordonné. Aussi cette grande institution qui a fondé les nations a-t-elle été une source d'un incomparable progrès pour notre espèce. De là, la supériorité des nations véritablement militaires sur celles qui sont prématurément arrivées à l'état industriel sans systématisation morale et sociale. Mais ce privilège n'est pas inhérent, comme le croyait M. de Moltke, à la vie militaire seule. Outre ce que j'ai déjà dit sur la fonction maritime et sur d'autres fonctions industrielles, on peut ajouter d'autres exemples. Ainsi, la fonction médicale conduit à affronter la mort et cela fréquemment, et dans des conditions d'autant plus honorables que le médecin juge nettement toute l'étendue du danger. La vie domestique nous offre aussi des exemples fréquents de ce dévouement jusqu'à la mort. C'est ce qui a lieu dans les soins que l'on donne aux maladies contagieuses. Sous ce rapport, l'Humanité a plutôt progressé que rétrogradé. On le voit, par exemple, dans le courage avec lequel on affronte actuellement la petite vérole, en la comparant avec ce qui se produisait au siècle dernier. Le courage montré par les magistrats, par le public tout entier, dans les grandes épidémies, nous montre, en France, comme supérieurs à nos prédécesseurs.

Du reste, ce don volontaire de la vie avait été systématisé par l'antiquité. C'est la base de la théorie même des *sacrifices*. Des hommes, des femmes se vouaient à la mort volontaire pour apaiser les dieux ou les rendre propices. La mort de

Digitized by Google

Jésus-Christ, telle que le catholicisme l'a coordonnée, est le type le plus éminent d'une telle institution. Les veuves hindoues qui se tuent volontairement nous offrent un exemple intéressant de ce que l'on peut obtenir de la nature humaine; il y a là une importante expérimentation sociologique et morale. Comme type curieux et spontané, on peut citer dans les *Mille et une Nuits* l'histoire singulière de ce peuple chez lequel l'époux survivant était enterré avec son conjoint décédé. Ce n'était, du reste, qu'une généralisation plus humaine du cas hindou, en appliquant à l'homme ce que celui-ci réservait purement à la femme, et en développant par là toute la portée de cette institution singulière. Enfin le martyre, dont le rôle a été souvent si considérable et dont l'efficacité morale a eu une si grande portée, est une autre forme systématique de la mort artificielle et volontaire pour une grande cause.

Une des formes de la mort artificielle est le *suicide*, c'est-à-dire l'opération par laquelle un individu se tue lui-même non pour remplir un devoir, mais pour échapper aux conséquences d'une situation personnelle. En se plaçant au point de vue social, Auguste Comte a proscrit le suicide et établi que l'opinion publique devait flétrir la mémoire de ceux qui y recouraient et qui, dit Auguste Comte, voulaient ainsi se soustraire à la juste réaction de la société sur chacun de ses membres. On peut ajouter à cette vue de Comte la grande conception catholique qu'il n'y a pas de péchés inexpiables, et qu'il ne faut pas désespérer d'utiliser ceux qu'un repentir sincère peut purifier.

Enfin, la dernière forme de la mort artificielle, mais non volontaire, c'est celle des criminels. Une fausse philanthropie, où l'on voit avec peine verser le grand cœur de Condorcet, a poussé à supprimer cette élimination nécessaire des véritables scélérats inassimilables. Cette peine de mort, qui n'est en somme qu'une des formes de l'action égale à la réaction, est une condition légitime de la défense sociale. Il faut de nos jours réagir énergiquement contre l'abaissement moral résul-

Digitized by Google

tant de cette sentimentalité vague qui nous rendrait bientôt trop indulgent pour nous, à force de l'être pour les autres.

La mort doit être considérée avec fermeté; il faut savoir s'y préparer, et le sacrement de la *Transformation*, institué par Auguste Comte, est la systématisation d'une tendance spontanée de l'évolution humaine.

La préparation à la mort a surgi spontanément dans le passé, soit dans le cas de la mort naturelle, résultat de l'âge, soit dans le cas de la mort artificielle; celle-ci résultant ou de circonstances physiologiques, c'est-à-dire de maladies plus ou moins rapides, ou de circonstances sociologiques, comme dans le cas de la mort de Socrate, par exemple. Les philosophes anciens ont donné à cet égard et des préceptes et des exemples. Le catholicisme l'a systématisé davantage, mais avec un caractère moins progressif, par une prépondérance exagérée de la vie future. Comme le but essentiel pour chaque individu était la vie éternelle avec un caractère nécessairement personnel, cette préoccupation de la mort, à beaucoup d'égards, abaissait au lieu d'élever, par la considération des récompenses et surtout des peines éternelles.

Une telle action n'était propre à développer ni le courage ni le dévouement. La philosophie moderne a repris spontanément le problème. Montaigne a montré comment il fallait se rendre familière une telle idée, par la considération de l'instabilité de notre existence. Buffon, à un autre point de vue, montrait que la mort n'était pas si redoutable, et, qu'en somme, il n'était pas plus difficile de mourir que de venir au monde. J.-J. Rousseau a, dans la *Nouvelle Héloïse*, montré, dans une peinture idéale, un effort pour enlever à la mort son caractère le plus repoussant et lui donner autant que possible un aspect doux et non répugnant pour les autres. Tout le XVIII[e] siècle a essayé effectivement d'enlever à la mort ce caractère d'effroi que le catholicisme avait tant développé et exagéré. D'Alembert, qui mourut le 29 octobre 1783, écrivait à Lagrange, le 27 septembre « adieu, peut-être pour la der-

Digitized by Google

nière fois; conservez-vous quelque souvenir de l'homme du monde qui vous chérit et vous honore le plus ». Mais il manquait dans tout cela une systématisation positive, car le point de vue moral et individuel l'emportait trop sur le point de vue collectif et social.

Il appartenait au Positivisme de systématiser toutes ces tendances et Auguste Comte en a posé les bases par le sacrement de la *Transformation*. Il n'a fait que poser le principe; et j'estime que l'élaboration philosophique ne doit pas anticiper par trop de détails et doit subordonner ses méditations aux divers cas que la pratique fait surgir. Quoi qu'il en soit, la mort est pour nous le passage de l'état objectif à l'état subjectif, où nous continuerons à vivre par les résultats de notre vie, par les souvenirs et les exemples que nous aurons laissés. Notre devoir est donc de faire que ce passage laisse l'impression la meilleure, comme condition de perfectionnement de ceux qui survivent. De là une double série d'efforts, les uns hygiéniques, pour rendre notre extinction graduelle aussi douce que possible pour nous et les autres; de là aussi les efforts pour donner le spectacle final de notre douceur, de notre courage et de notre fermeté. Il faut, suivant la belle expression de Bossuet, dans son Eloge funèbre de Madame, *être doux envers la mort*. Ces considérations s'appliquent, non seulement à la préparation à la mort qui résulte de la vieillesse, mais aussi à celle qui, par des maladies longues et chroniques, nous éteint graduellement. Dans ces conditions, comment faut-il appliquer le sacrement de la *Transformation*. Auguste Comte n'a rien donné de précis à ce sujet et le nombre des cas effectifs a été trop peu nombreux. Quant à moi, sans anticiper prématurément sur ce que la pratique spontanée fera surgir, je pense, néanmoins, que la *Transformation* ne doit pas être appliquée aux derniers moments. L'imitation du catholicisme serait ici fâcheuse. Pour eux, *l'extrême-onction* était au fond un procédé mystique pour nous assurer la vie future; pour nous, la *Transformation* est

Digitized by Google

l'acte par lequel le pouvoir spirituel, au nom de l'Humanité, nous dispose à passer de l'état objectif à l'état subjectif, avec courage, patience, douceur et dignité. Dans le cas des maladies chroniques, à terminaison véritablement certaine, la transformation fera bientôt surgir dans les âmes fortes des exemples qui, par réaction, élèveront le niveau moral des âmes faibles.

II

DU CULTE DES MORTS

Le complément de la théorie de la mort consiste dans celle de l'*incorporation*.

Dès que la vie de l'individu a cessé, il agit encore sur les survivants par les résultats de son action et les souvenirs qui s'y rapportent. Nous désignons par le mot « incorporation » cette action du mort sur le vivant, dans laquelle celui-là devient une partie intégrante du cerveau de celui-ci. Cela constitue pour le mort une seconde vie, puisqu'il continue à agir sur les autres. Cette seconde vie reste définitive et constitue la seule véritable immortalité qu'il nous soit donné d'atteindre.

L'organisation de cette seconde vie, ou de l'incorporation du mort dans les vivants, présente deux degrés successifs que nous allons ranger par ordre d'intensité décroissante : 1° Il y a l'incorporation spéciale qui constitue le culte des morts proprement dits. Cette incorporation spéciale satisfait à trois conditions : l'être incorporé a été plus ou moins directement connu de celui qui pratique le culte; en second lieu, ce culte se pratique en ayant comme signe spécial et élément caractéristique le corps ou les restes de l'être incorporé; en troisième lieu, enfin, l'incorporation a un caractère essentiellement personnel ou domestique. 2° L'incorporation peut être, au contraire, générale, par suite, beaucoup moins in-

Digitized by Google

tense. C'est celle dans laquelle ces diverses conditions ne sont pas satisfaites. C'est cette incorporation que nous étudierons dans la seconde partie de cette leçon. Nous allons donc étudier maintenant l'incorporation spéciale, ou le culte des morts proprement dit. En premier lieu, nous verrons l'évolution successive de ce culte dans l'histoire de l'Humanité. Nous apprécierons ensuite l'institution spéciale des cimetières. Puis nous donnerons la théorie de l'organisation normale du culte des morts au point de vue personnel et domestique. Cela fait, nous examinerons la situation actuelle et la transition qui doit nous conduire à l'état normal.

L'évolution graduelle du culte des morts est dominée nécessairement, d'une manière générale, par la loi de succession des opinions humaines, fétichique, théologique et métaphysique.

Sans doute, le culte des morts repose sur le sentiment spontané, naturel, qui nous fait conserver le souvenir de ceux que nous avons connus. Mais c'est le fétichisme qui a donné à ce sentiment une consistance spéciale par la conception des *mânes;* d'où est résulté une véritable institution du culte des morts. Le fétichisme a ainsi posé les bases inébranlables sur lesquelles reposera toujours cette grande création de l'Humanité. Il faut donner, à cet égard, les explications nécessaires sur une conception que le Positivisme seul peut véritablement comprendre en vertu de son esprit relatif. Le fétichiste ne distingue pas la vie de l'activité. Pour lui, tous les êtres sont vivants, et vivants à la manière de l'homme; c'est-à-dire avec des sentiments, des émotions et des volontés. Seulement, une grande distinction se fait entre ces êtres vivants : les uns sont mobiles, comme l'homme et les animaux; les autres immobiles, comme les plantes et les rochers, qui donnent lieu néanmoins à un culte spécial. Un culte que l'on trouve partout, c'est celui des pierres, ou mieux de certaines pierres; et Mahomet a su sagement incorporer par la pierre noire de la Caabah les traditions de cette religion primitive des

Digitized by Google

Arabes. Il résulte de cette considération que, pour le fétichiste, quand un individu vient à mourir, il ne cesse pas de vivre mais passe seulement de la vie mobile à la vie immobile, et son corps est encore un être vivant qui s'intéresse à nous et peut nous servir ; c'est ce qui constitue les mânes. On voit donc comment, par une action naturelle de sa doctrine propre, le fétichisme a institué le culte des morts. Les avantages de cette institution sont évidents. Seulement la distinction entre la vie objective et la vie subjective ne peut être là qu'ébauchée.

Au fond, le mort est considéré comme vivant encore, objectivement, pour le vivant, quoique d'une manière moins parfaite. De là une insuffisance nécessaire du culte des morts à l'état fétichique, sous le rapport de la culture de l'imagination et même du sentiment. L'institution est plus intense à l'état fétichique, mais elle est moins pure, car on peut espérer encore du mort des services effectifs ; tandis que, quand sa vie est conçue comme purement subjective, les sentiments qu'il nous inspire sont entièrement désintéressés, et l'imagination est excitée à mieux reproduire les souvenirs du défunt. La population qui a le mieux conservé le fétichisme en le systématisant est la population chinoise ; aussi, est-ce chez elle que le culte des morts a été le plus développé. Mais la Chine ne diffère à cet égard des autres peuples que par l'intensité du phénomène et non point par le fond même des choses.

Le polythéisme, que nous pouvons étudier surtout dans la civilisation gréco-romaine, s'est incorporé les résultats du fétichisme, et il a conservé soigneusement la notion des mânes. Mais il a contribué, par la nature de sa doctrine, à développer l'aptitude propre à la vie subjective, c'est-à-dire celle qui consiste à vivre avec ceux qui ne sont plus ou avec des êtres purement idéaux. Les dieux sont, en effet, des êtres à la réalité objective desquels nous croyons, mais qui, en définitive, n'a jamais été démontrée. Nous vivons cependant avec eux par un travail de l'imagination qui se trouve ainsi excitée

Digitized by Google

et cultivée. Les Grecs comme les Romains ont attaché au culte des morts la plus grande importance. Le beau drame de Sophocle, *Antigone*, nous montre le type d'une sœur sacrifiant sa vie pour ensevelir les restes de ses frères, malgré une loi cruelle du pouvoir politique. Antigone va, dans ce cas, jusqu'à proclamer ce grand principe que l'on doit, dans certains cas, au nom des devoirs moraux, s'insurger contre les décisions du pouvoir politique. La manière dont les Athéniens, injustement, du reste, traitèrent les généraux qui n'avaient pas enseveli les morts, montre quelle importance ils y attribuaient.

Le monothéisme, comme doctrine, a constitué plutôt une rétrogradation quant à cette grande institution. La conception de l'âme qui est tout et vit éternellement, comparée aux restes mortels qui ne sont rien, doit éloigner du culte des morts. C'est donc plutôt le sacerdoce, corrigeant les inconvénients de la doctrine, qui conserve le culte des morts créé par le passé et les habitudes qui lui sont propres. A ce point de vue, le sacerdoce a conservé, quoique d'une manière plus métaphysique, la notion fétichique des mânes, par la conception des *reliques;* mais celle-ci, plus spéciale, ne s'applique qu'à quelques individus exceptionnels. L'esprit révolutionnaire, et même l'esprit scientifique, du moins dans sa phase cosmologique, ne sont pas spontanément favorables au culte des morts qui ne se conserve, au fond, et ne se développe que sous le poids des habitudes acquises antécédemment.

Un perfectionnement considérable a été apporté au culte des morts par l'institution des cimetières, qui opère une réaction de la vie publique sur des pratiques primitivement personnelles et domestiques. M. Robinet a pu dire avec raison qu'il n'y a pas de cité sans cimetière. Le cimetière est, en effet, une institution publique par laquelle les restes du mort sont enlevés à l'arbitraire individuel par l'obligation d'être déposés en un lieu déterminé soumis au règlement de l'autorité publique. Il résulte de là que le culte individuel des morts

Digitized by Google

reçoit une véritable excitation par cette intervention de l'autorité collective. Le cimetière permet, en outre, le concours de tous à des moments déterminés dans l'expression de sentiments analogues, ce qui en augmente nécessairement l'intensité et en précise l'action. La construction des cimetières doit satisfaire nécessairement à certaines conditions qui sont une conséquence de sa nature et de sa destination. 1° Il doit être soumis évidemment à des conditions hygiéniques qui sont faciles à réaliser; car les déclamations des industrialistes au sujet de l'action malfaisante des cimetières ont été nettement réfutées. 2° Il faut que le cimetière soit annexé à la cité, de manière à être facilement accessible aux manifestations individuelles et collectives. En satisfaisant à ces diverses conditions, le cimetière pourra être, suivant sa vraie destination, un instrument capital du culte.

Le cimetière réalise le problème d'enlever à l'exploitation industrielle les cadavres de nos morts, en faisant de ces cadavres une sorte de propriété publique par l'obligation de les déposer en un même lieu consacré. On sait que l'industrialisme, méprisant toute considération morale, n'a pas hésité dans beaucoup de cas à faire des morts un véritable sujet de spéculation : la science purement cosmologique avait préparé ces tentatives.

Un perfectionnement considérable a été apporté au culte des morts qui ne se conserve, au fond, et ne se développe que sous le poids des habitudes acquises antécédemment.

Mais une question se présente, c'est celle du choix entre *l'incinération* et *l'enterrement*. L'incinération est un procédé résulté des nécessités militaires qui, lorsqu'on était loin de la patrie, ne comportait pas d'autre manière de conserver quelques restes du mort. Le procédé véritablement normal et que l'on voit surgir partout spontanément c'est celui de l'enterrement. Il y a là une première considération implicite dont il faut dégager les éléments.

En premier lieu, l'enterrement est plus respectueux que

Digitized by Google

l'incinération des restes du mort. Il me paraît évident que cette raison a dû pousser les premiers hommes sans qu'ils l'aient soumise à une analyse précise ; il fallait vraiment être poussé par la nécessité pour soumettre les restes de celui qu'on venait de perdre à une opération aussi violente et aussi compliquée que celle de l'incinération. En second lieu, celle-ci ravit les restes du mort à toute investigation de procédure criminelle ultérieure. On ne pourrait y remédier qu'en soumettant chaque corps à une investigation chimique spéciale, ce qui constituerait une opération aussi compliquée que coûteuse. Enfin, l'enterrement seul conserve, pour les recherches futures de l'Humanité, des documents scientifiques que l'incinération fait nécessairement disparaître. Nous croyons donc que l'enterrement doit être maintenu.

Le cimetière permet donc de donner au culte privé des morts une consistance spéciale par l'institution de la tombe. On peut en effet remarquer que la tombe constitue un objectif vers lequel converge nécessairement tout un ensemble de pratiques : les visites régulières, les offrandes, les manifestations, à l'époque de certaines fêtes, tout cela repose sur l'institution de la *tombe*. En second lieu, la *tombe* permet de compléter le reliquaire personnel indispensable au culte des morts par une sorte de reliquaire domestique. Enfin, il faut conserver, en le systématisant, l'usage qu'Auguste Comte avait introduit pour lui-même, de lire sur la tombe de l'être adoré, dans le sens positif du mot, soit des confessions annuelles, soit des productions d'ordre moral. Il est certain aussi que l'usage de prendre sur la tombe certaines décisions ou tout au moins d'y faire certaines délibérations repose sur une loi fondamentale de notre nature. Une sage connaissance de la nature humaine nous fait connaître combien acquiert d'intensité notre travail cérébral par sa liaison à des manifestations objectives. La liaison des impulsions subjectives plus variables à des faits objectifs plus stables est une condition qui facilite le travail cérébral et qui, spontanément

Digitized by Google

appliquée par l'expérience du genre humain, est enfin systématisé par le Positivisme.

Mais, outre le culte privé ou plutôt personnel, des morts, il y a le culte domestique. D'abord, on doit considérer comme un progrès la fête universelle des *morts* où tous se réunissent à une époque déterminée pour la célébration spéciale de leurs morts, multipliant par le concours l'intensité des émotions privées. C'est au catholicisme que l'on doit cette grande institution. L'Eglise catholique a placé cette fête après celle de tous les saints où l'on célèbre la mémoire des plus éminents parmi les morts.

Auguste Comte a modifié cette institution en plaçant au dernier jour de l'année la fête des morts. De cette manière, on fait précéder la fête de l'Humanité par celle des décédés qui en constituent la partie constamment croissante. La population parisienne avait été spontanément conduite à une telle solution et, quoique la fête du 2 novembre continue à attirer dans nos cimetières un public considérable, à Paris, le 31 décembre, le concours du public est aussi grand. En Angleterre, nos confrères célèbrent à Newton-Hall la fête des morts; et nous faisons de même à Paris. La cérémonie s'accomplit, 10, rue Monsieur-le-Prince, en outre des visites personnelles dans nos cimetières. Cela porte à trois le nombre des fêtes régulièrement célébrées par les positivistes : la fête de l'Humanité, le 1er janvier; commémoration de la mort d'Auguste Comte, le 5 septembre; et la fête des morts le 31 décembre.

Outre cette fête universelle des morts, le culte domestique devra organiser des manifestations collectives domestiques, en dehors des actes purement privés. Ces manifestations collectives consisteront surtout en visites de la famille aux tombes des parents décédés, aux anniversaires de leur naissance, de leur mort ou de quelques actes importants de leur vie. Ainsi se développera et s'affirmera fortement le sentiment de la continuité dans la famille.

Ces visites collectives pourront et devront même être pré-

Digitized by Google

cédées de courtes prières accomplies par la famille entière dans la *chapelle domestique*. J'appelle ainsi l'endroit de la maison consacré au souvenir des ancêtres, à la réunion des reliques, des portraits qui les conservent. Une telle institution doit être accomplie toutes les fois que la situation matérielle le permet. La dignité de la maison, comme base de l'existence familiale, se trouve ainsi consacrée.

Enfin j'ai introduit un perfectionnement capital en concevant une tombe commune, entretenue aux frais des diverses branches d'une même famille. La tombe commune s'applique naturellement aux fondateurs primitifs de la famille, et il arrivera souvent que des représentants des diverses branches demanderont l'honneur d'y être ensevelis, à la suite d'une délibération commune. La fixité de la famille s'affirmera ainsi non seulement par celle de la maison, mais aussi par celle de la tombe. Enfin une telle institution déterminera des pélerinages plus ou moins réguliers des diverses branches d'une famille au lieu commun d'origine. Outre le résultat capital d'une telle institution pour développer le sentiment de la continuité, elle contribuera aussi à celui de la véritable fraternité, qui rattache les hommes, sans égalité, au milieu des diversités inévitables des situations. Mais de telles institutions n'ont d'efficacité qu'autant, qu'en dehors de la législation, elles résultent d'une lente transformation dans les habitudes, d'après les convictions.

Si nous considérons la situation actuelle, entre cet avenir dont nous décrivons la constitution normale et le passé, nous pouvons constater l'oscillation entre des tendances diverses qui résulte nécessairement du manque de coordination. Les habitudes créées par le passé ont persisté et persistent encore quant au culte des morts. Il y a plus. Depuis le commencement de ce siècle, Paris a pris, quant au culte des morts, une initiative dont l'effet se développe de plus en plus dans la France entière : initiative qui constitue une des grandes gloires de la capitale de la France. A mesure que la

Digitized by Google

préoccupation de la vie future diminuait à Paris, le retour au fétichisme et le culte des morts allaient constamment croissants. Mais, d'un autre côté, le développement d'un industrialisme qui ne considère que le présent, la prépondérance de la science purement cosmologique, et l'anarchie révolutionnaire déterminaient des tendances inverses; d'où un tiraillement qui s'est manifesté d'une manière frappante lorsque la préfecture de la Seine a pris l'initiative d'enlever à Paris ses cimetières et de les transporter au loin; ce qui rendrait pour ainsi dire impossible le véritable culte des morts et porterait un coup peut-être irrémédiable à l'état moral de notre population. Nous sommes intervenus énergiquement dans une pareille lutte, finalement nous l'avons à peu près emporté quoique d'une manière insuffisante. J'ai publié à ce sujet une brochure où les principales raisons ont été données et mon confrère, M. le docteur Robinet, a combattu avec moi dans cette lutte morale et sociale (1).

On voit, d'après cela, la nécessité d'une coordination systématique ; sans quoi les institutions séculaires les plus nécessaires, bien loin d'être développées, ne seraient plus suffisamment défendues et se trouveraient à la disposition des perturbations révolutionnaires les plus imprévues. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, l'avènement du Positivisme devient nécessaire, non seulement pour coordonner et développer, mais même pour conserver les institutions élémentaires les plus fondamentales des sociétés et qui remontent aux origines mêmes de notre espèce, comme la tombe, dont Vico faisait un attribut essentiel de notre espèce, car nous sommes effectivement les seuls qui ayons combiné la continuité avec la solidarité.

En résumé donc, par le culte des morts, ceux qui ne sont plus continuent à vivre en nous, pour nous et par nous, en

(1) *Les Cimetières sont-ils des foyers d'infection.* Brochure, par J.-F.-E. Chardoillet.

Digitized by Google

prolongeant bien au-delà de leur vie objective l'efficacité de leur vie ; à quoi contribue l'idéalisation qui résulte de l'abstraction inévitable, par oubli, des défectuosités qui accompagnent toujours les plus nobles existences.

III

DU SACREMENT DE L'INCORPORATION.

L'*incorporation*, c'est-à-dire la persistance des résultats de la vie de l'individu, après sa mort, est une conséquence des lois mêmes de l'existence de notre espèce. Auguste Comte, en donnant en morale ce sens spécial au mot incorporation, n'a fait que représenter ainsi un fait général et nécessaire. Ces résultats incorporés peuvent être : matériels pour les travaux qu'on a accomplis ; moraux et intellectuels pour les pensées que l'on a eues ou les exemples que l'on a fournis. Les cerveaux des vivants incorporent ainsi le travail cérébral du passé, sans même connaître la source d'où il émane. Comme l'homme est doué de sociabilité, le sentiment de cette incorporation nécessaire est pour lui une excitation et une consolation. Danton a admirablement exprimé un tel sentiment en disant : « Périsse mon nom et que la Patrie soit sauvée ! » Mais outre cette incorporation nécessaire et spontanée, base de tout le reste, il en existe une autre qui conserve le nom même de l'individu et le souvenir plus ou moins prolongé dans le temps et dans l'espace des particularités de son œuvre. C'est là l'immortalité subjective pressentie de tout temps par les grandes âmes et dont Diderot, dans sa correspondance avec Falconet, a si bien fait comprendre l'importance et la nature.

Or, cette immortalité ou incorporation systématique a, comme nous l'avons déjà vu, deux degrés successifs. Le premier, que nous avons déjà examiné, consiste dans l'immor-

Digitized by Google

talité qui résulte du souvenir de ceux que nous avons spécialement connus, et plus particulièrement de nos parents et de nos amis : le culte des morts en constitue la véritable organisation. Le second, plus général, consiste dans l'immortalité plus étendue qui nous fait vivre dans le souvenir de ceux qui ne nous ont pas personnellement connus, appartenant à divers pays, à diverses époques et finalement, pour quelques-uns, à l'Humanité tout entière.

Cette incorporation, ou immortalité générale, a néanmoins divers degrés plus ou moins étendus. Coordonnée par le Positivisme, elle forme finalement la systématisation de la seconde vie, ou vie subjective, dans son plus haut degré d'extension. Mais toute systématisation réelle repose sur un état antérieur spontané plus ou moins étendu ; sans quoi la systématisation manque de base réelle et n'est qu'une pure construction de l'esprit. C'est à ce second degré systématisé de la vie subjective que nous donnerons plus spécialement le nom d'*incorporation*.

Cette incorporation a eu, comme nous l'avons dit, de nombreux antécédents et a été constamment désirée par les grandes âmes. Racine, dans *Iphigénie*, a mis ces beaux vers bien connus dans la bouche d'Achille :

> .....ou beaucoup d'ans sans gloire,
> Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.

De tout temps, en effet, l'Humanité a institué le culte des grands hommes. La Chine nous offre à cet égard le type le plus complet de l'organisation d'un tel culte. Mais restons pour le moment dans la série occidentale. Les Grecs et les Romains célébraient le souvenir de leurs héros. Il y a plus ; ils sont allés jusqu'à l'apothéose, c'est-à-dire que les grands hommes étaient élevés jusqu'au rang des dieux. Auguste Comte a fait justement observer, dans son *Cours de Philosophie positive*, que, pour juger cette grande institution et son action sur les

Digitized by Google

âmes puissantes, il ne fallait pas la considérer dans sa dégénération romaine.

Le moyen-âge, surtout le catholicisme, a introduit, à cet égard, un plus haut degré de systématisation par l'extension à un plus grand nombre de types, par sa distinction entre la *béatification* et la *sanctification* et aussi par les formes régulières auxquelles la papauté a soumis une telle opération. Il y a à ce sujet un véritable jugement, après une première adoption provisoire des types les plus anciens. En outre, le catholicisme a réalisé un autre progrès en étendant la sanctification aux personnes des professions les plus modestes ; cela tenait à ce qu'il honorait surtout la valeur morale. Ainsi le catholicisme a poussé la chose à ce point élevé de placer parmi ses saintes une femme qui avait été primitivement une fille publique. Le catholicisme, en effet, et c'est là une grande gloire, a su organiser la pénitence, suivie non seulement de la réhabilitation, mais même de la glorification; il a, sous ce rapport, rempli une lacune de la civilisation antique, et il en laisse une dans la civilisation moderne, trop brutale à cet égard et trop matérielle.

Ce mouvement a continué dans l'évolution moderne, sous des formes qui conduisent à l'état positif d'une telle institution. Bossuet par ses éloges, Bourdaloue par ses panégyriques, ont réalisé une forme du culte des grands hommes plus susceptible de s'appliquer à la civilisation moderne et capable de se dégager des considérations trop mystiques de la sanctification catholique. Fontenelle a accompli à cet égard un grand pas. Il a, pour la première fois, institué la glorification des grands types philosophiques et scientifiques. Il a été dignement suivi dans cette voie par Condorcet qui a continué cette même glorification de tous les grands fondateurs de la science moderne. Vicq-d'Azyr, à la fin du XVIII[e] siècle, a marché dans la même direction. Sous l'impulsion de Fontenelle d'abord et ensuite de Condorcet, l'Académie française a mis au concours, en dehors de ses propres

Digitized by Google

membres, l'éloge des grands hommes n'appartenant ni à la science ni à la philosophie. Une véritable bataille philosophique sur les questions sociales s'est livrée au siècle dernier à propos de l'éloge de Colbert.

Outre la systématisation théologique ou académique du culte des grands hommes, dans tout l'Occident, nous voyons surgir partout des manifestations qui prouvent un besoin profond des sociétés modernes. Outre la tentative de la Révolution française de 1792, pour organiser un culte public, nous avons vu surgir spontanément à Paris, le 30 juin 1878, la fête de la République. Partout les divers peuples célèbrent le souvenir de leurs grands hommes dans tous les genres. Nous avons eu les fêtes de Mozart et de Beethoven, et nous-mêmes, à Paris, nous avons célébré le centenaire de la mort de Diderot. Enfin, nous voyons à Paris et dans nos diverses villes des statues élevées aux grandes gloires ; les noms des rues empruntés aux grands hommes et des plaques commémoratives rappeler les lieux où ils ont vécu et où ils sont morts.

Il y a donc là une tradition générale du genre humain qui se continue et des institutions que nous retrouvons chez tous les peuples. Le Positivisme, en venant systématiser cette incorporation de nos prédécesseurs par un culte spécial, ne fait donc autre chose que coordonner, en vertu d'une science positive, les aspirations et les traditions constantes du genre humain. Il y apporte son esprit relatif et la supériorité de l'esprit scientifique sur l'esprit théologico-métaphysique. Aussi, Auguste Comte a-t-il été conduit à instituer le sacrement de l'*Incorporation*. C'est la grande opération finale par laquelle le sacerdoce institue définitivement la vie subjective de l'individu, ou pour toujours ou pour un temps plus ou moins considérable. L'incorporation résulte d'un jugement motivé, et c'est là la fonction suprême du sacerdoce. Pour bien comprendre cette fonction sacerdotale de l'incorporation et du jugement qui lui sert de base, il faut préciser da-

Digitized by Google

vantage et le rapporter à la théorie du classement. Dans la vie objective, il y a un classement suivant l'ordre des fonctions. Ce classement doit être profondément respecté. La tendance fondamentale de l'Humanité a toujours été de faire coïncider le classement suivant l'ordre des fonctions avec celui qui correspond à l'ordre du mérite. Mais cette coïncidence ne sera jamais possible complètement, dans la vie réelle, et il y aurait un grave danger à s'acharner à poursuivre une telle coïncidence. La vie sociale se passerait dans des essais continuels et dans des luttes sans issue. Il est certain, en effet, qu'en sociologie comme en biologie, des particularités spéciales, en dehors du mérite intrinsèque, décident de la fonction que remplit l'individu. Du reste, l'inconvénient est socialement beaucoup moins important pour les fonctions ordinaires, attendu que l'apprentissage des habitudes convenablement prises supplée souvent amplement à un mérite moindre. Or, le sacrement de l'Incorporation a précisément pour but de faire prévaloir dans la vie subjective le classement par ordre de mérite sur le classement par ordre de fonctions. Cette opération s'accomplit par la double action du sacerdoce et du public, d'après des lois plus ou moins complexes, et d'une manière spontanée. Mais elle donne lieu à un véritable sacrement dans deux cas bien déterminés. L'un, plus fréquent et plus régulier, s'accomplit à des époques déterminées et s'applique à des hommes voués surtout à la vie privée ; l'autre plus intermittent, mais plus étendu, s'applique surtout au petit nombre de ceux qui ont exercé une grande action publique. Mais, il faut bien le reconnaître, il y a une série de ces intermédiaires très nombreux, depuis le cas purement public jusqu'à celui qui se rapporte à des types qui intéressent l'Humanité entière.

Auguste Comte a accompli, par le sacrement de l'Incorporation, un très grand progrès en rendant accessible aux plus modestes existences ce qui ne s'appliquait primitivement qu'aux plus éclatantes renommées. Auguste Comte a

Digitized by Google

fixé le sacrement de l'Incorporation sept ans après la mort, afin que les souvenirs fussent encore suffisamment vifs et néanmoins que l'élimination des circonstances perturbatrices ait pu se faire par l'action même du temps. Ces circonstances perturbatrices résultent surtout de l'impressionnabilité trop vive produite par certains défauts ou par certaines qualités. D'après Auguste Comte, dans le cas privé, le sacrement de l'Incorporation ne doit être appliqué qu'à ceux qui l'ont spécialement demandé. Auguste Comte institue à ce sujet, dans le cimetière général, un cimetière sacré où seront transportés les incorporés avec une inscription, un buste ou une statue, suivant le cas. Néanmoins, il faut admettre que quand le jugement sera favorable et que l'individu aura, moralement surtout, accompli un certain degré de vie publique, il pourra être spontanément conféré. J'ai appliqué, pour la première fois, le sacrement de l'Incorporation à notre vénéré confrère, M. de Constant-Rebecque, et plus tard à un modeste artisan, M. Piéton. Tous les ans, au nom du sacerdoce, une couronne est déposée sur sa tombe, au Père-Lachaise. La cérémonie du sacrement de l'Incorporation doit toujours avoir lieu dans le temple même de l'Humanité.

Mais tout un immense passé a précédé l'avènement du Positivisme. Il en est l'aboutissant et la conclusion. Dès lors, le Positivisme devait commencer son installation philosophique et religieuse par le système de commémoration de tous les grands types qui ont précédé l'avènement de la religion définitive. C'est ce qui a conduit Auguste Comte à ce qu'il a appelé le calendrier concret, dont les principaux types seront conservés dans le calendrier abstrait dont nous avons parlé précédemment. Ce calendrier est dans les mains de tous les positivistes et il est facile de l'étudier, soit dans le système de politique positive, soit dans le calendrier positiviste, soit dans la notice du docteur Robinet qui y a réalisé quelques modifications manuscrites laissées par Auguste Comte. Je dois seulement signaler l'organisation de la semaine

Digitized by Google

par la consécration abstraite et concrète de chacun de ses jours :

Lundi :	Homère.....	— *Mathématique.*
Mardi :	Aristote.....	— *Astronomie.*
Mercredi :	César.....	— *Physique.*
Jeudi :	Saint Paul....	— *Chimie.*
Vendredi :	Charlemagne..	— *Biologie.*
Samedi :	Dante.....	— *Sociologie.*
Dimanche :	Descartes.....	— *Morale.*

L'importance morale, mentale et sociale du calendrier concret m'avait toujours frappé. Aussi, depuis la mort d'Auguste Comte, ai-je consacré une grande partie de mon enseignement à l'appréciation des grands types du calendrier positiviste. C'était, au fond, une première réalisation de la seconde partie de la *Philosophie troisième.* Deux volumes (1) de cette vaste exposition ont été publiés, outre plusieurs publications spéciales sur Richelieu , Toussaint-Louverture, etc. Je me propose, du reste, de publier intégralement ce grand travail.

En résumé donc, nous avons suivi la vie de l'individu depuis avant la naissance jusqu'après la mort. Pour la première fois, on peut le dire, un tel travail a été exécuté.

Le but de la vie humaine tracé, nous avons montré comment l'individu, préparé pour l'atteindre, a pu enfin y arriver par ses propres efforts. L'on peut concevoir, en somme, la vie humaine comme présentant trois phases : préparation, action, incorporation. De la conception à vingt et un ans, l'homme est préparé à vivre pour l'Humanité, en apprenant à diriger sur lui-même pour une telle destination, un effort continu d'amélioration. De vingt et un ans à soixante-trois

(1) *Les Grands Types de l'Humanité*, appréciation systématique des principaux agents de l'évolution humaine, par P. Laffitte, leçons rédigées par le Dr P. Dubuisson, 2 vol. 8°, Paris, 1875-1876. E. Leroux, éditeur.

Digitized by Google

ans, il sert les Êtres collectifs ou, en d'autres termes, l'Humanité qui en est l'aboutissant. Enfin de soixante-trois ans à la mort, en continuant d'une manière décroissante comme intensité un tel service, il se prépare à l'incorporation, c'est-à-dire à la vie définitive où les résultats de son action pour le service de l'Humanité seront incorporés à celle-ci, de telle sorte que l'individu continuera par la vie subjective le service de l'espèce qu'il avait accompli dans la vie objective. En fait, tous les hommes, au moins ceux qui n'ont pas été un fardeau pour l'espèce, ont réalisé spontanément mais implicitement une telle destinée. Outre qu'une telle existence n'était pas systématisée explicitement, elle manquait d'homogénéité ; car le but objectif de la vie humaine se trouvait plus ou moins mêlé avec la préoccupation d'une vie future et surnaturelle, surtout pendant la domination du monothéisme. Pour la première fois dans l'histoire, la vie de l'homme se trouve enfin coordonnée par des motifs purement humains et pour une destination purement humaine. C'est là incontestablement un événement historique important, puisqu'il montre pour la première fois la possibilité de diriger toute notre existence de la naissance jusqu'à la mort, d'après des considérations exclusivement scientifiques et rationnelles.

CONCLUSION SYNTHÉTIQUE (1).

Il nous faut, après avoir terminé le cours de morale pratique, c'est-à-dire de la direction de la vie humaine depuis la conception jusqu'à la mort, en donner une conclusion synthétique. Cette conclusion synthétique doit consister, d'après la double élaboration de la morale, tant théorique que

(1) Ceci représente le résumé de la vingtième et dernière leçon de mon Cours de Morale pratique, faite le dimanche 21 mars 1886 de trois à cinq heures, salle Gerson.

Digitized by Google

pratique, dans un tableau général de la systématisation de la vie humaine. Nous avons vu que le but de la destinée humaine est de vivre pour les êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité. Nous pouvons résumer une telle destinée dans la formule : Vivre pour et par l'Humanité pour lui être finalement incorporé. Mais nous avons vu, en second lieu, que ce service est relatif, dépend de la situation de notre espèce à chaque époque et se continuera même quand aura commencé la période décroissante de la vie de l'Humanité. Ce qui reste, on peut le dire, absolu dans l'organisation de notre vie, c'est l'effort continu sur nous-mêmes de perfectionnement matériel ou moral, pour réaliser au mieux le service de l'Humanité dans une situation donnée. Il y a donc, si on peut ainsi parler, un but objectif dans la poursuite de notre destinée : le service de l'Humanité ; et un but subjectif : l'effort continu du perfectionnement du corps et de l'âme pour réaliser un tel service. Notre résumé synthétique doit porter sur ces deux points. De là, deux parties dans notre conclusion : 1° la coordination religieuse de la destinée objective de l'homme ; 2° la coordination de la condition subjective pour atteindre un tel but. Mais ces deux parties de la conclusion synthétique doivent être précédées d'une première qui en est la base. Nous devons, dans cette première partie, examiner les résultats de l'élaboration de la morale, conçue comme la coordination positive de la lente élaboration due à notre espèce. Cette leçon contiendra donc : I. Résultats ; II. Systématisation religieuse ; III. Harmonie générale de la vie humaine.

I

RÉSULTATS

Nous avons à donner, comme nous venons de le voir, dans le résumé synthétique de ce cours, le but général de la vie humaine et les moyens essentiels de l'atteindre. Mais il nous

Digitized by Google

faut d'abord montrer comment, dans une telle construction, nous ne faisons, en définitive, qu'établir d'une manière précise et explicite ce qui, contenu implicitement au début même de toute civilisation, s'en est dégagé de plus en plus, sous l'influence croissante de l'évolution de notre espèce. On peut considérer cette évolution comme ayant consisté dans la formation graduelle d'une morale positive qui se dégage de plus en plus des inévitables doctrines théologico-métaphysiques qui ont dû présider à l'enfance et à la jeunesse de notre espèce. Par conséquent, c'est en résumant la longue élaboration dogmatique et historique de la morale théorique et pratique, conçue comme la lente construction de l'esprit humain, que nous donnerons une base à la conception synthétique de notre destinée, aboutissant et résumé final de toutes choses. Le résumé de l'élaboration morale consiste, au point de vue théorique, dans la théorie positive de notre nature et la conception des règles propres à sa direction, et, au point de vue politique, dans l'avènement d'un pouvoir spirituel qui systématise toute cette élaboration positive et qui en dirige l'application dans la vie personnelle, domestique, civile et planétaire.

Nous voyons, au début de toute civilisation, surgir des règles ou des formules au moyen desquelles les hommes peuvent vivre entre eux. Ces formules, dont j'ai si souvent montré la haute importance, surgissent des méditations d'un sacerdoce naissant et s'appliquent surtout avec le concours croissant des vieillards et des femmes. Elles résument une connaissance réelle, quoique trop implicite de la nature humaine. A mesure que la civilisation se développe, ces formules deviennent de plus en plus générales et reposent sur une connaissance de plus en plus systématique de notre nature. Le sacerdoce positif n'a fait que coordonner en les développant de telles recherches et de tels résultats, et la construction que je termine aujourd'hui est l'aboutissant final de toute l'élaboration du passé.

Digitized by Google

Il faut voir, en effet, comment toute l'élaboration scientifique et logique concourt à un tel résultat. Pour cela, il faut d'abord distinguer trois sortes de lois : physiques, mentales et morales. Leur coordination est le caractère même de la morale positive. Au début, l'Humanité a commencé surtout par la connaissance des lois morales, bien avant qu'on ait vu surgir les lois abstraites, physiques et intellectuelles. Les grandes formules : « Tu ne tueras point ; tu ne voleras point », sont l'expression de ces lois morales, où l'ordre nous apparaît comme provenant du commandement au lieu de résulter surtout de l'arrangement nécessaire des choses. Mais, à mesure que la société se développe, ces lois purement morales deviennent de plus en plus insuffisantes, parce qu'elles ne tiennent pas compte des fatalités objectives dont la prédominance devient de plus en plus évidente. Dès lors, surgissent les lois physiques dont l'élaboration constitue ce qu'on a appelé d'abord essentiellement la science. On aperçoit alors la nécessité de combiner de plus en plus les prescriptions des lois morales avec les nécessités que démontrent les lois physiques. Mais bientôt cette combinaison apparaît de plus en plus insuffisante, parce qu'elle laisse subsister une idée d'arbitraire qui rend impossible toute systématisation effective de la vie humaine. En effet, le spectacle des divers peuples, des diverses civilisations, des pensées contradictoires propres aux époques successives de la vie d'un même peuple, tout cela pousse à penser qu'il n'y a rien de sûr, rien de certain. *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà*, c'est ainsi que Pascal a formulé l'impression générale du spectacle des variations humaines. De là la nécessité de la découverte des lois mentales ou de la loi de succession régulière dans la variation des opinions humaines. C'est à partir de la découverte de ces lois mentales par Auguste Comte que la systématisation de la morale positive a pu devenir réalisable. Le but est toujours, sans aucun doute, l'établissement des lois morales qui règlent les rapports des hommes

Digitized by Google

entre eux, mais elles ne peuvent être établies d'une manière suffisante pour les besoins pratiques de l'espèce humaine que par l'établissement des lois physiques et systématisées que par les lois mentales au moyen desquelles on fait concorder la stabilité avec le changement et le progrès.

Une telle opération est la plus éminente des constructions philosophiques. Elle suppose le concours de tous les procédés logiques que l'esprit humain a graduellement créés et qui en constituent la véritable puissance. L'observation, la comparaison, l'expérimentation, la méthode de filiation, tout est employé et sert dans cette construction. Mais ce qui sert en propre à cette fondation de la morale positive c'est, en définitive, la *méthode constructive*. Cette méthode, caractérisée surtout par une forme supérieure de la déduction, où sont employés les motifs de convenance et de disconvenance des choses, utilise néanmoins toutes les formes de l'investigation humaine. En effet, la morale seule peut établir la vraie méthode constructive qui est nécessairement subjective, car le but ici est purement l'homme, l'homme individuel et vivant sous le poids d'une vie collective qui trace à sa vie sa vraie destination. Ce n'est donc que là qu'il peut y avoir véritablement construction, c'est-à-dire coordination de tous les matériaux objectifs et subjectifs vers un but unique.

Mais une telle construction embrasse aussi nécessairement la pratique individuelle et collective, de manière à ce que tous les aspects de l'existence humaine concourent. Ce sont les nécessités pratiques, considérées naturellement dans toute leur extension, qui tracent aux règles de la morale leur véritable but en faisant cesser toute indétermination. Or cette situation pratique est une résultante de toute l'évolution du passé et, par conséquent, la construction de la morale est l'aboutissant de l'évolution complète de notre espèce. Mais elle se subordonne aussi à l'avenir, en traçant la limite idéale vers laquelle doivent tendre les efforts de tous les hommes. Enfin, une telle construction correspond, par suite, aux

Digitized by Google

nécessités mêmes du présent qui n'est que le passage du passé à l'avenir. Lentement préparée par le travail de notre espèce elle était le grand *desideratum* sans lequel celle-ci ne pouvait être constituée.

Ainsi donc, on voit d'après ces considérations comment la construction de la morale est la grande condition de la liaison des générations humaines entre elles et, par suite, la condition de la vue synthétique de notre destinée, qui est de vivre le mieux possible pour et par les Etres collectifs.

Pour compléter ce travail préliminaire, nécessaire à la construction de notre résumé synthétique, il faut donner un aperçu sommaire de notre grande élaboration de la morale théorique et pratique. La morale théorique a pour but la connaissance de la nature humaine, pour organiser dans la morale pratique la systématisation de notre vie. J'ai consacré vingt leçons à la morale théorique. Après avoir dans les deux premières apprécié son but, son caractère et ses ressources, j'ai consacré trois leçons à la théorie cérébrale ou de l'âme. Dans l'une j'ai exposé les fonctions élémentaires du cerveau relatives au sentiment, à l'intelligence et à l'activité ; dans la seconde j'ai introduit une théorie nouvelle, absolument nécessaire, celle des fonctions composées du cerveau. Elle résulte d'une combinaison habituelle entre une impulsion et une vue. Ainsi se forment les penchants composés qui ont pour base l'instinct conservateur, destructeur, etc. Sans cette théorie, celle des fonctions élémentaires serait insuffisante pour diriger la pratique humaine ; elle laisserait trop d'indétermination et exposerait à toutes sortes d'illusions. Après avoir apprécié les fonctions intérieures du cerveau, j'ai étudié les fonctions extérieures, c'est-à-dire la sensibilité qui fournit les matériaux et la réaction musculaire qui suit l'élaboration cérébrale des sensations. Nous avons ainsi la conception positive de l'homme ; mais il fallait étudier ensuite les êtres collectifs, conditions de son développement. — J'ai consacré successivement deux leçons aux théories de la

Digitized by Google

Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Nous avons ainsi les conditions et les éléments de la théorie de l'homme ; il fallait exposer ensuite les lois générales de l'équilibre de l'âme, ou de la vertu. — C'est ce qui m'a conduit aux trois leçons sur l'Union, l'Unité et la Continuité. Dans la théorie de l'union, j'ai indiqué les lois de l'équilibre des fonctions simples et composées du cerveau. Dans celle de l'unité, j'ai cherché celles de l'équilibre entre le monde extérieur et l'union intérieure. Enfin, dans celle de la continuité, j'ai indiqué les lois de la persistance de l'équilibre au milieu des évolutions successives de l'âme humaine. — Trois autres leçons ont été consacrées à la théorie de l'équilibre corporel. Dans la première j'ai apprécié l'existence, dans la seconde la santé et, dans la troisième, la maladie.

En somme, l'homme est sentiment, connaissance et activité. Le sentiment pousse ou retient, l'intelligence apprécie, l'activité réalise. Il fallait donc, pour compléter le tableau général de la nature humaine, indiquer les lois générales du développement de ces trois aspects de la nature humaine, dans les conditions complexes précédemment définies. J'ai consacré sucessivement deux leçons à chacune de ces grandes théories. Pour le sentiment la première leçon a étudié les lois de la personnalité et de sociabilité, et la seconde leçon a donné celles de la moralité. J'ai étudié ensuite la théorie de la raison : j'ai consacré une leçon à l'appréciation de la raison abstraite et de la raison concrète; dans la seconde, j'ai donné la théorie de l'harmonie mentale. Quant à l'activité, j'ai consacré la première leçon à la théorie de l'activité pratique et la seconde à celle de l'activité philosophique et poétique. Enfin, la dernière leçon a donné la synthèse générale de la théorie de la nature humaine par celle de la religion.

Sur cette connaissance théorique de la nature humaine j'ai pu construire celle de l'éducation ou de la morale pratique qui institue le perfectionnement de notre nature. J'y ai consacré le cours, en vingt leçons, de 1885 à 1886, celui de 1884

Digitized by Google

à 1885 ayant été employé à l'exposition de la morale théorique. Après avoir étudié la nature, le but et les ressources de la morale pratique, j'ai abordé les lois de l'éducation et du développement de l'homme depuis la naissance jusqu'après la mort. J'ai décomposé la vie en trois grandes périodes: la *préparation*, *l'action*, *l'incorporation*. La préparation s'étend de la conception à vingt-un ans. Elle a pour but de préparer l'homme au service effectif des Etres collectifs, la Famille, la Patrie, et l'Humanité. L'action, ou la vie fondamentale, s'étend de vingt-un ans à soixante-trois ans, âge de la retraite. C'est pendant cette période que l'homme institue une nouvelle famille, la constitue ensuite par l'éducation des enfants, et sert les êtres collectifs par ses fonctions spéciales et générales. L'incorporation s'étend de soixante-trois ans jusqu'après la mort. Pendant cette période, l'homme sert les êtres collectifs plutôt intellectuellement et moralement que pratiquement, et il se prépare à être enfin, après la mort, incorporé à l'Humanité, en laissant les traces idéalisées de toute sa vie.

J'ai donc ainsi construit la connaissance générale de la nature humaine pour diriger d'une manière complète, sous tous ses aspects, depuis la conception jusqu'après la mort, son existe nceréelle. Par là j'ai réalisé le projet conçu par Auguste Comte, en marchant dans la direction déterminée par lui, mais en introduisant les développements nécessaires. Sans doute ce n'est là qu'une première approximation ; mais elle était absolument indispensable pour l'installation pratique du positivisme. Les perfectionnements qui viendront ensuite se succèderont dans la même direction, combineront l'ordre avec le progrès et la continuité avec le développement de manière à organiser sur des bases inébranlables l'éducation de plus en plus parfaite des organes individuels de l'Humanité.

Digitized by Google

II

SYSTÉMATISATION RELIGIEUSE

La morale, pratique et théorique, nous a donné la connaissance de la nature humaine et les lois de la coordination de la vie de chaque homme ; mais il est évident qu'une vue générale domine ces deux grandes constructions et leur assigne leur véritable but : cette vue générale est la conception de la destinée humaine. Le but objectif de la destinée humaine, c'est de vivre pour et par les êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité ou, pour plus de simplicité théorique, de vivre pour l'Humanité. Car, dans la vie objective, c'est surtout la Famille et la Patrie pour lesquelles nous vivons, et, dans la vie définitive ou subjective, c'est à l'Humanité que nous nous incorporons. C'est par cette conception précise de la destinée humaine, à un point de vue essentiellement scientifique, et par la connaissance des lois qui nous permettront de l'atteindre, que le Positivisme vient enfin, en remplaçant le théologisme, constituer l'état normal.

Le service de l'Humanité est donc le but de notre destinée et si nous précisons un tel but nous dirons que le but de notre vie est d'aimer, connaître et servir l'Humanité, afin de lui être définitivement incorporé. De là les trois grandes constructions de notre espèce : le culte ou l'art qui développe l'amour ; la philosophie ou le dogme qui apprécie la réalité des choses, et la politique ou le régime qui réalise le service de notre espèce. Ces trois grandes constructions sont systématisées par la morale. Celle-ci a pour but, en effet, d'après la connaissance de notre nature, de montrer comment chaque individu peut et doit concourir, à chaque période de sa vie, aux trois grandes opérations qui constituent le service effectif de l'Humanité. La morale coordonne donc la vie de chaque

Digitized by Google

individu d'après son concours à ces trois grandes opérations. Au fond, c'est ce qui s'est toujours fait spontanément, mais nous venons coordonner systématiquement, en éliminant les éléments hétérogènes et en rendant explicite ce qui n'était jusque-là qu'implicite.

Nous avons tracé le but de notre destinée, nous avons donné les lois suivant lesquelles chaque individu peut l'atteindre ; mais cette conception de l'Humanité resterait insuffisante sans deux conceptions complémentaires, celle de la Terre et de l'Espace. Apprécions d'abord celle de la Terre.

La condition du développement et de l'existence de l'Humanité, c'est la Terre, qui en est le siège, qui lui fournit les moyens de vivre et enfin qui est le but de son activité par l'industrie, réaction systématique de l'homme sur sa planète. La connaissance de la Terre est le résultat du long travail de l'Humanité. A ce point de vue, nous pouvons l'appeler nôtre et nous sommes finalement des compatriotes planétaires. Mais une telle connaissance devait être synthétisée. C'est ce qu'Auguste Comte a fait : d'un côté, en incorporant le Fétichisme au Positivisme ; de l'autre, en considérant la Terre comme le grand Fétiche qui résume, soutient et coordonne tous les autres. Nous complétons donc par le culte et l'affection la conception systématique de la Terre comme siège de l'Humanité. En définitive, cela revient à étendre à l'Humanité qui est le véritable Grand Être la conception biologique d'après laquelle tout organisme vivant suppose un siège, et un milieu qui en est absolument inséparable. Cette conception s'applique au grand organisme collectif, et par suite en aimant la Terre nous aimons l'Humanité, et réciproquement. Et comme l'activité de l'Humanité consiste surtout dans une convenable appropriation de la Terre, le service de l'Humanité se lie intimement avec celui de la Terre. Par conséquent, le but de la vie humaine est toujours d'aimer, de connaître et de servir l'Humanité ; ce qui suppose, comme nous venons de le dire, comme élément indissoluble d'aimer, de connaître

Digitized by Google

et de servir la Terre. La formule qui trace le but de notre destinée reçoit aussi un complément qui l'explique et le précise.

Mais un troisième élément est nécessaire pour préciser la formule de la destinée humaine et lui donner son vrai caractère positif. Ce qui caractérise l'état scientifique, c'est l'existence des lois naturelles propres aux divers ordres de phénomènes et qui ne sont modifiables que dans des dispositions secondaires importantes seulement par rapport à nous et à notre espèce. L'ensemble de ces lois constitue le Destin qui, en dehors de toute volonté arbitraire, domine, guide et dirige l'existence de notre espèce. Sans un siège obligatoire : la terre, les hommes se disperseraient et toute société serait radicalement impossible. Mais, sans une fatalité qui nous domine et nous règle sur la terre elle-même, la multiplicité des impulsions humaines et leur variabilité extrême rendraient impossible le concours des hommes entre eux et, par suite, notre espèce ne pourrait pas se constituer. Auguste Comte, avec son incomparable profondeur philosophique, a compris que la conception de ce Destin resterait vague, sans un siège qui coordonnât et condensât pour ainsi dire les lois qui constituent ce Destin même. Comme il n'y avait pas de siège réel, il a conçu un siège hypothétique : l'*Espace*. Pour cela, empruntant aux géomètres leur grande construction philosophique d'un milieu indéfini où ils placent toutes les formes et tous les mouvements possibles qui constituent la géométrie et la mécanique générale, il en a étendu l'emploi et il en a fait le siège de toutes les lois élémentaires dont l'ensemble constitue la fatalité qui nous domine. Mais il a fait un pas de plus : il a étendu le Fétichisme à l'ordre abstrait et il a fait de l'Espace l'objet d'une affection et d'une vénération spéciales. Tous ceux qui comprennent (et le nombre en augmentera sans cesse) l'importance de la raison abstraite pour la vie de notre espèce, tous ceux-là, dis-je, ne peuvent s'empêcher d'éprouver une profonde vénération et une reconnaissance

Digitized by Google

sans limites pour cette admirable construction de la science abstraite, condition nécessaire de la grandeur humaine. Auguste Comte n'a fait ici que systématiser une tendance naturelle à notre espèce, à savoir : la possibilité d'aimer et de respecter, sans réciprocité, tout ce qui nous sert ; le cœur est sous ce rapport plus grand que l'esprit. La connaissance de l'Espace n'est donc que celle des lois abstraites dont l'ensemble constitue le Destin. Son service est la conservation et la lente augmentation de ce grand capital mental, et enfin l'amour de l'Espace n'est que l'expression fétichique de notre reconnaissance pour les services rendus par la connaissance des lois abstraites. Nous devons donc aimer, connaître et servir l'Espace ou le Destin. Mais nous devons, comme pour la terre, remarquer qu'en agissant ainsi, c'est la notion d'Humanité qui domine encore. Car si les lois abstraites ont, en dehors de nous, une base objective, il faut reconnaître qu'elles n'ont pu être établies et dégagées de la réalité que par le lent travail de l'Humanité, représentée par les efforts des plus puissants génies à qui la société a fourni le *substratum* indispensable et la disponibilité. Par conséquent, aimer, connaître et servir l'Humanité suppose comme condition effective que l'on aime, que l'on connaisse et que l'on serve l'Espace ou la Fatalité.

En résumé, il faut considérer que c'est l'Humanité elle-même qui a dégagé des réalités objectives la connaissance, la modification ou le service et l'amour de la Terre, comme elle a dégagé l'ensemble des lois abstraites qui constituent la fatalité qui nous domine, et qu'il faut aimer, connaître ou servir. Nous avons ainsi sans doute trois éléments distincts de la Trinité positiviste : Humanité, Terre, Espace que nous devons aimer, connaître et servir, mais ces trois éléments de la Trinité positive, tout en ayant une base qui leur est propre, n'existent néanmoins subjectivement que par l'Humanité elle-même qui les dégage, les coordonne et les subordonne à sa grande existence. Par suite, en éclairant la formule fonda-

Digitized by Google

mentale où le Positivisme se condense en traçant le but de la destinée humaine, par l'analyse de ses éléments distincts, nous pouvons néanmoins continuer à dire que le but de la vie pour chaque individu est d'aimer, connaître et servir l'Humanité, laquelle a construit, pour en rendre la réalisation possible, l'amour, la connaissance et le service de la Terre et de l'Espace.

III

HARMONIE GÉNÉRALE DE LA VIE HUMAINE

Mais si le but de la destinée humaine est d'aimer, de connaître et de servir l'Humanité, si c'est là le but objectif, il y a une condition subjective qu'il est indispensable d'établir. J'y ai été conduit pour répondre aux objections de ceux qui ne voyaient, même insuffisamment, que les premiers travaux d'Auguste Comte où dominait le point de vue sociologique. La liaison de notre vie à un Être collectif dont l'évolution paraissait vague et qui, du reste, doit subir un jour une période de décadence, ne fournissait pas à la vie de chacun de nous une destination suffisamment précise. L'introduction du point de vue moral qui devenait chaque jour plus prépondérant dans l'évolution d'Auguste Comte a permis de répondre à de telles objections en précisant en une formule l'évolution naturelle du Positivisme. Dès lors, j'ai formulé la condition subjective qui nous permet de réaliser au mieux le but objectif de notre destinée en disant : le but de la vie humaine doit consister en un effort continu de perfectionnement corporel, intellectuel et moral, afin de servir l'Humanité au mieux d'une situation donnée. C'est cette formule que je vais développer pour compléter la conception du but de chaque destinée.

L'effort de perfectionnement de l'individu sur lui-même

Digitized by Google

doit porter sur le corps et sur l'âme, pour obtenir et maintenir autant que possible la santé et la vertu. La santé se rapporte à la vie organique et à la vie animale, en tant que celle-ci est liée à la première, mais surtout à la vie organique. Comme je l'ai dit depuis longtemps, se bien porter, dans la mesure du possible, est un devoir. Les précautions et les soins à prendre doivent l'être bien plus par la considération des autres que pour nous-mêmes ; car, faute de santé, non seulement nous ne pouvons pas contribuer à la vie collective, ou nous le faisons mal ; mais même nous devenons une charge. Les précautions hygiéniques, les soins corporels prennent ainsi une grande importance et une véritable dignité. Mais il faut néanmoins être prêt, pour des devoirs spéciaux et importants, à exposer cette santé elle-même, ce qui peut aller jusqu'au sacrifice de la vie.

Quant à la vertu, ou santé cérébrale, le problème se décompose en deux, suivant qu'il s'agit du cœur ou du caractère, ou bien de l'intelligence ; nous allons en traiter séparément. Pour le cœur, le problème consiste dans l'effort continu pour faire prévaloir la sociabilité, c'est-à-dire les fonctions composées qui s'y rapportent, sur celles qui constituent la personnalité. Mais il est nécessaire de remarquer l'importance de celle-ci, non seulement pour se conserver, mais aussi pour défendre, en tant que liées à nous, les fonctions auxquelles nous sommes attachés. Dans une vie difficile, où la lutte est constante contre des obstacles sans cesse renouvelés, la personnalité qui conserve l'individu et lui donne la consistance nécessaire est absolument indispensable. Il faut insister sur ce point, sans quoi la formule : Prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme, conduirait ou à un affaissement de la personnalité humaine, ou bien à une mystification hypocrite, dans laquelle les mystiques substitueraient bientôt les formules aux actes. Mais ces fonctions composées de la personnalité et de la sociabilité consistent toujours dans la liaison d'un penchant à une vue. Quand cette vue se pré-

Digitized by Google

cise et devient la conception d'un devoir, c'est-à-dire de la fonction collective accomplie par un organe libre, dans ce cas on a la moralité. L'état normal du cœur consiste dans la subordination de la personnalité et de la sociabilité à la moralité. Avec une personnalité énergique, toujours nécessaire, nous faisons prévaloir de plus en plus le sentiment du devoir, la sociabilité étant l'élément intermédiaire qui rend possible cette disposition effective. Dès lors, la vertu doit consister dans l'effort continu pour faire prévaloir en nous le sentiment du devoir, en développant nos affections pour les autres, avec le degré de personnalité nécessaire pour nous faire respecter comme organe libre dans la vie collective.

Mais la condition de réalisation repose toujours sur le caractère, c'est-à-dire sur la combinaison intime : du courage qui entreprend, de la prudence qui retient et de la persévérance qui maintient. Ce sont là les fonctions sans lesquelles tout échoue ; aussi leur culture effective constitue un des problèmes les plus importants de l'action de l'homme sur lui-même. Le culte, surtout intime, qui prescrit des opérations régulières, constamment renouvelées sans être matériellement obligatoires, constitue une excellente école pour le perfectionnement du caractère. A cet égard, le culte développe surtout la persévérance ; mais c'est là la qualité décisive qui assure le succès pratique. Tel est donc l'effort continu du cœur qui nous pousse à faire prévaloir la notion du devoir, en développant notre affection pour les autres et en nous rendant aptes, par le caractère, à l'exécution effective du devoir.

Mais il n'y a pas que le cœur dans l'homme, il y a l'intelligence ; et le perfectionnement de la mentalité devient un des caractères décisifs de la religion positive. La vie collective qui nous domine consiste à faire partie d'un système sur lequel nous agissons et qui, à son tour, réagit sur nous. Dès lors, comment pouvoir effectivement servir la collectivité et vivre au moyen d'elle, sans connaître les rapports de plus en

Digitized by Google

plus complexes qui la constituent. Les anciennes religions, placées à un point de vue absolu, subissant les fatalités réelles sans bien les connaître, pensaient que quelques efforts de vertu dirigés par des formules déterminées étaient suffisantes. Dans le Positivisme, il ne peut pas en être ainsi. L'institution de la providence réelle, à laquelle chacun de nous doit contribuer, suppose une connaissance étendue des fatalités cosmologiques et des rapports compliqués qui constituent l'existence et l'évolution de l'Humanité. D'après cela, le Positivisme, et c'est là un de ses caractères essentiels, fait un devoir d'être, autant que possible, intelligent et instruit. Développer en nous la mentalité, de manière à voir avec netteté les conditions de notre concours à la vie collective, c'est donc là un devoir irrécusable.

Il résulte de tout cela que, pour atteindre le grand but de notre destinée : vivre pour et par l'Humanité afin de lui être incorporé, il est nécessaire que chaque individu fasse un effort continu pour développer dans un corps sain une âme vouée au devoir. Nous devons en même temps fortifier en nous l'affection pour les autres qui adoucit notre personnalité et qui nous permet, grâce à une intelligence dignement cultivée, d'entreprendre avec courage et de réaliser avec prudence et persévérance toutes les fonctions indispensables à l'accomplissement de notre vie collective.

Paris, 24 février 1887 (27 Homère 99-Lucain).

Pierre LAFFITTE.

Digitized by Google